

PHILATELIC SECTION.



COLLECTED BY



LIBRARY



POST OFFICE

JOHN K. TIFFANY.



PHILATELICAL



Crawford 2237

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

---

TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
7, GALERIE-BORTIER, 7.

1865

# TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1865.

- Allemagne, 75, 90.  
 Angleterre, 18, 26, 59, 90.  
*A propos de notre article : Le passage de Gibraltar*, 72.  
*A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste*, 48.  
 Art et métier, 6, 13, 22, 32.  
 Australie du Sud, 81.  
 Australie occidentale, 26, 74.  
 Autriche, 18.  
*Avis important*, 31.  
 Barbade, 66.  
 Bavière, 2, 18, 90.  
 Belgique, 18, 42, 50, 67, 82, 90.  
 Bermudes, 66, 82.  
 Brunswick, 18, 25, 50, 58, 75.  
 Cap de Bonne-Espérance, 66, 75.  
 Ceylan, 58, 74.  
 Chili, 41.  
 Chine, 3.  
*Chronique*, 1, 9, 17, 25, 33, 41, 49, 57, 65, 73, 81, 89.  
 Colombie britannique, 25, 66.  
 Colonies françaises, 74.  
 Confédération argentine, 26, 41.  
 Danemark, 2, 18, 26, 42, 66, 75, 82.  
*De M. le Ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes*, 4.  
*Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde*, 48.  
*Des lettres chargées en Belgique*, 4.  
*Des timbres de Maurice*, 34.  
*Des timbres des îles Philippines*, 51.  
*Détails historiques sur les postes d'Italie* 14, 56, 63.  
*Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay*, 44.  
*Détails sur les timbres de la Guyane anglaise*, 22.  
*Deux mythes*, 60.  
*Don Bernardino Rivadavia*, 24, 32.  
*D'un essai dit, de Garibaldi*, 19.  
 Égypte, 33, 90.  
*Encore une variété*, 83.  
*Enfin* : 76.  
*Emploi de 1 centime de Belgique*, 80.  
 Équateur, 19, 67.  
 Errata, 10, 68.  
 Espagne, 1, 3, 9, 33, 49, 68.  
 États de l'Église, 59.  
 États-Unis, 10, 41, 58, 74, 81.  
*Étude sur les timbres du Pérou*, 28.  
 France, 3.  
*Filigiane et filigramme*, 79.  
 Grèce, 2, 42, 59.  
 Guyane anglaise, 2. 13. 22. 74  
 Hambourg, 2, 18, 25, 33.  
 Hanovre, 50.  
 Hawaïen, 58.  
*Histoire de quatre points*, 21.  
 Holstein, 82.  
 Honduras, 49.  
 Hong-Kong, 10, 25.  
 Indes néerlandaises, 58.  
 Indes orientales, 33, 49, 75, 83.  
 Italie, 2, 9, 18, 26, 42, 50, 67, 68, 75.  
*La croix de Savoie de Naples*, 10.  
*La République de Libéria*, 39.  
*La Sanitary fair, ou foire de charité aux États-Unis*, 7.  
 Le collectionneur de timbres-poste, 34, 43, 67, 75, 83, 89.  
*Le Correo congreso de los diputados*, 55.  
*Le curé Hidalgo*, 88.  
*Le 2 pence brun de Victoria*, 55.  
*Le fogli esteri de Piémont*, 88.  
*Le lion de Florence*, 96.  
*Le mot d'une énigme*, 43.  
*Le nouveau timbre de Belgique*, 84.  
*Le passage de Gibraltar*, 47.  
*Le 4 pence de Victoria avec l'inscription « five shillings » en filigramme*, 79.  
*Le segna tasse et le timbre périodici d'Italie*, 16.  
*Le service des postes au Cap de Bonne-Espérance*, 61.  
*Le timbrophile et le soi-disant timbre de Belgique*, 12.  
 Le timbrophile, 59, 75, 89.  
 Le timbre vinicole, 72.  
 ✓ *Le vapour Robert Tood et ses timbres*, 27.  
*Les Bergeidorf périmés*, 64.  
*Les bouriques de 1728 et la télégraphie de 1865*, 3.  
*Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles*, 5.  
*Les essais de Toscane*, 47.  
*Les mystérieux timbres de Guyane*, 13.  
*Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay*, 93.  
 Les timbres de Corrientes, 23.  
 Les timbres de Victoria, 91.  
*Les timbres perforés de l'Australie occidentale*, 26.  
*Les timbres « post-office » de Maurice*, 87.  
 Libéria, 43.  
*L'île de la Trinité et ses timbres*, 59.  
 Luçon, 33.  
 Luxembourg, 58, 67, 82.  
 Maurice, 50, 67.  
 Mecklembourg-Schwérin, 67, 75, 83.  
 Mecklembourg-Strelitz, 33.  
 Mexique, 19, 33, 67.  
*Nécrologie*, 34.  
 Norwège, 10.  
 Nouvelle Galles du Sud, 66.  
 Nouvelle Grenade, 10, 18, 57, 73, 89.  
 Nouvelle Zélande, 81.  
*Observations sur quelques timbres Hawaïens*, 15.  
 Océan pacifique, 42.  
*Par-ci par-là*, 67.  
 Pays-Bas, 10.  
 Perse, 65, 75.  
 Pologne, 26.  
 Portugal, 10.  
*Pourquoi le concours n'a pas abouti*, 7.  
*Pourquoi le timbre-poste de 25 centimes bleu de l'empire est-il si rare?* 23.  
 Prince-Edouard, 42.  
 Principautés danubiennes, 17, 42, 50.  
 Prusse, 2, 26.  
*Quel est l'inventeur du timbre-poste*, 20.  
*Quelques détails sur les postes et les timbres du Royaume Hawaïen*, 68.  
*Renseignements sur quelques timbres de Maurice*, 12.  
 République de San Marino, 42.  
*Revue des timbres de la Guyane anglaise*, 76.  
 Russie, 2, 41, 66.  
 Sainte-Lucie, 10, 19.  
 Sanghaï, 3, 83.  
 Santo Tomas la Guiara, 10.  
 Saxe, 42, 50, 58, 90.  
 Schleswig, 82.  
 Schleswig-Holstein, 18, 41, 67, 74.  
*Suite de l'histoire de quatre points*, 43.  
*Sur les soi-disant timbres de Gibraltar*, 80.  
*Timbres administratifs d'Italie*, 27.  
 Tour et Taxis, 10, 19, 50, 58, 67, 74, 82, 83, 90.  
 Turquie, 2, 9.  
*Une bonne trouvaille*, 56.  
*Une dangereux contrefaçon*, 11.  
*Une foule de coups d'épée dans l'eau*, 86.  
*Une histoire ténébreuse*, 62.  
*Un timbre problématique*, 48.  
 Uruguay, 81, 91. 93 44  
 Van Couver, 66, 82.  
 Vandiemen, 51.  
 Victoria, 33, 41, 58.  
 Wurtemberg, 33, 42, 50.

#### ERRATA.

Page 10, 2<sup>me</sup> colonne, 26<sup>me</sup> ligne, lisez : M. E. R. s'est trompé en disant qu'il y avait, *pour les timbres de Neufchatel*, autant de types, etc., etc., au lieu de : en disant qu'il y avait autant de types, etc.

Page 11, 1<sup>re</sup> colonne, 9<sup>me</sup> ligne, il faut : 25 lignes et non 25.

Page 25, 2<sup>me</sup> colonne, 17<sup>me</sup> ligne, il faut : 2 sgr. bleu et non 1 sgr. bleu.

Page 27, 2<sup>me</sup> colonne, 28<sup>me</sup> ligne, il faut : 2 reales vert-foncé et non 1 reales.

Page 44, 1<sup>re</sup> colonne, 51<sup>me</sup> ligne, lisez : un abonnement d'environ fr. 10-50 par mois, au lieu de : l'an.

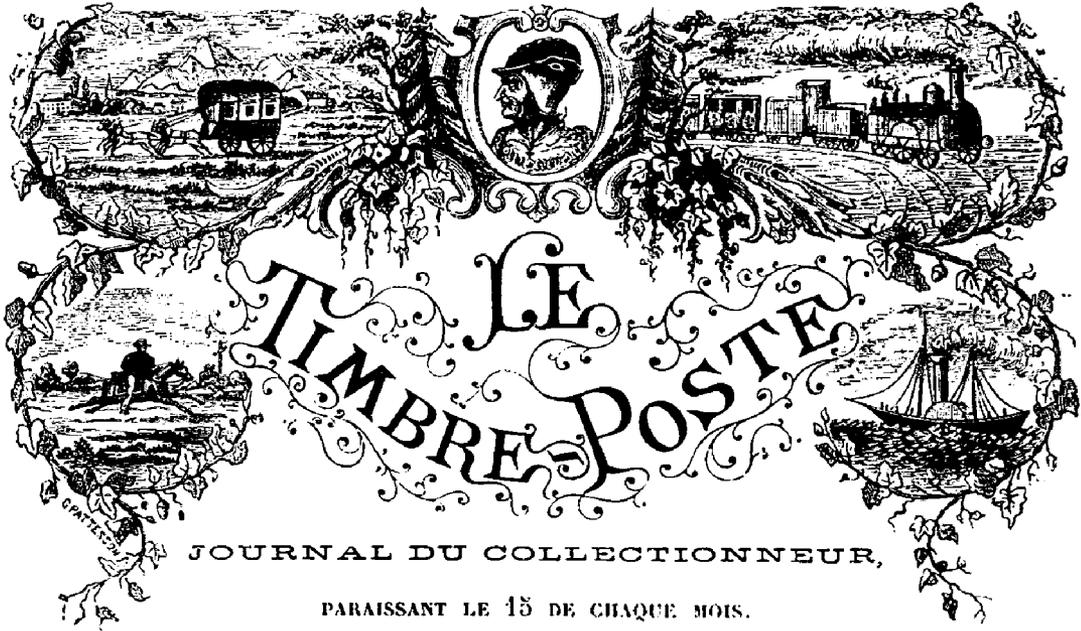
Page 74, au bas de la 1<sup>re</sup> colonne, l'inscription : *Certificacion Sin contenido* (assurance sans contenu), regarde le 25 centavos seulement ; quant au 50 centavos, il porte : *Certificacion con contenido* (assurance avec contenu).

Page 85, au bas de la 1<sup>re</sup> colonne, lisez : à l'établissement de M. Naumann et à celui de M. Dordorf, au lieu de : à l'établissement de MM. Haumann et Dordorf.



Nous appelons l'attention des amateurs de belles gravures, sur la magnifique lithographie que nous avons éditée. Elle représente : *Un bat à Gøds* (Zélande); dessin de M. Gerlier, d'après le tableau de M. Ad. Dillens. Dimensions : 41 centimètres de haut sur 31 de large.

*Prix : 5 francs.*



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE ET ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . .	4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :

BRESIL, CANADA, ÉTATS PONTI-	
FICAX, GRÈCE ET MALTE . . . . .	5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SUÈDE ET RUSSIE . . . . .	8-40

CHRONIQUE.



Il ne manque plus à l'Espagne qu'un timbre à relief et elle aura épuisé tous les genres possibles de timbres-poste, sans avoir rencontré jusqu'ici un type acceptable. Elle a émis successivement des timbres avec armoiries, une infinité d'autres avec des effigies dont pas deux ne se ressemblent; elle en a aussi de dorés et de bronzés; enfin aujourd'hui nous recevons la série des timbres de 1865, parmi lesquels il s'en trouve : d'une seule nuance, de deux nuances, de dentelé et de non-dentelés. Les collectionneurs de la catégorie de notre ami Galimard ne se plaindront pas.

Le type d'aujourd'hui est rect. typ. coul. fond blanc. Dans un ovale, effigie de la Reine tournée vers la gauche. Au haut, l'inscription : *Espana*; au bas : *Correos*. Dans l'angle supérieur de gauche, le lion, armoiries de Léon; dans celui de droite, la tour, de Castille; dans l'angle inférieur de gauche,

le chiffre de la valeur; dans celui de droite, l'initiale C<sup>s</sup> ou R<sup>s</sup> suivant que ce sont des réaux ou des cuartos. Des deux côtés de l'ovale, la grenade héraldique de Grenade; et dans les quatre angles, la fleur-de-lys, de France.

Il en existe les valeurs suivantes : 2 cuartos, carmin; 4 c., bleu; 12 c., bleu et rose; 19 c. brun et rose; 1 real, vert et 2 reales, violet. Ce n'est pas encore la plus grande intelligence qui a présidé à la création de ces nouvelles vignettes, non plus qu'à toutes celles qui les ont précédées. Ainsi le 4 cuartos seul, est dentelé, et les nuances, dans certaines valeurs, sont si malheureusement assorties, qu'à la lumière il ne peut manquer d'y avoir confusion. Nous citerons comme présentant cet inconvénient, les 2 c. et 2 reales. On sait que pareille chose s'est produite l'année dernière.

A propos de la fréquence des changements de type en Espagne, un timbréman émet cette réflexion pleine de sens : qu'ils ne doivent pas laisser que de coûter cher au budget; mais qui nous dit que l'administration n'y trouve pas au contraire une

source nouvelle de revenus. Ce qui nous paraît incontestable, c'est que ces petites effigies se placent avec beaucoup plus de facilité que les obligations des emprunts espagnols.



*Russie.* Manquant de renseignements certains, nous nous étions abstenus jusqu'ici de signaler l'existence d'un timbre bleu de 6 kop. émis en août dernier par une compagnie russe de navigation et de commerce.

Ces timbres sont fabriqués à Saint-Pétersbourg sous la surveillance du gouvernement et remis par l'administration impériale des postes à la compagnie. Ils servent à l'affranchissement des imprimés sous bandes et des paquets expédiés par la Compagnie susdite, qui dessert les ports suivants : *Olessa, Constantinople, Alexandrie, Syra, Malte, Messine, Trébizonde, Tiflis et Oukum Kalé* Ces timbres ne peuvent servir à l'affranchissement des lettres.

L'inscription signifie : Timbre poste de 6 kopeks pour les envois du Levant.

*Danemark.* Un obligé anonyme nous envoie un timbre d'enveloppe qui serait émis depuis le 1 janvier 1865. Nous n'en connaissons encore qu'une valeur : un 4 sh., vermillon. Ovale, relief, fond coul. La couronne, et au-dessous, l'épée et le sceptre croisés. Inscription occupant toute la moitié supérieure de l'ovale : KGL. POST FRM. Au bas, dans un petit ovale, le chiffre de la valeur. Estampille à droite. L'enveloppe porte à la partie dite : la patte, une couronne en filagramme.

*Bavière.* On nous annonce un changement de type très-prochain....., pour novembre. Le nouveau modèle serait aux armoiries et de dessin différent à chacune des 3 valeurs.

*Prusse.* Un 3 pfennige, noir, semblable pour le dessin aux 4 et 6 pfennige actuels, paraîtrait incessamment.

Les timbres de télégraphe seront livrés au public en mars. Nous avons donné dans le numéro de juillet dernier, les valeurs projetées dans l'origine. Ce sont : 8, 10, 12 et 15 silbergroschen.

*Hambourg.* Le 7 sch. jaune sera sous peu remplacé par un lilas.

*Grèce.* On grave en ce moment à Munich un timbre à l'effigie de George I<sup>er</sup> et destiné à ce pays.

*Italie.* On nous annonce pour prochainement un 2 centimes, qui aura les mêmes dispositions que le 1 cent. actuel. Il est réclamé par les éditeurs et les commerçants. Le 20 cent. dont nous avons parlé le mois dernier, est en circulation ; il porte la valeur dans les angles du bas, comme nous l'avions indiqué pour ceux du haut.

L'article sur le *periodici* et le *Segna Tassa* n'a pu trouver place dans ce numéro ; il paraîtra dans celui de février.

*Turquie.* Les nouveaux timbres attendus si longtemps paraîtront dans un mois.



*Guyane anglaise.* Voici le type dont parlait notre correspondant dans notre précédent numéro. Il est antérieur au timbre oblong de 1850. On en connaît trois valeurs : 4 cents, jaune ; 8 cents, rouge et 12 cents, bleu. Imp. noire,

papier de couleur.

Comme on le voit, il est d'une simplicité toute primitive. Sans doute ignorait-on alors dans cette colonie l'usage du compas, car la circonférence semble tracée à la main ; c'était probablement pour obvier au danger d'une contrefaçon trop facile que chaque timbre devait porter une signature, nous présumons, celle du directeur. La même particularité se remarque aux timbres de journaux. On a néanmoins, du premier type, des exemplaires non-contresignés ; ceux-ci seraient-ils de date antérieure, la nécessité de la signature n'ayant été reconnue que plus tard ? Nous espérons être fixé à cet égard avant peu de temps. Nonobstant cette précaution, ces timbres ne tardèrent pas à être remplacés.



*Chine.* Une compagnie de navigation à vapeur vient d'émettre des timbres-poste pour le service entre Shanghai, Amoy, Ningpo et Hong-Kong. Deux valeurs : 5 cents, vermillon et 10 cents, jaune.

*France.* On y avait projeté jadis des enveloppes, mais un graveur parisien ayant soumis à l'administration une enveloppe reproduite par la galvanoplastie avec une telle perfection qu'on ne distinguait pas la copie de l'original, le projet fut abandonné. Il doit avoir été repris, si nous en croyons les lignes suivantes, extraites d'un journal du midi :

« Une prochaine amélioration dans le service des postes est à l'étude, et sa réalisation sera vivement accueillie par le public.

« Nous voulons parler de l'enveloppe affranchie, dont la poste se fera marchande, comme elle l'était jusqu'à présent des simples timbres-poste, sous la simple condition d'une remise de 1 pour 100 à ses soumissionnaires *postiers*, marchands de tabacs ou épiciers, au lieu de l'ancienne remise de 2 pour 100, qui était déjà bien minime.

« Cette création d'enveloppes gommées revêtues d'un timbre affranchissant de tous les prix, ne pourra qu'accroître la consommation des timbres-poste qui s'élève, cette année, au chiffre très-concluante de 52,700,000 et sera le digne complément de cette innovation qui devait, disait-on, nuire à la correspondance, qui a été, au contraire, quadruplée. »

La même question s'étudiant en ce moment chez nous, nous l'avons examinée sous toutes ses faces dans un article que l'on verra plus loin.

*Espagne.* Au moment de mettre sous presse, nous recevons les timbres de télégraphe pour l'année 1865.

Rect., typ., imp. coul. Médaillon, buste (de la reine peut-être), tourné vers la gauche et drapé à l'antique. Diadème ; 1 real, bleu sur lilas ; 4 R., noir sur vert ; 16 R., carmin sur paille ; 20 R., carmin sur rose. Aux trois premiers, à la partie supérieure de l'ovale, l'inscription : *Telegrafos* ; au bas, le millésime. Le 20 R. porte l'inscription : *Cert. Tel.*

## LES BOURIQUES DE 1728

### ET LA TÉLÉGRAPHIE DE 1865.

Nous extrayons d'un recueil qui a été publié à Paris, en 1730, sur le service des postes, une ordonnance fort curieuse par son style et au point de vue des besoins de l'époque :

#### « Ordonnance du 8 novembre 1728.

« André Hercules, cardinal de Fleury, ministre d'État, grand aumônier de la Reyne, grand maître et surintendant général des courriers, postes et relais de France.

« Sur ce qui Nous a été représenté, que nonobstant les ordres réitérés aux Maîtres de Postes établis sur la route d'Aix à Nice, chargés de la conduite de la malle ordinaire contenant les paquets de lettres, de la mener avec toute la diligence requise d'une poste à l'autre  
« les dits Maîtres de Postes par un abus punissable, négligeant leur devoir à cet égard ; bien loin d'exécuter l'ordonnance du 20 octobre 1717, ainsi qu'ils y sont obligés, se sont relâchés depuis quelque temps jusqu'à ne plus faire ce service par eux-même, et ont la témérité de confier la dite malle à des mulletiers, ou à leur défaut à des enfans qui conduisent des Bouriques, ce qui cause des retardemens excessifs, et expose les dépêches du Roy et du Public à être égarées ou perduës ; à quoy étant nécessaire de pourvoir au plustôt en confirment la susdite ordonnance.  
« Nous avons ordonné et ordonnons, etc. »

Nous ne saurions affirmer que MM. les maîtres de poste aient mis plus d'empressement à se conformer aux prescriptions de l'ordonnance de 1728 qu'à celle de 1717 ; à coup sûr la malle qui mettait de quinze jours à trois semaines pour se rendre d'Aix à Nice, avait grand besoin de stimulant.

Que de progrès depuis cette époque relativement peu éloignée encore ?

Les bouriques qui provoquaient à juste titre les sévérités du surintendant des postes, ont fait place à des mulets, puis à des chevaux que la vapeur est venue mettre en fourrière pour être distancée ensuite par un propulseur bien autrement puissant et qui n'a pourtant pas ôté le dernier mot à la science.

Toujours est-il que les bouriques de 1728, mettaient plus de temps à courir une poste que la correspondance n'en met aujourd'hui d'Aix à Nice ; en quelques minutes elle parcourt un trajet qu'il y a 136 ans exigeait de quinze à vingt-cinq jours.

DE RIVES DE SEINE.

## DES LETTRES CHARGÉES EN BELGIQUE.

Il sera dit que l'administration des postes de notre chère Belgique aura le privilège d'occuper à elle seule presque tout un n° du *Timbre-Poste*. Elle vient de modifier le régime des lettres chargées, qui désormais devront être scellées de 5 cachets de cire, au lieu de 2, 3 et 5, qu'elles pouvaient porter facultativement jadis. On justifie cette mesure insolite en disant qu'elle est prise dans l'intérêt du public : cela ne pouvait manquer. Le résultat le plus clair de cette disposition, si injurieuse pour tout le personnel des postes, sera de doubler le prix de l'affranchissement. En effet, avec les valeurs que contiennent ces sortes de missives, le corps de la lettre, l'enveloppe, plus les deux cachets d'autrefois, c'était tout une étude que de ne pas dépasser le poids réglementaire de 7 1/2 grammes ; grâce aux cinq cachets, à moins de prodiges d'habileté, on est certain de le dépasser chaque fois. Il est vrai que ces lettres ne seront pas plus garanties qu'auparavant, attendu que violer trois cachets de plus ne constitue pas une difficulté pour celui qui vient d'en violer deux.

L'administration ne comprend donc pas que la garantie doit être plus morale que matérielle et que le faible cordon entourant, en Angleterre, les lettres recommandées, les protège plus efficacement que les kilogrammes de résine rouge dont on nous force à surecharger les nôtres.

Ce qui nous fait surtout regretter la nouvelle mesure, c'est que nous y entrevoyons tout un monde de vexations : ou la cire ne sera pas assez fine, ou les cachets n'auront pas la même teinte, ou les empreintes ne seront pas assez nettes. Bref, connaissant l'esprit étroit, chicanier et ergoteur de ces messieurs, nous n'envisageons plus qu'avec terreur l'instant où il nous faudra recourir à leur ministère.

Au reste, voici un échantillon tout récent, de leur aménité, — c'est justement à propos de lettre chargée. L'autre jour, ignorant le nouvel ukase, nous présentons une lettre n'ayant que les deux cachets accoutumés. Le préposé la refuse et ajoute, avec une satisfaction plus visible qu'obligeante : « Vous n'avez donc pas lu l'*Étoile belge* ? » Pour l'instruction de nos lecteurs étrangers, ils sauront que l'*Étoile* est un journal quotidien, dénué de caractère officiel ou officieux.

Il se peut que nous nous fassions une très-fausse idée des obligations respectives des employés et du public ; mais nous sommes encore imbu de ce préjugé : que les premiers devraient faciliter au second l'accomplissement des formalités voulues et non de jouir de son inexpérience. Les rapports forcés qu'ils ont continuellement ensemble y ga-

neraient de part et d'autre en urbanité et en courtoisie.

Qu'on n'aille pas interpréter cependant nos petites observations d'une façon trop absolue : il est bien des cas où l'administration ne saurait se montrer trop rigide. Pour preuve, voici un petit fait qui nous est encore personnel et que nous relatons par esprit de justice et d'impartialité.

Nous commettons, il y a peu de jours, l'inqualifiable étourderie de présenter une lettre ne portant que cette inscription : M. X..., telle profession, Cité La Valette, Malte. Évidemment, l'adresse était incomplète. Par bonheur, nous avions affaire à un jeune monsieur qui ne plaisante pas avec la géographie (nous le soupçonnons membre de l'Académie des sciences). « Malte, dit-il, quel Malte ? » Cette indication est insuffisante. « Nous le remercions avec effusion ; et après nous être assuré dans un bon dictionnaire géographique qu'il n'y a qu'un seul Malte au monde, nous ajoutons sur l'adresse : « Possession anglaise, mer méditerranée, sud-ouest de la Sicile, à tant de kilomètres de la côte d'Afrique. » Cette fois il daigne accepter, en nous faisant toutefois remarquer que, par pure considération pour nous, il n'exigeait pas la latitude et la longitude.

## DE M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ET DE SES GRACIEUSÉTÉS ENVERS NOS ARTISTES.

C'est à nos grands confrères de la presse et au public belge en général que nous adressons ces lignes. Que tous ceux de nos concitoyens ayant quelque atome de point d'honneur national, les lisent : nous sommes persuadé qu'ils partageront le sentiment de légitime dépit qui nous les inspire.

Et d'abord, afin d'éviter le reproche de donner au fait qui nous occupe des proportions exagérées, nous dirons qu'il ne s'agit ici de rien de compromettant pour la sûreté de l'État. Il ne s'agit que d'un simple timbre-poste, question futile en apparence, mais qui touche néanmoins à l'un des intérêts les plus chers de notre pays : à notre renom artistique.

Nous avons commencé par en appeler à nos grands confrères de la presse ; peut-être se rappelleront-ils avoir enregistré, il y a quelques mois, l'annonce et les conditions d'un concours ouvert par le gouvernement pour l'obtention d'un nouveau type de timbre-poste. *Cinq mille francs* (5,000 fr.)

étaient le prix destiné au lauréat. La somme est belle, on en conviendra, et prouve déjà l'importance attachée aujourd'hui à la gravure d'un timbre-poste. Or, pour des raisons que nous détaillerons plus loin, le concours n'a pas abouti et a été déclaré nul. Dans cette occurrence, que restait-il à faire? De deux choses l'une : ouvrir un nouveau concours, qui aurait produit une seconde fois des résultats négatifs, ou s'adresser à l'un de nos bons graveurs dont la réputation est faite, et lui confier le travail. Ce dernier parti était d'autant le meilleur, qu'il est, ainsi que nous tâcherons de l'établir plus loin, le seul dont l'expérience nous apprenne qu'il faille attendre des résultats. M. le ministre des travaux publics n'a pris aucun des deux partis : *Il a commandé un type en Angleterre!* C'est-à-dire que pas un seul de nos graveurs, ni tel, ni tel, ni tel, dont nous pourrions citer les œuvres et le nom, ne lui ont paru présenter des garanties suffisantes de talent pour nous donner une bonne effigie du Roi! — Voilà l'opinion flatteuse que M. le ministre a de nos artistes! — Certes, il ne faut pas outrer les meilleures choses, même l'amour-propre national, dont l'excès, chez les petits peuples surtout, conduit droit au ridicule. Il faut savoir se dégager de cet esprit de clocher, de cet engouement de terroir qui répudient les innovations, les perfectionnements, les progrès, dès qu'ils ont pris naissance par delà la frontière. Il est d'un gouvernement éclairé d'emprunter à chaque peuple tel progrès dans lequel il aurait devancé les autres. Mais chercher à l'étranger ce que nous pouvons faire aussi bien et mieux, c'est donner un brevet d'incapacité, jeter une insulte gratuite à tout une pléiade d'artistes, dont plusieurs passent à bon droit pour des maîtres en leur art.

Nous eussions compris le gouvernement faisant confectionner en Angleterre un nouveau modèle de locomotive ou quelque autre de ces monstres de la mécanique moderne, comme en invente tous les jours la Grande-Bretagne; mais nous contestons formellement à ce pays toute suprématie artistique. Aussi ne chercherons-nous pas à dissimuler l'humiliation que nous avons ressentie en apprenant que le haut fonctionnaire commis par la nation à la garde de ses intérêts matériels et moraux, avait eu recours à l'étranger,

précisément pour reproduire l'image du Souverain. Il faut qu'aux yeux de M. le ministre et de son secrétaire général — car c'est à eux deux qu'ils ont arrangé toute cette affaire — il faut qu'à leurs yeux notre niveau artistique se soit bien abaissé. Heureusement pour le pays, la phalange d'artistes que nous possédons, et les œuvres marquantes qu'ils ont produites sont de nature à nous rassurer à ce sujet. Et si la malencontreuse décision du ministre est désobligeante pour eux, elle n'est réellement nuisible qu'à lui-même, puisqu'elle aura mis en relief, son peu de connaissance, ou pis encore, son dédain des ressources artistiques de la nation.

A propos de cette vignette, nous apprenons que M. Delarue, de Londres, qui en est chargé, est venu à Bruxelles prier un de nos graveurs de retoucher le coin, disant que, étant Belge et connaissant mieux le Roi, « il atteindrait plus sûrement la ressemblance. » — Nous tenons ces détails de très-bonne source.

Sans rien préjuger du mérite de notre futur timbre, on nous permettra d'observer que MM. Delarue ont toutes les facilités désirables sous le rapport du temps : ils prennent à peu près celui qu'ils veulent. Ils nous laissent espérer que leur travail sera terminé vers le mois de juillet prochain, mais sans garantie, toutefois. Soyons accommodant, donnons leur jusque septembre, puis trois mois pour l'impression; nous pouvons donc, s'il ne survient rien de fâcheux, compter sur nos timbres pour l'an de grâce 1866.

## LES ENVELOPPES TIMBRÉES

### SONT-ELLES RÉELLEMENT UTILES ?

Question que nous nous sommes posée, en apprenant que la Belgique et la France se disposaient à introduire chez elles ce nouveau mode d'affranchissement et que nous résolvons négativement.

Ces enveloppes offriront, à notre avis, une foule de petits inconvénients mal compensés par quelques avantages problématiques. Leur défaut capital sera d'être onéreuses, ou pour le gouvernement,

ou pour le public, selon qu'elles seront payées par l'un ou par l'autre. Si l'État ne les fait pas payer, c'est une perte sèche pour le Trésor. Dans le cas contraire, le public leur préférera toujours ses enveloppes à lui, qui ont la dimension, l'épaisseur et le poids assortis au format de son papier. De ce côté donc, leur avantage se réduit à zéro.

Elles auront encore un désavantage marqué, comparativement aux timbres adhésifs, en ce sens que l'on peut appliquer deux, trois ou quatre timbres et plus, sur une lettre, afin de parfaire l'affranchissement, tandis qu'ayant à affranchir une lettre de 20 centimes, et n'ayant sous la main que des enveloppes de 40, on ne saurait les employer; à moins que... Oui, mais si l'on permet de découper les enveloppes pour en appliquer le timbre sur une autre — ce qui ne serait que juste, le timbre représentant le prix d'un port payé d'avance, — on perd la valeur de l'enveloppe mutilée. Si, au contraire, à l'exemple du Hanovre et du Brunswick, on défend de les découper: sans préjudice de l'inconvénient que nous venons de faire ressortir, on sera à chaque instant exposé à perdre la valeur du timbre si, par inadvertance, l'enveloppe vient à être déchirée, salie, ou qu'il faille la rouvrir, ce qui se présente fréquemment.

La nouveauté contre laquelle nous nous élevons a été relatée dans tous les journaux quotidiens, dits: « sérieux, » qui se sont extasiés à l'envi sur « cette heureuse innovation, attendue depuis longtemps. » Elle est appréciée d'une manière toute différente dans une autre feuille, qui a autant d'esprit que de bonsens, et de bon sens que son illustre patron « *Sancho*. » Nous sommes heureux que notre manière de voir concorde avec la sienne et qu'elles tendent toutes deux au rejet de cette fantaisie administrative dont le trésor est, sans nul doute, destiné à payer les frais. A notre avis, le gouvernement agirait sagement en s'épargnant la dépense de quelques milliers d'enveloppes, à moins qu'il n'ait compté sur les collectionneurs. Nous aimons à croire qu'il laissera cette belle spéculation au prince de Tour et Taxis et autres *potentats* d'Allemagne, pour qui les collectionneurs sont devenus des espèces de poules aux œufs d'or.

## ART ET MÉTIER.



Le fameux concours institué par notre gouvernement et sur lequel il pouvait, selon lui, fonder de si légitimes espérances, a complètement avorté, ou, pour être plus exact, il n'a pas eu lieu; et cela par suite du plus singulier malentendu qui se puisse voir. On avait convoqué en loge le ban et l'arrière ban des graveurs du pays et de l'étranger. Or, il y a, chacun sait, graveur et graveur, comme il y a peintre et peintre. Une foule de nuances séparent le peintre *artiste* du peintre *en bâtiment*, bien qu'ils employent très-souvent les mêmes couleurs. En gravure, c'est la même chose: on a les simples graveurs sur métaux, qui font de l'industrie, et les graveurs artistes. Inutile de dire que dans l'esprit du gouvernement, comme suivant le simple bon sens, c'est à ces derniers qu'il était fait appel. Le malentendu a été que les véritables artistes, à une ou deux exceptions près, se sont abstenus comme un seul homme et que les honnêtes industriels ayant la spécialité des plaques de porte, des timbres secs et humides, ont concouru avec un courage dont nous admirons la naïve candeur. Ce qu'ils ont produit, nos lecteurs le devinent. Quant à nous, qui avons eu la faveur insigne de voir réunies toutes ces burlesques vignettes, n'étaient les inscriptions *Belgique* et *Postes*, nous nous serions demandé si le Roi était devenu président de la république de Corrientes.

Un seul type méritait attention. Il émane d'un artiste qui a ménagé ses moyens, ce qui n'empêche pas son œuvre, faite pour ainsi dire haut la main, de porter l'empreinte irrécusable du talent.



Ayant réussi à nous procurer des exemplaires de chacun de ces types, nous en mettrons les fac simile sous les yeux de nos lecteurs, mais trois à la fois, pas davantage, par mesure de prudence. Ces choses-là s'adminis-

trent comme les médicaments toxicologiques, par doses infinitésimales.—D'ailleurs, l'effigie du Souverain exige des égards. (A continuer.)

### POURQUOI LE CONCOURS N'A PAS ABOUTI.

C'est ce que le gouvernement a dû se demander. Et de fait, à n'examiner les choses que superficiellement, il y aurait lieu d'en être surpris. L'administration avait fait les choses largement, nous nous plaignons à le reconnaître : 5,000 francs pour une vignette de 4 centimètres carrés : les plus exigeants devaient se montrer satisfaits. Bien des tableaux de maîtres ne se sont pas payés aussi cher. D'un autre côté, le concours n'était pas restreint à nos seuls artistes nationaux : ceux de toute l'Europe y étaient conviés ; on avait fait appel, par la voie de la publicité, à tous les talents. Comment se fait-il que, malgré toutes ces dispositions des plus libérales, on ait abouti à un résultat frisant la mystification ? Nous répondrons par une question. Nous citera-t-on un chef-d'œuvre quelconque obtenu au moyen du concours ? Non ; parce que le concours est une erreur, une erreur respectable en ce qu'elle a pour but d'écarter le favoritisme en fournissant aux talents inconnus, aux artistes ignorés le moyen de se faire jour ; mais ce n'est, néanmoins, qu'une erreur. Mille preuves, si nous le voulions, viendraient appuyer notre dire. Nous n'en citerons que deux, toutes récentes : l'une en Belgique, l'autre en France.

Il y a deux ou trois ans, on mit au concours, à Bruxelles, un plan pour l'érection d'un nouveau palais de justice ; à la même époque on demandait aux architectes français un nouvel opéra pour la ville de Paris. Un palais de justice et une salle d'opéra, deux genres de monuments qui, par leur grandeur et leur caractère, sont bien faits pour inspirer l'artiste. Il n'en est résulté qu'une quantité innombrable de plans, où dominait le fantastique ; des créations impossibles, une débauche architecturale à faire prendre en horreur pour jamais les palais, les colonnes, les portiques et tout l'art de Vignole. Chez nous, le gouvernement dut prendre sur lui de s'adresser directement à un architecte en renom. Nous croyons qu'à Paris on a fait de même.

La raison de ces résultats si opposés à ceux que l'on se propose d'atteindre, est des plus simples : c'est que les vrais, les grands artistes ne concourent pas. En les invitant à entrer en lice, même sous le voile de l'anonyme, on a compté sans leur amour-propre et leur intérêt : mobiles dont ils n'ont pas que le germe, surtout du premier, qu'on le sache. Croit-on que l'artiste de talent et de nom soit soucieux d'entrer en lutte avec

M. X... ou M. Z..., au risque, non de compromettre sa réputation, puisqu'il peut prendre un pseudonyme, mais ce qui ne lui est pas moins pénible, de devoir s'avouer à lui-même son infériorité ? Ce serait le connaître bien mal. Règle générale, il évite les parallèles et n'aime ni à donner, ni à acquérir la mesure trop exacte de son talent.

Son intérêt est la seconde raison qui l'empêchera toujours de se mêler à la foule des concurrents.

En effet, dans un concours du genre de celui-ci, il y a beaucoup d'appelés, mais un seul élu ; un seul qui, outre l'honneur de la victoire, remportera la récompense y attachée. Et si parmi les œuvres qui ont pris part à la lutte il s'en trouve qui suivent de très-près, pour le mérite, l'œuvre couronnée, leurs auteurs n'ont droit à aucun dédommagement pour le temps perdu, le talent dépensé dans un travail tout spécial que, en dehors du concours, ils ne trouveront plus à placer. Des graveurs nous ont dit que l'exécution d'un timbre, comme celui de Belgique actuel, exigeait plusieurs mois ; on avouera que l'artiste sérieux, connaissant sa valeur, y regardera à deux fois avant de s'engager dans une entreprise de laquelle il a si peu de chance de retirer honneur ou profit. Et à dire les choses telles que nous les sentons, nous déclarons, pour notre part, que si nous étions peintre, architecte ou graveur, ces professions étant heureusement de nos jours, et malgré les tendances matérielles dont on se plaît à accuser notre époque, assez productives, nous préférons le certain à l'incertain et abandonnerions les concours et leurs déceptions aux fruits secs qui englobent toutes les branches des arts.

### LA SANITARY FAIR

OU FOIRE DE CHARITÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Sous ce nom s'est organisée, dans diverses villes des États-Unis, une foire dont les bénéfices sont appliqués au soulagement des soldats blessés ou mutilés par la guerre, ainsi qu'à ceux tombés au pouvoir des confédérés. On a vu souvent, en Europe, de ces bazars tenus par les dames de l'aristocratie et des classes aisées, désireuses de contribuer au soulagement des classes pauvres. Elles apportent, dans leur commerce improvisé, toute la finesse de la femme, toute l'habileté et la persuasion de la marchande, rehaussées par la noblesse du motif. On dit qu'elles y mêlent un peu de coquetterie et que les plus jolies font le plus d'affaires. Mais quel censeur si morose oserait y trouver à redire ? C'est plaisir à les voir, mues par la cha-

rité, dérogeant un instant à la réserve habituelle de leur sexe et de leur position sociale, déployer devant un acheteur, avare par sa nature, toutes les séductions de leur dialectique perfide ! Si vous les en croyez, — et l'on finit toujours par les croire, — depuis le moindre quolifichet jusqu'aux objets de la plus grande valeur, tout est vendu au tiers du prix réel, ce qui ne les empêche pas d'exalter votre charité et de vous promettre les bénédictions de leurs protégés. Pour nous, nous ne connaissons pas de plus charmante façon de faire le bien. Le mérite de l'aumône réside moins dans l'importance du don que dans sa forme et les sentiments de cordialité chrétienne qui doivent l'accompagner et la faire, pour ainsi dire, accepter. Les libéralités de l'opulence revêtent souvent je ne sais quelle morgue et quelle froideur, rappellent sans cesse au malheureux l'immensité de la distance qui le sépare des heureux du siècle, lors même que ceux-ci daignent penser à lui. Qu'elle est plus belle et plus délicate la charité de ces femmes qui se font marchandes d'un jour, sortent du milieu tout capitonné de bonheur où elles vivent, pour s'initier volontairement à cette vie de travail et d'activité, que l'on nomme le commerce ! Et quand elles n'y apprendraient que cette grande loi de la solidarité des hommes et la connaissance des difficultés de la vie, qu'il faudrait déjà s'applaudir de cette ingénieuse mode de faire le bien.

Pour ce qui regarde les Américaines qui tiennent les foires de charité, la bienfaisance leur a inspiré un moyen tout nouveau de se créer de la marchandise et de battre monnaie au profit des soldats blessés et malades. Elles vous délivrent des timbres-poste fictifs, portant des valeurs imaginaires : 10, 20 ou 30 cents. L'acheteur choisit suivant sa générosité, on applique le timbre sur une enveloppe, on met lestement le nom et l'adresse du bienfaisant acheteur et le tour est fait. Voilà toute l'histoire de ces *Sanitary fair Stamps*, qui ont pendant quelque temps interloqué les collectionneurs européens. Ces foires se tiennent dans diverses villes et il est à remarquer que toutes les marchandes se sont entendues afin d'adopter un timbre uniforme.

Nous connaissons celui d'Albany et de Philadelphie.

Dans la première de ces deux villes, il a été émis

deux types successifs. Le premier, qui était tiré en noir et en rose sur blanc, était entouré d'un double filet pour tout ornement. Au haut, les inscriptions : *Bazaar post office*; au bas : *Ten cents*. Au milieu, une aigle au repos. Par malheur, cette aigle n'avait de l'oiseau de Jupiter que le nom : sa piètre silhouette rappelait trop le corbeau ou le geai, et le timbre fut bientôt remplacé par le second type. Celui-ci est d'un dessin plus soigné. Un mince filet grec l'entoure ; les inscriptions sont les mêmes. Au milieu, l'aigle américaine, tenant une branche de laurier dans ses serres, paraît s'élançer sur une proie.



A Philadelphie on a créé le type ci-contre; trois valeurs : 10 cents, bleu; 20 cents, vert; 30 cents, noir. Rect. 2 cent. sur 3. Au milieu, dans une circonférence d'environ 11/2 cent. de diamètre, l'aigle américaine, tenant dans ses serres

des flèches ou des foudres et une branche de laurier. Au fond, les drapeaux de l'Union; au-dessus de l'aigle, le ciel parsemé des étoiles héraldiques et presque au bord de la circonférence, l'inscription : *E pluribus unum*. « Un seul dans plusieurs », c'est-à-dire un État composé de divers États. Dans les deux angles supérieurs, l'écusson, la pointe en haut. Entre eux, plusieurs banderolles aux inscriptions : *Great central fair postage Stamp*; ten, twenty ou thirty (10, 20, 30) cents. Sous la circonférence, au milieu, l'écusson et des deux côtés, le chiffre de la valeur, entouré de banderolles portant : U. S. Sanitary commission. Dentelé et gravé sur acier.

Ce timbre est magnifique d'exécution. Rien de belliqueux comme l'aigle; il nous semble entendre son rugissement. Elle va fondre sur l'ennemi, les drapeaux abaissent la pointe de leurs hampes vers le même côté.

Cette vignette, c'est la propagande de la guerre. Étrange non sens, créée en vue de soulager les victimes des combats, elle attise les passions qui en doivent faire de nouvelles.



**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE ET ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . .	4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

**Abonnement par année :**

BRESIL, CANADA, ETATS PONTI- FIQUES, GRÈCE ET MALTE . . . . .	5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SUÈDE ET RUSSIE . . . . .	8-40

**CHRONIQUE.**



*Turquie.* Les obstacles qui s'opposaient à l'émission des timbres nouveaux ont été levés, et les timbres sont en circulation depuis le 15 janvier.

Ils sont au nombre de 11, divisés en deux séries. La première, destinée à l'affranchissement (obligatoire pour les villes ayant un bureau de poste) des lettres et journaux. Elle compte 6 valeurs, savoir : 10 paras, vert ; 20 paras, jaune ; 4 piastre, lilas ; 2 piastres, bleu ; 5 piastres, carmin ; 25 piastres, vermillon. La seconde série, à l'usage exclusif de l'administration, sert à marquer la taxe des lettres non-affranchies, provenant des localités où il n'y a pas de bureau de poste. Elle compte les valeurs suivantes : 20 paras, 1, 2, 5 et 25 piastres, toutes imprimées en brun. Ces cinq derniers timbres remplacent ceux que l'on croyait généralement et à tort, réservés à la ville de Constantinople et qui ont été

employés à l'usage que nous venons d'indiquer.

Le nouveau type est beaucoup moins mauvais comme exécution et comme papier, que l'ancien. Lith. imp. coul. fond blanc. Dentelé. Rect. Deux ovales concentriques : le premier, qui fait la tangente avec les côtés du carré ; le second, plus petit, à bord perlé. Au milieu, le croissant et l'étoile. Dans les quatre angles, une petite circonférence, avec le chiffre de la valeur. Dans l'encadrement formé par les deux ovales, sont quatre inscriptions, imp. noire. Nous en donnons la traduction, mais sous toutes réserves et S. G. D. G. On ne nous en voudra pas d'ignorer le Turc. A gauche : *Ottoman* ; au haut : *Empire* ; à droite : *Postes* ; au bas, la valeur.

*Espagne.* Il paraît qu'au commencement de cette année ce pays n'avait pas encore reçu toutes les machines nécessaires à perforer ; c'est ce qui explique que le 4 c. était seul dentelé dans l'origine.

*Italie.* Le 2 cents que nous annonçons dans notre précédent numéro, paraîtra le 1<sup>er</sup> mars prochain.



**Pays-Bas.** Le 15 cents, orange, vient compléter la série des trois valeurs que ce pays a toujours eues. Il a paru le 1<sup>er</sup> janvier et n'a encore été employé que dans quelques villes.

**Sainte-Lucie.** Une série de nouvelles nuances viennent d'être substituées aux anciennes. Ce sont : noir, violet, jaune-serin et orange. Nous ne connaissons pas encore les valeurs auxquelles elles sont affectées, les Sainte-Lucie n'en ayant jamais porté d'indication.

**Norvège.** Le 2 skilling, jaune, aux armoiries de ce pays, vient d'être mis en circulation. Il ne manque donc plus pour compléter la série, que le 3 skilling.

**Tour et Taxis.** Une décision récente a arrêté la suppression prochaine des 15 et 30 kreuzer et leur remplacement par deux autres valeurs : 12 et 18 kr. On parle aussi d'émettre des enveloppes de mêmes valeurs; mais quant à ceci, rien de décidé.

**Portugal.** Il est question d'un nouveau type. Se hasarderait-on à s'écarter — en mieux, s'entend — du style en faveur depuis Dona Maria? Ce ne serait pas un mal!

**États-Unis.** Le 2 cents enveloppe, imp. noire sur papier jaune, a subi en même temps que le 3 cents dont nous avons parlé dans notre N° 24, quelques légères modifications. Le poinçon a été refait, mais moins finement gravé que l'ancien, car les filets relief et les caractères des inscriptions sont moins déliés; les lignes de l'effigie sont plus vagues. L'inscription supérieure n'est plus *U. S. postage*; c'est maintenant *U. S. post*. Les caractères sont plus grands. La hauteur du timbre n'a pas varié, mais le nouveau type est 4 1/2 millimètre plus large.

**Nouvelle Grenade.** Nous avons sous les yeux un nouveau type émis cette année et dont nous donnerons le fac-simile dans notre prochain numéro. Les armoiries de ce pays, surmontées d'une aigle aux ailes éployées, se trouvent dans un ovale avec l'inscription : *E. U. de Colombia Correos nacionales*. Nous en avons les valeurs suivantes : 5 cent., jaune; 10 cent., violet; 20 cent., bleu-foncé; 50 cent., vert. Imp. coul. sur papier blanc.

**Hong-Kong.** Le jaune problématique du 8 cents

vient d'être changé en orange et le bistre substitué à l'ancienne couleur du 96 cents.



**Santo-Thomas et la Guaira.** A la suite d'une convention conclue en novembre 1863, entre le gouvernement de Venezuela et M. Robert Todd, celui-ci émit, en juillet 1864, divers timbres-poste dont nous avons donné l'énumération

dans nos numéros de septembre et d'octobre. Ils servent à l'affranchissement des lettres et paquets envoyés par le vapeur « Robert Todd » faisant le service entre l'île de Saint-Thomas, la Guaira, Puerto Cabello et Curacao. Ce bateau fait un voyage tous les huit jours.

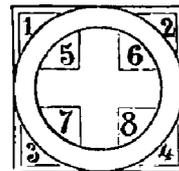
Il existe, nous dit-on, deux valeurs du type ci-contre : 1/2 real, bleu et 2 reales, orange, servant pour les correspondances par retour du bateau. Les 1/2 real, rose et 2 reales, vert, serviraient pour l'aller.

Nous avons publié dans notre numéro de janvier 1864, un article intitulé : *Étude sur les timbres Suisses de première émission* et signé E. R.

D'après une observation qui nous a été faite, nous reconnaissons que M. E. R. s'est trompé en disant qu'il y avait autant de types différents que la feuille contenait de timbres. Il n'y a eu qu'un seul et même type et conséquemment les timbres authentiques ne peuvent différer de rien entre eux.

#### LA CROIX DE SAVOIE DE NAPLES.

Il circule aujourd'hui tant de contrefaçons de ce timbre ainsi que de celui aux armoiries des Bourbons, que nous croyons bien faire de consacrer quelques mots à l'un et à l'autre.



Le premier, on le sait, est le résultat de la transformation de l'ancien 1/2 grana en 1/2 tornèse. La transformation n'a pas été radicale dès le premier instant. On n'a d'abord que modifié la valeur, en laissant les armoiries bourbonniennes, ensuite on a gratté celles-ci et on les a remplacées par la croix de Savoie. Il existait plusieurs coins de l'ancien blason; en effaçant sur chacun d'eux l'an-

cienne gravure et y substituant la nouvelle, il s'est produit quelques légères anomalies dans le genre de celles-ci.

Nous comparons deux exemplaires que nous avons eus sous les yeux.

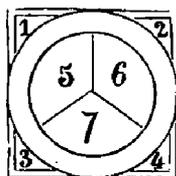
1 <sup>er</sup> type	2 <sup>me</sup> type.
N°s 1 — 25 lignes de burin	25
2 — 25	25
3 — 25	25
4 — 25	25
5 — 41	42
6 — 9	13
7 — 10	41
8 — 43	13

Comme on peut le remarquer, conformément à ce que nous disions, les parties 1 à 4 sont restées intactes; il n'y a de différences qu'aux n°s 5 à 8, partie qui a été r. faite à diverses fois. Nous entrons dans des détails si circonstanciés afin que les collectionneurs, déjà mis en défiance par les contrefaçons qui courent le monde, ne rejettent pas comme faux des timbres dont la croix leur serait un peu suspecte. Qu'ils vérifient scrupuleusement toutes les autres parties avant de se prononcer.

### UNE DANGEREUSE CONTREFAÇON.

Si des prix exorbitants impliquaient toujours l'authenticité des timbres, bien certainement le demi-tornèse, bleu, dont nous allons parler, posséderait sans conteste cette qualité *sine qua non* de la valeur, son propriétaire élevant les prétentions les plus exagérées.

L'aspect de l'exemplaire qui nous était soumis était des plus rassurants. Rien qui décelât le faux; si c'était une contrefaçon, il fallait renoncer à jamais à avoir la moindre confiance en un timbre quelconque, tant à l'œil nu elle se confondait avec l'original. Et cependant quelque chose nous disait de nous défier. Disciple de Saint-Thomas, nous ne nous sommes pas fié à nos yeux et avons appelé à notre aide le puissant concours de la lentille convexe. Au moyen de ces deux instruments d'optique, s'aidant mutuellement, comptant une à une les lignes de la gravure, ainsi que l'on compte les fils d'un tissu, nous n'avons pas tardé à reconnaître avec la dernière évidence, que nous avions sous les yeux la plus dangereuse contrefaçon que peut-être l'on ait vue.



Afin de faciliter aux lecteurs les moyens de suivre l'expérience, nous leur donnons ci-contre l'esquisse de ce timbre avec les différentes parties numérotées.

*Trinacrie.* Nombre des traits de burin comptés respectivement dans les diverses parties du timbre original et de la contrefaçon.

	Authentique.	Imitation.
N°s 1 — 25 lignes	22	22
2 — 25	22	22
3 — 25	22	22
4 — 25	23	23
5 — 27	30	30
6 — 31	26	26
7 — 49	46	46

Outre ces imperceptibilités qu'on ne peut apercevoir qu'à la loupe, on remarque encore dans l'imitation, que les quatre dernières lettres « TANA » de l'inscription « *Bollo della Posta Napoletana*, » qui se trouve dans le cercle, sont 1/2 millimètre plus grandes que les autres lettres, lesquelles dépassent déjà légèrement la taille voulue. Dans l'original, les trois dernières lettres ANA sont mal posées, ce qui les fait paraître plus grandes. Au n° 6, la jambe qui doit se trouver à un millimètre de la ligne séparant les parties 5 et 6, la touche presque. La fleur de lys du milieu de la partie 7 doit être traversée d'un petit filet dont l'imitation ne porte aucune trace. Il est encore un autre détail qui aura échappé au contrefacteur. Le timbre authentique porte dans l'encadrement, à l'angle de gauche du triangle semi-rectiligne n° 4, un tout petit G, sans doute l'initiale du graveur. Le papier diffère un peu, mais l'impression et la nuance sont imitées dans la perfection. Il va sans dire que ce timbre apocryphe est annulé: l'oblitération est assez bien simulée que pour amener des méprises.

Il est une particularité que nous avons observée dans ces timbres, qui aura échappé à plus d'un. On rencontre des Trinacries d'une égale authenticité, avec et sans initiales. C'est ainsi que nous avons réuni :

Des 1 grana avec un R renversé, près de l'angle inférieur de gauche.	
" 2 " " A dans l'encadrement de droite sous la dernière lettre de <i>Napoletana</i> .	
" 5 " " E près de l'angle inférieur de gauche.	
" 10 " " L dans l'encadrement inférieur, vers la droite.	
" 20 " " N dans l'encadrement inférieur, au milieu.	
" 50 " " G dans l'encadrement à droite presque sous le chiffre 50.	

## LE TIMBROPHILE

ET UN SOI-DISANT ESSAI DE BELGIQUE.



Dans notre numéro de novembre nous parlions de la vignette ci-contre qu'un marchand français mettait en circulation sous le titre vague « *d'essai*. » Nous disions que cet essai n'était pas sérieux, c'est-à-dire qu'il n'en était pas un. *Le Timbrophile*, réfutant notre opinion, prétend que cette vignette a été réellement proposée; il cite à l'appui la date de la lettre d'envoi, 4 octobre 1864 et la date de la réponse ministérielle, 20 octobre, informant que le concours était fermé.

D'abord *le Timbrophile* a-t-il vu ces deux lettres? Mettons qu'il les ait vues. Rien de plus facile que d'envoyer des projets au ministère et de plus ordinaire que de recevoir une réponse : ce ne sont certes pas ces deux lettres qui donneront quelque valeur à l'effigie ci-dessus. Rien de cela qui vienne infirmer notre dire sur la consistance de cet essai. Nous persistons à ne pas le prendre au sérieux, parce qu'on ne se présente pas à un concours quatre mois après sa fermeture; et puis, nous le répétons, parce que cette vignette est visiblement la copie servile d'une photographie qui se voit à toutes les vitrines et dont nous possédons un exemplaire. D'ailleurs, la première condition lorsqu'on se présente à un concours, c'est de remplir scrupuleusement les conditions du programme. Or, l'auteur de cette vignette, ne s'y est conformé en aucun point. Nous publions en ce moment le fac-similé de tous les véritables essais qui ont pris part au concours. Tous ces types sont ridicules à force d'être laids, mais au moins sont-ils strictement conformes au programme. *Le Timbrophile* veut-il que nous lui disions la vérité sur son favori. L'auteur se sera tenu ce langage : « La vogue est aux essais; j'ai ouï dire qu'on demandait un timbre-poste en Belgique, je ne connais pas le Roi Léopold, mais la photographie est là. Je m'en vais dessiner un timbre quelconque et l'envoyer. Il ne sera pas admis, cela va sans dire, mais j'aurai fait mon petit essai. Ce n'est pas plus difficile que cela. » — Ce que l'éditeur a de plus sérieusement essayé, selon-nous, c'est d'exploiter les collectionneurs.

Quant aux deux types, l'un aux armoiries et l'autre en deux couleurs, que le journal parisien range dans la même catégorie; ils n'ont pas avec le timbre ci-dessus le moindre rapport, attendu qu'ils ont été faits bien avant que l'on songeât au concours et qu'ainsi on ne saurait exiger d'eux qu'ils en remplissent les conditions.

## RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES TIMBRES

DE MAURICE.

Mon cher monsieur Moens,

Je vous envoie, sur les timbres de Maurice, les quelques détails qui suivent et qui sont, je pense, encore inédits. Je les tiens de l'administrateur des postes de Maurice, qui remplissait ces fonctions en 1857 et 1858.

A cette époque il existait, comme on sait, trois timbres : ceux à la déesse; leurs valeurs, qui n'étaient pas indiquées, étaient : 4 pence, vert; 6 pence, rouge, et 9 pence, violet.

Ce dernier timbre, ayant été émis quelque temps après les deux premiers, on en fit tirer des épreuves engris, à titre d'essai; mais cette nuance ne fut pas adoptée, et on se décida pour le violet. On ne connaît que quatre exemplaires de cette épreuve grise, dont trois se trouvent dans des collections de Londres et la quatrième dans une collection française. Cette dernière épreuve, quoique oblitérée, n'en est pas moins un essai. On mentionne quelquefois, et à tort, un 8 pence violet : ce timbre n'a jamais existé.

Il est arrivé parfois, mais très-rarement, que la désignation de la valeur fut appliquée après coup, avec un timbre humide, et ce, aux 4 et 9 pence; cela n'ôte rien à la valeur officielle du timbre. Cette inscription était appliquée à la partie supérieure et cintrée; la valeur était en toutes lettres : « Four pence, nine pence. » Cette estampille supplémentaire a été imitée, comme de raison, mais très-maladroitement; le contrefacteur la plaça horizontalement. On a même créé de cette façon des 8 pence, mais ceux-ci sont tout à fait faux.

Londres, 1<sup>er</sup> décembre 1864.

Tout à vous,

S. D.

### LES MYSTÉRIEUX TIMBRES DE GUYANE.

Depuis six semaines environ l'attention des collectionneurs était mise en éveil par l'apparition inattendue d'anciens timbres, neufs, de la Guyane anglaise. La rareté bien connue et persistante surtout, de ces types, fit qu'on n'accueillit les nouveaux venus qu'avec une défiance extrême. Étaient-ce des membres légitimes de cette famille des *Guyane* quasi-disparue et qu'un heureux hasard aurait fait découvrir entre les mains d'un détenteur ignorant ou insoucieux de leur valeur; ou n'étaient-ce que de méprisables contrefaçons, cachant leur nullité sous des apparences trompeuses? On confronta, on se livra à des examens scrupuleux, mais sans résultat concluant.

D'une part, une foule de petits riens servaient de points de repères pour établir la communauté d'origine avec les timbres authentiques; d'autres points non moins dignes de considérations, tels que l'impression, quelques détails des ornements, quelques dissemblances dans les teintes, renversaient tout l'échafaudage de raisons étayant la première hypothèse.

Nous sommes en mesure aujourd'hui d'instruire le public et de donner tous les renseignements qu'il est bon de connaître dans une question de cette importance. Ces timbres si discutés ne sont ni vrais ni faux: ce sont des réimpressions sur les anciens coins, commandées par le gouvernement de la Guyane anglaise à MM. Waterlow et Sons de Londres.

Par parenthèse, nous voudrions bien savoir comment il se fait qu'ils aient circulé en Angleterre avant de nous être venus de la Guyane. MM. Waterlow et Sons auraient-ils eu l'indélicatesse d'en distraire quelques feuilles, ou les leur a-t-on dérobés?

Les réimpressions offrent aux marchands déloyaux une occasion trop facile et trop lucrative d'exploitation, pour qu'ils la laissent échapper. Celles-ci se sont vendues en Angleterre à des prix exorbitants, de 12 à 25 shillings; nous connaissons même un amateur français qui les a payées 50 fr. pièce.

Voulant dans la mesure de nos moyens, défendre l'inexpérience des collectionneurs contre la cupidité de quelques commerçants interlopes, qui

fleurissent en majeure partie en Angleterre, nous en avons usé avec ces timbres comme avec de véritables imitations, en donnant le plus exactement possible les différences qui pourraient les faire reconnaître.

1° 1850. Oblongs, de grande dimension. Légende *Damus patimus que vicissim*.

(Il faut *petimus* et non *patimus*. Cette faute d'orthographe nous a fait croire jusqu'ici que ces timbres furent gravés à la Guyane. Il n'en est rien: ils sont dûs, eux et la faute dont ils sont enrichis, à MM. Waterlow et Sons).

1 cent. La nuance de l'original est amaranthe, celle de la réimpression, rouge-magenta. Le papier de cette dernière est plus consistant.

4 cents. Bleu-outremer beaucoup trop clair. Même différence dans le papier.

2° Timbres au millésime 1853. 1 cent. La nuance, quoiqu'un peu pâle, est assez bien rendue. Heureusement l'impression laisse beaucoup à désirer. Faite sur un mauvais transport, les ornements des angles sont à peine visibles.

4 cents. Impression encore plus défectueuse. Le transport a produit ici une différence marquée dans l'inscription *British Guiana* dont les caractères sont amincis et rapetissés. Nuance d'un bleu de ciel trop franc. Celle de l'original a un reflet verdâtre.

Les timbres primitifs n'étaient pas dentelés. On a dentelé ceux-ci, sans doute parce que le tirage et le perforage se font souvent simultanément. MM. les Anglais avaient coupé le dentelé, afin de donner à ces réimpressions un aspect plus orthodoxe.

### ART ET MÉTIER.

(Suite. — Voir le N° du 13 janvier.)



Nous continuons le défilé des grotesques figures envoyées au concours du 1<sup>er</sup> juillet 1864 et que le ministère a été obligé d'examiner gravement.

Les deux premiers émanent du même auteur, on le recon-

naît à l'effigie. Ils ne diffèrent que par les détails de l'ornementation. L'un porte dans les deux angles supérieurs les armoiries de Belgique sur blason carré; dans l'autre le blason, ainsi que les chiffres de la valeur, sont placés dans le sens des diagonales, tels que le sont les nouveaux timbres d'Espagne. Les caractères des inscriptions diffèrent aussi.



Sur le troisième, il nous est impossible de faire le plus petit commentaire. L'auteur ignore les premiers éléments de son métier. Nous ne parlerons pas de l'effigie : le dessin de la figure sortant des attributions des graveurs ordinaires sur métaux. Mais les caractères et les chiffres, dans lesquels on peut exiger de la correction, trahissent une main tout à fait inexpérimentée. — Et il s'agissait de gagner 5,000 francs !

(A continuer.)

## DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

Turin, 31 décembre 1864.

Monsieur le directeur du *Timbre-Poste*.

Accomplissant ma promesse, je viens vous entretenir quelques instants sur l'organisation actuelle des postes italiennes.

Il faut, pour être juste, savoir gré à notre Parlement d'avoir voté la loi postale du 5 mai 1862, qui, à défaut d'autre mérite, a eu celui de donner à l'Italie un système unique, au lieu des différentes administrations existant autrefois. Il faut surtout être reconnaissant au commandeur Barbavara, actuellement directeur général des postes sorti victorieux de la lutte parlementaire qu'il a eu à soutenir. Nous avions des abolitionnistes de la *privativa postale* et d'autres membres proposant des taxes moins élevées encore que celles adoptées.

Les premiers de ces opposants voulaient introduire le régime de la liberté postale existant jadis en Toscane. Le système qu'ils préconisaient avait pour partisans quelques membres des plus influents, mais dont l'opinion était justement suspectée de vues intéressées, attendu qu'ils étaient associés à l'entreprise du transport des correspondances en Toscane. Je ne discuterai certainement pas l'opportunité de la suppression de la *privativa*. En dehors de la question purement financière, il est

plus d'une raison militant en faveur du monopole gouvernemental en matière de poste. L'exemple de presque toutes les administrations étrangères, le danger de voir abandonner les routes improductives, si le transport des lettres est laissé à l'entreprise privée, la nécessité de la présence du gouvernement dans les conventions avec l'étranger. Notre loi n'est, du reste, pas un monopole bien rigoureux; on y déroge en tant d'occasions, et pour peu que l'intérêt du public le désire, que la Toscane s'aperçut à peine de l'introduction chez elle de la *privativa*.

Quant à réduire la taxe à 10 centimes, malgré qu'on portât aux nues les prodiges du fameux *penny postage*, on rencontra une sage opposition. L'administration ne renonça néanmoins pas à cette réforme, mais elle ne crut pas le moment opportun. Elle dut tenir compte des dépenses énormes qu'allaient occasionner les améliorations réclamées par le service dans plusieurs parties de l'Italie et l'expérience prouva qu'elle avait agi prudemment.

Cela dit, jetons, s'il vous plaît, un coup d'œil rétrospectif et passons en revue les différentes législations préexistantes.

Je vous disais dernièrement qu'en Piémont le service des postes était réglé par la loi du 18 novembre 1850, modifiée les 15 février 1852 et 23 octobre 1859. La taxe des lettres était de 20 centimes jusque 10 grammes; elle progressait de dix en dix jusque 50 gr.; au delà, on ajoutait un port de 50 en 50 gr.

Ce tarif fut immédiatement étendu aux provinces de Lombardie, de Parme, de Modène et des Romagnes, aussitôt que les anciens gouvernements furent remplacés par le gouvernement national. Par exception pour les provinces de Modène et de Parme, les lettres parcourant une distance de 25 kilomètres ne payaient que 10 centimes. En Toscane, le dictateur ne tarda pas à réformer l'ancien système postal et la loi du 28 novembre 1859 réduisit la taxe des lettres à 10 centimes et fixa celle des non affranchies à 20 centimes. Dans les provinces du Sud, les taxes étaient de tout temps très-réduites : 2 grana (8 1/2 centimes) pour les lettres affranchies et 3 grana (13 centimes) pour les non affranchies. Il y aurait donc ici sujet d'éloges pour les Bourbons, si d'autre part ils n'avaient pas laissé de côté toute autre amélioration dans le service, ouvrant, par exemple, de nouvelles voies de communications ou rendant plus faciles celles qui existaient.

La loi unificative entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1863, et nous eûmes, ainsi que vous le savez, la taxe de 15 centimes pour les lettres affranchies pesant 10 grammes et de 30 centimes pour les non affranchies. Celle d'une lettre, toujours même poids, dans la juridiction du bureau, est de 5 cent.

Par exception en faveur des militaires, on fixe pour eux la taxe à 10 centimes.

On a contesté la légalité de cette faveur accordée aux lettres affranchies, mais sans raison, selon moi; elle tend à augmenter la vente des timbres-poste et en forçant presque l'affranchissement préalable, débarrasse les destinataires de toute importunité et les garantit contre les taxations arbitraires.

Il est à regretter qu'en même temps qu'on favorisait la *recommandation* et le *chargement* des lettres, on n'ait pas imité de suite la France ou l'Angleterre, afin de soustraire l'administration à la responsabilité à laquelle l'expose la négligence de ceux qui, malgré une majoration insignifiante du port (30 cent.), renferment des valeurs dans des lettres ordinaires.

(A continuer.)

## OBSERVATIONS SUR QUELQUES TIMBRES HAWAÏIENS

(Suite. — Voir le N° du 15 décembre 1864.)

### B. 1 cent noir sur papier blanc.

Inscription de gauche : *Hawaiian Postage*.

Mêmes dimensions qu'au type A, sauf celle du N° 5 de la 2<sup>e</sup> rangée qui a 13 millimètres de largeur à la lettre P (*Postage*).

Inscription de droite : *Uku Leta*.

Inscription du haut : *Inter island*.

Toutes les dimensions sont les mêmes qu'au type A.

Inscription du bas : 1 cent.

La dimension prise de gauche, au chiffre 1, est la même qu'au type A. Celle de bas en haut est de 2 1/2 millimètres, excepté :

Le n° 5 de la 1<sup>re</sup> rangée, qui a 3 millimètres.  
5 de la 2<sup>e</sup> " " 2 "

Filets d'encadrement intérieur.

Celui de gauche a 4 millimètres.

" droite " 4 "

" inférieur " 4 1/2 " excepté le

N° 5 de la 4<sup>e</sup> rangée, qui a 5 millimètres.

Celui supérieur a 4 1/2 millimètres, excepté le N° 5 de la 1<sup>re</sup> rangée, qui a 5 millimètres.

1 " 2<sup>e</sup> " " 5 "

*Remarque* : Le N° 4 de la 1<sup>re</sup> rangée a la première lettre l de *inter*, à 1 millimètre plus élevé

que les autres lettres, et le N° 5 de la 2<sup>e</sup> rangée, d'un demi-millimètre.

### C. 2 cents noir sur papier blanc.

Inscriptions de gauche, de droite et du haut, voir le type B.

Inscription du bas : 2 cents.

La distance de gauche au chiffre 2 est de :

N° 1, 1 <sup>re</sup> rangée, 5 1/2 mil.	N° 1, 2 <sup>me</sup> rangée, 5 1/2 mil.
" 2, " 5 "	" 2, " 5 1/2 "
" 3, " 5 "	" 3, " 5 1/2 "
" 4, " 5 "	" 4, " 5 "
" 5, " 4 1/2 "	" 5, " 5 1/2 "

Celle de bas en haut est de 2 1/2 millim., sauf : au N° 5 de la 1<sup>re</sup> rangée, où elle est de 3 millimètres, et au N° 5 de la 2<sup>e</sup> rangée, de 2 millimètres.

Filets d'encadrement intérieur.

Dimensions semblables au type B.

*Remarque* : Le N° 4 de la 1<sup>re</sup> rangée, et le N° 5 de la 2<sup>e</sup> rangée ont les mêmes particularités que les numéros correspondants du type B.

Le N° 2 de la 2<sup>e</sup> rangée, a la partie inférieure de gauche du grand chiffre 2, cassée.

Aucun des exemplaires des timbres *chiffres*, que nous avons eus, n'était gommé. Pourquoi, nous dira-t-on? Si nous étions latiniste, nous répondrions : *nescio*; ne l'étant pas, nous dirons simplement que nous n'en savons rien. Notre correspondant, à qui nous avons demandé des explications à ce sujet, nous le dira peut-être.

Nous ne finirons pas cet article sans parler, sous toutes réserves, pourtant, d'un timbre *chiffre* de la valeur de 13 cents, imprimé en bleu sur papier blanc, et dont nous avons vu le fac-simile. Le chiffre 13 est au milieu du timbre. Quelques ornements insignifiants, qui l'entourent, forment tout son accoutrement. Les mots : *Hawaiian Postage*, en caractère gras, se trouvent au haut, et la valeur 13 cents, au bas.

Si ce timbre a vécu, ce n'aura été que temporairement et dans l'attente sans doute du timbre 13 cents rouge, au buste du roi Kaméhameha travesti en fourrier de la garde, comme l'a fort-bien dit, il n'y a pas longtemps, notre correspondant, M. De Rives de Seine.

## LE SEGNA-TASSE ET LE TIMBRE PERIODICI

D'ITALIE.



Dans notre n° de novembre nous faisons pressentir un changement prochain dans le premier des deux timbres susdits. Le changement n'est pas encore effectué, mais la question s'étudie et ne tardera guère, nous dit-on, à être finalement résolue.

C'est une simple raison grammaticale qui motive la modification du *Segna-Tassa*. L'administration comptant en étendre l'emploi dans plusieurs cas nécessitant un supplément de taxe, a cru devoir donner à la légende la marque du pluriel. Elle serait dorénavant *Segna-Tasse*. Une modification moins judicieuse, à notre avis, c'est celle du dessin. Le *Segna* actuel n'affichait aucune prétention, tandis que celui que l'on propose est parfaitement ridicule. Un timbre de ce genre ne doit porter que le strict nécessaire, c'est-à-dire le chiffre du port à payer ou à compléter suivant que ce sont des lettres non affranchies ou affranchies insuffisamment.



Le *Periodici franchi* c'est bien une autre histoire. Mais d'abord, qu'est-ce que le *Periodici franchi*? C'est un timbre de 1 centime représentant le port de tous journaux et publications périodiques paraissant régulièrement au moins une fois par trimestre. Les œuvres scientifiques ou artistiques se publiant par livraisons, ne sont pas considérées comme périodiques : elles appartiennent à la catégorie dite « non périodiques. »

Cette distinction est importante : 1° parce qu'aux premiers on applique la taxe de 1 cent. par 40 grammes, tandis que les seconds paient 2 centimes ; 2° parce que les premiers jouissent de la faculté de l'affranchissement préventif, au moyen d'un timbre humide qui s'applique sur les feuilles avant l'impression.

Ce privilège de l'affranchissement préventif est soumis à une série de formalités de nature à compliquer le service administratif, tout en suscitant nombre d'ennuis aux journaux. Voici comment on pratique :

Le directeur du journal fait présenter au caissier de l'administration la note des feuilles à timbrer et en paie le prix. On lui remet une quittance avec laquelle il se présente au bureau du *computista* (c'est le terme dont se sert notre correspondant,

nous supposons qu'il entend dire, contrôleur) celui-ci donne les ordres nécessaires pour que la quantité de feuilles indiquée sur la note soit admise au timbre ; il veille à ce qu'il n'y ait aucune différence entre le nombre de feuilles annoncé et le nombre présenté. Les éditeurs sont invités à imprimer et à plier leurs journaux de manière que le timbre humide soit très-apparent. Les feuilles timbrées qui sortent défectueuses de la presse peuvent être représentées au directeur, qui rembourse les timbres en ayant soin de les annuler.

On conviendra que toutes ces formalités sont fastidieuses et qu'on fait bien de chercher à les supprimer. Elles coûtent fort cher au gouvernement qui est obligé de payer ce dit *computista*, plus des garçons qui ne font que timbrer ; elles nécessitent de plus tout un système de comptabilité.

On propose pour remplacer le timbre humide, un timbre mobile qui serait appliqué par les éditeurs eux-mêmes.

Un modèle a été soumis au gouvernement : c'est celui dont nous donnons plus haut la reproduction. Il n'est pas heureux.

Dans une circonférence une figure allégorique de l'Italie, véritable tête de virago. Au haut, l'inscription : *periodici* ; au bas, *franchi* ; à droite la lettre C (cent.) ; à gauche, 1. Il en a été tiré pour essai en 5 nuances : noir, bleu, bistre, vert et carmin.

On a pensé aussi à l'annulation, qui pourrait se faire par l'expéditeur même. Il suffirait pour cela de coller le timbre sur la feuille blanche et d'imprimer dessus.

Nous nous demandons pourquoi au lieu d'adopter cette affreuse vignette, on n'emploie pas le timbre de 1 centime de l'émission du 29 octobre 1863 : celui-là n'a pas d'autre raison d'existence que les imprimés ?

Tout le monde ne connaît pas le *periodici* actuel. C'est un timbre rond composé de deux filets, comme presque tous les timbres des lettres. Il est rouge. Autour, l'inscription : *periodici franchi* ; au milieu, en grands caractères : C. 1.

Pour la ville de Turin on fait usage d'un timbre plus grand, mais qui n'a pas de circonférence intérieure. Sous la valeur, dont le caractère est plus petit, se trouvent les inscriptions : *R. Poste. Torino*. Nous remarquons aux deux timbres, à la circonférence extérieure, de petites solutions de continuité, comme des crans que l'on aurait coupé dans le rebord du poinçon. Elles se répètent à tous les deux aux mêmes places : à la partie supérieure, dans l'axe, et au bas, des deux côtés de l'axe.



## Abonnement par année :

BRIGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE ET ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . .	4-20

## BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

## Abonnement par route :

BRESIL, CANADA, ÉTATS PONTI- FIQUES, GRÈCE ET MALTE . . . . .	5-00
PAIS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SUÈDE ET RUSSIE . . . . .	8-40

## CHRONIQUE.



*Principautés Danubiennes.* — S. A. le prince Couza qui, par son petit coup d'état d'il y a peu de temps, a pris rang parmi les sauveurs de l'ordre et de la société et aussi parmi les têtes couronnées, vient d'informer MM. les collectionneurs de son avènement au trône Roumain.

Ses lettres de créances nous sont arrivées sous forme d'un timbre-poste fort triste, si triste même, que bon nombre d'amateurs sérieux ne l'ont reçu qu'avec une défiance marquée. Ils avaient tort, non seulement au point de vue du fait en lui-même, qui existe et par conséquent ne se discute plus, mais parce que dans l'espèce, comme en une foule d'autres cas, il faut se garder de juger sur les apparences. Cela nous rappelle un grand connaisseur dont nous parlait M. E. R. dans son article « Réception des Corrientes à Paris » (voir notre numéro d'avril 1864) qui rejeta jadis — qui osa

rejeter! — le Corrientes, à cause de son aspect peu flatteur, pour accueillir plus tard une imitation.

Ce timbre a été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1865. Il est rect. imp. coul. fond blanc. La disposition est la même dans toutes les valeurs, mais il y a quelques différences dans les petits détails. Au milieu, dans un médaillon, l'effigie du prince Couza. Dans l'encadrement, à gauche, le mot : *Posta*; à droite : *Romana*; au bas : *franco*; au haut : *doua* (cinci ou doua.-deci) parale; c'est-à-dire, 2, 5 ou 20 paras. Le 2 p. est jaune; le 5, bleu et le 20, rouge. Ces trois nuances réunies forment les couleurs nationales. Le chiffre de la valeur est répété dans les quatre angles. Au reste, les trois coins sont de gravures différentes, l'effigie seule doit avoir été reportée. L'exécution est mauvaise, et bien qu'à chaque émission il y ait cependant un mieux, il est si peu sensible que continuant à suivre la même progression, on ne doit espérer un type convenable que dans un siècle ou deux. Rendons d'un autre côté justice à l'administration Roumaine, en constatant à son honneur que chacune de ses modifi-

cations postales est marquée par un abaissement de la taxe.



**Brunswick.** Au 4<sup>er</sup> avril prochain paraîtra une nouvelle série de timbres. Voici le nouvel élu ; il sera, comme à Lubeck, employé pour les timbres adhésifs et les enveloppes. On nous promet les valeurs suivantes : 1 gr. rose ; 2 gr., bleu et 3 gr., bistre. Ovale, imp. coul. fond blanc. A la partie supérieure, l'inscription : *Braunschweig* ; au bas : *Groschen* ; des deux côtés, le chiffre de la valeur ; au milieu, les armoiries. Le cheval et toute la partie non coloriée sont à relief. Le changement n'est pas heureux et fera regretter l'ancien type et les belles nuances des enveloppes ; mais ne faut-il pas se conformer à la fameuse convention allemande !

**Belgique.** Quelques difficultés s'étant élevées entre notre gouvernement et l'auteur de notre timbre actuel, le graveur se refuse à faire un nouveau transport de son type. Il paraît que ce travail n'est pas le fait de tout le monde. La planche étant usée et le nouveau type confié à MM. Delarue n'étant probablement pas pour cette année, il s'ensuit que nous sommes à la veille de nous trouver sans timbres pour les besoins journaliers.

Le gouvernement a envoyé des émissaires aux quatre coins du pays, le télégraphe joue dans toutes les directions, demandant partout un *reporteur*, mais on ne voit rien poindre, et M. Wiener s'est retiré sur le Mont Aventin. En attendant on laisse tâtonner un autre graveur. S'il ne réussit pas, il ne restera à l'administration qu'à suivre l'exemple de la Guyane (voir plus loin) et à émettre un timbre *ad interim* au moyen d'une griffe.

**Angleterre.** Un petit changement dont la raison d'être nous échappe, a été fait depuis janvier, au timbre de 1 sh. Les lettres des quatre angles ont le double de grandeur et le chiffre se trouvant des deux côtés de l'ovale et que nous croyions marquer la valeur, de 1 est devenu 4. Que peut bien signifier ce 4 ? Depuis le 1<sup>er</sup> mars le même changement a été opéré au 3 pence. Il paraît qu'on tient beaucoup à ce mystérieux 4, car on a modifié le dessin pour pouvoir l'y introduire.

**Italie.** Le 1<sup>er</sup> courant a été mis en circulation le 2 cent., brun. La disposition est la même que

celle du 4 cent. que l'on connaît. Nuance nouvelle parmi les timbres et qui nous plaît assez.

**Danemark.** A l'heure où nous écrivons ces lignes aura paru dans ce pays un 2 sk. enveloppe.

**Schleswig-Holstein.** Il vient d'y être émis, le 1<sup>er</sup> mars courant, un timbre-poste de 1/2 schilling, rouge, pour les deux duchés et semblable à celui employé dans le Schleswig. Ovale et dentelé. Cette émission vient supprimer les timbres émis respectivement par chacun des duchés.

**Hambourg.** Un de nos confrères a annoncé un prochain changement dans les timbres de ce pays.

Les groschen seraient substitués aux schillings. Nous sommes en mesure d'assurer qu'il n'a jamais été question d'une modification de ce genre. La seule qui ait eu lieu, et nous l'annonçons dans notre numéro de janvier, est celle du 7 sch. jaune, remplacé par un violet depuis le 15 février. Le dessin est resté le même et le nouveau 7 sch. est également dentelé.

**Autriche.** Signalons sous réserve un essai antérieur, dit-on, à 1854. Effigie de l'empereur, tournée vers la gauche. Valeur 3 kreuzer, imp. en bleu et en brun sur blanc. L'effigie et les ornements sont blancs et à relief. Nous en avons vu aussi d'imprimés en brun, mais avec l'effigie et les ornements en couleur.

**Bavière.** Parlerons-nous de deux ridicules vignettes que l'on nous envoie comme essais ? L'une porte le chiffre 1 dans une circonférence ; l'autre, une espèce de petit diabolin, genre chinois, au milieu d'un blason ; dans ce dernier il n'y a nulle place pour la valeur. Les dessins de ces types ont une analogie singulière avec ceux qui décorent un des plus beaux albums que nous ayons vus : celui de M. de Volpi. A notre avis, partagé par beaucoup d'amateurs, ces images ne sont autre chose qu'une nouvelle tentative de spéculation et peuvent être considérées comme étant du même acabit que tous les autres essais de Bavière tant pronés par le collectionneur susdit.



**Nouvelle Grenade.** Un de nos correspondants révoquait en doute l'existence du timbre ci-contre, dont nous parlions le mois dernier. Il affirmait même que ce n'étaient que des essais. Nous sommes à même aujourd'hui de lui donner, ainsi

qu'à nos lecteurs, tous les apaisements à ce sujet, ayant reçu de ces timbres directement. Outre les nuances signalées précédemment, il existe encore 1 peso carmin. Il est fâcheux que la fréquence des changements de type n'ait pas encore amené l'adoption d'un timbre plus soigné. Gravure et impression se valent et cette dernière est quelquefois si mauvaise que l'on a peine à distinguer le dessin.



*République de l'Equateur.* Elle aussi n'a pas voulu laisser passer l'année 1865 sans faire sa petite émission. C'est sans doute en janvier qu'aura paru le type ci-contre. Voici ce que nous en connaissons :

1/2 real, bleu; 1 real, jaune et un essai de 1/2 real, vert. Rect. imp. coul. fond blanc. Dans une circonférence perlée, les armoiries de la République surmontées d'une aigle aux ailes éployées. Sur les côtés, un filet grec. Au haut l'inscription : *equador correos*; au bas, la valeur : *medio real*. Nous sommes heureux de voir ce pays adopter une institution dont aucun peuple civilisé ne saurait plus aujourd'hui se passer, et nous attribuons à son inexpérience plutôt qu'à son indifférence, la vulgarité du type par lequel il débute. Mieux vaut, au pis aller, un très-mauvais timbre que pas de timbre du tout : c'est la raison qui nous fait pardonner au dessinateur de faire grimacer le soleil.

*Sainte-Lucie.* Voici les valeurs et nuances de la nouvelle émission que nous avons annoncée : noir, 1 penny; jaune-serin, 4 pence; violet, 6 pence; orange, 1 shilling.

*Tour et Taxis.* Les nouvelles valeurs, 12 et 18 kreuzer, dont nous avons parlé, paraîtront du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin prochain.

*Luçon.* Nous devons à l'obligeance d'un de nos correspondants, la communication de timbres reçus par lui directement de Manille. Ils lui viennent d'une source qui ne permet pas de douter de leur validité. C'est le même type que le 5 cuartos vermillon à l'inscription : *Correos interior*. Valeurs et nuances : 10 cuartos, carmin vif; 1 real, violet; 2 reales, bleu. L'inscription susdite, et celle qui se trouve au bas du timbre, sont d'un caractère un peu plus grand.

*Mexique.* On est sans nouvelles du type reproduit dans notre n° 24, si bien que le mystère plane

encore sur sa véritable origine. Nous ne le donnons que sous toutes réserves, mais encore maintenant nous nous refusons à voir en lui une de ces productions douteuses comme il en foisonne : sa gravure n'était pas de celle qu'on consacre aux *essais*. Si nous apprenions quelque chose de nouveau à ce sujet, nos lecteurs peuvent compter en être instruits des premiers.

#### D'UN ESSAI DIT, DE GARIBALDI.

Parmi les curiosités de faux-aloï qui courent le monde de la timbromanie depuis deux mois environ, figurent au premier rang, par les nombreuses dupes qu'ils ont déjà faites, ces fameux essais de Bavière, sur porcelaine, qui sont tout simplement des épreuves tirées sur les coins actuels. Le même auteur tente de lancer aujourd'hui une autre vignette sous le nom très-vague d'essai Garibaldi. Le célèbre Condottiere italien, vers la personnalité duquel convergent depuis quelques années les regards de l'Europe, ne se doute probablement pas de l'exploitation qui se fait de son nom à propos de timbres-poste. S'il voyait, comme nous avons vu (hélas!), l'air d'émotion contenue que prend l'homme aux essais en parlant de « son ami Garibaldi » et tout cela pour arriver à placer de méchantes étiquettes, heureusement peu dangereuses, dans leur nullité, comme il s'empresserait de décliner cette amitié là!

Ce timbre n'est mis en circulation que prudemment et pour cause; l'inventeur vous assurant, confidentiellement, et sur *son honneur*, qu'il n'en existe que deux ou trois exemplaires. En voici le signalement : Rect. lith. dans un ovale, l'effigie de Garibaldi de face. Au haut, dans l'encadrement ovale, le mot : *Roma*; au bas, *Venezia*. De chaque côté, dans l'ovale, un sabre. A gauche, l'inscription : *il grande generoso*; à droite, *glorioso generale*; au haut : *Giuseppe*; au bas : *Garibaldi*. Le dentelé est simulé.

D'après l'éditeur, cet essai aurait été proposé à Rome en 1848, pendant le triumvirat dont Garibaldi fit partie. On voit d'ici combien cette histoire est vraisemblable. En 1848 les événements se succédaient de si près en Italie et à Rome surtout, qu'un timbre-poste est la dernière chose à laquelle on eût songé; l'usage du timbre était d'ailleurs alors très-peu répandu et quasi inconnu en Italie. De plus, le dentelé n'était pas né, puisqu'il ne date que de 1854.

L'auteur doit avoir éprouvé quelques difficultés à faire accepter son histoire, car depuis peu il a abandonné le thème de 1848; le timbre ne date plus aujourd'hui que de 1860.

### QUEL EST L'INVENTEUR DU TIMBRE-POSTE?

Cette question sera bientôt aussi controversée que celle du véritable inventeur de l'imprimerie ; et toute proportion gardée, depuis les quatre ou cinq ans que la collectionnomanie des timbres a pris corps, produit des brochures et des journaux, il ne s'est guère moins écrit sur la grave question formulée en tête de cet article que sur le lieu de naissance exact de l'imprimerie.

Résumons encore une fois ce qui jusqu'à ce jour était admis sur les timbres.

Velayer, à Paris, en 1633, crée les billets marqués dont il est parlé dans les mémoires de Pelisson. Son innovation ne lui survit pas et l'on arrive jusque 1823, époque où un M. Treffenberg fait une tentative infructueuse pour introduire ce mode d'affranchissement en Suède. Plus heureux, enfin, M. Rowland Hill parvient à faire accepter le timbre ; et, sans préjudice des récompenses pécuniaires que ses compatriotes lui ont votées, il se trouve jouir, au déclin de sa carrière, d'une célébrité sur laquelle il ne comptait certes pas. Laissons à tous ces innovateurs leur part de gloire ; mais quant aux deux derniers, elle se trouvera légèrement obscurcie par suite d'une découverte que l'on vient de faire en Italie et qui prouverait que l'idée du timbre ne leur appartient pas.

Notre correspondant de Turin, dont on a pu apprécier tout l'intérêt des renseignements, nous a touché quelques mots d'un papier postal émis en Piémont de 1818 à 1820. (Voir notre numéro de novembre 1864.) Nous devons à son extrême obligeance, à ses recherches persévérantes, quelques exemplaires de ce papier qui a acquis aujourd'hui une véritable importance historique. Avant de le décrire, il est bon de rappeler les lois qui en ont provoqué la création.

Le décret royal du 12 août 1818, déclarant que le droit de transport des lettres était exclusivement réservé à la direction générale des postes, admettait néanmoins des exceptions.

« Ceux qui voudront profiter, y était-il dit, des dispositions de l'art. 41, en portant ou expédiant des lettres par des moyens étrangers à l'administration, devront présenter ou faire présenter au bureau de poste local les lettres à expédier et en payer le droit.

L'employé notera les lettres en présence du porteur, sur un registre *ad hoc*, les timbrera et apposera à l'un des angles de l'adresse le même numéro d'ordre porté à son registre. »

Ces formalités ayant paru longues et onéreuses, l'administration songea à établir un système plus économique sous le rapport du temps et de l'argent.

Le 7 novembre 1818, on annonça l'émission d'un papier postal timbré (*Carta postale bollata*) et les conditions auxquelles son usage était soumis. Ce papier, fabriqué par la direction générale des postes et sous la surveillance immédiate du surintendant général, s'achetait dans les bureaux de postes et chez les débitants de tabac qui recevaient une commission pour la vente. Il était de trois valeurs : 15 centimes, pour les distances de 15 milles ; 25 centimes, de 15 à 35 milles, et 50 centimes pour toute autre distance.

Les lettres écrites sur ce papier pouvaient être transportées par qui que ce fût, à la condition qu'elles n'eussent qu'une seule feuille, pliée de façon que le timbre demeurât apparent, et l'écriture de l'adresse la même que celle de l'intérieur ; le tout sous peine de contravention.

Le premier décret fut suivi de l'ordonnance du 3 décembre 1818, annonçant que provisoirement on émettrait un papier sans filagramme de la dimension ordinaire du papier à lettre et portant un timbre humide variant de forme à chaque valeur. On en délivra pour la première fois au public, le 1<sup>er</sup> janvier 1819.

Ce papier ne dura qu'une année : le 13 novembre 1819, parut une ordonnance royale le supprimant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1820 et laissant jusqu'au 1<sup>er</sup> février la faculté d'en réclamer l'échange contre un autre à même destination, mais avec addition de quelques ornements et autres détails que nous spécifierons plus loin.

D'après les renseignements que fournissent les sources officielles, il résulte que ces feuilles servirent peu ; elles se trouvèrent définitivement abrogées par l'article 73 du décret royal du 30 mars 1836, comme conséquence des modifications apportées dans le régime de la correspondance par l'article 72 de ladite loi.

Nous avons dit que le premier des deux papiers — loi du 7 novembre 1818 — était sans aucun

filigramme. Son seul caractère distinctif consistait en un timbre humide bleu, représentant un courrier à cheval? au galop, courant vers la gauche. Sous le cheval est marquée la valeur « C 15 » 25 ou 50. Le timbre de 15 cent. est rond, celui de 25, un ovale placé dans le sens de la longueur, et celui de 50, octogone. Les deux feuilles que nous en possédons ont un air d'antiquité des plus respectables et ont perdu tout glacé; voici l'un des types et leurs dimensions :



25 cent., 30 millimètres de largeur et 25 de hauteur.

50 cent., 28 millimètres de largeur et 24 de hauteur.

De l'émission suivante nous avons été assez heureux que pour obtenir un

exemplaire de chacune des trois valeurs. Malheureusement, nous n'avons la feuille entière que de l'une d'elles, le 25 cent., et encore sont-ce deux demi-feuilles rajustées. Nous n'avons que la moitié de celle de 15 cent. et un fragment de celle de 50.

Le 15 cent. a 25 millimètres de diamètre; le 25 cent. 27 de largeur sur 25 de hauteur, et le 50 cent. 24 sur 21.

La feuille dans toute son étendue mesure 26 centimètres sur 40.

Tout autour règne un encadrement de 1 1/4 centimètre de largeur, orné dans les angles d'un filet grec. Au milieu de la feuille, la tenant ouverte devant soi, est une grande circonférence de 41 centimètres de diamètre renfermant une aigle couronnée portant sur la poitrine l'écusson de Savoie. Dans l'angle de gauche supérieur, entre l'encadrement et la circonférence, se lit l'inscription : *Dirizione*; à droite : *generale*. Dans celui de gauche inférieur : *Delle*; sous l'écusson : *regie*; à droite : *poste*. C'est-à-dire « Direction générale des postes royales » Dans l'encadrement même, côté supérieur : *CORRISPONDEZZA AUTORIZZATA*; côté de droite : *IN CORSO*; côté du bas : *PARTICOLARE PER PEDONI*; côté de gauche : *ED ALTRE OCCASIONI*. Traduction « Correspondance autorisée en cours particuliers, par piétons et autres occasions. » Tous les ornements et inscriptions sont en filigramme. Le timbre de la valeur est à relief. C'est la même figurine et la même forme qu'à l'émission précédente, mais le bord est perdu. Ces feuilles ont

revêtu une teinte jaune qui s'explique par leur âge.

Tels sont ces timbres ou ces enveloppes comme on voudra les nommer, qui prennent le premier rang parmi les hautes curiosités de l'album.

L'Italie a toujours été la terre promise des trouvailles. On y découvre tous les jours quelque antiquité contemporaine de Sylla ou de Marius; il nous paraît qu'en fouillant dans ces archives domestiques qui s'accumulent dans toutes les familles on ferait plus d'une découverte, soit des feuilles dont nous venons de donner la description, soit de ces timbres rarissimes qui ne se rencontrent plus que dans quelques collections d'élites.

A propos de la priorité d'invention, voyez à quoi il tient que — à part l'abaissement de la taxe — M. Rowland Hill (déjà nommé) ne doive rendre à César ce qu'il lui aurait pris.

Si le gouvernement Sarde au lieu de restreindre l'emploi de ces feuilles timbrées aux seules correspondances non transportées par son administration, l'eût étendu à toutes les lettres en général : la mesure eût été complète et partant comprise du public; et le monde eût joui vingt ans plus tôt d'une institution dont on s'applaudit tous les jours.

#### HISTOIRE DE QUATRE POINTS.



Le 15 centimes d'Italie, appartenant à l'émission du 5 cent cinquante, a passé depuis sa naissance par bien des vicissitudes. Émis en même temps que ses confrères, les 5, 10, 30, 40 et 60 cent. et 2 lires, l'impression et la nuance ne laissèrent d'abord rien à désirer. Il fut tiré en bleu de ciel. Le gouvernement trouvant la nuance trop pâle, pria MM. Delarue, de Londres, de la foncer davantage. Sur ces entre-faites, un accident survenu à la machine et à la matrice même, obligèrent MM. Delarue à prendre les ordres du gouvernement, lequel répondit de tâcher de dissimuler l'avarie survenue à la planche, au moyen de quatre petits points blancs à placer à l'endroit endommagé.

Ces quatre points se trouvent des deux côtés de l'encadrement ovale, au-dessus et au-dessous du

neurou, séparant l'inscription supérieure de la désignation de la valeur.

Il y a donc :

Un 15 centimes bleu-pâle.

Un 15 — bleu-foncé.

Un 15 — bleu-foncé avec 4 points.

Avis aux personnes qui collectionnent les moindres différences en timbres.

## ART ET MÉTIER.

(Suite. — Voir le numéro de février.)



Nous sommes presque au bout de notre revue. La vignette ci-contre n'est ni plus ni moins mauvaise que les autres.

Il faut croire que le malencontreux concours institué par le gouvernement pour l'obtention d'un type « type » comme gravure de timbre-poste, n'a été pris au sérieux par aucun graveur. Il n'a abouti qu'à un *flasco* complet, et néanmoins il nous est prouvé qu'un ou deux des concurrents, eussent pu produire mieux qu'ils n'ont fait. C'est ainsi que nous avons vu un *essai* gravé sur cuivre, du même auteur que le *fac-simile* ci-dessus et nous devons avouer qu'il possédait des qualités hors ligne.



Le suivant est plus drôle.

L'effigie du Roi nous rappelle ces planches d'anatomie servant à l'étude de la Myologie et du système musculaire. Le reste est à l'avenant. Ils sont bien jolis les deux lions qui se trouvent de chaque côté, mais ils ne doivent guère être à leur aise. Comment pourraient-ils bien se tenir ainsi juchés sur une pente aussi inclinée, sans point d'appui apparent. Si c'étaient de simples quadrumanes, on dirait qu'ils se soutiennent par la seule force du poignet; mais des lions, cela confond toutes les lois admises en physique sur la pesanteur spécifique des corps. Après cela :

« Les arts ont des licences à nulle autre pareilles. »

et il faut beaucoup permettre à l'artiste, surtout

lorsque, comme celui-ci, il tire un si heureux parti des éléments dont il dispose. Comme il a bien utilisé pour l'ornementation de sa vignette, l'appendice caudal des deux félins. Ce muscle puissant, cette queue du lion, véritable corollaire de son rugissement, descend ici de chaque côté du médaillon, en décrivant les plus gracieuses ondulations.

La seule crainte de blesser sa modestie, nous empêche de transmettre à la postérité le nom de l'auteur de cette ingénieuse composition.

(La suite au prochain numéro.)

## DÉTAILS SUR LES TIMBRES DE LA GUYANE ANGLAISE.

Nous devons une réparation à la Guyane. Dans notre numéro de janvier nous avons insinué, à propos du timbre à main dont nous donnions le *fac-simile*, que l'usage du compas était inconnu dans cette colonie. Cet instrument y est très-commun et c'est nous qui avons été induit en erreur par l'inexactitude du décalque que l'on nous avait envoyé.

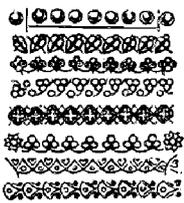
D'après des renseignements reçus de ce pays, il résulte que ces timbres à main ont été émis en 1850, en attendant le fameux type « *Patimus que.* » Ils étaient d'un usage local et imprimés au fur et à mesure des besoins. En voici les valeurs, toutes imp. noire sur couleur :

4 cents, jaune-foncé; 8 cents, vert (et non rouge comme nous le disions précédemment) et 12 cents, bleu-foncé. Les 4 et 8 cents sont des ovales placés dans le sens de la hauteur; dimension, 26<sup>m</sup> sur 24. Le filet est très-mince et le mot *cents*, en italique.

Rien de régulier pour l'inscription *British Guiana*, placée différemment aux trois valeurs. Le 12 cents est un ovale placé dans le sens de la longueur. Dimension, 24<sup>m</sup> sur 25. Le filet est beaucoup plus gros qu'aux autres valeurs. Voilà la question de ces timbres parfaitement élucidée.

Nous avons demandé aussi des éclaircissements sur le timbre oblong dont la date d'émission n'est pas bien établie; mais il paraît qu'en ce pays, plus que partout ailleurs, les morts vont vite. Personne ne se rappelait avoir vu ce timbre, dont, par mesure de précaution et pour éviter tout malentendu, nous envoyions un *fac-simile*. De guerre las, notre

correspondant nous avait écrit que toutes ses recherches étaient restées vaines; sa lettre allait partir, lorsqu'il la rouvrit pour ajouter en post-scriptum qu'il tenait enfin quelques indices de nature à mettre sur la voie de renseignements plus précis. Il avait découvert, disait-il, un ancien employé des postes qui se rappelait avoir vu jadis (remarquez-vous quel air gothique exhalent ces termes? on croirait entendre raconter un épisode remontant à 93), qui se rappelait donc avoir vu ce type jadis. Il en faisait remonter l'émission à l'année 1853. Gravé et imprimé à la Guyane et adopté provisoirement, en attendant ceux de Londres, il n'aurait eu cours que quelques semaines. Il y en eut 2 valeurs: 1 cent, bleu et 4 cents, carmin.



Notre correspondant nous envoie aussi quelques timbres dits « de journaux » pour notre propre collection, dit-il. Malgré son désir de nous obliger, il n'en veut pas envoyer davantage, « de crainte que, se répandant parmi les collectionneurs, ceux-ci ne conçoivent une assez piteuse idée de son pays. »

Ces timbres doivent leur existence à l'irrégularité et aux retards apportés dans les approvisionnements de timbres par l'administration métropolitaine. Ils ont été émis en 1862. Nous en connaissons de 8 dessins différents, reproduits ci-haut et ayant chacun 3 valeurs: 1 cent, rose; 2 cents, jaune et 4 cents bleu-foncé. Ils n'étaient pas plus que les valeurs correspondantes d'aujourd'hui, réservés exclusivement aux journaux; s'ils nous arrivaient plus fréquemment sur des imprimés, c'était grâce à leur menue valeur. Composés typographiquement au moyen de quatre filets ornés formant carré, on remarque parfois quelques anomalies dans la disposition des encadrements. Le compositeur n'a pas toujours placé les dessins dans le même sens, de sorte qu'on rencontre des exemplaires où le dessin d'un des côtés va de bas en haut et d'autres exemplaires dans lesquels le même dessin court dans le sens opposé. Quelques timbres sont dépourvus des quatre filets intérieurs.

## POURQUOI LE TIMBRE-POSTE DE 25 CENT. BLEU

DE L'EMPIRE, EST-IL SI RARE?

Rien n'est plus facile à expliquer :

Tout le monde sait qu'avant l'introduction du timbre-poste en France, l'affranchissement de la correspondance était une exception à l'usage parmi les négociants, et même dans le monde, où on le considérait généralement comme une impolitesse.

Ce ne fut que bien longtemps après la réforme postale de 1849, qu'on comprit l'avantage qu'il y avait à affranchir la correspondance, puisque celle qui ne l'était pas était frappée d'une surtaxe souvent onéreuse.

Ce qui le prouve, c'est qu'en examinant de nombreuses liasses de lettres, ainsi que nous avons pu le faire, on trouve à peine 25 lettres affranchies sur 100, et que ce nombre n'augmente que très-insensiblement jusqu'en 1860, époque à laquelle l'affranchissement devient la règle.

Le timbre de 25 cent. de la Présidence, qui date du 12 août 1852, se trouve encore sur des lettres du courant de juin 1854, tandis que le timbre de même valeur de l'Empire a été émis le 3 novembre 1853. Ce dernier qui n'a pu faire son apparition dans le monde qu'après l'entier épuisement de son prédécesseur, n'a dû avoir que fort peu de jours d'existence, puisque la nouvelle réforme postale les supprimait absolument tous les deux le 1<sup>er</sup> juillet 1854, époque à laquelle fut émis le timbre de 20 centimes.

DE RIVES DE SEINE.

## LES TIMBRES DE CORRIENTES.

Corrientes, 4 décembre 1864.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.



Par votre lettre du 16 juillet dernier vous me demandiez de vous procurer les timbres de notre province et de vous donner quelques renseignements à leur sujet, ce que je fais avec plaisir.

Depuis l'adoption de l'affranchissement de la correspondance publique au moyen de timbres-

poste, une seule espèce de timbres a été émise, mais elle a subi diverses modifications successives, tant pour la valeur que pour la nuance.

C'est par la loi du 18 février 1856 que fut créé le premier timbre-poste. Il était à l'effigie de la Liberté; sa valeur était de 1 real MC (onza d'or au change de 100 pezzi, monnaie courante). La nuance était d'un bleu foncé.

Par suite de l'autorisation que lui conférait la même loi, le pouvoir exécutif décréta, le 8 février 1860, l'augmentation de la valeur de ce timbre et la porta à 3 centavos plata (d'argent); et comme conséquence de ce décret, on biffa sur la planche la désignation de l'ancienne valeur; la nuance resta la même (1).

Le 26 décembre 1863, le gouvernement de la province décréta que la valeur serait portée à 5 centavos au lieu de 3 et que le timbre serait imprimé sur papier vert. Enfin un nouveau décret du 24 février 1864, tout en conservant le même type, ramène la valeur à 2 centavos plata (d'argent).

Agrérez.

L.

### DON BERNARDINO RIVADAVIA.



Cet homme, célèbre dans l'Amérique méridionale, devra sans contredit aux timbres-poste de voir sa renommée traverser l'Atlantique et reconnue par l'Europe, qui possède seule, par droit d'aïnesse, le privilège de consacrer les réputations et de décerner les honneurs de la postérité. Pour l'Europe tout entière, c'est un nom nouveau; car si l'on en excepte quelque vieux diplomate, quelque ancien ministre avec lesquels il aura noué des relations pendant le cours de sa carrière diplomatique, il était à peu près inconnu au public de cette partie du monde. Grâce aux timbres-poste que la reconnaissance posthume de sa patrie a créés à son effigie et à la curiosité qu'ils ne peuvent manquer d'éveiller sur les actes qui lui ont valu cette distinction, Don Rivadavia, sa vie et ses travaux seront bientôt plus familiers aux collectionneurs de ce côté-ci de l'Atlantique, que plusieurs douzaines de princes, ducs et grands-ducs de la Confédération Germanique. Le précis de sa vie que nous publions ci-dessous, est tiré de docu-

ments encore inédits en Europe, qui sont en possession de M. Nathalis Rondot, du Magasin Pittoresque, à l'obligeance de qui nous les devons.

Don Bernardino Rivadavia, fils d'un avocat distingué, naquit à Buénos-Ayres, le 20 mai 1780. Il fit son éducation au collège de San Carlos. En 1806, il prit part à la défense de Buénos-Ayres attaqué par les Anglais et contribua à leur expulsion du pays. Après être resté longtemps incertain sur le choix d'un état, et avoir essayé tour à tour, mais sans succès, du commerce et du barreau, il se jette corps et âme dans la révolution du 25 mai 1810, quand les colonies espagnoles commencèrent à secouer le joug de la métropole. La junte exécutive le nomme secrétaire de la guerre et des affaires étrangères, en septembre 1811.

Sa véritable vocation s'était dessinée : la politique active et militante. Les lendemains de révolutions demandent des hommes aux perceptions rapides, aux résolutions promptes et aux aptitudes variées. Ce n'est que lorsque le gouvernement est bien assis que l'on spécialise, que l'on délimite nettement les fonctions. Nul n'était plus propre que Rivadavia à rendre des services alors qu'un gouvernement vient de tomber et que son successeur n'est pas définitivement constitué. Il s'occupe de former l'armée, comprime l'émeute du 1<sup>er</sup> bataillon des patriens, soulève le 6 décembre 1811, signe, en mai 1812, l'abolition de la traite des noirs et refreint encore la conspiration d'Algaza, qui éclata le 2 juillet 1812. Par un retour assez fréquent, ces services ne l'empêchèrent pas d'échouer aux élections de Buénos-Ayres, du 8 octobre même année. Les loisirs forcés qu'on lui fit ne durèrent pas longtemps. Don Gervacio A. de Posadas, nommé directeur par l'Assemblée Constituante, lui confie le 22 janvier 1814, une mission en Europe. Il eut plusieurs conférences à Madrid avec Ferdinand VII, mais on comprend que ce prince, qui ne passa jamais pour professer un fol amour pour la liberté de ses peuples, ne négociait que péniblement avec un ancien sujet qu'il regardait comme rebelle : il lui envoya ses passeports avec ordre de quitter l'Espagne dans les 24 heures. Il passe en France et de là en Angleterre. Le 20 octobre 1817, il adresse une note à lord Castlereagh, réclamant contre le langage de certains membres du Congrès d'Aix-la-Chapelle, et contre la construction dans des ports français de navires commandés par Ferdinand VII, pour en finir avec la révolte de ses colonies américaines.

Pendant les six années de sa mission en Europe, il s'appliqua à étudier les sciences sociales et politiques, en voyageant en Angleterre, en France et en Italie.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Nous en avons vu un bleu très-clair. (Note de l'Éd.)



## Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE et FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE et ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . . .	1-20

## BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

## Abonnement par année :

BRESIL, CANADA, ÉTATS POSTI-	
FIQUES, GRÈCE et MALTE . . . . .	5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SUÈDE et NORVÈGE . . . . .	8-40

## CHRONIQUE.



De longtemps nous n'avons constaté une telle absence de nouveautés. Pas un seul specimen de timbre que nous puissions soumettre à nos lecteurs; nous ne possédons pour justifier la rubrique ambitieuse de « Chronique »

que l'annonce de quelques émissions de nuances nouvelles et de quelques modifications insignifiantes.

*Colombie Britannique.* Nous avons reçu comme venant de ce pays, un timbre si neuf et si original de dessin, que nous regrettons que ce ne soit qu'une fantaisie. Nous l'avons fait reproduire pour son seul mérite artistique. Rect. imp. coul. fond blanc. Au milieu d'un double ovale qui occupe toute la hauteur du timbre, se voit un grand V supportant la couronne. Cette initiale du nom de *Victoria* est fleuronée dans le genre des lettres dites *en culs de lampes* qui commencent les chapitres

dans les livres d'heures ou autres ouvrages illustrés. Elle est, de même que la couronne, de style gothique. Tout autour, dans l'ovale, se lit l'inscription : *British Columbia postage three pence.* Le fond extérieur de l'ovale est quadrillé et relevé par un très-joli fleuron. — Ce charmant timbre de contrebande est tiré sur un papier à décalquer qui se rapproche de celui des premiers timbres turcs mais de meilleure qualité.

*Brunswick.* Ce duché demande à réfléchir avant que de lancer ses futurs timbres dans la circulation. Leur émission est reculée jusqu'au mois de mai. Il profite du délai qu'il s'est octroyé pour expérimenter une innovation toute récente.... le perforage. Nous venons de recevoir quelques timbres actuels dentelés. Ce sont :

1/3 sgr. blanc, 1 sgr. bleu, 3 sgr. rose.

Restent encore le 1/2 et le 4/4.

*Hong-Kong.* Les nuances, dans toutes les valeurs, ont été plus ou moins foncées.

*Hambourg.* Le 3 sch. bleu foncé, est maintenant bleu de ciel.



*Danemark.* Depuis le 1<sup>er</sup> avril a paru l'enveloppe de 2 sk. bleu, même type que le 4 sk. vermillon, émis le 1<sup>er</sup> janvier 1865.

*Angleterre.* Même changement opéré au 6 pence qu'aux 3 pence et 1 sh. dont nous avons parlé le mois dernier.

*Prusse.* Le 1<sup>er</sup> avril a vu naître le 3 pf. violet que nous annonçons dans notre numéro de janvier. En principe il devait être noir, on aura sans doute pensé plus tard à l'inconvénient qu'offrirait la similitude de nuance entre le timbre et la grille d'oblitération.

Ce type est semblable aux 4 et 6 pfennige actuels.

*Pologne.* Les enveloppes et timbres de Russie ont remplacé ceux de Pologne qui sont supprimés. Coups d'épingles de la domination russe.

*Australie Occidentale.* Ce pays nous envoie des timbres dentelés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. — Elles ne correspondent en rien à celles connues jusqu'aujourd'hui :

1 penny, jaune-olive; 2 p., jaune-d'or; 4 p., rose; 6 p., lilas et 1 sh., vert-de-gris.

*Italie.* Toutes les forces de la révolution poussent le gouvernement italien sur le chemin de Rome; lui-même ne demande pas mieux que de se laisser faire, car c'est lui qui les a mises en branle. Malheureusement il n'est point entièrement libre de ses allures; des engagements internationaux, la fameuse convention du 13 septembre surtout, sont des obstacles sérieux à l'accomplissement de ces vœux. Dans cette situation, les unitaires, non retenus par le frein de la responsabilité, ne laissent échapper aucune occasion d'influencer l'esprit public, afin de précipiter une crise que le gouvernement n'ose paraître désirer.

Parmi les récentes productions qui font de la propagande unitaire, il faut placer une enveloppe historiée, représentant le départ de Rome de l'armée française. Au milieu, sur une grande estrade, l'on voit l'Italie couronnant Victor-Emmanuel. A droite, l'armée française s'en allant, et à gauche l'armée italienne faisant son entrée aux acclamations de la foule. Une figure de femme person-

nifiant Venise s'élançait vers les arrivants. Enfin dans l'angle de droite, une seconde estrade du haut de laquelle le Pape bénit toute cette scène. Nous ne contestons certes pas la possibilité de voir s'accomplir ces événements; mais quant à ce qui concerne Pie IX, nous craignons qu'en lui faisant jouer un rôle dans cette scène, on n'ait dépassé les limites de l'optimisme permis aux politiques de sentiment.

Cette vignette est assez bien dessinée, mais la gravure et l'impression sont communes.

*Confédération Argentine.* Il en circule une façon de timbre fort grossière qui se fabrique en Angleterre. C'est mieux qu'une contrefaçon, c'est un nouveau timbre, mais auquel nous refusons l'*exequatur*. Rect., plus haut que large, partagé au milieu par trois lignes horizontales. Au-dessus de ces lignes, figure du soleil; au-dessous, l'inscription de la valeur. A la partie supérieure, l'inscription : *Conf. Argent.* Tout autour un filet grec. 1/2 real, fauve; 1 real, bleu-foncé; 2 reales, jaune.

#### LES TIMBRES PERFORÉS DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Depuis quelque temps déjà on voit circuler des timbres de l'Australie Occidentale, perforés au milieu, d'un petit trou rond fait à l'emporte-pièce. Nous avons vu ainsi accommodés : des 1 penny rouge, 4 p. bleu (octogone), 6 p. violet, 1 sh. brun et 1 sh. vert. Chacun se perdait en conjectures sur la cause de cette particularité inusitée, qui faisait naître les suppositions les plus extravagantes. Nous transcrivons ci-dessous une lettre qui donne le mot de l'énigme :

Perth, 27 décembre 1864.

Monsieur J. B. MOËSS, à Bruxelles.

En réponse à la demande que vous me faites sur la perforation de certains timbres, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement local n'a jamais émis de timbres de la façon que vous me désignez.

Cet usage est adopté par le gouvernement impérial pour l'affranchissement de la correspondance officielle.

Vous me demandez peut-être ce que c'est que le gouvernement impérial? Je vous dirai donc que nous entendons par là le gouvernement de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire de la mère-patrie. Il entretient ici un état-major d'officiers exerçant des fonctions séparées et distinctes du gouvernement local et ayant le contrôle de toutes choses; ils sont payés par le gouvernement de la métropole. Ce sont eux qui font emplette de timbres locaux au moyen des fonds du gouvernement britannique, pour leurs correspondances officielles et les perforent de la manière que vous savez, afin qu'ils ne puissent servir aux lettres privées ni à quelque autre destination illicite....

Agréez, etc., etc.

Z.

## TIMBRES ADMINISTRATIFS D'ITALIE.

(Suite et fin. — Voir le n° du 15 décembre 1864.)



Voici enfin le type adopté par l'administration italienne pour son propre service. Il est de très-grand modèle. Rouge magenta sur fond blanc. Au centre, les armoiries de Savoie, qui sont maintenant celles d'Italie; dans les quatre angles, un filet grec. Autour, l'inscription: *Amministraxione delle poste italiane*.

Les conférences, lettres, armoiries et filets sont blancs et à relief. La nuance est belle et la vignette a très-bon aspect. Pour un timbre destiné à être toujours déchiré, on ne pouvait raisonnablement faire mieux.

## LE VAPEUR « ROBERT TODD » ET SES TIMBRES.



Nous avons, à diverses reprises, entretenu nos lecteurs des timbres dits « de la Guaira ». Jusqu'ici nos renseignements étaient incomplets. Une lettre que nous venons de recevoir de Saint-Thomas nous permet maintenant de donner sur ces timbres tous les détails désirables.

C'est en vertu d'une convention passée en novembre 1863, entre le gouvernement de Venezuela et le capitaine Robert Todd, que celui-ci a le privilège du transport des lettres entre ce pays et l'île Saint-Thomas. Le capitaine Todd ayant cédé ses droits à un riche négociant de Curaçao, celui-ci a fait construire à Liverpool le vapeur *Robert Todd*, qui dessert aujourd'hui Saint-Thomas, la Guaira, Puerto-Cabello et Curaçao.

La malle quitte Saint-Thomas deux fois par mois et se dirige sur la Guaira, en mettant environ 60 heures pour la traversée. Elle y reste un jour et se dirige ensuite sur Puerto-Cabello; passe à Curaçao s'il y a des voyageurs pour cette île et repart pour Saint-Thomas, où elle arrive le 12 et le 28, juste à temps pour remettre les correspondances à destination de l'Europe, qui partent le même jour.

Saint-Thomas, possession danoise, est située entre l'île espagnole de Porto-Rico et les Petites-Antilles. La Guaira est, à bonnement parler, le port de mer de Caracas, capitale du Venezuela. Puerto-Cabello est un autre port sur la même côte,

à environ 40 lieues plus au nord, et Curaçao, possession hollandaise, fait partie des îles dites « sous le vent ».

Toutes les lettres transmises par le vapeur sont affranchies au moyen de ses propres timbres. Le port de la lettre simple d'une demi-once est de 1 fr. 25 ou 2 réaux. Chaque demi-once en plus paie le même prix : ainsi, une lettre de 5 onces paie 12 fr. 50 ou 20 réaux.

Les timbres en centavo (type ci-haut) ne sont employés qu'au Venezuela pour les journaux. Pour le service de l'île Saint-Thomas, on se sert du type dont ci-contre le fac-simile.



Les premiers timbres furent émis en juillet 1864. Ce sont les suivants :

1<sup>er</sup> type. Timbre employé à la Guaira et Puerto-Cabello. Vapeur sur fond ligné horizontalement. Au-dessous la valeur en un gros chiffre (2 centavo).

1	2 centavo gris.	1	3 centavos jaune.
1	- rose.	4	- bleu.
2	- vert.		

2<sup>e</sup> type. Plus ornémenté; bateau dans un ovale, valeur en réaux.

1/2	real rose.
1	reales vert foncé.

En décembre 1864 on a refait le coin; nous ne savons trop pourquoi, puisqu'on a servilement copié l'ancien. Les deux gravures ont dû nécessairement différer en quelques points que voici :

Le fond guilloché sur lequel se trouve l'inscription de la valeur, paraît plus clair au type de décembre. Cela provient de ce qu'il est plus régulier et mieux fait; en fait, il est plus serré. Le chiffre 6 de l'angle inférieur de gauche est beaucoup plus grand. Il y a dissemblance aussi dans quelques lettres des inscriptions. Le C de *Cabello*, les D et O de *medio*, dernière émission, sont d'un caractère presque carré, C D O, au lieu de C D O. Quant au dentelé, au lieu du perforage rond, c'est maintenant une véritable dentelure de scie. Point de changement de nuances.

1/2	real rose.
2	reales vert clair.

Le type 2, émis en juillet 1864 et gravé par MM. Waterloo et Son, de Londres, sert aujourd'hui à Saint-Thomas. Valeurs :

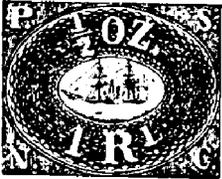
1/2	real bleu pâle.
2	reales jaune d'or.

### ÉTUDE SUR LES TIMBRES DU PÉROU.

L'initiative de l'adoption des timbres-poste au Pérou appartient au directeur général des postes à Lima. Il fit sa proposition le 17 mars 1857; le projet de loi fut élaboré et présenté au gouvernement le 23 juillet suivant, et le 19 octobre même année parut le décret arrêtant l'émission des timbres, qui devaient porter les armoiries nationales. On fixa en même temps leurs valeurs, qui n'ont pas varié depuis, savoir :

- 1<sup>o</sup> 1 dinero, bleu, armoiries semblables à celles des monnaies d'argent.  
 2<sup>o</sup> 1 peseta, jaune, " avec étendards.  
 3<sup>o</sup> 1/2 peso, jaune, " " et bannières comme les monnaies d'or.

Toutefois, avant que de se lancer dans une si grande entreprise, on convint d'essayer le système sur une petite échelle pour l'étendre ensuite à toute la république si le succès venait affirmer l'excellence de l'innovation.



La Compagnie de navigation à vapeur du Pacifique, connue spécialement des collectionneurs par ses beaux timbres, concéda temporairement à l'administration Péruvienne, l'usage de son timbre

1 real, bleu, qui servit, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1857, à l'affranchissement des lettres entre les villes de *Lima* et *Chorillo*.

Nous profiterons de l'occasion pour faire une petite digression à propos des *Océan Pacifique*.

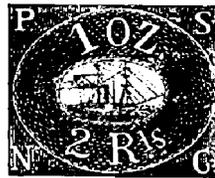
On a lu dans les journaux d'interminables articles sur la question de savoir s'il faut préférer les timbres neufs ou les oblitérés. Les deux opinions ont leurs partisans également fanatiques; sans nous prononcer entre elles, nous dirons seulement en passant et puisque l'occasion semble s'offrir, qu'il est bon, en toutes choses, de se garder des idées trop absolues dans l'un ou l'autre sens. Rien d'imprudent comme d'être systématique et d'avoir en débattant une question, son siège fait : les opinions ne régissant pas les événements, mais ceux-ci modifiant tous les jours, avec la brutalité des faits, les opinions les plus accréditées et, en apparence, les plus solidement raisonnées. Les timbres de l'*Océan Pacifique* nous en

fournissent une preuve. — Ils servirent les premiers, à titre d'essai, à l'affranchissement des lettres entre Lima et Chorillo et vice-versa. C'étaient donc alors des timbres Péruviens, ayant une destination, une existence et une nationalité différentes des timbres de la Compagnie de Navigation, partant, une variété de plus pour le collectionneur.

Admettant que, l'expérience terminée, il soit resté entre les mains du public ou entre celles de l'administration une certaine quantité de ces timbres, comment les distinguera-t-on des *Océan Pacifique*, non naturalisés Péruviens? Ce serait un peu difficile. Le seul et unique moyen de constater que tel *ex-Océan Pacifique* a été employé par le gouvernement de Lima, est donc la griffe d'oblitération.

L'interim des *Océan Pacifique* a cessé le 26 février 1858; c'est dire que ces types ayant eu cours seulement entre deux villes et pendant une période fort restreinte, sont peu communs.

Nous n'abandonnerons pas les timbres de la Compagnie de Navigation, sans entrer dans quelques détails sur les diverses modifications qu'ils ont subies jusqu'à leur démonétisation, car ils sont maintenant périmés.



Outre le 1 real, bleu, la susdite compagnie, qui dessert les côtes du Pérou, du Chili, etc., etc., faisait usage à la même époque d'un 2 reales, carmin,

même dessin que le 1 R. sauf que le bateau au lieu d'aller de gauche à droite marche dans le sens opposé. On intervertit aussi les nuances, nous ignorons pour quel motif. Il y eut donc :

le 1 real, carmin.  
 et le 2 " bleu.

Vint ensuite le 2 reales, brun, et presque en même temps, les suivants :

1 real, vert. | 1 real, jaune.  
 2 " jaune. | 2 " vert.

C'est-à-dire encore un classé-croisé de couleurs.

Ces quatre dernières couleurs nous sont envoyées par notre correspondant ordinaire de Lima; nous sommes donc suffisamment autorisés à croire qu'elles ont été toutes en usage, malgré les informations contradictoires d'un autre correspondant que nous pensons moins bien renseigné. Quoiqu'il

en soit, les *Océan Pacifique* sont supprimés, et la Compagnie se propose d'émettre incessamment de nouveaux timbres pour son service postal.

Il est temps d'arriver aux timbres du Pérou.

L'expérience ayant répondu à l'attente du gouvernement, le décret du 19 octobre 1857 fut mis en vigueur et les premiers timbres furent mis en circulation, cette fois pour toute la république, le 26 février 1858. En même temps, comme nous l'avons dit, cessèrent d'être employés, les timbres de la Compagnie de Navigation.

Les 3 valeurs créées par le décret n'ont jamais été modifiées; quant aux types, il n'y a eu officiellement que deux émissions, mais les timbres de la première renferment des variétés à l'infini. Ils étaient lithographiés; l'usure assez rapide des pierres nécessita à plusieurs reprises une gravure nouvelle. Le graveur le plus habile n'oserait répondre de faire une copie d'une exactitude mathématique, à plus forte raison les pauvres lithographes de Lima se permirent-ils quelques négligences. Chaque copie, faite d'après un modèle déjà défectueux, s'éloigna davantage de l'original primitif, de sorte qu'au bout d'un certain temps toutes les parties constitutives du dessin se trouvèrent altérées.

A la suite d'observations longues et minutieuses, nous sommes parvenu à établir dans ce dédale de types presque semblables, une classification qui en facilitera de beaucoup la recherche et l'étude aux collectionneurs.

Les dessins primitifs de chaque valeur n'ayant pas été modifiés « d'intention » nous ne les décrivons qu'une fois, nous bornant ensuite à signaler les points qui constituent la variété.

1<sup>re</sup> émission. — 26 février 1858.

1<sup>re</sup> série. 2 types.



Type 1. Armoiries de la République. Écusson divisé en trois parties, posé entre deux branches, l'une de laurier et l'autre, présumons-nous, de palmier, se croisant au-dessous et réunies par un nœud.

Au-dessus du blason, une couronne. Dans la partie gauche, un lama sur fond ligné horizontalement; dans celle de droite, un arbre; à la partie inférieure, une corne d'abondance sur fond ligné

verticalement. Le tout se trouve dans une circonférence perlée, tangente aux côtés d'un carré intérieur. Dans l'encadrement, à droite et à gauche, le mot : *correos*; au haut : *porte-franco*; au bas : *un dinero*. L'encadrement intérieur et celui extérieur, sont formés chacun de deux filets très-distincts. Le vide laissé dans les quatre angles, entre la circonférence et le carré, est d'un fond ondulé, mais souvent si faiblement marqué, qu'on le croirait blanc. Inscriptions « *correos* » terminées par un point, contrairement aux types 6 et 7 (voir plus loin). Corne d'abondance placée horizontalement. Enfin, lama à queue pendante et pourvu d'oreilles. — Oui, oui, des oreilles !... ce détail est de la plus haute importance comme tous ceux qui précèdent.

Hauteur de l'écusson : 7 millim. Dimension du timbre : 22 millim. de côté.

1 dinero, bleu-verdâtre pâle,  
1 - - bleu-verdâtre foncé.

On sera tenté de trouver puérite notre remarque sur les « oreilles » des lamas, mais elle est ici fort importante, puisqu'elle aide à distinguer les différentes éditions des timbres du Pérou.

Il paraît qu'on n'est pas très-fixé en Amérique sur la conformation exacte du Lama. Tantôt le graveur leur a laissé les oreilles et la queue, tantôt il les leur a supprimées; d'autres fois il ne leur en a donné que des rudiments. Pour en avoir le cœur net, nous avons ouvert Buffon, dont l'autorité est généralement admise. Or, Buffon est très-formel au sujet des oreilles du Lama et le reste. Voici ce qu'il en dit : « Le Lama a des oreilles de quatre pouces de longueur; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. Sa queue n'a guère que huit pouces; elle est droite, menue et un peu relevée. » C'est très-explicite, et les lithographes Péruviens sont d'autant moins excusables qu'ils pouvaient travailler d'après nature.

L'intervention de l'histoire naturelle dans la description des timbres Péruviens, étant justifiée, nous reprenons le fil de notre sujet.



Type 2. Armoiries du pays. Écusson surmonté d'une couronne de laurier. Derrière lui, les drapeaux qui l'encadrent et viennent se relever en nœud à la pointe de l'écu. Champ de l'écusson, partagé en trois par-

ties. Dans celle de gauche, un lama sur fond ligné; à droite, un arbre; au bas, une corne d'abondance sur fond ligné. Le tout entouré d'une circonférence dont le filet intérieur est un petit dessin de fantaisie. Le timbre a un double encadrement, chacun composé de deux filets bien marqués. Dans l'encadrement, à droite et à gauche, l'inscription : *correos*; au haut : *porte-franco*; au bas : *una peseta*. Imp. coul. pap. blanc. Le type ci-contre a un lama très-complet et queue pendante. La corne d'abondance est placée horizontalement; les inscriptions « *correos* » sont terminées par un point, contrairement aux types 8 et 9. Le fond des angles entre la circonférence et le carré, est ondulé.

Hauteur de l'écusson, 8 millim.; dimension du timbre, 22 millim. de côté.

- 1 peseta, vermillon.
- 1 - rose.
- 1 - rouge-brun.

2<sup>me</sup> série. — 3 types.

*Type 3.* Il se distingue du premier en ce que les inscriptions sont d'un caractère plus petit. L'encadrement n'est pas formé de deux lignes jumelles, mais d'une seule ligne, suivie de neuf autres plus fines. Le lama serait complet, si l'appendice extrême n'était un peu écourté par le blason contre lequel il est accolé.

Hauteur du blason, 8 millim.; dimension du timbre : 21 millim. de large et 21 1/2 de haut.

- 1 dinero, bleu-pâle.
- 1 - bleu.

*Type 4.* Ne diffère du précédent que par les étendards qui entourent l'écusson.

Hauteur de celui-ci, 8 mill.; timbre, 21 millim. de côté.



- 1 peseta, rouge-brique.
- 1 - rose-vif.



*Type 5.* Ressemble presque en tout point au type 4. Il a de plus que lui les branches de laurier et de palmier tel que le dinero, mais brochant sur des drapeaux. Inscriptions : à gauche : *medio peso*;

à droite : à 50 centimos; au haut : *porte-franco*; au bas : *correos*.

Hauteur de l'écusson, 8 millim.; timbre, 22 millim. de côté.

- 1/2 peso, jaune.
- 1/2 - rose (essai).

La rareté de ce timbre se comprendra facilement lorsqu'on saura qu'émis le 26 février 1838, il fut supprimé le 18 juin même année à cause de sa grande valeur (2 fr. 70) qui en rendait l'usage peu fréquent. La planche n'ayant pas eu le temps de s'user, il n'y a aucune variété de cette valeur. Nous en avons reproduit deux dans nos *Illustrations*, la seconde sur les indications erronées d'une personne qui prétendait en posséder un specimen mais qui n'a jamais pu nous le montrer.

3<sup>me</sup> série. — 1 type.

*Type 6.* Ici les différences sont très-marquées. Les deux branches de laurier et de palmier (?) entourant l'écu, sont plus fortes et plus fournies et leurs extrémités s'élèvent plus haut. Les inscriptions « *correos* » ne se terminent pas par un point et sont de même grandeur qu'au type 5. L'espace vide entre la circonférence et les angles, au lieu d'être ondulé est formé de rangées de petits traits obliques allant alternativement de droite à gauche et vice-versà. Ces rangées de lignes laissent entre elles un petit espace blanc. Corne d'abondance renversée. Le lama n'a gardé que ses oreilles, mais on les lui coupera un peu plus tard comme nous le verrons plus loin.



Hauteur de l'écusson, 8 1/2 millim.; timbre, 21 1/2 millim. de côté.

- 1 dinero, bleu-pâle.
- 1 - bleu-foncé.

VARIÉTÉS DE CE TYPE.

Avec corne d'abondance sur fond blanc :

- 1 dinero, bleu-foncé.

Avec l'écusson et l'espace compris entre la circonférence et le carré, blancs :

- 1 dinero, bleu-foncé.

4<sup>me</sup> série. — 2 types.

*Type 7.* Diffère seulement du précédent en ce

qu'il n'y a plus d'espace blanc entre les rangées de lignes formant le fond ; de sorte que c'est un zig-zag vertical dont chaque sinuosité fait l'angle droit.

- 1 dinero, bleu-pâle.
- 1 " bleu-foncé.

*Type 8.* Semblable au type 7, sauf que les branches de laurier sont remplacées par des drapaux.

Hauteur de l'écusson, 8 millim.

- 1 peseta, rouge.
- 1 " rose.

#### VARIÉTÉS.

Espace compris entre les deux encadrements, blanc ; corne d'abondance sur fond également blanc :

- 1 peseta, rouge.
- 1 " rose.

Écusson à fond entièrement blanc :

- 1 peseta, rose.

5<sup>me</sup> série. — 1 type.

*Type 9.* A le regarder superficiellement on le croirait semblable au précédent dont il diffère néanmoins dans les points suivants : Les caractères des inscriptions sont plus gros ; quant au lama, il est tombé dans le dernier degré de l'humiliation. On l'a traité comme le chien d'Aléibiade et il n'a plus d'oreilles !

Hauteur de l'écusson, 8 millim. ; timbre, 22 millim. de côté.

- 1 peseta, rouge.
- 1 " rose.
- 1 " rouge-brun.

L'expérience ayant démontré les nombreux inconvénients des timbres lithographiés, qu'il fallait regraver à tout instant et qui favorisaient la contrefaçon, on avisa à un meilleur modèle de timbres et l'on s'arrêta à ceux en usage aujourd'hui. Ce fut un Français, M. Lecocq, qui fournit la machine nécessaire à leur confection. Elle est ingénieuse et si simple qu'un enfant peut la faire marcher et tirer de 13 à 20 mille timbres à l'heure, imprimés sur papier en bande sans fin. Le timbre sort entièrement terminé de la machine. Des rouleaux enduits de la couleur voulue, impriment l'encadrement ; le papier s'avance et un timbre sec applique les armoiries en relief, enfin plus loin, l'envers est gommé et la bande sort ensuite de la machine.

Rien n'empêcherait de denteler les timbres en même temps, mais ce perfectionnement n'est pas encore adopté.

Il n'existe que deux types de cette émission, savoir :

#### 2<sup>me</sup> émission.

*Type 10.* 18 novembre 1862.

Rect. typog. Au milieu d'une circonférence dont l'intérieur est entièrement blanc, les armoiries du Pérou, blanches et en relief. Le dessin est le même que le *dinero bleu*. Aux quatre côtés, des bandes concaves partant des angles et effleurant la circonférence, portent les inscriptions : à droite et à gauche : *correos* ; au haut : *porte-franco* ; au bas : *un dinero*.

Le timbre a 22 millim. de côté.

- 1 dinero, rouge (ou 20 centavos).
- 1 " vermillon.
- 1 " rose.
- 1 " noir sur blanc (*essai*).

*Type 11.* 15 janvier 1863.

Autre disposition. Les inscriptions sont tout autour de la circonférence ; la circonférence extérieure est tangente aux côtés du carré. Armoiries et intérieur, blancs. Les armoiries sont à relief et de même dessin que le 1 peseta rouge qu'il remplace. Inscriptions, à droite et à gauche : *correos* ; au haut : *porte-franco* ; au bas : *una peseta*. Timbre, 22 millim. de côté.

- 1 peseta, brun (ou 40 centavos).
- 1 " noir sur blanc (*essai*).
- 1 " noir sur bleu. "

Tels sont tous les timbres du Pérou qui ont été en circulation. On chercherait en vain dans ceux d'aujourd'hui un mérite artistique, mais il est incontestable qu'après les rapsodies lithographiées que nous avons décrites, ils leur sont de beaucoup supérieurs pour l'exécution et aussi pour les garanties qu'ils présentent contre la contrefaçon.

**Avis important.** Il a été perdu, dans le trajet de Munich à Bruxelles par Paris, une vieille malle renfermant 52 kilogrammes, environ, de timbres dits « essais de Bavière » sur porcelaine. Celui qui rapportera la malle recevra les timbres en récompense. S'adresser à M. Pivol, à Munich.



## ART ET MÉTIER.

(Suite et fin. — Voir le numéro de mars.)



Nous terminons enfin la liste de tous les dessins qui ont pris part au concours institué par le gouvernement l'année dernière. Seul parmi tous ses confrères, le type ci-contre méritait qu'on s'y arrêtât; à côté de lui ses fantastiques confrères servent de repoussoir et font d'autant mieux ressortir ses qualités qu'elles leur manquent complètement :

L'effigie a du mérite et dénote une main exercée au burin. Nous remarquons surtout dans le trait, un relief et une accentuation réunis à un moëlleux peu commun dans la gravure en typographie. Le seul reproche que nous puissions articuler, c'est que l'artiste a un peu assombri les traits du Roi : c'est du reste l'écueil de tous ceux qui les ont reproduits ou les reproduiront. Très-caractéristique, la physionomie du Roi Léopold est naturellement d'un sérieux qui va parfois jusqu'à l'austérité.

L'ornementation de ce timbre est sobre, élégante et les détails parfaitement agencés.

## DON BERNARDINO RIVADAVIA.

(Suite et fin. — Voir le N° du 15 mars.)

Le gouvernement qui succéda au Directoire le rappela vers le milieu de 1820. De retour dans sa patrie, on le nomme, le 13 juin 1821, préfet du département d'études préparatoires à l'Université, fonctions qu'il garda jusqu'au 19 juillet seulement, date à laquelle on lui confia le portefeuille des affaires étrangères.

Comme ministre, il introduisit de nombreuses réformes, notamment en ce qui concernait l'émigration des familles européennes, la création d'une monnaie de cuivre, l'établissement des archives et enfin l'abolition de l'esclavage, son titre de gloire.

Au mois d'octobre 1824, il présente la loi d'oubli (amnistie) pour délits politiques; le 13 décembre, défend l'enterrement dans les églises et ordonne l'établissement de cimetières; le 14, signe le décret pour l'amélioration des rues; le 24, établit des juges de première instance et de paix dans les villes et les campagnes : en même temps il organise la police. Le 28 décembre, il achève la division territoriale du pays.

Cette campagne administrative ressemble fort à

celle d'Ulm de Napoléon 1<sup>er</sup>; chaque jour une loi et chaque loi une amélioration importante.

Depuis cette époque, jusqu'au jour où il fut, le premier, nommé Président de la République, le 8 février 1826, il attacha son nom à de nombreuses lois, toutes dictées par l'esprit le plus sage. Rien de ce qui de près ou de loin touchait au bien-être de son pays, ni de ce qui pouvait en élever le niveau intellectuel ne fut oublié : édifices publics, agriculture, instruction, commerce, traités avec les puissances étrangères. Dans l'intervalle, il vint encore pendant peu de temps représenter son pays en Angleterre : c'est au retour qu'il parvint à la magistrature suprême. Dès-lors son étoile commença de pâlir. Pendant le cours de son administration il avait dû mettre fin à bien des abus, renverser bien des nullités, élaguer toutes les parties de l'administration d'une foule de branches inutiles, par conséquent nuisibles, surexciter bien des envies. Toutes les incapacités lésées, toutes les haines contenues se liguèrent contre lui, fomentèrent les divisions et précipitèrent de nouveau, pour un temps, le pays dans le chaos d'où son génie l'avait tiré.

Tout ceci se passait pendant que la république avait à soutenir une guerre contre le Brésil. Il parvint néanmoins à conclure la paix, puis déposa ce pouvoir qui ne semble jamais si lourd qu'aux mains qui en savent porter le poids.

Sa carrière publique était terminée.

Après quelques voyages il s'en revint chez lui comme Cincinnatus, cultiver ses terres, élever des vers-à-soie, des abeilles, etc., etc. Mais ses ennemis ne l'avaient pas oublié, car Don Manuel Oribe, Président de la République, l'exila avec plusieurs autres Argentins de marque. C'était en 1836.

Il part pour Sainte-Cataline, de là pour Rio-Janeiro, où il perd sa femme Dona Juana Del Pino; puis pour la dernière fois de sa vie, traverse l'Océan et vient en Europe.

Les travaux, ses voyages, les vicissitudes de sa vie avaient miné sa santé. Il languit quelques années et le 2 septembre 1843, le premier président des Provinces-Unies du Rio de la Plata, rendit le dernier soupir à Cadix.

C'est en 1857 seulement que sa patrie voulut bien se rappeler sa mémoire : ses restes furent exhumés et envoyés à Buenos-Ayres; et comme témoignage de reconnaissance, le 1<sup>er</sup> janvier 1863, on décréta que les nouveaux timbres-poste projetés seraient à son effigie. Il est à remarquer que les hommes illustres sont bien mieux traités de nos jours qu'autrefois : son ombre, comme eût dû un ancien, n'a attendu que 18 ans la réparation et Christophe Colomb attend encore la statue que l'Espagne lui a décernée il y a six mois.



## Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE et FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE et ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . . .	4-20

## BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

## Abonnement par année :

BRESIL, CANADA, ÉTATS PORTUGAIS, GRÈCE et MALTE . . . . .	5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SIBIRIE et RUSSIE . . . . .	8-50

## CHRONIQUE.



*Luçon.* A défaut de nouveautés, voici un timbre ancien de 5 cuartos, peu connu jusqu'à présent, et dont l'authenticité ne laisse aucun doute. Ce timbre est-il antérieur ou postérieur au 5 cuartos portant le même millésime? Voilà ce que nous ignorons; il est à présumer

qu'il est postérieur, car il est moins mal fait, et cependant.... Nous y reviendrons le mois prochain, en donnant un article sur les timbres de ce pays.

*Mexique.* Le beau timbre reproduit dans notre n° 24 et sur l'origine duquel nous nous perdions en conjectures, a décidément été émis par Juarez. Il a été gravé par la « American Bank note company » de New-York. Il serait à désirer que le gouvernement actuel du Mexique ne restât pas au dessous de son antagoniste, dans une question de timbres-poste, lorsqu'il prétend le faire oublier par une administration plus paternelle et plus éclairée.

*Victoria.* Depuis novembre 1864, le 2 sh. vert est remplacé par un 2 sh. bleu-foncé, imprimé sur papier verdâtre.

*Hambourg.* Depuis le 15 avril dernier, le 2 1/2

sch. vert a été dentelé. La série est donc complète.

*Indes orientales.* Le 4 anuas noir vient d'être changé en vert-clair.

*Espagne.* Un journal de Madrid annonce qu'incessamment tous les timbres seront dentelés, comme l'est déjà le 4 cuartos.

*Mecklembourg-Strelitz.* Nous remarquons que le 1/4 sgr. orange-rougeâtre a maintenant une teinte jaune. Cette nuance sera appliquée bientôt, sans doute, à tous les 1/2 gr. qui s'impriment à Berlin.

*Wurtemberg.* Les inscriptions transversales des 3 et 6 kr. enveloppes sont maintenant : noires, à la première valeur et jaunes à la seconde, au lieu de vertes qu'elles étaient. Elles coupent l'estampille à peu près vers le tiers.

*Égypte.* D'après une lettre fort intéressante que le défaut d'espace nous a jusqu'ici empêché de publier, ce pays veut se mettre au niveau des états européens en améliorant et rendant plus rapides ses communications postales. Il vient de publier un règlement spécialement destiné aux relations extérieures, l'organisation intérieure étant encore assez incomplète bien qu'il y ait déjà de grands progrès de réalisés. Ainsi les dromadaires, les autruches, les pigeons et les Darhalrès, moyens de locomotion précieux jadis, sont peu à peu délaissés

pour la vapeur. On va en 9 heures à Suez, en 40 jours aux Indes ! Un port de lettre coûtait 5 fr. : on affranchit aujourd'hui pour 50 centimes ! Les timbres-poste qui ne peuvent tarder à être adoptés, seront au nombre des institutions qui infusent tous les jours une vie nouvelle dans les veines du vieil Orient. Nous reviendrons sur cette lettre.

Le *Collectionneur de timbres-poste* publie le logographe suivant :

« Un grand nombre de nos abonnés nous demandant des renseignements, nous publierons à l'avenir sous le titre : *Questions*, toutes celles auxquelles nous ne pourrions répondre nous-même avec certitude. Prière aux personnes mieux informées que nous, de vouloir bien nous éclairer de leurs lumières. Les réponses justes, seront publiées avec le nom ou les initiales de leur auteur. »

Comment s'y prendra-t-il pour savoir si les réponses sont justes ou non, puisqu'il ne publiera que les questions auxquelles il n'aura pu répondre par lui-même ?

La timbrophilie vient de perdre un de ses plus ardents adeptes : M. James Lesley, vice-consul des Etats-Unis d'Amérique à Nice, est décédé dans la nuit de samedi 15 avril.

M. Lesley avait une des plus riches collections que nous ayons vues, il mettait beaucoup d'activité à la recherche des timbres-poste et de soin aux échanges qui pouvaient satisfaire ses goûts ; mais il était généreux et prévenant envers ses amis et bien des amateurs conservent dans leurs albums de bons souvenirs de cet éminent timbrophile.

La timbrographie lui doit des articles utiles.

DE RIVES DE SEINE.

### DES TIMBRES DE MAURICE.

Les timbres de ce pays sont de ceux sur lesquels on possède le moins de données précises, partant, ceux qui ouvrent un champ plus vaste aux suppositions hasardées ; et certes, on ne s'en est pas fait faute à leur endroit. Depuis longtemps nous avons l'intention d'en faire l'objet d'une étude spéciale et approfondie, mais nous avons constamment reculé devant les difficultés de la tâche. Nous n'avons été déterminé à l'attaquer résolument, qu'à la lecture d'un article sur cette question, paru dans une feuille parisienne, où l'on rencontre plus d'une inexactitude qu'il importe de rectifier.

Estimant que dans un travail de ce genre l'imagination ne doit jouer aucun rôle, nous nous sommes attaché à n'avancer un fait qu'avec la preuve à l'appui ; et si parfois nous tirons des conclusions, elles sont rigoureusement déduites de preuves certaines.

Le *Post-office* de Maurice est peu obligeant, et

n'a guère répondu à nos demandes de renseignements concernant les dates précises d'émission des timbres : ce côté de la question reste donc, comme auparavant, un peu vague ; mais quant aux timbres, tous ceux qui nous manquaient nous ont été prêtés avec beaucoup d'obligeance par nos correspondants, lesquels se sont empressés de faciliter nos recherches en mettant leur album à notre disposition. Nous devons surtout des remerciements à M. S... D..., l'auteur de la lettre sur les Maurice, insérée dans notre n° 26, qui, non content des excellents renseignements qu'il nous a fournis et des types qu'il nous a confiés, a mis à contribution, pour nous être agréable, les collections de ses amis.

Au résumé, ayant eu sous les yeux tous les types détaillés ci-après, nous pouvons certifier que pas un d'eux n'est imaginaire et que dans tout ce qui va suivre nous avons soigneusement écarté le conjectural, les *si*, les *mais*, les *peut-être* et les *conditionnels*, trop fréquents, selon nous, dans l'article que nous nous proposons d'analyser, pour n'avancer que des faits suffisamment établis.

Nous n'avons pas encore dit l'origine de la discussion soulevée à propos des Maurice ; son point de départ est la lettre de M. S... D... (1), citée plus haut, que nous publiâmes en février. Elle fut longuement réfutée par M. Herpin, collectionneur érudit, sans conteste, dans le journal . . . . . Ah, diable ! nous voilà dans un grand embarras. Faut-il ou ne faut-il pas dire son nom ? Ce cher confrère est d'une discrétion si rare et d'une délicatesse si outrée, que forcé souvent par les circonstances de contredire d'autres organes de la timbrophilie, il semble ne le faire qu'à regret et ne les cite que sous les dénominations les plus vagues. Bien que nous apprécions cette courtoisie exagérée, à sa juste valeur, nous ne nous sentons pas disposé à l'imiter et, ma foi, nous nommons comme notre contradicteur du moment, le *Collectionneur de timbres-poste*. Donc, la valeur des renseignements donnés dans notre n° 26 sur les Maurice a été contestée dans le journal parisien, et nous venons aujourd'hui défendre de notre mieux notre

(1) On trouvera quelques différences entre les renseignements donnés par cette lettre et ceux que nous publions aujourd'hui. La rectification nous avait été envoyée trop tard et lorsque le journal était imprimé.

correspondant M. S... D..., après avoir, à notre tour, étudié la question dans ses plus minutieux détails.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la date précise de plusieurs émissions reste douteuse. Les premiers timbres de Maurice furent émis vers 1851, dit-on. Ils étaient exclusivement réservés à l'intérieur de l'île. Leur exécution était des plus grossières et ne s'explique pas pour une colonie de cette importance, qui ne devrait pas se trouver dépourvue de graveur d'un mérite honnête. N'était son nom de Barnard, éminemment anglais, il semblerait que le mauricien auteur de ce chef-d'œuvre, se soit vengé à sa manière d'être sujet de sa gracieuse majesté la reine Victoria.

1851 (?). — 1<sup>re</sup> émission. — 1 type.



Type 1, ci-contre. Effigie diadémée de la reine, tournée vers la gauche, sur fond à lignes diagonales fortement marquées, allant de droite à gauche et croisées de lignes verticales très-fines. A gauche les mots : *post paid*; à droite : *Mauritius*, allant de bas en haut. Côté supérieur : *Postage*; au bas : *one penny* ou *two pence*. Imp. coul. sur papier blanc, rect.

- 1 penny orange.
- 2 " bleu-foncé.
- 2 " bleu-verdâtre.

La planche étant de douze timbres sur trois rangées, gravés chacun séparément, chaque timbre, ainsi que les 50 Nouvelle-Calédonie, diffère quelque peu de son voisin. Il en est de même pour les deux émissions suivantes.

Nous ne notons que la variété la plus tranchée.

#### VARIÉTÉ DE DESSIN.

Diffère des autres types de la même planche en ce que le fond y est composé de lignes diagonales croisées.

- 1 penny, orange.

Cette variété se rencontre peu. Nous en connaissons deux ou trois exemplaires dans des collections remarquables, dont nous pourrions citer les propriétaires, si de telles citations, à la mode paraît-il aujourd'hui, ne nous semblaient pas dénuées

d'intérêt pour le lecteur. La collection de M. X..., la collection de M. Z..., pourquoi pas la *galerie*...? On dit bien la *galerie Pourtalès*!

#### AUTRES VARIÉTÉS.

1<sup>o</sup> Semblable aux précédents, sauf que le fond est à lignes diagonales dans un seul sens, de droite à gauche et fortement marquées. Cette variété provient de ce que les lignes verticales et celles diagonales allant de gauche à droite, gravées légèrement par-dessus les premières, s'effacèrent bientôt par suite de l'usure de la planche.



- 1 penny, orange sur papier blanc.
- 2 " bleu-foncé "
- 2 " bleu-verdâtre "
- 1 " orange sur papier bleuté.
- 1 " orange-brunâtre "

2<sup>o</sup> Le long emploi qui a été fait du 1 penny sur bleuté, fait qu'on rencontre beaucoup d'exemplaires dont le fond est tellement usé qu'il est à peine visible et qu'on les prendrait pour des types réellement différents; voici les nuances qui en existent :

- 1 penny, orange.
- 1 " rouille.
- 1 " brun-foncé.

1852 (?). — 2<sup>me</sup> émission. — 1 type.

Si difficile que cela dût être, ce timbre est encore plus grossièrement fait que ceux de 1851. Un anneau dans le nez, et l'effigie de la reine Victoria pourrait se prendre pour le portrait d'une souveraine de la Polynésie; et encore avons-nous vu, il n'y a pas longtemps, le groupe de la famille royale de Taïti, et nous devons constater que la reine Pomaré n'a pas le moindre anneau dans le nez.



Type 2, ci-contre. Effigie de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, tournée vers la gauche et sur fond à lignes diagonales croisées très-serrées. A gauche : *post paid*; à droite : *Mauritius*, allant de bas en haut. A la partie supérieure : *postage*; au bas : *two pence*. Imp. coul. papier blanc. Rect.

2 pence, bleu-foncé.

On a parlé à M. Herpin d'un timbre qui aurait pour inscription de gauche : *post-office* au lieu de *post-paid*, mais on n'a pu le lui montrer, nous dit-il. Sans révoquer son existence en doute, on nous permettra de n'y croire que lorsque M. Herpin ou toute autre personne notoirement compétente et autorisée l'aura vu de ses yeux. Tous les jours, sous couleur de renseignements, on nous cite des timbres qui n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination trop fertile de collectionneurs fantaisistes. S'il fallait de chacun entretenir le lecteur, nos quinze colonnes n'y suffiraient pas; et à force de suppositions et de présomptions de ce genre, avant peu de temps la timbrophilie, déjà d'une connaissance difficile, deviendrait un inextricable dédale.

1853 (?). — 3<sup>me</sup> émission. — 1 type.

Type 3, ci-contre. Effigie de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, tournée vers la gauche, sur fond à lignes diagonales, horizontales et verticales. A gauche les mots : *post paid*; à droite : *Mauritius*, allant de haut en bas; à la partie supérieure : *postage*; au bas : *two pence*. Ces quatre inscriptions se trouvent sur un fond semblable à celui de l'intérieur. Imp. coul. sur papier azuré. Rect.

2 pence, bleu-verdâtre.  
2 " bleu sale.

On croit parfois distinguer dans ce timbre plus de variétés qu'il n'y en a de fait. Les lignes du fond n'ont pas dans les douze types la même vigueur; dans quelques-uns elles sont si ténues, qu'après un tirage plus ou moins considérable, elles faiblissent et deviennent à peine visibles. Néanmoins à la loupe on en retrouve les traces. Deux timbres de cette planche diffèrent des autres en un point plus marquant. Le premier a pour fleuron de l'angle inférieur de gauche, deux petites lignes diagonales croisées, avec un petit rond à leur point d'intersection, l'autre a l'effigie royale beaucoup mieux faite; le fond est aussi plus régulier.

Ceux-ci clôturent ce que nous appellerons la première classe des timbres de Maurice.

1856. — 4<sup>me</sup> émission. — 1 type.



Type 4, ci-contre. Déesse Britannia assise, tenant une lance à la main et se reposant sur son bouclier.

On entrevoit dessinées sur le bouclier, les armoiries du pavillon anglais, dites « Union-Jack », composées des croix de saint Georges, saint André et saint Patrick. Le casque de la déesse porte une étoile. Imp. coul. papier bleuté. Rect. Point de valeur indiquée.

Rouge-brun (6 pence).

Timbres semblables, papier blanc.

Vert (4 pence).  
Vermillon (6 pence).  
Gris-lilas (essai).

Jun 1859. — 6<sup>me</sup> émission.

Violet (9 pence).

Ce timbre servait à l'affranchissement des lettres pour l'Angleterre, voie de Marseille.

Avant d'admettre les nuances verte et vermillon, on tira des essais en diverses couleurs. Tous furent détruits, à l'exception de quelques exemplaires gris-lilas conservés par des employés. Il y en eut d'annulés au moyen d'une griffe à barres transversales, au milieu desquelles se lit le mot « *cancelled* » (annulé) ou *B 53*. Le gris est la couleur primitive du timbre; il n'est pas dû au chlore, comme le pense M. Herpin.

Le désaccord est complet entre M. Herpin et nous, sur les valeurs énumérées plus haut. Voici celles qu'il donne comme véritables :

Rouge, 1 penny; vert, 6 pence et violet, 1 sh.

Notre honorable contradicteur avoue n'avoir pu obtenir de renseignements au Post-office; il base son raisonnement sur des suppositions dont il croit trouver la confirmation dans un chiffre 6, qui marque par hasard le revers d'un timbre vert. Nous tenons nos informations de M. Pearson-Hill, l'ancien administrateur des postes, collectionneur lui-même; notre version provient donc de source plus certaine; tâchons maintenant de démontrer qu'elle est justifiée par les faits.

A l'époque où les timbres *déesse*, sans valeur indiquée, arrivèrent à Maurice, cette île possédait 2 timbres : les 1 penny et 2 pence (voir type 1).

Les nombreuses modifications subies par ce dernier prouvent assez que l'administration n'était point avare de changements. Si donc, comme le dit M. Herpin, le vermillon nouvel arrivant était destiné à remplacer le 1 penny, pourquoi n'aurait-on pas remplacé par la même occasion le 2 pence, en faveur duquel ne plaiderait aucun mérite particulier? Et puis, comment expliquerait-on la coexistence de deux un penny, car les deux timbres vécutrent l'un à côté de l'autre fort longtemps, quoiqu'en dise la feuille parisienne? — Sa version, suivant laquelle le public de Maurice aurait témoigné des préférences pour l'ancien modèle, est aussi peu admissible, en ce sens que le public est rarement consulté pour ces choses-là.

Passons au vert, 6 pence, pour le correspondant parisien et 4 pence pour nous.

Voici ce qu'il advint à ce type. L'administration y fit ajouter au moyen d'une griffe, une inscription cintrée indiquant la valeur, 4 pence. Cette inscription supplémentaire fut supprimée peu de temps après, comme étant à peine visible et donnant *un surcroît de besogne inutile* aux employés. Il est bon de remarquer que ces raisons sont admises par M. Herpin, qui ajoute que quelques feuilles seulement ont été marquées de la griffe. Suivant lui, on aurait donc supprimé une valeur jugée utile, — puisqu'elle venait d'être émise, — et cela pour éviter quelque besogne aux employés. C'eût été faire montre d'une grande sollicitude pour ces messieurs, mais c'est invraisemblable, on en conviendra. A notre avis, la griffe étant inutile, sa suppression n'entraîna aucune modification et le timbre resta ce qu'il était, c'est-à-dire 4 pence. Nous ne pensons pas qu'il y ait rien à opposer à ce raisonnement.

Ouvrons ici une parenthèse pour citer une lettre de Maurice de 1857, dont nous ne prévoyions pas l'utilité et que nous avons malheureusement brûlée, il y a quelques mois, avec une foule d'autres. Elles contenaient, collés dans l'ordre suivant :

Comme 1 penny, le type 1.	
- 4 pence, " 5.	
vermillon, " 4.	

Ces trois timbres nous étaient envoyés comme valeurs différentes. Notre mémoire n'est pas assez fidèle quant à la valeur du vermillon, nous savons seulement qu'elle était supérieure aux deux autres.

Reste encore le violet, auquel le journal français attribue la valeur de 1 shilling, et le nôtre celle de 9 pence.

L'argument principal de M. Herpin est aussi péremptoire pour le violet que pour le vert. « Le violet vaut 1 sh., *parce que le Post-Office sait, qu'il est de règle que les correspondances des pays éloignés gagnent en pesanteur ce qui leur manque en fréquence.* »

Partant de ce principe, il donnerait à l'un des trois *Sainte Lucie* qui viennent d'être supprimés et qui ne portaient aucune indication de valeur, celle de 1 sh. que n'avait aucun de ces trois timbres.

D'après ses renseignements, les trois Maurice ont été supprimés à l'arrivée des 6 pence bleu et 1 sh. vermillon. Comment le correspondant parisien peut-il parler d'une manière si affirmative! Il ignore, même approximativement, la date de cette arrivée. D'ailleurs, il s'abuse, car bien longtemps après nous avons continué à recevoir des violets, le vermillon et le vert ayant été seuls supprimés; c'est ce que prouve, au reste, la rareté plus grande de ces deux derniers. Le violet ayant continué à vivre côte à côte avec le 1 sh., ne pouvait donc être 1 sh. : l'un des deux eût fait double emploi.

Les valeurs que nous assignons aux Maurice sont donc les véritables à l'exclusion de celles données par M. Herpin.

Relativement à la teinte des timbres, nous sommes aussi en dissentiment. Les 2 pence, types 1 et 2, sont désignés par notre contradicteur comme étant sur papier légèrement azuré, tandis qu'ils sont sur papier blanc. Il est possible que les exemplaires possédés par M. Herpin aient la teinte qu'il désigne, mais elle provient de ce que la couleur de l'impression s'est étendue sur le papier, par suite de l'inexpérience ou de la négligence de l'imprimeur, qui n'aurait pas bien essuyé la planche. Les renseignements qu'a obtenus M. Herpin, lui assurent qu'un seul envoi du timbre *déesse*, vermillon, a été fait d'Angleterre. Les deux timbres, rouge sur bleuté et vermillon sur blanc, prouvent qu'il y a eu *au moins* deux envois, aucune colonie n'ayant jamais reçu à la fois, dans la même expédition, des timbres de même valeur, de deux nuances et sur deux papiers différents.

1857. — 5<sup>me</sup> émission. — 1 type.



Type 5, ci-contre. Ne diffère des précédents que par la griffe indicatrice de la valeur

4 pence, vert.

Nous avons cru longtemps, comme tout le monde, à l'existence d'un 8 pence violet, marqué comme le 4 pence. Ce timbre n'a jamais existé. Nous savons bien qu'il circule des violets auxquels on a appliqué l'inscription « *Eight pence.* » La collection — la galerie — Donatis en possède un — mais ce sont des timbres fictifs, qu'il est on ne peut plus facile de fabriquer. Voici, au reste, une preuve incontestable que ce timbre est bien imaginaire.

M. Pearson Hill, administrateur des postes à Maurice, de qui nous tenons une grande partie de nos renseignements, a émis, nous dit-il, vers le milieu de 1859, le timbre violet qui valait 9 pence. La griffe indiquant la valeur ayant été employée en 1857, il n'est pas possible qu'on ait marqué ledit timbre violet deux ans avant sa mise en circulation.

6<sup>me</sup> émission. (Voyez type 4.)

7<sup>me</sup>, 10<sup>me</sup> et 12<sup>me</sup> émission. — 1 type.



Type 6, ci-contre. Même dessin que le précédent, sauf que l'inscription « *Mauritius* » est au haut et celle de la valeur, au bas. Imp. coul. papier blanc. Rect.

1859. — 7<sup>me</sup> émission.

6 pence, bleu.  
1 sh., vermillon.

1862. — 10<sup>me</sup> émission.

6 pence, brun-violet.  
1 sh., vert-olive.

1863. 12<sup>me</sup> émission.

Timbres semblables, dentelés.

6 pence, ardoise.  
1 shilling, vert-foncé.

Il circule un timbre de 1 sh. brun, provenant du 1 sh. vermillon ou du 1 sh. vert, soumis tous deux à une action chimique, à l'instar du 3 p. brun de Sydney, jadis vert, qui a subi la même opé-

ration. On rencontre aussi des 1 sh. brun, qui sont d'anciens vermillons changés par l'eau de la mer.

1859. — 8<sup>me</sup> émission. — 1 type.



Type 7, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche. Au haut, l'inscription : *Mauritius*; au bas : *one penny* ou *two pence*. A droite et à gauche un filet grec. Imp. coul. papier blanc. Rect.

1 penny, vermillon.

1 " rouge-brique.

2 " bleu.

Ces deux valeurs ont été gravées sur bois et reportées sur pierre. Il n'y a eu qu'une seule gravure de chaque valeur. Elles diffèrent entre elles par le nombre de festons de l'encadrement grec. Le 1 penny à 5 1/2 festons intérieurs à droite et 6 1/2 à gauche; 6 extérieurs à droite et 7 à gauche. Le 2 pence, 5 festons intérieurs de chaque côté, 4 1/2 extérieurs à droite et 5 1/2 à gauche.

9<sup>me</sup>, 11<sup>me</sup>, 13<sup>me</sup> et 14<sup>me</sup> émission. — 1 type.

Type 8, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche et dans un ovale. Au-dessus, en cintre, l'inscription : *Mauritius*; au-dessous la valeur, également en cintre, et en toutes lettres. Fond d'un très-joli dessin. Imp. coul.



papier blanc, sans filigramme. Rect. Dentelé.

1861. — 9<sup>me</sup> émission.

1 penny, brun-clair.

2 " bleu.

4 pence, rose.

9 " lilas.

1862. — 11<sup>me</sup> émission.

6 pence, vert.

1 shilling, jaune.

1863. — 13<sup>me</sup> émission.

6 pence, lilas-clair.

1 shilling, vert.

Septembre 1863. — 14<sup>me</sup> émission.

Même type. Imp. coul. sur papier blanc. Couronne en filigramme surmontant les lettres C. C. (*Crown's Colonies.*) Rect. dentelé.

1 penny, brun-clair.

2 " bleu.

3 " vermillon.

4 " rose.

6 pence, lilas-clair.

9 " lilas.

1 shilling, jaune.

5 " violet-vif.

Ces huit derniers timbres sont encore en usage aujourd'hui. Le jaune, 4 sh., un instant remplacé par le 1 sh. vert, fut remis peu de temps après en circulation. L'administration s'aperçut sans doute qu'elle s'était fourvoyée en créant deux timbres de même nuance et de valeurs différentes : le 6 pence et le 1 sh. tous deux verts.

Nous remarquons que les 6 pence, 1 et 5 sh. ont de chaque côté de l'ovale un petit chiffre microscopique indiquant leur valeur.

10 <sup>me</sup>	émission. —	Voyez type 6.	
11 <sup>me</sup>	»	»	8.
12 <sup>me</sup>	»	»	6.
13 <sup>me</sup> et 14 <sup>me</sup>	»	»	8.

ENVELOPPES.



Type 9, ci-contre. Effigie diadémée, à relief, de la reine Victoria, tournée vers la gauche, dans un octogone entouré lui-même d'une circonférence. Dans la moitié supérieure de la circonférence, l'inscription :

*Mauritius Postage*; au bas : *six pence*. Imp. coul. papier azuré.

Janvier 1862, 6 p. brun-violet. | Juin 1863, 6 p. violet-clair.

Cette dernière nuance a été substituée à la première.

Type 10, ci-contre. Ennéagone irrégulier à côtés concaves. Au milieu, effigie de la reine, couronnée et à relief. Au haut, l'inscription : *Mauritius*; au bas : *postage*. A droite : *nine*; à gauche : *pence*. Imp. coul. papier bleuté.



Janvier 1862. — 9 pence, brun foncé.



Type 11, ci-contre. Septembre 1863. Effigie diadémée à relief, de la reine Victoria. Imp. coul. papier bleuté. Ovale. A la partie supérieure, l'inscription : *Mauritius postage*; au bas : *one shilling*.

Les deux modèles précédents sont infiniment plus gracieux.

1 sh. jaune d'or.

Cette dernière valeur, supprimée aujourd'hui, a été peu employée. Elle se trouvait imprimée, ainsi que le 6 p. violet-clair, sur enveloppes de grand format; les 6 pence, brun-violet et 9 pence, brun-foncé, sur enveloppes de petit format.

LA RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA.



Les timbres de cette république sont de ceux dont on ne parle pas assez : ils comptent parmi les plus remarquables de l'Album. D'une sévérité de style et d'une sobriété d'ornements, vraiment républicaines, ils

sont d'un dessin tout ensemble correct et élégant, facile et distingué. Les fioritures, les rosaces, les fleurons sont mis de côté. Toute la fantaisie se réduit à deux banderolles : l'une portant le chiffre de la valeur, l'autre le mot : *cents*. Dans le cercle, qui occupe presque toute la surface du timbre, est une belle figure de Liberté, assise et coiffée du bonnet Phrygien. Dans le lointain, un vaisseau toutes voiles dehors. Toute l'histoire de Libéria tient dans cette gravure de quatre centimètres carrés. Il existe trois séries de ces timbres. Ils ont été gravés à New-York.

Timbres adoptés. 1<sup>re</sup> série.

6 cents, rouge (denteles).
12 " bleu "
24 " vert "

2<sup>e</sup> série.

Essais.

6 cents noir.
12 " "
24 " "
12 " lilas.

Mêmes valeurs non denteles.

La troisième série a été émise en janvier 1864; ils ont en plus un petit filet placé à un millimètre de distance du bord, et qui forme encadrement. Les nuances sont restées les mêmes.

Les timbres de Libéria sont recherchés, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on les contrefasse. Des imitations très-bien réussies en sont en circulation; nous avons donné dans l'article « *Timbres et contrefacteurs* » paru en mars 1864, les moyens de les distinguer.

La république de Libéria devra, comme beaucoup d'autres pays, une bonne partie de sa notoriété à ses timbres-poste, car on chercherait en vain son nom sur des cartes très-récents; et, hors quelques rapports de consuls, elle n'a fait jus-

qu'ici que peu de bruit dans l'histoire des peuples. Cet État est une expérience tentée sur les noirs, que les Américains du Nord, fédéraux et confédérés, placent pour l'intelligence à plusieurs degrés au-dessous du reste de l'humanité. Lorsque l'on passe en revue toutes les variétés ethnographiques de l'espèce humaine, on ne peut s'empêcher de remarquer que la plus déshéritée de la nature, la plus exceptionnellement malheureuse est la race nègre; on dirait qu'elle est encore sous le coup de la malédiction qui frappa son père Sem. Il y a dans les îles de l'Océanie des naturels qui, par leurs formes et leur genre de vie, tiennent plus de l'orang-outang que de l'homme; d'autres, tels que les Esquimaux, habitent des contrées presque privées de la vivifiante chaleur du soleil, mais ces peuples s'appartiennent, vivent et meurent sur le sol qui les a vu naître, sans qu'un hideux trafic les en vienne arracher pour les envoyer à deux mille lieues de chez eux mourir lentement sous le fouet d'un planteur qui se prétend chrétien. Tel est le sort du nègre. Vendu par un roitelet africain à un négrier, il est transporté en Amérique (1). Nous n'entreprendrions pas de peindre son existence sur cette terre dite : de liberté; de nombreux écrivains en ont raconté les douleurs. Cependant, si par un prodige de travail, de privations, ou bien encore par une générosité rare de son maître, l'esclave est affranchi ou parvient à se racheter, croit-on que ses souffrances soient finies? Erreur. Il avait un maître, qui lui devait la nourriture, s'il voulait conserver un outil, un instrument de travail; en devenant libre, il n'est pas soustrait à la tyrannie des blancs, dont le plus infâme ou le plus inintelligent se croit supérieur à lui de droit naturel. Ni le talent, ni les richesses ne garantissent le nègre Américain des vexations de tous genres. On compte parmi les nègres, des ingénieurs, des artistes, des mathématiciens; d'autres qui possèdent de grandes richesses, mais richesses, sciences et talent sont impuissants à renverser l'infranchissable barrière du préjugé qui, partout et toujours, s'élève entre eux et la race blanche. On pourrait croire que les fédéraux, qui ont proclamé l'abolition de l'esclavage et font la guerre au nom de la liberté, sont un peuple de négrophiles, tout pleins d'amour pour leurs frères noirs. C'est une illusion qui commence à se dissiper en Europe. Le préjugé de race est chez eux aussi intense que dans le Sud; il y a cette différence que le Sud tyrannise le corps tandis que le Nord tyrannise l'âme. Dans le Nord, pays des abo-

litionnistes, il y a partout entre le noir et le blanc une démarcation aussi tranchée que la couleur de leur épiderme; un noir qui oserait la franchir aurait tout à redouter; quant au blanc, s'il osait s'oublier un instant et donner seulement une poignée de main à un nègre, il serait déshonoré. Les nègres forment partout une société à part, ayant ses temples, ses waggons de chemin de fer, ses loges au spectacle et même son cimetière spécial, comme si la noble poussière des blancs était susceptible de souillure par le seul voisinage de la déponille du noir. Pour celui qui a quelque souci de la dignité humaine, ces humiliations de tous les instants sont pires que l'esclavage du Sud. Nous parlions tout à l'heure des peuplades océaniques, mais elles ignorent leur malheur, leur abjection physique et morale; elles vivent dans la quiétude de la brute, préoccupées seulement de leur nourriture du jour. L'homme de couleur dans le nord des États-Unis, voit resplendir autour de lui toutes les lumières, toutes les magnificences de la civilisation. L'Église lui a dit qu'il était créé à l'image de Dieu; la raison, que tous les hommes sont égaux, et en dépit de ces deux autorités il se voit à jamais, lui et sa race, condamné à un assujettissement moral, plus odieux à celui qui se sent une âme que le fouet du planteur à l'esclave encore plongé dans les ténèbres de l'ignorance.

Ce triste état de choses, qui choque toutes nos idées européennes, cet *ilotisme* en plein XIX<sup>e</sup> siècle, fait depuis longtemps l'objet de la préoccupation des véritables amis de l'humanité, — il y en a en Amérique comme ailleurs; — mais tout en pressentant vaguement pour la race noire la possibilité d'une amélioration, ou plutôt d'une grande réparation sociale, ils ont compris l'inutilité de leurs efforts à vaincre le préjugé en l'attaquant de front.

Si la population noire aux États-Unis eût été moins nombreuse, on eût pu espérer la voir se fondre par la suite des temps dans la race blanche; mais dans le Sud les chiffres de population des deux races se balancent, on ne peut donc compter sur une fusion possible, même dans un avenir très-éloigné. Des philanthropes se sont demandé si l'on ne pouvait trouver de par le monde une terre vierge pour y jeter les bases d'une société nouvelle; une terre qui servit de patrie à toute une race qui jusqu'alors n'en avait pas; où l'égalité et la liberté, fécondant, ennoblissant le travail, permissent à ce peuple de prendre dans la famille des nations la place à laquelle il peut légitimement prétendre. Cette terre c'est la république de Libéria.

(La suite prochainement.)

(1) Depuis que nous avons écrit ces lignes, Richmond est pris et l'esclavage est aboli aux États-Unis, mais il existe encore dans les colonies espagnoles et au Brésil; notre article est donc vivant d'actualité. Au reste, qu'on ne s'y méprenne pas, ainsi qu'on le verra plus loin, il y a encore l'esclavage moral qu'engendre le préjugé, et celui-là, malheureusement vit toujours.  
N. D. L. R.



## Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE ET ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . .	4-20

## BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

## Abonnement par année :

BRESIL, CANADA, ÉTATS-UNIS,	
VIETNAM, GRÈCE ET MALTE . . . . .	5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SUÈDE ET NORVÈGE . . . . .	8-40

## CHRONIQUE.

Toujours même disette de types nouveaux.



*Victoria.* Il a été émis depuis peu, une valeur non encore employée en ce pays; c'est le 8 pence orange, répondant, pour le dessin, au fac-simile ci-contre. C'est un type très en faveur aujourd'hui, paraît-il.

*États-Unis d'Amérique.* Le changement opéré au 3 cents enveloppe, dont nous avons parlé en notre n° 24, a également été fait au 6 cents, qui porte maintenant de grands chiffres de chaque côté de l'ovale et a les inscriptions plus grandes.

*Schleswig-Holstein.* Le 1<sup>er</sup> juin courant a été émis un timbre de 1 1/4 sch. vert, semblable en tous points pour la nuance et le type, au 4 1/4 sch. du Schleswig, sauf que les mots *Herzogth-Schleswig* de ce dernier, ont été remplacés par *Schleswig-Holstein*.

Un de nos correspondants de Montevideo vient de nous envoyer un timbre de la Confédération Argentine de 10 cent. vert, coupé en diagonale, c'est-à-dire de l'angle supérieur de droite à l'angle inférieur de gauche. Il a été délivré ainsi par la poste de la ville de Rosario, pour 5 cent. dans un moment où les timbres de cette valeur faisaient défaut. L'oblitération se trouve partie sur le timbre, partie sur l'enveloppe, que nous tenons aussi.

Pareil cas doit s'être présenté au Chili pour le 10 cent. bleu, car nous en avons un dans notre album également découpé par moitié. Ce système fut du reste, on le sait, employé longtemps à la Nouvelle Écosse. On coupait un timbre en deux lorsque l'on n'avait besoin que de la moitié de la valeur. Nous supposons que les fractions inférieures à la moitié n'étaient pas admises et que ce demi-timbre devait être bien complet, sinon toute partie du timbre non maculée par la griffe, eût pu encore servir.

*Russie.* Le 5 kop. noir et lilas a décidément remplacé le 5 kop. noir et bleu qui est supprimé.

**Wurtemberg.** Il vient d'y être mis en circulation une enveloppe de 1 kreuzer, avec estampille verte, à droite. L'inscription habituelle est en lilas et coupe l'angle gauche. Sur la patte de l'enveloppe se trouve un cornet de poste qui entoure le chiffre 1 en relief. — Le prix de ces enveloppes et leur impression, absorberont une grande partie du léger revenu que procurera leur vente, mais ceci est l'affaire du gouvernement wurtembergeois.

**Saxe.** On nous envoie quelques timbres que viendrait émettre une compagnie de Dresde se chargeant de divers services publics, tels que : factage, postes rurales, lettres pour la ville de Dresde. Nous n'avons pas eu le temps de nous assurer de l'exactitude de ces renseignements, mais nous ne pouvons manquer de les avoir bientôt. Voici les valeurs de ces timbres : 3 pfennige, vert ; 1/2 neug., bistre ; 1 neug., rose ; deux enveloppes mêmes nuances. Les timbres adhésifs sont rectangulaires. Ovale, faisant la tangente avec les côtés du carré ; dans l'ovale, à la partie supérieure, *Dresden* ; au bas, *pfennige* ou *neugroschen*. Des deux côtés, un petit ovoïde avec le chiffre de la valeur encore répété dans les quatre angles. Au centre, le blason, dont la base est entourée de l'inscription : *express-comp.* Les enveloppes n'ont en moins que l'encadrement rectangulaire et tout ce qui est au dehors de l'ovale ; le reste est le même qu'aux timbres adhésifs, quoique ce ne soit pas la même gravure. En somme, ces vignettes sont de mauvaises copies des timbres actuels de Saxe.

**Grèce.** Dans notre n° 25, nous disions, d'après les affirmations de M. de Volpi, qu'un timbre se gravait à Munich pour remplacer celui actuel de Grèce. Des renseignements directs nous permettent d'assurer qu'il n'a jamais été question de ce changement. On fait entrevoir, comme prochaine, l'émission de timbres-chiffres (sans doute des chiffres-taxé). Tout nouvel essai de Grèce qui paraîtrait incessamment, devra donc être classé dans la catégorie de l'essai de Garibaldi.

**Italie.** On nous communique un essai d'une bien pauvre exécution. Il serait destiné aux timbres télégraphes que l'on parle d'adopter. Il représente un messager à pied portant une dépêche. Au bas, dans un ovale L. 2, puis quelques petites fioritures insignifiantes pour compléter l'ensemble.

**Belgique.** Le besoin des timbres-télégraphes se

faisant également sentir chez nous, on a, l'autre jour, à la Chambre, interpellé le ministre des travaux publics à ce sujet. Le ministre a répondu qu'il ne pouvait s'occuper de cela maintenant, qu'il fallait d'abord songer à émettre les timbres-poste en cours d'exécution et qu'il s'occuperait des timbres-télégraphes ensuite.

**République de San-Marino (Italie).** Nous avons vu un essai fait, dit-on, pour cette république par un graveur français. Rect. gravé sur acier. Au milieu, une circonférence dans laquelle on voit trois montagnes coniques surmontées chacune par une tour à deux étages. Au sommet de chaque tour est plantée une plume d'autruche. Dans le cartouche qui longe le côté supérieur, l'inscription : *Rép. S. Marino* ; dans le cartouche inférieur : *Bollo postale*. Dans les angles supérieur de gauche et inférieur de droite, la lettre O ; dans les deux autres, la lettre C. Impression multicolore et sur tous les papiers possibles.

**Principautés Danubiennes.** Le même graveur a fait un essai pour ce pays. — Aigle dans un ovale et tenant une croix dans le bec. L'aigle est couronné et porte sur la poitrine une tête de bœuf (urus) sous laquelle se trouve le cornet de poste. D'assez jolis ornements complètent le dessin.

M. M. R. F. fait l'article *essai* sur une grande échelle. Le succès de vente de son *Bolivie* l'aura sans doute engagé à émettre les deux vignettes que nous venons de décrire. Nous lui recommandons, de crainte qu'il ne les oublie, la seigneurie de *Kniphansen* et la principauté de *Monaco* qui n'ont pas encore de timbres.

**Prince Édouard.** On dit que ces timbres vont être remplacés par d'autres. Les collectionneurs ne s'en plaindront pas, surtout si leurs successeurs ont meilleure mine, ce qui ne doit pas être bien difficile.

**Océan pacifique (compagnie de l').** Nous en avons reçu deux timbres annulés au moyen d'une griffe à barres parallèles formant losange. Les deux barres du milieu laissent entre elles un blanc assez large où se trouve le chiffre 6. L'un des deux timbres est un 4 real, bleu ; l'autre, un 2 reales, rouge-brun ; tous deux sont sur papier bleuté. La nuance du dernier est absolument la même que celle du 5 centavos sur bleuté, du Chili.

**Danemark.** Nous venons de recevoir les pre-

miers spécimens de timbres destinés à l'affranchissement des paquets par chemin de fer. Il y en a de deux valeurs : 8 sk. dont deux nuances : imp. noire, fond vert et imp. verte, fond blanc; et le 12 sk. aussi en deux nuances : imp. noire, fond rose et fond blanc; très-grand modèle. Presque toute la surface de la vignette est occupée par un ovale double. Tout autour, dans l'ovale, l'inscription : *De Jydske-Fyenske Jernbaner*; et au bas, la valeur. Au centre de l'ovale, les unes au-dessous des autres, les inscriptions suivantes : *FRM for en pakke af indtil 5 pund paa en Veilaengde indtil 10 mil ou 20 mil*. Un gros filet carré borne le timbre. Dans les angles est dessinée une locomotive.

*Liberia*. Il en circule depuis quelque temps des pseudo-essais des 6, 12 et 24 c. dont il faut se garder. Ils sont tirés en noir sur papier mince. On les obtient au moyen de la photo-lithographie, c'est-à-dire la photographie sur verre, reportée sur la pierre.

*Le Collectionneur de Timbres-poste* annonce la découverte d'une série de timbres de Wurtemberg, avec fil de soie. Il nous apprend aussi, comme nouvelle inédite, que le 6 pence Maurice, enveloppe, émission de juin 1863, est de grand format. Ces deux découvertes ne seraient-elles pas dues à cet aveugle des *quinze-vingt*, cité par la feuille parisienne comme collectionnant les timbres? On n'a jamais ouï parler de *Maurice* 1863, petit format, et quant aux Wurtemberg, fil de soie, ils sont émis depuis le 22 octobre 1857..... Mais, dame, pour un amateur qui ne juge qu'au toucher, c'est avoir encore beaucoup de perspicacité... dans les doigts.

#### SUITE DE L'HISTOIRE DE QUATRE POINTS.

(Voir notre n° 27.)

On se rappelle la cause de la petite modification apportée au 15 centimes d'Italie, émission du 29 octobre 1863. Par suite de l'élévation de la taxe des lettres, le port simple étant de 20 centimes au lieu de 15, on utilisa les timbres de cette dernière valeur, qui restaient en magasin, en les accommodant de la jolie façon que l'on sait, et l'on eut, comme pour le 15 centimes :

- Un 20 centimes bleu-pâle;
- Un 20 " bleu-foncé;
- Un 20 " " avec 4 points.

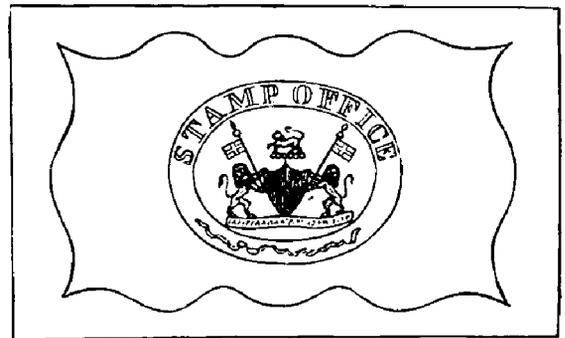
Les deux mêmes ouvriers qui avaient appliqué à Londres, dans les ateliers de MM. Delarue, l'odieuse griffe semi-circulaire qui transforme le 15 centimes, allèrent en Italie opérer le même changement.

#### LE MOT D'UNE ÉNIGME.



Comme tout le monde, nous avons cru longtemps au 1/2 anna rouge, et avec d'autant plus de fermeté que nous en avions possédé un exemplaire il y a sept à huit ans, époque à laquelle on ne songeait guère aux contrefaçons.

D'après les renseignements que nous avons reçus, nous avons aujourd'hui la certitude que ce timbre n'a pas eu cours légal et qu'il est simplement un *essai* — mais un *essai* de la bonne espèce. Ce qui vient corroborer notre opinion, c'est que l'exemplaire que nous avons sous les yeux, le même que nous avons eu jadis, porte écrites à la main, les trois lettres ENS, que nous supposons être la terminaison du mot «specimens»; le commencement devait se trouver sur les timbres voisins. Cet *essai* a été imprimé sur le même papier que le 1/2 anna bleu et a par conséquent le filagramme ci-bas dans la largeur de la feuille.



Au premier abord, le dessin du timbre paraît identique au 1/2 anna bleu, dont le type ci-haut, et au 1 anna rouge, mais à l'examiner de plus près il diffère de ces derniers en plusieurs points que nous allons préciser.

La bordure latérale est formée par 9 1/2 arches ou festons, de chaque côté. Ses deux collègues officiels n'ont que 8 arches. La disposition du chi-

gnon est toute différente; la marine est marquée par un trait droit, tandis qu'au 1/2 anna bleu le même trait est recourbé. La lettre F de *half*, incline du haut vers la droite, et toutes les inscriptions sont d'un caractère plus maigre. Sa nuance rouge est plus foncée que celle du 1 anna. Les dimensions et les fleurons angulaires sont les mêmes que ceux du 1/2 anna bleu.

La rareté proverbiale de ce timbre ne devait pas manquer que d'amener des contrefaçons, heureusement peu dangereuses, car elles sont toutes copiées d'après le 1 anna.

Il suffira, au reste, de compter le nombre d'arches pour savoir à quoi s'en tenir.

### DÉTAILS SUR LE SERVICE DES POSTES

#### ET LES TIMBRES DE L'URUGUAY.

La République de l'Uruguay se distingue entre toutes celles de l'Amérique méridionale par la pauvreté de ses timbres, qui peignent d'une façon trop vraie et trop sincère l'état peu avancé de son administration. Ce dernier point surtout mérite qu'on s'y arrête, et les Européens, habitués à la célérité proverbiale de la poste et à l'importance que tout État bien constitué y attache, pourront s'étonner des mœurs administratives de cette contrée transatlantique.

L'administration générale des postes (*administración general de correos*) a son siège à Montevideo, d'où les lettres sont envoyées vers toutes les destinations. Les employés en sont rétribués par le gouvernement. Les lettres ne sont remises à domicile que pour les personnes payant un abonnement d'environ fr. 10-50 l'an, qui leur donne le droit d'avoir leur boîte aux lettres particulière à la poste. Ces abonnements, usités seulement dans la capitale, ne sont pris en général que par les négociants ou toutes personnes ayant une correspondance assez active. Dans les autres villes de la République, chacun est tenu de faire retirer ses lettres au bureau.

On conçoit ce qu'un pareil système doit offrir d'inconvénients pour le public; nous ne savons si l'administration a pris quelques mesures pour les atténuer. A Buenos-Ayres, où l'on ne remet également à domicile qu'en vertu d'un abonnement, les lettres restant au bureau sont inscrites sur des ta-

bleaux par ordre alphabétique. Ces tableaux sont placés dans une salle à l'inspection du public. Nous avons sous les yeux une gravure représentant l'intérieur du bureau à Buenos-Ayres. Des inscriptions, telles que : *Intérieur de la République, Uruguay, Chili, Pays d'outre-mer, etc., etc.*, indiquent les principaux pays de provenance. Toute personne attendant une lettre vient consulter les cadres. Si elle trouve son nom, elle prend note du numéro d'ordre et va réclamer la lettre qui y correspond. Il est inutile d'insister pour faire ressortir ce qu'une semblable organisation a de défectueux. Il se peut qu'un mouvement commercial moins actif et partant des correspondances et des rapports moins nombreux la rendent supportable dans l'Amérique du Sud, mais on se demande ce qu'il en adviendrait dans nos villes d'Europe, à Bruxelles, par exemple, où le public se plaint de n'avoir que cinq distributions par jour, s'il fallait soi-même réclamer ses missives au bureau.

Retournons à Montevideo. Le service des dépêches s'y fait de deux manières : par courriers (*diligencias*) pour les villes de l'intérieur; par bateau à vapeur (*paquebot*) pour le Rio, Buenos-Ayres et autres villes de cette République, le Paraguay et l'Uruguay.

Les journaux sont envoyés et reçus gratuitement (1), ce qui n'est pas trop cher, on en conviendra. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres destinées à l'intérieur du pays, la République Argentine, le Paraguay; il est facultatif pour tous les autres pays. Les lettres pour la France et l'Angleterre peuvent être affranchies au moyen des timbres de ces pays, qui se délivrent dans les consulats.

Les premiers timbres-poste furent émis en Uruguay par le *chargé des courriers*, le 16 octobre 1856.

1<sup>re</sup> émission. 16 octobre 1856. — 1 type.



Rect. plus haut que large, fond de couleur sur papier blanc. Au haut : *Diligencia*; au bas, la valeur. Des deux côtés, un filet grec. Au milieu, dans une circonférence, le soleil.

(1) Nous commençons à comprendre cette gratuité si peu coutumière de la part des administrations. On nous écrit de Montevideo que pas un de nos numéros y envoyés cette année, n'est parvenu à destination. (N. D. L. R.)

Il comptait trois valeurs :

60 centavos, bleu-clair et bleu-indigo, — lettres simples.  
80 " vert-clair, " doubles.  
1 réal rouge-vermillon, " triples.

Ces timbres furent supprimés en suite du décret suivant, qui en émettait de nouveaux :

### DÉCRET.

Montevideo, 11 juin 1859.

« Conformément au projet de l'administrateur général des postes, et eu égard aux avantages qui résultent de l'emploi des timbres-poste, le gouvernement décrète :

ART. 1<sup>er</sup>. L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est établi et l'administration générale des postes n'expédiera aucune lettre si elle n'est revêtue de timbres.

2. Comme complément au tarif établi, les valeurs des timbres sont ainsi fixées :

#### POUR L'INTÉRIEUR.

60 centesimos violet (*morado*), lettres simples.  
80 " " jaune (*amarillo*), " doubles.  
100 " " rose (*rosado*), " triples.

#### POUR L'EXTÉRIEUR.

120 centesimos bleu (*celeste*), lettres simples.  
180 " " vert (*verde*), " doubles.  
240 " " rouge (*punzo*), " triples.

Les lettres seront affranchies en plaçant le timbre au coin de l'enveloppe ; le timbre sera annulé par une marque spéciale, afin qu'il ne puisse plus servir.

Le poids des lettres simples sera de 4 adarmes (1/4 once) ou bien 1 feuille de papier fin.

Le poids des lettres doubles sera de 8 adarmes (1/2 once, ou bien 2 feuilles de papier fin.

Le poids des lettres triples sera de 12 adarmes (3/4 once) ou bien 3 feuilles de papier fin.

Seront dites « lettres de poids » celles pesant 10 adarmes ou 1 once.

3. La vente des timbres-poste se fera au bureau de l'administration générale et en tout lieu désigné par l'administrateur, lequel est autorisé à régler la commission de vente, eu égard aux droits fiscaux.

4. Toute lettre jetée à un bureau de poste sans le timbre correspondant à la valeur, sera retenue et annoncée dans les journaux, pour que l'auteur puisse la réclamer et l'affranchir.

5. Celui qui fera usage d'un timbre ayant servi, sera mis à l'amende pour la première fois, et en cas de récidive sera puni selon les lois régissant la matière, aussi bien que ceux qui sans le concours de l'administration transmettront des lettres non affranchies, soit pour l'intérieur soit pour l'extérieur.

6. Les voyageurs et employés des délégués ne pourront être porteurs d'aucune lettre non affranchie au moyen des timbres nécessaires ; les propriétaires et conducteurs sont responsables de la stricte exécution de cet article du décret, sous les peines prononcées par l'article précédent.

7. Si l'infracteur ne peut ou ne veut pas payer l'amende, il sera mis à la disposition du juge civil, pour qu'il lui impose le châtement corporel qu'il aura mérité.

8. Le faussaire de timbres et ses complices seront sujets aux punitions prononcées par les lois générales.

9. Les chefs politiques et autres autorités prêteront l'aide demandée par les administrateurs des postes pour rendre effectif le présent décret.

10. Communiqué, donné et publié dans le registre compétent.

ANTONIO DIAZ. »

La marque d'annulation créée par l'art. 2 du précédent décret est assez variée dans la forme. La capitale en a de plusieurs genres et les provinces en ont d'autres. Nous avons trois de ces cachets sous les yeux. Le premier est un ovale formé d'un simple filet. Il porte à la partie supérieure, suivant la courbe, l'inscription : ADM<sup>on</sup> DE CORREOS, au milieu, la date, et au-dessous : MONTEVIDEO. Le second modèle est un double ovale plus allongé, avec les inscriptions, à la partie supérieure, entre les deux filets : ADMINISTRACION DE CORREOS ; au milieu : SUCURSAL ; à la partie inférieure, entre les deux filets : MONTEVIDEO. La date n'est pas indiquée. Le troisième spécimen de cachet que nous possédons, est un ovale composé de deux filets ovales excentriques, c'est-à-dire posés en partie l'un sur l'autre, sans avoir le même centre. Il est réservé aux villes de province. Au haut, l'inscription : Adm<sup>on</sup> de correos ; au bas : Rep. o. del Urug. (République orientale de l'Uruguay.) Au milieu, le nom de la ville d'origine.

Nous connaissons encore une marque d'oblitération, mais si embrouillée qu'on ne saurait la déchiffrer.

En exécution du décret que nous avons cité plus haut, furent émis les timbres suivants :

#### 2<sup>e</sup> émission. — 1 type.

Décret du 11 juin 1859. — En circulation le 1<sup>er</sup> juillet 1859.)



Carré. Imp. coul. fond blanc. Dans une circonférence presque tangente au carré intérieur, la figure allégorique du soleil. Au haut l'inscription : Montevideo ; au bas, la valeur ; des deux côtés le mot *Correo*. Dans les quatre angles, un fleuron.

Il est bon de remarquer cette particularité que les chiffres de la valeur sont en caractères mai-

gres, et que le mot *correo* est plus petit à gauche qu'à droite.

60	centesimos	violet-ardoise.
80	"	jaune, orange.
100	"	rouge-brun.
120	"	bleu-clair.
180	"	vert.
240	"	vermillon.

1859. — 3<sup>e</sup> émission. — 1 type.



La planche étant usée on en fit une nouvelle. Mais bien qu'on respectât religieusement l'ancien modèle — si digne de tels égards! — la gravure nouvelle différa nécessairement un peu.

Une différence sensible se constate aux chiffres de la valeur, qui sont en caractères *gras*.

Les nuances se trouvèrent modifiées comme suit :

60	centesimos	brun-foncé, brun-rouge, gris, violet-clair, violet-foncé.
80	"	jaune, orange.
100	"	rose, carmin-vif.
120	"	bleu, bleu-foncé.
180	"	vert, vert-foncé.
240 (?)	"	vermillon.

Nous ne mentionnons cette dernière valeur que sous toutes réserves et en laissant à cet égard toute responsabilité à la personne dont nous tenons la majeure partie de ces renseignements : jusqu'ici nous n'avons pas encore rencontré de 240 centesimos chiffres *gras*.

19 octobre 1860. — 4<sup>e</sup> émission. — 1 type.



Voulant différencier complètement les timbres destinés à l'intérieur d'avec ceux de l'extérieur, on émit pour ce dernier usage, le 19 octobre 1860, le type ci-contre, aussi laid que les précédents, mais beaucoup plus grand. Toujours l'image du soleil. Les inscriptions, toujours les mêmes, sont en gros caractères. Le fleuron et les fers de lances des anciens types sont remplacés par quatre gros points disposés en pyramide. Le chiffre de la valeur est répété deux fois sur le côté inférieur.

120	centesimos	bleu.
180	"	vert.
240	"	vermillon.

Ce timbre ne fut jamais fort goûté. Il tomba bientôt en désuétude et l'on employa de nouveau l'ancien modèle pour toutes les destinations.

Le système monétaire ayant été modifié par la loi du 13 juin 1862, on dut mettre les timbres-poste en concordance avec la nouvelle monnaie. En conséquence parurent, le 23 février 1864, les timbres suivants, pour lesquels la République orientale s'est mise en frais :

23 février. 1864. — 5<sup>e</sup> émission. — 1 type.



Rect. imp. coul. fond blanc. Au centre, les armoiries de la République; autour, l'inscription : *Republica oriental*; au bas, la valeur.

6	centesimos	rose, rouge-brique.
8	"	vert.
10	"	bistre, bistre-foncé.
12	"	bleu, bleu-foncé.

Ces timbres sont ceux en usage aujourd'hui.

Voici le fac-simile d'un type qu'au premier abord on pourrait confondre avec le type 3 dont il a été question plus haut, mais un examen plus attentif fait découvrir entre eux une



foule de dissemblances qui prouvent superlativement la contrefaçon. Nous relevons les principales. La figure du soleil est de dimension plus grande qu'au timbre de la troisième émission. Les rayons sont disposés différemment. Les chiffres de la valeur et les ornements des angles ne correspondent ni à la deuxième ni à la troisième émission; et le fond entourant la circonférence est quadrillé au lieu d'être uni. (La mauvaise impression calculée, de ces timbres, rend le quadrillé peu visible, de sorte qu'il a échappé à notre graveur.) Autres observations : Le fer de lance de l'angle inférieur de gauche a la pointe vers le haut contrairement aux deux autres types qui l'ont vers le bas, et l'inscription *correo* est de grandeur égale aux deux côtés. Mais la preuve la plus irréfragable du faux, ressort de la marque d'oblitération. Elle porte l'inscription suivante : *Adm<sup>o</sup> de correo 13 april 1861, mercedes*; or, la grille d'annulation de

Montevideo seule, porte la date ; puis il faudrait : *Admon de correos 13 abril*, au lieu de l'espagnol de fantaisie du contrefacteur.

Cette émission apocryphe existe dans les valeurs suivantes :

60	centesimos, lilas-grisâtre.
80	" jaune.
100	" rouge-brun.
120	" bleu.
180	" vert-foncé.
240	" rouge-brun.

### LES ESSAIS DE TOSCANE.



L'abus qui s'est fait depuis quelque temps des essais et surtout des réimpressions, a provoqué une réaction dont ont beaucoup souffert les honnêtes essais qui n'avaient rien à se reprocher et dont l'état civil était parfaitement

en règle. Qu'un type rare et hors de circulation apparaisse par hasard sur le marché, le collectionneur prudent s'écarte en murmurant « essai, réimpression » ; c'est son *vade retro Satanas*.

Nous avons eu sous les yeux des *essais de Toscane*, qui se trouvaient dans ce fâcheux état de suspicion.

C'étaient des essais dans l'acceptation véridique et consciencieuse du mot, c'est-à-dire des exemplaires d'épreuve, tirés sur les coins mêmes des timbres ; un examen minutieux ne nous a laissé aucun doute à cet égard. Ce n'étaient pas des réimpressions, attendu que les planches ont été brisées. Ce dernier point nous est affirmé par un correspondant digne de foi, dont nous avons appris à connaître, depuis longtemps, la sincérité.

Voici les valeurs et nuances qui en existent :

1 soldo, jaune ; 1 quatrini, noir ; 1 crazia, rouge ; 2 crazie, bleu ; 4 crazie, vert ; 6 crazie, bleu ; 9 crazie, brun sur papier blanc non-filigrammé.

2 crazie, noir sur papier jaune, vert, rose, rouge, violet, bleu et gris.

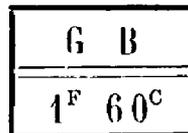
Tous ces exemplaires sont du 1<sup>er</sup> type, le *Lion*.

Connait-on l'origine de ces armoiries ? Elle est assez curieuse ; nous l'extrayons de l'intéressant ouvrage de M. J. VANDERMAELEN, de cette ville :

### *Essai historique sur les armoiries, cris d'armes et devises des souverains et États de l'Europe :*

« La présence de cette image (le lion) dans le blason de Florence, se rapporte à un événement dramatique qui se passa dans cette ville en 1259. Un lion s'étant échappé d'une cage, se rua sur un jeune garçon et s'appêta à le dévorer ; la mère de l'enfant, ne consultant que son courage, se jeta au-devant de l'animal féroce, et produisit, par ses cris et ses gémissements, une telle impression sur le ravisseur, qu'il déposa sa proie saine et sauve aux pieds de celle qui venait de donner cette preuve d'amour maternel. La République se chargea de l'éducation de l'enfant, auquel le peuple donna le nom de *Orlanduccio del Leone*, que les descendants de l'enfant changèrent contre celui de *Leoni*. »

### LE PASSAGE DE GIBRALTAR.



L'Angleterre, qui a eu le talent de s'approprier tous les coins du globe, ayant par leur position une importance stratégique, détient depuis environ un

siècle la ville de Gibraltar, bien espagnole, cependant. Si quelqu'un s'avisait de lui en demander la raison, elle répondrait très-probablement, ainsi que pour Malte, et pendant longtemps pour Corfou, que c'est dans l'intérêt de l'Europe.

En attendant que cette clef de la Méditerranée lui rende des services militaires, l'Angleterre ne néglige pas d'en tirer, sous le rapport financier, le meilleur parti possible. Elle a, par exemple, imaginé de frapper d'une taxe supplémentaire toutes les lettres passant par Gibraltar. La taxe est de 1 fr. 60 c. ; le paiement se constate au moyen d'un timbre humide dont ci-haut le fac-simile. Il est assez singulier qu'elle soit exprimée en monnaie française.

Les correspondances d'Europe, autres que celles pour l'Espagne, ne doivent guère passer par Gibraltar ; il est donc probable que les correspondances espagnoles tombent seules sous l'application de la taxe. De sorte que l'Espagne a non-seulement l'étranger sur un coin de son sol, mais paie une partie des frais d'occupation. L'Angleterre sera toujours le premier pays du monde pour s'entendre aux affaires.

## A PROPOS DE NOTRE ARTICLE :

## QUEL EST L'INVENTEUR DU TIMBRE-POSTE ?

Paris, le 2 juin 1865.

Monsieur et cher Confrère,

Je viens, à charge de revanche, vous prier de me prêter, pendant un moment, un petit coin de votre journal, pour y placer une rectification que je rendrai aussi brève que possible.

Dans le *Timbre-Poste* du 15 mars dernier, vous parliez de la découverte que l'on a faite, tout récemment, d'un *papier postal timbré*, que je commence par déclarer on ne peut plus intéressant au point de vue de l'histoire des postes, mais sur lequel, permettez-moi de vous le dire, vous vous êtes complètement mépris, ce qui vous a porté à tirer des conclusions contre lesquelles je viens m'inscrire.

A propos de ce *papier timbré*, vous rappelez les essais de Velayen en France, en 1653, et les tentatives de M. de Trefenberg, en Suède, en 1823, pour établir un mode d'affranchissement de lettres, et enfin l'adoption du système timbro-postal de M. Rowland Hill, mais vous semblez dénier à ce dernier le mérite de l'invention du timbre-poste, pour l'attribuer au créateur du papier postal timbré de 1818; c'est là où commence l'erreur.

Le papier postal timbré, ainsi qu'il ressort du texte même que vous rapportez, n'était nullement une marque d'affranchissement, mais tout simplement une taxe à payer, moyennant laquelle la taxe tout particulier était autorisé à faire transporter, par qui bon lui semblait, les correspondances écrites sur ledit papier. Mais si, sur ce même papier timbré, on avait écrit une lettre et que cette lettre eût été jetée à la boîte, nul doute que le destinataire n'eût eu à en acquitter le port, tout comme si elle avait été écrite sur une feuille blanche, car on payait 15, 25 ou 50 centimes, non pour faire parcourir franco une lettre par la poste, mais bien pour avoir la latitude de la faire transporter par des personnes étrangères à cette administration et dans des conditions particulières.

S'il ne s'était agi que de Velayen et du novateur Suédois, je ne ferais pas une réclame pour eux, ne les reconnaissant pas plus pour les inventeurs du système timbro-postal que je ne reconnais pour applicateurs de la vapeur, tous ceux qui ont précédé Robert Fulton, mais il est question de M. Rowland Hill auquel appartient seul l'honneur tout entier, d'avoir donné au monde le timbre-poste et je tenais à dire ici que cette invention ne date ni de 1653, ni de 1818, ni enfin de 1823, mais seulement de 1840, époque à laquelle parurent les premiers timbres anglais.

Je devais faire cette rectification d'abord pour rendre, comme vous le dites, à César ce qui lui appartient et ensuite pour payer un nouveau tribut d'admiration à l'homme sous l'égide duquel j'ai placé ma modeste feuille et auquel nous ne saurions témoigner trop de reconnaissance.

Je compte, cher confrère, sur votre impartialité habituelle pour insérer ces quelques lignes.

Je vous salue cordialement.

PIERRE MAHÉ.

## UN TIMBRE PROBLÉMATIQUE.



Un de nos correspondants possède — il le dit — un type unique, sans pair, qu'il dit être de Van Diemen, et qui lui a été donné par une personne native de cette colonie. Nous lui avons demandé communication du timbre, espérant parvenir à établir son identité, mais il a craint de confier son trésor à la poste, et même ne nous en envoie qu'une esquisse approximative, de crainte de la contrefaçon. Ci-contre le fac-simile exact de cette esquisse, qui éveillera peut-être les souvenirs de l'un de nos lecteurs, auquel cas nous lui serions très-obligés de bien vouloir nous faire part de ses observations. De notre côté, bien que des renseignements reçus de Van Diemen aient déjà démenti l'existence de ce timbre, nous y avons envoyé copie du fac-simile, afin de nous faire attester plus formellement la non-existence de ce type.

DES COURRIERS ET PORTEURS DE LETTRES  
DANS L'INDE.

Trois castes sont en possession du droit de fournir des courriers et porteurs de lettres, ce sont : les *Telingsus*, les *Vellager* et les *Polti*; les deux dernières sont d'origine tamoule. Les porteurs renferment leurs dépêches dans une petite boîte de fer blanc ou de bois qu'ils placent sur leur tête. Ils courent sans cesse, et peuvent faire environ trente milles en douze heures. Cette rapidité est remarquable dans un pays où le sol est sablonneux; le passage des rivières et la chaleur du climat opposent au voyageur des obstacles insurmontables. Leur main gauche soutient un bâton terminé à l'une de ses extrémités par un anneau auquel sont suspendues de petites plaques de fer. Le bruit qu'elles font en frappant les unes contre les autres suffit pour éloigner les serpents, si communs dans l'Inde. Souvent leur main droite porte un linge humide dont ils se servent pour se rafraîchir le visage.

Les courriers se nomment, à la côte Coromandel, *tupalkärer*, du mot *tapal*, qui désigne la poste.



## Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE ET ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . .	4-20

## BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

## Abonnement par année :

RUSSIE, CANADA, ÉTATS-UNIS,	
SYDNEY, GRÈCE ET MALTE . . . . .	5-00
PAIS TRANSLANTINIQUES . . . . .	6-00
SUÈDE ET RUSSIE . . . . .	8-40

## CHRONIQUE.



Des cinq états qui divisent l'Amérique centrale, deux, Costa-Rica et Nicaragua, emploient déjà les timbres depuis assez longtemps. Un troisième état, le Honduras, vient d'en émettre à son tour, dont nous donnons ci-contre le fac-simile. Rect., imp. noire, fond coul.; Ovale faisant la tangente avec les quatre côtés. A l'intérieur et à la partie supérieure, l'inscription : *Correos de Honduras*; au bas : *Dos reales*. Ensuite, deuxième ovale, dont presque tout l'intérieur est occupé par une pyramide. A la base de la pyramide, dans chacun des deux angles, une tour supportant un plein cintre. Au milieu, une montagne que surmonte le bonnet phrygien entouré de rayons. Aux pieds de la pyramide, la mer; à son sommet et dans le sens de l'ovale, l'inscription : *Dios union y libertad*. Au bas de l'ovale intérieur règne une branche de lauriers. Vers les deux angles inférieurs de la pyramide, une étoile. En de-

hors de l'ovale, dans les quatre angles, le chiffre 2. Nous en connaissons deux nuances de la même valeur : vert-clair et rose, que nous croyons être les essais des timbres qui viennent d'être expédiés à Honduras.

La République de Honduras, dont la capitale est Comayagua, est presque microscopique : elle contient au plus 310,000 habitants. Elle s'est adressée à l'étranger, à Paris, pour obtenir un timbre-poste convenable. Il lui aurait été peut-être plus avantageux d'aller moins loin et d'imiter ses deux voisins que nous citions plus haut, lesquels tiennent leur timbre de la *American Bank note Company* de New-York. On connaît les beaux types de Costa-Rica et du Nicaragua; à coup sûr, la vignette parisienne du Honduras n'en approche pas, même de fort loin.

*Indes*. Le 2 annas, jaune, est aujourd'hui lilas-pâle, rosé.

*Espagne*. Depuis le mois dernier, toutes les valeurs des timbres actuels, délivrées au bureau de Madrid, sont dentelées. En province, on délivre les

timbres dentelés au fur et à mesure de l'épuisement des autres.

*Tour et Taxis.* Depuis le commencement de juin, il circule des 1 kr. verts, dentelés. De même qu'en Espagne, les autres valeurs avec la petite modification de rigueur seront émises au fur et à mesure des besoins.

*Belgique.* De grandes réformes se préparent. Elles auront pour résultat l'émission de timbres de chemin de fer, ainsi qu'un timbre-poste de 5 cent., pour les lettres à destination de localités situées dans un rayon de 30 kilomètres.

*Italie.* On nous annonce comme devant être brun, le futur 20 cent.; le dessin du timbre de légalisation serait pris pour modèle.

*Principautés danubiennes.* Le 2 p. est actuellement orange, et le 5 p., bleu-clair. Une lettre officielle de ce pays, nous apprend qu'il n'a jamais été question de changer le type actuel, ainsi qu'on l'avait dit. Nous avons donc raison de suspecter l'essai parisien proposé *trop tard*, et pour cause.

*Saxe.* Les timbres décrits dans notre précédent numéro et émis par une Compagnie peuvent être acceptés comme vrais.

Depuis juillet, il existe une enveloppe octog. 1/2 neug., orange, dessin semblable à celles en usage.

Nous remarquons que la nuance vermillon-vif est appliquée au 1/2 sgr. enveloppe de Tour et Taxis et au 6 pfennig de Prusse.

*Brunswick.* Vers la fin du mois prochain, seront mis en circulation les nouveaux timbres dont nous avons donné le fac-simile dans notre numéro 27.

*Wurtemberg.* Il nous arrive des essais 1 kreuzer (armoiries) de toutes les nuances de l'arc-en-ciel, et bien plus encore. Chacun y peut trouver sa couleur de prédilection. On nous dit que ces timbres ont été retrouvés depuis peu (?) Parmi eux se trouve un 1 kr. brun avec fil de soie verte placé dans le sens de la hauteur. On le donne comme étant le timbre émis en 1837. Or, ce dernier doit avoir un fil de soie orange, placé *toujours* dans le sens de la largeur et qui ne saurait l'être autrement, attendu que les feuilles ont 60 timbres sur six rangées. La feuille, qui mesure 48 centimètres de haut sur 28 de large, ne permet le tirage que dans un sens, 10 timbres l'un à côté de l'autre faisant ensemble 24 centimètres.

*Hanovre.* Nous venons de recevoir les nouveaux

mandats sur la poste, qui seront employés au Hanovre à partir du mois d'août. Ces mandats sont remplis par l'expéditeur. La commission prélevée par la poste est marquée par un timbre-poste ordinaire imprimé sur le bon lui-même. Ainsi les mandats payant 1 gr. pour les sommes inférieures à 25 th. sont de papier rose et ont le type gravé en noir à l'angle supérieur de droite; ceux de 2 gr. pour 25 à 50 th. sont imp. en noir sur papier bleu. Nous constatons là un progrès réel que nous recommandons à l'attention de notre pays. Voici comment on procède chez nous: Lorsque vous demandez un bon sur la poste, l'employé vous le remet, ainsi que le timbre adhésif voulu; vous appliquez le timbre, vous remettez le mandat à l'employé qui applique la griffe d'annulation et vous le rend enfin pour de bon.

Dans notre article sur Maurice (N° de mai), nous avons révoqué en doute l'existence d'un 8 pence avec inscription cintrée, contrairement à l'opinion de M. Herpin qui connaît un type semblable qu'il prétend authentique. Pendant cette polémique, qui s'est étendue autant en lettres particulières qu'en articles de journaux, nous soumîmes un jour à notre honorable contradicteur, un 8 pence avec l'inscription supplémentaire de notre fabrication. C'était un piège que nous lui tendions, comme nous le lui avons du reste avoué après. Avec la perspicacité que nous lui avons toujours reconnue, il n'y donna pas et devina notre supercherie. Il en prend texte aujourd'hui pour argumenter en faveur de son timbre. Nous ne voyons pas cependant qu'il y ait lieu, car s'il a découvert notre petite ruse, qu'est-ce que cela prouve? Que son timbre soit bon? Nullement, mais qu'il est différent du nôtre, pas autre chose.

Puisque nous parlons *Maurice*, disons un mot de ce prétendu timbre portant par erreur l'inscription *Post-Office* au lieu de *Post-Paid*. Un de nos correspondants affirmait le posséder ainsi qu'un 1 penny avec la même faute. Il se faisait fort de nous les montrer; malheureusement quand nous l'avons prié de produire ces deux phénomènes, il a trouvé toutes sortes de prétextes pour ne pas s'exécuter. Il a négligé le meilleur et le plus évident pour nous: c'est qu'il n'a jamais vu de timbres semblables.

Le possesseur du pseudo-timbre de Vaudiemen, mentionné dans notre dernier numéro, nous observe que son type est oblitéré et qu'il a été regardé comme authentique par divers amateurs de Paris. N'en déplaise à ces messieurs, nous n'oserions nous prononcer dans le même sens, quelque soit le poids de leur appréciation.

### DES TIMBRES DES ILES PHILIPPINES,

DITS : DE LUÇON.

Les Philippines furent découvertes en 1521 par Magellan, qui leur donna ce nom en l'honneur de Philippe II. Conquises pour l'Espagne en 1571, par Michel Lopez, et prises par les Anglais, en 1762, elles revinrent aux Espagnols, en 1764. Le territoire des îles est à peu près de 325,000 kilomètres carrés. L'archipel est composé d'un assez grand nombre d'îles, dont une quarantaine seulement ont de l'importance. *Luçon* est la plus grande; viennent ensuite : *Mindanao*, *Soulou*, *Palouan*, etc. La souveraineté de l'Espagne sur cet archipel n'est pas entière, bien qu'elle s'en regarde comme seule maîtresse. Elle possède une partie de *Luçon*, *Mindanao* et quelques points des autres îles; le reste est encore indépendant. Tout le territoire relevant de l'Espagne est divisé en trente-trois provinces, dont *Luçon* en compte dix-neuf.

La population se ressent de la situation de ces contrées sur les confins de l'Océanie et de l'Asie. On y voit des Malais et des Chinois, et près de 20,000 blancs qui habitent la plupart *Manille* et les environs. La population totale est d'environ 6,000,000 d'habitants. *Manille*, qui est la capitale, jouit d'une communication postale avec l'Europe, grâce aux steamers anglais de la compagnie péninsulaire et orientale qui s'y rendent tous les quinze jours de *Hong-Kong*, où ils retournent.

Ces quelques détails donnés sur le pays dont nous allons passer les timbres en revue, nous entrons en matière.

Remarquons d'abord que c'est fort improprement que ces timbres ont été appelés : *timbres de Luçon*, puisque *Luçon* n'est qu'une île, et qu'ils ont cours dans toute l'agglomération espagnole. Les premiers qui parurent étaient réservés à l'usage intérieur des îles, si nous devons en croire

des renseignements reçus de ce pays. Leur exécution fut confiée à un graveur indigène, qui grava sur cuivre 40 timbres de chaque valeur, disposés sur huit rangées de cinq. L'effigie, paraît-il, est celle de la reine Isabelle II. Il serait à désirer que Sa Gracieuse Majesté émit des timbres photographiés, on pourrait alors ajouter quelque foi à la ressemblance, car pour tous les timbres d'Espagne en général et ceux des Philippines en particulier, nous aimons à croire que la ressemblance n'a existé que dans l'imagination des auteurs, ce qui n'est pas suffisant. L'effigie du type de la première émission surtout, rappelle à s'y méprendre les traits de la race Aztèque, dont nous avons eu deux spécimens à Bruxelles, il y a peu de temps. D'après le millésime qu'ils portent, ces timbres auraient été émis en 1854 et retirés de cours en 1855.

1854. — 1<sup>re</sup> émission. — 2 types.

(10 variétés de dessin de chaque valeur).



*Type 1, ci-contre.* Effigie diadémée de la reine Isabelle II, dans un ovale, et tournée vers la droite. Au haut, l'inscription : *Correos 1854 Y 55*; au bas : *Franco 5 ou 10 c<sup>s</sup> (cuartos)*. Imp. coul. sur papier blanc; rect.

5 cuartos, orange, vermillon.  
10 " rouge-foncé, rose.

*Type 2.* La seule différence qu'il y ait entre celui-ci et le précédent consiste dans les inscriptions dont l'ordre est interverti. Ainsi l'inscription : *Franco 1 ou 2 reales* se trouve en haut, et *Correos 1854 Y 55*, au bas.

1 real, bleu-vif, bleu ardoise.  
2 " vert-olive.

Parmi les 40 variétés de 1 real, il en est une assez remarquable : c'est celle qui se trouve la première de la sixième rangée. Elle porte le mot *corros*, au lieu de *correos*. Quant au 2 reales brun, conservé si précieusement par quelques collectionneurs, c'est un vert changé en brun.

Le succès de la première émission doit avoir été contestable, puisqu'elle est bientôt remplacée par un autre type gravé cette fois sur pierre, mais toujours sur le modèle du timbre d'Espagne de 1853 (non de 1852, comme le pensent quelques collectionneurs). Seulement, au lieu de 40 variétés, il n'y en eut plus que quatre. En voici le fac-simile :

1855 (?). — 2<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(4 variétés de dessin).



Type 3, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Isabelle II, dans un cercle, et tournée vers la droite. Au haut, l'inscription : *Correos 1854 Y 55*; au bas, *Franco 5 ou 10 c<sup>s</sup>*. Imp. coul., papier blanc; rect., lith.

5 cuartos, vermillon-vif, orange.  
10 " lilas.

On n'est pas d'accord sur la date d'émission de ce type relativement aux précédents, mais nous la croyons postérieure, d'abord parce qu'il est lithographié et que toutes les émissions subséquentes le sont aussi, le cuivre n'ayant été employé qu'une fois; ensuite que les timbres de 1859, ses successeurs immédiats, comptaient également quatre gravures. La date d'émission étant si incertaine, il n'est pas étonnant que l'on ait regardé longtemps ce timbre comme une création imaginaire. Il y a six mois, nous n'y croyions pas nous-mêmes, bien qu'une collection anglaise en possédât un échantillon depuis plusieurs années. Incrédule comme saint Thomas, il n'a fallu rien moins que la vue du timbre même pour nous convaincre de son existence. L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux, nous a été gracieusement communiqué par M. Couraud qui l'a reçu directement de Manille. Le même correspondant, que ses relations particulières mettent en rapports suivis avec les Philippines, a bien voulu nous promettre de nous aider à éclaircir tous les points encore obscurs de cet article : qu'il reçoive ici tous les remerciements dus à son obligeance.

Revenant à nos timbres, nous observons que les quatre types gravés du 5 cuartos, placés sur deux rangées, n'ont pas la même largeur. Ainsi, le premier et le troisième ont 19 1/2 millimètres, et les deuxième et quatrième, 20 millimètres.

## AUTRE VARIÉTÉ DU 5 CUARTOS.

Outre les quatre bien connues et dont la raison d'être s'explique, nous en avons rencontré une cinquième qui ne peut provenir que d'une deuxième planche de quatre que l'on aurait gravée. C'est la seule hypothèse qui soit vraisemblable, car pour l'authenticité du type, la source dont nous le tenons ne nous permet pas d'en douter.

Voici les principaux points où il diffère des précédents : Largeur, 19<sup>m</sup>/<sub>16</sub>, au lieu de 19 1/2 et 20; inscriptions et chiffres plus maigres et plus petits. Diadème dépassant un peu le front.

En 1855, l'Espagne envoya dans sa colonie des timbres destinés à l'affranchissement des lettres pour la mère-patrie. C'étaient les suivants :

1855. — 3<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(Sans variété).



Type 4, *ci-contre*. Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée, tournée vers la droite. Au haut, l'inscription : *Correos*; au bas : *1/2, 1 ou 2 reales plata F*. Imp. coul., papier bleuté, ayant en filagramme un dessin formant une suite de W en calligraphie; rect. typ.

1/2 real, bleu-verdâtre.  
1 " vert.  
2 " rouge-brique.

Par suite de l'arrivée de ce nouveau modèle, les valeurs correspondantes de l'ancien se trouvèrent supprimées.

Ces timbres sont exactement les mêmes que ceux employés à la même époque à Cuba. — Les deux dernières valeurs restèrent en usage jusqu'en 1864, et l'impression fut toujours faite sur le même papier à filagramme.

Quant au 1/2 real, il n'est personne à notre connaissance, si ce n'est M. Pemberton, qui ait reçu cette valeur, laquelle devait faire double emploi avec le 10 cuartos, lilas, du type précédent, dont l'existence a été révélée par M. Nathalis Rondot. Si, comme l'affirme M. Pemberton, un envoi de 1/2 real lui a été fait de Manille, l'emploi de cette valeur aura été très-restreint, et il est probable qu'il n'en aura été fait qu'une seule expédition de la métropole.

1859. — 4<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(4 variétés de dessin pour les deux valeurs).



Type 5, *ci-contre*. Effigie laurée de la reine Isabelle II, dans une circonférence perlée, tournée vers la droite. Au haut : *Correos. interior*, les deux mots séparés par un point; au bas :

*Franco 5 ou 10 c<sup>s</sup>.* Imp. coul., papier blanc; rect., lith.

5	cuartos, orange.
5	- vermillon-vif.
10	- rose.

L'inscription « *correos interior* » indique clairement la destination de ces timbres. Les premiers furent orange; celui que nous possédons et qui porte sur la griffe d'annulation la date « 20 février 1859 » est de cette nuance; ceux qui suivirent furent vermillon-vif. Il n'a été gravé que quatre timbres, qui ont servi pour les deux valeurs. Ils étaient placés sur deux rangées et encadrés par un petit filet les entourant tous quatre. Les dissemblances que l'on observe entre eux sont assez minimes. Voici les principales, qui permettront de replacer les quatre types dans l'ordre qu'ils occupaient sur la pierre.

*1<sup>re</sup> variété du 5 ou 10 cuartos.* La lettre C de *correos*, penche du bas vers la droite; le perlé de l'angle inférieur de gauche (1) se termine au bas, de droite à gauche, par 4 1/2 demi-boules, et dans l'angle inférieur de droite, par 5 demi-boules. Le buste est coupé carrément du bas.

*2<sup>me</sup> variété.* Le cartouche inférieur de droite se compose, contrairement aux 3 autres variétés, de 3 petits ornements au lieu de 2, mais il s'en faut néanmoins de quelque chose que le 3<sup>me</sup> ornement soit complet. Le perlé inférieur de gauche est formé au bas de 4 demi-boules et celui de droite, de 5. Buste coupé en biais, mais un peu concave.

*3<sup>me</sup> variété. — 2<sup>me</sup> rangée.* De même qu'à la première variété, la lettre C de *correos* penche du bas vers la droite, mais le perlé, dans les deux angles inférieurs, se termine par 4 1/2 demi-boules. Buste à base légèrement concave.

*4<sup>me</sup> variété.* Les différences sont ici plus marquées. La lettre N de « *interior* » penche du bas vers la gauche et au-dessous d'elle le perlé est effacé et forme une petite tache blanche. Perlé de l'angle inférieur de gauche, 3 1/2 demi-boules; celui de droite, 4. Buste à base concave.

1. Nous entendons par angle inférieur de droite et de gauche, l'espace compris entre la circonférence et l'encadrement.

1861. — 5<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(Sans variété).



*Type 6, ci-contre.* Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée, et tournée vers la droite. Au haut : *Correos interior*, — les deux mots séparés par un point; au bas : *Franco 5 c<sup>s</sup>.* Imp. coul.,

papier blanc; rect., lithog.

5 cuartos, vermillon-vif.

C'est à partir de cette émission que l'on se borna désormais à une seule gravure. Ce type étant de modèle analogue au précédent, on pourrait le prendre pour une variété de celui-ci. Voici les points par où il en diffère et qui le feront aisément reconnaître. Les traits simulant les cheveux, au lieu d'être écourtés, comme aux timbres de 1859, sont continus, c'est-à-dire vont de la couronne jusqu'à la nuque. Le buste est coupé carrément et les inscriptions plus fortement marquées et un peu grandes.

Un exemplaire que nous possédons, nous prouve, par l'oblitération, que ce type était encore en usage en janvier 1863.

Toutes les émissions précédentes ayant eu un 10 cuartos, on n'a pas manqué d'en inférer que celle-ci devait en avoir un également. On aurait pu étendre cette supposition à l'émission suivante dont on ne connaît également que le 5 cuartos. A notre avis, il est tout-à-fait improbable, sinon impossible, qu'il y ait jamais eu autre chose qu'un 5 cuartos, attendu que le 10 de 1859 est resté en usage jusqu'à la fin de 1864. Si, ce dont nous doutons, cette valeur a été gravée, elle n'a jamais été livrée au public.

Janvier 1863. — 6<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(Sans variété).



*Type 7, ci-contre.* Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée, et tournée vers la droite. Au haut : *Correos interior*, — les deux mots séparés par un point; — au bas : *Franco 5 c<sup>s</sup>.*

Imp. coul., pap. blanc; rect., lith.

5 cuartos, vermillon-pâle.

Ce timbre ne fit que passer.

Quatre mois après son apparition, il était remplacé par un autre qui en différait : par les deux points, au lieu d'un, séparant les deux mots de l'inscription supérieure, par le perlé de la circonférence, plus serré, et par sa nuance plus vive. Le buste y était aussi plus éloigné de la circonférence; dans celui de janvier, il la touchait presque.

**7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> émission.**

(2 variétés d'inscriptions).



ou 10 c<sup>s</sup>, 1 ou 2 reales. Imp. coul., papier blanc; rect., lith.

*Type 8, ci-contre.* Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée. Au haut : *Correos : interior*, avec deux points séparant les deux mots; au bas : *Franco 5*

Mai 1863. — 7<sup>e</sup> émission.

5 cuartos, vermillon-vif.

Il existe, prétend-on, une variété de ce type. Nous croyons pouvoir affirmer que cette prétendue variété est tout simplement une bonne contrefaçon. Là où il n'y a qu'une gravure, il ne saurait y avoir de variété de dessin et nous défions l'imprimeur le plus habile, y mit-il toute sa bonne volonté, de produire, en reportant, les différences que nous allons spécifier. On ne saurait admettre non plus qu'il y ait eu deux planches différentes de ce type, attendu que celui qui vient d'être supprimé est identiquement le même que celui que nous avons reçu dès le début. Voici les différences dont nous parlons :

Oreille et nez trop allongés, lèvres épaisses, chiffre maigre et ne ressemblant aucunement à celui du timbre authentique, assez fidèlement reproduit ici. La contrefaçon a aussi le buste se terminant en pointe au lieu d'être arrondi et le bout du ruban nouant les cheveux, coupé en biais au lieu d'être carré.

Fin 1864 (?) — 10<sup>e</sup> émission.

10 cuartos, carmin-vif.

1 real, violet-foncé.

2 " bleu-foncé.

Il est inexact de dire que ces 4 valeurs soient de dessin identique : il suffit du plus simple examen pour se convaincre du contraire. Les inscrip-

tions des 1 et 2 reales qui sont les mêmes, diffèrent de celles des 5 et 10 cuartos, lesquelles sont plus petites. De plus, le mot *interior*, de la première, est terminé par un point que n'ont pas les 5 et 10 c. Nous remarquons que le 10 c. a parfois des chiffres de différentes grandeurs; cela provient sans doute d'un report défectueux.

Ce n'est qu'en février 1863 que nous voyons apparaître pour la première fois, les 3 timbres que nous signalions dans notre n° 27. A cette époque les timbres en centimos avaient remplacé les types 4 et 10 cuartos, type 5, ce qui nous fait présumer que les 3 valeurs de la 10<sup>e</sup> émission n'ont jamais été employées.

C'est la première fois aussi que la désignation « *correos : interior* » se rencontre aux 1 et 2 reales, ce qui assignerait à ces valeurs un usage exclusivement local. Nous pensons qu'il y a là une erreur. Le même graveur paraît avoir exécuté tous les types lithographiés; n'ayant fait encore que des *cuartos*, avec cette mention « *interior* » il aura cru devoir appliquer la même inscription aux *reales*. Bien entendu, ce n'est là qu'une supposition à nous. Ces valeurs ne doivent pas avoir été mises en circulation, car nous n'en avons jamais rencontré d'oblitérées.

**8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> émission. — 2 types.**

(Sans variété).

Fin 1863. — 8<sup>e</sup> émission.

*Type 9.* Effigie à droite de la reine Isabelle II dans un médaillon rond et perlé. Au haut : *correos*; au bas : *1<sup>ra</sup> plata f.* Imp. coul. pap. blanc, rect. lith.

1 real, vert de gris.

Presque aussitôt il fut remplacé par le suivant. Onques ne sut jamais pourquoi, aurait dit le Sire de Joinville :

Fin 1863. — 9<sup>e</sup> émission.



*Type 10, ci-contre.* Diffère du précédent par les inscriptions qu'il a plus grandes et plus larges, et aussi par la nuance. Les cheveux sont relevés davantage et le buste touche à peu près le médaillon.

Imp. coul., pap. blanc, rect., lith.

1 real, vert clair.

10<sup>e</sup> émission, voir type 8.

Janvier 1865. — 11<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(Sans variété).



Type 11, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Isabelle II, dans un ovale, et tournée vers la gauche. Au haut, en cintre : *Correos*; au bas, la valeur. Imp. coul. sur papier de coul.; rect., typ.

3 1/8 cents, po fuerte, noir sur jaune.  
6 2/8 - - - vert sur rose.  
12 4/8 - - - bleu sur chair.  
25 - - - vermillon sur rose.

Quoique l'on connaisse ces timbres depuis 1864, ils ne sont en usage que depuis cette année; ils ont été envoyés d'Espagne dans la colonie. Les valeurs en correspondent aux 5 et 10 cuartos et 1 et 2 reales d'autrefois. Un décret royal du 19 juillet 1849 a sanctionné une loi des Cortès ordonnant l'adoption du système métrique dans tous les pays de la domination espagnole, et fixant l'année 1862 comme date où la loi devenait obligatoire. Le système métrique étant essentiellement décimal, on peut s'étonner de ce que les valeurs des nouveaux timbres ne soient pas exprimées en fractions décimales, bien plus, qu'elles désignent, mais en d'autres termes, des monnaies n'ayant plus cours légal. Il est vrai qu'il n'y a que l'Espagne pour faire les plus belles réformes sur le papier; quant à les introduire dans la pratique: gouvernement et population, tout y est d'une égale apathie.

### LE 2 PENCE, BRUN, DE VICTORIA.

Chacun a pu remarquer les petites lettres que porte le 2 pence, brun (trône) de Victoria dans les deux angles inférieurs. A l'aide de ces lettres, et possédant deux couples de timbres non séparés, se tenant, l'une, par les côtés latéraux et l'autre par les côtés du haut et du bas, on parvient à peu près à reconstruire la planche. L'à peu près est nécessaire, car plusieurs amateurs ont essayé et tous ne sont pas d'accord. L'un de ceux auxquels on concède, avec juste raison, le plus d'autorité, M. Herpin, déjà plusieurs fois cité, prétend que la planche contient 25 rangées de 26 timbres; selon nous, il n'y aurait que 24 rangées de 25. Toutes les probabilités sont pour ces derniers nombres: 25 rangées de 26 font 650 timbres à 2 pence et portent le prix de la feuille entière à 108 sh. 4 pence, soit 5 L. 8 sh. 4. D'après notre donnée, il y aurait 24

rangées de 25, c'est-à-dire 600 timbres à 2 pence soit 1,200 pence, ou 100 sh., c'est-à-dire 5 L. Pour qui connaît l'esprit éminemment pratique des Anglais, il n'y a pas à hésiter: ils doivent avoir préféré un chiffre rond à une complication de comptes et de calculs comme il en serait résulté si l'hypothèse de M. Herpin était juste. Des exemples si nombreux qu'il est inutile de les citer, le prouvent, du reste, surabondamment: on peut dire que toutes les feuilles de timbres d'Angleterre ou des colonies britanniques ont une valeur ronde.

Suivant nos calculs, la planche serait composée ainsi:

1<sup>re</sup> rangée AB BC CD et finissant par YZ ZA  
2<sup>e</sup> " AC BD CE " " YA ZB  
3<sup>e</sup> " AD BE CF " " YB ZC et

ainsi de suite en omettant la lettre J, que nous n'avons rencontrée sur aucun des nombreux exemplaires qui ont passé par nos mains, non plus que sur ceux renfermés dans les collections les plus riches en variétés qu'il nous a été permis de consulter. C'est justement là d'où provient notre divergence d'opinion avec l'honorable amateur parisien, lequel comprend la lettre J dans le tableau. Comme il ne parle pas d'une façon dubitative, mais qu'il est au contraire très-formel, nous serions bien aise de savoir s'il possède un type à la lettre susdite, ou qu'il voudût bien nous citer la collection qui renferme cet exemplaire, que toutes nos recherches ne nous ont pas encore fait rencontrer. Cette constatation n'est point simple fantaisie de notre part: il importe que le jour se fasse sur ce sujet, sinon nous pouvons nous attendre bientôt à voir apparaître des 2 pence apocryphes, avec cette fameuse lettre J, et qu'est-ce qui nous dirait qu'ils sont faux?

### LE CORREO CONGRESO DE LOS DIPUTADOS.



Aimez-vous les timbres? On en a mis partout. C'est de l'Espagne que nous voulons parler. Non content des timbres dits: « *Correo oficial* » exclusivement réservés aux correspondances officielles et administratives, on en a créé un à l'usage de MM. les

membres de la représentation nationale, qui jouissent en Espagne de la franchise de port pour leurs lettres. Pour bénéficier de ce privilège, ils doivent déposer leurs lettres dans une boîte qui se trouve à la Chambre des Représentants et qu'un employé des postes va recueillir tous les soirs. Elles sont ensuite estampillées au moyen d'un timbre humide, noir, dont plus haut le fac-simile.

### UNE BONNE TROUVAILLE.

Pour tout chercheur patient, tout collectionneur de n'importe quoi il est un mythe sans cesse poursuivi, mais qui, de loin en loin, se fait réalité. Un Bibliomane entrevoit dans ses rêves les plus dorés, d'immenses rangées de bouquins vénérables et poussiéreux, plus *dévorés* que lus. Il a tout feuilleté, tout vu; un mélange indigeste, le fond de magasin de la littérature de deux siècles lui a passé sous les yeux; tout à coup, qu'aperçoit-il, entre le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1806 et un *Traité de diplomatique*, par Mesnard, docteur en sciences et lettres de la Sorbonne, année 1720, un Elzévir, un vrai, Leyde 1592! Tous les signes de la plus rassurante authenticité y sont; on ne saurait en douter: il tient son Elzévir!

D'un ton de voix qu'il s'efforce de rendre indifférent, « combien ça » dit-il au marchand?—1 fr. 50, répond celui-ci, ignorant la valeur du trésor qu'il vend à vil prix.—L'acheteur paie et s'éloigne avec une lenteur sagement calculée, afin de ne pas éveiller les soupçons, et tremblant jusqu'au détour de la rue que le marchand ne se ravise. — Même bonne fortune arrive quelquefois à l'amateur de tableaux, déchiffrant à l'angle d'un paravent de cheminée la signature d'un maître. Ces faveurs de l'aveugle déesse sont fort rares, hâtons-nous de le dire, mais enfin elles se rencontrent, et c'est assez pour que nous les rappelions à l'occasion du fait suivant, dans lequel, toute proportion gardée, on doit reconnaître également l'intervention de la capricieuse divinité. C'est un de nos correspondants qui parle:

« A mon dernier voyage à Stuttgart, j'avais affaire à la frontière de Hohenzollern, qui appartient maintenant à la Prusse bien que desservie par l'office de Tour et Taxis. Je pensais entrer dans le premier village que j'apercevais, quand je vis une de ces maisons appelées « Postablage » espèces de bureaux de poste ne recevant que les lettres ordinaires et aussi les petits paquets, mais ne distribuant pas à domicile. C'était en même temps une auberge. J'y entrai pour me rafraîchir et demandai à l'aubergiste s'il avait un timbre de 6 kreuzer pour affranchir une lettre. Sa richesse n'allait pas jusque-là; mais il possédait, me dit-il, quelques enveloppes 3 kr. que je pourrais utiliser en appliquant le timbre de l'une sur une autre, ce qui compléterait le prix de l'affranchissement de ma lettre. J'acceptai et il m'alla chercher ses enveloppes 3 kr. Jugez de mon épanouissement..... intime! C'étaient ces enveloppes à inscriptions lilas vainement cherchées si longtemps. Il y en avait 14, que je pris en bénissant, à part moi, toutes les divinités protectrices des collectionneurs, et en versant des larmes d'attendrissement sur la touchante simplicité de ce bon paysan (vieux style) non encore atteint de la

fièvre de l'agiotage. Dois-je vous dire que je me gardai de mutiler mes enveloppes pour affranchir ma lettre.....? C. H.

### DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

(Suite. — Voir le N° du 15 février.)

En France, ce fait est frappé d'une amende, et en Angleterre les lettres soupçonnées contenir des valeurs, payent double port. Une mesure analogue sera adoptée chez nous, ainsi que vous le verrez plus loin.

Les manuscrits sous bande, les échantillons, les journaux et toutes sortes d'imprimés ont également profité de cette loi. Les premiers payèrent 20 cent. jusque 50 grammes et 40 cent. jusque 500 gr.; même tarif pour les échantillons, ce qui fit monter le nombre de ces deux catégories d'objets, réunies, à plus d'un million en 1863. Mais la modicité du port atteignit ses dernières limites pour les journaux; moyennant 1 centime, lorsque le poids n'excède pas 40 gr., ils ont cours par toute l'Italie. A l'exception de votre pays et des Pays-Bas, nul autre pays n'a accordé des facilités si grandes à la presse; il est vrai que cela tient surtout à la constitution politique de l'Italie, où la liberté n'est pas un vain mot, bien qu'il ne soit pas gravé sur des pièces d'argent.

Les imprimés et les ouvrages non périodiques payent 2 cent. par 40 gr.

Toutes ces dispositions si larges ne profitent guère à l'administration, qui ne parvient qu'à balancer ses frais de transports, mais uniquement à la civilisation et au progrès des saines idées et des principes libéraux qui font un peuple digne de son histoire.

Je n'oublierai pas la faculté de recommander les plis sous bande contenant des manuscrits, échantillons ou imprimés, moyennant 30 cent. de majoration. Il faut regretter, toutefois, la faculté de refuser les lettres, ce qui augmente le nombre des lettres en souffrance, principalement dans les provinces du Sud où la plupart des communes sont desservies par des *courriers de poste intérieure*, ainsi qu'on les appelle, qui s'occupent fort peu de distribuer les lettres, et souvent même ne les retirent pas des bureaux, sans que l'administration puisse les contraindre à plus d'exactitude. *La franchise* est toujours accordée aux correspondances d'intérêt public, mais on lui a fixé des limites par le décret royal du 30 juin dernier.

(Suite et fin au prochain N°).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . .	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . .	3-50
ESPAGNE ET ITALIE . . . . .	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . . .	4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :

BRÉSIL, CANADA, ÉTATS POSTI-	
FICAIEX, GRÈCE ET MALTE . . . . .	5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . . .	6-00
SUISE ET RUSSIE . . . . .	8-10

CHRONIQUE.



*Nouvelle-Grenade.* Nous en recevons le nouveau type dont ci-contre le dessin. Pour changer fréquemment, il n'y a pas de progrès, tant sans faut; on ne saurait vraiment auquel donner la palme de la nullité, au timbre d'aujourd'hui ou au précédent. Rect., imp. coul., papier blanc. Angles arrondis. Au milieu, les armoiries de la république, surmontées de l'aigle; au-dessus de celle-ci, les neuf étoiles allégoriques rappelant les neuf états qui forment la confédération. Des deux côtés du blason, à sa base, une pièce de canon. A gauche, l'inscription : *E. U. de Colombia*; au haut : *Correos*; à droite : *Nacionales*; au bas : *1 cent*. Ce timbre est rose; c'est la seule valeur que nous ayons reçue. La bordure est festonnée. Point de dentelure.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons en communication d'un de nos correspondants, trois timbres de la Nouvelle-Grenade que

nous ne connaissons pas et sur lesquels nous n'avons aucun renseignement précis. Ils s'écartent tellement des autres timbres du même pays qu'il est permis de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire; et c'est aussi ce que nous faisons, les plaçant en quarantaine jusqu'à ce que nous soyons suffisamment édifiés sur leur origine et leur authenticité. On y a joint le timbre humide de la poste colombienne; celui-là est certainement authentique, nous aimons à le constater, mais un pavillon couvre sans difficulté toute espèce de marchandises. Notre correspondant nous pardonnera notre défiance, qui nous est commandée par les vignettes apocryphes dont on foisonne; au reste, s'il est aussi sûr de son correspondant que nous le sommes de lui, nous sommes prêt à octroyer à ces trois timbres le droit de cité.

En voici la description :

1<sup>o</sup> Triangle de deux centimètres de côté. Imp. noire sur papier lilas pâle. Au milieu, trois blasons aux armoiries de la république, chacun la pointe vers l'un des angles; ils se rejoignent par

le milieu. A la base du triangle, l'inscription : 2 1/2 centavos; à gauche : *E. U. de Colombia*; à droite : *Correos nacionales*. Le filet intérieur du timbre est denté; un second filet simple entoure le tout. L'impression et l'aspect général de ce type, malgré sa forme peu commune, rappellent assez les vrais *Nouvelle-Grenade*.

2° Étoile à six rayons ou plutôt à six pointes. Lith., impr. noire, papier blanc. Au milieu d'une circonférence à fond damier, la lettre R qui en occupe toute la hauteur. Dans chaque pointe, le chiffre 5. Autour de l'étoile, en dehors, l'inscription : *E. U de Colombia Correos nacionales*, et au-dessous : *Cinco centavos*. Le fond des rayons est noir. Il y a environ deux centimètres de l'extrémité d'une pointe à celle de la pointe opposée.

3° Couronne mi-partie de chêne et de laurier. Lith., impr. noire, papier blanc. Au milieu, la lettre A d'assez grand module. Autour de la lettre, à son sommet : *Correos nacionales*; à sa base : 5 cents. Au-dessous de la couronne : *E. U. de Colombia*. Cette couronne est très-légèrement dessinée.

*Ceylan*. Le 4 pence est actuellement rose. Il a en filagramme les lettres CC, surmontées d'une couronne.

*Luxembourg*. Afin de se conformer à la convention postale, proposée jadis par la Prusse, le Luxembourg qui a à peu près épuisé ses timbres, va les changer de nuance. Voici celles que nous connaissons et qui ont été adoptées : 1 centime, brun; 10 cent., lilas; 12 1/2 cent., rose; 25 cent., bleu de ciel, et 37 1/2 cent., bistre. Nous ignorons, quant à présent, celles qui seront échues aux autres valeurs actuelles. Tous ces timbres seront dentelés.



*Royaume hawaïen*. Le timbre en buste du roi Kamehameha III étant épuisé, il a été provisoirement remplacé par le type ci-contre. Il est typographié, tiré en bleu sur papier à lettre azuré, qui porte encore à l'un des angles une marque de fabrique ou timbre sec comme le papier dit « Bath ». Ces timbres sont gommés, contrairement à tous ceux qui s'impriment dans l'île.

Nous avons aussi à signaler quelques petits changements apportés aux 1 et 2 cents noirs (chiffres) imprimés maintenant sur papier vergé au

lieu de papier ordinaire. Les inscriptions n'ont pas varié. Les mêmes valeurs sont aussi imprimées en bleu-foncé, mais elles ont les inscriptions placées de la manière suivante : A gauche, *Interisland*; à droite, *Hawaiian Postage*; en haut, *Uku Leta*; au bas, 1 ou 2 cents.

Chaque timbre étant composé dix fois, il résulte que chacun d'eux diffère un peu de son voisin. Nous les examinerons en détail le mois prochain, à l'occasion d'autres renseignements très-intéressants, qu'il nous reste à publier.

*États-Unis*. Un journal américain prétend que le 1 cent bleu, actuel, sera remplacé par un autre à l'effigie de feu le président Lincoln.

Le même journal dit que les planches qui avaient servi à l'impression des timbres des États confédérés, ont été enlevées à Columbia par un détachement de cavalerie sous les ordres du général fédéral Kantz et déposées au Patent Office, à Washington. Il les dit gravées par Barre.

*Saxe*. Il paraît que la Compagnie de Dresde faisait usage d'un timbre 1 neugr. noir sur rose, avant l'émission des timbres dont nous avons parlé dans notre N° 30. Ce timbre était typographié et composé de deux parties. La première, qui était appliquée sur l'enveloppe, portait : *Express — Compagnie — Dresden — Frei per Expressen*; l'autre, qui se détachait pour faire souche au moyen du piquage séparant les deux parties, portait : *Express — Compagnie — Dresden abonnement*.

*Indes néerlandaises*. Le directeur général des postes de cette colonie ayant reconnu l'insuffisance d'une seule valeur de timbres — le 10 cents — en a demandé quelques autres à la métropole. Ce sera de la nouveauté pour dans peu.

*Tour et Taxis*. L'émission des 12 et 18 kr. annoncée comme prochaine, est remise à plus tard.

*Victoria*. Contrairement à la Nouvelle-Galles, on remplace à Victoria le diadème par la couronne de lauriers. C'est le changement qui vient d'avoir lieu à l'antique 1 sh. bleu, octogone, imprimé, de plus, aujourd'hui, sur papier bleu-verdâtre au lieu de papier blanc.

*Brunswick*. On vient d'y adopter des mandats de poste, semblables à ceux du Hanovre, décrits dans notre précédent numéro, à l'exception du timbre, qui est, comme de juste, du Brunswick. C'est le type reproduit dans notre numéro de mars.

*Grande-Bretagne.* Le 4 pence vermillon a subi le joli petit changement opéré déjà aux 5 et 6 pence et 1 sh., c'est-à-dire qu'il porte actuellement de grandes lettres aux angles, et le chiffre 7 de chaque côté du mot *Postage*.

*Grèce.* Le 40 lep. est maintenant violet-rougeâtre.

Le *Timbrophile*, dans son dernier numéro, donne le fac-simile d'un timbre de 3 pence de Van Diemen, représentant saint Georges terrassant le dragon. C'est par erreur que le *Timbrophile* donne ce type comme un timbre-poste : ce n'est qu'un timbre de commerce, ainsi qu'il résulte d'une lettre publiée par nous en septembre dernier.

Il paraît qu'à Rome (la ville sainte) on a organisé, non de simples chasses, mais des battues en règles contre toutes les lettres présumées en enir des valeurs. Elles disparaissent comme par enchantement, confisquées par MM. les employés. Le seul moyen de pouvoir répondre de l'arrivée des lettres à destination, c'est de les charger, ce qui ne laisse pas que d'être très-onéreux, la taxe de chargement étant le double de la taxe simple, laquelle est déjà de 1 franc pour 7 1/2 grammes. Un de nos correspondants, à qui nous avons écrit sans affranchir, prétend que c'est miracle que notre lettre lui soit parvenue.

### L'ILE DE LA TRINITÉ ET SES TIMBRES.

L'île de la Trinité (Trinidad) est située entre celle de Tabago et le continent américain (Venezuela) dont elle est séparée par le Golfe de Paria et les deux détroits de la *Bouche du Dragon* et de la *Bouche du Serpent*. Sa forme est à peu près celle d'un losange ; elle a environ 96 lieues de tour et une superficie de 320 lieues carrées.

La Trinité, cédée par la France à l'Angleterre lors de la paix de 1801, est pour ses nouveaux maîtres un point de la plus haute importance, tant par son étendue et sa fertilité que par sa situation qui la destine à devenir le centre des colonies britanniques dans les Indes occidentales.

L'île est administrée par un lieutenant-gouverneur, relevant du gouverneur-général des îles du vent et sous le vent, aidé d'un conseil composé moitié de fonctionnaires publics et moitié d'habi-

itants. La principale ville est *Port d'Espagne* (*Port of Spain*).

Les timbres-poste ont été introduits en vertu d'une ordonnance du gouverneur. Émis le 4 avril 1851, ils étaient d'abord réservés à l'intérieur de la colonie. Ensuite de la même ordonnance (articles XII et XIII), il était désigné des personnes chargées de la vente des timbres, moyennant une commission de 3 p. c. Aujourd'hui cette commission est de 7 1/2 p. c., et 10 p. c. pour les particuliers qui tiennent un bureau de poste. (Sans doute une boîte à lettres comme en ont en France les bureaux à tabac et beaucoup d'épiciers.) On fait aussi 5 p. c. de remise pour tout achat de 10 livres (250 fr.) à la fois.

#### 1<sup>er</sup> Type.



Déesse Britannia assise, tenant une lance à la main droite, et le bras gauche reposant sur le bouclier sur lequel on distingue assez confusément le pavillon du *Union Jack*. A gauche quelques ballots de marchandises et à droite un vaisseau à pleines voiles. Imp. coul. rect. sans valeur indiquée.

4 avril 1851. — Sur papier bleu.	1854 (?) — Sur papier blanc.
Rouge-brique, rouge-brun.	Rouge-carmin, chocolat, brique
Violet-rougeâtre.	Violet-foncé.
Bleu-foncé.	Bleu-clair, bleu-foncé.
Noir-brun, noir-vertâtre.	Noir.

#### Timbres semblables sur papier blanc.

DENTELÉ ASSEZ SERRÉ.	DENTELÉ PLUS LARGE.
Janvier 1863. rouge.	1863. rouge-carmin.
	Fin 1863. rouge-brun.

Il y a entre les dentelures assez de différence pour permettre de distinguer les deux émissions à première vue.

La valeur des timbres rouges a toujours été de 1 penny, dit notre correspondant ; des autres il n'en dit rien. A défaut de renseignements certains, il n'est pas défendu de hasarder quelques suppositions pour autant qu'elles ne soient pas dépourvues de toute vraisemblance. Ce qu'il faut éviter, c'est de faire d'inductions vagues, incertaines, sinon complètement fausses, la base de tout un système. Nous assignerions donc au violet la valeur de 4 pence (valeur afférente aujourd'hui à cette nuance) ; au bleu, celle de 6 pence et au noir appliqué plus tard au 1 sh. Toutes ces valeurs, de première nécessité, existent encore aujourd'hui.

1856 (?) — 2<sup>e</sup> Type.

L'île s'étant un jour trouvée dépourvue de timbres, par suite de retard apporté à un envoi attendu d'Angleterre, on fit copier par un graveur français le type alors en cours. On ne reproduisit pas exactement l'original. La disposition générale resta, il est vrai, la même, mais la dentelle de l'encadrement fut remplacée par de petites lignes parallèles, et les étoiles des angles, par une sorte de croix de Saint-André; la main gauche de la déesse diffère aussi un peu de position. Imp. coul. papier blanc, rect. lith.

Bleu très-pâle, bleu et bleu-foncé.

1858 (?) — 3<sup>e</sup> Type.

C'est encore à un retard dans la réception des timbres de la métropole que l'on dut cette nouvelle variété. Deux valeurs subirent cette fois le provisoire. Même dessin que le précédent. Imp. coul. papier blanc, rect. lith.

Vermillon-foncé, vermillon-pâle.  
Bleu-pâle, gris.

On croit généralement ces timbres gravés sur bois : c'est une erreur, ils sont lithographiés. Ce sont de mauvais transports du type précédent. On distingue fort bien sur quelques exemplaires mieux venus, la trace des lignes diagonales croisées, du fond. Chacun sait que les épreuves tirées sur transport ne valent jamais celles que fournit la matrice. Qu'est-ce alors que le report d'un premier report déjà très-défectueux ? La nuance primitive était bleue, mais elle a pâli dans le tirage et est tournée au gris.

4<sup>e</sup> Type.

Toujours même déesse, mais avec désignation de la valeur au bas, et le nom de l'île à la partie supérieure. Imp. coul. pap. blanc, rect.

1859. — 4 pence, pensée-foncé, lilas.  
6 " vert-olive.  
1 sh. noir-blenté.

*Timbres semblables, avec dentelure serrée.*

Janvier 1863. — 4 pence, brun violet, violet.  
6 " vert-olive, vert-foncé.  
1 sh. bleu-ardoise.

Les suivants ont en filigramme, les lettres CC (Crown colonies) surmontées d'une couronne. Dentelure plus large.

Mai 1863. — 4 pence, mauve-pâle.  
6 " vert-clair.  
1 sh. mauve-vif.

Ces trois dernières valeurs et le rouge-brun (type 1) sont celles en usage aujourd'hui.

La marque d'oblitération a peu varié. Nous n'en connaissons que quatre, qui se ressemblent beaucoup.

La première est de forme carrée; elle est composée de barres qui s'en vont en diminuant au fur et à mesure qu'elles s'éloignent du centre. Il y a quatre barres de chaque côté. Au milieu, le chiffre 1, 2, 3, ou 6.

La seconde a la même disposition, mais est de forme oblongue. Elle porte le chiffre 1.

La troisième est également oblongue, mais les barres latérales sont courbes.

La quatrième est composée de barres formant un ovale placé dans le sens de la longueur; au milieu, le chiffre 1.

Enfin une cinquième griffe que nous avons rencontrée, porte l'inscription « Malta, 1859. » C'est pour nous une véritable énigme dont nous serions fort aise d'avoir le mot.

## DEUX MYTHES.



Tout le monde sait aujourd'hui que les timbres de Zurich datent de 1843; ce que l'on sait moins, c'est que les Zurich avec millésime n'ont jamais été en circulation, attendu qu'on s'est borné à en faire deux essais dont voici l'histoire.

Il y a quelques années, le directeur des postes de Zurich fit cadeau à l'un de ses amis de deux essais avec millésime 1843; ils passèrent par voie d'échange dans une collection de Londres, où ils se trouvent encore. Ces pérégrinations avaient ébruité leur existence, en laissant planer cependant l'incertitude sur leur véritable qualité, de sorte qu'ils furent reçus dans le monde collectionneur, non comme essais mais comme timbres. Cependant MM. les contrefacteurs flairèrent là

une affaire. Ils demandèrent à tous les échos de la timbrophilie deux vrais, 4 et 6 rappen à millésime : ils n'en trouvèrent pas, cela va sans dire. Faute de l'original, ils s'en tinrent aux descriptions des manuels qui indiquaient ces timbres comme ayant le millésime aux quatre angles; et croyant que c'était le seul point qui les différenciât des timbres connus jusqu'alors, les seuls qui eurent jamais cours, ils prirent le dessin de ceux-ci, et y ajoutèrent simplement la date : 1843. Ils se trompaient du tout au tout, comme le prouvent les deux fac-simile *approximatifs* ci-contre. Ce sont deux timbres dits : *local*. Le premier a le chiffre 4 de la valeur dans un ovale et ne ressemble en rien au 4 rappen adopté. Le 6 rappen, imp. noire, papier blanc, comme le précédent, se rapproche davantage, à première vue, de celui qui fut jadis en circulation. Les différences sont néanmoins assez marquées que pour ne pas permettre la confusion.



On aura remarqué notre mot *approximatif*; c'est la seconde fois que nous l'articulons et pour les mêmes motifs.

Le possesseur de ces deux essais est le même dont nous parlions dans notre dernier numéro, à propos d'un *Van Diemen* plus ou moins fabuleux, qu'il a craint de nous communiquer de peur de la contrefaçon. Il ne nous a cette fois encore envoyé qu'une esquisse incomplète des deux *Zurich* 1843, que nous avons fait graver telle quelle, pensant être agréable à nos lecteurs.

## LE SERVICE DES POSTES

### AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Il y a deux siècles, le Cap de Bonne-Espérance ne possédait pas de service postal, par la raison bien simple qu'il n'en avait pas besoin n'étant pas encore colonisé. Seulement il servait lui-même de bureau de poste pour les navires allant aux Indes ou en revenant, qui s'y arrêtaient. Ce bureau de poste était bien primitif. C'était à peu de chose près le même système que celui encore employé aujourd'hui au Cap Horn et dont tous les journaux ont donné la description, il y a quelque temps.

Les commandants des navires apportaient avec eux de grandes pierres d'une forme particulière, sur lesquelles étaient gravés le nom du navire et celui des officiers. Placées à des endroits apparents de la côte de la baie Saldanha ou la Table, elles indiquaient par des inscriptions que des lettres étaient placées à côté ou dans telle direction. Parfois aussi les voyageurs confiaient leurs missives à ceux des naturels dans lesquels ils avaient une confiance suffisante, mais après l'arrivée de Van Riebeck et des premiers colons, on cessa naturellement de se servir de leur intermédiaire.

On n'a que peu de détails concernant la poste dans le siècle qui suivit l'établissement des Européens. On sait seulement que des cavaliers spéciaux escortaient les dépêches, d'abord entre Cape Town et Stellenbosch, Paarl, Somerset, West et Malmesbury; et plus tard, lorsque la colonie s'agrandit, à Swellendam, Uitenhage et Graaf-Reinet.

Le premier établissement d'une poste pour l'intérieur paraît avoir eu lieu après l'occupation de la colonie par les troupes anglaises sous le commandement de Sir David Baird, en 1806. On publia cette année la proclamation suivante :

« Son Excellence le lieutenant-gouverneur, commandant en chef, ayant jugé convenable d'autoriser l'établissement de lignes postales dans toute la contrée, en vue de procurer des communications plus promptes et plus sûres entre le Cape Town et les divers endroits et baies, non-seulement pour le service du gouvernement, mais aussi pour celui des habitants auxquels une telle institution ne peut manquer de rendre les plus grands services, lorsqu'elle sera complète, a décidé que le règlement sera rendu aussi public que possible, étant convaincu, que lorsque l'institution sera bien comprise, ainsi que les nombreux avantages qui en doivent résulter, les fermiers et habitants chez lesquels seront les relais de hottentots, considéreront ceux-ci, non-seulement comme d'utiles serviteurs du public, et en conséquence les traiteront convenablement, mais veilleront aussi, autant qu'il sera en leur pouvoir, à ce que les malles soient soigneusement conduites, faisant connaître au député maître de poste tous les cas de négligence ou de perte de temps. »

Les communications postales se firent au moyen

de Hottentots, dont des relais étaient disposés sur les différentes routes. Les fermiers recevaient pour les héberger « et les traiter convenablement » la somme de 5 rix dollars (20 shillings) par mois.

La proclamation ci-dessus, datée du 23 mai 1806, ordonnait aussi que tout capitaine de vaisseau arrivant dans la colonie, remit au capitaine du port les lettres à destination de la garnison ou du port; lorsqu'un vaisseau était sur le point de partir, le maître des postes lui remettait les dépêches pour l'Europe ou les Indes. Il était défendu aux capitaines de recevoir aucune lettre ne portant pas le timbre officiel, sous peine de 56 rix dollars d'amende pour chaque lettre qu'ils auraient reçue.

En 1807, on substitua aux Hottentots des courriers de poste dits « *post orderlies*. » Il est probable que c'est de ceux-ci dont il est raconté, qu'un voyageur voyant un jour un jeune garçon profondément endormi sur l'herbe, et son cheval paisamment tranquillement près de lui, demanda ce qu'il était, et qu'on lui répondit que c'était « l'express ! » Cependant, sauf quelques négligences qui purent se produire de temps à autre, les dépêches partaient régulièrement une fois par semaine.

(La suite au prochain numéro.)

### UNE HISTOIRE TÉNÉBREUSE.

Un correspondant écossais nous adresse la lettre suivante qui demande de notre part plus que des réserves, c'est-à-dire qu'en la publiant, nous sommes en conscience forcé d'avouer l'incrédulité la plus parfaite à l'égard de ce qu'il nous raconte. Non que nous soupçonnions le moins du monde sa sincérité, mais il est d'une contrée où, comme il le dit lui-même, les choses surnaturelles trouvent encore trop aisément créance, de cette Écosse, enfin, qui, par sa situation en dehors de ce que l'on pourrait appeler les grandes routes du monde, est restée pleine encore de mystères, de légendes et de merveilleux. Ces restrictions posées, nous lui cédon's volontiers la parole. Après tout, peut-être ne les faisons nous que parce qu'il sied bien de paraître esprit fort; au fond nous sommes collectionneur et ne demandons pas mieux que de voir s'agrandir le domaine de la Timbrophilie.

Voici sa lettre :

Leith, 30 juin 1865.

Cher Monsieur et Correspondant,

En vous écrivant ces lignes, je suis encore sous l'impression d'un sentiment qui participe à la fois de l'étonnement et de l'effroi; j'ajouterai cependant qu'il s'y mêle un tout petit grain d'orgueil. Vous, dont le journal ne traite dans ses colonnes que de questions essentiellement paisibles, d'où les sentiments quasi-tragiques que je viens de nommer sont toujours sagement bannis, peut-être commencez-vous à aligner dans votre esprit, à la lecture de ce préambule, plusieurs points d'interrogation au sujet de mes facultés mentales. Il vous est même permis de penser que votre correspondant a, comme l'a dit quelqu'un, je crois même, dans votre feuille, un timbre-poste dans le plafond — (Un, c'est trop modeste; nous commençons à croire que M. James W. en tient pour le moins d'une collection des Bavière sur porcelaine). — Ne vous effrayez pas outre mesure: J'espère que mes facultés sont intactes, mais il se pourrait qu'elles se trouvassent le jouet d'une hallucination un peu trop prolongée. Je vais vous exposer les faits.

En véritable timbrophile, je feuilletais l'autre soir, pour la vingtième fois depuis deux heures, mon album de timbres, émettant, par-ci, par-là, à moi tout seul, les réflexions que me suggérait le défilé de ces vignettes de mille couleurs, et les profils si peu académiques des têtes couronnées. Absorbé dans cette occupation, vous savez comment passe le temps pour un collectionneur un peu zélé. La soirée s'était donc écoulée sans que je m'en aperçusse et la nuit lui avait succédé. Tous les bruits de la population s'étaient tus, le mouvement du port, dont je ne suis pas loin, s'était éteint. A peine de loin en loin entendait-on rouler quelque *cab* attardé. En revanche on entendait la grande voix de la nature, le vent, véritable *Simoun* septentrional venant de Norvège, s'enrouffrant dans le golfe dont il refoulait les ondes, et étreignant avec furie les modestes cheminées des maisons, comme les tours des églises. Malgré cela tout dormait, et votre serviteur n'allait guère tarder à en faire autant. Ma tête appesantie s'était renversée sur le dossier de mon fauteuil et je me trouvais déjà dans cet état de somnolence précur-

seur du sommeil, quand une rafale plus violente que toutes celles qui l'avaient précédée, me réveilla à demi et me permit d'entendre sonner minuit — remarquez l'heure fatidique — à l'église de North Leith. Au même instant, il me parut que la tempête était passée dans ma cheminée où les éléments semblaient se livrer bataille. Le vent y rugissait; son souffle puissant emplit ma chambre de suie, de fumée sulfureuse comme celle de l'Etna et éteignit ma lampe..... Inutile de vous dire que j'étais complètement réveillé. Tiré violemment de mon sommeil, je ne me serais pas inquiété de cet ouragan, habitués que nous sommes ici aux brusqueries de la température, si cette vague odeur de souffre s'en fût allée avec lui. Mais point, elle persistait. Je fis vivement de la lumière : elle vint éclairer le plus affligeant désordre qui se puisse voir..... Je vous passe les détails; qu'il vous suffise de savoir qu'entre tous les objets qui avaient tourbillonné autour de ma chambre : cartes, journaux, lettres, timbres, hélas! gissant là couverts d'une couche de suie, je remarquai quelque chose comme une lettre, qui m'était inconnu. Sans être peureux, je la pris avec circonspection. C'était bien une lettre, et à mon adresse. Elle était de grandeur ministérielle; je lus distinctement mon nom, mais il était écrit en caractères étranges ne ressemblant à aucune des écritures que j'eusse vues jusqu'alors. Mon attention déjà vivement surexcitée le fut plus encore par un carré rouge-flamboyant ornant l'un des angles, comme une manière de timbre-poste colossal et sillonné d'une grille bizarre (grille n'était que trop le mot!) qui s'écartait des formes généralement adoptées. Oubliant ma circonspection première, le collectionneur laissa passer bientôt le bout de l'oreille; j'entrevois un timbre : que m'importait le reste!

Cher Monsieur, ce qui va suivre vous semblera le rêve d'un visionnaire, malheureusement, c'est-à-dire, non, heureusement les preuves matérielles sont là constatant que je n'ai pas rêvé : la lettre, l'effrayante missive me reste avec son contenu comme une pièce de conviction. Je brisai un cachet qu'on eût dit du feu figé, je dépliai une feuille jaunie et parcheminée et je lus..... (Je traduis; c'est écrit en fort bon anglais, ma foi) :

(A continuer.)

## DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

(Suite. — Voir le N° de juillet)

Le service des bons postaux a encore gagné avec la loi en question. On délivre des bons jusque 1,000 fr., suivant le bureau de paiement. La taxe est de 40 cent. pour 10 livres ou fractions jusque 50 francs, et au delà, 40 cent. chaque 50 fr. Elle est encore plus réduite pour les militaires qui ne payent que 5 c. jusque 20 fr.

La modicité de ces taxes, provoquant un très-grand mouvement d'argent, devait amener bientôt l'administration, ainsi que nous le verrons plus loin, à les élever légèrement afin de se dédommager un peu des risques infinis auxquels elle se trouve exposée, surtout dans les provinces du Sud, à cause du brigandage.

La loi du 8 mai 1862, qui renfermait en elle le germe de tant d'améliorations progressives, décrétait que dans dix ans les 7,749 communes du royaume seraient pourvues d'un service postal régulier, à commencer de préférence par celles qui interviendraient dans les dépenses. Sous ce rapport, l'administration n'a certes pas besoin d'être encouragée : depuis longtemps elle songe à étendre le réseau des correspondances, se préoccupant beaucoup des îles de Sardaigne et de Sicile, et s'empressant de profiter de toute nouvelle voie de communication.

Nous avons actuellement des communes qui peuvent expédier et recevoir leurs correspondances deux fois, trois fois par jour et même davantage, si elles se trouvent sur une ligne de chemin de fer, par le moyen des bureaux ambulants. Les résultats obtenus par le premier de ces bureaux ambulants, établi le 1<sup>er</sup> juin 1855, entre Turin et Gênes, engagea l'administration à organiser ce service même sur des lignes secondaires. Il y en a maintenant : de Turin à Bologne, à Coni, à Gênes, à Milan et à Suse; de Milan à Designano, à Camerlata; de Florence à Livourne; de Boulogne à Ancône; d'Ancône à Pescara et enfin de Naples à Spoletta.

Complétant ces postes roulantes, nous avons les bureaux navigateurs qui en sont l'imitation. Il y en a d'Aronne à Mayadino, sur le Verhana; de Côme à Colico, sur le Lario; de Bari à Messine, sur l'Adriatique, et enfin de Palerme à Malte.

On n'a pas oublié non plus les communes éloi-

gnées des lignes de chemins de fer. Elles sont réservées pour le service dit : *rural*, sur lequel dès 1853 l'administration avait porté une attention spéciale. Il est fait par des facteurs ruraux qui sont ordinairement agents des communes et auxquels le gouvernement donne un appointement très-modeste. Plus de 4,422 communes jouissent de ce système, qui a été généralisé. On fait aujourd'hui monter à 4,200 le nombre de ces facteurs. Il faut mentionner aussi les *malles-postes* qui, nonobstant les nombreuses voies ferrées, ont été conservées en certaines localités, faute de moyens de communication plus prompts. Du reste, l'administration ne tenant aucunement au service des voyageurs et des marchandises, fait effectuer le transport des correspondances par tous les moyens dont elle parvient à disposer, profitant, lorsqu'il le faut, des entrepreneurs privés. Ajoutez à tout cela les nombreux services maritimes dont quelques-uns font jusque trois voyages par semaine et qui, réunis, parcourent annuellement 976,872 milles de mer, et vous aurez la meilleure preuve de l'activité de l'administration italienne pour l'intérieur du royaume.

Le service international s'améliora en même temps, par suite de conventions conclues avec l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, le Portugal et la Suisse. Stipulées par le gouvernement sarde, quelques-unes furent simplement étendues au nouveau royaume, qui en conclut avec la Belgique, la Grèce, le Portugal et la Suisse. Les principes de toutes ces conventions sont assez larges, si nous en exceptons celle avec l'Espagne, qui n'admet pas l'affranchissement des lettres, et celle avec le Portugal, qui le déclare obligatoire. Chose à noter, la taxe italienne pour l'étranger est la plus minime, son maximum ne montant qu'à 4 fr. 40.

On est encore redevable à notre gouvernement, des bons postaux internationaux. Les premières tentatives faites pour les faire adopter avec la France, n'aboutirent que plus tard; elles furent plus heureuses avec la Suisse, avec laquelle on échange de ces bons depuis le 1<sup>er</sup> mai 1862. En présence des résultats obtenus, on s'adressa de nouveau à la France qui, cette fois, entra dans nos vues, et la convention du 8 avril 1864 fut conclue. Elle est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Nous espérons voir bientôt cette mesure adoptée avec la Belgique et la Grèce, qui l'ont déjà admise en principe, et les autres nations avec lesquelles des négociations sont entamées à ce sujet. Nous attendons que notre Parlement sanctionne des conventions analogues conclues avec les États-Unis et le Brésil, et l'on espère s'entendre bientôt avec la Prusse et la Grèce, celle-ci, pour ce qui concerne les îles Ioniennes nouvellement annexées. — Ainsi entreront dans la pratique, et porteront leurs fruits, les principes libéraux émis par les délégués des principales nations du monde au congrès qui s'est tenu à Paris au mois de mai 1864.

Il me reste à vous parler des modifications apportées dernièrement à la loi du 5 mai 1862, modifications nécessitées, quelques-unes, telles que l'élévation de la taxe à 20 centimes, par l'état de nos finances; mais je crains d'empiéter sur l'espace réservé à des matières plus intéressantes, et préfère remettre à l'un de vos prochains numéros ce dont il me reste à vous entretenir.

C.

### LES BERGEDORF PÉRIMÉS.

Nous recevons souvent en communication les deux timbres primitifs de Bergedorf, avec prière de donner notre avis sur leur authenticité. L'incertitude d'un grand nombre de collectionneurs, à cet égard, provient de ce qu'ils s'imaginent à tort que ces anciens timbres étaient de gravure différente de ceux d'aujourd'hui; il n'en est rien: le même coin qui sert aujourd'hui a servi aux timbres d'autrefois. Nous avons vu bien des contrefaçons, quelques-unes supérieurement exécutées, mais pas une ne résiste à la confrontation avec les originaux d'aujourd'hui, qui se trouvent dans tous les albums.

Fort peu de contrefacteurs possédant le 3 sch. imp. noire, ils n'ont pu arriver à donner à leurs produits la nuance exacte, laquelle est un peu plus rosée que le 4/30 couleur chair du Hanovre.

C'est toujours avec le plus grand plaisir que nous mettons nos faibles lumières au service des personnes qui veulent bien y recourir; c'est, du reste, à charge de revanche, car plusieurs de nos lecteurs se rappelleront que le cas échéant, nous prélevons sur leur expérience la même contribution.



**LE TIMBRE-POSTE**  
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,  
 PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

**Abonnement par année :**

BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . 3-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**

**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

**Abonnement par année :**

BRESIL, CANADA, ETATS POSTI-  
 FICAUX, GRECE ET MALTE . . . 5-00  
 PAYS TRANSATLANTIQUES . . . 6-00  
 SUÈDE ET RUSSIE . . . . . 8-40

**CHRONIQUE.**



Les timbres font tout doucement leur chemin; voici que le schah lui-même prétend en doter son empire. Chacun ne pourra qu'applaudir à cette belle initiative du souverain asiatique. Malheureusement les peuples dont l'état social est peu avancé, veulent quelquefois en précipiter la marche. Ils n'arrivent alors qu'à un état hybride qui n'est que la barbarie en toilette moderne, comme ces généraux de Soulouque, portant des habits brodés et des chapeaux à plumes, mais fort négligeants sur l'article chaussure. Le schah de Perse aura des timbres, c'est très-bien : attendons maintenant qu'il ait des postes.

Le type dont nous donnons ci-dessus le fac-simile, et qui est de M. Riester, n'a valu à son auteur qu'une déception imméritée, moins fâcheuse par elle-même que par les circonstances qui l'ont accompagnée. Il avait, nous racontait-il l'autre

jour, confié son timbre à un ami à l'effet de le présenter au chargé d'affaires du gouvernement persan à Paris. Une personne influente du gouvernement persan devait l'appuyer. Après six mois d'attente, sans réponse aucune, l'auteur se décida à présenter son timbre lui-même. Courrier par courrier, son projet lui fut renvoyé, avec une lettre — que nous avons lue — dans laquelle on s'étonnait de ce que l'on *osât* graver un timbre pour la Perse, sans l'*autorisation* du gouvernement; qu'au surplus, il y avait un type de commandé. Il paraît que le type en voie d'être adopté, a un air de parenté remarquable avec celui de M. Riester. Le hasard a des jeux si singuliers ! Quoiqu'il en soit M. Riester a prudemment détruit sa planche, et il a joliment bien fait : vous l'eussiez vu tôt ou tard taxé de contrefaçon.

L'auteur éconduit a exposé son timbre à l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, établie aux Champs-Élysées, à Paris. Nous souhaitons de tout cœur qu'il lui vaille le dédommagement auquel il a droit.

*Cap de Bonne-Espérance.* Nous aurons bientôt toute la série au nouveau type. Les nuances restent les mêmes, savoir : 1 penny, rouge ; 4 p. bleu, et 6 p., lilas. Ces timbres sortent des ateliers de MM. Delarue. Ils auront, comme tous les timbres des colonies britanniques où réside un *crown agent*, les initiales CC et la couronne en filagramme.



*Colombie britannique.* Nous remettons sous les yeux de nos lecteurs le timbre dont l'existence nous paraissait très-douteuse (voir n° 28) et qui, dit-on, est adopté. Nous sommes loin de nous en plaindre ; il est charmant et dû également à MM. Delarue. Imp. coul. Papier blanc glacé, dentelé ; 3 pence bleu. Même filagramme que le précédent.

*Ile Vancouver.* Émission de deux nouveaux timbres, supprimant, en inférons-nous, pour cette colonie, le 2 1/2 pence affecté jusqu'ici à la fois à cette île et à la Colombie britannique.

Les nouveaux venus sont naturellement à l'effigie de la reine Victoria, en médaillon, diadémée et tournée vers la gauche. Imp. coul. dentelés. Le 5 cents, qui est orange, porte au haut la légende : *Vancouver island* ; et au bas, *five cents*, sur une petite banderolle cintrée. Le 10 cents, bleu, porte la valeur au haut et les mots : *Vancouver island*, au bas. Tous deux ont en filagramme les lettres CC surmontées d'une couronne. Ils sont gravés par MM. Delarue, de Londres.

*Les Bermudes.* Elles inaugurent une page nouvelle dans l'Album, où elles arrivent bien tardivement pour des colonies anglaises.

Ces îles, dont on parle assez peu, sont cependant au nombre d'environ 400. Elles sont situées au N. E. des Antilles. Les principales : *Bermude, Saint-George, Saint-David, Cooper, Somerset, Long-Island*, etc., etc., offrent une belle végétation ; quant aux autres, ce sont plutôt des rochers et des bancs de sable. Cet archipel est devenu une station maritime et commerciale très-importante pour la Grande-Bretagne, qui y a établi une division de pontons avec un grand nombre de condamnés.

MM. Delarue qui se sont fait une spécialité pour la gravure des timbres-poste, sont les auteurs des

trois timbres des Bermudes ; c'est dire que l'exécution en aura été soignée.

Les trois valeurs n'ont de commun que l'effigie de la Reine Victoria, à diadème et tournée vers la gauche. Tous les autres détails et même la forme du médaillon, diffèrent à chaque valeur.

1 penny, rouge. Au haut, dans un cartouche, le mot : *Bermuda*, au bas : *one penny*.

6 pence, lilas. Médaillon plus petit. A la partie supérieure du cercle, et dans le même sens, le mot : *Bermuda* ; au-dessous : *six pence*, mais sur un cartouche horizontal longeant la base du rectangle.

1 shilling, vert. L'inscription : *Bermuda*, est placée de la même façon qu'au précédent, mais la valeur : *one shilling*, contourne la partie inférieure du médaillon.

Imp. coul. papier blanc glacé, portant en filagramme les lettres CC surmontées d'une couronne Rect. Dentelés.

*Danemark.* Depuis le 1<sup>er</sup> courant, est en circulation le 2 sk. bleu.

Nous remarquons que le 4 sk. actuel, primitivement vermillon, est maintenant rouge-vif. Changement identique à l'enveloppe de cette valeur, dont l'estampille est maintenant rouge-vif au lieu de rouge-pâle.



*Nouvelle Galles du Sud.* Tout le monde connaît maintenant le timbre ci-contre. Réservé exclusivement aux journaux, il était disposé par rangées de 8, de manière à permettre de découper la feuille en bandes. Notre correspondant à Sydney nous dit qu'il est supprimé et remplacé par le 1 penny servant aux lettres. Il nous en envoie néanmoins quelques exemplaires, qui sont traversés par l'inscription : « *The Sydney mail* » en lettres gothiques. Beaucoup de personnes prenaient cette inscription pour l'annulation ; ce n'est que l'estampille à son nom, que chaque journal met sur ses bandes. Les derniers timbres reçus sont tirés sur papier vergé, tandis que les anciens l'étaient sur papier lisse.

*Russie.* Le timbre de la compagnie de navigation, reproduit dans notre n° 25, est supprimé.

*Barbade.* Le 4 pence, rouge-carmin (valeur non indiquée) est actuellement rouge-orangé.

*Équateur.* Nous avons vu un 2 reales, vert, sur papier azuré, semblable au type connu.

*Mexique.* Émission d'une nouvelle valeur : 3 centavos, rouge-brun ; type à l'aigle.

*Luxembourg.* La convention postale allemande vient de recevoir un commencement d'exécution. On a émis un 12 1/2 cents, rose, dentelé, valeur correspondant à 1 sgr.

*Schleswig-Holstein.* Nonobstant le fameux traité de Gastein par lequel la Prusse et l'Autriche ont enfin consenti à se charger respectivement de faire le bonheur, l'une du Schleswig et l'autre du Holstein, on n'en vient pas moins d'émettre encore, le 13 août dernier, deux valeurs nouvelles des timbres à l'usage des duchés qui, dans peu, jouiront d'une administration distincte.

La première est de 4 1/3 sch. lilas, l'autre de 2 sch. bleu de ciel. Disposition semblable à celle des 1/2 et 1 1/4 sch. déjà connus, sauf que sous l'inscription : 4 1/3 schilling, de l'une, se trouve une petite inscription supplémentaire (= 1 sgr). A la même valeur, le mot *schilling*, placé généralement à la partie inférieure, est remplacé par une étoile. On s'est écarté de la clause de la convention postale assignant au 1 sgr la nuance rouge.

*Mecklembourg-Schwerin.* On nous soumet une enveloppe de 5 sch. bleu-pâle, avec l'inscription transversale en caractères à peu près doubles de la grandeur habituelle. La même personne possède de la sorte le 4 1/2 sch. vert. Il est probable que la série entière en existe.

*Tour et Taxis.* Le 6 kr. bleu est dentelé.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, le correspondant dont nous tenons les renseignements sur *Bermudes* et *Vancouver*, n'a pu nous envoyer en temps les nouveaux types. Nous espérons pouvoir les donner le mois prochain.

---

#### PAR-CI PAR-LÀ.

Nous recevons de Londres plusieurs petites nouvelles que nous donnons S. G. D. G., quoiqu'elles émanent d'un correspondant à même d'être bien informé, et qu'elles n'aient, du reste, rien d'in vraisemblable.

Il serait question d'une réforme générale des timbres anglais, quant à l'effigie. C'est un bruit

gros de menaces pour sa gracieuse majesté la reine Victoria dont on a, il faut le dire, un peu poétisé les traits. Elle fut belle, il est vrai, cette souveraine ; mais peut-on, chez elle plus que chez d'autres,

... réparer des ans l'irréparable outrage ?

Nous avons vu de ses portraits tout récents, et dans cette digne femme que, sans être prévenu, on prendrait pour une bonne fermière du Middlesex, nul ne reconnaîtrait la reine altière qui porte si royalement le diadème sur les timbres de la Nouvelle-Écosse.

Si la chose se confirme, pour notre part nous ne pourrions que nous en réjouir. En numismatique l'exactitude prime la fantaisie, et la philatélie n'a chance d'être acceptée comme numismatique, qu'à la condition d'être vraie.

L'effigie du roi Léopold, sur le timbre que le gouvernement a commandé en Angleterre, est terminée. Si l'on met le même laps de temps à l'exécution de l'encadrement, nous pouvons espérer avoir nos timbres vers 1867 — sans événement contraire. — Mais il arrivera bien quelque petit contre-temps.

Enfin, troisième et dernière nouvelle de Londres : On se propose d'émettre, dans peu, de nouvelles enveloppes de Maurice : l'une aux armoiries, l'autre avec une tête à casque, Minerve, sans doute.

---

Un de nos correspondants nous retourne quelques essais belges, de ceux qui ont pris part au concours de 1864, ayant reçu réponse de l'administration « que ces essais étaient fictifs. Nous signalons ce fait comme exemple de l'exactitude qui préside parfois au travail dans les bureaux ministériels. Nous savons, par expérience, pour tirer d'un ministère quelconque des renseignements exacts et sur lesquels on puisse compter, combien il faut payer de sa personne et multiplier ses demandes et ses stations dans les bureaux.

---

Les timbres italiens, jusqu'ici imprimés à Londres, le seront désormais à Turin.

---

Un abonné nous demande qu'à l'instar du *Collectionneur de timbres-poste*, nous réservions à des

bouts rimés une colonne de notre Journal. En aurait-il commis quelques-uns, par hasard ?

Nous regrettons vivement de ne pouvoir obtempérer à son désir, mais nous lui citerons ce mot d'une feuille, dans une occasion analogue : « Qu'un journal est bien malade lorsque les vers s'y mettent. »

On nous écrit de Turin : « Le graveur qui avait en son timbre administratif adopté, vient de se sauver en emportant 39,000 francs à l'administration qui l'occupait. C'est d'autant plus regrettable qu'il avait soumis de jolis essais de timbres-poste à relief. »

Nous avons lieu de penser que l'on regrettera davantage les 39,000 francs que les essais, dont on n'avait que faire, surtout en Italie. D'ailleurs, les essais sont aujourd'hui le fonds qui manque le moins, à ce point qu'ils sont devenus une petite calamité par l'abus qu'il s'en fait.

L'administration espagnole a des procédés à elle pour imposer la correspondance. Voici ce que nous extrayons d'une lettre :

« L'administration d'Espagne a trouvé un singulier moyen d'augmenter ses revenus. Il consiste simplement à enlever des lettres de l'étranger un des timbres qui ont servi à leur affranchissement. Dès lors on les frappe d'un cachet d'insuffisance suivi d'une surtaxe, et le tour est fait. J'ai les preuves en mains. »

#### ERRATA.

Pressé de faire paraître le numéro du mois dernier, nous ne nous sommes pas aperçu que notre imprimeur avait trouvé bon de supprimer quelques mots à l'article *Trinidad*, les jugeant sans doute inutiles. La phrase ainsi tronquée aura semblé très-énigmatique. Il faut ajouter au bas de la page 59, après les mots « et au noir appliqué plus tard au 4 sh. » : celle de 4 sh.

#### QUELQUES DÉTAILS SUR LES POSTES ET LES TIMBRES

##### DU ROYAUME HAWAÏEN.

Les îles Sandwich, aujourd'hui royaume hawaïen, furent découvertes, le 18 janvier 1778, par

le capitaine Cook, dans son troisième et dernier voyage de circumnavigation. Il leur donna ce nom en l'honneur de lord Sandwich, premier lord de l'amirauté. Pauvre et illustre capitaine Cook ! Si quelqu'un justifia jamais cet adage antique : que la roche Tarpeïenne est près du Capitole, ce fut lui. Dans l'espace de quelques jours, on voulut lui dresser des autels et on l'assassina.

Il ne s'arrêta d'abord que peu dans ces îles. Le 7 février il lève l'ancre et cingle vers le Nord. Après une exploration de la mer de Behring, il remet le cap sur les Sandwich et arrive le 26 novembre en vue de l'île Mawi. Le 30, il découvre Hawaï, où il mouille : ainsi le voulait le destin. Suivant une ancienne tradition, recueillie par un missionnaire anglais, vivait sous un des premiers rois d'Hawaï, un nommé Rono. Jaloux et prompt, il tua dans un moment de colère, sa femme qu'il aimait tendrement. La douleur et les regrets l'ayant rendu fou, il se mit à parcourir les îles, se querellant et se battant avec tout le monde. Enfin, las et désespéré, il s'embarqua sur une pirogue et se lança en mer, promettant de revenir un jour.

Les Sandwichiens mirent Rono au nombre de leurs dieux et tous les ans ils célébraient l'anniversaire de son départ, par des jeux publics, des combats, etc., etc. Confiants dans sa promesse, ils l'attendaient toujours ; et ne firent donc aucune difficulté pour le reconnaître, lorsque Kaou, chef du collège des prêtres, et son fils One-la, déclarèrent solennellement à l'arrivée de Cook en cette île, que c'était Rono lui-même. Dès lors Cook fut Rono et chacun de se prosterner sur son passage. Dans une des nombreuses cérémonies auxquelles il assistait patiemment, on étrangla, à son intention, un petit cochon, qui fut préparé et cuit et qu'on lui présenta avec un redoublement de prières accompagnées de noix de coco et de coupes pleines de kava. En témoignage de respect, un des prêtres portait les morceaux jusqu'à la bouche du dieu. Le capitaine repoussa l'offrande avec douceur. Alors le prêtre Koala *mâcha* lui-même les morceaux et les lui offrit : Cook ne résista plus. Voilà un culte un peu gênant pour la divinité à laquelle il s'adresse.

Tout le temps du séjour des Anglais dans ces îles jusqu'au 4 février 1779, fut marqué par les rapports les plus affectueux. Le 4, on met à la

voile; malheureusement un coup de vent força les Anglais à revenir pour réparer les avaries de leurs vaisseaux. Ils sont reçus avec la même cordialité; mais la passion instinctive des peuples de presque toute l'Océanie, pour le vol, contenue sans doute jusqu'alors par le grand nom de Kono, se signala par le vol d'une chaloupe. Des représailles un peu vives d'une part, le revirement soudain qu'elles provoquèrent chez les naturels, de l'autre, amenèrent des escarmouches assez sanglantes, dans la dernière desquelles tomba Cook. On montre encore aujourd'hui l'endroit où se passa l'événement.

Kaméhaméha I<sup>er</sup>, neveu de Taraï-Opon, fut la tige de la dynastie actuelle. Il s'illustra par la conquête de toutes les îles. La longueur de son règne (1784 à 1819), jointe à ses nombreuses victoires, et plus encore les germes de civilisation qu'il jeta en accueillant les étrangers, ont rendu son nom légendaire; aussi les souverains en montant sur le trône, s'appelaient-ils Rio-Rio ou autrement, ne manquent jamais de prendre le nom de Kaméhaméha, III, IV ou V. Kaméhaméha II, converti par les méthodistes, proscrivit l'idolâtrie, mais il fut banni par son peuple et mourut à Londres en 1824. Son successeur favorisa moins les idées européennes; néanmoins elle pénétrèrent tous les jours davantage dans la nation. Les missionnaires catholiques et protestants y ont, depuis lors, fait de nombreux prosélytes, et nul doute qu'avant peu, les idoles n'aillent rejoindre au musée sandwichien les arcs et les flèches que détrônent peu à peu les fusils anglais.

Aujourd'hui Honolulu, la capitale du royaume, a des rues qui s'appellent *Kingstreet*, *Nucianstreet* et une foule d'autres *streets* tirées au cordeau, bordées de maisons magnifiques qu'ombrage et parfume une végétation tropicale; un palais du roi, entouré d'un parc splendide, enclos de grilles à l'instar des parcs des Tuileries et de Londres; des insulaires, qui sont des gentlemen pour la tenue, la toilette et l'éducation; des hôtels, des restaurants, tenus sur un pied européen; un théâtre, une salle de concerts, une bibliothèque et des journaux de toutes les spécialités et de diverses langues: l'un même est écrit moitié dans la langue du pays, moitié en anglais.

La cause de ce développement rapide, c'est qu'Honolulu est la station principale et privilégiée

des baleiniers de toutes nations. Ceux-ci, en venant s'y ravitailler, ont appelé d'autres commerçants, principalement des Américains. Pendant les six mois que dure la *saison*, il se fait un trafic énorme, qui répand l'aisance et le bien-être dans toute la population, et par suite le raffinement de la vie et du luxe que procure seule notre civilisation.

La poste, celle des branches de l'administration hawaïenne qui nous intéresse avant tout, doit son institution première à une circonstance des plus singulières. Au temps jadis, avant qu'il y en eût une, les lettres arrivant dans l'île étaient déposées sur une table, dans l'un des magasins du quai, où chacun allait prendre connaissance des adresses, et retirer lui-même les missives qui lui étaient destinées. Or il arriva qu'un nouveau marié, attendant depuis plusieurs jours et en vain des nouvelles de sa femme absente, s'aperçut un beau jour qu'un individu, porteur du même nom, prenait régulièrement ses lettres et les lisait en son lieu et place. On comprend si l'époux fut contrarié. Voulant remédier à ce déplorable état de choses, et, dans un esprit de charité des plus louables, éviter à d'autres un désagrément semblable, il sollicita du gouvernement l'autorisation d'établir un bureau de poste à ses frais. L'autorisation lui fut accordée, et la première poste fut fondée à Honolulu. Ceci se passait en 1850. Il n'y a pas tout à fait lieu de placer notre Sandwichien à côté de Louis XI, comme le prétend un ami, à l'instant où nous écrivons ces lignes, mais de cette historiette on pourrait tirer une petite comédie intitulée: *L'Amour directeur de poste*. Si nous la faisons un jour, nous nous plaçons à croire qu'elle ne le cédera pas à *L'Amour peintre*, de Molière. En attendant que nous ayons jeté le dévolu sur le théâtre que nous favoriserons de notre futur essai dramatique, revenons aux postes, de crainte qu'on ne nous accuse de désertion.

Depuis 1850 l'organisation postale a dû être plusieurs fois modifiée; mais d'après quelques détails que nous transmet notre correspondant, elle est aujourd'hui montée à peu près à l'européenne, pour l'intérieur. Il est moins explicite au sujet des correspondances pour l'étranger; aussi n'avons-nous pu que nous livrer à une étude approfondie de l'enveloppe de sa lettre et de ses diverses sus-

criptions. La lettre a été affranchie à San-Francisco au moyen de timbres des États-Unis, probablement par les soins de MM. Andrich Walker et C<sup>ie</sup>, qui y ont apposé leur cachet. Les navires de cette compagnie font le service entre Honolulu et la Californie.

Les timbres-poste ont été créés en vertu d'un décret de 1852. Voici comment ils doivent se classer :

1852. — 1<sup>re</sup> émission. — 1 type.



5 cents, bleu, sur papier blanc.  
5 " " " azuré.

Type 1 ci-contre. — Buste du roi Kamehameha III, de face; à gauche : *Honolulu*; à droite : *Hawaiian Is.*; au haut, en centre : *Postage*; au bas : *Five c<sup>ts</sup>*, et dans les deux angles supérieurs, le chiffre 5. Imp. coul., rect., gravé.

Ce timbre était destiné à l'affranchissement pour l'étranger. Il est singulier que, contrairement à l'usage adopté presque partout ailleurs, usage aussi le plus rationnel, les timbres pour l'intérieur ne soient venus qu'en second lieu.

1852. — 2<sup>e</sup> émission. — 1 type.

Type 2, ci-contre. — Chiffres de la valeur encadrés de dessins typographiques. Au haut, en caractères gras, les mots : *Hawaiian postage*; au bas : *13 cents*. Imp. coul., papier blanc. Rect., typ.



13 cents, bleu.

Ce timbre a été fort peu employé. Il ne fut émis que provisoirement, et en attendant le suivant. Affecté à l'affranchissement des lettres pour les États-Unis, sa valeur se décompose ainsi : 5 cents, pour le trajet des îles à la côte américaine, et 8 cents de là jusqu'aux États de l'Est.

Ne voulait-on affranchir que jusque San-Francisco, on employait le 5 cents (type 1).

1853. — 3<sup>e</sup> émission. — 1 type.

Type 3. — Même dessin que le type 1, mais ordre différent pour les inscriptions. A gauche : *Hawaiian 5 c<sup>ts</sup>*; à droite : *United States 8 c<sup>ts</sup>*; au

haut, en centre : *Postage*; au bas, sur deux lignes : *Honolulu Hawaiian Is.* Dans les deux angles supérieurs et dans l'angle inférieur de gauche, le chiffre 13; dans l'angle inférieur de droite, *c<sup>ts</sup>*. Imp. coul. papier blanc. Rect. gravé.

13 cents, rouge.

Des modifications ayant été introduites dans la taxe des lettres pour les États-Unis, ce timbre, qui n'avait été créé qu'en vue de ce seul pays, devint inutile. Supprimé en 1863, il est aujourd'hui très-rare.

En juillet 1859, il fut décrété que les lettres et journaux venant de l'étranger seraient frappés d'une surtaxe, les derniers, de 1 cent, les lettres, de 2 cents. C'est à cet effet que l'on émit les timbres suivants :

4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> émission. — 1 type.

(10 variétés de chaque émission.)

Type 4, ci-contre. — Chiffre de la valeur entouré d'un filet. Un double filet, séparé du premier, par un intervalle, forme l'encadrement. Dans l'espace qui les sépare, se trouvent les inscriptions suivantes : A gauche : *Hawaiian Postage*; au haut : *Interisland*; à droite : *Uku leta* (lettre payée); au bas : *1 ou 2 cents*. Imp. coul. Rect., typ.



- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| 4 <sup>e</sup> émission. Juillet 1859. — | 1 cent, bleu-pâle, pap. azuré. |
|  | 2 " noir, " "                  |
| 7 <sup>e</sup> émission. Janvier 1863. — | 1 " " " "                      |
|  | 2 " bleu-pâle, " "             |
|  | 2 " bleu-foncé, " "            |
| 8 <sup>e</sup> émission. Avril 1864. —   | 1 " noir, pap. blanc.          |
|  | 2 " " " "                      |
| 10 <sup>e</sup> émission. 1865. —        | 1 " " " vergé.                 |
|  | 2 " " " "                      |

1865. — 11<sup>e</sup> émission. — 1 type.

Type 5. — Diffère des précédents par la disposition des inscriptions. A gauche : *Interisland*; à droite : *Hawaiian postage*; au haut : *Uku leta* (lettre payée), et au bas : *1 ou 2 cents*. Imp. coul. Rect., typ.

1 cent, bleu-foncé sur papier blanc.  
2 " " " " "

Ces timbres, ainsi que ceux des quatre émissions qui les précèdent, sont composés typographiquement dix fois chacun. Les feuilles étant de

30 et souvent de 40 types, elles doivent se tirer en plusieurs fois. Ce qui le prouverait, c'est que la même feuille est parfois imprimée sur les deux faces. Nous avons fait ressortir souvent et particulièrement pour les *Hawaiians* (voir nos 24 et 26), les dissemblances qui se produisent, presque inévitablement, entre divers exemplaires de timbres composés en typographie, c'est-à-dire de pièces de rapport : nous continuerons cette même étude prochainement.

Si nous saisissons bien ce que nous dit notre correspondant, les 2 cents n'auraient jamais été que provisoires, faisant le service *ad interim* chaque fois que le type 6 venait à manquer.

1862. — 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> émission. — 1 type.



Type 6, *ci-contre*. Effigie de face du roi Kaméhaméha IV. Au haut, en cintre : *Uku leta* (lettre payée); au bas : *Elua keneta* (deux cents); dans les angles supérieurs, le chiffre 2. Imp. coul. papier blanc. Rect., gravé.

1862. — 2 cents, rose-pâle.  
Mai 1863. — 2 " carmin-vif.

La nuance ayant paru trop tendre, on donna ordre à l'imprimeur de la foncer davantage; de là les deux teintes ci-dessus.

Un journal, dans un article esthétique des mieux pensés, ayant examiné, *au point de vue de l'art*, la composition dont nous donnons plus haut le fac-simile, et l'ayant vertement critiquée, on trouva ses observations très-justes, et l'on commanda sans plus tarder à la *American Bank note Company*, un type digne du monarque dont l'aïeul avait failli déjeuner avec le capitaine Cook. On connaît l'œuvre de la compagnie américaine; nous en avons fait en son temps un éloge dont nous n'avons rien à retrancher. Avec infiniment de tact, elle a substitué l'habit de ville à l'uniforme, qui sur le dos d'un ex-sauvage fait toujours rire. Pour ce qui regarde la ressemblance, nous pouvons certifier qu'elle est parfaite : une carte photographique que nous tenons de notre correspondant, nous met à même d'en juger. Par exemple, sur cette carte, S. M. avec son bel uniforme et ses aiguillettes, rappelle trop les défenseurs de l'ordre, aux bufflétories jaunes, immortalisés par Gustave Nadaud dans sa chanson de *Pandore*.

7<sup>e</sup> émission, voir type 4.

8<sup>e</sup> " " " 4.

Mai 1864. — 9<sup>e</sup> émission. — 1 type.



Type 7, *ci-contre*. — Effigie de face du roi Kaméhaméha IV. Au haut, le mot : *Hawaii*; au bas : *Elua keneta* (deux cents); dans les angles supérieurs, le chiffre 2. Imp. coul. pap. blanc. Rect., dentelé, gravé sur acier.

2 cents, rouge-vif.

Ce timbre pourrait s'appeler *posthume*. Arrivé à Honolulu en janvier 1864, il ne fut mis en usage que quatre mois après, soit six mois après la mort de Kaméhaméha, décédé le 30 novembre 1863.

10<sup>e</sup> émission, voir type 4.

11<sup>e</sup> " " " 5.

Mai 1865. — 12<sup>e</sup> émission. — 1 type.

Type 8, *ci-contre*. — Le timbre bleu, effigie de Kaméhaméha III, étant venu à manquer, on le remplaça provisoirement par celui dont nous reproduisons ici le fac-simile. Chiffre de la valeur; des deux côtés : *Hawaiian postage*; au haut : *Uku leta* (lettre payée); au bas : 5 cents. Imp. coul., papier azuré. Rect., typ.



5 cents, bleu.

Il est tiré de la même façon que les 1 et 2 cents chiffres, c'est-à-dire composé dix fois, mais les feuilles sont de 50. Ainsi que nous le disions dans notre dernier n°, ce nouveau timbre est gommé, contrairement à tous ses confrères originaires de l'île, qui ne doivent l'avoir été que rarement, sinon jamais. Notre correspondant attribue cette irrégularité à une simple négligence. A ce propos, nous nous rappelons un fait prouvant en faveur de l'ingéniosité des bons Sandwichiens. Le défaut de gomme suggéra un jour à l'un d'eux l'idée de la remplacer par de la *mélasse*. C'était pour sûr un épicier.

Nos lecteurs remarqueront qu'il y a un petit désaccord entre nos renseignements d'aujourd'hui et ceux que donnent nos *timbres-poste illustres*, dans la désignation des effigies. Les rois Kaméhaméha III et IV (types 1 et 6) y sont désignés abu-

sivement sous le nom de Kaméhaméha 1<sup>er</sup> et III. C'est à feu M. James Lesley que revient la responsabilité de cette erreur.

Avant de terminer, disons un mot de l'oblitération. — Elle se fait de diverses façons, tantôt à la plume, tantôt avec une griffe. Deux traits de plume se rencontrent souvent, ainsi que les inscriptions suivantes : *Hilo, Kan, P.O., Mitalf Plant<sup>n</sup> post office, Lanpahoechoe, P.O, M. P., Haiku, etc.* Cela fait supposer que certains bureaux sont dépourvus de griffe d'annulation; d'autant plus que nous avons rencontré des timbres avec ces traits et ces inscriptions à la plume, portant, en outre, l'une des trois véritables griffes désignées ci-dessous, qu'on leur avait appliquée dans un bureau suivant, pourvu d'un matériel administratif plus complet.

Voici les griffes qui sont employées et que l'on rencontre en bleu et en noir :

1<sup>re</sup> *marque*. Petit ovale oblong de 22 millimètres sur 19, portant au milieu le mot *paid*.

2<sup>e</sup> *marque*. Sept petites lignes parallèles formant losange.

3<sup>e</sup> *marque*. Semblable à la précédente, mais avec 10 lignes. On en voit de rouges.

Indépendamment de ces marques spéciales, on se sert aussi, mais très-rarement, du timbre du bureau d'origine. C'est une grande circonférence de 35 millimètres de diamètre, portant au haut le nom de la ville (nous en avons vu au nom de *Lahaina* et *Honolulu*); au bas : *Hawaiian islands* et au centre le mois et la date.

#### A PROPOS DE NOTRE ARTICLE :

« LE PASSAGE DE GIBRALTAR. »

Ce 1<sup>er</sup> septembre 1865.

Mon cher M. Moens,

Un très-long article du docteur Magnus, sur le soi-disant timbre de Gibraltar, inséré dans le numéro de juillet du *Timbrophile*, m'oblige à vous donner acte du renseignement qui a pu vous induire en erreur et qui vous a valu un reproche que vous ne méritez en aucune espèce de façon.

Je désire que M. le docteur Magnus sache bien que vous ne tenez jamais les renseignements que vous publiez que de gens honorables, et par conséquent incapables de vouloir mystifier qui que ce soit et encore moins duper.

Libre au docteur Magnus de se faire le défenseur de son ami John Bull: c'est une entreprise d'autant plus louable qu'elle doit être infiniment laborieuse; mais cela ne l'autorise pas à suspecter d'une manière injurieuse les intentions de ceux qui ne trouvent pas que tout est pour le mieux avec MM. les Anglais.

Il y a si longtemps de cela, qu'il m'est impossible de me rappeler aujourd'hui les détails de l'entretien que j'ai eu à ce sujet avec un amateur distingué de Marseille et qui m'a paru expert dans la question. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le timbre que je vous ai adressé a été extrait d'une lettre qui portait des traces de son passage à Gibraltar, autrement que par les deux initiales que nous n'avons jamais prises pour être celles de ce poste anglais. Nous n'avons pas besoin de Bouillet pour savoir que les initiales ne se prennent pas pour des étymologies.

J'aime mieux les arguments que nous donne le docteur et que je crois rationnels, quoiqu'ils ne soient pas aussi complets qu'on devait s'y attendre au début. Quand on veut porter la lumière dans une discussion, il faut qu'elle éclaire; il ne suffit pas de critiquer, il faut pouvoir convaincre pleinement.

Agréé, etc.

DE RIVES DE SEINE.

#### LE TIMBRE VINICOLE.

La timbrophilie est à la veille de s'enrichir d'une nouvelle application.

On lit dans le journal de Saône-et-Loire:

« On se souvient avec quelle difficulté on a obtenu l'emploi du timbre-poste pour les lettres. Cependant le public ressent tous les jours les bienfaits de cette innovation, aujourd'hui consacrée par l'expérience. En sera-t-il de même du *timbre vinicole*, proposé pour la circulation des vins en France? L'idée est ingénieuse; est-elle réalisable? Des hommes compétents se prononcent pour l'affirmative.

« Dans tous les cas, elle mérite d'être étudiée. M. de Champvant, vice-président de la société de viticulture de Mâcon, prépare en ce moment un mémoire sur la transformation des impôts qui concernent les boissons. D'après ce travail, il s'agirait de remplacer toutes les taxes par une taxe unique, et, à l'exemple de la poste aux lettres, d'afficher sur chaque tonneau de vin circulant, un *timbre vinicole* de 25 centimes par hectolitre, signé et daté à la main, avec lequel le tonneau circulerait dans toute la France... »



**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

**Abonnement par année :**  
 BRÉSIL, CANADA, ÉTATS POSTI-  
 FICAUX, GRÈCE ET MALTE. . . 5-00  
 PAYS TRANSATLANTIQUES. . . 6-00  
 SUÈDE ET RUSSIE. . . . . 8-40

**CHRONIQUE.**



Jamais nous n'avions aussi bien senti toute l'ambitieuse présomption de ce titre si riche en promesses, de « chronique » qu'au moment où il nous fallut songer sérieusement au présent numéro. En vain interrogions-nous les plus lointains rivages, lisions et relisions-nous anxieusement notre correspondance, afin d'avoir au moins quelque chose d'inédit à présenter à nos lecteurs : rien, sinon quelque pauvre petite modification, changement de nuance, etc., enfin chronique blanche. C'est au point que l'administration tout entière, flanquée de la rédaction, parlait de s'aller jeter aux pieds du roi de Dahomey, ce charmant monarque, pour lui persuader qu'il devait à son nom, à son illustration, à l'humanité, de créer dans le plus bref délai possible, au plus tard pour le 10 octobre (le journal se tire le 12), ne fût-ce qu'un timbre-poste enrichi de son effigie.

Moyennant quoi il prendrait rang parmi les quelques hommes dont tout bon collectionneur révère la mémoire, pour les services qu'ils ont rendus à la timbrophilie.

Entre nous soit dit, nous ne nous dissimulions pas que cette démarche dût jeter un jour peu favorable sur nos sentiments humanitaires : on dit que le roi de Dahomey se livre à l'exercice du canotage, dans des conditions que tout homme, non dépourvu d'entrailles, doit réprouver. Mais à quoi ne s'expose-t-on pas pour avoir du neuf ou faire semblant. Nous ne pouvions pas raisonnablement, faisant flèche de tout bois, imaginer des dépêches télégraphiques qui n'existaient pas, et nous faire annoncer par cette voie que l'empereur de la Chine, à notre sollicitation, avait mis à l'étude la question des timbres. Le voyage en Dahomey, hors l'éloignement, n'était donc pas absolument à dédaigner. Heureusement, notre dernier courrier d'Amérique, s'il ne nous apporta rien de très-saillant, nous permit néanmoins de remettre à plus tard le voyage ultra-tropical que nous étions sur le

point d'entreprendre. Grâce en soient rendues à la République de la Nouvelle-Grenade.

On se rappelle les timbres de ce pays, dont nous donnâmes, sous toutes réserves, la description dans notre n° 32. On peut les tenir comme authentiques. Le fait est, comme nous l'écrivions alors, que leur forme et leur style tout nouveaux provoquaient la suspicion et nécessitaient des renseignements plus positifs.

La lettre de notre correspondant est, toutefois, encore très-laconique, de sorte que les détails précis sur l'emploi de ces timbres nous font toujours défaut. Nous les attendons par un prochain courrier; le principal était de constater l'existence légale des trois types eux-mêmes.

Le premier, un 2 1/2 centavos, est lilas. Il fallait un triangle parmi les timbres-poste : cela fait bien. Celui du Cap est supprimé, celui-ci semble venu tout à point pour lui succéder.



Le second est affecté aux lettres chargées. La lettre R est l'initiale de *registro*. Valeur : 5 centavos. Imp. noire, lith.

Avant de passer au troisième, mentionnons, à propos des lettres chargées, un autre timbre, grand comme une lettre ordinaire, qui est destiné à leur affranchissement. C'est une vignette gommée de 13 cent<sup>s</sup> sur 6 1/2, destinée à couvrir toute la surface de la lettre. Un grand cartouche à fond millénaire, fleureonné, occupe à peu près toute la moitié inférieure : c'est la place réservée à l'adresse. Au-dessus, un immense drapeau aux couleurs néo-grenadines, jaune, bleu et rouge, se déploie sur environ 6 cent<sup>s</sup> de longueur. De chaque côté, des blasons avec le chiffre de la valeur. Au-dessus, dans l'angle de gauche : *Correos*; dans celui de droite : *Nacionales*. Au-dessus du drapeau, l'inscription : *Estados unidos de Colombia* (États-Unis de la Colombie). Plus bas, sur la partie jaune du drapeau : *Certificacion sin contenido*, en lettres gothiques (assurance avec contenu); au-dessous : *Vale veinte i cinco* (ou *cinquenta*) *centavos* (valant vingt-cinq (ou cinquante) centavos). Au-dessous :

Salio de en de de 186 ,  
Parti de (nom de la ville) le de (mois) de 186 (année).

Il existe deux valeurs de cette vignette : 25 et 50 centavos. Sous le rapport de l'exécution, c'est la plus affreuse chromo-lithographie qui se soit jamais vue.

Il est probable que ce timbre se colle sur l'envers des lettres et remplace ainsi les cachets de cire. Constatons que c'est l'idée soumise depuis longtemps à la direction des postes françaises, par notre correspondant, M. De Rives de Seine, sauf qu'il voulait employer un papier pelure, pour surcroît de garantie. Ces timbres sont lithographiés par MM. Ayala et Medrano, de Bogota.

Le troisième type, décrit dans notre n° 32, est celui avec cette magistrale lettre A, du mot : *Anotacion*, c'est-à-dire marque. C'est peut-être un chiffre-taxe. Il est lith. et imp. en noir.



*Schleswig-Holstein*. Nous recevons un 4 sch. bistre, semblable au 1 1/3 sch. lilas, ayant par conséquent aussi la petite inscription supplémentaire dans l'ovale : 4 schillinge = 3 sgr. On nous avise par le même courrier, qu'en suite de la séparation des duchés, le Schleswig émettra le 1<sup>er</sup> novembre, pour son propre compte, toute une série de timbres des mêmes valeurs que ceux émis par les deux duchés réunis. Ce sont : le 1/2, 1 1/4, 1 1/3, 2 et 4 sch. Le Holstein ne peut manquer de faire bientôt de même, de son côté.

*Colonies françaises*. Depuis la fin septembre, des 20 c., bleus, et 80 c., carmins, ont été expédiés aux colonies : nous en aurons donc bientôt.

*Australie occidentale*. Nous n'avions pas remarqué que le 1 sh. vert-de-gris, dont nous signalions l'existence dans notre n° 28, eût un cygne en filagramme. Cette marque est aujourd'hui remplacée par les lettres CC surmontées d'une couronne. C'est ainsi que nous en avons reçu par la dernière malle.

*Ceylan*. Le 2 p. est actuellement vert d'eau. Il porte les lettres CC en filagramme, au lieu d'une étoile comme auparavant.

*Tour et Taxis*. Les 3 et 9 kr. sont dentelés.

*États-Unis d'Amérique*. Une particularité qui n'a pas encore été signalée et que nous remarquons à quelques enveloppes de ce pays, ce sont

trois lignes noires et l'inscription : *Pat. nov. 20 1855*, qui se trouvent à l'intérieur. Nous l'avons vue aux 1 cent, bleu sur jaune, 3 cents, rouge sur blanc et jaune, 4 cents, sur blanc (petits ovales), ainsi qu'au 10 cents, sur jaune, d'aujourd'hui. Notons aussi, par la même occasion, un autre détail que l'on nous a montré il y a peu de temps. Le 10 cents, enveloppe, première émission, fut tiré sur papier blanc et sur jaune. Chez quelques-uns, le guilloché de droite et de gauche est éloigné de 3 millimètres de l'inscription de la valeur qui se trouve en haut ; chez d'autres, il en est éloigné de 7 millimètres ; le guilloché s'étend conséquemment sur un espace plus réduit. Nous constatons également quelques petites différences entre les effigies : il n'y a donc pas à douter qu'il n'y ait eu deux gravures.

*Danemark.* Depuis le 10 du mois courant, a paru une valeur nouvelle : 3 sk. lilas, type semblable aux timbres en usage aujourd'hui.

*Mecklembourg-Schwérin.* Nous avons trouvé une enveloppe de 3 sch. jaune-pâle, appartenant à la série que nous désignons le mois dernier.



*Persé.* Voici le timbre qui est, dit-on, adopté. Au milieu, dans un cercle perlé, lion tenant un cimenterre; au-dessus, l'image du soleil. Dans les quatre angles, la valeur. Imp. bleu-clair sur papier blanc; dentelé.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, d'un autre type présenté au gouvernement persan et non accepté. Que si l'on nous demandait maintenant notre opinion sur tous les deux, nous répondrions sans hésiter, abstraction faite de toute considération personnelle, que M. Riester a été parcimonieux de son talent, et que le dessin adopté est supérieur au sien.

*Indes Orientales.* Une correspondance que nous venons de recevoir des Indes, nous transmet quelques timbres avec filagramme représentant un éléphant, si notre vue ne nous abuse. Ce sont des : 1/2 anna, bleu ; 1 anna, brun ; 2 annas, jaune-vif et 4 annas, vert.

Des 8 pies et 8 annas, arrivés en même temps, n'ont pas de filagramme. Dans le même envoi se trouvent des 1/2 anna, ronds, semblables au type d'enveloppe, tirés sur feuillets de 21 cent. sur 27

avec le filagramme : *J.-J.-H. Turkey Mill, 1859.*

Il résulte de la lettre accompagnant l'envoi, que le 2 annas, rose-lilas, est une création apocryphe : cette teinte nouvelle est due à un agent chimique.

*Cap de Bonne-Espérance.* Le 20 juillet dernier, les 1 et 6 p. rectangulaires ont été substitués au classique triangle. Le nouveau 4 p. n'était pas encore émis à cette date.

*Brunswick.* Les nouveaux timbres sont parus. Outre ceux que nous avons désignés, il y a : 1/3 grosch. noir.

Il nous vient d'Allemagne une nouvelle qui va causer émotion parmi les timbrophiles. Si la Diète adopte les conclusions de la commission fédérale chargée de la révision du système des poids et mesures, le système décimal serait, avant peu, substitué à celui aujourd'hui en vigueur en Allemagne, lequel n'est, on le sait, qu'un vrai dédale pour l'étranger et diffère dans chacun des États de la Confédération. Il en résulterait une modification générale de tous les timbres, dont les valeurs devraient être mises en rapport avec la nouvelle unité de monnaie.

*Le Collectionneur de timbres-poste* se hâte d'apprendre à ses lecteurs, dans le numéro du mois dernier, que le 6 p. carmin de Barbade est maintenant vermillon ou brique-vif. Notre confrère se hâte lentement, car nous annonçons cette nouvelle en octobre 1864, c'est-à-dire il y a un an. Que n'organise-t-il un service télégraphique, comme notre autre confrère, *le Timbrophile*, qui publie des télégrammes ? (Voir son n° 2.) Des télégrammes à propos de timbres ! c'est assez joli. Voyez-vous l'agence Havas, Bullier ou Reuter, publiant :

« New-York, 1<sup>er</sup> octobre. La pacification du Sud se poursuit. L'enveloppe 10 cents, papier jaune, jusqu'ici timbrée à gauche, l'est maintenant à droite. Les cotons sont fermes. »

Ou bien :

« Bruxelles. Le bruit court que le gouvernement aurait l'intention de créer un timbre de 5 centimes. Cette nouvelle, qui demande confirmation, n'a pas affecté sensiblement les fonds nationaux. »

Il paraît qu'en Italie les lettres sont coupées et passées au vinaigre, afin de prévenir l'introduction du germe de l'épidémie régnante. Leur con-

tenu doit souffrir de cette mesure sanitaire, au reste fort sage et commandée par les circonstances actuelles.

### ENFIN !

Voici quelque chose d'officiel concernant les timbres de Belgique, dont on commençait à désespérer. Le décret suivant n'en fixe pas encore la date d'émission, mais c'est beaucoup que d'être à peu près certain de n'en avoir plus que pour quelques mois. L'arrêté royal est du 25 septembre dernier :

« Art. 1<sup>er</sup>. Il sera créé des timbres-poste d'un nouveau type pour l'affranchissement des objets à transporter par le service des postes

« Art. 2. Ces timbres seront débités par l'administration des postes, à leur valeur nominale respective, qui est fixée à 1, 2, 5, 10, 20, 30 et 40 centimes et 1 franc.

« Les timbres à 10 centimes et au-dessus seront à notre effigie.

« Les timbres d'une valeur inférieure à 10 centimes seront aux armes du royaume. Ils porteront les uns et les autres le mot : *Postes*, dans la partie supérieure de l'encadrement et l'indication de leur valeur dans la partie inférieure.

« Art. 3. Les timbres de chaque valeur seront imprimés en une couleur différente.

« Art. 4. Les timbres-poste de création antérieure pourront être employés jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1866. Ceux restant en circulation à cette date seront échangés dans les bureaux de poste contre des timbres du nouveau type, pendant un délai de trois mois. Ils cesseront d'être valables à l'expiration de ce délai.

« Art. 5. Il sera introduit des timbres d'un modèle spécial, destinés à être mis à la disposition du public pour le paiement des taxes des dépêches télégraphiques.

« Art. 6. Notre Ministre des travaux publics réglera la valeur, la forme et la couleur de ces timbres. Il fixera la date de la mise en usage des différents modèles mentionnés ci-dessus et prendra les autres dispositions nécessaires pour l'exécution du présent arrêté. »

Nous avons eu occasion de voir une épreuve de notre futur timbre — celui à effigie. — Il était tiré en noir sur papier glacé. Nous ne dirons rien pour l'instant, de son exécution; d'ailleurs, l'épreuve n'a fait que nous passer sous les yeux, et pour en donner une appréciation complète, il est bon de pouvoir l'étudier à loisir, et avec toute l'attention que méritent à la fois notre propre pays, auquel l'œuvre de MM. De la Rue est destinée, et le nom des auteurs. Cependant elle a consolidé notre opinion de toujours : que nos artistes eussent fait aussi bien, si on leur avait accordé la préférence; disons même franchement qu'ils eussent fait mieux. — Autant qu'il nous a paru, cette fois encore ces messieurs sont restés fidèles à leur habitude de fantaisie et d'enjolivement quand même. Est-ce cette

galanterie envers la reine Victoria qui leur a valu la *pratique* de l'Angleterre pour ses nombreuses colonies? Il se peut; mais que peuvent-ils attendre du roi Léopold, qui ne se soucie guère, sans doute, qu'on le rajeunisse? D'ailleurs, sa clientèle est bien petite : nous n'avons pas une seule colonie, et une fois nos timbres faits, en voilà pour dix ans.

Au moment de mettre sous presse, on nous apprend que les timbres aux armoiries sont gravés dans le pays.

Voici l'arrêté ministériel qui vient de paraître, fixant la nuance de chaque valeur :

Art. 1<sup>er</sup>. Les couleurs des timbres destinés à l'affranchissement des objets transportés par le service des postes sont déterminées comme suit :

- Timbres à un centime, gris ;
- deux centimes, bleu ;
- cinq centimes, bistre ;
- dix centimes, gris ;
- vingt centimes, bleu ;
- trente centimes, bistre ;
- quarante centimes, carmin ;
- un franc, lilas.

Art. 2. La date d'émission des timbres-poste à un franc et à trente centimes est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 1865. Bruxelles, le 7 octobre 1865.

JULES VANDERSTICHELEN.

### REVUE DES TIMBRES DE LA GUYANE ANGLAISE.

Quelques erreurs s'étant glissées dans un de nos articles précédents sur la *Guyane*, à propos de la quantité des types, dits : *de journaux*, et un peu d'obscurité subsistant encore dans la classification des timbres en général, de cette colonie, nous allons, à l'aide de nouveaux renseignements, essayer de rectifier les premières et dissiper la seconde. Pour être bien clair, nous repasserons rapidement toute la série en revue.

1850. — 1<sup>re</sup> série. — 1 type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 1, ci-contre. — Cercle et ovale, au milieu desquels la valeur. Au haut, en cintre : *British*; au bas : *Guiana*. Imp. noire sur papier couleur. Frappé à la main.

4 cents, jaune.  
8 " vert.  
12 " bleu.

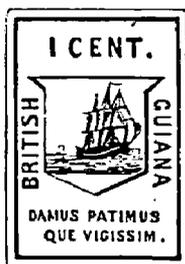
Chaque valeur est gravée séparément. Au milieu de chaque timbre se trouvent les initiales du directeur des postes: E. Da. (E. Dalton). Il paraît qu'il y en a sans signature; sont-ils antérieurs aux autres, ou n'est-ce qu'une omission involontaire? La dernière hypothèse nous semble la plus probable.

Il y a eu désaccord sur la nuance du 8 cents, rouge selon les uns, et verte selon les autres. Nous avons vu le type et pouvons affirmer qu'il est vert.

Ce timbre n'a servi que provisoirement et fort peu de temps, car nous en retrouvons un de la série suivante annulé en avril 1850.

**1850. — 2<sup>e</sup> série. — 1 type.**

(Une gravure pour chaque valeur.)



*Type 2, ci-contre.* — Vaisseau dans un écusson. A gauche: *British*; à droite: *Guiana*; au haut: 1 ou 4 cents; au bas la légende: *Danus patimus que vicissim.* Imp. noire, papier de couleur. Rect. grande dimension. Typ.

1 cent, magenta.

4 " bleu-foncé.

Ces timbres ont été réimprimés. (Voir notre n° 26 à ce sujet.)

**1853. — 3<sup>e</sup> série. — 1 type.**

(Une gravure pour chaque valeur.)

*Type 3, ci-contre.* — Vaisseau tourné à gauche dans un ovale, autour duquel la légende habituelle, mais rectifiée. Dans les quatre angles, un chiffre formant le millésime 1853. A gauche: *British*; au haut: *Postage*; à droite: *Guiana*; au bas: *one* ou *four cents.* Imp. coul. sur papier blanc. Rect. gravé.

1 cent rouge, bistre.

4 " bleu pâle, bleu foncé.

1 " noir (*essai*)

4 " " "

Ces timbres ont été réimprimés. (Voir notre n° 26.)

MM. Waterloo and son, de Londres, n'ayant pas envoyé en temps voulu les timbres nécessaires à

cette colonie, ou bien la consommation ayant été un moment plus forte que d'habitude, l'administration des postes fit graver dans le pays le type suivant, qui servit provisoirement, et dont la courte durée (quelques semaines) a laissé si peu de traces, que l'on en compte les rares exemplaires connus.

**1856. — 4<sup>e</sup> série. — 1 type.**

(Variétés?)

*Type 4, ci-contre.* — Vaisseau dans un rectangle. Au-dessus du vaisseau, la légende: *Danus patimus*; au bas: *que vicissim.* Dans un deuxième encadrement, à gauche: *Postage*; au haut: *British*; au bas: *Guiana*; à droite: *four cents.* Imp. noire sur papier coul. Typ. Ces timbres sont signés par le directeur des postes: E. Da. (E. Dalton).



4 cents, rouge-magenta.

4 " bleu

C'est bien deux nuances pour une seule valeur, qu'il existe de ces timbres, ainsi que nous nous en sommes assurés de *visu*. Nous tenions déjà, il faut le dire, des renseignements dans ce sens, venus de Guyane même: mais ils sortaient de la mémoire d'un vieux, vieux employé (voir n° 27) et nous leur avons préféré ceux de M. Herpin. Mal nous en prit, car nous sûmes depuis que M. Stainforth, cité par lui comme possédant un 1 cent, bleu, n'avait jamais eu de cette nuance qu'un 4 cents, que nous avons vu ces jours passés. Preuve une fois de plus qu'il faut être très-sobre de citations, et bien choisir ses autorités.

Les deux timbres, le rouge et le bleu, qu'il nous a été donné de voir, étaient annulés: *avril* 1856. Bien que faits sur le même modèle, il y avait entre eux ces petites dissemblances provenant de ce que, à l'exemple de plusieurs *Hawaïens* et, du reste, de tous les timbres typographiés, on avait dû composer autant de types qu'en contenait la planche.

Jusqu'ici chaque valeur avait eu son dessin à elle. Le besoin de valeurs nouvelles et le désir d'établir l'uniformité des types, amena la suppression des timbres de 1853 et l'émission des suivants:

1860. — 5<sup>e</sup> série. — 1 type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)



Type 5, ci-contre. — Vaisseau tourné à droite, dans un ovale portant la légende habituelle. A gauche : *British*; au haut : *Guiana*; à droite : *Postage*; au bas, la valeur, en toutes lettres, pour les 1, 2 et 4 cents, et en chiffres romains pour les autres valeurs. Dans les quatre angles le chiffre du millésime 1860. Imp. coul. papier blanc. Rect., dentelés.

1860. — 1 cent, rose,	1862. — 1 c., brun-rouge.
2 " orange.	Fin 1862. — 1 " brun-foncé.
4 " bleu.	Fév. 1863. — 1 " noir.
8 " rose-pâle.	4 " bleu-pâle.
12 " gris.	12 " lilas.
24 " vert.	1864. — 4 " bleu-vert.
1861. — 4 " bleu de ciel.	1865. — 8 " rose-vif.

Le 1 cent, rose, a seul été réimprimé cette année. L'impression est moins nette, la nuance plus pâle et le papier plus mince. En 1863, on se servit d'un papier portant vers le milieu de la feuille (faite pour 100 timbres disposés par dix), l'inscription :

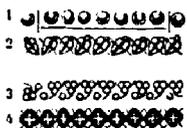
**TH. SAUNDERS**

**1863**

en filagramme ; lettres et chiffres de 15 millimètres de hauteur. Nous n'avons pu nous rendre compte si les feuilles de 1860 ont la même inscription, mais le papier nous semble identique. Il est plus épais et plus cotonneux que celui employé depuis 1864, qui porte également l'inscription, mais point l'année. Elle se trouve au bas de la feuille ; les lettres n'en ont que 10 millimètres. Nous avons rencontré des 12 cents imprimés cette année, avec le filagramme TH. SAUNDERS sur le côté de la feuille ; les trois premières lettres ont 22 millimètres, les autres 12.

Octobre 1862. — 6<sup>e</sup> série. — 6 types.

(Variétés en chaque type)



Type 10, ci-contre. — Nous voici arrivés aux timbres appelés : *de journaux*, à l'égard desquels il importe de rectifier l'er-



reur dans laquelle nous sommes tombés, à la suite de beaucoup d'autres, en assignant à chacune des variétés, les trois valeurs connues. La figure ci-contre représente, au milieu, l'un des timbres en entier ; au-dessus et au-dessous, les fac-simile de la bordure des autres variétés, dont la disposition d'ensemble est toujours la même. Chaque bordure est formée de sept ou huit petits fleurons ; il y a de plus un fleuron à chaque angle. Imp. noire, papier couleur, rect. Typ., dentelés à la roulette.

*Avec filets intérieurs.*

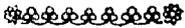
Dessin n° 1. — 1 cent, rose ; 2 cents, jaune.

2. — 1 " " 2 " "
3. — 1 " " 2 " "
4. — 4 " bleu-foncé.
5. — 4 " "

*Sans filets intérieurs.*

Dessin n° 4. — 4 cents, bleu-foncé.

6. — 4 " "
------------

Aucun des exemplaires du dessin n° 6 que nous avons vus, n'avait les filets intérieurs ; le n° 4, seul, est à la fois avec et sans ce petit agrément supplémentaire. L'ouvrier typographe, en composant ces timbres, a posé les fleurons tantôt sens deci, tantôt sens delà, tel qu'à la figure reproduite plus haut. Ces timbres se rencontrant peu, nous n'avons pu nous en procurer suffisamment pour reconstituer la feuille et calculer le nombre de types qu'elle contient ; de son côté, notre correspondant ne nous dit rien qui soit de nature à nous instruire à cet égard. Tous les exemplaires à notre connaissance ont une marge assez grande, et sont dentelés à la roulette. Quelques-uns, cependant, ne gardent nulle trace de dentelure, mais nous croyons qu'elle a été coupée. Au milieu du timbre se voit une signature indéchiffable : noire, aux 1 cent rose ; rouge, aux 2 cents jaune ; blanche, aux 4 cents bleu. Ainsi que nous le disions dans notre n° 27, ces types n'étaient que provisoires, mais nullement réservés aux journaux seuls. Deux variétés ont été contrefaites : celle désignée sous le n° 2 et celle ci-contre . Chacune en trois valeurs : 1, 2 et 4 cents.

7<sup>e</sup> série. — 1 type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)



Type 12, ci-contre. — Vaisseau dans un ovale, autour duquel la légende habituelle. Au haut: *B. Guiana*; au bas, la valeur en chiffres romains. Dans les quatre angles, un chiffre formant le millésime 1863. Imp. coul.

pap. blanc. Rect. dentelés.

Août 1863.—6 cents, bleu-clair.	Juliet 1864.— 6 cents, bleu-verdât.
" —48 " rose.	" —24 " vert-vif.
Janvier 1864.—24 " vert-pâle.	" —48 " rouge.

*Essais.*

6 cents, noir (non dentelé).  
24 " vert-clair.

Les papiers employés depuis 1863 jusqu'aujourd'hui, sont les mêmes que celui du type 5. Nous avons reçu cependant tout récemment, des 24 cents, vert-vif, sur papier mince, au filagramme TH SAUNDERS, 1863.

---

**FILIGRANE ET FILAGRAMME.**

En réponse à quelques observations qui nous ont été faites sur la préférence que nous donnions au mot *filagramme* sur *filigrane*, nous pensons ne pouvoir mieux faire qu'en citant BESCHERELLE. Voici ce qu'il dit :

« *Filigrane* (de l'ital. *filigrano*, formé de *filum*, fil; de *granum*, grain; filet à grains). Ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, et dont les figures sont formées de petits filets enlacés les uns dans les autres ou contournés les uns sur les autres. Pour qu'un filigrane soit parfait, il faut, indépendamment de la variété du dessin, que les filets d'or ou d'argent ne paraissent pas avoir été soudés.

*Filagramme* (du lat. *filum*, fil, et du grec *γραμμα*, lettre). Papet. Nom sous lequel on désigne les lettres, les figures et autres ornements que l'on fait sur la toile métallique dont on compose les formes qui servent à faire le papier. Ces sortes de dessins se font avec du fil de cuivre semblable à celui dont le reste de la forme est fabriqué. Comme ce dessin s'élève un peu au-dessus de la toile métallique, la feuille de papier est plus mince dans cette place que dans tout le reste de la surface, et le dessin se voit en regardant au travers.

— Il ne faut pas confondre *filagramme*, figure tracée dans le papier, avec *filigrane*, ouvrage d'orfèvrerie. »

De tous les auteurs que nous avons consultés sur cette question, Bescherele est celui qui l'a traitée le plus judicieusement. En effet, l'étymologie qu'il donne de chacun des deux mots n'admet pas un instant que l'un puisse être substitué à l'autre, et combat victorieusement l'assertion de M. Littré, d'après lequel *filagramme* serait une altération de *filigrane*. Dans une lettre qui a suivi la discussion verbale que nous avons eue à ce sujet, un correspondant critique, au point de vue de la correction, le mot « filagramme », dont les racines sont tirées de deux langues : la langue latine et la langue grecque. Peut-être bien cela pêche-t-il contre les règles de la philologie, mais ces règles doivent être subordonnées à celles plus impérieuses des circonstances et des nécessités. Que fallait-il? Un mot pour désigner les dessins faits dans la pâte du papier. Un composé des racines: *filum*, *fil*, et *granum*, *grain*, rend-il bien cette idée? Non, car il n'entre nul *fil* à *grains* dans les empreintes du papier; donc l'expression est impropre, et l'on nous permettra d'employer jusqu'à nouvel ordre la combinaison de : « *filum* » *fil* et de *γραμμα*, *lettre*, » qui, si elle a le tort d'être bilingue, a l'immense avantage de n'être pas un non-sens.

---

**LE 4 PENCE DE VICTORIA**

AVEC L'INSCRIPTION « *five shillings* » EN FILAGRAMME.

Il y a deux ans à peine, M. Regnard s'occupait seul, pensons-nous, de la recherche des filagrammes et des différents papiers de timbres. La demande qu'il nous fit de lui procurer des timbres filagrammés nous suggéra l'idée d'un travail sur un objet qui nous parut avoir une légitime importance. Nous ne tardâmes pas à nous mettre à l'œuvre et avions assemblé les matériaux d'un article, quand l'article si approfondi publié il y a quelque temps par M. le docteur Magnus, vint rendre le nôtre inutile.

Depuis ce moment chacun est en quête des filagrammes qui auraient échappé à l'œil expert du docteur. M. Herpin nous signale aujourd'hui un 4 pence Victoria, avec inscription : *five shillings*, dans le papier. Il attribue cette anomalie à une erreur : il n'en est rien et voici pourquoi :

Les feuilles de timbres de 4 pence en contien-

nent 15 rangées de 12, soit pour une valeur totale de 5 shillings, prise dans la hauteur. Afin de faciliter les calculs et éviter les erreurs, on aura inscrit la valeur d'une colonne au bas de chacune d'elles. L'inscription est placée en diagonale, contrairement à tous les filigrammes qui sont dans le sens horizontal. Nous croyons que c'est en raison de l'exiguïté de quelques feuilles de papier, que l'inscription a empiété parfois sur l'espace réservé au timbre; il est probable qu'elle ne devait occuper que la marge.

Ce filigramme n'ajoute donc aucune valeur au timbre en question, non plus que le TH. SAUNDERS. 1863 de certains *Guitane*, qui n'est que le nom du fabricant de papier.

Des collectionneurs atardés pourraient dans la suite s'épuiser en conjectures sur les chiffres ou les lettres composant cette inscription: on sait maintenant que celle-ci n'a aucune importance.

#### EMPLOI DU 1 CENTIME DE BELGIQUE.

Le 1<sup>er</sup> juin 1861 fut créé un timbre-poste de 1 centime destiné à l'affranchissement des journaux et imprimés. Bien que son emploi fut explicitement désigné dans l'arrêté qui en ordonna la création, beaucoup de personnes s'en servirent souvent pour affranchir leurs lettres. La plupart n'y mettaient pas mauvaise intention; mais d'autres, plus mal avisées, se firent un malin plaisir de s'en servir de préférence, à seule fin de donner un surcroît de besogne aux employés de la poste. Parfois des employés durent appliquer une quarantaine de cachets sur une lettre! L'administration mit bientôt fin à cette mauvaise plaisanterie, en restreignant exclusivement ces timbres à leur destination réelle, et en déclarant qu'elle taxerait à nouveau toute lettre sur laquelle on en appliquerait à l'avenir. Nous n'avons pas été les derniers à approuver cette mesure. Si le public veut être en droit d'exiger que le service se fasse avec promptitude et célérité, il doit autant que faire se peut apporter son concours à l'administration, qui en définitive soigne ses affaires à lui, public; à plus forte raison sont-ils bêtes et méchants ceux qui saisissent les plus petites occasions de jouer un bon tour au gouvernement.

Ce qui précède est déjà de l'histoire ancienne; mais nous sommes amenés à en parler à cause des fréquentes demandes qui nous sont faites, d'affranchir nos lettres avec des timbres de 1 centime. Bien entendu que nos correspondants n'y entendent pas malice, et que notre petite semonce rétrospective ne s'adresse pas à eux.

#### SUR LES SOI-DISANT TIMBRES DE GIBALTAR.

Le Havre, 30 septembre 1865.

Monsieur le Rédacteur,

Votre dernier numéro contient une lettre de M. de Rives de Seine dont j'extraits ce passage: « J'aime mieux les arguments que nous donne le docteur et que je crois rationnels, quoiqu'ils ne soient pas aussi complets qu'on devait s'y attendre au début. »

Vous vous étiez trompé sur la signification et la valeur des timbres dits: « de Gibraltar », mais M. le docteur Magnus est loin d'avoir raison.

En effet, ses renseignements sont très-incomplets et presque tous faux.

Voici en peu de mots l'article du *Timbrophile*:

« La marque GB 1 fr. 60 et les autres du même genre sont apposées par l'office anglais; 1 fr. 60 est le prix que le destinataire de la lettre doit payer pour la recevoir. Les lettres PK dans la marque GB 4 fr. 40 PK signifient *Packet*. »

Voici maintenant les renseignements que j'ai obtenus et que je crois beaucoup plus exacts:

La taxe 1 fr. 60 ne regarde nullement les destinataires de la lettre. J'ai reçu des lettres portant cette marque, pour lesquelles j'ai payé 80 centimes, 1 fr. 60, 2 fr. 40 et même 3 fr. 20, selon le poids; pour quelques-unes (de Nouvelle-Ecosse et Chine, où l'on peut affranchir jusqu'à destination) je n'ai rien payé. Je possède des lettres portant ce timbre venant de *Manille, Hong-kong, Nouvelle-Ecosse, Buenos-Ayres, Montevideo*.

Cette taxe de 1 fr. 60 est payée par l'administration des postes françaises. Elle doit au Post-office anglais 1 fr. 60 par *kitogramme* de dépêches transportées.

J'ai des lettres du Nouveau-Brunswick qui portent la marque GB 2 F, pour lesquelles j'ai payé 1 fr., ou que j'ai reçues franco.

Les deux autres marques dont parle le docteur ont évidemment le même but. Mais comment a-t-il pu glaner aux lettres PK la signification de *Packet*? Pourquoi ce mot anglais à la suite de trois mots français? Ces deux lettres ne sont-elles pas les initiales des mots *Par kitogramme*, comme les lettres GB sont celles de *Grande-Bretagne*?

Je suppose que la marque GB 4 F 40 PK doit se trouver sur une lettre venue du Pérou ou du Chili « *Voie de Panama* » (comme l'indique ce cachet: *Panama*, 21 déc. 1863, *TRANSIT*). La taxe est plus élevée le pays étant plus éloigné.

J'ai soumis les trois marques données par le *Timbrophile* à un employé des postes, qui connaît parfaitement la première et son usage, mais qui ignorait l'existence des deux autres.

Je vais chercher des enveloppes du Pérou et du Chili, et je vous communiquerai les marques apposées sur ces lettres, si j'en trouve.

Agréez mes salutations empressées.

LÉON CHANDELIER.



## Abonnement par année :

BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . . 3-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

## BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

## Abonnement par année :

BRESIL, CANADA, ÉTATS PONTI-  
 FICAUX, GRÈCE ET MALTE . . . 5 00  
 PAYS TRANSATLANTIQUES . . . 6-00  
 SUÈDE ET RUSSIE . . . . . 8-40

## CHRONIQUE.



*Uruguay.* Conformément au décret que nous publierons le mois prochain, il doit être émis de nouveaux timbres à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1866, et conséquemment les anciens seront supprimés. Ci-contre le fac-simile du prochain type gravé en Angleterre, où il sera également imprimé, à ce qu'on nous assure. Il y aura quatre valeurs : 5 cent. bleu, 10 cent. vert, 15 cent. amarante, 20 cent. carmin. Au milieu, en très-grands caractères, le chiffre de la valeur; derrière, le soleil levant, et brochant sur le tout, le blason aux armoiries de la République. Le blason varie de grandeur suivant le chiffre, et de manière à n'en couvrir qu'une partie. A gauche, dans l'encadrement, le mot : *Republica*; au haut, *Oriental*; à droite, *Del Uruguay*; au bas, *Montevideo*. L'aspect de ce dessin rappelle tout à fait le timbre actuel de Hambourg. Nous présumons qu'ils seront filagram-

més, le décret parlant d'un *papier spécial*. Il nous est encore impossible de dire s'ils sont typographiés ou tirés en taille-douce, ne possédant qu'un décalque de chacune des valeurs. Nous en sommes redevables à M. Wanner, dont l'obligeance à nous fournir mille petits détails et renseignements, ne s'est jamais démentie.

*Nouvelle-Zélande.* On nous signale un 4 pence, rose, dentelé, ayant une étoile en filagramme. Dessin semblable aux timbres en usage aujourd'hui.

*États-Unis d'Amérique.* Nous avons reçu une enveloppe 6 cents, violet-vif, remplaçant, nous dit-on, le 6 cents, rose. Le dessin est le même que le dernier émis; il a par conséquent de gros chiffres et de grandes inscriptions.

Le 3 cents même genre d'inscription, est également changé de nuance. Jadis rose, il est aujourd'hui brun.—Les deux valeurs existent sur papier jaune et sur blanc.

*Australie du Sud.* Les derniers timbres de 1 sh. qui viennent de nous parvenir, sont d'un brun très-rouge, au lieu d'être brun-foncé.



*Bermudes (îles).* Voici le type dont nous avons donné la description dans notre n° 33. Comme nous en exprimions presque la certitude, ces timbres sont d'une très-belle exécution. Malheureusement, MM. Dela Rue ne se sont pas encore corrigés de la manie de rajeunir la reine Victoria; on dirait leur burin trempé dans l'eau de Jouvence. Ils ont donné une hauteur inaccoutumée à la couronne, et c'est un tort, car elle s'en trouve allourdie. A propos de couronne, observons que la forme en est, comme toujours, purement de fantaisie : nous avons vu les bijoux de la couronne d'Angleterre à la Tour de Londres, et attestons qu'aucun des diadèmes qui s'y trouvent ne ressemble à celui dont MM. Dela Rue ont habitude d'orner le front de la reine.

Nous avons déjà reçu quelques-uns de ces nouveaux types annulés. La griffe est composée de douze petites barres par groupes de trois : trois barres à la partie supérieure, trois à la partie inférieure et trois de chaque côté. Celles du haut et du bas vont en diminuant, en s'éloignant du centre. Dans l'espace blanc ménagé au milieu, le chiffre 1. Le tout forme à peu près l'ovale. — Nous ne pouvons nous empêcher, puisque nous en sommes à l'oblitération, de regretter que l'administration anglaise, si soucieuse de la belle exécution des timbres, n'adopte pas une marque d'annulation qui, tout en lui présentant des garanties suffisantes, souillât moins profondément d'aussi mignonnes petites gravures.

*Holstein.* A l'exemple du Schleswig, ce duché vient d'émettre de nouveaux timbres. Ils sont parus le 1<sup>er</sup> novembre. Mêmes dispositions qu'à ceux du Schleswig, sauf que les inscriptions et chiffres ne sont pas à relief. On en compte cinq valeurs : 1/2 sch. vert, 1 1/4 sch. lilas, 1 1/3 sch. rose, 2 sch. bleu de ciel, 4 sch. bistre. Ce dernier, ainsi que le 1 1/3 sch. ont dans l'ovale la petite inscription explicative : 4 sch. = 3 sgr. ou 1 1/3 sch. = 1 sgr. Ils portent l'un et l'autre à la partie supérieure de l'ovale, la légende : *Herzogthum Holstein*; aux autres valeurs elle est abrégée de deux lettres : *Herzogth. Holstein*.

Exécution encore plus mauvaise que celle des *Schleswig*.

*Tour et Taxis.* Les 1/2 et 3 sgr. sont dentelés.

*Schleswig.* Depuis le 1<sup>er</sup> courant sont parus les timbres que nous annonçons dans notre dernier numéro, savoir : 1/2 sch. vert, 1 1/4 sch. lilas, 1 1/3 sch. rose, 2 sch. bleu de ciel, et 4 sch. bistre. Ce dernier est semblable au 4 sch. rose, c'est-à-dire qu'il est dépourvu de la petite inscription supplémentaire : 4 sch. = 3 sgr. que portait le 4 sch. du Schleswig-Holstein. Tous ces timbres portent au haut de l'ovale : *Herzogth-Schleswig*.

*Luxembourg.* Les 1 cent. brun, 10 cent. lilas et 25 cent. bleu de ciel, dentelés, sont maintenant en circulation.

*Danemark.* Un chemin de fer américain vient d'émettre un timbre portant l'inscription : *Kiøbenhavn's Sporvei 4 skilling*. A gauche se trouve le numéro d'ordre. Tiré en noir sur papier jaune.



*Vancouver.* C'est le 22 septembre dernier qu'ont paru les nouveaux timbres. La disposition et l'effigie sont les mêmes qu'aux *Bermudes*, à part quelques détails de l'ornementation. On nous avait induit en erreur sur les inscriptions et la nuance du 5 cents, que l'on nous disait être celles du 4 p. anglais. Le 5 cents est rose; à la partie supérieure, dans le sens de la circonférence, l'inscription ; *Vancouver island*; au bas : *Five cents*. A l'autre type, le 10 cents, les inscriptions longent la partie inférieure et supérieure de l'encadrement. Par une singulière anomalie, le premier seul est dentelé.

*Belgique.* Ainsi que nous l'apprend le décret dont nous avons donné la teneur le mois dernier, les timbres de 1, 2 et 5 centimes seront aux armoiries du royaume. Nous en avons vu le dessin, dont voici un aperçu : Lion dans un double ovale surmonté de la couronne. Au haut, sur une banderolle, le mot : *Postes*. Deux branches de chêne et de laurier s'entrecroisent sous l'ovale et l'entourent. Sous les deux branches se trouve un petit ovale allongé, placé dans le sens de la longueur; on y lit le mot : *centime*; aux deux côtés, le chiffre de la valeur. Fond petit quadrillé.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre sont en circulation les 30 cent. bistre et 1 fr. lilas. La première feuille des 30 centimes n'a été dentelée que verticale-

ment, pressé qu'on était de la soumettre à l'administration. (Voir plus loin.)

*Mecklembourg-Schwerin.* La série avec grandes inscriptions est bien au complet. Un de nos correspondants dit posséder le 1 sch. que nous n'avions pas encore vu.

*Sanghai.* Signalons sous réserve l'apparition d'un timbre représentant un dragon; de chaque côté sont des inscriptions en caractères chinois. Valeurs : 2 candaréens noir, 4 c. jaune, 8 c. vert, 16 c. vermillon.

Après la grève des chapeliers, des imprimeurs et des cochers, M. O. B., dans le *Collectionneur de timbres-poste*, propose la grève des timbrophiles, afin d'amener la baisse des *essais* proposés et de les obtenir au prix de revient, c'est-à-dire pour la valeur de l'impression et du papier. Le projet de M. O. B. est impraticable, mais il n'en est pas plus généreux. Blâmera-t-on le graveur dont les *essais* n'auront pas été reçus, le blâmera-t-on de chercher à récupérer par la vente de quelques épreuves, le temps et l'argent dépensés dans une entreprise si ingrate?

Pendant que M. O. B. formulait la prétention si neuve dans le commerce, d'acheter au prix coûtant de la marchandise, que n'exigeait-il que les envois d'*essais* fussent adressés *franco domicile*?

Un journal anglais a jugé convenable de nous emprunter, en omettant de nous citer, la note relative au filagramme des nouveaux timbres de l'Inde. Par malheur, la traduisant mal, il informe ses lecteurs « que les timbres de l'Inde représentent maintenant un éléphant. »

Le *Journal de Francfort* annonce que les enveloppes de Tour et Taxis, tirées jusqu'ici à l'imprimerie royale de Prusse, le seront désormais à l'établissement de *MM. Haumann et Dondorf*, à *Francfort-s/Mein*. L'administration de Tour et Taxis, ayant passé une convention avec ces messieurs, a pris une résolution qui augmentera, sans nul doute, de beaucoup, la vente de ses enveloppes. Elle se propose d'en fabriquer de diverses grandeurs, en commençant par de toutes petites,

spécialement destinées aux cartes de visites, notes, billets, etc., etc., de la valeur de 1 kreuzer. Les autres grandeurs suivront. Il y en aura de 3, 6 et 9 kr., et 1, 2 et 3 silb. L'émission serait pour le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

#### ENCORE UNE VARIÉTÉ.

Nous sommes vraiment heureux de voir l'empressement que mettent bon nombre de nos correspondants et lecteurs, à nous aider dans nos recherches. Tant de timbres que nous possédions ou qui nous passent sous les yeux, il nous serait néanmoins matériellement impossible de ne laisser pas échapper tous les jours une foule de petits détails précieux à connaître, utiles à noter. La collection manie des timbres rappelle en bien des points les voyages d'explorations des grands navigateurs de ces deux derniers siècles. On rira peut-être du rapprochement : tant pis, nous soutenons qu'il n'est que juste et entièrement exempt d'exagération. Vers la fin du siècle passé, et au commencement de celui-ci, on croyait connaître tout l'Océan pacifique et chaque jour quelqu'île ignorée se découvrait, dont nulle carte ne faisait mention. N'en est-il pas ainsi des timbres? Des gens entreprennent la tâche — ingrate, s'il en fût! — de compiler en un volume le résultat de recherches sans nombre, de correspondances à l'infini. Ils ont interrogé toutes les directions de postes du monde, et quand ils croient tenir là en un bel in-12, la somme de tout ce qui a jamais existé en timbres, il leur arrive un beau matin, de la part d'un bienveillant lecteur, une petite vignette dont le premier aspect n'a rien de particulier, mais qui, néanmoins, est un *nouveau type*, parce que...—Vous allez voir s'il devrait être permis pour si peu de compromettre l'autorité des *Manuels* — parce que, dans ce type, le fleuron d'un des angles penche un peu plus vers la droite que le fleuron correspondant du timbre connu; parce qu'une étoile qui se trouve n'importe où a six rayons au lieu d'en avoir sept; enfin des *parce que* microscopiques, qui semblent faits exprès pour prendre en flagrant délit d'ignorance les docteurs ès-timbrophilie. — Et ces minuties ont une valeur que nous sommes les premiers à apprécier; car si parfois elles mettent à néant une classification pé-

niblement élaborée, bien souvent, par contre, elles servent de jalons, de fil conducteur au milieu d'un dédale qui se complique avec les années. — Voilà pourquoi nous remercions de nouveau les personnes qui veulent bien nous faire part de leurs observations.

Donc il s'agit d'une nouvelle variété.

On connaît le 5 cent., brun, des États-Unis, émission du 5 janvier 1856. L'encadrement extérieur faisait, au haut et au bas du timbre, une saillie d'environ un millimètre de hauteur sur une longueur de près de sept. Cette saillie a d'abord été diminuée, puis totalement supprimée. Par suite, on a des 5 cent. :

1° Dentelés et non dentelés avec saillie de 1 millimètre aux côtés inférieur et supérieur ;

2° Dentelés avec saillie d'un demi-millimètre ;

Et 3° des dentelés dont la saillie est non seulement supprimée, mais dont l'encadrement offre à cet endroit une légère concavité.

#### LE NOUVEAU TIMBRE DE BELGIQUE.



Pour cette fois il n'en faut plus douter, nous le tenons, il est là devant nous, tout brillant, tout habillé de neuf, sollicitant notre satisfaction pour sa belle tenue. Après s'être fait tant désirer, il voudra bien à son tour nous accorder quelques instants de répit ; ce ne sera pas bien long, deux ou trois questions à poser, quelques points à établir, et nous sommes entièrement à ses ordres : notre plume de *compte rendu* est taillée depuis longtemps.

Quelles sont les conditions rigoureusement exigibles d'un bon timbre-poste ? Il en est deux, savoir : Exécution matérielle rendant la contrefaçon impossible ; exécution artistique satisfaisante. La première de ces conditions se subdivise en plusieurs autres. Suivant les gens du métier que nous avons consultés, il faut avant tout :

1° Que les nuances des timbres soient choisies parmi les plus claires ;

2° Qu'un timbre soit bicolore ;

3° Qu'il soit confié à des mains habiles ;

4° Que les plus grands soins président à l'impression ;

5° Enfin, que l'on ne se serve que de papier à filigranne.

*Il faut employer de préférence les nuances claires*, parce que la photographie, cette belle mais diabolique invention, n'a pas prise sur elles ; et d'autre part, que l'oblitération la plus légère y laisse des traces indélébiles. Qu'on n'aille pas croire qu'en proscrivant ainsi les teintes foncées, on détruirait ou on diminuerait cette variété qui plaît à l'œil et charme tant, dans un album bien ordonné, une fraction importante de collectionneurs. Loin de là : l'échelle des nuances n'est pas moins riche dans les tons pâles, et ceux-ci, quelles que soient leurs applications diverses : étoffes, tableaux, etc., etc., plaisent davantage que les tons criards. Ils reposent la vue, et leur réunion forme une mosaïque où les teintes les plus opposées se fondent et s'harmonisent.

*Il faut qu'un timbre soit bicolore*, parce qu'il exige alors deux tirages, des soins beaucoup plus minutieux et surtout un outillage plus complet que celui dont disposent les contrefacteurs.

*Il doit être confié à des mains habiles*, à la condition, bien entendu, que ces mains habiles fassent une œuvre sérieuse. Il est évident, sans nous engager dans une suite de *pourquoi* et de *parce que*, que l'on imitera avec beaucoup moins de chances de succès, les petits chefs-d'œuvre de certaines colonies anglaises que les rapsodies d'Espagne et d'ailleurs. L'artiste dont le burin atteindrait cette perfection, pourrait l'employer plus fructueusement et plus honorablement.

*L'impression doit être soignée, toujours*. Car si elle est irrégulière — elle l'est trop souvent chez nous — les contrefacteurs choisiront une des feuilles les mieux réussies et en feront un transport qui ne vaudra pas, il est vrai, l'original, mais qu'il sera impossible de distinguer des épreuves mal venues.

*Le papier doit être filigranné*. Le filigranne est, selon nous, une des garanties les plus sûres contre toute tentative d'imitation. A l'aide de ces mystérieuses petites inscriptions, un coup d'œil suffit pour s'assurer de l'authenticité d'un timbre. Les imiter serait difficile. La fabrication du papier rentre dans la grande industrie. Ce n'est plus dans un réduit caché, loin des regards et du jour qu'il se travaille, mais dans de grandes usines, aux yeux de nombreux ouvriers. Nul fabricant ne se hasarderait à faire du papier timbre-poste, pas plus

qu'il n'oserait faire du papier à billets de banque.

Telles sont les qualités matérielles qui doivent distinguer un timbre. Reste à savoir si le nouveau-venu les possède..... Il nous en coûte de dire qu'il brille précisément par les défauts opposés. On le reproduira le plus facilement du monde par le transport.

Mais arrêtons-nous un moment pour jeter un regard rétrospectif — et mélancolique — sur les années déjà usées par notre gouvernement à la poursuite d'un timbre. Télémaque cherchant son père, le chevalier de la Manche cherchant sa Dulcinée du Toboso, ne rencontrèrent pas plus d'obstacles, sans cesse renaissants sous leurs pas, et ils arrivèrent.

Il y a deux ou trois ans, l'administration ayant eu vent de la facilité avec laquelle on pouvait, par le report, multiplier ses timbres à l'infini, résolut de changer le type, le système de gravure et d'adopter les deux nuances. Deux ans durant, on se livre à des essais de toutes sortes, qui tous restent sans résultats. Ce fut la première période, la *Genèse* du timbre, appelée aussi « période commissionnelle, » à cause de l'incalculable quantité de commissions qu'elle vit naître.—De guerre lasse, notre administration ouvrit un concours. Une dizaine de concurrents entrèrent en lice et s'escrimèrent de leur mieux, mais en vain : le concours aboutit à zéro.

Nous avons, en son temps, expliqué les causes qui devaient fatalement amener des résultats aussi négatifs et écarter du concours les artistes sérieux. Un seul y prit part, mais pressé par le temps, il ne put qu'ébaucher son œuvre. Ajoutons que les conditions imposées aux concurrents, et les limites étroites dans lesquelles ils étaient circonserits, laissaient peu de carrière à leur imagination. Une phrase de l'arrêté ministériel était jolie. Après avoir fixé méticuleusement la dimension des chiffres, lettres, inscriptions et médaillon, elle continuait : « le reste est laissé à l'inspiration de l'artiste » — c'est-à-dire, « vous entendez, Messieurs : vous disposez d'un espace très-irrégulier, mais ne mesurant que deux millimètres dans sa plus grande largeur ; s'il vous convient d'y représenter quelques scènes de notre histoire nationale, vous en avez le loisir, même votre œuvre n'en aura que

plus de mérite. »—Telle fut la deuxième période, dite : « du tournoi. »

Après le retentissant échec d'une affaire si mal conduite, l'artiste auquel nous avons fait allusion plus haut, offrit de se charger du travail, s'engageant en outre à organiser à ses frais la mise en train de l'impression, pierre d'achoppement de tous ceux auxquels on s'était adressé jusqu'alors, à cause des deux nuances. Il consentait, si les choses ne marchaient pas de manière à satisfaire complètement l'administration, à ne recevoir aucune rétribution. Sans contredit, jamais proposition plus avantageuse ne pouvait être faite. Non-seulement on ne l'accepta pas : on dédaigna même de lui répondre. Il fallait de l'étranger, il fallait de l'exotique. Mais en s'adressant à MM. Dela Rue, il fallut se départir considérablement des rigoureuses conditions imposées à nos artistes. Des conditions ! des entraves ! Allons donc ! Elles sont bonnes tout au plus pour les graveurs nationaux ; mais pour MM. Dela Rue, il n'est pas de disposition ministérielle qui tienne. Jugez-en : L'arrêté exigeait un timbre susceptible de se tirer en deux nuances — celui de ces messieurs n'en a qu'une. Le médaillon devait mesurer 16 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> : le leur en mesure 19. La partie supérieure du timbre devait porter le mot *Belgique*, qu'ils ont jugé convenable de remplacer par le mot *postes*. Ce dernier devait se trouver au bas ; ils lui ont substitué le mot *cent*. Enfin, il fallait que les chiffres eussent 3 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de hauteur — les leurs en ont à peine 2. J'espère que voilà un programme bien suivi. Félicitons-nous cependant : il ne tenait qu'à eux d'inscrire sur leur vignette : *Belgium* et *postage* : ils ont poussé la gracieuseté jusqu'à se servir de la langue française. Nous ne dirons rien de l'absence de filagramme : l'arrêté ministériel était muet à cet égard.

Si la facture de leur type laisse à désirer, comme ne répondant ni aux dispositions primitives de l'administration, ni à la majeure partie des conditions générales posées au commencement de cet article, peut-être la partie artistique va-t-elle offrir d'heureuses compensations. Hélas ! L'impression est défectueuse au point que souvent, grâce aussi à la vilaine couleur bistre, le fond et l'effigie semblent ne faire qu'un. Peu habitués à la typographie, ces messieurs l'ont traitée comme la taille-

douce, sans se préoccuper trop des nuances que la première tend à fondre les unes dans les autres. On ne s'en plaindrait certes pas, si l'uniformité du ton couvrait complètement la mesquinerie et la banalité de l'ornementation. — Et l'effigie, partie capitale de l'œuvre, veut-on que nous résumions en trois mots notre appréciation à son égard? Elle n'a qu'un très-léger défaut : « l'air étranger, » comme le burin qui l'a tracée. MM. Dela Rue prétendent avoir fait le portrait du Roi : le portrait d'un pair d'Angleterre, c'est possible ; on ne saurait s'y méprendre, aux traits pleins de morgue britannique, au nez *Wellingtonien* de cette froide et hautaine figure. De toutes les situations que le gouvernement s'est faites depuis le commencement de la malheureuse affaire des timbres, la plus singulière est celle en vertu de laquelle il vend et propage maintenant des portraits apocryphes du chef de l'État. Ce qui n'empêche pas que, dans un temps donné, quand les souverains actuels seront passés *définitivement* au rang de personnages historiques, des savants, des érudits rechercheront curieusement, peut-être, nos petits timbres, s'ingéniant à y étudier la physionomie de ce Roi Léopold assez célèbre parmi ses contemporains ; et grâce à notre complaisance, c'est le profil d'un lord qui sera transmis à la postérité.

### UNE FOULE DE COUPS D'ÉPÉE DANS L'EAU.

Paris, le 2 novembre 1865.

Cher confrère,

Votre dernier numéro contient, à l'endroit du *Timbrophile*, une raillerie charmante qui nous donnerait la meilleure opinion de votre mémoire si, tout en vous souvenant de la forme sous laquelle nous publions une petite nouvelle, dans notre numéro 2, vous n'aviez oublié un fait de bien plus d'intérêt, rapporté dans notre numéro 8, plus récent de six mois cependant. Vous indiquez, dans votre numéro précité, à propos des enveloppes des États-Unis, une particularité qui, dites-vous, était encore inobservée. Vous avez eu assez de fois le bonheur de nous faire connaître des choses inédites, pour que nous revendiquions celle-ci dont, croyons-nous, la priorité nous appartient. En effet, si vous voulez bien relire, à la page 67, du n° 8 du *Timbrophile*, au bas de la colonne à gauche, le paragraphe *États-Unis*, faisant partie de « *Essai sur les filigranes*, » par le docteur MAGNUS, vous y trouverez la description des enveloppes de 4 cents, avec les inscriptions intérieures dont vous parlez.

Dans votre même numéro, parlant du filigrane des nou-

veaux timbres de l'Inde anglaise, vous sembliez vous défier de votre vue et c'était avec raison, car une mauvaise vue peut faire prendre le C C couronné pour un éléphant, et ça trompe!

Enfin, à l'égard du filigrane, ou plutôt marque de fabrique J. J. H. Turkey Mill, 1859, que vous avez remarqué dans la feuille de 1/2 anna des Indes, il faut dire, pour être plus exact, qu'on le rencontre, comme dans les enveloppes de même valeur, sur une partie des exemplaires, mais non sur tous, ce filigrane ne se trouvant qu'une fois, les enveloppes nous le prouvent, dans la feuille qui doit de beaucoup dépasser la dimension de 21 sur 27 centimètres.

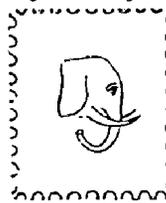
Vous mettez, cher confrère, tant de sollicitude à redresser les erreurs qui parfois se glissent, comme partout, dans le *Timbrophile*, que nous nous serions fait un reproche de ne pas vous signaler celles qui émaillent votre dernier numéro.

Recevez, cher monsieur, mes salutations sincères.

Pierre MAHÉ.

Toutes les observations de notre confrère et correspondant portent à faux ; c'est vraiment dommage, car leur petite saveur acidulée les rendait dignés d'un meilleur sort.

La petite inscription que portent certaines enveloppes des États-Unis n'avait été signalée par M. Magnus qu'au 4 cents. A notre connaissance, aucune publication ne l'a jusqu'ici mentionnée aux 1 et 3 cents, sur jaune, 3 cents, sur blanc et 10 cents actuel, et c'est de ceux-là que nous entendions parler. Notre confrère plaisante agréablement sur les *inégalités* de notre mémoire. Il insinue que nous nous attribuons volontiers les petites découvertes du prochain. C'est un reproche que nous n'acceptons pas, surtout à l'endroit de M. Magnus, aux connaissances duquel nous avons déjà rendu justice.



Quant au C C surmonté d'une couronne, que le *Timbrophile* prétend distinguer sur les timbres des Indes, en voici le dessin. Les lecteurs décideront s'il représente des lettres, et si par une impardonnable étourderie, nous avons parlé d'éléphant *sans y voir*. M. Mahé oublie que les Indes, tout en appartenant à l'Angleterre, ne sont pas gouvernées par la métropole. Les lettres C C, *ainsi que nous l'avons déjà dit*, signifient *Crown colonies*, et s'appliquent aux timbres des colonies dont l'administration relève directement de la couronne.

En ce qui concerne l'inscription J. J. H. Turkey Mill 1859, nous ne saurions répondre plus pérem-

toirement à notre contradicteur, qu'en mettant à sa disposition 200 enveloppes à ce filagramme, que nous avons en magasin. S'il en est seulement une privée de l'inscription, nous consentons à lui faire cadeau de toute la partie. — Par exemple, il a raison quant à la dimension des feuilles de timbres. Nous nous étions trompé : elles mesurent  $21 \frac{1}{8} \times 27 \frac{1}{8}$  centimètres au lieu de  $21 \times 27$ . Faisons notre *mea culpa*.

Nous remercions vivement notre confrère des observations qu'il a eues de son devoir de nous présenter. Ce n'est pas sa faute si elles manquent de justesse. Tout le mérite réside dans l'intention qui les dicte. Et comme nous ne voudrions pas être en reste de bons sentiments, nous saisissons cette occasion pour l'engager dorénavant à surveiller ses collaborateurs : ils finiraient par le compromettre. L'un d'eux, par exemple, dans l'avant dernier numéro, nous apprend que le  $\frac{1}{2}$  anna rouge, des Indes, a été imprimé en cette nuance par erreur, qu'il devait être bleu. Or, le  $\frac{1}{2}$  anna, rouge, et  $\frac{1}{2}$  anna, bleu, sont deux coins différents.

Dans le même numéro (sans doute pendant que M. Mahé cataloguait nos *erreurs*), ce collaborateur prétend qu'il existe depuis 1853, un 1 sh. du Cap, sur papier bleuté, alors qu'il est admis maintenant que le premier 1 sh. date de 1858 et n'a jamais été tiré que sur papier blanc.

A la rigueur, si pour l'une ou l'autre raison notre confrère veut conserver intacts les articles de ses collaborateurs, qu'il les fasse suivre d'une petite note rectificative, afin de mettre sa responsabilité à couvert. C'est mieux qu'un conseil que nous lui donnons là : c'est un véritable cadeau ; mais les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

#### LES TIMBRES « POST-OFFICE » DE MAURICE.

Dans l'article que nous avons consacré à l'examen détaillé des timbres de Maurice (voir numéro de mai), nous parlions d'un timbre assez problématique de la seconde émission, qui aurait porté l'inscription *Post office* au lieu de *Post paid*. Son existence avait été révélée par M. Herpin, qui en avait même donné le fac-simile, bientôt reproduit par quelques journaux qui puisent volontiers leurs renseignements un peu partout, sans trop s'attacher

à leur exactitude. Nous y mimes plus de circonspection et, suivant nos paroles d'alors, sans nier le moins du monde la réalité de ce type, nous exprimions le désir d'en juger par nos yeux ou ceux d'une personne dûment autorisée. Un de nos abonnés se trouva heureusement en posséder deux exemplaires et se disposait très-obligamment à nous les soumettre, quand diverses circonstances indépendantes de sa volonté retardèrent jusqu'aujourd'hui la mise à exécution de sa promesse. Maintenant que nous avons reçu les pièces du procès, nous pouvons en causer avec un peu plus de connaissance de cause.

Disons tout d'abord que ces deux timbres, un 1 penny et un 2 pence, sont très-authentiques ; seulement, preuve que notre réserve à accepter les nouveaux venus n'était pas hors de saison, ils n'appartiennent pas à la 2<sup>e</sup> émission (effigie à bandeau), mais à la première (effigie à diadème).

Le 1 penny a le fond composé de lignes verticales croisées de lignes diagonales allant de droite à gauche. Les mots *Post office*, qui se trouvent à gauche, sont de caractères plus petits que ceux des autres inscriptions. Les quatre dernières lettres du mot *Postage*, placé au haut, sont plus grandes que les trois premières. Nuance orange.

Au 2 pence, les diagonales du fond vont de gauche à droite. Les inscriptions sont plus ou moins de même grandeur. La nuance est bleu-foncé. En somme, ce sont bel et bien deux coins différents.

On s'est maintenant demandé si l'inscription de *Post office* qui constitue seule l'originalité de ces timbres, est due à une bévue du graveur. M. Herpin, dans le *Collectionneur de timbres-poste*, l'affirme. « Il a été fait, dit-il, douze timbres de chaque valeur, et à l'un des douze l'on a mis par inadvertance *Post office* au lieu de *Post paid*. » Nous avons la mauvaise fortune, encore aujourd'hui, d'être d'une opinion diamétralement opposée. En thèse générale, on voudra bien remarquer que toutes les erreurs, fautes d'impression, de gravure, de transport, etc., etc., que l'on connaît, portent ou sur la façon d'orthographier les mots, ou sur un chiffre ou sur d'autres menus détails. A notre connaissance, il n'est pas d'exemple de la substitution d'un mot tout entier à un autre mot. Cela s'explique parfaitement : les administrations ne laisseraient pas passer une erreur aussi grave.

Cependant nous sommes prêts à reconnaître la possibilité d'une telle erreur, mais non dans le cas actuel et dans les circonstances que rapporte M. Herpin.

En effet, il y a deux planches de 12 timbres; le graveur en commença une, il se trompe à son premier timbre, s'en aperçoit et se corrige dans les suivants. Peut-on croire un instant qu'il aille répéter la même faute sur la seconde planche et à la même place? Ce ne serait plus du hasard, mais de la bonne volonté. Objectera-t-on que la première planche étant faite, on a pu charger un autre graveur de la copier en modifiant seulement la valeur? Mais les dessins du 2 p. diffèrent tous de ceux du 1 p. En un mot, de quelque manière que l'on tâche de reconstruire les faits tels qu'ils ont dû se passer alors et que l'on étudie cette question d'archéologie postale, il en ressort pour nous l'évidence que ce fameux « post-office » ne se trouve pas là accidentellement. Il a certainement une signification qui nous échappe encore. Nous présumons, quant à nous, qu'il marquait un timbre officiel, tel que le VR d'Angleterre : c'est une hypothèse que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs, espérant que leurs lumières ou des informations ultérieures nous apprendront si elle est ou non fondée.

P A I D

Les deux exemplaires en question ont été détachés de la même lettre; ils portent la marque d'annulation ci-contre, qui s'étend en partie sur chacun d'eux.

#### LE FOGLI ESTERI DE PIÉMONT.



Ce timbre était appliqué jadis en Piémont sur les journaux de provenance étrangère. L'article 14 de l'arrêté royal du 30 mars 1836, en vertu duquel il fut créé, était ainsi conçu :

« ART. 14. Un timbre de 5 ct. sera apposé sur les journaux étrangers, gazettes et feuilles périodiques. La même taxe sera payée pour les suppléments, d'après un terme moyen que fixera l'administration des postes. »

On commença à l'employer le 31 mai de ladite année 1836. Auparavant les journaux étaient assujettis à une taxe fixée par tarif.

Un arrêté du 22 juin 1850 ayant abaissé la taxe à 1 cent., la désignation de la valeur fut modifiée conformément aux dispositions du nouveau tarif. Le dessin resta le même : il représente les armoiries de Savoie. A gauche : *Fogli* (journaux), à droite : *esteri* (étrangers). Imp. noire; estampillé avec un timbre à main.

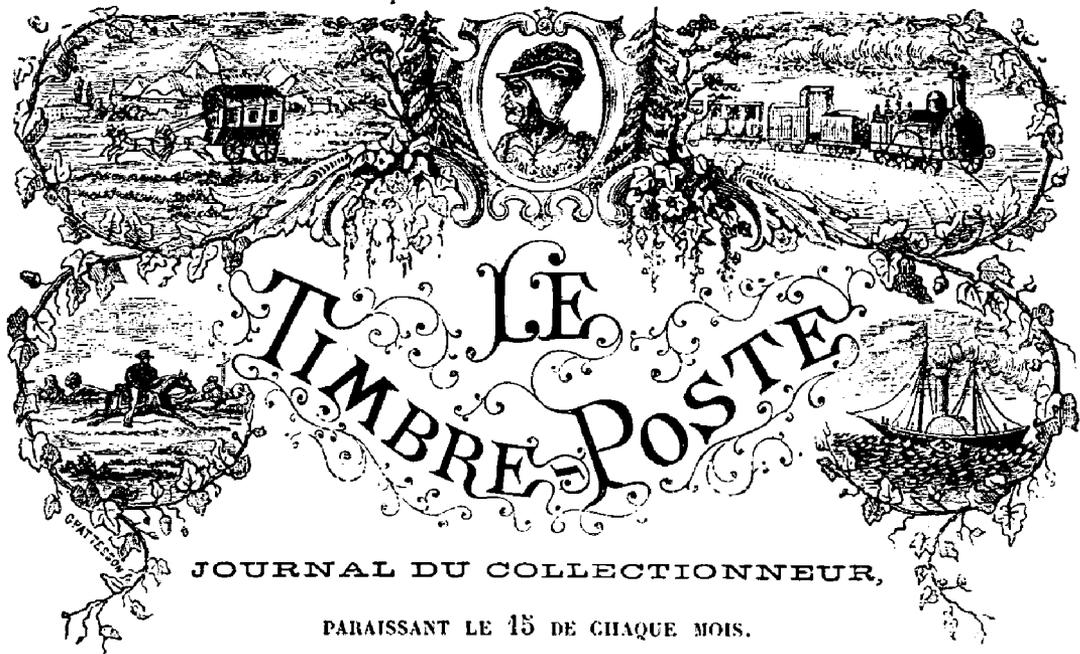
#### LE CURÉ HIDALGO.

Nous recevons d'un de nos correspondants les quelques lignes suivantes, se rapportant au curé Hidalgo, dont l'effigie est représentée sur les premiers timbres du Mexique et que l'on retrouve sur les derniers timbres juaristes, devenus si rares, qu'ils se peuvent compter facilement.



« Hidalgo, curé d'un petit village appelé Dolores, de la province de Guanajuato, indigné de la tyrannie des Espagnols qui défendaient aux Indiens de jouir des fruits que cette terre fertile offre en abondance, en les empêchant de

cultiver la vigne, crut pouvoir se livrer à ses penchants philanthropiques, en introduisant et en encourageant ses paroissiens à entreprendre cette culture. Le gouvernement, instruit de cela, fit arracher les plants qui commençaient à porter leurs fruits. Alors Hidalgo se décida à secouer le joug tyrannique de la métropole. Ses démarches, ses mesures furent si bien prises, que les Espagnols n'apprirent que le curé de Dolores était à la tête des indépendants que lorsqu'ils étaient enveloppés de toutes parts par l'insurrection. Ses débuts furent brillants : en peu de temps il se vit à la tête de quatre-vingt mille patriotes et menaça les portes de la capitale. Sans la trahison qui l'a livré aux Espagnols, ses talents et son énergie lui auraient fait conduire à terme une entreprise que ses lieutenants et ses successeurs ne continuèrent pas avec le même bonheur. Il fut fusillé le 1<sup>er</sup> août 1811. »



**Abonnement par année :**  
 BELGIQUE . . . . . 3-00  
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE  
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50  
 ESPAGNE ET ITALIE . . . . . 4-00  
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

**BUREAU :**  
**GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,**  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.  
 40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

**Abonnement par année :**  
 BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTI-  
 FICAUX, GRÈCE ET MALTE . . . 5-00  
 PAYS TRANSATLANTIQUES . . . 6-00  
 SUÈDE ET RUSSIE . . . . . 8-40

**CHRONIQUE.**



Tout penaud, nous allions ebers lecteurs, vous servir une vingtaine de lignes de chronique, comme menu de toutes les nouvelles du mois, quand nous reçûmes une lettre d'un de nos obligants correspondants. Sauvé, mon Dieu! nous cériâmes-nous. Nous l'étions effectivement, car ladite lettre nous fournissait l'occasion de vous parler de choses nouvelles; bref, nous avons notre lièvre. La joie que nous en ressentîmes, n'est comparable qu'à celle qu'a dû éprouver M. Maury, lorsqu'il vit dans le *Journal illustré*, sa signature en compagnie de celles de MM. P. Véron, Fr. Sarcéy, Eug. Chauvette, etc., etc., c'est vous dire, pensons-nous, que notre joie n'avait pas d'égale. Et elle était bien légitime, car cette lettre ne renfermait pas moins de trois types entièrement inédits. En disant inédits, vous comprendrez, amis lecteurs, que nous n'avons pas été sans

consulter d'abord, les dépêches télégraphiques de notre confrère le *Timbrophile*, pour nous assurer si elles n'en faisaient pas mention; nous avons poussé même la précaution, jusqu'à consulter le bas de la page 67 du même journal. Heureusement pour nous, l'un et l'autre ne révélaient point l'existence, de ce que nous avons tant de plaisir à vous apprendre le premier.



La plus grande circonspection nous est désormais recommandée dans l'annonce des diverses nouvelles que nous enregistrons mensuellement, car pour peu qu'elles frisent l'inexactitude, notre ami le *Timbrophile*, qui ne badine pas sur ce chapitre, ainsi qu'on l'a vu le mois dernier, nous envoie *illico*, un *communiqué*.

Nous avons bien eu l'intention un instant de consulter aussi notre autre confrère, le *Collectionneur de Timbres-poste*, mais nous y avons renoncé, en pensant que nous aurions pu le troubler, occupé qu'il est en ce moment à faire la critique,



(lisez la réclame) de l'album Lallier, qu'il n'a pas eu le temps d'examiner le mois dernier, mais qu'il affirmait cependant être d'exécution irréprochable et dépourvu de toute erreur. — Nous avions cru jusqu'à ce jour, qu'il fallait pour juger d'un travail, en prendre d'abord connaissance; il paraît que nous étions dans l'erreur.

Il est temps d'arriver enfin aux trois nouveaux types, que nos réflexions nous ont fait perdre de vue. C'est à la Nouvelle-Grenade que nous en sommes encore redevables. Ces trois timbres de valeurs différentes : 25 cents, bleu, 50 cents, jaune et 1 peso, lilas, portent tous trois l'inscription : *Sobre porte*, c'est-à-dire supplément de port. Ils servent, nous dit-on, à l'affranchissement des lettres pour l'étranger, dont le prix excède nécessairement, celui fixé pour les lettres de l'intérieur. Ce serait donc pour cette différence de prix, qu'aurait été émise cette nouvelle série, dont l'utilité est bien contestable, si elle n'a pas d'autre emploi. Ainsi qu'on peut en juger par les fac-simile que nous en donnons, ces timbres sont aux armoiries nationales, présentées sous différentes manières. Les 25 cents et 1 peso sont rect. et le 50 cents, octogone. L'impression est noire sur papier couleur non filagrammé.

Nous ne serions pas étonné, si le *Timbrophile* y découvrait un filagramme. Il a bien vu, les lettres CC couronnées, là où il y avait une tête d'éléphant et il vient encore de voir un *cor de poste* aux timbres de Brunswick qui sont imprimés sur papier ordinaire non filagrammé. Ce que c'est pourtant, que d'avoir une bonne vue!

*Tour et Taxis.* L'enveloppe de 1 kreuzer vert que nous annonçons en notre précédent numéro, est en circulation depuis le 3 courant. C'est le même type que nous connaissons. L'estampille et les inscriptions transversales de la couleur du timbre, sont placés à droite; l'enveloppe mesure 6 centimètres de haut sur 15 de large. Elle a sur la patte un cor de poste à relief.

Les 1/3, 1 et 2 sgr. sont dentelés. Il n'y a donc, que les 1/4, 5 et 10 sgr. qui ne le sont pas. Le 3 sgr. enveloppe, a la nuance du 9 kr., c'est-à-dire brun très-clair.

*Bavière.* Nous donnerons le mois prochain, le

fac-simile d'un timbre *retourbriefe*, qui a été émis depuis peu.

*Belgique.* Un arrêté ministériel en date du 21 écoulé, fixe l'émission des timbres de 10, 20 et 40 centimes, nouveau type, au 1<sup>er</sup> janvier prochain.



Une Compagnie particulière d'Edimbourg, vient d'émettre le type ci-contre, représentant à gauche, les armoiries d'Edimbourg, et à droite, celles de Leith. En haut sur une banderolle : *Edin<sup>r</sup> et Leith*; en bas : *Circular delivery Company. — One farthing.*

Imp. coul. sur papier blanc, rect. dentelés, lith. Il y en a des verts et des lilas de la même valeur. L'annulation de ces timbres se fait au moyen d'une griffe, portant les lettres *R. B. et C<sup>o</sup>*, en monogramme (R. Baydone et C<sup>o</sup>). C'est moyennant un farthing (0,02 centimes 6/10), que cette Compagnie se charge de la remise à domicile, de tout imprimé, quel qu'en soit la dimension et le poids, en destination pour les villes d'Edimbourg et Leith. Elle se charge en outre des petits paquets, pour lesquels elle a créé un autre timbre, ayant les mêmes dispositions, mais qui a les inscriptions du bas, remplacées par celles-ci : *Parcel delivery Company. — 42 St Andrew Square.* La valeur qui n'est pas indiquée, est de 2 pence et la nuance est jaune. Ce timbre n'est pas dentelé.

*Saxe.* Les derniers 5 neugr. enveloppe, que nous avons reçus, étaient d'un violet-vif.

*Grande Bretagne.* Les lettres des angles, ont été agrandies, aux timbres 9 pence.

*On nous écrit d'Égypte :* « Divers jolis essais de timbres-poste ont été soumis, mais le choix n'est pas encore arrêté. Le vice-roi hésite et avec raison, à autoriser l'émission du type, qui a le plus de chance d'être adopté et qui est affreux : point de soleil, point de rayon, pas plus de lune que d'étoiles, une écriture écrasante et des chiffres en langue arabe, voilà ce que pourrait bien nous donner un de ces jours, le fanatisme religieux, qui exclut toute effigie ou emblème. »

Au moment de mettre sous presse, on nous annonce que les timbres, seront émis le 1<sup>er</sup> janvier 1866.

Il paraît que nous ne sommes pas les seuls mécontents. Le mois dernier nous nous plaignions du nouveau timbre de Belgique, aujourd'hui nous trouvons de plaintes analogues, dans un journal de Montevideo, qui ne paraît pas trop satisfait de ses futurs timbres.

Le nouveau type est inférieur, dit-il, à celui qu'il doit remplacer ; il devrait être aux armoiries nationales et non à celles de la capitale ; le mot *Montevideo* y est superflu et la place qu'il occupe aurait dû être réservée à la désignation de la valeur, de cette façon, on aurait supprimé ces grands chiffres inutiles, qui vont en diminuant lorsque la valeur augmente.

Par suite de la diminution des frais de poste, le prix des abonnements pour la Suède, est fixé à fr. 5-00 au lieu de fr. 8-40.

#### LES TIMBRES DE VICTORIA (1).

La colonie anglaise de Victoria, ancienne province de la Nouvelle-Galles du Sud, occupe la partie sud-est du continent australien et s'étend depuis le cap Howe à l'est, jusqu'à la rivière Glenelg à l'ouest. Sa superficie est évaluée approximativement à 25,385,000 hectares.

C'est uniquement à la découverte de l'or, qu'on doit attribuer le développement rapide de cette colonie. Ainsi que dans toute ville où l'or abonde, la vie y est fort chère, et les industries les plus utiles sont négligées par les ouvriers, qui préfèrent aller aux *placers* (2) pour y faire plus promptement fortune. La culture des terres, est à peu près abandonnée entièrement aux Chinois, qui ont établi, aux environs de Melbourne, de vastes jardins potagers. Ils sont à peu près les seuls aussi, qui y confectionnent tous les objets de première nécessité. Les Européens exerçant la profession de chapelier, serrurier, maçon, charpentier, etc., y sont fort rares, et lorsque par hasard on en rencontre, la main-d'œuvre est trois fois plus élevée que celle

(1) Depuis environ six mois, nous sommes obligés de retarder la publication de cet article, à cause des renseignements incomplets fournis par notre correspondant de Melbourne. Aujourd'hui il vient enfin, de nous les compléter.

(2) Le mot: *placer*, désigne dans la Californie et l'Australie, les places où l'on exploite l'or.

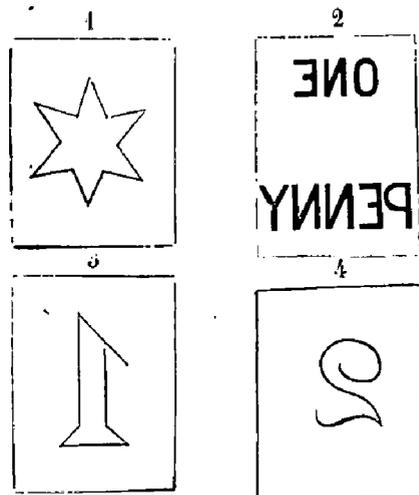
du Chinois. La monnaie n'est en ce pays qu'un auxiliaire, et personne n'hésitera à faire des achats considérables, en n'ayant pour les solder que de l'or ou de l'argent en lingots, par la raison que tout commerçant australien, est parfaitement au courant, de la valeur du jour, de ces précieux métaux et possède une pierre de touche et des petites balances fort précises.

Les principaux produits de la colonie sont : l'or, la laine, le suif, les cornes et les peaux.

Un service de steamers met en communication Melbourne avec les colonies voisines et la Grande-Bretagne. Cette dernière a concédé, à la fin de 1858, un service postal entre l'Angleterre et l'Australie par Suez, à la *Peninsular and Oriental Steam Navigation Company*, moyennant une subvention de 185,000 livres sterling. La route à suivre est celle de l'île Maurice, et le temps fixé, est 55 jours de Southampton et Sydney, et 52 pour Melbourne.

Le premier timbre-poste qui fut mis en usage à Victoria, date du 1<sup>er</sup> juillet 1850. Il était de la valeur de 2 pence et réservé exclusivement, *dit-on*, à l'affranchissement des lettres pour Melbourne, la capitale. A l'exemple de la plupart des pays d'Océanie, on crut nécessaire de graver autant de types que la feuille devait contenir de timbres. Ce système fut abandonné à la seconde émission.

L'impression sur différents papiers, forme une des curiosités des timbres de Victoria. Nous donnons ci-contre les fac-simile des quatre différents filagrammes que nous avons rencontré parmi eux.



Pour éviter les redites et prévenir en même temps toute confusion, nous avons numéroté chaque dessin, de sorte que, lorsque nous aurons occasion de parler de l'un d'eux, nous nous contenterons de le désigner par son numéro.

C'est une erreur de croire que certains types ont été abandonnés, repris, délaissés, puis encore repris. Nous avons, comme collectionneur, suivi dès leur origine tous les timbres qui se sont produits en cette colonie et nous n'avons jamais rien remarqué de semblable. Ce qui a pu induire en erreur quelques personnes, c'est l'usage de certains timbres, appartenant à un type périmé, à une époque où le successeur lui-même n'existait déjà plus. Cela provient de ce qu'à Victoria, l'émission d'un nouveau type n'entraîne pas avec elle, le retrait du timbre remplacé; chaque ville épuise d'abord son approvisionnement avant de débiter le nouveau type.

Voici maintenant l'ordre dans lequel les timbres ont été successivement émis :

**1<sup>er</sup> juillet 1850. — 1<sup>er</sup> type.**

(240 variétés.)



*Type 1, ci-contre.* Reine Victoria couronnée, assise sur un trône, tenant le sceptre d'une main et le globe de l'autre. Au bas : *Two pence*. Imp. coul. sur papier blanc, rect., gravé.

2 pence brun-foncé.

*Timbres semblables, lithogr.*

2 pence brun, violet.

On n'est pas bien d'accord, sur le genre de gravure qui appartient à ces timbres. Selon les uns, ils ont tous, été gravés sur pierre; selon d'autres, ils l'auraient été sur bois. Nous avons consulté des personnes compétentes, qui nous ont assuré, que les premiers timbres avaient été gravés en taille-douce et que l'impression, en avait été faite sur la planche même. C'est cette impression, qui nous a donné ces belles épreuves d'un brun foncé, où l'on distingue parfaitement tous les détails de la gravure et surtout le fini, du fond de ce timbre, qu'il ne serait pas possible, paraît-il, de rendre ainsi en lithographie. Après ce tirage, on en fit un report sur pierre; on en reconnaît aisément

les épreuves, par leur mauvaise impression, qui laisse parfois le fond entièrement invisible. La planche de ces timbres en contenait 240, soit, 240 variétés, différent entre elles par de petits détails insignifiants, tels que : les marches du trône plus ou moins élevées, ou la pointe de l'ogive s'arrêtant tantôt au premier filet de l'encadrement et tantôt au second.

**1851. — 2<sup>e</sup> type.**

(Une gravure pour chaque valeur.)

*Type 2, ci-contre.* Buste de la reine Victoria couronnée, tenant le sceptre d'une main et le globe de l'autre. En haut : *Victoria*; au bas la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, rect. lith.



1851. — 1 penny bistre, vermillon, rose, rose-vif.

" — 3 " bleu-clair, bleu-foncé.

1852. — 2 " cendre, gris-jaunâtre, gris-lilas.

Cette dernière valeur a amené la suppression du 2 p., type 1.

*Timbres semblables dentelés.*

Mars 1861. — 1 penny vermillon (piqué à la roulette) (1).  
Juillet 1861. — 3 " bleu (dentelé à la machine).

Le perforage des timbres ayant été adopté à Victoria en 1861, certaines villes qui n'avaient pas encore épuisé à cette époque, leur approvisionnement de ces deux dernières valeurs, appliquèrent le nouveau système, aux timbres qui leur en restaient, de la façon que nous venons d'indiquer. C'est ce qui explique aussi leur grande rareté, ces timbres n'ayant été usités, que dans quelques villes seulement.

Le 1 p. a le fond moiré, le 2 p. ondulé par groupe de trois petites lignes croisées d'autres, et le 3 pence par groupe de quatre petites lignes. Les angles supérieurs contiennent des fleurons; ceux inférieurs, les lettres E W au 1 penny, T H au 2 pence; quant au 3 pence, il porte la lettre E à l'angle inférieur de gauche et un fleuron surchargé d'une lettre que nous ne pouvons pas bien distinguer, à l'angle inférieur de droite. Cette surcharge provient, pensons-nous, d'une erreur que le gra-

(1) Nous nous contenterons dorénavant, de dire piqué, lorsqu'un timbre le sera à la roulette, et dentelé, lorsqu'il le sera à la machine.

veur a commise et qu'il a cherché à réparer. L'utilité de ces lettres ne devait pas être bien grande, puisque tous les timbres d'une même valeur portent invariablement les mêmes lettres.

1854. — 3<sup>e</sup> type.

(Sans variété.)



Type 3, ci-contre. Effigie à gauche de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, dans un cercle autour duquel on lit, en haut : *Victoria*; en bas : *One shilling*. Imp. coul. sur papier blanc, octog., gravé en taille-douce et reporté sur pierre.

1 shilling bleu-pâle, bleu-foncé.

Juillet 1861. — *Timbre semblable, dentelé.*

1 shilling bleu-pâle, bleu-foncé.

1854. — 4<sup>e</sup> type.

(Une gravure pour chaque valeur.)

Type 4, ci-contre. Effigie à gauche de la reine Victoria avec diadème. À gauche : *Postage*; à droite : *Stamp*; en haut : *Victoria*; en bas : la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, rect., typ.



1854. — 6 pence, jaune, orange.

1858. — 2 shillings, vert.

*Timbres semblables, dentelés.*

Avril 1861. — 6 pence, jaune (piqué).

" " 2 sh., vert "

Juillet 1861. — 6 pence, jaune (dentelé).

" " 2 sh., vert "

Mars 1862. — *Même type, papier filagrammé D. N° 2, dentelé.*

6 pence, noir.

22 novembre 1864. — *Même type, papier filagrammé, D. N° 4, dentelé.*

2 shillings, bleu sur verdâtre.

Ce dernier timbre a le chiffre 2 en filagramme. En examinant attentivement les timbres de ces deux valeurs, on trouvera que le 6 pence a dans le fleuron supérieur de gauche, sous la lettre V, de Victoria, le mot *six*, et dans le fleuron de droite le mot *pence*. En bas dans le fleuron de gauche, près de la lettre P de *postage*, la lettre V (1), et du

(1) Notre graveur a mis par erreur un R.

côté opposé la lettre R. Au 2 sh., on trouve en haut, aux mêmes endroits, les mots *one florin* (2), c'est-à-dire 2 sh., et en bas les lettres V R, répétées une seconde fois, V placée à l'envers au-dessus de la lettre T de *two*, et R au-dessus de la lettre S de *shillings*.

(A continuer.)

### LES NOUVELLES DISPOSITIONS POSTALES DE L'URUGUAY.

La république de l'Uruguay, par un décret nouvellement promulgué, que nous reproduisons ci-dessous, vient de réorganiser complètement son service postal, afin d'y introduire l'ordre et la précision que réclame cet important service public.

En applaudissant à cette résolution, qui dénote de la part de l'administration de Montevideo le désir de bien faire, on ne peut s'empêcher d'exprimer la crainte que les nouvelles dispositions ne tardent encore assez longtemps avant de sortir tous les bons effets qu'on s'en promet. Ce n'est pas le premier des décrets concernant la matière, qui ait paru ; et cependant, d'après des détails que nous tenons du pays même et que l'espace nous empêche d'insérer aujourd'hui, l'organisation postale en Uruguay n'y a guère encore existé que sur le papier. Autant eût valu jusqu'ici l'ancien système d'Honolulu, exposé en notre numéro de septembre : celui-là, au moins, était franchement primitif et dépouillé de tout faux air administratif et officiel. Voici le décret.

MINISTÈRE DES FINANCES.

#### DÉCRET.

Montevideo, le 6 septembre 1865.

Le gouverneur délégué de la République, faisant usage des pouvoirs ordinaires et extraordinaires dont il est investi et en conseil des ministres, a décidé ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. L'administration générale des postes est mise en possession de toutes les correspondances, journaux et gazettes qui entrent et sortent de la République, soit par mer ou par terre.

2. En sont exceptés et peuvent être remis par des particuliers :

1<sup>o</sup> Les lettres, journaux ou imprimés qui portent le sceau postal correspondant ;

(2) Les pièces anglaises de 2 sh. portent également : *One florin — one tenth of a pound*; ce qui veut dire : un florin — la dixième partie d'une livre (livre sterling).

2o Les lettres ouvertes, transportées par des particuliers;

3o Les lettres remises par un exprès;

4o Les lettres ou messages d'un lieu où il n'y a pas de bureau de poste, pour une autre localité qui se trouve dans le même cas.

3. Les lettres seront affranchies au préalable; il ne sera pas donné cours à celles non soumises à cette formalité, sauf dans les cas qui seront établis plus loin.

4. L'affranchissement devra se faire au moyen des timbres nationaux et en conformité du poids, ainsi que de la destination de la correspondance et selon les dispositions du présent décret.

5. Les correspondances transportées par les postes pour l'intérieur de la République seront taxées d'après le tarif suivant :

Pour une lettre simple du poids de	4 adarmes,	5 cents.
" " "	8 "	10 "
" " "	12 "	15 "
" " "	1 once	20 "

Les lettres dont le poids dépassera une once seront taxées d'un port supplémentaire de 5 cents par 4 adarmes.

6. Les lettres reçues des pays étrangers et expédiées par les postes de la République, paieront le double de la taxe fixée par l'article précédent.

7. En seront exceptées : les correspondances provenant des pays avec lesquels des conventions ou des traités postaux auraient été passés.

8. Les lettres dirigées vers les pays étrangers par la voie des postes de la République, se taxeront comme suit :

Pour une lettre simple du poids de	4 adarmes,	10 cents.
" " "	8 "	20 "
" " "	12 "	30 "
" " "	1 once	40 "

Les lettres dont le poids excédera une once, seront taxées de 10 cents par chaque 4 adarmes.

Les journaux et imprimés paieront 1 centesimo chacun;

Les livres et brochures, 1 centesimo pour chaque once de poids;

Les échantillons, 10 cents par once.

#### *Lettres certifiées.*

9. Les administrations des postes et leurs agents recevront les lettres certifiées, qui seront soumises au tarif et aux formalités ci-après :

Lettres simples du poids de	4 adarmes,	40 cents.
" " "	8 "	60 "
" " "	12 "	80 "
" " "	1 once,	100 "

Celles qui dépasseront une once, paieront 10 centesimos pour chaque 4 adarmes en plus.

Ce tarif sera uniforme pour toutes les lettres certifiées, tant celles de l'intérieur que celles vers l'extérieur de la République.

10. L'administration des postes et ses succursales sont responsables de la perte des lettres et messages certifiés, excepté en cas de force majeure justifié.

11. Pour chaque lettre certifiée à destination de l'inté-

rieur de la République et qui aura été égarée, il sera payé à présentation au porteur du reçu, une somme de 10 pesos comme indemnité directe; quant aux lettres pour l'extérieur, le paiement se fera de même, si l'administration n'a pas reçu un accusé de réception.

12. Le conducteur sera responsable des lettres égarées et obligé de payer l'indemnité fixée plus haut, sans préjudice de l'action légale qui pourra lui être intentée, suivant la nature et l'importance du délit.

13. L'administration des postes n'est pas responsable du contenu des lettres recommandées et n'en admet pas la déclaration. En aucun cas, il n'y aura lieu à réclamation pour lettres égarées, qu'après un délai de six mois.

14. Les échantillons de tissus ou autres marchandises, les livres imprimés ou manuscrits, reliés ou brochés, ne pourront dépasser le poids de six livres, ou la mesure d'un pied cubique par chaque volume. Ceux qui ne seront pas affranchis jusqu'au lieu de destination paieront le double.

15. Les objets spécifiés en l'article précédent pourront être recommandés comme les lettres et paieront le double du port stipulé.

L'administration se rend responsable seulement du double du port payé.

#### *Transport obligatoire.*

16. Les entreprises de messageries, diligences et autres voitures qui desservent l'intérieur de la République, en quelque direction que ce soit, sont tenues de transporter la correspondance et répondent de celle qui leur est confiée.

17. Les capitaines ou patrons de bateaux marchands nationaux, de même que les étrangers naviguant sous pavillon national dans les ports de la République, sont également tenus de transporter la correspondance envoyée par l'administration des postes, et ce moyennant la rétribution proportionnelle de 100 centesimos par livre.

18. Les bateaux sous pavillons étrangers qui se prêteraient volontairement à transporter les correspondances, recevront la même rétribution.

19. Les capitaines ou patrons de bateaux se trouvant dans les cas prévus par les deux articles précédents, remettront indistinctement toutes les correspondances aux agents des postes, sans en excepter celles de leurs consignataires ou armateurs, sauf quand elles sont ouvertes. Il leur sera donné un reçu de ces lettres, avec lequel ils pourront se présenter immédiatement à l'administration des postes pour recevoir la rémunération de 100 centesimos par livre.

Faute de se conformer à la première partie de cet article, ils seront passibles des peines prononcées par les lois.

#### *Estampilles d'affranchissement.*

20. Les expéditeurs paieront l'affranchissement des lettres de toutes espèces, au moyen de timbres nationaux appliqués du côté de l'adresse, suivant le poids, la destination et le tarif.

21. Lorsque la valeur des timbres appliqués sur la lettre sera insuffisante, la lettre sera retenue et l'adresse publiée en temps utile, afin de régulariser le port. Au cas où cette régularisation ne sera pas effectuée, le destinataire paiera le double du port.

*Inviolabilité du secret des lettres.*

22. Le gouverneur et les fonctionnaires publics respectent et feront respecter le secret de la correspondance, qui est inviolable, conformément aux lois, et sauf les cas qu'elles ont prévus.

*Lettres qui peuvent être ouvertes.*

23. Pourront être ouvertes avec l'autorisation des juges compétents, en présence de l'administrateur des postes ou son délégué : les lettres sans adresse, ou avec une adresse illisible ou équivoque.

24. Les lettres indiquées en l'article précédent seront ouvertes uniquement pour connaître les noms des expéditeurs, afin de les leur retourner ou leur donner la direction véritable dans le cas où elles seraient mal adressées.

25. Les lettres qui auront été détenues pendant deux mois dans les bureaux à la disposition du public, et sur lesquelles l'administration n'aurait pu obtenir aucun renseignement pour les renvoyer à leurs titulaires, pourront être ouvertes et distribuées avec les précautions et formalités établies par les art. 24 et 26.

26. Sont exceptées de cette mesure, les lettres certifiées et celles qui contiennent des objets de valeur ou papiers d'importance, lesquelles resteront déposées pendant l'espace d'un an et dont le contenu sera enregistré sur un livre spécial. Après l'époque fixée, elles seront détruites par le feu en présence de l'administration.

27. Les objets et papiers de valeur seront mis à la disposition du gouvernement, qui leur donnera la destination qu'il jugera convenable.

*Lettres sujettes à l'embargo judiciaire.*

28. Les correspondances reçues par l'entremise des postes de la République, pourront être retenues ou saisies dans les cas suivants :

1<sup>o</sup> Par ordre du juge compétent et à la demande des héritiers ou intéressés ;

2<sup>o</sup> Pour cause de banqueroute et à la sollicitation des créanciers et syndics ;

3<sup>o</sup> Sur la réquisition des magistrats pour l'instruction d'une affaire judiciaire.

Dans tous les cas indiqués ci-dessus, les lettres saisies ne pourront être montrées à d'autres personnes que celles désignées par les juges.

*Prohibitions et peines.*

29. L'administration des postes et ses agences étant les seules compétentes pour recevoir, distribuer et donner suite à la correspondance, il ne sera permis à aucune autorité ni individu d'ouvrir les colis, paquets ou sacs de correspondances, sans l'intermédiaire et l'autorisation de ladite administration.

30. Il est défendu de mettre dans les lettres des objets susceptibles de détruire ou endommager la correspondance. Toute infraction à cette défense sera punie proportionnellement à l'importance du délit.

31. Toute lettre affranchie au moyen de timbres ayant déjà servis, sera frappée d'un double port à charge du destinataire.

32. La falsification des timbres-poste, la vente, l'introduction, le recel de faux timbres et tout acte quelconque concourant à l'exécution du crime de faux, seront punis conformément aux lois.

*Dispositions générales.*

33. Les lettres se remettront aux titulaires, qui devront être accompagnés de témoins ou munis de pièces constatant leur identité. Elles pourront aussi être envoyées à leur adresse si elle est connue.

34. Elles pourront aussi être remises aux tiers ayant procuration des intéressés.

35. Les lettres avec adresse connue seront envoyées à domicile moyennant une taxe supplémentaire de 4 centesimos pour chacune.

36. Les lettres pour la République Argentine paieront le même port que celui établi pour l'intérieur de la République.

37. Il est expressément défendu aux bureaux de poste de délivrer des lettres, et aux particuliers d'en recevoir, sans que le port n'en ait été acquitté.

38. Seront considérés comme fraudeurs de la dette publique, ceux qui enfreindront les dispositions de l'article ci-dessus, et condamnés à une amende de 1 piastre pour chaque lettre, sans préjudice de pénalités plus fortes qu'entraîneront la nature du délit et les circonstances qui l'ont accompagné.

39. La fabrication des timbres-poste se fera sur un papier spécial, semblable à celui employé en Europe et qui se déposera au trésor général, pour être délivré à l'administration des postes sous les charges respectives.

40. Les locaux pour le travail d'achèvement des timbres dépendront de l'administration générale et seront établis dans le bâtiment qu'elle occupe.

41. Les timbres-poste seront de la valeur de 5, 10, 15 et 20 centesimos et semblables au modèle joint au présent décret.

42. Chaque fois qu'il y aura lieu de procéder à la fabrication des timbres-poste, il sera requis la présence d'une commission de trois citoyens, nommée par le ministre des finances.

43. Un décret ultérieur fera connaître les traités et arrangements postaux internationaux et les conditions établies pour chaque pays.

44. L'administration des postes fera un mémoire annuel de statistique qui sera présenté au ministre des finances.

45. Les diverses applications du présent décret, ainsi que le soin de sa meilleure exécution dans les départements de la République, sont à la charge du même ministère.

46. Sont annulés les décrets et règlements contraires aux dispositions présentes, lesquelles entreront en vigueur à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1866.

47. A communiquer à tous les correspondants et publié au livre compétent.

VIDAL.

JUAN R. GOMEZ.

DANIEL ZORRILLA.

CARLOS DE CASTRO.

LORENZO BATLLE.

## LE LION DE FLORENCE.

Connaitre l'origine et l'histoire des emblèmes qui ornent les timbres-poste est un désir de tous les timbrophiles qui ne se bornent pas au frivole passe-temps de collectionner pour collectionner. Pour eux, dans les collections de timbres, comme dans celles des monnaies et des médailles, il y a, outre le stimulant de la recherche et de la rareté, un intérêt historique, généalogique et artistique demandant beaucoup de connaissances, beaucoup d'études, il est vrai, mais qui séduit, parce qu'il s'adresse à l'intelligence de l'amateur. Je pense donc que l'on accueillera avec satisfaction quelques notes sur le Lion qui figure sur les anciens timbres de Toscane.

Ce lion, que les Florentins appellent le « *Marzocco*, » était pour eux une espèce de Palladium (1); et quoiqu'il ne fût ni l'armoire spéciale du peuple, ni celle de la commune de Florence, les Florentins se l'étaient tellement approprié, que dans quelques anciennes chroniques ils sont appelés *Marzoccheschi*.

On ignore l'étymologie du mot *marzocco*. M. Passerini dit que peut-être il dérive de quelque mot d'un latin barbare alludant à Mars, pour lequel les Florentins conservèrent, même après le triomphe du christianisme, une vénération superstitieuse. Tramatier le fait dériver de l'hébreu *mare*, forme, apparence, aspect; *e sciala hai o sciaal*, grand lion; pendant que l'Académie de la Crupa donne au mot *marzocco* la signification de « Lion peint ou sculpté. » De même que l'étymologie du mot, l'origine du *marzocco* se perd dans l'obscurité des temps. M. Passerini assure que le Lion était l'emblème national des anciens Étrusques; les Florentins l'untrent à leurs propres armoiries pour marquer qu'ils étaient les descendants de ce peuple et que Florence était la capitale de la nouvelle Etrurie.

Lesleo, dans son *Histoire d'Écosse*, où il attribue à Guillaume, frère du roi de ce pays et allié de Charlemagne, la restauration de la ville et de la liberté de Florence, dit que les Florentins, en signe de reconnaissance, décidèrent, par une loi, que la République entretiendrait perpétuellement un certain nombre de lions, ces animaux étant dans les armes des rois d'Écosse. Mais on prétend que cette assertion se trouve réfutée par le fait bien connu que sous la persécution de Decius, vers l'an 250 de l'ère chrétienne, S. Miniato fut deux fois exposé aux bêtes féroces dans l'amphithéâtre de Florence. Mais quelle qu'en fût l'origine, il nous reste encore aujourd'hui une preuve de cette prédilection pour le roi des animaux, dans le palais de la Signoria, que le gouvernement florentin fit construire en 1298. La magnifique tour de ce palais fut appelée : « La tour des lions. » La cloche majeure reçut le même surnom. On mit un lion de fer sur la tour; deux autres, en pierre, de chaque côté de l'entrée principale et un à chacun des quatre angles du palais; ce qui prouve que l'on attachait déjà une grande importance à cet emblème favori. Mais le *marzocco* traditionnel est celui qui était placé devant le palais, sur le balcon d'où la Signoria haranguait le peuple et recevait les hommages des villes sujettes au pouvoir de Florence. Il était en pierre, assis sur les pattes de derrière et soutenait avec celles de devant les armes de la ville.

Celui que l'on trouve imprimé sur les timbres-poste lui est tout à fait semblable, excepté qu'on voit le blason de côté, tandis qu'il le tenait de face. De plus, le *marzocco* du balcon n'avait pas la couronne royale, qu'on lui mettait seulement dans les grandes fêtes; pendant ce temps on ne pouvait arrêter pour dettes, fait assez remarquable pour une ville aussi manufacturière que Florence. La couronne était d'or, émaillée de blanc et de rouge. Sur la bande on lisait :

*Corona porto per la patria degna  
Accioche liberta ciascun mantegna.*

« Je porte une couronne digne de la Patrie  
« Afin que chacun soutienne la Liberté.

(1) Sans doute comme la Louve de Rome et les Ours de Berne.

De même on lisait au-dessus d'un *marzocco*, au bas de l'escalier du palais du Potesta, bâti à peu près vers la même époque, ces mots :

« *Si leo rugit quis non tenebit?* »

et l'on pense qu'ils forment le vrai motto du *marzocco*.

Mais pour en revenir à l'original, il est resté en place jusqu'à ce que l'on ait démolé le balcon, en 1812, quand on s'est vu forcé d'ôter celui-ci, parce qu'ayant été frappé de la foudre en 1543, il tombait en morceaux. On l'a remplacé par un très-beau *marzocco*, sculpté par le fameux artiste Donatello, dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

Comme j'ai eu occasion de le faire remarquer plus haut, la République avait un tel respect pour les lions, que non-seulement elle en faisait mettre les images sur les constructions publiques, mais depuis un temps très-reculé et dont on n'a pas mémoire certaine, elle nourrissait plusieurs de ces animaux et attachait une telle importance à cet entretien qu'elle y dépensait 2,400 florins par an, alors que la Signoria ou gouvernement n'en coûtait que 3,600. Le gardien des lions appartenait toujours à la classe la plus élevée des citoyens et jouissait de beaucoup de privilèges pendant le terme de son office.

Dans les premiers temps où l'on fait mention de cette coutume (avant l'an 1200) on tenait les lions dans une tour du palais de l'ancienne famille Adimari; de là on les transporta dans un local construit tout exprès, voisin du palais de la Signoria, et qui donna à la rue où il se trouvait, le nom de : *Via dei Leoni*. C'est de cet endroit, dit la chronique Malespini, qu'un jour s'échappa l'un des lions; ayant trouvé sur son chemin un petit enfant, il l'emportait à la vue des spectateurs effrayés, quand la mère, animée d'un courage désespéré, s'élança vers la bête féroce et lui arracha de la gueule son fils unique. La République adopta l'enfant, lequel, devenu homme, sut mériter par ses talents et ses vertus une position distinguée parmi ses concitoyens. Le peuple l'appela « *Orland du Lion* » et de lui est venu la famille *Leoni*, encore connue de nos jours.

Ce n'est pas là le seul fait que rapporte la chronique florentine pour démontrer la générosité du Lion. — Il Migliore raconte qu'un jeune gardien étant tombé dans la cage d'un lion, non-seulement celui-ci ne lui fit aucun mal, mais encore lui témoigna qu'il prenait plaisir à sa compagnie.

Si l'on en excepte quelques rares représentations, les Florentins ne faisaient aucun usage de ces animaux, de sorte qu'il faut conclure qu'ils les entretenaient uniquement par un sentiment de superstition. Aussi est-il vrai que lorsqu'il naissait un lionceau ils s'en réjouissaient publiquement, l'événement étant considéré comme de bon présage pour la ville, de même que la mort d'une de ces bêtes était de fâcheux augure. Et telle était l'importance attachée à ces faits, que les chroniqueurs du temps en font toujours mention. Villani raconte qu'en 1331 il naquit deux jeunes lions et quatre ans plus tard, six : événements qui, selon lui, présageaient « magnificence » à la ville et « prospérité » à la commune. Minerbetti dit qu'en 1351 il y eut une mêlée parmi les lions, dans laquelle une grosse lionne, qui avait eu plusieurs lionceaux à Florence, resta morte.

Quant au nombre de ces animaux, Goro Dati assure qu'il augmentait presque toutes les années et que de son temps il y en avait vingt-quatre. En 1555, la ménagerie fut transportée près la place S. Marco, où elle est restée jusqu'en 1777, époque où se perdirent à la fois cet usage et le préjugé qui lui avait donné naissance.

On ne sait pourquoi cet emblème, propre à la ville de Florence et de tradition républicaine, a été placé sur les timbres-poste au lieu de l'effigie ou des armoiries souveraines; le fait est qu'il le fut, et sans doute il y serait encore, si le Lion d'Etrurie n'avait pas disparu sous le drapeau national.

F. C.

Pour les conditions, voir le N° 20.			Neufs.	Annul.	NATAL.		Neufs.	Annul.
(Suite. — Voir le N° du 15 décembre.)					Couronne et inscriptions à reliefs.			
<b>LIBÉRIA.</b>								
Déesse de la liberté.					1053	1 penny, jaunc.	» —	» —
					1054	1 » rose.	» —	» —
					1055	1 » bleu.	» —	» —
					1056	5 » rose.	» —	» —
1017	6 cents,	rouge.	2 —	» —	1057	6 » vert.	» —	» —
1018	12 »	bleu.	2 25	» —	1058	9 » bleu.	» —	» —
1019	24 »	vert.	2 50	» —	1059	1 shilling, café au lait.	» —	» —
<b>MAURICE (Ile).</b>					Effigie de la reine.			
Déesse Britannia.					1060	1 penny, carmin.	» —	» —
					1061	1 » rouge-brun.	» 50	» 40
1020	(Sans valeur),	rouge.	» —	» —	1062	3 pence, bleu.	1 —	» 50
1021	»	vert.	» —	» —	1065	6 » lilas.	2 50	» —
1022	»	violet.	» —	» —	1065 A	6 » violet.	1 50	» 75
Avec valeur, appliquée après coup.					<b>RÉUNION (Ile de la)</b>			
Dessins de fantaisie.								
1025	4 pence,	vert.	» —	» —	1064	15 cent. (photog.),	» 50	» —
1024	9 »	violet.	» —	» —	1065	50 » »	» 50	» —
Déesse britannia, rect.					<b>SAINTE-HÉLÈNE (Ile).</b>			
1025	6 pence,	bleu.	» —	1 50	1066	1 penny, rouge-brique.	» 50	» —
1026	6 pence,	pensée.	» —	» —	1067	4 » carmin.	1 —	» —
1027	6 » (dentel.),	pensée.	» —	» —	1068	6 » bleu.	1 50	1 25
1028	1 shilling,	vermillon.	» —	1 50	1068 A	1 » (dentel.), rouge-brique.	» 50	» —
1029	1 »	vert-olive.	» —	» —	1068 B	4 » » carmin.	» —	» —
1050	1 » (dentel.),	vert foncé.	» —	» —	1069	6 » » bleu.	» —	» —
Effigie avec couronne au dessus des cheveux.					1070	1 shilling, » vert.	2 50	» —
1051	2 pence,	bleu foncé.	» —	» —	<b>SIERRA LÉONE.</b>			
Même effigie, fond à lignes diagonales.					Effigie de la reine, rect.			
1052	1 penny,	rouille.	» —	» —	1071	6 pence, violet.	» —	» —
1055	2 »	bleu.	» —	» —	1072	6 » (dentel.), violet.	1 50	» —
Fond à lignes diagonales croisées.					<b>AMÉRIQUE.</b>			
<b>ANTIGUA (Ile).</b>					Effigie de la reine.			
1054	1 penny,	rouille.	» —	» —	1075	1 penny, rouge.	» 50	» 40
1055	2 »	bleu.	» —	» —	1074	6 » vert.	1 50	» 75
Effigie plus petite, rect.					<b>ANTILLES DANOISES.</b>			
1056	2 pence,	bleu pâle.	» —	» —	1075	5 cents, rouge sur blanc.	» —	» —
Même effigie, entourage grec.					1076	5 » rouge sur jaune.	» 50	» —
1057	1 penny,	vermillon.	» —	» —	<b>ARGENTINE (Confédération).</b>			
1058	2 »	bleu.	» —	» —	(Soleil à l'horizon). Grand chiffre.			
Même effigie sur papier glacé, dentel.					1077	5 centavos, vermillon.	» —	» —
1059	1 penny,	brun.	» 50	» —	Petits chiffres.			
1040	2 »	bleu.	» 50	» 40	1078	5 centavos, vermillon.	1 —	» 75
1041	5 »	vermillon.	1 —	» —	1079	10 » vert.	1 50	» —
1042	4 »	rose.	1 —	» 40	1080	15 » bleu.	1 75	» —
1045	6 »	vert.	» —	» —	<b>(République).</b>			
1044	6 »	violet.	1 50	» 50	Armoiries.			
1045	9 »	lilas.	2 —	» —	1081	5 centavos, rose pâle.	» 75	» 50
1046	1 shilling,	vert.	» —	» —	1081 A	5 » rouge-brun.	» 75	» 50
1047	1 »	jaune.	2 50	» 50	1082	10 » vert.	1 25	» —
1048	5 »	violet vif.	» —	» —	1085	15 » bleu.	1 50	» —
<b>Enveloppes.</b>					Effigie à gauche.			
Effigie à relief.					1084	5 centavos, carmin.	» 75	» 50
1040	6 pence (rondes),	brun-violet.	1 50	» —	1085	10 » vert.	1 25	1 —
1050	6 » »	violet clair.	1 50	» —	1086	15 » bleu de ciel.	1 75	» —
1051	9 » (ennéagones)	brun foncé.	2 —	» —				
1052	1 shilling (ovales),	jaune d'or.	» —	» —				

CORRIENTES.			Neufs.	Annul.	BUÉNOS-AYRES.			Neufs.	Annul.
Effigie de la république.					Vaisseau.				
1087	1 real M.-C.,	bleu.	» —	» —	1151	1 peso,	brun jaunât.	» —	» —
1088	Sans valeur,	bleu.	7 —	» —	1152	1 »	brun foncé.	» —	» —
1088 A	»	vert.	» —	» —	1153	1 »	bleu.	» —	» —
<b>BAHAMAS (Iles).</b>					1154	2 »	bleu.	» —	» —
Effigie de la reine.					1155	3 »	vert.	» —	» —
1089	1 penny,	rouge pâle.	» —	» —	1156	4 »	rouge.	» —	» —
1090	1 »	rouge brun.	» 50	» —	1157	5 »	jaune.	» —	» —
1091	1 »	carmin vif.	» 50	» —	1158	4 reales,	brun.	» —	» —
1092	4 »	rose.	1 25	» 50	1159	4 »	brun foncé.	» —	» —
1093	6 »	lilas.	» —	» —	1140	4 »	brun clair.	» —	» —
1094	6 »	violet vif.	1 50	» —					
1094 A	1 shilling,	vert.	2 50	» 75					
<b>BARBADE (Ile).</b>									
Déesse Britannia, papier bleuté.					1141	1 peso,	bleu.	1 —	» 50
1095	Sans valeur,	vert foncé.	» —	» —	1142	2 »	rouge.	3 —	» —
1096	»	bleu.	» —	» —	1143	4 reales,	vert.	» —	1 50
1097	»	rouge.	» —	» —	1144	1 peso,	rose.	1 —	» 50
					1145	2 »	bleu.	» —	» 50
Sur papier blanc.					<b>CANADA.</b>				
1098	Sans valeur,	vert-olive.	» —	» —	1146	1/2 penny,	rose.	2 —	» —
1099	»	bleu.	» —	» —	1147	3 »	vermillon.	3 —	1 —
1100	»	rouge.	» —	» —	1148	6 »	noir.	» —	» —
1101	»	noir-bleuté.	» —	» —	1149	6 »	vert.	» —	» —
1102	» (dentel.),	vert-olive.	» 50	» —	1150	10 »	bleu.	6 —	» —
1103	»	vert foncé.	» 60	» —					
1104	»	bleu.	» 50	» 40	1151	1/2 penny,	rose.	» —	1 25
1105	»	rouge.	1 —	» 40	1152	5 »	vermillon.	» —	» —
Déesse Britannia.					1153	6 »	noir.	» —	» —
1106	6 pence,	rouge.	» —	» —	1154	6 »	vert.	» —	» —
1107	1 shilling,	noir-bleuté.	2 50	» —	1155	10 »	bleu.	» —	» —
1108	6 pence (dentel.),	rouge.	1 50	» —	1156	1 cent,	rose.	» 25	» 15
1108 A	1 shilling, »	noir-bleuté.	2 50	1 —	1156 A	2 »	rose.	» —	» —
					1157	5 »	vermillon.	» 50	» 25
					1158	10 »	brun.	» —	» 50
					1159	12 1/2 »	vert.	1 25	» 25
					1160	17 »	bleu.	1 50	» 50
<b>BRESIL.</b>					<b>Enveloppes.</b>				
Grands chiffres.					1161	5 cents,	vermillon.	» —	» —
1109	50 reis,	noir.	» —	7 50	1162	10 »	brun.	1 25	» —
1110	60 »	noir.	» —	4 50					
1111	90 »	noir.	» —	» —	<b>CHILI.</b>				
Chiffres italiques.					Sur papier bleuté.				
1112	10 reis,	noir.	» —	1 25	1163	5 centavos,	brun.	» —	» —
1113	50 »	noir.	» —	1 25	1164	10 »	bleu.	1 —	» —
1114	60 »	noir.	» —	1 —	Sur papier blanc.				
1115	90 »	noir.	» —	» —	1165	1 centavo,	jaune.	» 40	» —
1116	180 »	noir.	» —	» —	1166	5 »	chocolat.	» —	» —
1117	500 »	noir.	» —	» —	1167	5 »	rouge.	» 75	» 50
1118	600 »	noir.	» —	» —	1168	10 »	bleu.	» —	» 50
Chiffres droits.					1169	20 »	vert.	2 25	» —
1119	10 reis,	noir.	» —	2 50	<b>COLOMBIE ET VANCOUVER.</b>				
1120	20 »	noir.	» 60	» 40	1170	2 1/2 pence,	chair.	1 —	» —
1121	50 »	noir.	» 40	» 25	<b>COSTA-RICA.</b>				
1122	60 »	noir.	» 40	» 25	Armoiries, rect.				
1123	90 »	noir.	1 —	» 50	1171	2 centav.,	lilas.	» —	» —
1124	180 »	noir.	1 50	» 75	1172	5 »	vert.	» —	» —
1125	500 »	noir.	2 25	1 25					
1126	600 »	noir.	3 50	» —					
1127	10 »	bleu.	» 25	» 15					
1128	50 »	bleu.	» 40	» 25					
1129	280 »	vermillon.	» —	» 75					
1130	450 »	jaune.	» —	» 75					

Chaine de montagnes.			Neufs.	Annul.	ÉTATS-UNIS.		Neufs.	Annul.
1173	1/2 real,	bleu.	» —	» —	États de Franklin et Washington.		» —	» —
1174	2 »	rouge.	» —	» —	5 cents, bronze.		» —	1 25
1175	1/2 real (dentelé),	bleu.	1 —	» —	1216	10 » noir.	» —	3 25
1176	2 »	rouge.	2 50	1 50	1217			
1176 A	4 reales,	vert.	5 —	5 —	États diverses.			
1176 B	1 peso,	jaune.	» —	» —	1218	1 cent, bleu.	» —	» 10
<b>CUBA et PORTO-RICO.</b>					1219	3 » rouge.	» —	» 10
1855. Effigie de la reine.					1220	5 » brun.	» —	» —
1177	1/2 real plata,	noir.	» —	» —	1221	10 » vert.	» —	» —
1178	1/2 »	vert-bleuté.	» —	1 —	1222	12 » noir.	» —	» —
1179	1 »	vert.	» —	1 —	Timbres dentelés.			
1180	2 »	rouge-violet.	» —	2 50	1223	1 cent, bleu.	» 25	» 10
1181	2 1/4 »	»	» —	» —	1224	5 » rouge.	» 30	» 10
1856. Même effigie.					1225	5 » brun.	» 75	» 25
1182	1 2 real plata,	vert-bleuté.	» —	1 50	1226	10 » vert.	1 25	» 20
1185	1 »	vert.	» —	1 25	1227	12 » noir.	1 25	» 50
1184	2 »	vermillon.	» —	2 50	1228	24 » lilas.	2 50	» 50
1857. Même effigie.					1229	50 » orange.	5 50	» 50
1185	1/2 real plata,	bleu-vert.	» —	» 40	1250	90 » bleu.	» —	» —
1186	1/2 »	bleu.	» 75	» 40	1861. États diverses, dentelés.			
1187	1/2 »	bleu de ciel.	» —	» 40	1231	1 cent, bleu.	» 10	» 05
1188	1 »	vert-clair.	» —	» 40	1252	2 » noir.	» 25	» 10
1189	1 »	vert-foncé.	» —	» 40	1253	5 » rouge.	» 25	» 05
1190	1 »	vert-olive.	1 25	» 40	1254	3 » brun-jaune.	» —	» 20
1191	2 »	rose.	» —	» —	1255	5 » brun foncé.	» 50	» 10
1192	2 »	brun-jaunât.	» —	» —	1256	10 » vert.	» 75	» 10
1195	2 »	carmin.	» —	» —	1257	12 » noir.	1 —	» 10
1194	2 1/4 »	rose.	» —	» —	1258	24 » lilas.	2 —	» 25
Effigie plus petite.					1259	50 » orange.	2 50	» 25
1194 A	1 »	vert clair.	» —	1 50	1240	90 » bleu.	5 50	1 50
1864. Même effigie.					Aigle prenant son vol.			
1195	1/4 real pl.,	noir sur jaune.	1 50	» —	1241	1 cent, bleu <i>pre-paid</i> .	» 40	» —
1196	1/2 »	vert sur rose.	1 50	» —	<b>Enveloppes.</b>			
1197	1 »	bleu sur chair.	1 50	» —	Effigie à relief, grande dimension.			
1198	2 »	vermillon sur chair.	2 —	» —	1242	5 cents, rouge sur blanc.	3 —	» —
<b>ÉTATS CONFÉDÉRÉS.</b>					1243	5 » » sur jaune.	3 —	» —
1199	5 cents,	vert.	5 50	» —	1244	6 » vert » »	» —	» —
1200	5 »	bleu.	» —	» —	1245	6 » vert sur blanc.	» —	» —
Effigie, valeur aux quatre angles.					1246	6 » rouge sur blanc.	» —	» —
1201	10 cents,	rose.	» —	» —	1247	6 » rouge sur jaune.	» —	» —
1202	10 »	bleu.	4 —	» —	1248	10 » vert » »	3 —	» —
Effigie, petite dimension.					1249	10 » vert sur blanc.	3 —	» —
1203	5 cents,	bleu.	1 50	1 25	Ovales de petite dimension.			
1204	1 »	jaune.	» —	» —	1250	1 cent, bleu sur jaune.	» 50	» —
Effigie de Andrew Jackson.					1251	5 » rouge » »	2 50	» —
1205	2 cents,	vert.	» —	» —	1252	3 » rouge sur blanc.	2 50	» —
1206	2 »	rouge.	1 50	» —	1253	6 » » » »	2 50	» —
Effigie à droite de Calhoun.					1254	6 » » » jaune.	2 50	» —
1207	10 cents,	bleu-pâle.	1 25	1 —	1255	10 » vert sur jaune.	2 50	» —
1208	10 »	bleu-foncé.	» —	» —	1256	10 » vert sur blanc.	2 50	» —
Effigie à gauche, rect.					1257	4 » rouge et bleu sur blanc.	1 25	» —
1209	20 cents,	vert.	2 75	» —	1258	4 » rouge et bleu sur jaune.	1 25	» —
<b>Offices particuliers.</b>					1860. États diverses à relief.			
1210	1 cent,	noir.	» 75	» —	1259	2 cents, noir sur jaune	» 50	» —
1211	2 »	rose.	» 75	» —	1260	5 » rose sur blanc.	» 60	» —
1212	5 »	brun.	» 75	» —	1261	5 » rose sur bleuté.	» —	» —
1215	10 »	bleu.	» 75	» —	1262	5 » rose sur jaune.	» 60	» —
1215 A	10 »	brun.	» 75	» —	1265	6 » » » »	» 75	» —
1214	15 »	vert.	» 75	» —				
1215	20 »	rouge.	» 75	» —				



			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
	Algè, imp. coul.					Armoiries, grandes inscriptions.		
1530	A 1/2 real,	brun.	» —	» —	1588	1 dinero, bleu.	» —	» —
1530	B 1 »	bleu de ciel.	» —	» —	1589	1 peseta, rouge.	» —	» —
1530	C 2 »	jaune.	» —	1 50	1590	1/2 peso, jaune.	» —	» —
1530	D 4 »	vert.	» —	» —		Armoiries, petites inscriptions, fond en zigzag.		
1530	E 8 »	rouge.	» —	» —				
	1864. Effigie, imp. coul., denteles.				1591	1 dinero, bleu.	» —	» 75
1530	F 1/2 real,		» —	» —	1592	1 peseta, rouge.	» —	» —
1530	G 1 »	rouge.	» —	» —		Armoiries à relief.		
1530	H 2 »	bleu.	» —	» —	1595	1 dinero, rouge.	1 25	» 50
1530	I 4 »	brun.	» —	» —	1594	1 peseta, brun.	2 50	» —
1530	J 1 peso,	noir.	» —	» —				
	<b>NEVIS (Ile).</b>					<b>PRINCE ÉDOUARD.</b>		
1531	1 penny,	rouge.	» 50	» —	1595	1 penny, abricot.	» 50	» —
1532	4 »	rose.	» 25	» —	1596	2 »	» 75	» —
1533	6 »	lilas.	1 50	» —	1597	5 »	» 75	» 50
1534	1 shilling,	vert.	» —	» —	1598	6 »	1 50	» —
1535	4 pence,	rose sur bleuté.	» —	» —	1599	9 »	2 —	» —
	<b>NICARAGUA.</b>					<b>SAINTE-LUCIE (Ile).</b>		
1536	2 centav.,	bleu.	» 75	» —	1400	Sans valeur, rouge.	» 75	» —
1537	5 »	noir.	1 25	» —	1400 A	»	» 50	» —
	<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>				1401	»	1 —	» —
1538	3 pence,	rouge.	» —	1 50	1401 A	»	» —	» —
1539	6 »	jaune.	» —	» —	1402	»	» —	» —
1560	1 sh.,	violet.	» —	» —	1405	»	1 50	» —
1561	1 cent.,	gris.	» 50	» —		<b>SAINT-VINCENT (Ile).</b>		
1561 A	2 »	orange.	» 50	» —	1404	1 penny, rouge.	» —	» —
1562	3 »	vert.	» 60	» 50	1405	6 »	» —	» —
1563	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1406	1 » (dentel.)	» 50	» 40
1564	12 1/2 »	bleu.	1 50	» 75	1407	6 »	1 50	» —
1565	17 »	noir.	2 —	1 25		<b>TERRE-NEUVE.</b>		
	<b>NOUVELLE ÉCOSSE.</b>				1408	1 penny, brun.	» 50	» —
1566	1 penny,	rouge.	» —	» —	1409	2 »	1 —	» —
1567	5 »	bleu.	» —	1 —	1410	5 »	1 —	» —
1568	5 »	bleu sur bleuté.	» —	1 25	1411	4 »	» —	» —
1569	6 »	vert.	» —	5 —	1412	5 »	» —	» —
1570	1 sh.,	violet.	» —	» —	1415	5 »	1 50	» —
1571	1 cent.,	noir.	» 50	» 25	1414	6 »	» —	» —
1571 A	2 »	lilas.	» 50	» 25	1415 6	1/2 »	5 25	» —
1572	3 »	bleu.	» 75	» 50	1416	8 »	2 75	1 50
1573	8 1/2 »	vert.	1 25	» —	1417	1 shilling,	» —	» —
1574	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1418	2 pence,	» 75	» —
1575	12 1/2 »	noir.	1 50	» 50	1419	4 »	1 —	» —
	<b>Océan Pacifique.</b>				1420	6 »	1 50	» —
	Vaisseau dans un ovale.				1421 6	1 2 »	1 75	» —
1576	1 real,	bleu.	5 50	» —	1422	8 »	» —	» —
1577	2 »	»	5 50	» —	1423	1 shilling,	2 50	» —
1578	1 »	carmin.	5 50	» —		<b>TRINITÉ (Ile de la).</b>		
1579	2 »	»	5 50	» —		Déesse presque invisible.		
1580	1 »	jaune.	5 50	» —	1424	Sans valeur, rouge.	1 —	» —
1581	2 »	»	5 50	» —	1425	»	» —	» —
1582	1 »	vert.	5 50	» —	1426	»	» —	» —
1583	2 »	»	5 50	» —		Déesse, sur papier bleuté.		
1584	2 »	brun.	5 50	» —	1427	Sans valeur, rouge.	» —	» —
	<b>PÉROU (République du).</b>					Sur papier blanc.		
	Armoiries, petites inscriptions.				1428	Sans valeur, rouge.	» —	» —
1585	1 dinero,	bleu.	» —	» —	1429	» (dentel.)	» —	» —
1586	1 peseta,	rouge.	» —	» —	1450	»	» 50	» 40
1587	1/2 peso,	jaune.	» —	» —	1451	»	» —	» —
					1452	»	» —	» —

			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.	
1435	4 pence,	pensée.	»	»					
1434	6 »	vert foncé.	»	»	1472	A 1/2 centavo,	gris.	» 50 » —	
1433	1 shilling,	noir bleuté.	»	»	1472	B 1 »	rose.	» 50 » —	
1436	4 pence (dentel.)	brun-violet.	1	»	1472	C 2 »	vert.	» 50 » —	
1437	6 »	vert foncé.	»	»	1472	D 3 »	jaune.	» 75 » —	
1438	6 »	vert clair.	1 50	» 75	1472	E 4 »	bleu.	» 75 » —	
1439	1 shilling,	bleu-ardoise.	»	»	1472	F 1/2 real,	rose.	1 25 » —	
1440	1 »	mauve.	2 50	1 —	1472	G 2 »	vert.	2 50 1 50	
<b>URUGUAY.</b>					<b>SAN TOMAS LA GUIARA.</b>				
Soleil, valeur deux fois répétée.					Effigie, sur papier blanc.				
1441	120 centesimos,	bleu.	»	»	1475	1 penny,	vert foncé.	» — » —	
1442	180 »	vert.	1 25	» —	1474	2 »	rouge.	» — 1 —	
1445	240 »	rouge.	1 25	» —	1475	6 »	bleu foncé.	» — » —	
Soleil, valeur en chiffres gras.					1476	9 »	gris.	» — » —	
1444	60 centes.,	brun.	»	» 40	1477	1 sh.,	orange.	» — » —	
1443	60 »	lilas.	»	» 40	Sur papier coloré.				
1446	80 »	orange.	»	1 —	1478	2 pence,	rouge vif.	» — » —	
1447	80 »	jaune.	»	1 —	1479	1 shilling,	jaune-serin.	» — » —	
1448	100 centes.,	carmin pâle.	»	» —	Sur papier blanc, rect., dentel.				
1449	100 »	carmin foncé.	»	» —	1480	1 penny,	vert-olive.	» 50 » —	
1450	120 »	bleu.	1 50	1 —	1481	2 »	brique.	» 75 » 50	
1451	180 »	vert.	»	» —	1482	6 »	bleu-violet.	1 50 » 50	
Soleil, valeur en chiffres maigres.					1483	9 »	gris.	» — 1 25	
1452	60 centes.,	lilas.	»	» —	1484	1 sh.,	orange.	» — » —	
1453	80 »	jaune.	»	1 —	1485	1 »	brun.	2 50 » 75	
1454	100 »	carmin.	»	» —	<b>AUSTRALIE OCCIDENTALE.</b>				
1455	120 »	bleu.	»	» —	Cygne.				
1456	180 »	vert.	»	» —	1486	1 penny,	noir.	» — 1 50	
1457	240 »	rouge.	»	» —	1487	2 »	chocolat.	» — » —	
République orientale.					1488	4 »	bleu.	2 50 » —	
1437	A 6 centesimos,	carmin.	»	» 75	1489	6 »	doré.	» — » —	
1437	B 6 »	brique.	»	» —	1490	1 sh.,	brun.	5 — 2 —	
1437	C 8 »	vert.	»	» —	1491	2 pence,	orange.	2 — 1 —	
1437	D 10 »	bistre.	»	» —	1492	6 »	vert.	» — » —	
1437	E 12 »	bleu.	»	» 75	1492	A 4 »	bleu foncé.	» — » —	
<b>DILIGENCIA.</b>					1492	B 4 »	(dentelés) vermillon.	2 50 » —	
1458	60 centav.,	bleu.	»	» —	1495	1 penny,	rouge.	» 75 » 50	
1459	80 »	vert.	1 25	» —	1494	2 »	orange.	2 — 1 —	
1460	1 real,	rouge.	1 25	» —	1495	1 »	rouge-brun.	» 50 » —	
<b>VENEZUELA.</b>					1496	2 »	bleu.	» 75 » —	
Armoiries, cheval courant à droite.					1497	4 »	rose.	» — » —	
1461	1/2 real,	jaune.	»	» —	1498	6 »	violet-noir.	2 50 » —	
1462	1/2 »	orange.	1 75	» —	1499	6 »	lilas foncé.	1 75 » —	
1463	1 »	bleu foncé.	»	» —	1500	1 sh.,	vert.	2 50 1 25	
1464	1 »	bleu clair.	»	» —	<b>HAWAÏEN (ROYAUME).</b>				
1465	2 »	rouge-brique	»	» —	Chiffres.				
1466	2 »	rouge.	»	» —	1501	1 cent,	bleu s. azur.	» — » —	
Armoiries, aigle.					1502	1 »	noir »	1 — » —	
1467	1/2 real,	jaune.	» 60	» —	1503	2 »	noir »	» — » —	
1468	1 »	bleu.	1 —	» —	1503	A 1 »	noir s. blanc.	» 50 » —	
1469	2 »	vert.	2 —	» —	1503	B 2 »	» »	2 — » —	
1469	A 1/2 centavo.	chair.	» 50	» —	Effigies diverses.				
1469	B 1 »	vert-bleuté.	» 50	» —	1504	2 cents,	chair.	» — » —	
Armoiries, cheval courant à gauche.					1505	2 »	carmin vif.	1 75 » —	
1470	1/4 centavo,	vert.	» 75	» —	1506	5 »	bleu sur blanc.	» — » —	
1471	1/2 »	lilas.	1 —	» —	1507	5 »	bleu sur azur.	2 — » —	
1472	1 »	brun.	» 75	» —	1508	15 »	rouge.	5 — » —	
					1508	A 2 » (1864)	rouge.	1 — » —	

LUÇON (Ile de).			Neufs.	Annul.	Timbres dentelés.		Neufs.	Annul.
1854-1855. Effigie de la reine.								
1509	5 cuartos,	rouge.	» —	» —	1550	1 penny, vermillon.	» 60	» 50
1510	10 »	rouge.	» —	» —	1551	2 » bleu.	» —	» 50
1514	1 real fuerte,	bleu	» —	» —	1552	3 » vert foncé.	» —	» —
1512	2 » »	vert.	» —	» —	1553	5 » vert-olive.	1 25	» 50
Effigie de la reine.					Même effigie, sur papier glacé, dentelé.			
1515	5 cuartos,	vermillon.	» —	» —	1553 A	1 penny, vermillon.	» 75	» —
1514	5 »	brique.	» —	» —	1554	2 pence, bleu pâle.	» 75	» 40
1515	10 »	rose-lilas,	2 50	» —	Même effigie, car.			
1516	1 real plata,	vert-bleuté.	» —	» —	5 pence, vert.		3 50	» —
Effigie de la reine, Correos. interior.					1556	6 » gris-vert.	» —	» —
1517	5 cuartos,	vermillon.	» —	» —	1557	8 » orange.	» —	» —
Correos : interior.					1558	1 sh., rouge pâle.	» —	» —
1518	5 cuartos,	vermillon.	1 50	» —	1559	1 » carmin vif.	» —	» —
1519	1 real plata,	vert clair.	5 —	» —	1560	5 » (rond), violet.	» —	» —
1864. Effigie de la Reine.					Timbres semblables dentelés.			
1520	5 1/8 cents p <sup>e</sup> fe,	noir sur jaune.	1 75	» —	1561	5 pence, vert.	2 —	» —
1521	6 2/8 »	vert sur rose.	1 75	» —	1562	6 » gris-vert.	» —	» —
1522	12 4/8 »	bleu sur chair.	» 75	» —	1563	6 » brun-olive.	» —	» 75
1523	25 »	vermillon s. chair	2 —	» —	1564	6 pence, violet.	1 50	» 40
<b>NOUVELLE CALÉDONIE.</b>					1565	8 » orange.	2 50	» —
Effigie de l'Empereur.					1566	1 shilling, rouge pâle.	» —	» —
1524	10 cents,	gris.	7 50	» —	1567	1 » carmin vif.	2 50	» 50
1525	10 »	photographié.	» 50	» —	1568	5 » (rond), violet.	» —	» 3 —
<b>NOUVELLE GALLES DU SUD.</b>					Registered.			
Vue de Sidney.					Sans valeur, rouge et bleu.		» —	» —
1526	1 penny (avec nuages),	rouge.	» —	» —	1569	» jaune et bleu,	» —	» —
1527	1 »	rouge.	» —	» —	1570	» dentelés, jaune et bleu.	» —	» —
1528	1 » (sans nuages),	rouge.	» —	» —	1571	» rouge et bleu.	2 50	» —
1529	1 »	rouge.	» —	» —	1572	» »	» —	» —
Vue de Sidney, fond horizontal.					<b>TIMBRES DE JOURNAUX.</b>			
1530	2 pence (sans nuages),	bleu.	» —	» —	Effigie à relief, ovale.			
1531	2 » (avec nuages),	bleu.	» —	» —	1572 A	1 penny, vermillon.	» 50	» —
Vue de Sidney, fond vertical.					<b>NOUVELLE ZÉLANDE.</b>			
1532	2 pence (avec nuages),	bleu.	» —	» —	Effigie de la reine, sur papier bleuté.			
Fond horizontal.					1573	1 penny, brique.	» —	» —
1533	5 pence,	brun foncé.	» —	» —	1574	2 » bleu.	» —	» —
1534	3 »	vert.	» —	4 —	1575	1 sh., vert.	» —	» —
Effigie avec couronne de laurier, papier bleuté.					Sur papier blanc.			
1535	1 penny,	rouge-brun.	» —	» —	1576	1 penny, vermillon.	1 —	» —
1536	1 »	vermillon.	» —	» —	1576 A	1 » rouge.	» 50	» —
1537	2 »	bleu.	» —	2 —	1577	2 » bleu.	1 —	» 50
1538	5 »	vert.	» —	2 —	1578	5 » violet.	1 —	» —
1539	6 »	brun.	» —	5 50	1579	6 » bistre.	» —	» —
1540	8 »	jaune.	» —	» —	1580	6 » brun foncé.	» —	» 50
Papier blanc.					1580 A	6 » brun rougeâtre.	1 50	» —
1541	1 penny,	vermillon.	» —	3 25	1581	1 sh., vert.	2 50	» 50
1542	2 »	bleu.	» —	2 —	1582	1 » vert-bleuté.	» —	» —
1543	3 »	vert.	» —	2 —	Timbres semblables dentelés.			
1544	6 »	brun.	» —	» —	1583	1 penny, vermillon.	» —	» —
1545	8 »	jaune.	» —	» —	1584	2 » bleu.	» 75	» —
Effigie avec diadème.					1585	5 » violet.	» —	» —
1546	1 penny,	rouge vif.	» —	» —	1586	6 » brun foncé.	» —	» 50
1547	1 »	vermillon.	» —	» —	1587	6 » brun-rougeâtre.	» —	» 50
1548	2 »	bleu.	» —	» —	1588	1 sh., vert.	» —	» 50
1549	5 »	vert.	» —	» —				

QUENSLAND.			Seuls.	Annul.	Reine Victoria sur un trône.			Seuls.	Annul.
Effigie de la reine.									
1389	1 penny,	carmin.	»	»	1622	1 penny,	vert.	»	5
1390	2 »	bleu.	»	»	1623	2 »	brun-violet.	»	2
1391	3 »	brun.	»	»	1624	6 »	bleu.	»	50
1392	6 »	vert foncé.	»	»		Effigie de la reine, coins ornés.			
1393	1 sh.,	violet.	»	»	1625	1 penny,	vert.	»	50
1394	Registered,	jaune-serin.	»	»	1626	2 »	lilas.	»	»
Timbres semblables denteles.					1627	2 »	gris.	»	»
1395	1 penny,	carmin.	»	»	1628	4 »	rose.	»	»
1396	1 »	brun-rougeâtre.	»	»	1629	4 »	vermillon.	»	»
1397	1 »	orange.	»	50		Timbres semblables denteles.			
1398	2 »	bleu.	»	75					
1399	5 »	brun.	1	25	1650	1 penny,	vert.	»	50
1399	A 5 »	brun pâle.	1	»	1651	2 »	lilas.	»	50
1600	6 »	vert foncé.	»	1	1652	4 »	rose.	»	»
1601	6 »	vert-olive.	1	50		Même effigie, coins cannelés.			
1602	1 sh.,	violet.	»	»					
1602	A 1 »	gris-jaunâtre.	»	1	1655	1 penny,	noir.	»	»
1605	Registered,	jaune-serin.	2	»	1654	1 »	vert.	»	60
VAN DIEMEN.									
Effigie de la reine.					1655	1 shilling,	bleu.	»	»
1604	1 penny,	bleu pâle.	»	»	1656	1 » (dentelé)	bleu.	»	25
1605	4 »	jaune.	»	1		Même effigie, postage stamp.			
1606	4 »	orange.	»	1					
1607	1 »	rouge vif.	»	»	1657	6 pence,	jaunc.	»	50
1608	1 »	vermillon.	»	50	1658	2 sh.,	vert.	»	»
1609	2 »	vert foncé.	»	»	1659	6 pence (dentelés),	jaunc.	»	»
1610	2 »	vert-olive.	»	»	1640	6 »	noir.	»	»
1611	2 »	vert-bouteille.	»	75	1641	2 sh.,	vert.	»	75
1612	4 pence,	bleu.	1	»		Même effigie, dans un ovale perlé.			
1613	6 »	gris-bleuté.	1	50	1642	3 pence,	bleu.	1	50
1614	6 »	lilas.	»	»	1645	4 »	rose.	»	40
1615	1 shilling,	rouge.	5	»	1644	6 »	orange.	»	»
1615	A 1 penny (dentelés),	rouge.	»	»	1645	6 »	noir.	»	60
1615	B 2 »	vert.	»	»		Valeur en chiffres plus grands.			
1615	C 4 »	bleu.	»	»	1646	6 pence,	noir.	»	25
1615	D 6 »	lilas.	»	»		Effigie couronnée de laurier.			
1615	E 1 sh.,	rouge.	»	»	1646	A 1 penny,	vert.	»	25
VICTORIA.					1646	B 2 »	violet.	1	25
Buste de la reine.					1647	4 »	rose.	1	50
1616	1 penny,	bistre.	»	2		Effigie de la reine.			
1617	1 »	rose.	»	2	1648	Toolate, 6 pence,	violet et vert.	»	»
1618	2 pence,	cendre.	»	10	1649	Registered, 1 sh.,	rose et bleu.	»	»
1619	5 »	bleu clair.	»	1					
1620	5 »	bleu foncé.	»	1	25				
1621	5 » (dentelés)	bleu foncé.	»	»					

## AUTRICHE.

1 kreuzer (*Aigle*), noir. 15 — » —  
 4 » » brun. 7 — » —

## ESPAGNE (1865).

2 cuartos, carmin. » 40 » —  
 4 » bleu. » 40 » —  
 12 » bleu et rose. » 75 » —  
 19 » brun et rose. 1 — » 25  
 1 real, vert. » 75 » —  
 2 » carmin-violet 1 — » —

## ITALIE.

20 cents, (1865), bleu. » 55 » —

## CHINE.

Compagnie de navigation à vapeur. » — » —  
 5 cent., vermillon. 2 — » —  
 10 » jaune. 2 — » —

## ANGLETERRE.

Mulready (caricatures).  
 5 différ. enveloppes authentiques » 75 » —  
 4 » » imitées. » 25 » —

## Enveloppes.

1, 2, 3, 4, 6 p. 1 sh. s/pap. paille 5 55 » —  
 1, 2, 3, 4, 6 p. 1 sh. s/pap. rose. 5 55 » —

**Notice des Timbres-Poste avec les prix auxquels on peut se les procurer à la librairie de J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.**

**CONDITIONS DE VENTE :**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

On est prié de faire les demandes au moyen des numéros placés devant chaque timbre.

On est prié de faire connaître si le timbre doit être neuf ou annulé; sans avis, un timbre neuf épuisé sera remplacé par un annulé et vice-versa.

On accepte en paiement, les coupons d'intérêts échus et billets de banque de tous pays.

On accepte également les timbres-poste neufs de tous pays, sauf les 80 centimes de France, sur lesquels on prélèvera 5 p. c.

Les enveloppes entières, actuellement en usage, paient 20 p. c. de plus que le prix marqué.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger, et à 5 francs pour la Belgique.

<b>EUROPE.</b>			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
<b>ALLEMAGNE (États du Nord).</b>					53	15 kreuzer,	lilas.	1 25 » 20
Chiffres (Imp. noire).					54	30 »	vermillon.	2 — » —
1	1/4 sgr.	brun.	» —	» —	55	3 »	rose.	» 25 » 10
2	1/3 »	chair.	» 35	» —	56	6 »	bleu.	» 50 » 10
3	1/2 »	vert d'eau	» —	» 40	57	9 »	bistre.	» 60 » 10
4	1 »	bleu clair.	» —	» 40	<b>Enveloppes.</b>			
5	1 »	bleu foncé.	» —	» —	38	2 kreuzer,	jaune.	» 25 » —
6	2 »	rose.	» —	» 10	59	3 »	rose.	» 25 » 15
7	3 »	jaune.	2 50	» 10	40	6 »	bleu.	» 50 » —
Chiffres (Imp. coul.)					41	9 »	bistre.	» 60 » 20
8	1/4 sgr.,	rouille.	» 25	» 10	<b>AUTRICHE (Empire d').</b>			
9	1/2 »	vert d'eau.	1 50	» —	Aigle à double tête.			
10	1 »	bleu clair.	» —	» 25	42	1 kreuzer,	jaune.	» — » 25
11	2 »	rose.	» 50	» 10	43	1 »	orange.	» — » —
12	3 »	brun.	» —	» 10	44	2 »	noir.	» — » 25
13	5 »	lilas.	1 25	» 25	45	3 »	rouge.	» — » 10
14	10 »	vermillon.	2 —	» —	46	6 »	brun.	1 75 » 10
14 A	1/4 »	noir.	» 15	» —	47	9 »	bleu.	1 25 » 10
15	1/2 »	vermillon.	» 25	» 10	Effigie à gauche.			
16	1/3 »	vert.	» 25	» 10	48	2 kreuzer,	jaune.	» — » 25
17	1 »	rose.	» 25	» 10	49	2 »	orange.	» — » —
18	2 »	bleu.	» 50	» —	50	3 »	noir.	» — » 25
19	3 »	bistre.	» 60	» 10	51	3 »	vert.	» — » 25
<b>Enveloppes.</b>					52	3 »	rouge.	» — » 25
20	1/2 sgr.,	orange.	» 25	» —	53	10 »	brun.	» — » 10
21	1 »	rose.	» 25	» —	54	15 »	bleu.	» — » 10
22	2 »	bleu.	» 50	» —	Effigie à droite.			
25	3 »	bistre.	» 60	» —	55	2 kreuzer,	jaune.	» 20 » —
<b>ALLEMAGNE (États du Sud).</b>					56	3 »	vert.	» 25 » —
Chiffres (Imp. noire).					57	5 »	rouge.	» 50 » —
24	1 kreuzer,	vert d'eau.	» —	» 10	58	10 »	brun.	» 60 » 05
25	3 »	bleu clair.	» —	» 10	59	13 »	bleu.	» 75 » 05
26	3 »	bleu foncé.	» —	» 10	Aigle à double tête à relief.			
27	6 »	rose.	» —	» 10	60	2 kreuzer,	jaune.	» 20 » —
28	9 »	jaune.	» —	» 10	61	3 »	vert.	» 25 » —
Chiffres (Imp. coul.)					62	3 »	rose.	» 40 » 10
29	1 kreuzer,	vert d'eau.	» 15	» 10	63	10 »	bleu.	» 50 » 10
30	3 »	bleu.	1 50	» 15	64	15 »	bistre.	» 60 » 10
31	6 »	rose.	1 50	» 15				
32	9 »	jaune.	2 —	» —				

<i>Timbres de journaux.</i>			Neuf.	Annul.	<b>Land post</b>		Neuf.	Annul.
65	Mercure,	bleu.	» 60	» 40				
66	»	jaune.	» —	» —	114	1 kreuzer,	paille.	» 15 » —
67	»	rose.	» —	» —	115	5 »	»	» 25 » —
68	Effigie à gauche,	bleu.	1 25	» —	116	12 »	»	» 75 » —
69	»	lilas.	1 25	» —				
70	Effigie à droite,	gris.	» 25	» —				
71	»	lilas.	» —	» —				
72	Aigle à relief,	lilas.	» 15	» —	117	3 kreuzer,	bleu foncé.	1 — » —
	Aigle à double tête.				118	6 »	jaune.	1 25 » —
73	1 kreuzer,	noir.	14 —	» —	119	9 »	rose.	1 50 » —
74	1 »	bleu.	» 40	» 50	120	12 »	bistre.	» — » —
75	2 »	vert clair.	» —	» 75	121	18 »	brique.	» — » —
76	2 »	vert foncé.	» —	» 75	122	3 »	rose.	» 25 » 15
77	2 »	brun.	» 60	» 40	123	6 »	bleu.	» 50 » —
78	2 »	rouge.	» 25	» 15	124	9 »	bistre.	» 60 » 25
79	4 »	brun.	7 —	» —				
80	4 »	rouge.	» —	4 —				
	<b>Enveloppes. (Effigie à droite.)</b>							
81	3 kreuzer,	vert.	» 40	» —	125	1 kreuzer,	noir.	4 — 2 —
82	5 »	rouge.	» 50	» —	126	1 »	rose.	1 50 » 40
83	10 »	brun.	» 75	» —	127	3 »	bleu.	1 50 » 10
84	15 »	bleu.	1 25	» 50	128	6 »	brun.	1 — » 10
85	20 »	orange.	1 25	» —	129	9 »	vert.	2 — » 10
86	25 »	brun foncé.	1 50	» —	150	12 »	rouge.	» — » 50
87	50 »	violet.	2 —	» —	151	18 »	jaune.	3 50 » —
88	55 »	brun clair.	2 50	» —	152	1 »	jaune.	» 15 » —
	Aigle à double tête.				153	3 »	rose.	» 25 » 05
89	3 kreuzer,	vert.	» 25	» —	154	6 »	bleu.	» 40 » 05
90	5 »	rose.	» 40	» —	155	9 »	bistre.	» 50 » 05
91	10 »	bleu.	» 60	» —	156	12 »	vert.	» 75 » 50
92	15 »	bistre.	» 75	» —	157	18 »	rouge.	1 25 » —
95	25 »	violet.	1 25	» —				
	<b>BADE (Grand Duché de)</b>							
	Chiffres.							
94	1 kreuzer,	chamois.	» —	» 50				
95	5 »	jaune.	» —	» 25	159	10 centimes,	noir.	12 — » 20
96	5 »	orange.	» —	» 25	140	20 »	bleu.	» — » 20
97	6 »	vert.	» —	» 25				
98	9 »	rose.	» —	» 40				
99	1 »	blanc.	» —	» 25				
100	5 »	vert.	» —	» 25	141	1 centime,	vert.	» — » —
101	5 »	bleu.	» —	» 25	142	10 »	noir.	» — » 10
102	6 »	jaune.	» —	» 10	143	20 »	bleu.	» — » 10
	Armoiries (Fond de couleur).				144	40 »	rouge.	» — » 10
103	1 kreuzer,	noir.	» 15	» 10				
104	5 »	bleu foncé.	» —	» 25	145	1 centime,	vert.	» 05 » —
105	5 »	bleu de ciel.	» —	» 25	146	10 »	noir.	» 15 » 05
106	6 »	jaune.	» —	» 25	147	20 »	bleu.	» 25 » 05
107	6 »	orange.	» —	» 25	148	40 »	rouge.	» 45 » 05
108	9 »	rose.	» —	» —				
109	6 »	bleu.	» 50	» 10				
110	9 »	bistre.	» 60	» 10				
	Armoiries (Fond blanc).							
110 A	1 kreuzer,	noir.	» 15	» —	149	1/2 schilling,	violet.	» — » —
111	5 »	rose.	» 25	» 10	150	1/2 »	bleu.	» 25 » —
111 A	6 »	bleu.	» 50	» —	151	1 »	blanc.	» 25 » —
114 B	9 »	bistre.	» 60	» —	152	1 1/2 »	jaune.	» 40 » —
112	18 »	vert.	1 25	» —	153	3 »	rose.	» — » —
115	50 »	orange.	2 —	» —	154	5 »	bleu sur rose.	» 50 » —
					155	4 »	fauve.	» 60 » —

BRÈME ( <i>Ville libre de</i> ).			Neufs.	Annul.	Enveloppes.			Neufs.	Annul.
Armoiries de la ville.					196 E 4 skilling,	rouge.	» 60	» —	
156	2	grote, (dentelé), vermillon.	» 25	» —	193 F		» —	» —	
157	5	» (non dentelé), bleu.	» 40	» 25	196 G		» —	» —	
158	5	» » rose.	» 75	» —	196 H		» —	» —	
159	7	» » jaune.	1 —	» —	<b>DEUX-SICILES. — (NAPLES.)</b>				
160	5	sgr. » vert.	1 25	» —	Armoiries (trinaerie.)				
160 A	5	grote, Dentelés. bleu.	» 40	» —	197	1/2 grano,	lie de vin.	4 —	2 50
161	5	» » rose.	» 75	» —	198	1 »	» »	1 —	» 40
162	10	» » noir.	1 25	» —	199	2 »	» »	1 —	» 40
163	5	sgr. » vert.	1 25	» —	200	5 »	» »	2 —	» 40
<b>Enveloppes.</b>					201	10 »	» »	2 —	» 50
164	Stadt post amt, noir s. blanc		» 25	» —	202	20 »	» »	2 50	» —
163	» » noir s. azur.		» 25	» —	203	50 »	» »	» —	4 —
<b>BRUNSWICK (<i>Duché de</i>).</b>					204	1/2 tornèse,	bleu.	» —	» —
Cheval (Imp. coul.)					Croix de Savoie.				
166	1	sgr. rose.	» —	» —	205	1/2 tornèse,	bleu.	» —	» —
167	2	» bleu.	» —	1 25	Effigie du roi Victor-Emmanuel.				
168	3	» vermillon.	» —	1 50	206	1/2 tornèse,	vert.	» 60	» —
169	1/4	sgr. (Imp. noire). brun.	» —	» 50	207	1/2 grano,	brun,	» 60	» —
170	1/5	» blanc.	» 25	» 10	208	1 »	noir.	» 60	» —
171	1/2	» vert.	» 25	» 10	209	2 »	bleu.	1 —	» 40
172	1	» orange.	» —	» 50	210	5 »	rouge.	1 25	» 40
175	1	» jaune.	» 55	» 15	211	5 »	lilas.	» —	» —
174	2	» bleu.	» 50	» 15	212	10 »	jaune.	1 50	» 40
175	5	» rose.	» —	» 40	213	20 »	citron.	1 50	» —
Couronne (Imp. noire).					214	50 »	gris-perle.	4 —	» —
176	4/4	gg. brun.	» 50	» —	215	50 »	bleu-pensée.	» —	» —
Cheval. (Imp. coul.)					<b>SICILE.</b>				
176 A	1	sgr. jaune.	» 25	» 15	Effigie de Ferdinand.				
176 B	»	» »	» —	» —	216	1/2 grano,	orange.	1 50	1 —
177	5	» rose.	» 60	» 25	217	1 »	brun-olive.	1 50	1 —
<b>Enveloppes.</b>					218	1 »	olive.	1 50	1 —
178	1	sgr., jaune.	» 25	» 15	219	2 »	bleu clair.	1 50	1 —
179	2	» bleu foncé.	» —	» —	220	5 »	vermillon.	2 —	1 25
180	2	» bleu clair.	» 50	» —	221	5 »	carmin.	2 —	1 25
181	5	» rose.	» 60	» —	222	10 »	bleu foncé.	2 —	1 25
182	Stadt post fr., rouge s. blanc.		» 25	» —	223	20 »	noir-bleuté	2 —	1 25
185	» » vert.		» 25	» —	224	50 »	rouge-brique.	5 50	5 —
184	» » bleu.		» 25	» —	<b>ESPAGNE (<i>Royaume d'</i>).</b>				
183	» » rose.		» 25	» —	1850. Effigie de la Reine.				
186	» » jaune.		» 25	» —	225	6 cuartos,	noir.	1 50	» 25
<b>DANEMARK (<i>Royaume de</i>).</b>					226	12 »	lilas.	10 —	» —
187	2	rigsb. sk. bleu.	» —	1 —	227	5 reales,	orange.	10 —	5 —
188	4	» brun.	» —	» 50	228	6 »	bleu,	» —	» —
189	4	» brun-jaune.	» —	» 50	229	10 »	»	10 —	» —
190	2	skill., (fond sablé). bleu.	» 25	» —	1851. Effigie de la Reine.				
191	4	» brun.	» —	» —	250	6 cuartos,	noir.	» —	» 25
192	8	» vert.	» 75	» 50	231	12 »	lilas.	» —	» —
193	16	» lilas.	1 —	» 50	232	2 reales,	orange.	» —	» —
193 A	16	» (dentelé), violet vif.	» 75	» —	233	5 »	rose.	» —	5 —
194	4	skill., fond ondulé. brun-jaune.	» —	» —	234	6 »	bleu.	» —	» —
195	4	» brun.	» 60	» 20	235	10 »	vert.	» —	» —
195 A	4	» (dentelé), brun.	» 60	» —	1852. Effigie de la Reine.				
196	8	» vert.	1 —	» —	256	6 cuartos,	rose.	» —	» 20
1864. — Armoiries.					257	6 »	rose sur pap. bleuté	» —	» 25
196 A	» »		» —	» —	258	12 »	lilas.	» —	» —
196 B	4	skilling, rouge.	» 40	» 20	259	12 »	brun.	» —	6 —
196 C	» »		» —	» —	240	2 reales,	orange.	» —	» —
196 D	16	» vert d'eau.	» 75	» —	241	5 »	vert.	» —	5 —
					242	6 »	vert-bleuté	» —	» —

Ours montant sur un arbre.			Neufs.	Annul.	1864. Effigie de la Reine.			Neufs.	Annul.
243	1	cuarto, bronzé.	» —	7 50	284	2	cuartos, bleu sur lilas.	» 50	» —
244	1	» doré.	» —	» —	285	4	» vermillon sur chair.	» 40	» 20
245	3	» bronzé.	» —	» —	286	12	» vert sur rose.	» 75	» —
1853. Effigie de la Reine.					287	19	» violet sur rose.	1 —	» 20
246	6	cuartos, rose vif.	» —	» 20	288	1	réal, bronze sur vert.	» 75	» —
247	12	» violet.	» —	6 50	289	2	» bleu sur rose.	1 —	» 25
248	12	» carmin.	» —	» —	289 A	2	cuart. (1865), carmin.	» 50	» —
249	2	reales, orange vif.	» —	» —	289 B	4	» » bleu.	» 40	» —
250	5	» vert.	» —	5 —	289 C	12	» » bleu sur rose.	» 75	» —
251	6	» bleu.	» —	» —	289 D	19	» » brun s. rose.	1 —	» 50
1854. Armoiries fond blanc.					289 E	1	réal, » vert.	» 75	» —
252	4	cuartos, carmin s. pap. blanc.	2 —	» 20	289 F	2	» » violet.	1 —	» —
253	4	» » s. pap. bleuté.	2 50	» 20	Correo oficial 1854.				
254	1	réal, noir bleuté.	» —	» —	290	1/2	onza, orange.	» 50	» —
1854. Armoiries sur fond de coul.					291	1	» rose.	» 50	» —
255	6	cuartos, carmin.	2 —	» 20	292	4	» vert.	» 50	» —
256	2	reales, rouge.	10 —	5 —	293	1	libra, bleu.	1 —	» —
257	5	» vert.	10 —	5 —	294	1/2	onza, (1855), orange.	» —	» —
258	6	» bleu.	» —	» —	295	1/2	» » paille.	» 40	» —
Armoiries sans millésime.					296	1	» » rose.	» 40	» —
259	2	cuartos, vert.	» —	» —	297	4	» » vert.	» 40	» —
1855. Effigie de la Reine sur papier bleuté.					298	1	libra, » bleu foncé.	» 75	» —
260	2	cuartos, vert.	» —	1 75	299	1	» » gris-perle.	» 75	» —
261	4	» brique.	» —	» 25	ÉTATS DE L'ÉGLISE.				
262	4	» rouge viol.	» —	» 25	300	1/2	bajoque, pensée.	» 50	» —
263	4	» brun.	» —	» 25	301	1/2	» violet.	» 25	» —
264	1	réal, bleu.	» —	2 —	302	1	» vert d'eau.	» 25	» —
265	2	» brun.	» —	1 —	303	2	» vert.	» 55	» —
1856. Pap. blanc, diagon. en filigrane.					304	5	» jaune.	» 55	» 25
265 A	2	cuartos, vert.	» —	» —	305	4	» brun jaune.	» —	» 50
265 B	4	» rose.	» —	» 50	306	4	» paille.	» 50	» —
265 C	1	réal, bleu.	» —	2 50	306 A	4	» » jaune.	» 50	» —
265 D	2	» brun-violet	» —	» 50	307	5	» » rose pâle.	» 50	» 15
266	2	cuartos, vert.	» —	» 50	308	5	» » rose vif.	» 50	» 15
267	2	» vert-olive.	1 50	» 50	309	6	» » gris.	» 60	» 25
268	4	» rose.	» 75	» 15	310	7	» » bleu.	» 70	» 25
269	1	réal, bleu.	1 50	1 —	311	8	» » blanc.	» 80	» 15
270	2	» brun.	» —	» —	312	50	» » bleu.	4 —	» —
271	2	» brun viol.	1 50	» 75	313	1	scudo, vermillon.	6 50	» —
1860. Effigie à gauche.					FRANCE.				
272	2	cuartos, vert.	1 25	» 50	République.				
273	4	» jaune.	1 —	» 15	314	10	centimes, bistre.	5 —	» 75
274	12	» rouge.	1 —	» 20	315	15	» » vert.	5 —	» 50
275	19	» brun.	» —	» —	316	20	» » noir.	5 —	» 15
276	1	réal, bleu.	1 —	» 75	317	25	» » bleu.	5 —	» 15
277	2	» lilas.	» —	» 25	318	40	» » vermillon.	5 —	» 50
1862. Effigie de la Reine.					319	1	franc, »	» —	» —
278	2	cuartos, bleu.	» 50	» 25	320	1	» » carmin clair.	5 —	1 —
279	4	» brun.	» 50	» 25	321	1	» » carmin foncé.	5 —	1 —
280	12	» bleu.	» 75	» 25	Présidence.				
281	19	» carmin.	1 25	» 75	322	10	centimes, bistre.	6 50	1 25
282	1	réal, brun.	» 75	» 50	323	25	» » bleu.	5 —	» 15
285	2	» vert.	1 —	» 25	Empire.				
					324	1	centime, vert-olive.	» 10	» 02
					325	5	» » vert.	» 10	» 02
					326	10	» » bistre.	» 50	» 02
					327	20	» » bleu.	» —	» 02
					328	25	» » bleu.	5 —	» 50
					329	40	» » vermillon.	» —	» 02
					350	80	» » carmin foncé.	2 50	» 25
					351	80	» » carmin clair.	1 25	» 05
					352	1	franc, carmin foncé.	» —	1 75

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
Même effigie, dentelés.					<b>Enveloppes.</b>				
333	1 centime,	vert-olive.	» 05	» 02	1840. Vignette.				
334	2 »	brun.	» 10	» 05	372	1 penny,	noir.	7 50	» —
335	4 »	lilas.	» 10	» —	373	2 »	bleu.	7 50	» —
336	5 »	vert.	» 10	» 02	1841. Effigie à relief, sans millésime.				
337	10 »	bistre.	» 15	» 02	374	1 penny,	rose.	1 25	» 25
338	20 »	bleu.	» 25	» 02	375	2 »	bleu clair.	2 50	» —
339	40 »	vermillon.	» 50	» 02	376	2 »	bleu foncé.	2 50	» —
340	80 »	carmin clair.	» 90	» 05	377	6 »	violet.	» —	» —
Chiffre taxe.					378	1 sh.,	vert.	» —	» —
341	40 centimes,	noir lithogr.	» —	» —	Avec millésime, papier blanc.				
342	10 »	» typogr.	» 50	» —	379	1 penny,	rose.	» 25	» —
343	15 »	» »	» 50	» —	380	2 »	bleu.	» 50	» —
<i>Colonies françaises.</i>					381	5 »	rose vif.	» 60	» —
344	1 centime,	vert olive.	» 10	» 05	382	4 »	vermillon.	» 75	» —
345	5 »	vert.	» 15	» —	383	6 »	violet.	1 25	» —
346	10 »	bistre.	» 25	» 20	384	1 sh.,	vert.	2 —	» —
347	40 »	vermillon.	» 60	» 20	Papier blenté.				
<b>GRANDE-BRETAGNE.</b>					385	1 penny,	rose.	» 25	» —
Effigie de la reine.					386	2 »	bleu.	» 50	» —
(Sans lignes blanches, papier blanc.)					387	5 »	rose-vif.	» 60	» —
348	1 penny,	noir. V. R.	» —	» —	388	4 »	vermillon.	» 75	» —
349	1 »	»	» —	» 25	389	6 »	violet.	1 25	» —
350	2 »	bleu foncé.	» —	» 50	390	1 sh.,	vert.	2 —	» —
351	1 »	rouge-brique.	» —	» —	Mêmes valeurs sur papier rose et paille aux memes prix.				
352	1 »	chocolat-rougeâtre.	» —	» —	<b>GRÈCE (Royaume de).</b>				
353	1 »	rouge-brun.	» —	» —	Tête de Mercure.				
Effigie de la reine.					391	1 lepton,	marron.	» 25	» —
(Avec lignes blanches, papier blanc.)					392	2 »	jaune.	» 25	» —
354	2 pence,	bleu clair.	» —	» —	393	5 »	vert.	» 25	» —
(Sans lignes blanches, papier blenté.)					394	10 »	brique.	» 40	» 25
355	1 penny,	rouge brique.	1 50	» 20	395	20 »	bleu.	» 50	» 25
356	1 »	» brun.	» —	» —	396	40 »	rouge viol.	» 75	» 25
(Sans lignes blanches, pap. blanc, dent.)					397	80 »	carmin.	1 10	» 25
357	1 penny,	rouge-amarante.	» 25	» 02	<b>HAMBOURG (Ville libre de).</b>				
(Avec lignes blanches, pap. blanc, dent.)					Armoiries de la ville.				
358	2 pence,	bleu foncé.	» —	» 05	398	1 2 schilling,	noir.	» 50	» —
359	2 »	bleu clair.	» —	» —	399	1 »	brun.	» 40	» —
(Avec lignes blanches et lettres aux quatre angles, dentel.)					399 A	1 1/4 »	lilas.	» 25	» —
359 A	1 penny,	rouge.	» 20	» 05	400	2 »	rouge.	» 60	» —
360	2 pence,	bleu.	» 50	» 02	400 A	2 1/2 »	vert.	» 50	» —
Effigie à relief, octog.					401	5 »	bleu.	» 60	» —
361	6 pence,	violet.	» —	» 25	402	4 »	vert.	» 75	» —
362	10 »	brun.	» —	» 75	405	7 »	orange.	1 25	» 25
363	1 schilling,	vert.	» —	» 60	404	9 »	jaune.	1 25	» —
Effigie (sans lettres aux angles) dentel.					404 A	1 2 schil., (dentelés)	noir.	» 25	» —
364	4 pence,	rose.	» —	» 10	404 B	1 »	» brun.	» 25	» —
365	6 »	lilas.	» —	» 05	404 C	1 1/4 »	» lilas.	» 25	» —
366	1 schilling,	vert.	» —	» 10	404 D	2 »	» rouge.	» 50	» —
(Avec lettres aux quatre angles) dentel.					404 E	2 1/2 »	» vert.	» —	» —
367	5 pence,	rose.	» 50	» 05	404 F	5 »	» bleu.	» 50	» —
368	4 »	vermillon.	» 60	» 05	404 G	4 »	» vert.	» 60	» —
369	6 »	lilas.	» 75	» 05	404 H	7 »	» orange.	1 —	» —
370	9 »	bistre.	1 25	» —	404 I	9 »	» jaune.	1 25	» —
371	1 sh.	vert.	1 50	» 10	C. Hamer et Cie.				
					405	1/2 schilling,	bleu.	» 25	» —
					406	1/2 »	citron.	» 25	» —
					407	1/2 »	grosaille.	» 25	» —
					408	1/2 »	vert foncé.	» 25	» —
					409	1 2 »	gris.	» 25	» —

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
410	1/2 schilling,	vert d'eau.	» 25	» —			<b>W. KRANTZ, imp. noire.</b>		
411	1/2 »	jaune.	» 25	» —	455 K	1/2 sch.,	brun.	» 25	» —
412	1/2 »	brun.	» 25	» —	455 L	1/2 »	rose.	» 25	» —
413	1/2 »	vert clair.	» 25	» —	455 M	1/2 »	bleu-clair.	» 25	» —
<b>Enveloppes.</b>					455 N	1/2 »	bleu-foncé.	» 25	» —
414	1/2 schill.,	vermillon sur blanc.	» 25	» —	455 O	1/2 »	jaune.	» 25	» —
415	1/2 »	» sur jaune.	» 25	» —	455 P	1/2 »	vert-foncé.	» 25	» —
<b>H. Scheerenbeek</b>					455 Q	1/2 »	fer.	» 25	» —
416	(armoires),	bleu.	» 25	» —	455 R	1/2 »	citron.	» 25	» —
417	»	violet.	» 25	» —	455 S	1 »	brun.	» 25	» —
418	»	vert clair.	» 25	» —	455 T	1 »	rose.	» 25	» —
419	»	vert foncé.	» 25	» —	455 U	1 »	bleu-clair.	» 25	» —
420	»	jaune.	» 25	» —	455 V	1 »	bleu-foncé.	» 25	» —
421	»	rose.	» 25	» —	455 W	1 »	jaune.	» 25	» —
422	»	chair.	» 25	» —	455 Y	1 »	fer.	» 25	» —
423	»	brun.	» 25	» —	455 X	1 »	vert.	» 25	» —
424	»	citron.	» 25	» —	455 Z	1 »	citron.	» 25	» —
425	»	gris-vert.	» 25	» —	<b>HARMONIA W. KRANTZ. (Déesse).</b>				
426	facteur,	jaune brun	» 25	» —	455 AA	1 sch.,	argent s. carmin.	» 25	» —
427	»	gris.	» 25	» —	455 AB	1 »	argent s. noir.	» 25	» —
428	»	rose.	» 25	» —	455 AC	1 »	argent s. blanc.	» 25	» —
429	»	vert.	» 25	» —	455 AD	1 »	argent s. brun.	» 25	» —
430	»	bleu clair.	» 25	» —	455 AE	1 »	argent s. blanc verdât.	» 25	» —
431	»	citron.	» 25	» —	455 AF	1 »	or sur bleu.	» 25	» —
432	»	violet.	» 25	» —	455 AG	1 »	or sur noir.	» 25	» —
433	»	chair.	» 25	» —	455 AH	1 »	or sur blanc.	» 25	» —
434	»	brun.	» 25	» —	455 AI	1 »	or sur vert.	» 25	» —
435	»	jaune.	» 25	» —	455 AJ	1 »	bronze sur blanc.	» 25	» —
<b>(Chiffres).</b>					455 AK	2 »	argent sur carmin.	» 25	» —
436	1/2 sch.,	bleu foncé.	» 25	» —	455 AL	2 »	argent sur noir.	» 25	» —
437	1/2 »	rose.	» 25	» —	455 AM	2 »	argent sur blanc.	» 25	» —
438	1/2 »	ardoise.	» 25	» —	455 AN	2 »	argent sur brun.	» 25	» —
439	1/2 »	brun.	» 25	» —	455 AO	2 »	argent s. blanc verdât.	» 25	» —
440	1/2 »	citron.	» 25	» —	455 AP	2 »	or sur bleu.	» 25	» —
441	1/2 »	groseille.	» 25	» —	455 AQ	2 »	or sur noir.	» 25	» —
442	1/2 »	vert.	» 25	» —	455 AR	2 »	or sur blanc.	» 25	» —
443	1/2 »	jaune.	» 25	» —	455 AS	2 »	or sur vert.	» 25	» —
444	1/2 »	bleu clair.	» 25	» —	455 AT	2 »	bronze sur blanc.	» 25	» —
445	1/2 »	violet.	» 25	» —	<b>CH. VAN DIEMEN. (Chiffre).</b>				
446	1 »	bleu foncé.	» 25	» —	455 AU	1 sch.,	lilas.	» 40	» 25
447	1 »	rose.	» 25	» —	455 AV	2 »	jaune.	» —	» 25
448	1 »	ardoise.	» 25	» —	455 AW	3 »	rose.	» —	» 25
449	1 »	brun.	» 25	» —	455 AX	4 »	vert.	» —	» 25
450	1 »	citron.	» 25	» —	455 AY	6 »	bleu.	» —	» 25
451	1 »	groseille.	» 25	» —	455 AZ	8 »	rouge.	» —	» 25
452	1 »	vert.	» 25	» —	<b>LAFRENZ.</b>				
453	1 »	jaune.	» 25	» —	455 BA	1/2 sch.	fer.	» 25	» —
454	1 »	bleu clair.	» 25	» —	455 BB	1/2 »	bleu clair.	» 25	» —
455	1 »	violet.	» 25	» —	455 BC	1/2 »	rose.	» 25	» —
<b>W. KRANTZ (FACTEUR), imp. coul.</b>					455 BD	1/2 »	gris.	» 25	» —
455 A	1/2 sch.,	bleu-clair.	» 25	» —	455 BE	1/2 »	brun.	» 25	» —
455 B	1/2 »	lilas.	» 25	» —	455 BF	1/2 »	vert foncé.	» 25	» —
455 C	1/2 »	jaune.	» 25	» —	455 BG	1/2 »	vert clair.	» 25	» —
455 D	1/2 »	vert.	» 25	» —	455 BH	1/2 »	bleu foncé.	» 25	» —
455 E	1/2 »	rose.	» 25	» —	455 BI	1/2 »	orange.	» 25	» —
455 F	1 »	bleu-clair.	» 25	» —	455 BJ	1/2 »	citron.	» 25	» —
455 G	1 »	lilas.	» 25	» —	455 BK	1 »	fer.	» 25	» —
455 H	1 »	jaune.	» 25	» —	455 BL	1 »	bleu clair.	» 25	» —
455 I	1 »	vert.	» 25	» —	455 BM	1 »	rose.	» 25	» —
455 J	1 »	rose.	» 25	» —	455 BN	1 »	gris.	» 25	» —
					455 BO	1 »	brun.	» 25	» —

			Noufs.	Annul.			Noufs.	Annul.
455	BP 1	schilling, vert foncé.	» 25	» —				
455	BQ 1	» vert clair.	» 25	» —				
455	BR 1	» bleu foncé.	» 25	» —				
455	BS 1	» orange.	» 25	» —				
455	BT 1	» citron.	» 25	» —				
<b>HANOVRE.</b>								
Armoiries sur papier coul.								
456	1 gg.,	bleu.	» —	1 —				
457	1 »	vert.	» 75	» 40				
458	1/50 thaler,	rouge.	» 75	» 40				
459	1/50 »	chair.	» 75	» 40				
460	1/15 »	bleu.	» 75	» 40				
461	1/10 »	orange.	1 —	» 60				
Armoiries fond burelé.								
462	3 pfennige,	rose.	» 60	» —				
463	1 gg.,	vert.	» 75	» —				
464	1/50 thaler,	rose.	» 75	» 40				
465	1/15 »	bleu.	» 75	» 40				
466	1/10 »	jaune.	1 —	» 40				
466	A 3 pfen. (petit burelé),	brun-rouge	» 75	» —				
466	B 1 gut. (burelé vertic.),	vert.	1 25	» —				
466	C 1/50 th. ( » » ),	rose.	» —	» —				
Imp. coul. sur pap. blanc.								
467	3 pfennige,	rose.	» 15	» —				
468	5 »	vert.	» 15	» —				
468	A 3 » (dentelé)	vert.	» 15	» —				
Effigie du roi Georges V.								
469	1 groschen,	rouge.	» 55	» 05				
470	2 »	bleu.	» 60	» —				
471	5 »	jaune.	1 —	» —				
472	5 »	bistre.	» 75	» 10				
473	10 »	vert.	2 —	» —				
474	1/2 groschen (Cornet),	noir.	» 25	» —				
474	A 1 » (dentelé),	rouge.	» 25	» —				
474	B 2 »	bleu.	» 50	» —				
474	C 3 »	bistre.	» 60	» —				
474	D 10 »	vert.	» —	» —				
474	E 1/2 »	noir.	» 25	» —				
<b>Enveloppes.</b>								
475	1 gg.,	vert.	» 75	» —				
476	1 silberg.,	rose.	» 75	» —				
477	2 »	bleu.	» 75	» —				
478	5 »	jaune.	1 —	» —				
479	1 groschen,	rose.	» 25	» 15				
480	2 »	bleu.	» 50	» —				
481	5 »	jaune.	1 —	» —				
482	5 »	bistre.	» 60	» 40				
Bestelgeld frei.								
485	vignette,	paille.	4 50	» —				
484	trèfle,	vert.	» 50	» —				
485	cheval,	»	» 25	» —				
<b>ILES IONIENNES.</b>								
486	(effigie),	jaune.	» 50	» —				
487	»	bleu.	» 50	» —				
488	»	rouge.	» 60	» —				
<b>ITALIE.</b>								
Effigie de Victor Emmanuel.								
Inscriptions blanches.								
489	5 cent.,	noir.	5 —	2 —				
490	20 »	bleu.	2 50	» 75				
491	40 »	rose.	5 50	2 —				
491	A 40 »	violet.	5 50	» —				
Même effigie à relief,								
Sur papier couleur.								
492	5 cent.,	vert.	» —	2 50				
495	20 »	bleu.	2 25	» 75				
494	40 »	rose.	» —	» —				
Même effigie à relief,								
Sur papier blanc, centre blanc.								
495	5 cent.,	vert foncé.	» —	» —				
496	5 »	vert-olive.	» —	» —				
497	20 »	bleu.	» —	» 75				
498	40 »	rouge.	» —	» —				
Même effigie.								
Inscriptions et centre blancs.								
499	5 cent.,	vert-olive.	» 25	» —				
500	5 »	vert foncé.	» 25	» 05				
501	10 »	bistre.	» 25	» 05				
502	10 »	brun foncé	» 60	» —				
503	10 »	jaune.	» 50	» 05				
504	15 »	bleu.	» 50	» 15				
505	20 »	bleu clair.	» —	» 05				
506	20 »	bleu foncé.	» 75	» 05				
507	40 »	rouge.	» 60	» 05				
508	80 »	jaune.	1 —	» —				
509	5 lire,	doré.	5 —	» —				
Timbres semblables, dentelés.								
510	10 cent.,	bistre.	» 75	» —				
511	20 »	bleu foncé.	1 —	» —				
512	40 »	rouge.	» —	» —				
513	80 »	jaune.	1 —	» —				
Effigie à gauche de V. E.								
514	15 cent.,	bleu.	» 40	» 10				
Effigie à gauche de V. E.								
Sur papier glacé, dentel.								
515	5 cent.,	vert d'eau.	» 15	» 05				
516	10 »	ocre-jaune	» 20	» 05				
516	A 20 cent.,	bleu pâle.	» 55	» 10				
517	15 »	bleu pâle.	» 50	» 05				
518	50 »	brun.	» 50	» 05				
519	40 »	carmin.	» 60	» 05				
520	60 »	lilas.	» 75	» 10				
521	2 lire,	orange.	2 50	1 —				
Chiffre taxe.								
522	10 cent.,	ocre-jaune	» 25	» —				
<b>Timbres de journaux.</b>								
Chiffre à relief.								
525	1 cent.,	noir.	» 10	» —				
524	2 »	noir.	» 10	» —				
525	2 »	bistre.	» 10	» —				
(La suite au prochain numéro.)								

<b>ANGLETERRE.</b>		Neufs.
Timbre pour paquets.		
1 penny,		» 30
Pour journaux par chemins de fer.		
Edinburg et Glasgow, vert.		» 50
Caledonian railway, vert.		» 50
Glasgow et S. Western, paille.		» 50

Mulready (caricature).

3 différ. envel. authentiq.		à » 75
7 » » imitées		» » 25

#### **BAVIÈRE (essais).**

1 kreuser,	orange.	6 —
6 »	bistre.	6 —

#### **BELGIQUE (essais).**

Voir n° 19 du journal.

5 cent.,	4 nuances	à 2 —
----------	-----------	-------

Voir n° 25 du journal.

Type 1 :	1, 10, 20, 40 cent.	à 2 —
» 2 :	1, 10, 20, 40 »	» 2 —
» 3 :	1, 10, 20, 40 »	» 2 —

Voir n° 26 du journal.

Type 1 :	1, 10, 20, 40 cent.	à 2 —
» 2 :	1, 10, 20, 40 »	» 2 —
» 3 :	1, 10, 20, 40 »	» 2 —

#### **BERNE (effets).**

2 cents (armoiries), vert.		» 10
5 » » bleu.		» 10
6 » » lilas.		» 15
10 » » jaune.		» 25

#### **BRÈME.**

1 grote (déclaration), rose.		» 25
1 » » jaune.		» 25
5 » » »		» 50
5 » » rose.		» 50
6 » » »		» 75
6 » » jaune.		» 75

#### **BRUNSWICK (essais).**

2 sgr. (enveloppe).		7 50
2 » »		7 50

#### **CANADA (essai).**

12 pence (effigie),	noir.	15 —
---------------------	-------	------

#### **DANEMARK (essais).**

Effigie du roi,	brnn.	» 60
Mercure,	»	» 60

#### **ÉTATS CONFÉDÉRÉS (blockade).**

1/2 dollar (annulés), vert.		2 25
1 » » bleu.		2 25
1 » » verm.		2 25

#### **ESPAGNE.**

Neufs.

Timbres de télégraphes.

1 real (1864),	brun.	» 75
4 » »	rose.	1 75
16 » »	vert.	5 50
2 » »	noir.	7 —
1 » (1865),	bleu.	» 50
4 » »	vert.	1 50
16 » »	carmin.	5 50
20 » »	»	6 50

Essais 1857, 10 nuances à 1 25

#### **FRANCE (essai).**

20 cents (en 2 parties), bleu. 1 —

#### **FRIBOURG (effets).**

15 cents (arm.), vermillon. » 40

#### **GRÈCE (essais).**

Mercure.	6 nuanc.	à 1 25
5 lep. (eff. du roi)	8 »	» 1 50
10 » »	8 »	» 1 50
20 » »	8 »	» 1 50

#### **GUYANE ANGLAISE (réimpress.).**

1 cent (1850),	carmin.	5 —
4 » »	bl. foncé.	5 —
1 » (1855),	vermill.	5 —
4 » »	bleu.	5 —
1 » (1860),	rose.	2 25

#### **ITALIE (essais).**

15 cents (arm.),	vert.	2 —
2 cent. (effigie),	5 nuanc.	à » 75
1 » (chiffre),	2 »	» 1 50
5 » (effigie),	2 »	» 1 50
10 » »	2 »	» 1 50
15 » »	2 »	» 1 50
50 » »	2 »	» 1 50
40 » »	2 »	» 1 50
60 » »	2 »	» 1 50
2 lire,	2 »	» 1 50
8 timb. actuels (saccio) pour	5 —	
6 » (affiches) »	5 —	

Essais, voir n° 26 du journal.

5 nuances (segna-lasse)	à 1 —
5 » (periodici)	» 1 —

Essais de timbres administratifs

Voir n° 22 du journal.

Type 1 :	rouge, bleu.	à 1 —
» 2 :	rouge, bleu.	» 1 —

Voir n° 23 du journal.

Type 5 :	noir.	à 1 —
» 4 :	rouge, bistre, noir,	
	lilas.	à 1 —

Voir n° 24 du journal.

Type 5 :	rouge, lilas, noir,	
	bistre,	à 1 —
» 6 :	vermillon, violet,	» 1 —
» 6 :	bleu clair, bl. fonc.	» 1 —

#### **HANOVRE (Bestellgeld).**

Enveloppe (V. page 91 du journ.) 10 —

#### **MEXIQUE**

Neufs.

1/2 real (aigle),	lilas.	2 —
1 » »	bleu.	2 50
2 » »	jaune.	3 50
4 » »	vert.	5 —
8 » »	vermillon.	10 —

Essais, effigie de Maximilien.

1/2 real,	5 nuances,	à 1 25
1 »	5 »	» 1 25
2 »	5 »	» 1 25

Enveloppes, effigie de face.

1/2 real,	5 nuances,	à 1 —
1 »	5 »	» 1 —

Effigie de profil.

1/2 real,	5 nuances,	à 1 —
1 »	5 »	» 1 —

#### **NORWÈGE.**

2 sk. (armoiries), jaune. » 40

**NOUVELLE GALLES DU SUD** (annul.)

2 pence (Sydney). bleu. 9 —

#### **NOUVELLE GRENADE.**

5 cents (1 <sup>er</sup> type),	lilas.	4 —
5 » »	brun.	4 —
10 » (2 <sup>e</sup> type),	roux.	5 —

#### **PAYS-BAS.**

10 cents (actuel), orange. » 60

Essai, 1<sup>er</sup> type.

5 cents, noir. 12 —

#### **TOSCANE (essais).**

1 quatrini (lion),	noir.	2 —
1 soldo,	» jaune.	2 —
2 crazia,	» rouge.	2 —
4 » »	» vert.	2 —
6 » »	» bleu.	2 —
9 » »	» brun.	2 —

#### **TOUR ET TAXIS.**

Enveloppes, inscriptions lilas.

1, 2, 5 sgr.,		à 2 25
2, 6 kreuzer,		à 2 25

#### **TURQUIE (actuels).**

10 paras,	vert.	» 40
20 »	jaune.	» 50
1 piastre,	lilas.	» 75
2 »	bleu.	1 —
5 »	carmin.	2 —
20 paras,	brun.	» 50
1 piastre,	»	» 75
2 »	»	» 1 —
3 »	»	» 2 —

Pour les conditions, voir le N° 25. (Suite. — Voir le N° du 15 février). Chiffre orné, dentel.		Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.	
526	1 cent.,	» 10	» —	579	1 cent., (Armoirie),	brun.	» 10	» —	
526 A	2 »	» 10	» —	580	2 »	noir.	» 10	» —	
<b>LOMBARDIE et VÉNÉTIE.</b>				581	4 »	jaune.	» 10	» —	
527	5 cent. (Aigle),	» —	1 —	582	10 »	bleu.	» 25	» —	
528	5 »	» —	1 —	583	12 1/2 »	rose.	» 25	» —	
529	10 »	» —	1 —	584	25 »	marron.	» 50	» —	
530	15 »	» —	» 10	585	30 »	violet.	» 50	» —	
531	30 »	» —	» 10	586	37 1/2 »	vert.	» 60	» —	
532	45 »	» —	» 10	587	40 »	vermillon.	» 60	» —	
533	2 soldi (Effig. à gauche),	» 50	» —	<b>MALTE (Ile de).</b>					
534	3 »	1 25	» 50	588	1/2 penny (Effigie),	bistre.	» 25	» —	
535	3 »	» 50	» 40	<b>MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.</b>					
536	5 »	1 50	» 40	589	1/4 schilling,	rouge.	» 10	» —	
537	10 »	1 50	» 25	590	3 »	jaune.	» 50	» —	
538	15 »	1 50	» 25	591	5 »	bleu.	» 60	» —	
<b>VÉNÉTIE.</b>				591 A	4/4 sch. (dentelés),	rouge.	» 25	» —	
539	5 soldi (Effig. à droite),	1 25	» —	591 B	5 »	»	» —	» —	
540	10 »	1 —	» —	591 C	5 »	bistre.	» 60	» —	
541	2 soldi (Aigle à relief),	» 25	» —	<b>Enveloppes.</b>					
542	3 »	» 25	» —	592	1 schilling,	rouge.	» 25	» —	
543	5 »	» 40	» —	593	1 1/2 »	vert.	» 25	» —	
544	10 »	» 60	» —	594	3 »	jaune.	» 50	» —	
545	15 »	» 75	» 20	595	5 »	bleu.	1 —	» —	
<b>Enveloppes.</b>				595 A	5 »	bistre.	» 60	» —	
546	5 soldi (Effigie),	» 40	» —	<b>MECKLEMBOURG STRÉLITZ.</b>					
547	5 »	» 40	» —	595 B	1/4 sgr. (arm.),	orange.	» 25	» —	
548	10 »	» 75	» —	595 C	1/3 »	vert.	» 25	» —	
549	15 »	1 —	» —	595 D	1 sch.	violet.	» 25	» —	
550	20 »	2 25	» —	595 E	1 sgr.	rouge.	» 25	» —	
551	25 »	» —	» —	595 F	2 »	bleu.	» 50	» —	
552	30 »	2 —	» —	595 G	3 »	bistre.	» 60	» —	
553	35 »	2 50	» —	<b>Enveloppes.</b>					
554	5 soldi (Aigle à relief),	» 25	» —	595 H	1 sgr.	rouge.	» 25	» —	
555	5 »	» 40	» —	595 I	2 »	bleu.	» 50	» —	
556	10 »	» 60	» —	595 J	3 »	bistre.	» 60	» —	
557	15 »	» 75	» —	<b>MODÈNE (Duché de).</b>					
558	25 »	1 25	» —	596	5 centesimi (Aigle),	vert.	» 75	» 50	
<b>LUSECK.</b>				597	5 »	vert-olive.	» —	» 40	
559	1/2 schill. (Aigle),	» 25	» —	598	10 »	violet.	1 —	» —	
560	1 »	» 25	» —	599	10 »	rose.	1 —	» 40	
561	1 »	» —	» —	600	15 »	jaune.	1 —	» 40	
562	2 »	» 50	» —	601	25 »	paille.	1 —	» 40	
563	2 1/2 »	» 50	» —	602	40 »	bleu.	1 —	» 50	
564	4 »	» 60	» —	605	1 lira,	blanc.	5 50	» —	
565	1/2 schill. (Aigle à relief),	» 25	» —	<b>Timbres de journaux.</b>					
566	1 »	» 25	» —	604	9 cent.,	violet.	1 50	1 —	
566 A	1 1/4 »	» 50	» —	<b>Tassa gazzetta.</b>					
567	2 »	» 50	» —	605	10 cent.,	blanc.	1 50	1 25	
568	2 1/2 »	» 50	» —	<b>GOVERNEMENT PROVISOIRE.</b>					
569	4 »	» 60	» —	Croix de Savoie,					
<b>Enveloppes.</b>				606	5 centesimi,	vert.	1 25	1 —	
570	1/2 schilling,	» 25	» —	607	15 »	brun-noir.	2 —	» —	
571	1 »	» 25	» —	608	20 »	lilas.	» —	» —	
572	2 »	» 50	» —	609	20 »	bleu-violet	1 —	» 75	
573	2 1/2 »	» 50	» —	610	40 »	rose.	2 50	» —	
574	4 »	» 60	» —	611	80 »	orange.	2 50	» —	
<b>LUXEMBOURG.</b>									
575	10 cent. (Effigie),	2 —	» 25						
576	1 sgr.,	» —	» 50						
577	1 »	» —	» 50						
578	1 »	» —	» 50						

OLDENBOURG.			Neufs.	Annul.	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.			Neufs.	Annul.
Armoiries,					Chiffre, imp. coul. octog.				
612	1/5 thaler,	vert.	» —	» —	635	5 centesimi,	vert.	1 50	» —
615	1/50 »	bleu.	1 25	» 40	634	5 »	vert-olive.	1 50	» —
614	1/15 »	rose.	» —	» 50	635	10 »	brun.	1 50	» —
615	1/10 »	jaune.	» —	» 50	636	20 »	bleu.	1 50	1 —
Armoiries dans un ovale, imp. noire.					637	40 »	vermillon.	2 —	» —
616	1/3 groschen,	vert.	» —	» —	638	80 »	jaune.	2 50	» —
617	1 »	bleu.	» —	» 40	<b>PAYS-BAS.</b>				
618	2 »	rose.	» —	» —	659	5 cents,	bleu-foncé	» —	» 10
619	3 »	jaune.	» —	» —	660	5 »	bleu-clair.	» 35	» 05
Mêmes types, imp. coul.					661	10 »	rouge.	» 50	» 05
620	1/4 groschen,	jaune.	» 60	» —	662	15 »	orange.	» 60	» 05
621	1/5 »	vert.	» —	» —	662 A	5 » (Eff. à droite).	bleu.	» 25	» 10
622	1/2 »	marron.	1 —	» —	662 B	10 »	rouge.	» 50	» 10
623	1 »	bleu.	1 25	» 50	662 C	15 »	orange.	» 60	» —
624	2 »	rouge.	1 25	» 50	<b>PORTUGAL.</b>				
625	5 »	citron.	2 —	» —	Effigie à relief de Dona Maria.				
Armoiries à relief, ovales.					665	5 reis,	brun.	1 50	» —
626	1/5 groschen,	vert.	» 25	» 10	664	5 »	chocolat.	» —	» —
627	1/2 »	vermillon.	» 25	» —	665	25 »	bleu.	1 —	» 50
628	1 »	rose.	» 25	» 10	666	50 »	vert.	1 50	1 25
629	2 »	bleu.	» 50	» 10	667	100 »	lilas.	» —	» —
650	3 »	bistre.	» 60	» —	Effigie à relief de Don Pedro, cheveux lisses.				
<b>Enveloppes.</b>					668	5 reis,	brun-rouge	» —	» 25
Armoiries à relief ovales.					669	25 »	bleu.	4 50	» —
631	1/2 groschen,	marron.	» 60	» —	670	50 »	vert.	1 50	» 50
632	1 »	bleu.	1 50	» 75	671	100 »	lilas.	1 50	» 50
633	2 »	rose.	2 —	» —	Même type, avec cheveux bouclés.				
634	3 »	jaune.	2 —	» —	672	5 reis,	brun-roug.	» —	» 35
635	1/2 »	vermillon.	» 25	» —	673	5 »	brun.	1 25	» 35
636	1 »	rose.	» 25	» 15	674	25 »	bleu.	» —	» 40
637	2 »	bleu deciel	« 50	» —	675	25 »	rose.	1 25	» 25
638	3 »	bistre.	» 60	» —	Effigie à relief de Don Luis.				
<b>PARME (Duché de).</b>					676	5 reis,	brun.	» 25	» 05
Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.					677	10 »	jaune d'or.	» 25	» 05
639	5 centesimi,	orange.	» —	2 50	678	25 »	rose.	» 50	» 05
640	5 »	jaune-pâle.	» —	» —	679	50 »	vert.	1 25	» —
641	15 »	rouge.	» —	1 —	680	100 »	lilas.	1 50	» —
642	25 »	brique.	» —	1 —	<b>PRUSSE.</b>				
Même type, imp. noire sur papier blanc.					Effigie à droite, imp. coul. sur papier blanc, avec couronne en filigrane.				
643	5 centesimi,	jaune.	1 —	» 50	681	4 pfennige,	vert.	» 75	» 25
644	10 »	gris.	1 —	» 50	682	6 »	vermillon.	» 75	» —
645	15 »	rose.	» —	» 40	Sans couronne en filigrane.				
646	25 »	violet.	» —	» 75	683	6 pfennige,	vermillon.	» 60	» 25
647	40 »	bleu.	1 50	» —	Même effigie, imp. noire sur papier coul.				
Fleur de lis dans un petit écusson, avec les mots: <i>Duc di Parma, ecc.</i>					684	1 silbergr. (réimpr.),	rouge-vin.	» 50	» 05
648	15 centesimi,	vermillon.	1 —	» 75	685	2 »	bleu.	» 50	» 05
649	25 »	brun.	1 —	» 75	686	3 »	jaune.	» 75	» 05
650	40 »	bleu.	1 50	» —	Même effigie, imp. coul. fond uni.				
<b>Timbres des Journaux.</b>					687	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 20
Chiffres, imp. noire octog.					688	2 »	bleu.	» —	» —
651	6 centesimi,	carmin.	» 75	» —	689	5 »	jaune.	1 25	» 20
652	9 »	bleu.	» 75	» —					

Même effigie, imp. coul., fond quadrillé.			Neufs.	Annul.	RUSSIE.			Neufs.	Annul.
690	4 pfennige,	vert.	» 70	» 25	Armoiries, non dentelé.			» —	» —
691	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 10	735	10 kopeck,	marron.	» —	» —
692	2 »	bleu.	1 —	» 10	734	20 »	bleu.	» —	» —
693	3 »	jaune.	1 —	» 10	733	50 »	rouge.	» —	» —
Aigle à relief.					735 A	1 » (dentelés),	jaune.	» 25	» —
694	4 pfennige,	vert.	» 13	» 05	735 B	3 »	vert.	» 25	» —
695	6 »	vermillon.	» 13	» 05	735 C	5 »	lilas.	» 50	» —
696	1 sgr.	rose.	» 25	» 05	756	5 »	bleu et blanc.	» 50	» —
697	2 »	bleu.	» 50	» 05	757	10 »	marron.	» 75	» 50
698	3 »	bistre.	» 60	» 05	738	20 »	bleu.	1 50	1 —
<b>Enveloppes.</b>					739	50 »	rouge.	2 25	» —
Effigie à droite, avec fils de soie.					<b>Enveloppes.</b>				
699	1 silbergrosch.,	rose.	3 —	» 50	740	5 kopeck,	bleu.	» 75	» —
700	2 »	bleu.	1 50	» 50	741	10 »	noir.	1 —	» —
701	3 »	orange.	1 50	» —	742	20 »	bleu.	1 50	» —
702	4 » (réimpression)	brun.	1 50	» —	743	30 »	rouge.	2 25	» —
703	5 »	violet.	1 50	1 50	FINLANDE.				
704	6 »	vert.	1 50	» —	Armoiries, ovale-oblong.				
705	7 »	rouge-brique.	1 75	» —	744	5 kopeck,	bleu.	» —	» —
Avec inscriptions transversales.					745	10 »	rose.	» —	» —
706	1 silbergrosch.,	rose.	» 50	» 20	Armoiries, rect. dentel.				
707	2 »	bleu.	» 50	» 20	746	5 kopeck,	bleu.	» 75	» —
708	3 »	jaune.	» 75	» 20	747	10 »	rose.	1 —	» —
Aigle à relief, inscriptions transversales.					<b>Enveloppes.</b>				
709	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» —	1845. Armoiries, ovales.				
710	2 »	bleu.	1 —	» —	748	10 kopeck,	rose.	2 50	» —
711	3 »	bistre.	1 25	» —	749	20 »	noir.	2 50	» —
Inscriptions traversant le timbre.					1850. Armoiries, ovale-oblong.				
712	1 silbergrosch.,	rose.	» 25	» 15	750	5 kopeck,	bleu.	1 —	» 75
713	2 »	bleu.	» 50	» 15	751	10 »	rose.	1 —	» 75
714	3 »	bistre.	» 60	» 15	752	20 »	noir.	2 —	» —
<b>Principautés danubiennes.</b>					752 A	5 » (rect)	bleu.	» 75	» —
<b>MOLDAVIE.</b>					752 B	10 »	rose.	1 —	» —
Armoiries, tête de bœuf, rond.					<b>POLOGNE.</b>				
715	54 paras,	vert.	5 —	» —	Armoiries, rect. dentel,				
716	81 »	bleu.	2 50	» —	753	10 kopeck,	marron.	» 75	» 40
717	108 »	rose pâle.	2 75	» —	<b>Enveloppes.</b>				
Tête de bœuf, rectangulaire.					Armoiries avec inscript. en haut.				
718	5 paras,	noir.	» 75	» —	754	1 1/2 kopeck,	rouge.	3 —	» —
719	40 »	bleu.	1 50	» —	Avec inscript. en haut et en bas.				
720	80 »	rouge.	» —	» —	755	1 1/2 kopeck,	rouge.	8 —	» —
<b>MOLDO-VALACHIE.</b>					Armoiries, rondes.				
Tête de bœuf, octogone.					756	5 kopeck,	bleu.	» 50	» —
721	3 paras,	jaune.	» 25	» —	757	10 »	noir.	1 —	» —
722	6 »	rouge.	» 25	» —	<b>SAXE.</b>				
723	50 »	bleu.	» 50	» —	Chiffre, car.				
723 A	2 » (effigie),	jaune.	» 25	» —	758	5 pfennige,	rouge.	5 50	2 50
723 B	5 »	bleu.	» 25	» —	Effigie du roi Frédéric-Auguste.				
723 C	20 »	rouge.	» 50	» —	759	1/2 neugroschen,	gris.	» —	» 40
<b>ROMAGNES.</b>					760	1 »	rose.	» —	» 50
724	1/2 bajoque,	paille.	1 —	» —	761	2 »	bleu-clair.	» —	» —
725	1 »	gris.	1 —	» —	762	2 »	bleu-foncé	» —	» 50
726	2 »	jaune.	1 —	» —	763	5 »	jaune.	» —	» 50
727	3 »	vert.	1 —	» —	Armoiries, rect.				
728	4 »	fauve.	1 —	» 75	764	5 pfennige,	vert.	» 15	» —
729	5 »	violet.	1 25	1 —					
730	6 »	vert-clair.	1 50	» —					
731	8 »	rose.	1 50	» —					
732	20 »	bleu.	2 —	» —					

Ettigie du roi Jean.				Neufs.	Annul.	Ettigie à gauche du roi.				Neufs.	Annul.	
765	1/2	neugroschen,	gris.	» 15	» 10	808	2	skilling,	jaune.	» 40	» 15	
766	1	»	rose.	» 25	» 10	809	5	»	lilas.	» 50	» 15	
767	2	»	bleu-foncé	» 50	» 10	810	4	»	bleu.	» 50	» 15	
768	5	»	jaune.	» 60	» 10	811	8	»	rouge.	» 75	» 10	
769	5	»	bistre.	» —	» —							
770	5	»	vermillon.	1 25	» —							
771	10	»	bleu.	2 —	» 75							
Armoiries à relief.						812	2	skilling,	jaune.	» 40	» —	
772	5	pfennige.	vert.	» 15	» —	815				» —	» —	
773	1/2	neugroschen,	vermillon.	» 15	» 10	814	4	skilling,	bleu.	» 50	» —	
774	1	»	rose.	» 25	» 10	815	8	»	rose.	» 60	» —	
775	2	»	bleu.	» 50	» 10	816	24	»	bistre.	2 —	» —	
776	5	»	bistre.	» 60	» 10							
777	5	»	violet.	1 25	» —							
<b>Enveloppes.</b>												
Ettigie du roi Jean.						817	2	1/2 rappen,	noir et bleu.	» —	2 75	
778	1	neugroschen,	rose.	» 25	» 15							
779	2	»	bleu foncé.	» 70	» —	818	5	centimes,	vert pomme.	» —	1 50	
780	2	»	bleu de ciel	» —	» —							
781	3	»	jaune.	» 75	» —							
782	5	»	viol. foncé.	1 25	» —	819	5	centimes,	vert bleuté.	» —	» —	
783	5	»	violet clair	1 50	» —	820	5	»	vert pomme.	» —	» —	
784	10	»	vert.	2 50	» —	821	10	»	vert pomme.	» —	» 60	
Armoiries à relief.												
785	1	neugroschen,	rose.	» 25	» —	822	5	centimes,	vert clair.	» —	» 00	
786	2	»	bleu.	» 50	» —							
787	5	»	bistre.	» 60	» —							
788	5	»	violet.	1 25	» —	823	5	centimes,	vert pomme.	» —	» 60	
<b>SCHLESWIG-HOLSTEIN.</b>												
789	1	schilling,	bleu.	2 50	» —							
790	2	»	rose.	2 50	» —	824	5	centimes,	vert clair.	2 50	» —	
790	A 1/2	» (1865),	rose.	» 25	» —							
790	B 1 1/4	sch. (Holstein),	bleu.	» 40	» —							
791	1 1/4	» (dentelé),	bleu.	» 25	» —							
791	A 1 1/4	sch. (Sleswig),	vert.	» 50	» —	825	5	centimes,	noir sur blanc.	» —	» 60	
791	B 4	»	rouge.	» 75	» —							
<b>SUÈDE.</b>												
Armoiries, rect. dentelés.						826	4	centimes,	noir sur blanc.	» —	» 60	
792	5	schilling,	vert.	» —	» 75	827	5	»	» » »	» —	» 60	
795	4	»	bleu.	» —	» 60							
794	6	»	gris.	» —	» 60							
795	8	»	jaune.	» —	» 60							
796	24	»	vermillon.	» —	» 75							
Local bref.						828	4	centimes (local),	noir.	» —	» —	
797	sans valeur,		noir.	1 50	1 —	829	6	» (cantonal),	»	» —	» —	
798	»		bistre.	1 50	1 —							
Armoiries, rect. dentelés.						850	4	centimes (local),	noir.	» —	» 75	
799	5 öre,		bistre.	» 25	» —	851	6	» (cantonal),	»	» —	» 75	
800	5	»	vert.	» 25	» —							
801	9	»	lilas.	» 55	» —							
802	12	»	bleu.	» 40	» 20	852	2	1/2 rap.	noir sur blanc.	» —	» 60	
805	24	»	jaune.	» 50	» 20							
804	24	»	orange.	» —	» 20							
805	50	»	brun.	» 60	» 20							
806	50	»	rouge.	» 90	» 40							
<b>NORVÈGE.</b>						855	2	1/2 rap.,	noir (orts post).	» —	» 50	
Armoiries.						854	2	1/2	»	noir (poste locale).	» —	» 50
807	4	skilling,	bleu.	» —	» 40	855	5	»	noir sur bleu clair.	» —	» 50	
						856	5	»	noir sur bleu foncé	» —	» 50	

Sans garantie d'authenticité

			Nouvs.	Annul.
857	5 Rap.	bleu sur blanc.	» —	» 40
858	10 »	noir sur jaune.	» —	» 40
859	10 »	noir sur orange.	» —	» 40
840	15 »	rose sur blanc.	» —	» 40
841	15 cent.,	rose sur blanc.	» —	» 40

Déesse de face, rect.

842	2 centimes,	gris.	» —	» —
843	5 »	bistre.	» —	» 20
844	5 »	brun foncé	» 40	» 10
845	10 »	bleu.	» 40	» 10
846	15 »	rose.	» —	» 15
847	20 »	jaune.	» 40	» 05
848	40 »	vert foncé.	» 60	» 05
849	40 »	vert olive.	» —	» —
850	1 franc,	gris.	1 25	» —

Déesse à gauche, rect. dentelé.

851	2 centimes,	gris.	» 10	» —
852	5 »	noir.	» 10	» —
855	5 »	brun.	» 10	» —
854	10 »	bleu.	» 15	» 10
855	20 »	jaune.	» 50	» 10
856	50 »	vermillon.	» 50	» 10
857	40 »	vert.	» 60	» 10
858	60 »	bronzé.	1 —	» 50
859	1 franc,	doré.	1 25	» —

TOSCANE.

Lion sur papier bleuté.

860	1 quatrini,	noir.	2 50	1 50
861	1 soldo,	jaune olive	» —	2 —
862	2 soldi,	brique.	» —	» —
865	1 crazia,	rouge.	» —	» 40
864	1 »	brun.	» —	» 40
865	2 »	bleu foncé.	» —	» —
866	2 »	bleu vert.	» —	» —
867	4 »	vert.	» —	» —
868	6 »	bleu foncé.	» —	» —
869	9 »	brun foncé	» —	» 50
870	60 »	brique.	» —	» —

Sur papier blanc.

871	1 quatrini,	noir.	2 50	1 50
872	1 soldo,	orange.	» —	2 —
875	1 crazia,	rouge.	» —	» 40
874	2 »	bleu clair.	» —	» 25
875	2 »	bleu foncé.	» —	» 25
876	2 »	bleu vert.	» —	» 25
877	4 »	vert.	1 50	» 25
878	6 »	bleu foncé.	» —	» 25
879	6 »	bleu ardoise.	» —	» 25
880	9 »	brun.	» —	» —

GOVERNEMENT PROVISOIRE.

Croix de Savoie.

881	1 centesimi,	violet.	» —	» —
882	5 »	vert pâle.	» —	» 50
885	5 »	vert foncé.	» —	» 50
884	5 »	vert-olive.	» —	» 50
885	10 »	brun.	1 —	» 50
886	20 »	bleu.	1 25	» 50
887	40 »	rouge.	1 50	» 50
888	80 »	chair.	» —	1 50
889	5 lire,	jaune d'or.	» —	» —

TURQUIE.

Fac-simile de la signature du sultan.

			Nouvs.	Annul.
890	20 paras,	jaune.	» 50	» —
891	1 piastre,	violet.	» 75	» —
892	2 »	bleu.	» 75	» —
895	5 »	carmin.	2 25	» 75
894	20 paras,	vermillon.	» 50	» —
895	1 piastre,	»	» 75	» —
896	2 »	»	» 75	» —
897	5 »	»	2 25	» 75
898	20 paras (Papier double),	jaune.	» 50	» —
899	1 piastre,	lilas.	» 75	» 60
900	10 paras (croissant),	vert.	» 25	» —
901	20 »	jaune.	» 50	» —
901 A	1 piastre,	lilas.	» 75	» —
901 B	2 »	bleu.	1 —	» —
901 C	5 »	carmin.	2 —	» —
901 D	25 »	vermillon.	8 —	» —
901 E	20 paras,	brun.	» 50	» —
901 F	1 piastre,	brun.	» 75	» —
901 G	2 »	brun.	1 —	» —
901 H	5 »	brun.	2 —	» —
901 I	25 »	brun.	8 —	» —

WURTEMBERG.

Chiffre, imp. noire car.

902	1 kreuzer,	paille.	» —	» 40
903	5 »	jaune.	1 50	» 25
904	6 »	vert.	» —	» 25
905	9 »	rose.	» —	» 25
906	18 »	violet.	5 50	» —
907	1 kr. (Armoir. à relief),	bistre clair	» —	» 20
908	1 »	brun foncé	» —	» 20
909	5 »	jaune.	» —	» 10
910	5 »	orange.	» —	» 10
911	6 »	vert foncé.	» —	» 10
912	9 »	rose vil.	» —	» 10
915	18 »	bleu.	5 —	» —
914	1 kreuzer (Dentelés),	brun foncé	» —	» 20
915	5 »	orange.	» —	» 10
916	6 »	vert pâle.	» 75	» 10
917	9 »	rose.	» —	» 10
918	9 »	rouge brun	» —	» —
919	18 »	bleu foncé.	4 75	» —
920	1 »	vert.	» —	» —
921	1 »	vert olive.	» 15	» —
922	3 »	rose.	» 30	» 10
925	6 »	bleu.	» 50	» —
924	9 »	brun foncé	» —	» —
925	9 »	brun clair.	» 60	» —
926	18 »	orange.	1 25	» —
927	Noir. (Commission für retourbrief),		1 —	» —

Enveloppes.

Chiffre à relief, octog. sur papier blanc.

928	5 kreuzer,	rose.	» —	» —
929	6 »	bleu clair.	» 75	» —
950	6 »	bleu foncé.	» 75	» —
951	9 »	brun.	1 —	» —

Sur papier bleuté.

952	5 kreuzer,	rose.	» 25	» 15
953	6 »	bleu foncé.	» 50	» —
954	9 »	brun foncé.	» 60	» 50

**ASIE.****CEYLAN. (Ile de).**

Effigie à gauche de la reine, rect.

			Neufs.	Annul.
933	1/2 penny,	lilas.	» 50	» —
936	1 »	bleu.	» —	» 30
937	2 »	vert.	1 —	» 50
938	5 »	brun.	» —	» —
939	6 »	brun violet.	» —	» —
940	6 » (pap. bleuté)	»	» —	» —
941	10 »	vermillon.	» —	» —
942	1 shilling,	pensée.	» —	» —

Timbres semblables, dentelés.

942 A	1/2 penny,	lilas.	» 40	» —
943	1 »	bleu.	» 50	» 50
944	2 »	vert.	» —	» —
945	5 »	brun.	1 50	» —
946	6 »	chocolat.	2 —	» 50
947	6 »	brun-jaune.	» —	» —
948	10 »	vermillon.	3 50	1 75
949	1 sh.,	pensée.	5 —	1 25

Effigie à gauche de la reine, octog.

950	4 pence,	rouge.	» —	» —
951	8 »	marronclair	» —	» —
952	9 »	brun.	» —	» —
953	1 shill., 9 pence,	vert.	4 —	» —
954	2 »	bleu.	» —	» —

Timbres semblables, dentelés.

955	4 pence,	rouge.	1 50	» —
956	8 »	marronclair	2 —	» —
957	8 »	brun-jaune.	» —	» —
958	9 »	brun-foncé.	2 50	» —
959	9 »	brun-jaune.	» —	1 50
960	1 shill., 9 pence,	vert.	» —	» —
961	2 »	bleu.	» —	1 25

**Enveloppes.**

Effigie à relief.

962	1 penny (ovales),	bleu.	» 75	» —
963	2 »	vert.	1 —	» —
964	4 »	rose.	2 —	» —
965	5 »	brun.	2 —	» —
966	6 pence (rondes),	pourpre.	2 —	» —
967	1 shill.	jaune d'or.	4 75	» —
968	8 pence (octog.),	brun.	5 —	» —
969	2 shill.	bleu.	5 50	» —
970	9 pence (rect.),	violet.	5 50	» —
971	1 sh. 9 pence,	vert.	5 50	» —

**HONG-KONG.**

Effigie de la reine Victoria.

972	2 cents,	brun.	» 40	» —
973	4 »	vert-bleuté.	» 60	» 40
974	6 »	lilas.	» 75	» 40
975	8 »	jaune.	1 —	» 40
976	12 »	bleu.	1 25	» 40
977	18 »	lilas.	1 75	» —
978	24 »	vert.	2 25	» 75
979	50 »	vermillon.	2 50	» 75
980	48 »	rose.	4 25	1 —
981	96 »	noir-bleuté.	8 —	2 —

**INDES ORIENTALES.**

Possessions anglaises.

Effigie de la reine Victoria.

982	1/2 anna,	rouge.	» —	» —
983	1/2 »	bleu.	2 25	» 75
984	1 »	rouge.	2 25	» 75
985	2 »	vert.	» —	» 30
986	4 »	rouge et bleu.	» —	» 30

Même effigie, rect. dentel. sur papier blanc.

987	1/2 anna,	bleu.	» —	» —
988	1 »	brun.	» 50	» 10
989	2 »	vert.	» —	» —
990	2 »	rose.	» —	» —
991	2 »	jaune.	» 60	» 10
992	4 »	noir.	1 —	» 10
993	8 »	rose.	» —	» 10
994	8 pies,	violet.	» —	» 25

Sur papier bleuté.

995	4 annas,	noir.	» —	» —
996	8 »	rose.	» —	» 15

**Enveloppes.**

Effigie à relief, rondes.

997	1/2 anna,	bleu sur blanc.	» 50	» —
998	1 »	brun sur azur.	» 60	» —

**INDES NÉERLANDAISES.**

Effigie du roi, rect.

999	10 cents,	rouge.	» 50	» —
-----	-----------	--------	------	-----

**AFRIQUE.****CAP DE BONNE ESPÉRANCE.**

Déesse de l'espérance, triang.

Sur papier bleuté.

1000	1 penny,	brique.	» —	1 50
1001	4 »	bleu.	1 50	» —

Sur papier blanc.

1002	1 penny,	brique.	» 50	» 40
1003	1 »	rouge-amar.	» 50	» 40
1004	4 »	bleu.	1 50	» 50
1005	6 »	lilas.	» —	» 50
1006	6 »	violet.	1 75	» 50
1007	1 shilling,	vert-foncé.	5 75	1 —
1008	1 »	vert-clair.	» —	1 —

Lithographiés.

1009	1 penny,	bleu.	» —	» —
1010	1 »	rouge.	» —	» —
1011	4 »	bleu.	» —	4 —
1012	4 »	rouge.	» —	» —

Déesse assise sur une ancre, rect. dentelés.

1013	1 penny.		» —	» —
1014	2 »		» —	» —
1015	6 »	bleu.	» —	» —
1016	1 shilling,	vert.	2 50	» 75

(La suite au prochain N°)

**ANGLETERRE.** Neufs.  
 Timbre pour paquets.  
 1 penny, » 30  
 Pour journaux par chemins de fer.  
 Edinburg et Glasgow, vert. » 30  
 Caledonian railway, vert. » 30  
 Glasgow et S. Western, paille. » 30  
 Mulready (caricature).  
 3 différ. envel. authentiq. à » 75  
 8 » » imitées » » 25

**BAVIÈRE (essais).**  
 1 kreuzer, orange. 5 —  
 6 » bistre. 5 —

**BELGIQUE (essais).**  
 Voir n° 19 du journal.  
 5 cent., 3 nuances à 2 —  
 Voir n° 25 du journal.

Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent. à 2 —  
 » 2 : 1, 10, 20, 40 » » 2 —  
 » 3 : 1, 10, 20, 40 » » 2 —  
 Voir n° 26 du journal.

Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent. à 2 —  
 » 2 : 1, 10, 20, 40 » » 2 —  
 » 3 : 1, 10, 20, 40 » » 2 —

**BERNE (effets).**  
 2 cents (armoiries), vert. » 10  
 3 » » bleu. » 10  
 6 » » lilas. » 15  
 10 » » jaune. » 25

**BRÈME.**  
 1 grote (déclaration), rose. » 25  
 1 » » jaune. » 25  
 3 » » » » 50  
 5 » » rose. » 50  
 6 » » » » 75  
 6 » » jaune. » 75

**BRUNSWICK (essais).**  
 2 sgr. (enveloppe). 6 —  
 2 » » 6 —

**CANADA (essai).**  
 12 pence (effigie), noir. 15 —

**DANEMARK (essais).**  
 Effigie du roi, brun. » 60  
 Mercure, » » 60

**ÉTATS CONFÉDÉRÉS (blockade).**  
 1/2 dollar (annulés), vert. 2 25  
 1 » » bleu. 2 25

**ESPAGNE.** Neufs.  
 Timbres de télégraphes.  
 1 real (1864), brun. » 75  
 4 » » rose. 1 75  
 16 » » vert. 5 50  
 2 » » noir. 7 —  
 1 » (1865), bleu. » 50  
 4 » » vert. 1 50  
 16 » » carmin. 5 50  
 20 » » » 6 50  
 Essais 1857, 10 nuances à 1 25

**FRANCE (essai).**  
 20 cents (en 2 parties), bleu. 1 —

**FRIBOURG (effets).**  
 15 cents (arm.), vermillon. » 40

**GRÈCE (essais).**  
 Mercure. 6 nuanc. à 1 25  
 5 lep. (eff. du roi) 8 » » 1 50  
 10 » » 8 » » 1 50  
 20 » » 8 » » 1 50

**GUYANE ANGLAISE (réimpression).**  
 1 cent (1850), carmin. 6 —  
 4 » » bl. foncé. 5 —  
 1 » (1855), vermill. 5 —  
 4 » » bleu. 5 —  
 1 » (1860), rose. 2 25

**ITALIE (essais).**  
 15 cents (arm.), vert. 2 —  
 2 cent. (effigie), 5 nuanc. à » 75  
 1 » (chiffre), 2 » » 1 50  
 5 » (effigie), 2 » » 1 50  
 10 » » 2 » » 1 50  
 15 » » 2 » » 1 50  
 50 » » 2 » » 1 50  
 40 » » 2 » » 1 50  
 60 » » 2 » » 1 50  
 2 lire, » 2 » » 1 50  
 8 timb. actuels (saccio) pour 5 —  
 6 » (affiches) » » 5 —

Essais, voir n° 26 du journal.  
 5 nuances (segna-lasse) à 1 —  
 5 » (periodici) » 1 —

Essais de timbres administratifs  
 Voir n° 22 du journal.

Type 1 : rouge, bleu. à 1 —  
 » 2 : rouge, bleu. » 1 —

Voir n° 23 du journal.

Type 3 : noir. à 1 —  
 » 4 : rouge, bistre, noir, lilas. à 1 —

Voir n° 24 du journal.

Type 5 : rouge, lilas, noir, bistre, à 1 —  
 » 6 : vermillon, violet, » 1 —  
 » 6 : bleu clair, bl. foncé. » 1 —

**HAMBOURG.**  
 7 sch., violet. 1 —

**MEXIQUE (Annulés).**  
 1 real (aigle), bleu. 1 25  
 2 » » jaune. 1 —  
 4 » » vert. 2 —  
 8 » » rouge. 2 50

Essais, effigie de Maximilien.  
 1/2 real, 5 nuances, à 1 25  
 1 » 5 » » 1 25  
 2 » 5 » » 1 25

Enveloppes, effigie de face.  
 1 2 real, 3 nuances, à 1 —  
 1 » 3 » » 1 —

Effigie de profil.  
 1/2 real. 3 nuances, à 1 —  
 1 » 5 » » 1 —

**NOUVELLE GRENADE.**  
 5 cents (1865), jaune. 2 —  
 10 » violet. 2 50

**PÉROU (imitation).**  
 1/2 peso, jaune. » 50

**SAINTE-LUCIE.**  
 1 penny, noir. » 50

**CORRIENTES.**  
 Sans valeur, vert. 5 —

Réponses aux Correspondances.

M. C..., à Florence. Merci pour votre envoi du 25 écoulé. Je veux bien accepter votre proposition, mais je doute beaucoup de son succès, vos prétentions étant trop élevées.

Mlle C. Sp..., à Tournai. Votre abonnement expirait avec l'année dernière, voilà le motif pour lequel vous n'avez pas reçu le journal. Vous me devez donc 3 fr. pour l'abonnement de l'année courante : veuillez me les remettre en timbres-poste.

M. F. Sc..., à Oggersheim. Vous avez oublié sans doute que les abonnements se paient par anticipation ; veuillez je vous prie, m'envoyer fr. 3-50 en timbres-poste.

M. H. S..., à Anvers. Veuillez m'envoyer en timbres-poste les 9 fr. qui me reviennent.

## 50 centimes la livraison !!!

Un des plus jolis cadeaux que l'on puisse faire à un collectionneur, c'est celui de notre magnifique publication : « *Les Timbres-Poste illustrés* » ou fac-similé de tous les timbres connus, gravés avec le plus grand soin et tirés sur beau papier. Cet ouvrage, par le mérite de la gravure et la fidélité de la reproduction tient véritablement lieu d'une collection de timbres originaux.

2<sup>me</sup> édition, l'ouvrage complet, planches et texte : 10 fr. (Le prix de chaque livraison, gravures seules, sera désormais de 50 centimes et le texte séparément 3 francs).

Le même ouvrage avec une très-jolie demi-reliure en chagrin rouge, doré sur tranche et à petits fers : 14 fr.

Il reste encore quelques exemplaires de luxe, tirés sur grand papier velin satiné, planches sur papier de Chine. Prix : 20 fr.; reliure en maroquin du Levant, dorée sur tranche. Prix : 25 francs.

Cette magnifique publication comprend tous les différents types créés jusqu'à ce jour et reproduits en noir. Elle se compose de 17 livraisons. — Chaque livraison contient de 35 à 40 types; l'ouvrage en renferme 616. Voici le résumé de chacune des livraisons :

1<sup>re</sup> liv., tous les différents types de l'Allemagne Nord et Sud, Autriche, Bado, Bavière, Belgique, Bergedorf, Brême et Brunswick. — 2<sup>e</sup> liv., ceux du Danemark, Schleswig-Holstein, Naples, Sicile, Espagne et Etats de l'Eglise. — 3<sup>e</sup> liv., ceux de la France et de ses colonies, Grande-Bretagne, Grèce, Hambourg et Hanovre. — 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> liv., ceux des Iles Ioniennes, Italie, Lombardie et Venétie, Lubbeck, Luxembourg, Malte, Mecklenbourg-Schwérin, Modène, Oldenbourg, Parme, Pays-Bas, Portugal, Principautés Danubiennes, Prusse, Romagne, Russie, Finlande, Pologne, Saxo, Suède, Norwège et Suisse. — 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> liv., ceux de Suisse (suite), Toscane, Wurtemberg, Ceylan, Indes, Natal, Réunion, Sainte-Hélène, Sierra-Leone, Cap de Bonne-Espérance, Libéria, Maurice, Antilles danoises, Antigua, République Argentine, Bahamas, Barbade et Brésil. — 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> liv., ceux de Buenos-Ayres, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Etats Confédérés et Etats-Unis. — 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> liv., ceux des Etats-Unis (suite). — 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> liv., ceux de la Nouvelle-Grenade, Ile de Grenade, Guyane anglaise, Jamaïque, Nevis, Nicaragua, Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, Océan Pacifique, Pérou, Prince Edouard, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Terre-Neuve, Trinite, l'Uruguay et Venezuela. — 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> liv., ceux de l'Australie du Sud, Australie Occidentale, Hawaïen, Luçon, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Galles du Sud, Nouvelle Zelande, Queensland, Van Diemen et Victoria. (Timbres parus depuis la 1<sup>re</sup> livraison) : Autriche, Bado, Bavière, Bergedorf, Brême, Brunswick, France, Grande-Bretagne. — 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> liv., ceux du Hanovre, Italie, Hambourg, Venétie, Lubbeck, Luxembourg, Portugal, Russie, Pologne, Saxo, Norwège, Turquie, Hong-Kong, Ceylan, Indes Néerlandaises, Maurice, Sainte-Hélène, Argentine, Bahamas, Brésil, Costa-Rica, Etats Confédérés et Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Guyane anglaise, Jamaïque, Nouveau Brunswick, Venezuela, Luçon et Victoria.

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais par le Dr C. W. Viner. — Prix : texte et planches, 10 fr.

**T**HE ENGLISH COLLECTORS! Grumel et Michel, 96, Newgate street, London, E. C. Moens' postage-stamp albums. Cloth, one clasp, 7 s. 6 d.; half-bound, two clasps, 10 s.; bound morocco, 12 s. 6 d.

**H**ÉRALDIQUE UNIVERSEL, armoiries des principaux Etats du Globe, 63 écussons photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 Fr.

**P**REMIÈRE ÉDITION DU MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 1 joli vol. in-12, sur papie verret. — Prix : 1fr. (franco).

## LE TIMBRE-POSTE. (Première année. — 12 numéros.)

SOMMAIRE DES ARTICLES :

- N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.  
 N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.  
 N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (Suite). — Correspondance.  
 N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.  
 N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.  
 N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers. — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.  
 N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — De la Timbromanie, son origine et son développement (Suite). — Correspondance.  
 N° 8. — Chronique. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.  
 N° 9. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (Suite et fin). — Correspondance.  
 N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.  
 N° 11. Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.  
 N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (Suite et fin). — Correspondance.

Prix : Fr. 4-20, au bureau du journal.

DEUXIÈME ANNÉE. — 12 numéros brochés, et formant un joli volume. — Prix : Fr. 4-20.

**A**LBUM DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 4<sup>e</sup> édit., revue avec soin et considérablement augmentée.

Cet album a mérité les suffrages des principaux collectionneurs de tous pays, par son étendue, son classement judicieux et surtout son exactitude.

Il est enrichi des armoiries de tous les pays qui font usage de timbres, de cinq jolies cartes géographiques et d'un tableau des monnaies. Encadrement des pages, fleuroné; titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoir. fr. 8-00  
 Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 1 id. 10-50  
 Maroquin plein, tranche dorée, 2 id. 12-00

Pour la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, s'adresser au bureau du journal. — Pour tous les autres pays, chez F. Grumel, 3, rue Neuve bourg l'Abbé, à Paris.

**108** TIMBRES-POSTE, offices particuliers des Etats-Unis et Confédérés de l'Amérique du Nord, photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 Fr.

**V**IENT DE PARAÎTRE : HÉRALDIQUE UNIVERSEL, 96 armoiries coloriées et rehaussées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les Albums de Timbres-Poste.

Prix : 5 francs (franco).

**H**ISTOIRE, COSTUMES ET DÉCORATIONS de tous les Ordres de chevalerie et marques d'honneur, publié par A. Wallien. Superbe volume grand in-80, illustrée de 110 planches en couleur. — Prix : 25 francs.

**L**ES COSTUMES DU MOYEN AGE. 2 volumes in-80, illustré de 150 magnifiques planches coloriées. Cet ouvrage est précédé de l'HISTOIRE DES MŒURS AU MOYEN AGE. — Prix : 25 francs.

Pour les conditions, voir le N° 26.		Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.			
(Suite. — Voir le N° du 15 mars)										
<b>LIBÉRIA.</b>										
Déesse de la liberté.										
1017	6 cents,	rouge.	2 —	» —	1055	1 penny,	jauné.	» —	» —	
1018	12 »	bleu.	2 25	» —	1054	1 »	rose.	» —	» —	
1019	24 »	vert.	2 50	1 50	1053	1 »	bleu.	» —	» —	
<b>MAURICE (Ile).</b>										
Déesse Britannia.										
1020	(Sans valeur),	rouge.	» —	» —	1056	3 »	rose.	» —	» —	
1021	»	vert.	» —	» —	1057	6 »	vert.	» —	» —	
1022	»	violet.	» —	» —	1058	9 »	bleu.	» —	» —	
Avec valeur, appliquée après coup.						1059	1 shilling,	café au lait.	» —	» —
1023	4 pence,	vert.	» —	» —	Effigie de la reine.					
1024	9 »	violet.	» —	» —	1060	1 penny,	carmin.	» —	1 —	
Déesse britannia, rect.						1061	1 »	rouge-brun.	» 35	» 25
1025	6 pence,	bleu.	4 —	1 50	1062	5 pence,	bleu.	» 75	» 50	
1026	6 pence,	pensée.	5 —	» —	1065	6 »	lilas.	2 50	» —	
1027	6 » (dentel.),	pensée.	» —	» —	1063	A 6 »	violet.	1 50	» 75	
1028	1 shilling,	vermillon.	» —	1 50	<b>RÉUNION (Ile de la)</b>					
1029	1 »	vert-olive.	» —	» —	Dessins de fantaisie.					
1050	1 » (dentel.),	vert foncé.	» —	» —	1064	15 cent. (photog.),		» 50	» —	
Effigie avec couronne au dessus des cheveux.						1065	50 »	»	» 50	» —
1051	2 pence,	bleu foncé.	» —	» —	<b>SAINTE-HÉLÈNE (Ile).</b>					
Même effigie, fond à lignes diagonales.						1066	1 penny,	rouge-brique	» 50	» —
1052	1 penny,	rouille.	» —	» —	1067	4 »	carmin.	1 —	» —	
1053	2 »	bleu.	» —	» —	1068	6 »	bleu.	1 50	1 25	
Fond à lignes diagonales croisées.						1068	A 1 » (dentel.),	rouge-brique	» 55	» —
1054	1 penny,	rouille.	» —	» —	1068	B 4 »	carmin.	1 25	» —	
1055	2 »	bleu.	» —	» —	1069	6 »	bleu.	» —	» —	
Effigie plus petite, rect.						1070	1 shilling,	vert.	2 50	1 25
1056	2 pence,	bleu pâle.	» —	» —	<b>SIERRA LÉONE.</b>					
Même effigie, entourage grec.						Effigie de la reine, rect.				
1057	1 penny,	vermillon.	» —	» —	1071	6 pence,	violet.	» —	» —	
1058	2 »	bleu.	» —	» —	1072	6 » (dentel.),	violet.	1 50	» —	
Même effigie sur papier glacé, dentel.						<b>AMÉRIQUE.</b>				
1059	1 penny,	brun.	» 55	» —	<b>ANTIGUA (Ile).</b>					
1040	2 »	bleu.	» 50	» 40	Effigie de la reine.					
1041	5 »	vermillon.	» 75	» —	1073	1 penny,	rouge.	» 55	» 25	
1042	4 »	rose.	1 —	» 40	1074	6 »	vert.	1 50	» 75	
1043	6 »	vert.	» —	» —	<b>ANTILLES DANOISES.</b>					
1044	6 »	violet.	1 50	» 50	1075	5 cents,	rouge sur blanc.	» —	» —	
1045	9 »	lilas.	2 —	» —	1076	5 »	rouge sur jaune.	» 50	» —	
1046	1 shilling,	vert.	» —	» —	<b>ARGENTINE (Confédération).</b>					
1047	1 »	jaune.	2 50	» 50	(Soleil à l'horizon). Grand chiffre.					
1048	5 »	violet vif.	» —	» —	1077	5 centavos,	vermillon.	» —	1 50	
<b>Enveloppes.</b>						Petits chiffres.				
Effigie à relief.						1078	5 centavos,	vermillon.	1 —	» 75
1049	6 pence (rondes),	brun-violet.	1 50	» —	1079	10 »	vert.	1 50	1 —	
1050	6 »	violet clair.	1 50	» —	1080	15 »	bleu.	1 75	» —	
1051	9 » (ennéagones)	brun foncé.	2 —	» —	<b>(République).</b>					
1052	1 shilling (ovales),	jaune d'or.	» —	» —	Armoiries.					
						1081	5 centavos,	rose pâle.	» 75	» 40
						1081	A 5 »	rouge-brun.	» 75	» 40
						1082	10 »	vert.	1 25	» 75
						1085	15 »	bleu.	1 50	» —
						Effigie à gauche.				
						1084	5 centavos,	carmin.	» 75	» 50
						1085	10 »	vert.	1 25	1 —
						1086	15 »	bleu de ciel.	1 50	» —

CORRIENTES.			Neufs.	Annul.	BUÉNOS-AYRES.			Neufs.	Annul.
Effigie de la république.					Vaisseau.				
1087	1 real M.-C.,	bleu.	» —	» —	1131	1 peso,	brun jaunât.	» —	» —
1088	Sans valeur,	bleu.	7 —	» —	1132	1 »	brun foncé.	» —	» —
1088 A	»	vert.	5 —	» —	1133	1 »	bleu.	» —	» —
<b>BAHAMAS (Iles).</b>					1134	2 »	bleu.	» —	» —
Effigie de la reine.					1135	3 »	vert.	» —	» —
1089	1 penny,	rouge pâle.	» —	» —	1136	4 »	rouge.	» —	» —
1090	1 »	rouge brun.	» 35	» —	1137	5 »	jaune.	» —	» —
1091	1 »	carmin vif.	» 35	» —	1138	4 reales,	brun.	» —	» —
1092	4 »	rose.	1 —	» 50	1139	4 »	brun foncé.	» —	» —
1093	6 »	lilas.	» —	» —	1140	4 »	brun clair.	» —	» —
1094	6 »	violet vif.	1 50	» 75					
1094 A	1 shilling,	vert.	2 50	» 75					
<b>BARBADE (Ile).</b>					1141	1 peso,	bleu.	1 —	» 50
Déesse Britannia, papier bleuté.					1142	2 »	rouge.	3 —	1 50
1095	Sans valeur,	vert foncé.	» —	» —	1143	4 reales,	vert.	» —	1 50
1096	»	bleu.	» —	» —	1144	1 peso,	rose.	1 —	» 50
1097	»	rouge.	» —	» —	1145	2 »	bleu.	» —	» 50
Sur papier blanc.					1146	1/2 penny,	rose.	2 —	» —
1098	Sans valeur,	vert-olive.	» —	» —	1147	5 »	vermillon.	3 —	1 —
1099	»	bleu.	» —	» —	1148	6 »	noir.	» —	» —
1100	»	rouge.	» —	» —	1149	6 »	vert.	9 —	» —
1101	»	noir-bleuté.	» —	» —	1150	10 »	bleu.	6 —	» —
1102	» (dentel.),	vert-olive.	» 35	» —					
1105	» »	vert foncé.	» 50	» —	1151	1/2 penny,	rose.	» —	» —
1104	» »	bleu.	» 35	» 40	1152	5 »	vermillon.	» —	» —
1105	» »	rouge.	1 —	» —	1153	6 »	noir.	» —	» —
Déesse Britannia.					1154	6 »	vert.	» —	» —
1106	6 pence,	rouge.	» —	» —	1155	10 »	bleu.	» —	» —
1107	1 shilling,	noir-bleuté.	2 50	1 —	1156	1 cent,	rose.	» 25	» 15
1108	6 pence (dentel.),	rouge.	1 50	» 60	1156 A	2 »	rose.	» —	» —
1108 A	1 shilling, »	noir-bleuté.	2 50	» 75	1157	5 »	vermillon.	» 50	» 25
<b>BRÉSIL.</b>					1158	10 »	brun.	» —	» 50
Grands chiffres.					1159	12 1/2 »	vert.	1 25	» 25
1109	50 reis,	noir.	» —	7 50	1160	17 »	bleu.	1 50	» 50
1110	60 »	noir.	» —	4 —	1161	5 cents,	vermillon.	» —	» —
1111	90 »	noir.	» —	» —	1162	10 »	brun.	1 25	» —
Chiffres italiques.									
1112	40 reis,	noir.	» —	1 50					
1115	50 »	noir.	3 —	1 25	1163	5 centavos,	brun.	» —	» —
1114	60 »	noir.	3 —	1 —	1164	10 »	bleu.	1 —	» 50
1115	90 »	noir.	» —	2 —					
1116	180 »	noir.	» —	» —					
1117	500 »	noir.	» —	» —	1165	1 centavo,	jaune.	» 40	» —
1118	600 »	noir.	» —	» —	1166	5 »	chocolat.	» —	» —
Chiffres droits.					1167	5 »	rouge.	» 75	» 50
1119	10 reis,	noir.	» —	2 50	1168	10 »	bleu.	» —	» 50
1120	20 »	noir.	» 60	» 40	1169	20 »	vert.	2 25	1 —
1121	50 »	noir.	» 40	» 25					
1122	60 »	noir.	» 40	» 25					
1125	90 »	noir.	1 —	» 50					
1124	180 »	noir.	1 50	» 75	1170	2 1/2 pence,	clair.	1 —	» —
1125	500 »	noir.	2 25	1 25					
1126	600 »	noir.	3 50	1 50					
1127	10 »	bleu.	» 25	» 15					
1128	50 »	bleu.	» 40	» 25					
1129	280 »	vermillon.	» —	» 75	1171	2 centav.,	lilas.	» —	» —
1130	450 »	jaune.	» —	» 75	1172	5 »	vert.	» —	» —
<b>CHILI.</b>					<b>Enveloppes.</b>				
Sur papier bleuté.					CHILI.				
Sur papier blanc.					Sur papier bleuté.				
<b>COLOMBIE ET VANCOUVER.</b>					<b>COSTA-RICA.</b>				
					Armoiries, rect.				

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
Chaîne de montagnes.					<b>ÉTATS-UNIS.</b>				
1173	1/2 real,	bleu.	»	»	Effigies de Franklin et Washington.				
1174	2 »	rouge.	»	»					
1175	1/2 real (dentelé),	bleu.	1	»	1216	5 cents,	bronze.	3	1 25
1176	2 »	rouge.	2 50	1 50	1217	10 »	noir.	»	3 25
1176	A 4 reales,	vert.	5	3					
1176	B 1 peso,	jaune.	»	»					
<b>CUBA et PORTO-RICO.</b>					1218	1 cent,	bleu.	»	» 10
1855. Effigie de la reine.					1219	5 »	rouge.	»	» 10
1177	1/2 real plata,	noir.	»	»	1220	5 »	brun.	»	»
1178	1/2 »	vert-bleuté.	»	1	1221	10 »	vert.	»	»
1179	1 »	vert.	»	1	1222	12 »	noir.	»	»
1180	2 »	rouge-violet.	»	2					
1181	2 1/4 »	»	»	»	1225	1 cent,	bleu.	» 35	» 10
1182	1/2 real plata, 1856,	vert-bleuté.	»	1 50	1224	5 »	rouge.	» 40	» 10
1185	1 »	vert.	»	1 25	1225	5 »	brun.	» 75	» 25
1184	2 »	vermillon.	»	2 50	1226	10 »	vert.	1 25	» 20
1185	1/2 real plata, 1857,	bleu-vert.	»	40	1227	12 »	noir.	1 25	» 50
1186	1 2 »	bleu.	» 75	» 40	1228	24 »	lilas.	2 50	» 50
1187	1/2 »	bleu de ciel.	»	40	1229	30 »	orange.	3 50	» 50
1188	1 »	vert-clair.	»	40	1230	90 »	bleu.	7	»
1189	1 »	vert-foncé.	»	40					
1190	1 »	vert-olive.	1 25	» 40	1861. Effigies diverses, dentelées.				
1191	2 »	rose.	»	»	1251	1 cent,	bleu.	» 15	» 05
1192	2 »	brun-jaunât.	3	»	1252	2 »	noir.	» 25	»
1193	2 »	carmin.	»	»	1255	3 »	rouge.	» 25	» 05
1194	2 1/4 »	rose.	»	»	1254	5 »	brun-jaune.	»	» 20
		Effigie plus petite.			1255	5 »	brun foncé.	» 50	» 10
1194	A 1 »	vert clair.	»	1 50	1256	10 »	vert.	» 75	» 10
		Effigie à gauche.			1257	12 »	noir.	1	» 10
1194	B 1/4 real pl.	noir.	1 50	»	1258	24 »	lilas.	2	» 25
		1864. Même effigie.			1259	50 »	orange.	2 50	» 25
1195	1/4 real pl.,	noir sur jaune.	1 50	»	1240	90 »	bleu.	5 50	1 50
1196	1/2 »	vert sur rose.	1 50	» 75	Aigle prenant son vol.				
1197	1 »	bleu sur chair.	1 50	»					
1198	2 »	vermillon sur chair.	2	»	1241	1 cent,	bleu <i>pre-paid.</i>	» 30	»
<b>ÉTATS CONFÉDÉRÉS.</b>					<b>Enveloppes.</b>				
Effigie, grande dimension.					Effigie à relief, grande dimension.				
1199	5 cents,	vert.	5	»	1242	5 cents,	rouge sur blanc.	5	»
1200	5 »	bleu.	»	2 50	1245	5 »	» sur jaune.	3	1 75
Effigie, valeur aux quatre angles.					1244	6 »	vert » »	»	»
1201	10 cents,	rose.	»	»	1245	6 »	vert sur blanc.	»	»
1202	10 »	bleu.	4	»	1246	6 »	rouge sur blanc.	»	»
Effigie, petite dimension.					1247	6 »	rouge sur jaune.	»	»
1203	5 cents,	bleu.	1 50	1 25	1248	10 »	vert » »	3	»
1204	1 »	jaune.	»	»	1249	10 »	vert sur blanc.	3	»
Effigie de Andrew Jackson.					Ovales de petite dimension.				
1205	2 cents,	vert.	5	»	1250	1 cent,	bleu sur jaune.	» 30	»
1206	2 »	rouge.	1	»	1251	3 »	rouge » »	2	»
Effigie à droite de Calhoun.					1252	5 »	rouge sur blanc.	2	»
1207	10 cents,	bleu-pâle.	1 25	1	1253	6 »	» » »	2 50	»
1208	10 »	bleu-foncé.	»	»	1254	6 »	» » jaune.	2 50	»
Effigie à gauche, rect.					1255	10 »	vert sur jaune.	2 50	»
1209	20 cents,	vert.	2	1 50	1256	10 »	vert sur blanc.	2 50	»
<b>Offices particuliers.</b>					1257	4 »	rouge et bleu sur blanc.	1 25	»
1210	1 cent, (imitation.)	noir.	» 50	»	1258	4 »	rouge et bleu sur jaune.	1 75	»
1211	2 »	rose.	» 50	»	1860. Effigies diverses à relief.				
1212	5 »	brun.	» 50	»	1259	2 cents,	noir sur jaune.	» 50	»
1215	10 »	bleu.	» 50	»	1260	3 »	rose sur blanc.	» 60	»
1215	A 10 »	brun.	» 50	»	1261	5 »	rose sur bleuté.	»	»
1214	15 »	vert.	» 50	»	1262	5 »	rose sur jaune.	» 60	»
1215	20 »	rouge.	» 50	»	1263	6 »	» » »	» 75	»

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
1264	6 cents,	rose sur bleuté.	» —	» —	1509	B 5 cents,	jaune.	2 —	» —
1265	6 »	» » blanc.	» 75	» —	1509	C 10 »	violet.	2 50	» —
1266	10 »	vert » »	» 80	» —	1509	D 20 »	bleu,	3 —	» —
1267	10 »	» » jaune.	» 80	» —	1509	E 50 »	vert.	» —	» —
1268	12 »	brun et rouge.	1 —	» —	1509	F 1 peso,	carmin.	» —	» —
1269	20 »	bleu et rouge.	1 75	» —					
1270	24 »	vert et rouge.	2 —	» —					
1271	40 »	rouge et noir.	2 75	» —					
		Grands chiffres.			1510	1 penny,	vert.	» 35	» 25
1271	A 3 »	rose sur blanc.	» —	» —	1511	6 »	rouge.	1 50	» —
1271	B 3 »	rose sur jaune.	» —	» —					
<b>ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE GRENADE.</b>									
Conféd. Granadina, Correos nacionales.									
1272	2 1/2 cent,	vert.	» —	» —					
1273	5 »	brun.	5 —	» —					
1274	5 »	jaune.	» —	» —	1511	D 1 cent,	bleu.	» —	» —
1275	5 »	lilas.	5 —	» —	1512	4 cents,	carmin.	» —	» —
1276	5 »	violet clair.	» —	» —					
1277	10 »	brun.	» —	» —	1513	1 cent, (réimpress.)	carmin.	5 —	» —
1278	10 »	jaune.	5 —	» —	1514	4 »	bleu foncé.	6 —	» —
1279	20 »	bleu.	» —	» —	1515	1 cent, 1855.	rouge.	5 —	» —
		Même inscription, encadrement plus large.			1516	4 »	bleu.	5 —	» —
1280	2 1/2 cents,	vert-olive.	4 —	» —	1517	1 cent, 1860.	rose.	2 25	» —
1281	2 1/2 »	vert-clair.	4 —	» —	1518	1 »	brun-rouge.	» —	» —
1282	5 »	bleu.	4 50	» —	1519	1 »	brun-foncé.	» —	» —
1283	5 »	lilas.	» —	» —	1520	1 »	noir.	» 50	» 30
1284	10 »	brun.	» —	» —	1521	2 »	orange.	» 50	» 30
1285	10 »	roux.	4 50	» —	1522	4 »	bleu.	» 75	» 50
1286	10 »	rouge.	» —	» —	1523	8 »	chair.	1 25	» 50
1287	10 »	vermillon.	» —	» —	1524	12 »	gris-perle.	» —	» —
1288	20 »	jaune.	» —	» —	1525	12 »	lilas.	1 50	» 50
1289	20 »	bleu.	5 —	» —	1526	24 »	vert.	2 50	1 —
1290	1 peso,	rose.	9 —	» —	1527	6 cents, 1865.	bleu.	1 25	» —
1290	A 1 »	rose sur bleuté.	9 —	» —	1528	24 »	vert.	2 50	1 75
		Estados unidos.			1529	48 »	rose.	4 50	5 —
1291	2 1/2 cents,	noir.	» —	» —					
1292	5 »	jaune-brun.	5 50	» —	1550	1 cent,	rose.	» —	» 50
1293	5 »	jaune.	5 —	» —	1551	2 »	paille.	» —	» 50
1294	10 »	bleu.	» —	» —	1552	4 »	bleu-foncé.	» —	» 50
1295	20 »	rouge.	» —	» —					
1296	1 peso,	rose-lilas.	» —	» —					
		E. U. de Columbia, fond de couleur.			1553	1 penny,	bleu.	» 55	» 25
1297	5 cents,	jaune.	» —	» —	1554	2 »	rose.	» 50	» 40
1298	10 »	bleu-violet.	» —	» —	1555	5 »	vert.	» 75	» —
1299	10 »	bleu.	» —	» —	1556	4 »	orange.	1 —	» 40
1300	20 »	rose.	» —	» —	1557	6 »	lilas.	1 50	» 40
1301	50 »	vert.	» —	» —	1558	1 shilling,	brun.	» —	» 75
1302	1 peso,	lilas.	» —	» —					
		E. U. de Columbia, fond blanc.							
1303	5 cents,	jaune.	2 50	» —					
1304	10 »	bleu.	» —	2 —	1544	1/2 real,	chamois.	2 50	» —
1305	20 »	rouge.	» —	» —	1545	1 »	vert.	2 —	1 —
		E. U. de Columbia, fond de couleur, coins ornés.			1546	2 »	lilas.	2 —	1 —
1306	5 cents,	jaune.	1 75	» —	1547	4 »	jaune.	» —	» —
1307	10 »	bleu-foncé.	2 50	1 50	1548	8 »	rose.	» —	» —
1308	20 »	rouge.	5 25	» —					
1309	50 »	vert.	6 50	» —					
1309	A 1 peso,	violet.	» —	» —	1549	4 reales,	rouge sur jaune.	» —	» —
					1550	8 »	vert sur chamois.	» —	2 50

			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
1530	A 1/2 real,	Aigle, imp. coul. brun.	» —	1 50	1587	1 dinero,	» —	» —
1530	AA 1/2 »	lilas.	1 50	» —	1588	1 peseta,	» —	» —
1530	B 1 »	bleu de ciel.	2 —	1 25	1589	1/2 peso, (imitation) jaune.	» 50	» —
1530	C 2 »	jaune.	3 —	1 —		Armoiries, fond en zigzag.		
1530	D 4 »	vert.	4 50	2 —	1590	1 dinero,	2 —	» 75
1530	E 8 »	rouge.	9 —	2 —	1591	1 peseta, (1 <sup>er</sup> type) rouge.	» —	» —
	1861. Etlgie, imp. coul., dentelés.				1592	1 » (2 <sup>e</sup> ») rouge.	4 —	» —
1530	F 1/2 real,		» —	» —		Armoiries à relief.		
1530	G 1 »	rouge.	» —	» —	1595	1 dinero,	1 25	» 50
1530	H 2 »	bleu.	» —	» —	1594	1 peseta,	2 50	» —
1530	I 4 »	brun.	» —	» —		<b>PRINCE ÉDOUARD.</b>		
1530	J 1 peso,	noir.	» —	» —	1595	1 penny,	» 35	» —
	<b>NEVIS (Ile).</b>				1596	2 »	» 50	» —
1531	1 penny,	rouge.	» 35	» —	1597	3 »	» 75	» 50
1532	4 »	rose.	1 —	» —	1598	6 »	1 50	» 75
1533	6 »	lilas.	1 50	» —	1599	9 »	2 —	» 75
1534	1 shilling,	vert.	» —	» —		<b>SAINTE-LUCIE (Ile).</b>		
1535	4 pence,	rose sur bleuté.	» —	» —	1400	Sans valeur,	» 75	» —
	<b>NICARAGUA.</b>				1400 A	»	» 50	» —
1536	2 centav.,	bleu.	» 75	» —	1401	»	1 —	» —
1337	5 »	noir.	1 —	» —	1401 A	»	» —	» —
	<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>				1402	»	» —	» —
1538	3 pence,	rouge.	» —	1 50	1403	»	1 50	» —
1539	6 »	jaune.	» —	5 —	1403 A	»	» —	» —
1560	1 sh.,	violet.	» —	5 —	1403 B	»	» —	» —
1561	1 cent.,	gris.	» 30	» —	1403 C	»	» —	» —
1561	A 2 »	orange.	» 40	» —	1403 D	»	» —	» —
1562	5 »	vert.	» 50	» 50		<b>SAINT-VINCENT (Ile).</b>		
1563	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1404	1 penny,	» —	» —
1564	12 1/2 »	bleu.	1 50	» 75	1405	6 »	» —	» —
1565	17 »	noir.	2 —	1 25	1406	1 » (dentel.)	» 55	» —
	<b>NOUVELLE ÉCOSSE.</b>				1407	6 »	1 50	» 75
1566	1 penny,	rouge.	» —	5 75	1408	1 penny,	» 35	» —
1567	5 »	bleu.	3 —	1 —	1409	2 »	1 —	» —
1568	5 »	bleu sur bleuté.	3 —	1 25	1410	5 »	1 —	» —
1569	6 »	vert.	» —	5 —	1411	4 »	» —	» —
1570	1 sh.,	violet.	» —	» —	1412	5 »	» —	» —
1571	1 cent.,	noir.	» 30	» 25	1413	5 »	» —	» —
1571	A 2 »	lilas.	» 40	» 25	1414	6 »	» —	» —
1572	5 »	bleu.	» 50	» 50	1415	6 1/2 »	» 25	» —
1573	8 1/2 »	vert.	1 25	» 75	1416	8 »	2 75	1 50
1574	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1417	1 shilling,	» —	» —
1575	12 1/2 »	noir.	1 50	» 50	1418	2 pence,	» 50	» —
	<b>OCÉAN PACIFIQUE.</b>				1419	4 »	1 —	» —
	Vaisseau dans un ovale.				1420	6 »	1 50	» 75
1576	1 real,	bleu.	5 50	» —	1421	6 1/2 »	» —	» —
1577	2 »	»	5 50	» —	1422	8 »	» —	» —
1578	1 »	carmin.	5 50	» —	1423	1 shilling,	» —	» —
1579	2 »	»	5 50	» —	1424	1 shilling,	» —	» —
1580	1 »	jaune.	5 50	» —	1425	Sans valeur,	1 —	» —
1581	2 »	»	5 50	» —	1426	»	» —	» —
1582	1 »	vert.	5 50	» —		»	» —	» —
1583	2 »	»	5 50	» —	1427	Déesse, sur papier bleuté.	» —	» —
1584	2 »	brun.	5 50	» —		Sans valeur,	» —	» —
	<b>PÉROU (République du).</b>					Sur papier blanc.		
	Armoiries, grandes inscriptions.				1428	Sans valeur,	» —	» —
1585	1 dinero,	bleu-verdât.	» —	» —	1429	» (dentel.)	» —	» —
1586	1 peseta,	rouge.	» —	» —	1430	»	» 55	» 25
					1431	»	» —	» —
					1432	»	» —	» —



LUÇON (Ile de).			Neufs.	Annul.	Timbres dentelés.		Neufs.	Annul.
1854-1855. Effigie de la reine.					1850	1 penny, vermillon.	» 60	» 50
1509	5 cuartos,	rouge.	» —	» —	1851	2 » bleu.	» —	» 50
1510	10 »	rouge.	» —	» —	1852	3 » vert foncé.	» —	» —
1511	1 real fuerte,	bleu.	» —	» —	1853	3 » vert-olive.	1 —	» 50
1512	2 »	vert.	» —	» —				
Effigie de la reine.					Même effigie, sur papier glacé, dentelé.			
1515	5 cuartos,	vermillon.	» —	» —	1853 A	1 penny, vermillon.	» 75	» 50
1514	5 »	brique.	» —	» —	1854	2 pence, bleu pâle.	» 50	» 40
1515	10 »	rose-lilas,	3 —	» —				
1516	1 real plata,	vert-bleuté.	» —	» —	Même effigie, car.			
Effigie de la reine, Correos. interior.					1855	5 pence, vert.	5 50	» —
1517	5 cuartos,	vermillon.	» —	» —	1856	6 » gris-vert.	» —	1 —
Correos : interior.					1857	8 » orange.	» —	» —
1518	5 cuartos,	vermillon.	1 50	» —	1858	1 sh., rouge pâle.	» —	» —
1519	1 real plata,	vert clair.	5 —	» —	1859	1 » carmin vif.	» —	» —
					1860	5 » (rond), violet.	» —	» —
1864. Effigie de la Reine.					Timbres semblables dentelés.			
1520	5 1/8 cents p <sup>e</sup> f <sup>e</sup> ,	noir sur jaune.	1 50	» —	1861	5 pence, vert-foncé.	2 50	» —
1521	6 2/8 »	vert sur rose.	1 75	» —	1861 A	5 » vert clair.	2 —	» —
1522	12 4/8 »	bleu sur chair.	1 75	» —	1862	6 » gris-vert.	» —	» —
1523	25 »	vermillon s. chair	2 50	» —	1863	6 » brun-olive.	» —	1 —
NOUVELLE CALÉDONIE.					1864	6 pence, violet.	1 50	» 40
Effigie de l'Empereur.					1865	8 » orange.	2 —	1 25
1524	10 cents,	gris.	6 —	» —	1866	1 shilling, rouge pâle.	» —	» —
1525	10 »	photographié.	» 50	» —	1867	1 » carmin vif.	2 50	» 50
					1868	5 » (rond), violet.	» —	5 —
NOUVELLE GALLES DU SUD.					Registered.			
Vue de Sidney.								
1526	1 penny (avec nuages),	rouge.	» —	9 —	1869	Sans valeur, rouge et bleu.	» —	» —
1527	1 »	rouge.	» —	9 —	1870	» jaune et bleu,	» —	» —
1528	1 » (sans nuages),	rouge.	» —	9 —	1871	» dentelés, jaune et bleu.	» —	» —
1529	1 »	rouge.	» —	» —	1872	» rouge et bleu.	2 50	» —
Vue de Sidney, fond horizontal.					TIMBRES DE JOURNAUX.			
1530	2 pence (sans nuages),	bleu.	» —	9 —	Effigie à relief, ovale.			
1531	2 » (avec nuages),	bleu.	» —	9 —	1872 A	1 penny, vermillon.	» 50	» —
Vue de Sidney, fond vertical.					NOUVELLE ZÉLANDE.			
1532	2 pence (avec nuages),	bleu.	» —	» —	Effigie de la reine, sur papier bleuté.			
Fond horizontal.					1873	1 penny, brique.	» —	» —
1533	5 pence,	brun foncé.	» —	» —	1874	2 » bleu.	» —	2 50
1534	5 »	vert.	» —	4 —	1875	1 sh., vert.	» —	» —
Effigie avec couronne de laurier, papier bleuté.					Sur papier blanc.			
1535	1 penny,	rouge-brun.	» —	5 —	1876	1 penny, vermillon.	1 —	» —
1536	1 »	vermillon.	» —	» —	1876 A	1 » rouge.	» 50	» —
1537	2 »	bleu.	» —	2 —	1877	2 » bleu.	1 —	» 50
1538	5 »	vert.	» —	2 50	1878	5 » violet.	1 —	» —
1539	6 »	brun.	» —	5 50	1879	6 » bistre.	» —	» 75
1540	8 »	jaune.	» —	» —	1880	6 » brun foncé.	» —	» 50
Papier blanc.					1880 A	6 » brun rougeâtre.	1 50	» 50
1541	1 penny,	vermillon.	» —	2 75	1881	1 sh., vert.	2 50	» 50
1542	2 »	bleu.	» —	2 —	1882	1 » vert-bleuté.	» —	» —
1543	3 »	vert.	» —	2 —	Timbres semblables dentelés.			
1544	6 »	brun.	» —	» —	1883	1 penny, vermillon.	» —	» —
1545	8 »	jaune.	» —	» —	1884	2 » bleu.	» 75	» 40
Effigie avec diadème.					1885	5 » violet.	» —	» —
1546	1 penny,	rouge vif.	» —	» —	1886	6 » brun foncé.	» —	» 50
1547	1 »	vermillon.	» —	» —	1887	6 » brun-rougeâtre.	» —	» 40
1548	2 »	bleu.	» —	» —	1888	1 sh., vert.	» —	» 50
1549	3 »	vert.	» —	» —				

QUENSLAND.			Neufs.	Annul.	Reine Victoria sur un trône.			Neufs.	Annul.
Effigie de la reine.									
1389	1 penny,	carmin.	»	»	1622	1 penny,	vert.	»	2 50
1390	2 »	bleu.	»	»	1623	2 »	brun-violet.	»	1 50
1391	5 »	brun.	»	»	1624	6 »	bleu.	»	» 50
1392	6 »	vert foncé.	»	»					
1393	1 sh.,	violet.	»	»	1625	1 penny,	vert.	»	» 50
1394	Registered,	jaune-serin.	»	»	1626	2 »	lilas.	»	» —
Timbres semblables dentelés.					1627	2 »	gris.	»	» 50
1595	1 penny,	carmin.	»	»	1628	4 »	rosc.	»	» 75
1596	1 »	brun-rougâtre.	»	»	1629	4 »	vermillon.	»	» 75
1597	1 »	orange.	»	55					
1598	2 »	bleu.	»	50	40				
1599	5 »	brun.	1	25	»	1630	1 penny,	vert.	1 50
1599	A 5 »	brun pâte.	1	»	»	1631	2 »	lilas.	»
1600	6 »	vert foncé.	»	1	»	1632	4 »	rose.	»
1601	6 »	vert-olive.	1	50	»	75			
1602	1 sh.,	violet.	»	1	»	25			
1602	A 1 »	gris-jaunâtre.	»	1	»	1635	1 penny,	noir.	»
1605	Registered,	jaune-serin.	2	»	»	1654	1 »	vert.	»
VAN DIEMEN.									
Effigie de la reine.									
1604	1 penny,	bleu pâle.	»	5	»	1655	1 shilling,	bleu.	»
1605	4 »	jaune.	»	1	»	1656	1 » (dentelé)	bleu.	»
1606	4 »	orange.	»	1	»				
1607	1 »	rouge vif.	»	»	»	1657	6 pence,	jaune.	»
1608	1 »	vermillon.	»	55	»	1658	2 sh.,	vert.	»
1609	2 »	vert foncé.	»	»	»	1659	6 pence (dentelés),	jaune.	»
1610	2 »	vert-olive.	»	»	»	1640	6 »	noir.	»
1611	2 »	vert-bouteille.	»	50	»	1641	2 sh.,	vert.	»
1612	4 pence,	bleu.	1	»	»	50			
1613	6 »	gris-bleuté.	1	50	»	50			
1614	6 »	lilas.	»	»	»	1642	5 pence,	bleu.	1 50
1615	1 shilling,	rouge.	5	1	25	1643	4 »	rose.	»
1615	A 1 penny (dentelés),	rouge.	»	»	»	1644	6 »	orange.	»
1615	B 2 »	vert.	»	»	»	1645	6 »	noir.	»
1615	C 4 »	bleu.	»	»	»				
1615	D 6 »	lilas.	»	»	»				
1615	E 1 sh.,	rouge.	»	1	25	1646	6 pence,	noir.	»
VICTORIA.									
Buste de la reine.									
1616	1 penny,	bistre.	»	1	50	1646	A 1 penny,	vert.	»
1617	1 »	rose.	»	1	50	1646	B 2 »	violet.	1 25
1618	2 pence,	cendre.	»	7	»	1647	4 »	rose.	1 50
1619	5 »	bleu clair.	»	1	»				
1620	5 »	bleu foncé.	»	1	»	1648	Toolate, 6 pence,	violet et vert.	»
1621	5 » (dentelés)	bleu foncé.	»	»	»	1649	Registered, 1 sh.,	rose et bleu.	»

## CUBA (essais).

1/2 real, 1 nuance, à 1 25  
1 » 4 » à 1 25

## ROMAGNE (essais).

2, 5, 4, 20 bajoques, à 1 —

## GRÈCE.

5, 10, 20, 40, 80 lep. (annulés), à » 40

**A VENDRE** un bel ALBUM, contenant environ  
1200 timbres, la plupart neufs.  
Prix : 800 fr.

## RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

M. W. C..., à Carlsruhe. Veuillez me remettre en  
timbres de Bade les fr. 40-50 que vous me devez.

M<sup>lle</sup> C. S..., à Tournai. Vous avez pris abon-  
nement en octobre, c'est vrai, mais vous avez reçu en  
même temps les numéros précédents. Votre abon-  
nement est donc expiré avec l'année.

M. J. C..., à Sedan. Merci de cette attention  
toute amicale.

**Notice des Timbres-Poste avec les prix auxquels on peut se les procurer à la librairie de J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.**

**CONDITIONS DE VENTE :**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

On est prié de faire les demandes au moyen des numéros placés devant chaque timbre.

On est prié de faire connaître si le timbre doit être neuf ou annulé; sans avis, un timbre neuf épuisé sera remplacé par un annulé et vice-versà.

On accepte en paiement, les coupons d'intérêts échus et billets de banque de tous pays.

On accepte également les timbres-poste neufs de tous pays, sauf les 80 centimes de France, sur lesquels on prélèvera 5 p. c.

Les enveloppes entières, actuellement en usage, paient 20 p. c. de plus que le prix marqué.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger, et à 5 francs pour la Belgique.

EUROPE.			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
<b>ALLEMAGNE (États du Nord).</b>					53	15 kreuzer,	lilas.	1 25 » 20
1	1/4 sgr.	(Imp. noire) brun.	» —	» —	54	30 »	vermillon.	2 — » —
2	1/5 »	chair.	» 50	» 25	55	3 »	rose.	» 25 » 10
3	1/2 »	vert d'eau.	» —	» 40	56	6 »	bleu.	» 50 » 10
4	1 »	bleu clair.	» —	» 40	57	9 »	bistre.	» 60 » 10
5	1 »	bleu foncé.	» —	» 40	<b>Enveloppes.</b>			
6	2 »	rose.	» —	» 10	Avec inscriptions lilas.			
7	3 »	jaune.	» —	» 10	37 A	2 kreuzer,	» jaune.	2 — » —
8	1/4 sgr.	(Imp. coul.) rouille.	» 25	» 10	37 B	3 »	» rose.	3 — » —
9	1/2 »	vert d'eau.	1 50	» —	37 C	6 »	» bleu.	2 25 » —
10	1 »	bleu clair.	» —	» 40	37 D	9 »	» bistre.	» — » —
11	2 »	rose.	» 60	» 10	38	2 »	» (inscriptions) jaune.	» 25 » —
12	3 »	brun.	» —	» 10	39	3 »	» rose.	» 25 » 15
13	5 »	lilas.	1 25	» 25	40	6 »	» bleu.	» 50 » —
14	10 »	vermillon.	2 —	» —	41	9 »	» bistre.	» 60 » 20
14 A	1/4 »	noir.	» 15	» —	<b>AUTRICHE (Empire d').</b>			
15	1/2 »	vermillon.	» 25	» 10	Aigle à double tête.			
16	1/5 »	vert.	» 25	» 10	42	1 kreuzer,	jaune.	» — » 25
17	1 »	rose.	» 25	» 10	43	1 »	orange.	» — » —
18	2 »	bleu.	» 50	» —	44	2 »	noir.	» — » 25
19	3 »	bistre.	» 60	» 10	45	3 »	rouge.	» — » 10
19 A	5 »	bistre jaunâtre.	» 60	» —	46	6 »	brun.	1 75 » 10
<b>Enveloppes.</b>					47	9 »	bleu.	1 25 » 10
Avec inscriptions lilas.					Effigie à gauche.			
19 B	1/2 sgr.,	» orange.	» —	» —	48	2 kreuzer,	jaune.	» — » 25
19 C	1 »	» rose.	» —	» —	49	2 »	orange.	» — » —
19 D	2 »	» bleu.	» —	» —	50	3 »	noir.	» — » 25
19 E	3 »	» bistre.	» —	» —	51	3 »	vert.	» — » 25
20	1/2 »	» (inscriptions) orange.	» 25	» —	52	5 »	rouge.	» — » 25
21	1 »	» rose.	» 25	» —	53	10 »	brun.	» — » 10
22	2 »	» bleu.	» 50	» —	54	15 »	bleu.	» — » 10
23	3 »	» bistre.	» 60	» —	Effigie à droite.			
<b>ALLEMAGNE (États du Sud).</b>					55	2 kreuzer,	jaune.	» 20 » —
24	1 kreuz.	(Imp. noire) vert d'eau.	» —	» 10	56	3 »	vert.	» 25 » —
25	3 »	bleu clair.	» —	» 10	57	3 »	rouge.	» 50 » —
26	5 »	bleu foncé.	» —	» 10	58	10 »	brun.	» 60 » 05
27	6 »	rose.	» —	» 10	59	15 »	bleu.	» 75 » 05
28	9 »	jaune.	» —	» 10	Aigle à double tête à relief.			
29	1 kreuz.	(Imp. coul.) vert d'eau.	» 15	» 10	60	2 kreuzer,	jaune.	» 20 » —
30	3 »	bleu.	1 50	» 15	61	3 »	vert.	» 25 » —
31	6 »	rose.	1 50	» 15	62	5 »	rose.	» 40 » 10
32	9 »	jaune.	2 —	» 25	63	10 »	bleu.	» 50 » 10
					64	15 »	bistre.	» 60 » 10

<i>Timbres de journaux.</i>			Neufs.	Annul.	<b>Land post</b>		Neufs.	Annul.	
65	Mercure,	bleu.	» 60	» 40	114	1 kreuzer,	paille.	» 15	» —
66	»	jaune.	» —	» —	115	3 »	»	» 25	» —
67	»	rose.	» —	» —	116	12 »	»	» 75	» —
68	Effigie à gauche,	bleu.	1 25	» 75					
69	»	lilas.	1 25	» —					
70	Effigie à droite,	gris.	» 25	» —					
71	»	lilas.	» —	» —					
72	Aigle à relief,	lilas.	» 15	» —	117	5 kreuzer,	bleu foncé.	1 —	» —
	Aigle à double tête.				118	6 »	jaune.	1 25	» —
75	1 kreuzer,	noir.	14 —	» —	119	9 »	rose.	1 50	» —
74	1 »	bleu.	» 40	» 50	120	12 »	bistre.	» —	» —
75	2 »	vert clair.	» —	» 75	121	18 »	brique.	» —	» —
76	2 »	vert foncé.	» —	» 75	122	5 »	rose.	» 25	» 15
77	2 »	brun.	» 50	» —	125	6 »	bleu.	» 50	» 25
78	2 »	rouge.	» 25	» 15	124	9 »	bistre.	» 60	» 25
79	4 »	brun.	6 —	» —					
80	4 »	rouge.	» —	4 —					
	<b>Enveloppes. (Effigie à droite.)</b>								
81	3 kreuzer,	vert.	» 40	» —	123	1 kreuzer,	noir.	5 50	2 —
82	5 »	rouge.	» 50	» —	126	1 »	rose.	1 50	» 10
85	10 »	brun.	» 75	» —	127	5 »	bleu.	1 50	» 10
84	15 »	bleu.	1 25	» 50	128	6 »	brun.	1 —	» 10
85	20 »	orange.	1 50	» —	129	9 »	vert.	2 —	» 10
86	25 »	brun foncé	1 50	» —	150	12 »	rouge.	» —	» 50
87	30 »	violet.	2 —	» —	151	18 »	jaune.	5 50	» —
88	55 »	brun clair.	2 50	» —	152	1 »	jaune.	» 15	» —
	Aigle à double tête.				155	5 »	rose.	» 25	» 05
89	5 kreuzer,	vert.	» 25	» —	154	6 »	bleu.	» 40	» 05
90	5 »	rose.	» 40	» —	155	9 »	bistre.	» 50	» 05
91	10 »	bleu.	» 60	» —	156	12 »	vert.	» 75	» 50
92	15 »	bistre.	» 75	» —	157	18 »	rouge.	1 25	» —
93	25 »	violet.	1 25	» —					
	<b>BADÉ (Grand Duché de)</b>								
	Chiffres.								
94	1 kreuzer,	chamois.	» —	» 50					
95	5 »	jaune.	» —	» 25	158	5 kreuzer,	noir.	» 25	» —
96	5 »	orange.	» —	» 25					
97	6 »	vert.	» —	» 25					
98	9 »	rose.	» —	» 10					
99	1 »	blanc.	» —	» 25					
100	5 »	vert.	» —	» 25					
101	5 »	bleu.	» —	» 25					
102	6 »	jaune.	» —	» 10					
	<b>Armoiries (Fond de couleur).</b>								
103	1 kreuzer,	noir.	» 15	» 10					
104	5 »	bleu foncé.	» —	» 25					
105	5 »	bleu de ciel	» —	» 25					
106	6 »	jaune.	» —	» 25	159	10 centimes,	noir.	10 —	» 20
107	6 »	orange.	» —	» 25	140	20 »	bleu.	» —	» 20
108	9 »	rose.	» —	» —					
109	6 »	bleu.	» 50	» 40					
110	6 »	bistre.	» 60	» 10					
	<b>Armoiries (Fond blanc).</b>								
110 A	1 kreuzer,	noir.	» 15	» —	141	1 centime,	vert.	» —	» —
111	5 »	rose.	» 25	» 10	142	10 »	noir.	» 40	» 10
111 A	6 »	bleu.	» 50	» 10	145	20 »	bleu.	» 50	» 10
111 B	9 »	bistre.	» 60	» —	144	40 »	rouge.	» 80	» 10
112	18 »	vert.	1 25	» —					
113	50 »	orange.	2 —	» —					
	<b>Enveloppes. (Effigie.)</b>								
117	5 kreuzer,	bleu foncé.	1 —	» —					
118	6 »	jaune.	1 25	» —					
119	9 »	rose.	1 50	» —					
120	12 »	bistre.	» —	» —					
121	18 »	brique.	» —	» —					
122	5 »	rose.	» 25	» 15					
125	6 »	bleu.	» 50	» 25					
124	9 »	bistre.	» 60	» 25					
	<b>BAVIÈRE (Royaume de).</b>								
	Chiffre (Imp. coul.)								
123	1 kreuzer,	noir.	5 50	2 —					
126	1 »	rose.	1 50	» 10					
127	5 »	bleu.	1 50	» 10					
128	6 »	brun.	1 —	» 10					
129	9 »	vert.	2 —	» 10					
150	12 »	rouge.	» —	» 50					
151	18 »	jaune.	5 50	» —					
152	1 »	jaune.	» 15	» —					
155	5 »	rose.	» 25	» 05					
154	6 »	bleu.	» 40	» 05					
155	9 »	bistre.	» 50	» 05					
156	12 »	vert.	» 75	» 50					
157	18 »	rouge.	1 25	» —					
	<b>Chiffre taxe.</b>								
158	5 kreuzer,	noir.	» 25	» —					
	<b>BELGIQUE (Royaume de).</b>								
	Effigie sans encadrement.								
159	10 centimes,	noir.	10 —	» 20					
140	20 »	bleu.	» —	» 20					
	Effigie avec encadrement.								
141	1 centime,	vert.	» —	» —					
142	10 »	noir.	» 40	» 10					
145	20 »	bleu.	» 50	» 10					
144	40 »	rouge.	» 80	» 10					
	Effigie avec encadrement (dentelés).								
145	1 centime,	vert.	» 05	» —					
146	10 »	noir.	» 15	» 05					
147	20 »	bleu.	» 25	» 05					
148	40 »	rouge.	» 45	» 05					
	<b>BERGEDORF (Ville de).</b>								
	Armoiries (Imp. noire).								
149	1/2 schilling,	violet.	» —	» —					
150	1/2 »	bleu.	» 25	» —					
151	1 »	blanc.	» 25	» —					
152	1 1/2 »	jaune.	» 40	» —					
153	5 »	rose.	» —	» —					
154	5 »	bleu sur rose.	» 50	» —					
155	4 »	fauve.	» 60	» —					

		Neufs.	Annul.	Enveloppes.		Neufs.	Annul.
<b>BRÈME (Fille libre de).</b>				196 E 2	skilling, bleu.	» 25	» —
Armoiries de la ville.				193 F, 4	» rouge.	» 50	» —
156	2 grote, (dentelé), vermillon.	» 25	» —	196 G		» —	» —
157	5 » (non dentelé), bleu.	» 40	» 25	196 H		» —	» —
158	5 » » rose.	» 75	» —	<b>DEUX-SICILES. — (NAPLES.)</b>			
159	7 » » jaune.	1 —	» —	Armoiries (trinaerie.)			
160	5 sgr. » vert.	1 25	» —	197	1/2 grano, lie de vin.	5 —	2 —
160 A	5 grote, Dentelés. bleu.	» 40	» —	198	1 » » »	1 —	» 40
161	5 » » rose.	» 75	» —	199	2 » » »	1 —	» 40
162	10 » » noir.	1 25	» —	200	5 » » »	2 —	» 40
163	5 sgr. » vert.	1 25	» —	201	10 » » »	2 —	» 50
<b>Enveloppes.</b>				202	20, » » »	2 50	» —
164	Stadt post amt, noir s. blanc	» 25	» —	203	50 » » »	5 —	» —
165	» » noir s. azur.	» 25	» —	204	1/2 tornèse, bleu.	» —	» —
<b>BRUNSWICK (Duché de).</b>				Croix de Savoie.			
Cheval (Imp. coul.)				205	1/2 tornèse, bleu.	» —	» —
166	1 sgr. rose.	» —	1 50	Effigie du roi Victor-Emmanuel.			
167	2 » bleu.	» —	1 25	206	1/2 tornèse, vert.	» 50	» —
168	5 » vermillon.	» —	1 50	207	1/2 grano, brun,	» 50	» —
169	1/4 sgr. (Imp. noire). brun.	» —	» 50	208	1 » noir.	» 50	» —
170	1/5 » blanc.	» 25	» 10	209	2 » bleu.	» 75	» 40
171	1/2 » vert.	» 25	» 10	210	5 » rouge.	1 —	» 40
172	1 » orange.	» —	» 50	211	5 » lilas.	» —	» —
173	1 » jaune.	» 55	» 15	212	10 » jaune.	1 50	» 40
174	2 » bleu.	» 50	» 15	213	20 » citron.	1 50	» —
175	5 » rose.	» —	» 40	214	50 » gris-perle.	4 —	» —
175 A	5 » (Imp. coul.) rose.	» 60	» 25	215	50 » bleu-pensée.	» —	» —
Couronne (Imp. noire).				<b>SICILE.</b>			
176	1/4 sgr. brun.	» 50	» —	Effigie de Ferdinand.			
Cheval. (Imp. coul.) dentelé.				216	1/2 grano, orange.	1 50	1 —
176 A	1 sgr. jaune.	» 25	» 15	217	1 » brun-olive.	1 50	1 —
176 B	2 » bleu.	» 50	» —	218	1 » olive.	1 50	1 —
177	5 » rose.	» 60	» 25	219	2 » bleu clair.	1 50	1 —
<b>Enveloppes.</b>				220	5 » vermillon.	2 —	1 25
178	1 sgr., jaune.	» 25	» 15	221	5 » carmin.	2 —	1 25
179	2 » bleu foncé.	» —	» —	222	10 » bleu foncé.	2 —	1 25
180	2 » bleu clair.	» 50	» —	223	20 » noir-bleuté	2 —	1 25
181	5 » rose.	» 60	» —	224	50 » rouge-brique.	3 50	5 —
182	Stadt post fr., rouge s. blanc.	» 25	» —	<b>ESPAGNE (Royaume d').</b>			
183	» » vert.	» 25	» —	1850. Effigie de la Reine.			
184	» » bleu.	» 25	» —	225	6 cuartos, noir.	1 —	» 20
185	» » rose.	» 25	» —	226	12 » lilas.	8 —	6 —
186	» » jaune.	» 25	» —	227	5 reales, orange.	8 —	5 —
<b>DANEMARK (Royaume de).</b>				228	6 » bleu.	» —	» —
187	2 rigsb. sk. bleu.	4 —	1 —	229	10 » vert.	8 —	» —
188	4 » brun s. blanc.	» —	» 25	1851. Effigie de la Reine.			
188 A	4 » brun s. jaunât.	» —	» 25	250	6 cuartos, noir.	» —	» 20
189	4 » brun-jaune.	» —	» 25	251	12 » lilas.	» —	6 —
190	2 skill., (fond sablé). bleu.	» 25	» —	252	2 reales, orange.	» —	» —
191	4 » brun.	» —	» 50	253	5 » rose.	» —	5 —
192	8 » vert.	» 75	» 50	254	6 » bleu.	» —	» —
193	16 » lilas.	1 —	» 50	255	10 » vert.	» —	» —
193 A	16 » (dentelé), violet vif.	» 75	» —	1852. Effigie de la Reine.			
194	4 skill., fond ondulé. brun-jaune.	» —	» —	256	6 cuartos, rose.	» —	» 20
195	4 » brun.	» 60	» 20	257	6 » rose sur pap. bleuté	» —	» 20
195 A	4 » (dentelé), brun.	» 60	» —	258	12 » lilas.	» —	» —
196	8 » vert.	1 —	» —	259	12 » brun.	» —	6 —
1864. — Armoiries.				240	2 reales, orange.	» —	» —
196 A	» »	» —	» —	241	5 » vert.	» —	3 —
196 B	4 skilling, rouge.	» 40	» 20	242	6 » vert-bleuté	» —	» —
196 C	» »	» —	» —				
196 D	16 » vert d'eau.	» 75	» —				



Même effigie, dentelés.			Neufs.	Annul.	Enveloppes.			Neufs.	Annul.
535	1 centime,	vert-olive.	» 05	» 02					
534	2 »	brun.	» 10	» 05					
535	4 »	lilas.	» 10	» —					
536	5 »	vert.	» 10	» 02	572	1 penny,	noir.	7 50	» —
537	10 »	bistre.	» 15	» 02	575	2 »	bleu.	7 50	» —
538	20 »	bleu.	» 25	» 02	1841. Effigie à relief, sans millésime.				
539	40 »	vermillon.	» 50	» 02	574	1 penny,	rose.	1 25	» 25
540	80 »	carmin clair.	» 90	» 05	575	2 »	bleu clair.	2 50	» —
Chiffre taxe.					576	2 »	bleu foncé.	2 50	» —
541	10 centimes,	noir lithogr.	» —	» —	Avec millésime, papier blanc.				
542	10 »	» typogr.	» 25	» —	579	1 penny,	rose.	» 25	» —
543	15 »	» »	» 50	» —	580	2 »	bleu.	» 50	» —
Colonies françaises.					581	5 »	rose vif.	» 60	» —
544	1 centime,	vert olive.	» 10	» 05	582	4 »	vermillon.	» 75	» —
545	5 »	vert.	» 15	» —	583	6 «	violet.	1 25	» —
546	10 »	bistre.	» 25	» 20	584	1 sh.,	vert.	2 —	» —
547	40 »	vermillon.	» 60	» 20	Papier bleuté.				
<b>GRANDE-BRETAGNE.</b>					585	1 penny,	rose.	» 25	» —
Effigie de la reine.					586	2 »	bleu.	» 50	» —
(Sans lignes blanches, papier blanc).					587	5 »	rose-vif.	» 60	» —
548	1 penny,	noir. V. R.	» —	» —	588	4 »	vermillon.	» 75	» —
549	1 »	»	» —	» 25	589	6 »	violet.	1 25	» —
550	2 »	bleu foncé.	» —	» 50	590	1 sh.,	vert.	2 —	» —
551	1 »	rouge-brique.	» —	» —	Mêmes valeurs sur papier rose et paille aux mêmes prix.				
552	1 »	chocolat-rougeâtre.	» —	» —	<b>GRÈCE (Royaume de).</b>				
553	1 »	rouge-brun.	» —	» —	Tête de Mercure.				
Effigie de la reine.					591	1 lepton,	marron.	» 10	» —
(Avec lignes blanches, papier blanc.)					592	2 »	jaune.	» 10	» —
554	2 pence,	bleu clair.	» —	» —	595	5 »	vert.	» 15	» 10
(Sans lignes blanches, papier bleuté.)					594	10 »	brique.	» 40	» 10
555	1 penny,	rouge brique.	1 50	» 20	595	20 »	bleu.	» 50	» 10
556	1 »	» brun.	» —	» —	596	40 »	rouge viol.	» 75	» 10
(Sans lignes blanches, pap. blanc, dent.)					597	80 »	carmin.	1 —	» 10
557	1 penny,	rouge-amarante.	» 25	» 02	<b>HAMBOURG (Fille libre de).</b>				
(Avec lignes blanches, pap. blanc, dent.)					Armoiries de la ville.				
558	2 pence,	bleu foncé.	» —	» 05	598	1/2 schilling,	noir.	» 50	» —
559	2 »	bleu clair.	» —	» —	599	1 »	brun.	» 50	» —
(Avec lignes blanches et lettres aux quatre angles, dentel.)					599 A	1 1/4 »	lilas.	» 25	» —
559 A	1 penny,	rouge.	» 20	» 05	400	2 »	rouge.	» 60	» —
560	2 pence,	bleu.	» 50	» 02	400 A	2 1/2 »	vert.	» 50	» —
Effigie à relief, octog.					401	5 »	bleu.	» 60	» —
561	6 pence,	violet.	» —	» 25	402	4 »	vert.	» 75	» —
562	10 »	brun.	» —	» 75	405	7 »	orange.	» —	» 25
565	1 schilling,	vert.	» —	» 60	404	9 »	jaune.	1 50	» —
Effigie (sans lettres aux angles) dentel.					404 A	1/2 schil., (dentelés)	noir.	» 25	» —
564	4 pence,	rose.	» —	» 10	404 B	1 »	brun.	» 25	» 15
565	6 »	lilas.	» —	» 05	404 C	1 1/4 »	lilas.	» 25	» —
566	1 schilling,	vert.	» —	» 10	404 D	2 »	rouge.	» 50	» —
(Avec lettres aux quatre angles) dentel.					404 E	2 1/2 »	vert.	» 50	» —
567	5 pence,	rose.	» 50	» 05	404 F	5 »	bleu.	» 50	» —
568	4 »	vermillon.	» 60	» 05	404 G	4 »	vert.	» 60	» —
569	6 »	lilas.	» 75	» 05	404 H	7 »	orange.	1 —	» —
570	9 »	bistre.	1 25	» —	404 I	9 »	jaune.	1 25	» —
571	1 sh.	vert.	1 50	» 10	404 J	5 »	bleu de ciel	» 50	» —
(Avec grandes lettres aux angles.)					404 K	7 »	violet.	1 —	» —
571 A	5 pence,	rose.	» 50	» —	C. Hamer et C <sup>ie</sup> .				
571 B	4 »	vermillon.	» —	» —	405	1/2 schilling,	bleu.	» 10	» —
571 C	6 »	lilas.	» 85	» —	406	1/2 »	citron.	» 10	» —
571 D	9 »	bistre.	» —	» —	407	1/2 »	groseille.	» 10	» —
571 E	1 schilling,	vert.	1 60	» —	408	1/2 »	vert foncé.	» 10	» —
					409	1/2 »	gris.	» 10	» —

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
410	1/2 schilling,	vert d'eau.	» 10	» —					
411	1/2 »	jaune.	» 10	» —					
412	1/2 »	brun.	» 10	» —					
413	1/2 »	vert clair.	» 10	» —					
<b>Enveloppes.</b>									
414	1/2 schill.,	vermillon sur blanc.	» 25	» —					
415	1/2 »	» surjaune.	» 25	» —					
<b>II. Scheerenbeck</b>									
416	(armoiries),	bleu.	» 10	» —					
417	»	violet.	» 10	» —					
418	»	vert clair.	» 10	» —					
419	»	vert foncé.	» 10	» —					
420	»	jaune.	» 10	» —					
421	»	rose.	» 10	» —					
422	»	chair.	» 10	» —					
423	»	brun.	» 10	» —					
424	»	citron.	» 10	» —					
425	»	gris-vert.	» 10	» —					
426	facteur,	jaune brun	» 10	» —					
427	»	gris.	» 10	» —					
428	»	rose.	» 10	» —					
429	»	vert.	» 10	» —					
430	»	bleu clair.	» 10	» —					
431	»	citron.	» 10	» —					
432	»	violet.	» 10	» —					
433	»	chair.	» 10	» —					
434	»	brun.	» 10	» —					
435	»	jaune.	» 10	» —					
<b>(Chiffres).</b>									
436	1/2 sch.,	bleu foncé.	» 10	» —					
437	1/2 »	rose.	» 10	» —					
438	1/2 »	ardoise.	» 10	» —					
439	1-2 »	brun.	» 10	» —					
440	1/2 »	citron.	» 10	» —					
441	1/2 »	groseille.	» 10	» —					
442	1/2 »	vert.	» 10	» —					
443	1/2 »	jaune.	» 10	» —					
444	1/2 »	bleu clair.	» 10	» —					
445	1-2 »	violet.	» 10	» —					
446	1 »	bleu foncé.	» 10	» —					
447	1 »	rose.	» 10	» —					
448	1 »	ardoise.	» 10	» —					
449	1 »	brun.	» 10	» —					
450	1 »	citron.	» 10	» —					
451	1 »	groseille.	» 10	» —					
452	1 »	vert.	» 10	» —					
453	1 »	jaune.	» 10	» —					
454	1 »	bleu clair.	» 10	» —					
455	1 »	violet.	» 10	» —					
<b>W. KRANTZ (FACTEUR), imp. coul.</b>									
455 A	1/2 sch.,	bleu-clair.	» 10	» —					
455 B	1/2 »	lilas.	» 10	» —					
455 C	1/2 »	jaune.	» 10	» —					
455 D	1/2 »	vert.	» 10	» —					
455 E	1/2 »	rose.	» 10	» —					
455 F	1 »	bleu-clair.	» 10	» —					
455 G	1 »	lilas.	» 10	» —					
455 H	1 »	jaune.	» 10	» —					
455 I	1 »	vert.	» 10	» —					
455 J	1 »	rose.	» 10	» —					
					<b>W. KRANTZ, imp. noire.</b>				
455 K	1/2 sch.,	brun.	» 10	» —					
455 L	1/2 »	rose.	» 10	» —					
455 M	1/2 »	bleu-clair.	» 10	» —					
455 N	1/2 »	bleu-foncé.	» 10	» —					
455 O	1/2 »	jaune.	» 10	» —					
455 P	1/2 »	vert-foncé.	» 10	» —					
455 Q	1/2 »	fer.	» 10	» —					
455 R	1/2 »	citron.	» 10	» —					
455 S	1 »	brun.	» 10	» —					
455 T	1 »	rose.	» 10	» —					
455 U	1 »	bleu-clair.	» 10	» —					
455 V	1 »	bleu-foncé.	» 10	» —					
455 W	1 »	jaune.	» 10	» —					
455 X	1 »	fer.	» 10	» —					
455 Z	1 »	citron.	» 10	» —					
<b>HARMONIA W. KRANTZ. (Déesse).</b>									
455 AA	1 sch.,	argent s. carmin.	» 10	» —					
455 AB	1 »	argent s. noir.	» 10	» —					
455 AC	1 »	argent s. blanc.	» 10	» —					
455 AD	1 »	argent s. brun.	» 10	» —					
455 AE	1 »	argent s. blanc verdât.	» 10	» —					
455 AF	1 »	or sur bleu.	» 10	» —					
455 AG	1 »	or sur noir.	» 10	» —					
455 AH	1 »	or sur blanc.	» 10	» —					
455 AI	1 »	or sur vert.	» 10	» —					
455 AJ	1 »	bronze sur blanc.	» 10	» —					
455 AK	2 »	argent sur carmin.	» 10	» —					
455 AL	2 »	argent sur noir.	» 10	» —					
455 AM	2 »	argent sur blanc.	» 10	» —					
455 AN	2 »	argent sur brun.	» 10	» —					
455 AO	2 »	argent s. blanc verdât.	» 10	» —					
455 AP	2 »	or sur bleu.	» 10	» —					
455 AQ	2 »	or sur noir.	» 10	» —					
455 AR	2 »	or sur blanc.	» 10	» —					
455 AS	2 »	or sur vert.	» 10	» —					
455 AT	2 »	bronze sur blanc.	» 10	» —					
<b>CH. VAN DIEMEN. (Chiffre).</b>									
455 AU	1 sch.,	lilas.	» 40	» 25					
455 AV	2 »	jaune.	» 40	» 25					
455 AW	5 »	rose.	» —	» 25					
455 AX	4 »	vert.	» —	» 25					
455 AY	6 »	bleu.	» —	» 25					
455 AZ	8 »	rouge.	» —	» 25					
<b>LAFRENZ.</b>									
455 BA	1/2 sch.	fer.	» 10	» —					
455 BB	1/2 »	bleu clair.	» 10	» —					
455 BC	1/2 »	rose.	» 10	» —					
455 BD	1-2 »	gris clair.	» 10	» —					
455 BE	1/2 »	brun.	» 10	» —					
455 BF	1/2 »	gris foncé.	» 10	» —					
455 BG	1/2 »	vert clair.	» 10	» —					
455 BH	1/2 »	bleu foncé.	» 10	» —					
455 BI	1/2 »	orange.	» 10	» —					
455 BJ	1/2 »	violet.	» 10	» —					
455 BK	1 »	fer.	» 10	» —					
455 BL	1 »	bleu clair.	» 10	» —					
455 BM	1 »	rose.	» 10	» —					
455 BN	1 »	gris clair.	» 10	» —					
455 BO	1 »	brun.	» 10	» —					

			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
455	BP 1 schilling,	gris foncé.	» 10	» —				
455	BQ 1 »	vert clair.	» 10	» —				
455	BR 1 »	bleu foncé.	» 10	» —				
455	BS 1 »	orange.	» 10	» —	489	5 cent.,	noir.	5 — 2 —
455	Bt 1 »	violet.	» 10	» —	490	20 »	bleu.	2 50 » 75
<b>HANOVRE.</b>					491	40 »	rose.	5 50 » —
Armoiries sur papier coul.					491	A40 »	violet.	5 50 » —
456	1 gg.,	bleu.	» —	1 —				
457	1 »	vert.	» 75	» 40				
458	1/50 thaler,	rouge.	» 75	» 40	492	5 cent.,	vert.	» — 2 30
459	1/50 »	chair.	» 75	» 40	493	20 »	bleu.	2 25 » 75
460	1/15 »	bleu.	» 75	» 40	494	40 »	rose.	» — » —
461	1/10 »	orange.	1 —	» 50				
Armoiries fond burelé.								
462	5 pfennige,	rose.	» 60	» —	495	5 cent.,	vert foncé.	» — » —
465	1 gg.,	vert.	» 75	» —	496	5 »	vert-olive.	» — » —
464	1/50 thaler,	rose.	» 75	» 40	497	20 »	bleu.	» — » 75
465	1/15 »	bleu.	» 75	» 40	498	40 »	rouge.	» — » —
466	1/10 »	jaune.	1 —	» 40				
466	A 5 pfen. ( <i>petit burelé</i> ),	brun-rouge	» 75	» —				
466	B 1 gut. ( <i>burelé vertic.</i> ),	vert.	1 25	» —				
466	C 1/50 th. ( » » ),	rose.	» —	» —	499	5 cent.,	vert-olive.	» 25 » 05
Imp. coul. sur pap. blanc.					500	5 »	vert foncé.	» 25 » 05
467	5 pfennige,	rose.	» 15	» —	501	10 »	bistre.	» 25 » 05
468	5 »	vert.	» 15	» —	502	10 »	brun foncé	» 40 » 10
468	A 5 » (dentelé)	vert.	» 15	» —	503	10 »	jaune.	» 50 » 05
Effigie du roi Georges V.					504	15 »	bleu.	» 50 » 15
469	1 groschen,	rouge.	» 55	» 05	505	20 »	bleu clair.	» — » 05
470	2 »	bleu.	» 60	» —	506	20 »	bleu foncé.	» 75 » 05
471	3 »	jaune.	1 —	» —	507	40 »	rouge.	» 60 » 05
472	5 »	bistre.	» 75	» 10	508	80 »	jaune.	1 — » —
475	10 »	vert.	2 —	» —	509	5 lire,	doré.	5 — » —
474	1,2 groschen ( <i>Cornet</i> ),	noir.	» 25	» —				
474	A 1 » (dentelé),	rouge.	» 25	» —	510	10 cent.,	bistre.	» 75 » —
474	B 2 » »	bleu.	» 50	» —	511	20 »	bleu foncé.	1 — » —
474	C 3 » »	bistre.	» 60	» —	512	40 »	rouge.	1 — » —
474	D 10 » »	vert.	» —	» —	513	80 »	jaune.	1 — » —
474	E 1/2 » »	noir.	» 25	» —				
<b>Enveloppes.</b>								
475	1 gg.,	vert.	» 50	» —				
476	1 silberg.,	rose.	» 75	» —	515	5 cent.,	vert d'eau.	» 15 » 05
477	2 »	bleu.	» 75	» —	516	10 »	ocre-jaune	» 20 » 05
478	3 »	jaune.	1 —	» —	516	A 20 cent.,	bleu pâle.	» 55 » 10
479	1 groschen,	rose.	» 25	» 15	517	15 »	bleu pâle.	» 50 » 05
480	2 »	bleu.	» 50	» —	518	50 »	brun.	» 50 » 05
481	5 »	jaune.	1 —	» —	519	40 »	carmin.	» 60 » 05
482	5 »	bistre.	» 60	» 40	520	60 »	lilas.	» 75 » 10
Bestelgeld frei.					521	2 lire,	orange.	2 50 1 —
485	vignette,	paille.	4 50	» —				
484	trèfle,	vert.	» 50	» —	522	10 cent.,	ocre-jaune	» 25 » —
485	cheval,	»	» 25	» —				
<b>ILES IONIENNES.</b>								
486	(effigie),	jaune.	» 25	» —	525	1 cent.,	noir.	» 10 » —
487	»	bleu.	» 50	» —	524	2 »	noir.	» 10 » —
488	»	rouge.	» 60	» —	525	2 »	bistre.	» 10 » —

(La suite au prochain numéro.)

**ANGLETERRE.** Neufs.

Timbre pour paquets.

1 penny, » 50

Pour journaux par chemins de fer.

Edinburg et Glasgow, vert. » 50

Caledonian railway, vert. » 50

Glasgow et S. Western, paille. » 50

Mulready (caricature).

3 différ. envel. authentiq. à » 75

12 » » imitées » » 25

**Océan Penny Postage.**

11 différ. envel. authent. à » 75

11 » » imitées, » » 25

**CUBA (essais).**

1/2 real, 1 nuance, à 1 25

1 » 4 » à 1 25

**BAVIÈRE (essais).**

1 kreuzer, orange. 4 —

6 » bistr. 4 —

**BELGIQUE (essais).**

Timbre proposé en 1849.

6 nuances, à 2 50

Voir n° 19 du journal.

5 cent., 5 nuances à 1 50

Voir n° 25 du journal.

Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50

» 2 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50

» 3 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50

Voir n° 26 du journal.

Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50

» 2 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50

» 3 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50

Voir n° 27 du journal.

Type 2 : 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50

**BERNE (effets).**

2 cents (armoiries), vert. » 10

3 » » bleu. » 10

6 » » lilas. » 15

10 » » jaune. » 25

**BRÈME.**

1 grote (déclaration), rose. » 25

1 » » jaunc. » 25

3 » » » » 50

3 » » rose. » 50

6 » » » » 75

6 » » jaune. » 75

**BRUNSWICK (essais).**

2 sgr. (enveloppe). 5 —

2 » » » 5 —

**CORRIENTES.**

1 real bleu (annulé). 14 —

**ESPAGNE.** Neufs.

Timbres de télégraphes.

1 real (1864), brun. » 75

4 » » rose. 1 75

16 » » vert. 5 50

2 » » noir. 7 —

1 » (1865), bleu. » 50

4 » » vert. 1 50

16 » » carmin. 5 50

20 » » » 6 50

Essais 1857, 10 nuances à 1 25

**FRANCE (essai).**

20 cents (en 2 parties), bleu. 1 —

**FRIBOURG (effets).**

15 cents (arm.), vermillon. » 40

**GENÈVE (effets).**

5 cents, violet. » 20

**GRÈCE (essais).**

Mercure. 6 nuanc. à 1 25

**ITALIE (essais).**

15 cents (arm.), vert. 2 —

2 cent. (effigie), 5 nuanc. à » 75

1 » (chiffre), 2 » » 1 50

5 » (effigie), 2 » » 1 50

10 » » 2 » » 1 50

15 » » 2 » » 1 50

50 » » 2 » » 1 50

40 » » 2 » » 1 50

60 » » 2 » » 1 50

2 lire, » 2 » » 1 50

8 timb. actuels (saccio) pour 3 —

6 » (affiches) » » 5 —

Essais de timbres administratifs

Voir n° 22 du journal.

Type 1 : rouge, bleu. à 1 —

» 2 : rouge, bleu. » 1 —

Voir n° 23 du journal.

Type 3 : noir. à 1 —

» 4 : rouge, bistr., noir,

lilas. à 1 —

Voir n° 24 du journal.

Type 5 : rouge, lilas, noir,

bistr., à 1 —

» 6 : vermillon, violet, » 1 —

» 6 : bleu clair, bl. fonc. » 1 —

**NOUVEAU BRUNSWICK.**

(Photographie).

5 cents, O'Connell. » 50

**Enveloppe politique.**

Voir N° 28 du journal.

2 nuances, à » 60

**MEXIQUE.**

Essais, effigie de Maximilien.

1/2 real, 5 nuances, à 1 25

1 » 5 » » 1 25

2 » 5 » » 1 25

**PHILIPPINES.**

1 real dro judicial, à 1 —

**ROMAGNE.**

4 nuances, à » 75

**SAINTE-LUCIE.**

1 sh., orange. 2 50

**TOSCANE (essais).**

1 quatrini (lion), noir. 2 —

1 soldi, » jaune. 2 —

1 crazia, » rouge. 2 —

2 » » bleu. 2 —

4 » » vert. 2 —

6 » » bleu. 2 —

9 » » brun. 2 —

2 » (7 nuances), à 5 —

**WURTEMBERG (enveloppes).**

3 kr. (inscrip. noires) rose. » 25

6 » (inscrip. jaunes) bleu. » 50

**Réponses aux Correspondances.**

C'est par suite d'une erreur typographique, que les numéros 1359 et 1360 ont été cotés à raison de 3 fr., le mois dernier. Ces timbres ne sont pas en notre possession.

M. N. G..., à Pisc. Les abonnements se payant par anticipation, veuillez, je vous prie, m'envoyer 4 fr. en timbres poste.

M. E. M..., à Constantinople. Le prix est fr. 4-80, pour un an. Merci pour votre bonne lettre.

M. L..., à Vire. Voilà bien longtemps que j'attends de vos nouvelles.

M. L..., à Gothenbourg. Votre envoi vaut 210 fr.

Pour les conditions, voir le N° 29. (Suite. — Voir le N° du 13 mai).		Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
	Chiffre orné, dentel.			579	1 cent., (Armoirie), brun.	» 10	» —
526	1 cent., vert d'eau.	» 10	» —	580	2 » noir.	» 10	» —
526 A 2	» brun.	» 10	» —	581	4 » jaune.	» 10	» —
<b>LOMBARDIE et VÉNÉTIE.</b>				582	10 » bleu.	» 25	» —
527	5 cent. (Aigle), jaunc.	» —	1 —	583	12 1/2 » rose.	» 25	» —
528	5 » orange.	» —	1 —	584	25 » marron.	» 50	» —
529	10 » noir.	» —	1 —	585	30 » violet.	» 50	» —
530	15 » rouge.	» —	» 10	586	37 1/2 » vert.	» 60	» —
531	30 » brun.	» —	» 10	587	40 » vermillon.	» 60	» —
532	45 » bleu.	» —	» 10	<b>MALTE (Ile de).</b>			
535	2 soldi (Effig. à gauche), jaune.	» 50	» —	588	1/2 penny (Effigie), bistre.	» 25	» —
534	5 » noir.	1 25	» 50	<b>MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.</b>			
535	3 » vert.	1 50	» 50	589	1/4 schilling, rouge.	» 10	» —
536	5 » rouge.	1 50	» 40	590	5 » jaune.	» 50	» 50
537	10 » brun.	1 50	» 25	591	5 » bleu.	» 60	» —
538	15 » bleu.	1 50	» 25	591 A	4 4 sch. (dentelés), rouge.	» 25	» 15
<b>VÉNÉTIE.</b>				591 B	5 » »	» —	» —
539	5 soldi (Effig. à droite), rouge.	1 25	» —	591 C	5 » » bistre.	» 60	» —
540	10 » brun.	1 —	» —	<b>Enveloppes.</b>			
541	2 soldi (Aigle à relief), jaune.	» 25	» —	592	1 schilling, rouge.	» 25	» 15
542	3 » vert.	» 25	» —	595	1 1/2 » vert.	» 25	» 15
543	5 » rose.	» 40	» —	594	5 » jaune.	» 50	» 30
544	10 » bleu.	» 60	» —	595	5 » bleu.	1 —	» —
545	15 » bistre.	» 75	» 20	595 A	5 » bistre.	» 60	» —
<b>Enveloppes.</b>				<b>MECKLEMBOURG STRÉLITZ.</b>			
546	5 soldi (Effigie), vert.	» 40	» —	595 B	1/4 sgr. (arm.), orange.	» 25	» —
547	5 » rouge.	» 50	» —	595 C	1/3 » vert.	» 25	» —
548	10 » rouge brun	» 75	» —	595 D	1 sch. violet.	» 25	» —
549	15 » bleu.	1 —	» —	595 E	1 sgr. rouge.	» 25	» —
550	20 » orange.	» —	» —	595 F	2 » bleu.	» 50	» —
551	25 » brun-foncé	» —	» —	595 G	5 » bistre.	» 60	» —
552	50 » violet.	2 50	» —	<b>Enveloppes.</b>			
553	35 » bistre.	2 75	» —	595 H	1 sgr. rouge.	» 25	» —
554	5 soldi (Aigle à relief), vert.	» 25	» —	595 I	2 » bleu.	» 50	» —
555	5 » rose.	» 40	» —	595 J	5 » bistre.	» 60	» —
556	10 » bleu.	» 60	» —	<b>MODÈNE (Duché de).</b>			
557	15 » bistre.	» 75	» —	596	5 centesimi (Aigle), vert.	» 75	» 30
558	25 » violet.	1 25	» —	597	5 » vert-olive.	» —	» 40
<b>LUBECK.</b>				598	10 » violet.	» 75	» —
559	1/2 schill. (Aigle), lilas.	» 25	» —	599	10 » rose.	» 75	» 40
560	1 » jaune.	» 25	» —	600	15 » jaune.	» 75	» 40
561	1 » orange.	» —	» —	601	25 » paille.	» 75	» 40
562	2 » brun.	» 50	» —	602	40 » bleu.	» 75	» 50
565	2 1/2 » rouge.	» 50	» —	603	1 lira, blanc.	3 50	» —
564	4 » vert.	» 60	» —	<b>Timbres de journaux.</b>			
565	1/2 schill. (Aigle à relief), vert.	» 25	» —	604	9 cent., violet.	1 50	1 —
566	1 » vermillon.	» 25	» —	<b>Tassa gazzette.</b>			
566 A	1 1/4 » brun.	» 50	» —	605	10 cent., blanc.	1 50	1 25
567	2 » rouge.	» 50	» —	<b>GOVERNEMENT PROVISOIRE.</b>			
568	2 1/2 » bleu.	» 50	» —	Croix de Savoie.			
569	4 » bistre.	» 60	» —	606	5 centesimi, vert.	1 —	» —
<b>Enveloppes.</b>				607	15 » brun-noir.	2 —	» —
570	1/2 schilling, vert.	» 25	» —	608	20 » lilas.	1 50	» —
571	1 » vermillon.	» 25	» —	609	20 » bleu-violet	1 —	» 75
572	2 » rouge.	» 50	» —	610	40 » rose.	2 50	» —
575	2 1/2 » bleu.	» 50	» —	611	80 » orange.	2 50	» —
574	4 » bistre.	» 60	» —	<b>LUXEMBOURG.</b>			
575	10 cent. (Effigie), noir.	2 —	» 25	576	1 sgr., rose.	» —	» 50
576	1 sgr., rose.	» —	» 50	577	1 » vermillon.	» —	» 50
577	1 » vermillon.	» —	» 50	578	1 » rouge.	» —	» 50
578	1 » rouge.	» —	» 50				

OLDENBOURG.			Neufs.	Annul.	GOUVERNEMENT PROVISoire.			Neufs.	Annul.
Armoiries,					Chiffre, imp. coul. octog.				
612	1/3 thaler,	vert.	2 —	» —	653	5 centesimi,	vert.	1 —	» —
613	1/50 »	bleu.	1 25	» 40	654	5 »	vert-olive.	1 —	» —
614	1/15 »	rose.	» —	» 50	655	10 »	brun.	1 —	» —
615	1/10 »	jaune.	» —	» 50	656	20 »	bleu.	1 —	» 75
Armoiries dans un ovale, imp. noire.					657	40 »	vermillon.	2 —	» —
616	1/3 groschen,	vert.	2 —	» —	658	80 »	jaune.	2 —	» —
617	1 »	bleu.	1 50	» 40	<b>PAYS-BAS.</b>				
618	2 »	rose.	2 —	» —	659	5 cents,	bleu-foncé	» —	» 10
619	3 »	jaune.	» —	» —	660	5 »	bleu-clair.	» 35	» 05
Mêmes types, imp. coul.					661	10 »	rouge.	» 50	» 05
620	1/4 groschen,	jaune.	» 60	» —	662	15 »	orange.	» 60	» 05
621	1/3 »	vert.	» 75	» —	662 A	5 » (Eff. à droite).	bleu.	» 25	» 10
622	1/2 »	marron.	» —	1 —	662 B	10 »	rouge.	» 50	» 10
623	1 »	bleu.	1 25	» 50	662 C	15 »	orange.	» 60	» 10
624	2 »	rouge.	1 25	» 50	<b>PORTUGAL.</b>				
625	3 »	citron.	2 —	» —	Effigie à relief de Dona Maria.				
Armoiries à relief, ovales.					663	5 reis,	brun-rouge	» —	» —
626	1/3 groschen,	vert.	» 25	» 10	664	5 » ( <i>réimpression</i> )	chocolat.	1 50	» —
627	1/2 »	vermillon.	» 25	» 10	665	25 »	bleu.	1 —	» 50
628	1 »	rose.	» 25	» 10	666	50 »	vert.	1 50	1 25
629	2 »	bleu.	» 50	» 10	667	100 »	lilas.	2 —	» —
630	3 »	bistre.	» 60	» 20	Effigie à relief de Don Pedro, cheveux lisses.				
<b>Enveloppes.</b>					668	5 reis,	brun-rouge	4 50	» 25
Armoiries à relief ovales.					669	25 »	bleu.	4 —	» —
631	1/2 groschen,	marron.	» 60	» —	670	50 »	vert.	1 50	» 50
632	1 »	bleu.	1 50	» 75	671	100 »	lilas.	1 50	» 50
633	2 »	rose.	2 —	» —	Même type, avec cheveux bouclés.				
634	3 »	jaune.	2 —	» —	672	5 reis,	brun-roug.	» —	» 35
635	1/2 »	vermillon.	» 25	» —	673	5 »	brun.	1 —	» 35
636	1 »	rose.	» 25	» 15	674	25 »	bleu.	» —	» 40
637	2 »	bleu de ciel	» 50	» —	675	25 »	rose.	1 25	» 25
638	3 »	bistre.	» 60	» —	Effigie à relief de Don Luis.				
<b>FARME (Duché de).</b>					676	5 reis,	brun.	» 25	» 05
Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.					677	10 »	jaune d'or.	» 25	» 05
639	5 centesimi,	orange.	» —	2 50	678	25 »	rose.	» 30	» 05
640	5 »	jaune-pâle.	» —	1 —	679	50 »	vert.	1 25	» 50
641	15 »	rouge.	» —	1 —	680	100 »	lilas.	1 50	» 50
642	25 »	brique.	» —	1 —	<b>PRUSSE.</b>				
Même type, imp. noire sur papier blanc.					Effigie à droite, imp. coul. sur papier blanc, avec couronne en filigrane.				
643	5 centesimi,	jaune.	1 —	» 50	681	4 pfennige,	vert.	» 75	» 25
644	10 »	gris.	1 —	» 50	682	6 »	vermillon.	» 75	» —
645	15 »	rose.	» —	» 40	Sans couronne en filigrane.				
646	25 »	violet.	» —	» 75	683	6 pfennige,	vermillon.	» 60	» 25
647	40 »	bleu.	1 50	» —	Même effigie, imp. noire sur papier coul.				
Fleur de lis dans un petit écusson, avec les mots: <i>Duc di Parma, ecc.</i>					684	1 silbergr. ( <i>réimpr.</i> ),	rouge-vin.	» 50	» 05
648	15 centesimi,	vermillon.	1 —	» 75	685	2 »	bleu.	» 50	» 05
649	25 »	brun.	1 —	» 75	686	5 »	jaune.	» 75	» 05
650	40 »	bleu.	1 50	» —	Même effigie, imp. coul. fond uni.				
<b>Timbres des journaux.</b>					687	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 20
Chiffres, imp. noire octog.					688	2 »	bleu.	» —	» —
651	6 centesimi,	carmin.	» 75	» —	689	5 »	jaune.	1 25	» 20
652	9 »	bleu.	» 75	» —					

Même effigie, imp. coal., fond quadrillé.			Neufs.	Annul.	RUSSIE.			Neufs.	Annul.
690	4 pfennige,	vert.	» 70	» 25	Armoiries, non dentelé.				
691	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 10	735	10 kopeck,	marron.	» —	» —
692	2 »	bleu.	1 —	» 10	734	20 »	bleu.	» —	» —
693	3 »	jaune.	1 —	» 10	733	50 »	rouge.	» —	» —
Aigle à relief.					733 A	1 » (dentelés),	jaune.	» 25	» —
693 A	5 pfennige,	violet.	» 15	» —	733 B	5 »	vert.	» 25	» —
694	4 »	vert.	» 15	» 05	733 C	5 »	lilas.	» 50	» —
695	6 »	vermillon.	» 15	» 05	736	5 »	bleu et blanc.	» 60	» —
696	1 sgr.	rose.	» 25	» 05	737	10 »	marron.	» 75	» 30
697	2 »	bleu.	» 50	» 05	738	20 »	bleu.	1 50	1 —
698	5 »	bistre.	» 60	» 05	739	30 »	rouge.	2 25	1 —
<b>Enveloppes.</b>					<b>Enveloppes.</b>				
Effigie à droite, avec fils de soie.					740	5 kopeck,	bleu.	» 75	» —
699	1 silbergrosch.,	rose.	3 —	» 50	741	10 »	noir.	1 —	» —
700	2 »	bleu.	1 50	» 50	742	20 »	bleu.	1 50	» —
701	3 »	orange.	1 50	» —	743	50 »	rouge.	2 25	» —
702	4 » (reimpression)	brun.	1 50	» —	743 A	6 kopeck,	bleu.	» 75	» —
703	5 »	violet.	1 50	1 50	Compe. de navigation à vapeur.				
704	6 »	vert.	1 50	» —	FINLANDE.				
705	7 »	rouge-brique.	1 75	» —	Armoiries, ovale-oblong.				
Avec inscriptions transversales.					744	5 kopeck,	bleu.	» —	» —
706	1 silbergrosch.,	rose.	» 50	» 20	745	10 »	rose.	» —	» —
707	2 »	bleu.	» 50	» 20	Armoiries, rect. dentel.				
708	5 »	jaune.	» 75	» 20	746	5 kopeck,	bleu.	» 75	» —
Aigle à relief, inscriptions transversales.					747	10 »	rose.	1 —	» —
709	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» —	<b>Enveloppes.</b>				
710	2 »	bleu.	1 —	» —	1845. Armoiries, ovales.				
711	3 »	bistre.	1 25	» —	748	10 kopeck,	rose.	2 50	» —
Inscriptions traversant le timbre.					749	20 »	noir.	2 50	» —
712	1 silbergrosch.,	rose.	» 25	» 15	1850. Armoiries, ovale-oblong.				
713	2 »	bleu.	» 50	» 15	750	5 kopeck,	bleu.	1 —	» —
714	3 »	bistre.	» 60	» 15	751	10 »	rose.	1 —	» —
<b>Principautés danubiennes.</b>					752	20 »	noir.	2 —	» —
<b>MOLDAVIE.</b>					752 A	5 » (rect)	bleu.	» 75	» —
Armoiries, tête de bœuf, rond.					752 B	10 »	rose.	1 —	» —
715	54 paras,	vert.	2 50	» —	<b>POLOGNE.</b>				
716	81 »	bleu.	2 50	» —	Armoiries, rect. dentel,				
717	108 »	rose pâle.	2 75	» —	753	10 kopeck,	marron.	» 75	» 40
Tête de bœuf, rectangulaire.					<b>Enveloppes.</b>				
718	5 paras,	noir.	» 75	» —	Armoiries avec inscript. en haut.				
719	40 »	bleu.	1 50	» —	754	1 1/2 kopeck,	rouge.	5 —	» —
720	80 »	rouge.	1 50	» —	Avec inscript. en haut et en bas.				
<b>MOLDO-VALACHIE.</b>					755	1 1/2 kopeck,	rouge.	» —	» —
Tête de bœuf, octogone.					Armoiries, rondes.				
721	3 paras,	jaune.	» 25	» —	756	5 kopeck,	bleu.	» 50	» —
722	6 »	rouge.	» 25	» —	757	10 »	noir.	1 —	» —
723	50 »	bleu.	» 50	» —	<b>SAXE.</b>				
723 A	2 » (effigie),	jaune.	» 25	» —	Chiffre, car.				
723 B	5 »	bleu.	» 25	» —	758	5 pfennige,	rouge.	5 50	2 50
723 C	20 »	rouge.	» 50	» —	Effigie du roi Frédéric-Augusto.				
<b>ROMAGNES.</b>					759	1/2 neugroschen,	gris.	» —	» 40
724	1/2 bajoque,	paille.	1 —	» —	760	1 »	rose.	» —	» 50
725	1 »	gris.	1 —	» —	761	2 »	bleu-clair.	» —	» —
726	2 »	jaune.	1 —	» —	762	2 »	bleu-foncé	» —	» 50
727	3 »	vert.	1 —	» —	763	5 »	jaune.	» —	» 50
728	4 »	fauve.	1 —	» 75	Armoiries, rect.				
729	5 »	violet.	1 25	1 —	764	3 pfennige,	vert.	» 15	» —
730	6 »	vert-clair.	1 50	» —					
731	8 »	rose.	1 50	» —					
732	20 »	bleu.	2 —	» —					

Effigie du roi Jean.			Neufs.	Annul.	Effigie à gauche du roi.			Neufs.	Annul.
765	1/2	neugroschen, gris.	» 15	» 10	808	2	skilling, jaune.	» 40	» 15
766	1	» rose.	» 25	» 10	809	3	» lilas.	» 50	» 15
767	2	» bleu-foncé	» 50	» 10	810	4	» bleu.	» 50	» 15
768	3	» jaune.	» 60	» 10	811	8	» rouge.	» 75	» 10
769	5	» bistre.	» —	» —			Armoiries, rect. dentelés.		
770	5	» vermillon.	1 25	» —					
771	10	» bleu.	2 —	» 75	812	2	skilling, jaune.	» 40	» —
		Armoiries à relief.			813			» —	» —
772	3	pfennige, vert.	» 15	» —	814	4	skilling, bleu.	» 50	» —
773	1/2	neugroschen, vermillon.	» 15	» 10	815	8	» rose.	» 60	» —
774	1	» rose.	» 25	» 10	816	24	» bistre.	2 —	» —
775	2	» bleu.	» 50	» 10			<b>SUISSE.</b>		
776	3	» bistre.	» 60	» 10			BALE.		
777	5	» violet.	1 25	» —			Colombe à relief dans un écusson rouge.		
		<b>Enveloppes.</b>			817	2	1/2 rappen, noir et bleu.	» —	2 75
		Effigie du roi Jean.					GENÈVE.		
778	1	neugroschen, rose.	» 25	» 15			Armoiries, aigle non couronné, Port cantonal, imp. noire.		
779	2	» bleu foncé.	» 70	» —	818	5	centimes, vert pomme.	» —	1 50
780	2	» bleu de ciel	» —	» —			Aigle couronné.		
781	3	» jaune.	» 75	» —					
782	5	» viol. foncé.	1 25	» —	819	5	centimes, vert bleuté.	» —	» —
783	5	» violet clair	1 50	» —	820	5	» vert pomme.	» —	» —
784	10	» vert.	2 50	» —	821	10	» vert pomme.	» —	» 60
		Armoiries à relief.					Imp. coul. sur papier blanc.		
785	1	neugroschen, rose.	» 25	» 15	822	5	centimes, vert clair.	» —	» 60
786	2	» bleu.	» 50	» 25			Port local, imp. noire.		
787	3	» bistre.	» 60	» —	823	5	centimes, vert pomme.	» —	» 60
788	5	» violet.	1 25	» —			<b>Enveloppes.</b>		
		<b>SCHLESWIG-HOLSTEIN.</b>					Aigle couronné.		
789	1	schilling, bleu.	2 50	» —					
790	2	» rose.	2 50	» —	824	5	centimes, vert clair.	» —	» —
790 A	1/2	(1865), rose.	» 25	» —			NEUCHÂTEL.		
790 AA	1/4	» vert.	» 55	» —			Croix blanche sur écusson rouge, rect.		
790 B	1/4	sch. (Holstein), bleu.	» 40	» —	825	5	centimes, noir sur blanc.	» —	» 60
791	1 1/4	» (dentelé), bleu.	» 25	» —			VAUD.		
791 A	1 1/4	sch. (Steswig), vert.	» 50	» —			Croix blanche sur écusson rouge, obl.		
791 B	4	» rouge.	» 75	» —	826	4	centimes, noir sur blanc.	» —	» 60
		<b>SUÈDE.</b>			827	5	» » » »	» —	» 60
		Armoiries, rect. dentelés.					ZURICH.		
792	3	schilling, vert.	» —	» 75			Chiffres, lignes roses horizontales.		
793	4	» bleu.	» —	» 60	828	4	centimes (local), noir.	» —	» —
794	6	» gris.	» —	» 60	829	6	» (cantonal), »	» —	» —
795	8	» jaunc.	» —	» 50			Chiffres, lignes roses verticales.		
796	24	» vermillon.	» —	» 75	850	4	centimes (local), noir.	» —	» 75
		Local bref.			851	6	» (cantonal), »	» —	» 75
797	sans valeur,	noir.	1 50	» 75			WINTERTHUR.		
798	»	bistre.	1 50	1 —			Ortspost, poste locale.		
		Armoiries, rect. dentelés.			852	2	1/2 rap. noir sur blanc.	» —	» 60
799	3	öre, bistre.	» 25	» —			Administration fédérale.		
800	5	» vert.	» 25	» —			Croix blanche sur écusson rouge.		
801	9	» lilas.	» 55	» —	853	2	1/2 rap., noir (orts post).	» —	» 50
802	12	» bleu.	» 40	» 20	854	2	1,2 » noir (poste locale).	» —	» 50
803	24	» jaune.	» 50	» 20	855	5	» noir sur bleu clair.	» —	» 50
804	24	» orange.	» —	» 20	856	5	» noir sur bleu foncé	» —	» 50
805	30	» brun.	» 60	» 20					
806	50	» rouge.	» 90	» 40					
		<b>NORWÈGE.</b>							
		Armoiries.							
807	4	skilling, bleu.	» —	» 40					

Sans garantie d'authenticité.

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
857	5 Rap.	bleu sur blanc.	» —	» 40	890	20 paras,	jaune.	» 50	» 25
858	10 »	noir sur jaune.	» —	» 40	891	1 piastre,	violet.	» 75	» 25
859	10 »	noir sur orange.	» —	» 40	892	2 »	bleu.	» 75	» 40
840	15 »	rose sur blanc.	» —	» 40	895	5 »	carmin.	2 25	» 75
841	15 cent.,	rose sur blanc.	» —	» 40	894	20 paras,	vermillon.	» 50	» 55
	Déesse de face, rect.				895	1 piastre,	»	» 75	» 40
842	2 centimes,	gris.	» 20	» —	896	2 »	»	» 75	» —
843	5 »	bistre.	» —	» 20	897	5 »	»	2 25	» 75
844	5 »	brun foncé	» 40	» 10	898	20 paras (Papier double),	jaune.	» 50	» 25
845	10 »	bleu.	» 40	» 10	899	1 piastre,	lilas.	» 75	» 40
846	15 »	rose.	» —	» 15	900	10 paras (croissant),	vert.	» 25	» —
847	20 »	jaune.	» 60	» 05	901	20 »	jaune.	» 55	» —
848	40 »	vert foncé.	» 60	» 05	901 A	1 piastre,	lilas.	» 75	» —
849	40 »	vert olive.	» —	» —	901 B	2 »	bleu.	1 —	» —
850	1 franc,	gris.	1 40	» —	901 C	5 »	carmin.	2 —	» —
	Déesse à gauche, rect. dentelé.				901 D	25 »	vermillon.	8 —	» —
851	2 centimes,	gris.	» 10	» —	901 E	20 paras,	brun.	» 55	» —
852	5 »	noir.	» 10	» —	901 F	1 piastre,	brun.	» 75	» —
853	5 »	brun.	» 10	» —	901 G	2 »	brun.	1 —	» —
854	10 »	bleu.	» 15	» 10	901 H	5 »	brun.	2 —	» —
855	20 »	jaune.	» 50	» 10	901 I	25 »	brun.	8 —	» —
856	30 »	vermillon.	» 50	» 10					
857	40 »	vert.	» 60	» 10	<b>WURTEMBERG.</b>				
858	60 »	bronzé.	1 —	» 50	902	1 kreuzer (Chiffre),	paille.	» —	» 40
859	1 franc,	doré.	1 25	» —	903	5 »	jaune.	1 50	» 25
	<b>TOSCANE.</b>				904	6 »	vert.	» —	» 25
	Lion sur papier bleuté.				905	9 »	rose.	» —	» 25
860	1 quatrini,	noir.	2 50	1 50	906	18 »	violet.	3 50	» —
861	1 soldo,	jaune olive	» —	2 —	907	1 kr. (Armoir. à relief),	bistre clair	» —	» 20
862	2 soldi,	brique.	» —	» —	908	1 »	brun foncé	» —	» 20
863	1 crazia,	rouge.	» —	» 40	909	5 »	jaune.	» —	» 10
864	1 »	brun.	» —	» 40	910	5 »	orange.	» —	» 10
865	2 »	bleu foncé.	» —	» —	911	6 »	vert foncé.	» —	» 10
866	2 »	bleu vert.	» —	» —	912	9 »	rose vif.	» —	» 10
867	4 »	vert.	» —	» —	913	18 »	bleu.	3 —	» —
868	6 »	bleu foncé.	» —	» —	914	1 kreuzer (Dentelés),	brun foncé	» —	» 20
869	9 »	brun foncé	» —	» 50	915	5 »	orange.	» 50	» 10
870	60 »	brique.	» —	» —	916	6 »	vert pâle.	» 75	» 10
	Sur papier blanc.				917	9 »	rose.	» —	» 10
871	1 quatrini,	noir.	» —	1 50	918	9 »	rouge brun	1 50	» —
872	1 soldo,	orange.	» —	2 —	919	18 »	bleu foncé.	1 75	» —
873	1 crazia,	rouge.	» —	» 40	920	1 »	vert.	» —	» —
874	2 »	bleu clair.	» —	» 25	921	1 »	vert olive.	» 15	» —
875	2 »	bleu foncé.	» —	» 25	922	5 »	rose.	» 50	» 10
876	2 »	bleu vert.	» —	» 25	923	6 »	bleu.	» 50	» —
877	4 »	vert.	1 50	» 25	924	9 »	brun foncé	» —	» —
878	6 »	bleu foncé.	» —	» 25	925	9 »	brun clair.	» 60	» —
879	6 »	bleu ardoise.	» —	» 25	926	18 »	orange.	1 25	» —
880	9 »	brun.	» —	» —					
	<b>GOVERNEMENT PROVISOIRE.</b>				927	Noir. (Commission für retourbrief).		» 75	» —
	Croix de Savoie.					<b>Enveloppes.</b>			
881	1 centesimi,	violet.	» —	» —	Chiffre à relief, octog. sur papier blanc.				
882	5 »	vert pâle.	» —	» 50	928	3 kreuzer,	rose.	» 75	» —
883	5 »	vert foncé.	» —	» 50	929	6 »	bleu clair.	» 75	» —
884	5 »	vert-olive.	» —	» —	950	6 »	bleu foncé.	» 75	» —
885	10 »	brun.	1 —	» 50	951	9 »	brun.	1 —	» —
886	20 »	bleu.	1 25	» 50		Sur papier bleuté, inscriptions vertes.			
887	40 »	rouge.	1 50	» 50	952	5 kreuzer,	rose.	» 25	» 15
888	80 »	chair.	» —	1 50	953	6 »	bleu foncé.	» 50	» —
889	5 lire,	jaune d'or.	» —	» —	954	9 »	brun foncé.	» 60	» 50
					954 A	1 » (Inscrip. lilas),	vert.	» 15	» —
					954 B	3 » ( » noires),	rose.	» 25	» —
					954 C	6 » ( » jaunes),	bleu.	» 50	» —

**ASIE.**

**CEYLAN. (Ile de).**

Effigie à gauche de la reine, rect.

			Neufs.	Annul.
935	1/2 penny,	lilas.	» 50	» —
936	1 »	bleu.	» —	» 50
937	2 »	vert.	1 —	» 50
938	5 »	brun.	» —	» —
939	6 »	brun violet.	» —	» —
940	6 » (pap. bleuté)	»	» —	» —
941	10 »	vermillon.	» —	» —
942	1 shilling,	pensée.	» —	» —

Timbres semblables, dentelés.

942 A	1/2 penny,	lilas.	» 40	» —
943	1 »	bleu.	» 50	» 50
944	2 »	vert.	» —	» —
945	5 »	brun.	1 50	» 75
946	6 »	chocolat.	2 —	» 50
947	6 »	brun-jaune.	» —	» —
948	10 »	vermillon.	3 —	1 75
949	1 sh.,	pensée.	3 —	1 25

Effigie à gauche de la reine, octog.

950	4 pence,	rouge.	» —	» —
951	8 »	marronclair	» —	» —
952	9 »	brun.	» —	» —
953	1 shill., 9 pence,	brun.	4 —	» —
954	2 »	bleu.	» —	» —

Timbres semblables, dentelés.

955	4 pence,	rouge.	1 50	» —
956	8 »	marronclair	2 —	» —
957	8 »	brun-jaune.	» —	» —
958	9 »	brun-foncé.	2 50	» —
959	9 »	brun-jaune.	» —	1 50
960	1 shill., 9 pence,	vert.	» —	» —
961	2 »	bleu.	» —	1 25

**Enveloppes.**

Effigie à relief.

962	1 penny (ovales),	bleu.	» 75	» —
963	2 » »	vert.	1 —	» —
964	4 » »	rose.	2 —	» —
965	5 » »	brun.	2 —	» —
966	6 pence (rondes),	pourpre.	2 —	» —
967	1 shill. »	jaune d'or.	4 50	» —
968	8 pence (octog.),	brun.	3 —	» —
969	2 shill. »	bleu.	5 50	» —
970	9 pence (rect.),	violet.	5 50	» —
971	1 sh. 9 pence, »	vert.	5 50	» —

**HONG-KONG.**

Effigie de la reine Victoria.

972	2 cents,	brun.	» 40	» —
973	4 »	vert-bleuté.	» 60	» 40
974	6 »	lilas.	» 75	» 40
975	8 »	jaune.	1 —	» 40
976	12 »	bleu.	1 25	» 40
977	18 »	lilas.	1 75	» —
978	24 »	vert.	2 25	» 75
979	50 »	vermillon.	2 50	» 75
980	48 »	rose.	4 25	1 —
981	96 »	noir-bleuté.	8 —	2 —
982	96 »	bistre.	» —	» —

**INDES ORIENTALES.**

Possessions anglaises.

Effigie de la reine Victoria.

983	1/2 »	bleu.	2 25	» 75
984	1 »	rouge.	2 25	» 75
985	2 »	vert.	» —	» 50
986	4 »	rouge et bleu.	» —	» 50

Même effigie, rect. dentel. sur papier blanc.

987	1/2 anna,	bleu.	» 50	» —
988	1 »	brun.	» 50	» 10
989	2 »	vert.	» —	» —
990	2 »	rose.	» —	» —
991	2 »	jaune.	» 60	» 10
992	4 »	noir.	1 —	» 10
992 A	4 »	vert.	» —	» —
993	8 »	rose.	» —	» 10
994	8 pies,	violet.	» —	» 25

Sur papier bleuté.

995	4 annas,	noir.	» —	» —
996	8 »	rose.	» —	» 15

**Enveloppes.**

Effigie à relief, rondes.

997	1/2 anna,	bleu sur blanc.	» 50	» —
998	1 »	brun sur azur.	» 60	» —

**INDES NÉERLANDAISES.**

Effigie du roi, rect.

999	10 cents,	rouge.	» 50	» —
-----	-----------	--------	------	-----

**AFRIQUE.**

**CAP DE BONNE ESPÉRANCE.**

Déesse de l'espérance, triang.

Sur papier bleuté.

1000	1 penny,	brique.	» —	» —
1001	4 »	bleu.	1 50	» —

Sur papier blanc.

1002	1 penny,	brique.	» 50	» 40
1005	1 »	rouge-amar.	» 50	» 40
1004	4 »	bleu.	1 50	» 50
1005	6 »	lilas.	» —	» 50
1006	6 »	violet.	1 75	» 50
1007	1 shilling,	vert-foncé.	3 75	1 —
1008	1 »	vert-clair.	» —	1 —

Lithographiés.

1009	1 penny,	bleu.	» —	» —
1010	1 »	rouge.	» —	» —
1011	4 »	bleu.	» —	4 —
1012	4 »	rouge.	» —	» —

Déesse assise sur une ancre, rect. dentelés.

1015	1 penny.	» —	» —
1014	2 »	» —	» —
1015	6 »	bleu.	» —
1016	1 shilling,	vert.	2 50

(La suite au prochain N°)

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.**

*Offices particuliers.*

La plupart de ces timbres ayant été réimprimés sur de nouveaux coins aux Etats-Unis, nous ne garantissons pas leur authenticité.

American express company postage  
 2 cents, vert. 0 50  
 American letter mail Co (Aigle).  
 20 for a dollar, noir. 0 40  
 Bank and insurance letter, 50 will. st.  
 Noir, carmin. 0 40  
 Bank and insurance letter, *basement*.  
 Carmin. 0 40  
 Bank and insurance letter, 82 Broadway  
 Noir, carmin. 0 40  
 Bank and insurance notice delivery  
 (perystile).  
 50 will. str. bleu, 0 40  
 82 Broadway bleu. 0 40  
 Baton rouge, La P. O. J. Mc Cornick.  
 5 cents rouge. 0 40  
 Blood's penny post, Philadelphie.  
 Or sur gris, bleu sur blanc,  
 or sur noir. 0 25  
 D. O. Blood's and Cos (messenger sur  
 les toits).  
 Noir, noir, noir. 0 40  
 Bouton's rough and ready.  
 2 cents, noir. 0 40  
 Boyd's city express post (aigle).  
*Imp. noire.* | *Imp. dorée.*  
 1 cents, lilas. | 2 cents, carm. 0 25  
 2 » yerm. | 2 » amar. 0 25  
 2 » vert. | 2 » bleu. 0 25  
 2 » blanc | 2 » vert. 0 25  
 | 2 » blanc. 0 25  
 | 2 » yerm. 0 25  
 Boyd's city post, 39 Fulton st. (envel.)  
 Rouge, bleu, 0 40  
 Brady and Co (coffre).  
 Rouge sur jaune. 0 40  
 Brainard and Co. N. Y.  
 20 for a dollar : noir, bleu, 0 40  
 Broadway post office (locomotive).  
 Blanc. 0 40  
 Brooklyn city express post (colombe).  
 1 cent., bleu, 2 cents ama-  
 ranthe. 0 25  
 2 cents, rose. 0 25  
 Brown and Co, city post.  
 1 cent. noir, 2 cents noir. 0 25  
 Mc Callaway paid.  
 2 cents, bleu. 0 40  
 Carries dispatch.  
 1 cent bleu, 1 cent vermill. 0 40  
 G. Carters paid dispatch.  
 Noir. 0 40

Cheever and Towle (lettres éparpillées).  
 2 cents bleu, 2 cents, yerm. 0 40  
 Chicago penny post (ruche).  
 Orange. 0 40  
 City dispatch delivery.  
 1 cent, noir. 0 40  
 City express post (chiffre).  
 1 cent noir, 1 cent bleu, 0 40  
 2 cents noir, 2 cents bleu. 0 40  
 City Winan's post (bombe ailée).  
 2 cents blanc, 5 cents jaune. 0 40  
 10 cents vert. 0 50  
 Clark and Co (coffre).  
 1 cent rose, 1 cent bleu. 0 40  
 Clinton's penny post, Philadelphie.  
 Noir. 0 40  
 Cornwell's post office, Madison square.  
 Rose. 0 40  
 Cresman and Co's penny post.  
 Doré sur noir. 0 50  
 De Ming's penny post, Frankford.  
 Noir. 0 40  
 Dupuy and Schenck post.  
 Gris. 0 40  
 East River P. O. 18 ave. D.  
 Vert. 0 40  
 Essex letter express (vaisseau).  
 2 cents, vermillon. 0 40  
 Floyd's penny post (effigie).  
 Vert, noir, brun, bleu. 0 40  
 Graffin's Baltimore dispatch.  
 1 cent, noir. 0 40  
 Gordon's city express (facteur).  
 2 cents vert, vermill., blanc. 0 25  
 2 cents doré sur blanc, sur  
 vermillon. 0 25  
 Government city dispatch.  
 1 cent noir, 1 cent rouge. 0 40  
 Hale and Co, 13, Court st.  
 Bleu, vermillon. 0 40  
 Idem, sans indication de rue.  
 Bleu vermillon. 0 40  
 Handford's pony express.  
 2 cents jaune. 0 40  
 Hourly express post letter stamp.  
 1 cent vert. 0 40  
 Hussey's bank and insurance.  
 1 cent jaune, brun, rouge, vert,  
 noir. 0 25  
 1 cent lilas, bleu. 0 25  
 Hussey's one stamp or cent each deli-  
 very.  
 1 cent rouge. 0 25  
 Hussey's SM. post 50 will. st.  
 5 cents yerm., 10 cents vert. 0 40

International express.  
 2 cents vermillon. 0 40  
 International letter express.  
 2 cents chair. 0 40  
 Mc Intires city express.  
 2 cents carmin. 0 50  
 Jenkin's Camden dispatch.  
 Noir, vermillon, bleu. 0 30  
 Mc Memphis paid.  
 5 cents chair. 0 40  
 Metropolitan, Errand and Carrier.  
 1 cent rouge, 5 cents bleu. 0 40  
 Metropolitan 13 american bible house.  
 Vermillon, brun, bleu. 0 50  
 Metropolitan p. o. express to mail.  
 1 cent bleu, 1 cent vermill. 0 50  
 Mobile post office paid.  
 5 cents bleu. 0 40  
 Moody's penny dispatch, Chicago.  
 Vermillon. 0 40  
 Nashville tenn. W. D. Mc Nich.  
 5 cents mauve, amarante. 0 40  
 New Jersey express Co.  
 Vert sur jaune. 0 40  
 New Orleans post office.  
 2 cents vermillon, bleu. 0 40  
 3 » brun. 0 40  
 One cent dispatch, Washington.  
 Bleu, vermillon. 0 40  
 Paid eagle post, at Adam's express.  
 Rouge, bleu. 0 40  
 Pomeroy letter express.  
 Bleu, noir, brun-jaunâtre. 0 40  
 Post office dispatch.  
 1 cent bleu, vermillon. 0 40  
 Post office prov. R. I.  
 5 cents noir. 0 75  
 Prices city express post.  
 2 cents vert, vermillon. 0 40  
 Priet's paid dispatch.  
 Jaune, bleu, rose, 0 30  
 Roadman's penny post.  
 Chair. 0 50  
 Robison and Co (lettre).  
 1 cent bleu. 0 40  
 Squier and Co's city letter dispatch.  
 1 cent vert, lilas, rose. 0 40  
 Staten Island paid express post.  
 5 cents rouge. 0 40  
 Steinmeyer's city post.  
 2 cents vert, rose, jaune. 0 40  
 Swarts, Chatham s. q. post office.  
 Rose, noir. 0 50  
 Swarts for u. s. mail.  
 1 cent bleu. 0 50

Swartz Rough and Ready.  
 Rouge. 0 40  
 To the post office, from Johnson's Box.  
 Blanc. 0 40  
 Union square p. o. to the mail N Y  
 1 cent vert, 2 cents rose. 0 30  
 U. S. P. O. paid.  
 1 cent or sur noir. 0 40  
 U. S. P. O. paid L. P.  
 1 cent rose. 0 30  
 Warwick's city dispatch post.  
 2 cents jaune, 2 cents jaune. 0 30  
 Wells, Fargo and Co (écusson).  
 1 dollar bleu. 0 75  
 Wells, Fargo and Co. One newspaper, etc.  
 Bleu. 0 40  
 Wells, Fargo and Co. (Cavalier).  
 1 dollar rose, 10 cents brun. 0 40  
 Westervelt's post chester N. Y.  
 Chair. 0 40  
 W. Wyman, 8 court st.  
 Noir. 0 40  
 Timbres Sanitary.  
 10 cents (aigle), bleu. 1 00  
 20 " " vert. 1 00  
 30 " " noir. 1 25  
 Bazar post office.  
 10 cents (aigle), rose. 0 50  
 Utah postage.  
 5 cents, rose. 0 40  
**CANADA (Office).**  
 Bells dispatch.  
 2 cents bleu, vermill., lilas. 0 30  
**ANGLETERRE.**  
 Timbre pour paquets.  
 1 penny, » 30  
 Pour journaux par chemins de fer.  
 Edinburg et Glasgow, vert. » 50  
 Caledonian railway, vert. » 30  
 Glasgow et S. Western, paille. » 50  
 Mulready (caricature).  
 3 différ. envel. authentiq. à » 75  
 12 " " imitées " » 25  
**Océan Penny Postage.**  
 11 différ. envel. authent. à » 75  
 11 " " imitées, " » 25  
**CUBA (essais).**  
 1 2 real, 1 nuance, à 1 25  
 1 " 4 " à 1 25  
**SAVIÈRE (essais).**  
 1 kreuzer, orange. 4 —  
 6 " bistre. 4 —

**BELGIQUE (essais).**  
 Timbre proposé en 1849.  
 6 nuances, à 2 50  
 Voir n° 19 du journal.  
 5 cent., 3 nuances à 1 50  
 Voir n° 25 du journal.  
 Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50  
 » 2 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50  
 » 3 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50  
 Voir n° 26 du journal.  
 Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50  
 » 2 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50  
 » 3 : 1, 10, 20, 40 » » 1 50  
 Voir n° 27 du journal.  
 Type 2 : 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50  
**BERNE (effets).**  
 2 cents (armoires), vert. » 10  
 3 " " bleu. » 10  
 6 " " lilas. » 15  
 10 " " jaune. » 25  
**BRÈME.**  
 1 grote (déclaration), rose. » 25  
 1 " " jaune. » 25  
 3 " " " » 50  
 3 " " rose. » 50  
 6 " " " » 75  
 6 " " jaune. » 75  
**BRUNSWICK (essais).**  
 2 sgr. (enveloppe). 5 —  
 2 " " 5 —  
**CORRIENTES.**  
 1 real bleu (annulé). 14 —  
**ESPAGNE.**  
 Timbres de télégraphes.  
 1 real (1864), brun. » 75  
 4 " " rose. 1 75  
 16 " " vert. 5 50  
 1 " (1865), bleu. » 50  
 4 " " vert. 1 50  
 16 " " carmin. 5 50  
 20 " " " 6 50  
 Essais 1857, 10 nuances à 1 25  
 12 cuartos (1857), orange. 5 50  
**FRANCE (essai).**  
 20 cents (en 2 parties), bleu. 1 —  
**FRIBOURG (effets).**  
 15 cents (arm.), vermillon. » 40  
**GENÈVE (effets).**  
 5 cents, violet. » 20

**GRÈCE (essais).**  
 Mercure. 6 nuanc. à 1 —  
**ITALIE (essais).**  
 15 cents (arm.), vert. 2 —  
 2 cent. (effigie), 5 nuanc. à » 50  
 8 timb. actuels (saccio) pour 5 —  
 6 " (affiches) " » 5 —  
**Enveloppe politique.**  
 Voir N° 28 du journal.  
 2 nuances, à » 60  
**LUXEMBOURG.**  
 10 cents (essai) noir. 4 —  
**NOUVEAU BRUNSWICK.**  
 (Photographie).  
 5 cents, O'Connell. » 50  
**MEXIQUE.**  
 Essais, effigie de Maximilien.  
 1/2 real, 5 nuances, à 1 25  
 1 " 5 " » 1 25  
 2 " 5 " » 1 25  
**PHILIPPINES.**  
 1 real dro judicial, à 1 —  
 1/2 " " à 1 —  
**ROMAGNE.**  
 4 nuances, à » 75  
**SAN TOMAS LA GUIARA.**  
 2 reales, orange. 2 —  
**SAINTE-LUCIE.**  
 1 sh., orange. 2 50  
**TOSCANE (essais).**  
 1 quatrini (lion), noir. 2 —  
 1 soldo, " jaune. 2 —  
 1 crazia, " rouge. 2 —  
 2 " " bleu. 2 —  
 4 " " vert. 2 —  
 6 " " bleu. 2 —  
 9 " " brun. 2 —  
 2 " (7 nuances), à 5 —  
**EQUATEUR (Républ. de l').**  
 1 2 real. bleu. 2 50

---

**Réponses aux Correspondances.**  
 M. F. M... à Anvers. Envoyez-moi, je vous prie, 3 fr. montant de votre abonnement.  
 M. A. P... à Paris. Je n'ai pas ce que vous désirez.  
 M. M... ce, à Paris. Pour 2 fr. je vous compléterai l'ouvrage.  
 Reçu 10 fl. de La Haye.

Pour les conditions, voir le N° 29.		Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.	
(Suite. — Voir le N° du 15 juin.)									
<b>LIBÉRIA.</b>									
Déesse de la liberté.									
1017	6 cents,	rouge.	2 —	» —	1053	1 penny,	jaune.	» — » —	
1018	12 »	bleu.	2 25	» —	1054	1 »	rose.	» — » —	
1019	24 »	vert.	2 50	1 50	1055	1 »	bleu.	» — » —	
<b>MAURICE (Ile).</b>									
Déesse Britannia.									
1020	(Sans valeur),	rouge.	» —	» —	1056	5 »	rose.	» — 5 50	
1021	»	vert.	» —	» —	1057	6 »	vert.	» — » —	
1022	»	violet.	» —	» —	1058	9 »	bleu.	» — » —	
Avec valeur, appliquée après coup.						1059	1 shilling,	café au lait.	» — » —
1025	4 pence,	vert.	» —	» —	Effigie de la reine.				
Déesse britannia, rect.						1060	1 penny,	carmin.	» — 1 —
1025	6 pence,	bleu.	4 —	1 50	1061	1 »	rouge-brun.	» 55 » —	
1026	6 pence,	pensée.	5 —	» —	1062	3 pence,	bleu.	» 75 » 50	
1027	6 » (dentel.),	pensée.	» —	» —	1063	6 »	lilas.	2 50 1 —	
1028	1 shilling,	vermillon.	» —	1 50	1063 A	6 »	violet.	1 50 » 75	
1029	1 »	vert-olive.	» —	» —	<b>RÉUNION (Ile de la)</b>				
1050	1 » (dentel.),	vert foncé.	» —	» —	Dessins de fantaisie.				
Effigie avec couronne au dessus des cheveux.						1061	15 cent. (photog.),		» 50 » —
1051	2 pence,	bleu foncé.	» —	» —	1063	50 »	»	» 50 » —	
Même effigie, fond à lignes diagonales.						<b>SAINTE-HÉLÈNE (Ile).</b>			
1052	1 penny,	rouille.	» —	» —	1066	1 penny,	rouge-brique	» 50 » —	
1055	2 »	bleu.	» —	» —	1067	4 »	carmin.	1 — » —	
Fond à lignes diagonales croisées.						1068	6 »	bleu.	1 50 1 —
1054	1 penny,	rouille.	» —	4 —	1068 A	1 » (dentel.),	rouge-brique	» 55 » —	
1055	2 »	bleu.	» —	4 50	1068 B	4 »	carmin.	1 — » —	
Effigie plus petite, rect.						1069	6 »	bleu.	» — » —
1056	2 pence,	bleu pâle.	» —	» —	1070	1 shilling,	vert.	2 50 1 25	
Même effigie, entourage grec.						<b>SIERRA LÉONE.</b>			
1057	1 penny,	vermillon.	» —	» —	Effigie de la reine, rect.				
1058	2 »	bleu.	» —	4 —	1071	6 pence,	violet.	» — » —	
Même effigie sur papier glacé, dentel.						1072	6 » (dentel.),	violet.	1 50 » —
1059	1 penny,	brun.	» 55	» —	<b>AMÉRIQUE.</b>				
1040	2 »	bleu.	» 50	» 40	<b>ANTIGUA (Ile).</b>				
1041	5 »	vermillon.	» 75	» —	Effigie de la reine.				
1042	4 »	rose.	1 —	» 40	1073	1 penny,	rouge.	» 55 » 25	
1045	6 »	vert.	» —	» —	1074	6 »	vert.	1 50 » 75	
1044	6 »	violet.	1 50	» 50	<b>ANTILLES DANOISES.</b>				
1045	9 »	lilas.	2 —	» —	1075	5 cents,	rouge sur blanc.	» — » —	
1046	1 shilling,	vert.	» —	» —	1076	5 »	rouge sur jaune.	» 50 » —	
1047	1 »	jaune.	2 50	» 50	<b>ARGENTINE (Confédération).</b>				
1048	5 »	violet vif.	» —	» —	(Soleil à l'horizon). Grand chiffre.				
<b>Enveloppes.</b>						1077	5 centavos,	vermillon.	» — » —
Effigie à relief.						Petits chiffres.			
1049	6 pence (rondes),	brun-violet.	1 50	» —	1078	5 centavos,	vermillon.	1 — » 60	
1050	6 »	violet clair.	1 50	» —	1079	10 »	vert.	1 25 1 —	
1051	9 » (ennéagones)	brun foncé.	2 —	» —	1080	15 »	bleu.	1 50 » —	
1052	1 schilling (ovales),	jaune d'or.	» —	» —	<b>(République).</b>				
						Armoiries.			
						1081	5 centavos,	rose pâle.	» 75 » 40
						1081 A	5 »	rouge-brun.	» 75 » 40
						1082	10 »	vert.	1 — » 75
						1085	15 »	bleu.	1 25 » 75
						Effigie à gauche.			
						1084	5 centavos,	carmin.	» 75 » 50
						1085	10 »	vert.	1 — 1 —
						1086	15 »	bleu de ciel.	1 25 1 —

CORRIENTES.			Neufs.	Annul.	BUÉNOS-AYRES.			Neufs.	Annul.
Effigie de la république.					Vaisseau.				
1087	1 real M.-C.,	bleu.	» —	12 50	1131	1 peso,	brun jaunât.	» —	» —
1088	Sans valeur,	bleu.	7 —	» —	1132	1 »	brun foncé.	» —	» —
1088 A	»	vert.	5 —	» —	1133	1 »	bleu.	» —	4 50
<b>BAHAMAS (Iles).</b>					1134	2 »	bleu.	» —	» —
Effigie de la reine.					1135	5 »	vert.	» —	» —
1089	1 penny,	rouge pâle.	» —	» —	1136	4 »	rouge.	» —	» —
1090	1 »	rouge brun.	» 35	» —	1137	5 »	jaune.	» —	» —
1091	1 »	carmin vif.	» 35	» —	1138	4 reales,	brun.	» —	» —
1092	4 »	rose.	1 —	50	1139	4 »	brun foncé.	» —	» —
1093	6 »	lilas.	» —	» —	1140	4 »	brun clair.	» —	» —
1094	6 »	violet vif.	1 50	» 75	Tête de la liberté.				
1094 A	1 shilling,	vert.	2 50	» 75	1141	1 peso,	bleu.	1 —	» 50
<b>BARBADE (Ile).</b>					1142	2 »	rouge.	5 —	1 50
Déesse Britannia, papier bleuté.					1145	4 reales,	vert.	» —	1 50
1095	Sans valeur,	vert foncé.	» —	» —	1144	1 peso,	rose.	1 —	» 50
1096	»	bleu.	» —	» —	1145	2 »	bleu.	» —	» 50
1097	»	rouge.	» —	» —	<b>CANADA.</b>				
Sur papier blanc.					1146	1/2 penny,	rose.	2 —	» —
1098	Sans valeur,	vert-olive.	» —	» —	1147	5 »	vermillon.	3 —	1 —
1099	»	bleu.	» —	» —	1148	6 »	noir.	» —	6 50
1100	»	rouge.	» —	» —	1149	6 »	vert.	» —	» —
1101	»	noir-bleuté.	» —	» —	1150	10 »	bleu.	6 —	» —
1102	» (dentel.),	vert-olive.	» 35	» —	Timbres dentelés.				
1103	» »	vert foncé.	» 50	» —	1151	1/2 penny,	rose.	3 —	» —
1104	» »	bleu.	» 55	» 40	1152	5 »	vermillon.	» —	1 50
1105	» »	rouge.	1 —	» —	1153	6 »	noir.	» —	» —
Déesse Britannia.					1154	6 »	vert.	» —	» —
1106	6 pence,	rouge.	» —	» —	1155	10 »	bleu.	» —	» —
1107	1 shilling,	noir-bleuté.	2 50	1 —	1156	1 cent,	rose.	» 25	» 15
1108	6 pence (dentel.),	rouge.	1 50	» 60	1156 A	2 »	rose.	» 35	» —
1108 A	1 shilling,	noir-bleuté.	2 50	» 75	1157	5 »	vermillon.	» 50	» 25
<b>BRÉSIL.</b>					1158	10 »	brun.	1 —	» 50
Grands chiffres.					1159	12 1/2 »	vert.	1 25	» 25
1109	30 reis,	noir.	» —	6 —	1160	17 »	bleu.	1 50	» 50
1110	60 »	noir.	» —	5 50	<b>Enveloppes.</b>				
1111	90 »	noir.	» —	10 —	1161	5 cents,	vermillon.	» 75	» —
Chiffres italiques.					1162	10 »	brun.	1 25	» —
1112	10 reis,	noir.	» —	1 —	<b>CHILL.</b>				
1113	50 »	noir.	5 —	1 —	Sur papier bleuté.				
1114	60 »	noir.	5 —	1 —	1163	5 centavos,	brun.	» —	1 25
1115	90 »	noir.	» —	2 —	1164	10 »	bleu.	1 —	» 50
1116	180 »	noir.	» —	» —	Sur papier blanc.				
1117	500 »	noir.	» —	» —	1165	1 centavo,	jaune.	» 40	» —
1118	600 »	noir.	» —	» —	1166	5 »	chocolat.	» —	» —
Chiffres droits.					1167	5 »	rouge.	» 75	» 50
1119	10 reis,	noir.	2 25	1 75	1168	10 »	bleu.	» —	» 50
1120	20 »	noir.	» 60	» 40	1169	20 »	vert.	2 25	1 —
1121	30 »	noir.	» 40	» 25	<b>COLOMBIE ET VANCOUVER.</b>				
1122	60 »	noir.	» 40	» 25	1170	2 1/2 pence,	clair.	1 —	» —
1123	90 »	noir.	1 —	» 50	<b>COSTA-RICA.</b>				
1124	180 »	noir.	1 50	» 75	Armoiries, rect.				
1125	500 »	noir.	2 25	1 —	1171	2 centav.,	lilas.	» —	» —
1126	600 »	noir.	5 50	1 50	1172	5 »	vert.	» —	» —
1127	10 »	bleu.	» 25	» 15	Chaîne de montagnes.				
1128	50 »	bleu.	» 40	» 25	1175	1/2 real,	bleu.	» —	» —
1129	280 »	vermillon.	2 25	» 75	1174	2 »	rouge.	» —	» —
1130	450 »	jaune.	5 —	» 75	1175	1/2 real (dentelé),	bleu.	1 —	» —
					1176	2 »	rouge.	2 50	1 50
					1176 A	4 reales,	vert.	5 —	3 —
					1176 B	1 peso,	jaune.	10 —	» —

CUBA et PORTO-RICO.			Neufs.	Annul.	ÉTATS-UNIS.			Neufs.	Annul.
1855. Effigie de la reine.					Effigies de Franklin et Washington.				
1177	1/2	real plata, noir.	» —	» —	1216	5 cents,	bronze.	3 —	1 25
1178	1/2	» » vert-bleuté.	» —	1 —	1217	10 »	noir.	» —	3 25
1179	1	» » vert.	2 —	1 —					
1180	2	» » rouge-violet.	5 —	1 50					
1181	2 1/4	» » » »	» —	» —	1218	1 cent,	bleu.	» —	» 10
1182	1/2	real plata, 1856, vert-bleuté.	» —	1 50	1219	3 »	rouge.	» —	» 10
1183	1	» » vert.	» —	1 25	1220	5 »	brun.	» —	» —
1184	2	» » vermillon.	» —	2 50	1221	10 »	vert.	» —	» —
1185	1/2	real plata, 1857, bleu-vert.	» —	» 40	1222	12 »	noir.	» —	» —
1186	1/2	» » bleu.	» 75	» 40					
1187	1/2	» » bleu de ciel.	» —	» 40					
1188	1	» » vert-clair.	» —	» 40	1223	1 cent,	bleu.	» 35	» 10
1189	1	» » vert-foncé.	» —	» 40	1224	5 »	rouge.	» 40	» 10
1190	1	» » vert-olive.	1 25	» 40	1225	5 »	brun.	» 75	» 25
1191	2	» » rose.	» —	» —	1226	10 »	vert.	1 25	» 20
1192	2	» » brun-jaunât.	» —	» —	1227	12 »	noir.	1 25	» 50
1193	2	» » carmin.	» —	» —	1228	24 »	lilas.	2 50	» 50
1194	2 1/4	» » rose.	2 25	» —	1229	30 »	orange.	3 50	» 50
		Effigie plus petite.			1230	90 »	bleu.	7 —	» —
1194	A 1	» » vert clair.	» —	1 50					
		Effigie à gauche.							
1194	B 1/4	real pl. noir.	1 50	» —	1231	1 cent,	bleu.	» 15	» 05
		1864. Même effigie.			1232	2 »	noir.	» 25	» —
1195	1/4	real pl., noir sur jaune.	1 —	» —	1233	5 »	rouge.	» 25	» 05
1196	1/2	» » vert sur rose.	1 —	» 75	1234	5 »	brun-jaune.	» —	» 20
1197	1	» » bleu sur chair.	1 50	» —	1235	5 »	brun foncé.	» 50	» 10
1198	2	» » vermillon sur chair.	2 —	» —	1236	10 »	vert.	» 75	» 10
		<b>EQUATEUR (Républ. de).</b>			1237	12 »	noir.	1 —	» 10
1198	A 1/2	real, bleu.	2 50	» —	1238	24 »	lilas.	2 —	» 25
1198	B 1	» » jaune.	» —	» —	1239	50 »	orange.	2 50	» 25
1198	C 1	» » vert.	» —	» —	1240	90 »	bleu.	5 50	1 50
		<b>ÉTATS CONFÉDÉRÉS.</b>							
		Effigie, grande dimension.			1241	1 cent,	bleu <i>pre-paid</i> .	» 30	» —
1199	5 cents,	vert.	5 —	» —					
1200	5 »	bleu.	5 —	2 50					
		Effigie, valeur aux quatre angles.							
1201	10 cents,	rose.	» —	» —	1242	5 cents,	rouge sur blanc.	5 —	» —
1202	10 »	bleu.	4 —	» —	1243	5 »	» sur jaune.	3 —	1 50
		Effigie, petite dimension.			1244	6 »	vert » »	» —	» —
1203	5 cents,	bleu.	1 50	1 25	1245	6 »	vert sur blanc.	» —	» —
1204	1 »	jaune.	» —	» —	1246	6 »	rouge sur blanc.	» —	» —
		Effigie de Andrew Jackson.			1247	6 »	rouge sur jaune.	» —	» —
1205	2 cents,	vert.	» —	» —	1248	10 »	vert » »	3 —	» —
1206	2 »	rouge.	1 —	» —	1249	10 »	vert sur blanc.	5 —	» —
		Effigie à droite de Calhoun.							
1207	10 cents,	bleu-pâle.	1 25	1 —	1250	1 cent,	bleu sur jaune.	» 50	» —
1208	10 »	bleu-foncé.	» —	» —	1251	5 »	rouge » »	2 —	» —
		Effigie à gauche, rect.			1252	5 »	rouge sur blanc.	2 —	» —
1209	20 cents,	vert.	2 —	1 50	1253	6 »	» » »	2 50	» —
		<b>Offices particuliers.</b>			1254	6 »	» » jaune.	2 50	» —
1210	1 cent,	(imitation.) noir.	» 25	» —	1255	10 »	vert sur jaune.	2 50	» —
1211	2 »	rose.	» 25	» —	1256	10 »	vert sur blanc.	2 50	» —
1212	5 »	brun.	» 25	» —	1257	4 »	rouge et bleu sur blanc.	1 25	» —
1213	10 »	bleu.	» 25	» —	1258	4 »	rouge et bleu sur jaune.	1 75	» —
1213	A 10	brun.	» 25	» —					
1214	15 »	vert.	» 25	» —	1259	2 cents,	noir sur jaune.	» 50	» —
1215	20 »	rouge.	» 25	» —	1260	5 »	rose sur blanc.	» 60	» —
					1261	5 »	rose sur bleuté.	» —	» —
					1262	5 »	rose sur jaune.	» 60	» —
					1263	6 »	» » »	» 75	» —



		Aigle, imp. coul.		Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
1550	A 1/2 real,	brun.	» —	1 50	1587	1 dinero,	bleu.	» —	» —
1550	AA1/2 »	lilas.	1 —	» —	1588	1 peseta,	rouge.	» —	» —
1550	AB1/2 »	bleu pâle.	1 —	» —	1589	1/2 peso, (imitation)	jaune.	» 50	» —
1550	B 1 »	bleu de ciel.	1 50	» 75	Armoiries, fond en zigzag.				
1550	C 2 »	jaune.	2 —	» 50	1590	1 dinero,	bleu.	1 50	» 75
1550	D 4 »	vert.	4 50	1 50	1591	1 peseta, (1 <sup>er</sup> type)	rouge.	» —	» —
1550	E 8 »	rouge.	9 —	1 50	1592	1 » (2 <sup>e</sup> »)	rouge.	4 —	» —
1864. Effigie, imp. coul., dentelés.					Armoiries à relief.				
1550	F 1/2 real,	» —	» —	» —	1595	1 dinero,	rouge.	1 —	» 50
1550	G 1 »	rouge.	» —	» —	1594	1 peseta,	brun.	2 50	» —
1550	H 2 »	bleu.	» —	» —	PRINCE ÉDOUARD.				
1550	I 4 »	brun.	» —	» —	1595	1 penny,	abricot.	» 35	» —
1550	J 1 peso,	noir.	» —	» —	1596	2 »	rouge.	» 50	» —
NEVIS (Ile).					1597	3 »	bleu.	» 75	» 50
1551	1 penny,	rouge.	» 55	» —	1598	6 »	vert.	1 50	» 75
1552	4 »	rose.	1 —	» —	1599	9 »	lilas.	2 —	» 75
1553	6 »	lilas.	1 50	» —	SAINTE-LUCIE (Ile).				
1554	1 shilling,	vert.	2 50	» —	1400	Sans valeur,	rouge.	» 75	» —
1555	4 pence,	rose sur bleuté.	» —	» —	1400 A	»	rose.	» 50	» —
NICARAGUA.					1401	»	bleu.	1 —	» —
1556	2 centav.,	bleu.	» 75	» —	1401 A	»	bleu-foncé.	» —	» —
1557	5 »	noir.	1 —	» —	1402	»	vert.	» —	» —
NOUVEAU BRUNSWICK.					1405	»	vert clair.	1 50	» —
1558	5 pence,	rouge.	» —	1 50	1405 A	»	noir.	» 55	» —
1559	6 »	jaune.	» —	» —	1405 B	»	jaune.	1 —	» —
1560	1 sh.,	violet.	» —	» —	1405 C	»	violet.	1 50	» —
1561	1 cent.,	gris.	» 50	» —	1405 D	»	orange.	2 50	» —
1561 A	2 »	orange.	» 40	» —	SAINT-VINCENT (Ile).				
1562	5 »	vert.	» 50	» 50	1404	1 penny,	rouge.	» —	» —
1563	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1405	6 »	vert.	» —	» —
1564	12 1/2 »	bleu.	1 50	» 75	1406	1 » (dentel.)	rouge.	» 55	» —
1565	17 »	noir.	2 —	1 25	1407	6 »	vert.	1 50	» 75
NOUVELLE ÉCOSSE.					1408	1 penny,	brun.	» 55	» —
1566	1 penny,	rouge.	5 —	5 75	1409	2 »	vermillon.	1 —	» —
1567	5 »	bleu.	5 —	1 —	1410	5 »	vert.	1 —	» —
1568	5 »	bleu sur bleuté.	5 —	1 25	1411	4 »	vermillon.	» —	» —
1569	6 »	vert.	» —	5 —	1412	5 »	brun.	» —	» —
1570	1 sh.,	violet.	» —	» —	1415	5 »	chocolat.	1 50	» —
1571	1 cent.,	noir.	» 50	» 25	1414	6 »	vermillon.	» —	» —
1571 A	2 »	lilas.	» 40	» 25	1415	6 1/2 »	»	5 50	» —
1572	5 »	bleu.	» 50	» 50	1416	8 »	»	2 75	1 50
1573	8 1/2 »	vert.	1 25	» 75	1417	1 shilling,	»	» —	» —
1574	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1418	2 pence,	carmin.	» 50	» —
1575	12 1/2 »	noir.	1 50	» 50	1419	4 »	»	1 —	» —
OCÉAN PACIFIQUE.					1420	6 »	»	1 50	» 75
Vaisseau dans un ovale.					1421	6 1/2 »	»	2 —	» —
1576	1 real,	bleu.	5 —	» —	1422	8 »	»	» —	» —
1577	2 »	»	5 —	» —	1425	1 shilling,	»	2 50	1 25
1578	1 »	carmin.	5 —	» —	TRINITÉ (Ile de la).				
1579	2 »	»	5 —	» —	1424	Déesse presque invisible.	»	» —	» —
1580	1 »	jaune.	5 —	» —	1425	Sans valeur,	rouge.	1 —	» —
1581	2 »	»	5 —	» —	1426	»	bleu.	» —	» —
1582	1 »	vert.	5 —	» —	1426	»	gris.	» —	» —
1585	2 »	»	5 —	» —	1427	Déesse, sur papier bleuté.	»	» —	» —
1584	2 »	brun.	5 —	» —	1427	Sans valeur,	rouge.	» —	4 —
PÉROU (République du).					Sur papier blanc.				
Armoiries, grandes inscriptions.					1428	Sans valeur,	rouge.	» —	» —
1585	1 dinero,	bleu-verdât.	» —	» —	1429	» (dentel.)	rouge.	» —	» —
1586	1 peseta,	rouge.	» —	» —	1450	»	rouge-brun.	» 55	» 25
					1451	»	bleu.	» —	» —
					1452	»	noir-bleuté.	» —	» —

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
1433	4 pence,	persée.	» —	» —	1472 A	1/2 centavo,	gris.	» 25	» —
1434	6 »	vert foncé.	» —	» —	1472 B	1 »	rose.	» 25	» —
1435	1 shilling,	noir bleuté.	» —	» —	1472 C	2 »	vert.	» 25	» —
1436	4 pence (dentel.)	brun-violet.	1 —	» —	1472 D	5 »	jaune.	» 50	» —
1437	6 »	vert foncé.	» —	1 50	1472 E	4 »	bleu.	» 50	» —
1438	6 »	vert clair.	1 50	» 75	1472 F	1/2 real, (1 <sup>er</sup> type),	rose.	1 25	» 75
1439	1 shilling,	bleu-ardoise.	» —	» —	1472 G	2 »	vert.	2 50	1 50
1440	1 »	mauve.	2 50	1 —	1472 H	1/2 real (2 <sup>e</sup> type),	rose.	1 —	» 75
					1472 I	2 »	vert-clair.	2 —	1 —
					1472 J	1/2 » (1 <sup>er</sup> type),	bleu-clair.	1 50	» —
					1472 K	2 »	orange.	2 —	» —
<b>SAN TOMAS LA GUIARA.</b>									
<b>OCÉANIE.</b>									
<b>AUSTRALIE DU SUD.</b>									
					1473	1 penny, (Emilie)	vert foncé.	» —	» —
					1474	2 »	rouge.	» —	1 —
					1475	6 »	bleu foncé.	» —	» 75
					1476	9 »	gris.	» —	» —
					1477	1 sh.,	orange.	» —	» —
					1478	2 pence,	rouge vif.	» —	» —
					1479	1 shilling,	jaune-serin.	» —	» —
					1480	1 penny, (Dentelé)	vert-olive.	» 33	» —
					1481	2 »	brique.	» 50	» 35
					1481 A	2 »	vermillon.	» —	» 50
					1481 B	6 »	bleu-foncé.	1 50	» —
					1482	6 »	bleu-violet.	» —	» 50
					1483	9 »	gris.	» —	1 25
					1484	1 sh.,	orange.	» —	» —
					1485	1 »	brun.	2 50	» 50
<b>AUSTRALIE OCCIDENTALE.</b>									
					1486	1 penny, (Cygne)	noir.	4 —	1 50
					1487	2 »	chocolat.	» —	7 —
					1488	4 »	bleu.	2 50	» —
					1489	6 »	doré.	» —	5 —
					1490	1 sh.,	brun.	5 —	2 —
					1491	2 pence,	orange.	2 —	1 —
					1492	6 »	vert.	» —	5 —
					1492 A	4 »	bleu foncé.	3 50	» —
					1492 B	4 » (dentelés)	vermillon.	2 —	» —
					1493	1 penny,	rouge.	» 75	» 50
					1494	2 »	orange.	2 —	» —
					1495	1 »	rouge-brun.	» 35	» 30
					1496	2 »	bleu.	» 75	» 50
					1497	4 »	rose.	2 25	» —
					1498	6 »	violet-noir.	2 50	1 50
					1499	6 »	lilas foncé.	1 50	» —
					1500	1 sh.,	vert.	2 50	1 25
					1500 A	1 »	jaune-olive.	» 50	» —
					1500 B	2 »	jaune-serin.	1 25	» —
					1500 C	6 »	lilas clair.	» —	» —
					1500 D	1 »	vert de gris.	» —	» —
<b>HAWAÏEN (ROYAUME).</b>									
					1501	1 cent, (Chiffres)	bleu s. azur.	» —	» —
					1502	1 »	noir »	1 —	» —
					1503	2 »	noir »	2 —	» —
					1503 A	1 »	noir s. blanc.	» 50	» —
					1503 B	2 »	»	2 —	» —
<b>Effigies diverses.</b>									
					1504	2 cents,	chair.	» —	» —
					1505	2 »	carmin vif.	1 50	» —
					1506	5 »	bleu sur blanc.	» —	» —
					1507	5 »	bleu sur azur.	2 —	» —
					1508	15 »	rouge.	4 —	» —
					1508 A	2 » (1864)	rouge.	1 —	» —

**URUGUAY.**

Soleil, valeur deux fois répétée.

1441	120 centesimos,	bleu.	» —	» —
1442	180 »	vert.	1 25	» —
1443	240 »	rouge.	1 25	» —

Soleil, valeur en chiffres gras.

1444	60 centes,	brun.	1 —	» 40
1445	60 »	lilas.	» —	» 40
1446	80 »	orange.	» —	1 —
1447	80 »	jaune.	1 50	1 —
1448	100 centes.,	carmin pâle.	2 25	1 25
1449	100 »	carmin foncé.	2 25	1 —
1450	120 »	bleu.	1 50	1 —
1451	180 »	vert.	» —	2 —

Soleil, valeur en chiffres maigres.

1452	60 centes.,	lilas.	» —	» —
1453	80 »	orange.	» —	1 —
1454	100 »	carmin.	» —	1 —
1455	120 »	bleu.	» —	1 —
1456	180 »	vert.	2 75	2 —
1457	240 »	rouge.	3 —	» —

République orientale.

1457 A	6 centesimos,	carmin.	1 25	» 75
1457 B	6 »	brique.	» —	» 75
1457 C	8 »	vert.	1 25	1 —
1457 D	10 »	bistre.	1 50	1 —
1457 E	12 »	bleu.	1 50	» 75

**DILIGENCIA.**

1458	60 centav.,	bleu.	» —	» —
1459	80 »	vert.	1 25	» —
1460	1 real,	rouge.	1 25	» —

**VENEZUELA.**

Armoiries, cheval courant à droite.

1461	1/2 real,	jaune.	» —	» —
1462	1/2 »	orange.	1 25	» —
1463	1 »	bleu foncé.	2 —	1 25
1464	1 »	bleu clair.	2 —	1 25
1465	2 »	rouge-brique	2 50	1 25
1466	2 »	rouge.	2 50	1 25

Armoiries, aigle.

1467	1/2 real,	jaune.	» 60	» —
1468	1 »	bleu.	1 —	» —
1469	2 »	vert.	2 —	» 75
1469 A	1.2 centavo.	chair.	» 25	» —
1469 B	1 »	vert-bleuté.	» 25	» —

Armoiries, cheval courant à gauche.

1470	1/4 centavo,	vert.	» 75	» —
1471	1/2 »	lilas.	1 —	» —
1473	1 »	brun.	» 75	» —

		Neufs.		Annul.		Timbres dentelés.		Neufs.		Annul.			
<b>LUÇON (Ile de).</b>													
1854-1855. Effigie de la reine.													
1509	5 cuartos,	rouge.	»	—	—	1550	1 penny,	vermillon.	»	40	»	50	
1510	10 »	rouge.	50	—	—	1551	2 »	bleu.	»	—	»	50	
1511	1 real fuerte,	bleu.	»	—	—	1552	3 »	vert foncé.	»	—	»	—	
1512	2 »	vert.	»	—	—	1553	3 »	vert-olive.	1	—	»	50	
1512	A 5 cuartos (lith.),	vermillon.	30	—	—	Même effigie, sur papier glacé, dentelés.							
Effigie de la reine.													
1515	5 cuartos,	vermillon.	»	—	—	1555	A 1 penny,	vermillon.	»	50	»	—	
1514	5 »	brique.	»	—	—	1554	2 pence,	bleu pâle.	»	30	»	40	
1515	10 »	rose-lilas,	3	—	—	Même effigie, car.							
1516	1 real plata,	vert-bleuté.	»	—	—	1556	5 pence,	vert.	»	—	»	—	
1516	A 1 »	vert-clair.	5	—	—	1556	6 »	gris-vert.	»	—	1	—	
Effigie de la reine, Correos. interior.													
1517	5 cuartos,	vermillon.	15	—	—	1557	8 »	orange.	»	—	»	—	
Correos : interior.													
1518	5 cuartos,	vermillon.	1	50	»	—	1558	1 sh.,	rouge pâle.	»	—	»	—
1518	A10 »	carmin.	15	—	»	—	1559	1 »	carmin vif.	»	—	»	—
1519	1 real plata,	violet.	»	—	»	—	1560	5 » (rond),	violet.	»	—	»	—
1519	A 2 »	bleu.	15	—	»	—	Timbres semblables dentelés.						
1864. Effigie de la Reine.													
1520	3 1/8 cents p <sup>o</sup> fe,	noir sur jaune.	1	—	»	—	1561	5 pence,	vert-foncé.	2	50	»	—
1521	6 2/8 »	vert sur rose.	1	50	»	—	1561	A 5 »	vert clair.	1	50	»	—
1522	12 4/8 »	bleu sur chair.	1	50	»	—	1562	6 »	gris-vert.	»	—	»	—
1523	25 »	vermillon s. chair	2	50	»	—	1563	6 »	brun-olive.	»	—	1	—
<b>NOUVELLE CALÉDONIE.</b>													
Effigie de l'Empereur.													
1524	10 cents,	gris.	4	—	»	—	1564	6 pence,	violet.	1	50	»	40
1525	10 »	photographié.	»	50	»	—	1565	8 »	orange.	2	—	1	25
<b>NOUVELLE GALLES DU SUD.</b>													
Vue de Sidney.													
1526	1 penny (avec nuages),	rouge.	»	—	8	—	1566	1 shilling,	rouge pâle.	»	—	»	—
1527	1 »	rouge.	»	—	8	—	1567	1 »	carmin vif.	2	50	»	50
1528	1 » (sans nuages),	rouge.	»	—	8	—	1568	5 » (rond),	violet.	»	—	3	—
1529	1 »	rouge.	»	—	»	—	Registered.						
Vue de Sidney, fond horizontal.													
1530	2 pence (sans nuages),	bleu.	»	—	7	—	1369	Sans valeur,	rouge et bleu.	»	—	»	—
1531	2 » (avec nuages),	bleu.	»	—	7	—	1570	»	jaune et bleu,	»	—	»	—
Vue de Sidney, fond vertical.													
1532	2 pence (avec nuages),	bleu.	»	—	»	—	1571	» dentelés,	jaune et bleu.	»	—	»	—
Fond horizontal.													
1534	5 pence,	vert.	»	—	»	—	1572	» »	rouge et bleu.	2	—	1	—
Effigie avec couronne de laurier, papier bleuté.													
1553	1 penny,	rouge-brun.	»	—	5	—	<b>TIMBRES DE JOURNAUX.</b>						
1556	1 »	rouge-vif.	»	—	3	—	Effigie à relief, ovale.						
1557	2 »	bleu.	»	—	2	—	1572	A 1 penny,	vermillon.	»	40	»	—
1558	3 »	vert.	»	—	2	50	<b>NOUVELLE ZÉLANDE.</b>						
1559	6 »	brun.	»	—	3	50	Effigie de la reine, sur papier bleuté.						
1510	8 »	jaune.	»	—	»	—	1573	1 penny,	brique.	»	—	»	—
Papier blanc.													
1541	1 penny,	vermillon.	»	—	2	75	1574	2 »	bleu.	»	—	2	50
1542	2 »	bleu.	»	—	2	—	1575	1 sh.,	vert.	»	—	»	—
1545	5 »	vert.	»	—	2	—	Sur papier blanc.						
Effigie avec diadème.													
1546	1 penny,	rouge vif.	»	—	»	—	1576	1 penny,	vermillon.	1	—	»	—
1547	1 »	vermillon.	»	—	»	—	1576	A 1 »	rouge.	»	50	»	—
1548	2 »	bleu.	»	—	»	—	1577	2 »	bleu.	1	—	»	50
1549	3 »	vert.	»	—	»	—	1578	3 »	violet.	1	—	»	—
Timbres semblables dentelés.													
1583	1 penny,	vermillon.	»	—	»	—	1579	6 »	bistre.	»	—	»	75
1584	2 »	bleu.	»	—	75	—	1580	6 »	brun foncé.	»	—	»	50
1585	3 »	violet.	»	—	»	—	1580	A 6 »	brun rougeâtre.	1	50	»	50
1586	6 »	brun foncé.	»	—	»	—	1581	1 sh.,	vert.	2	50	»	50
1587	6 »	brun-rougeâtre.	»	—	»	—	1582	1 »	vert-bleuté.	»	—	»	—
1588	1 sh.,	vert.	»	—	»	—	Timbres semblables dentelés.						

QUEENSLAND.			Neufs.	Annul.	Reine Victoria sur un trône.		Neufs.	Annul.
Effigie de la reine.								
1589	1 penny,	carmin.	» —	» —	1622	1 penny, vert.	» —	2 50
1590	2 »	bleu.	» —	» —	1625	2 » brun-violet.	» —	1 50
1591	5 »	brun.	» —	» —	1624	6 » bleu.	» —	» 50
1592	6 »	vert foncé.	» —	» —				
1593	1 sh.,	violet.	» —	» —				
1594	Registered,	jaune-serin.	» —	» —	1625	1 penny, vert.	2 50	» 50
	Timbres semblables dentelés.				1626	2 » lilas.	» —	» 50
1595	1 penny,	carmin.	» —	1 25	1627	2 » gris.	» —	» 50
1596	1 »	brun-rougeâtre.	» —	» —	1628	4 » rose.	» —	» 75
1597	1 »	orange.	» 55	» —	1629	4 » vermillon.	» —	» 75
1598	2 »	bleu.	» 50	» —				
1599	5 »	brun.	1 25	» —				
1599 A	3 »	brun pâle.	1 —	» —				
1600	6 »	vert foncé.	» —	1 —	1630	1 penny, vert.	1 50	» 50
1601	6 »	vert-olive.	1 50	» 75	1631	2 » lilas.	» —	» 50
1602	1 sh.,	violet.	» —	1 25	1632	4 » rose.	» —	» 75
1602 A	1 »	gris-jaunâtre.	» —	1 —				
1605	Registered,	jaune-serin.	2 —	» —	1634	1 penny, vert.	» 50	» 25
VAN DIEMEN.								
Effigie de la reine.								
1604	1 penny,	bleu pâle.	» —	5 —	1635	1 shilling, bleu.	» —	» 55
1605	4 »	jaune.	5 —	1 —	1636	1 » (dentelé) bleu.	2 50	» 25
1606	4 »	orange.	5 —	1 —				
1607	1 »	rouge vil.	» —	» —				
1608	1 »	vermillon.	» 55	» —	1637	6 pence, jaune.	» —	» 50
1609	2 »	vert foncé.	» —	» —	1638	2 sh., vert.	» —	» —
1610	2 »	vert-olive.	» —	» —	1639	6 pence (dentelés), jaune.	» —	» —
1611	2 »	vert-bouteille.	» 50	» —	1640	6 » noir.	» —	2 —
1612	4 pence,	bleu.	1 —	» 50	1641	2 sh., vert.	4 —	» 75
1613	6 »	gris-bleuté.	1 50	» 50	1641 A	2 » bleu.	» —	» —
1614	6 »	lilas.	» —	» —				
1615	1 shilling,	rouge.	5 —	1 25				
1615 A	1 penny (dentelés),	rouge.	» —	» —	1642	5 pence, bleu.	1 50	» 40
1615 B	2 » »	vert.	» —	» —	1643	4 » rose.	5 —	» 40
1615 C	4 » »	bleu.	» —	» —	1644	6 » orange.	» —	» —
1615 D	6 » »	lilas.	» —	» —	1645	6 » noir.	» —	» 60
1615 E	1 sh.,	rouge.	» —	1 25				
VICTORIA.								
Buste de la reine.					1646	6 pence, noir.	1 50	» 25
1616	1 penny,	bistre.	» —	1 —				
1617	1 »	rose.	» —	1 —	1646 A	1 penny, vert.	» 55	» 25
1618	2 pence,	cedre.	» —	5 —	1646 B	2 » violet.	» 75	» —
1618 A	2 »	gris jaunâtre.	» —	5 —	1647	4 » rose.	1 —	» 50
1618 B	2 »	gris-lilas.	» —	5 —				
1619	5 »	bleu clair.	» —	1 —				
1620	5 »	bleu foncé.	» —	1 —	1648	Toolate, 6 pence, violet et vert.	» —	» —
1621	5 » (dentelés)	bleu foncé.	» —	» —	1649	Registered, 1 sh., rose et bleu.	» —	5 50

## ÉTATS-UNIS.

Inter revenue, diverses inscriptions.

1, 5, 10, 15, 20 cents (annulés), à » 25  
 50, 50, 60 cents » à 0 50

## ESPAGNE.

Timbres dentelés actuels, mêmes prix que les non dentelés.

1851. 10 reales (annulé), vert, à 7 50

## ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

1 dollar (annulé), bleu, à 2 —

## DANEMARK (essais).

Mercure, brun, à 0 40  
 Effigie du roi, » à 0 40

## COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Shanghai Anoy Ningpo.

5 cents, bleu, à 0 50  
 5 » vermillon, à 1 —  
 10 » jaune, à 1 —

**Notice des Timbres-Poste avec les prix auxquels on peut se les procurer à la librairie de J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.**

**CONDITIONS DE VENTE :**

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

On est prié de faire les demandes au moyen des numéros placés devant chaque timbre.

On est prié de faire connaître si le timbre doit être neuf ou annulé ; sans avis, un timbre neuf épuisé sera remplacé par un annulé et vice-versà.

On accepte en paiement, les coupons d'intérêts échus et billets de banque de tous pays.

On accepte également les timbres-poste neufs de tous pays, sauf les 80 centimes de France, sur lesquels on prélèvera 5 p. c.

Les enveloppes entières, actuellement en usage, paient 20 p. c. de plus que le prix marqué.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger, et à 5 francs pour la Belgique.

<b>EUROPE.</b>			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
<b>ALLEMAGNE (États du Nord).</b>					55	15 kreuzer,	lilas.	1 25 » 20
					54	50 »	vermillon.	2 — » —
1	1/4 sgr. (Imp. noire).	brun.	» —	» —	55	5 »	rose.	» 25 » 10
2	1/5 »	chair.	» 50	» 25	56	6 »	bleu.	» 50 » 10
3	1/2 »	vert d'eau.	» —	» 40	57	9 »	bistre.	» 60 » 10
4	1 »	bleu clair.	» —	» 40	<b>Enveloppes.</b>			
5	1 »	bleu foncé.	» —	» 40	Avec inscriptions lilas.			
6	2 »	rose.	» —	» 10	57 A	2 kreuzer,	» jaune.	2 — » —
7	3 »	jaune.	» —	» 10	57 B	5 »	» rose.	5 — » —
8	1/4 sgr. (Imp. coul.)	rouille.	» 25	» 10	57 C	6 »	» bleu.	2 25 » —
9	1/2 »	vert d'eau.	1 50	» —	57 D	9 »	» bistre.	» — » —
10	1 »	bleu clair.	» —	» 40	58	2 » (inscriptions)	jaune.	» 25 » —
11	2 »	rose.	» 60	» 40	59	5 »	» rose.	» 25 » 15
12	3 »	brun.	» —	» 40	40	6 »	» bleu.	» 50 » —
13	5 »	lilas.	1 25	» 25	41	9 »	» bistre.	» 60 » 20
14	10 »	vermillon.	2 —	» —	<b>AUTRICHE (Empire d').</b>			
14 A	1/4 »	noir.	» 15	» —	Aigle à double tête.			
15	1/2 »	vermillon.	» 25	» 10	42	1 kreuzer,	jaune.	» — » 25
16	1/5 »	vert.	» 25	» 10	45	1 »	orange.	» — » —
17	1 »	rose.	» 25	» 10	44	2 »	noir.	» — » 25
18	2 »	bleu.	» 50	» —	45	5 »	rouge.	» — » 10
19	5 »	bistre.	» 60	» 10	46	6 »	brun.	» — » 10
19 A	5 »	bistre jaunâtre.	» 60	» —	47	9 »	bleu.	1 25 » 10
<b>Enveloppes.</b>					Effigie à gauche.			
Avec inscriptions lilas.					48	2 kreuzer,	jaune.	» — » 25
19 B	1/2 sgr.,	» orange.	» —	» —	49	2 »	orange.	» — » —
19 C	1 »	» rose.	» —	» —	50	5 »	noir.	» — » 25
19 D	2 »	» bleu.	» —	» —	51	5 »	vert.	» — » 25
19 E	3 »	» bistre.	» —	» —	52	5 »	rouge.	» — » 25
20	1/2 » (inscriptions)	orange.	» 25	» —	53	10 »	brun.	» — » 10
21	1 »	» rose.	» 25	» —	54	15 »	bleu.	» — » 10
22	2 »	» bleu.	» 50	» —	Effigie à droite.			
23	3 »	» bistre.	» 60	» —	55	2 kreuzer,	jaune.	» 20 » —
<b>ALLEMAGNE (États du Sud).</b>					56	3 »	vert.	» 25 » —
24	1 kreuz. (Imp. noire)	vert d'eau.	» —	» 10	57	5 »	rouge.	» 50 » —
25	5 »	bleu clair.	» —	» 10	58	10 »	brun.	» 60 » 05
26	5 »	bleu foncé.	» —	» 10	59	15 »	bleu.	» 75 » 05
27	6 »	rose.	» —	» 10	Aigle à double tête à relief.			
28	9 »	jaune.	» —	» 10	60	2 kreuzer,	jaune.	» 20 » —
29	1 kreuz. (Imp. coul.)	vert d'eau.	» 15	» 10	61	5 »	vert.	» 25 » —
30	5 »	bleu.	1 50	» 15	62	5 »	rose.	» 40 » 10
31	6 »	rose.	1 50	» 15	63	10 »	bleu.	» 50 » 10
32	9 »	jaune.	2 —	» 25	64	15 »	bistre.	» 60 » 10

<i>Timbres de journaux.</i>			Neufs.	Annul.	<b>Land post</b>			Neufs.	Annul.
65	Mercure,	bleu.	» 60	» 40					
66	»	jaune.	» —	» —	114	1 kreuzer,	paille.	» 15	» —
67	»	rose.	» —	» —	115	5 »	»	» 25	» —
68	Effigie à gauche,	bleu.	1 25	» 75	116	12 »	»	» 75	» —
69	»	lilas.	1 25	» —					
70	Effigie à droite,	gris.	» 25	» —					
71	»	lilas.	» —	» —					
72	Aigle à relief,	lilas.	» 15	» —	117	5 kreuzer,	bleu foncé.	1 —	» —
	Aigle à double tête.				118	6 »	jaune.	1 25	» —
75	1 kreuzer,	noir.	» —	» —	119	9 »	rose.	1 50	» —
74	1 »	bleu.	» 40	» 50	120	12 »	bistre.	» —	» —
75	2 »	vert clair.	» —	» 75	121	18 »	brique.	» —	» —
76	2 »	vert foncé.	» —	» 75	122	5 »	rose.	» 25	» 15
77	2 »	brun.	» 40	» —	123	6 »	bleu.	» 50	» 25
78	2 »	rouge.	» 25	» 15	124	9 »	bistre.	» 60	» 25
79	4 »	brun.	5 —	» —					
80	4 »	rouge.	» —	4 —					
	<b>Enveloppes. (Effigie à droite.)</b>								
81	5 kreuzer,	vert.	» 40	» —	125	1 kreuzer,	noir.	5 —	2 —
82	5 »	rouge.	» 50	» —	126	1 »	rose.	1 50	» 10
85	10 »	brun.	» 75	» —	127	5 »	bleu.	1 50	» 10
84	15 »	bleu.	1 25	» 50	128	6 »	brun.	1 —	» 10
85	20 »	orange.	1 50	» —	129	9 »	vert.	2 —	» 10
86	25 »	brun foncé	1 50	» —	150	12 »	rouge.	» —	» 50
87	50 »	violet.	2 —	» —	151	18 »	jaune.	5 50	» —
88	55 »	brun clair.	2 50	» —	152	1 »	jaune.	» 15	» —
	Aigle à double tête.				153	5 »	rose.	» 25	» 05
89	5 kreuzer,	vert.	» 25	» —	154	6 »	bleu.	» 40	» 05
90	5 »	rose.	» 40	» —	155	9 »	bistre.	» 50	» 05
91	10 »	bleu.	» 60	» —	156	12 »	vert.	» 75	» 50
92	15 »	bistre.	» 75	» —	157	18 »	rouge.	1 25	» —
93	25 »	violet.	1 25	» —					
	<b>BADE (Grand Duché de)</b>								
	Chiffres.								
94	1 kreuzer,	chamois.	» —	» 50					
95	5 »	jaune.	» —	» 25	159	10 centimes,	noir.	» —	» 20
96	5 »	orange.	» —	» 25	140	20 »	bleu.	» —	» 20
97	6 »	vert.	» —	» 25					
98	9 »	rose.	» —	» 10					
99	1 »	blanc.	» —	» 25					
100	5 »	vert.	» —	» 25	141	1 centime,	vert.	» —	» —
101	5 »	bleu.	» —	» 25	142	10 »	noir.	» 40	» 10
102	6 »	jaune.	» —	» 10	143	20 »	bleu.	» 50	» 10
	Armoiries (Fond de couleur).				144	40 »	rouge.	» 80	» 10
105	1 kreuzer,	noir.	» 15	» 10					
104	5 »	bleu foncé.	» —	» 25	145	1 centime,	vert.	» 05	» —
105	5 »	bleu de ciel	» —	» 25	146	10 »	noir.	» 15	» 05
106	6 »	jaune.	» —	» 25	147	20 »	bleu.	» 25	» 05
107	6 »	orange.	» —	» 25	148	40 »	rouge.	» 45	» 05
108	9 »	rose.	» —	» —					
109	6 »	bleu.	» 50	» 10					
110	9 »	bistre.	» 60	» 10					
	Armoiries (Fond blanc).								
110 A	1 kreuzer,	noir.	» 15	» —	149	1/2 schilling,	violet.	» —	» —
111	5 »	rose.	» 25	» 10	150	1 2 »	bleu.	» 25	» —
111 A	6 »	bleu.	» 50	» 10	151	1 »	blanc.	» 25	» —
111 B	9 »	bistre.	» 60	» —	152	1 1/2 »	jaune.	» 40	» —
112	18 »	vert.	1 25	» —	153	5 »	rose.	» —	» —
115	50 »	orange.	2 —	» —	154	5 »	bleu sur rose.	» 50	» —
					155	4 »	fauve.	» 60	» —

BRÈME (Ville libre de).			Neufs.	Annul.	Enveloppes.			Neufs.	Annul.
Armoiries de la ville.					196 E	2 skilling,	bleu.	» 25	» —
156	2	grote, (dentelé),	» 25	» —	195 F	4 »	rouge.	» 50	» —
157	5	» (non dentelé),	» 40	» 40	196 G			» —	» —
158	5	» »	» 75	» —	196 H			» —	» —
159	7	» »	1 —	» —	<b>DEUX-SICILES. — (NAPLES.)</b>				
160	5	sg. »	1 25	» —	Armoiries (trinaerie.)				
160 A	5	grote, Dentelés.	» 40	» —	197	1 2 grano,	lie de vin.	5 —	2 —
161	5	» »	» 75	» 40	198	1 »	» »	1 —	» 40
162	10	» »	1 25	» —	199	2 »	» »	1 —	» 40
163	5	sg. »	1 25	» —	200	5 »	» »	2 —	» 40
<b>Enveloppes.</b>					201	10 »	» »	2 —	» 50
164	Stadt post amt, noir s. blanc		» 25	» —	202	20 »	» »	2 50	» —
165	» » noir s. azur.		» 25	» —	205	50 »	» »	5 —	» —
<b>BRUNSWICK (Duché de).</b>					204	1/2 tornèse,	bleu.	» —	» —
Cheval (Imp. coul.)					Croix de Savoie.				
166	1	sg. rose.	» —	1 50	205	1/2 tornèse,	bleu.	» —	18 —
167	2	» bleu.	» —	1 25	Effigie du roi Victor-Emmanuel.				
168	5	» vermillon.	» —	1 50	206	1 2 tornèse,	vert.	» 50	» —
169	1/4	sg. (Imp. noire).	» —	» 50	207	1 2 grano,	brun,	» 50	» —
170	1 5	» blanc.	» 25	» 10	208	1 »	noir.	» 50	» —
171	1 2	» vert.	» 25	» —	209	2 »	bleu.	» 75	» 40
172	1	» orange.	» —	» 50	210	5 »	rouge.	1 —	» 40
175	1	» jaune.	» 55	» 15	211	5 »	lilas.	» —	» —
174	2	» bleu.	» 50	» 15	212	10 »	jaune.	1 50	» 40
175	5	» rose.	» —	» 10	215	20 »	citron.	1 50	» —
175 A	5	» (Imp. coul.)	» 60	» 25	214	50 »	gris-perle.	4 —	» —
Couronne (Imp. noire).					215	50 »	bleu-pensée.	» —	» —
176	4/4	sg. brun.	» 50	» —	<b>SICILE.</b>				
Cheval. (Imp. coul.) dentelé.					Effigie de Ferdinand.				
176 A	1	sg. jaune.	» 25	» 15	216	1 2 grano,	orange.	1 50	1 —
176 B	2	» bleu.	» 50	» —	217	1 »	brun-olive.	1 50	1 —
177	5	» rose.	» 60	» —	218	1 »	olive.	1 50	1 —
<b>Enveloppes.</b>					219	2 »	bleu clair.	1 50	1 —
178	1	sg. jaune.	» 25	» 15	220	5 »	vermillon.	2 —	1 25
179	2	» bleu foncé.	» —	» —	221	5 »	carmin.	2 —	1 25
180	2	» bleu clair.	» 50	» —	222	10 »	bleu foncé.	2 —	1 25
181	5	» rose.	» 60	» —	225	20 »	noir-bleuté	2 —	1 25
182	Stadt post fr., rouge s. blanc.		» 25	» —	224	50 »	rouge-brique.	5 —	5 —
185	» » vert.		» 25	» —	<b>ESPAGNE (Royaume d').</b>				
184	» » bleu.		» 25	» —	1850. Effigie de la Reine.				
185	» » rose.		» 25	» —	225	6 cuartos,	noir.	1 —	» 20
186	» » jaune.		» 25	» —	226	12 »	lilas.	7 —	6 —
<b>DANEMARK (Royaume de).</b>					227	5 reales,	orange.	8 —	5 —
187	2	rigsb. sk. bleu.	4 —	1 —	228	6 »	bleu.	» —	» —
188	4	» brun s. blanc.	» —	» 25	229	10 »	vert.	8 —	6 50
188 A	4	» brun s. jaunât.	5 50	» 25	1851. Effigie de la Reine.				
189	4	» brun-jaune.	» —	» 25	250	6 cuartos,	noir.	» —	» 20
190	2	skill., (fond sablé).	» 25	» —	251	12 »	lilas.	» —	6 —
191	4	» brun.	» —	» 50	252	2 reales,	orange.	» —	» —
192	8	» vert.	» 75	» 50	255	5 »	rose.	» —	5 —
195	16	» lilas.	1 —	» 50	254	6 »	bleu.	» —	» —
195 A	16	» (dentelé), violet vif.	» 75	» —	255	10 »	vert.	» —	7 50
194	4	skill., fond ondulé.	» —	» —	1852. Effigie de la Reine.				
195	4	» brun.	» 60	» 20	256	6 cuartos,	rose.	» —	» 20
195 A	4	» (dentelé), brun.	» 60	» —	257	6 »	rose sur pap. bleuté	» —	» 20
196	8	» vert.	1 —	» —	258	12 »	lilas.	» —	» —
1864. — Armoiries.					259	12 »	brun.	» —	6 —
196 A	» »		» —	» —	240	2 reales,	orange.	» —	» —
196 B	4	skilling, rouge.	» 40	» 20	241	5 »	vert.	» —	5 —
196 C	» »		» —	» —	242	6 »	vert-bleuté.	» —	» —
196 D	16	» vert d'eau.	» 75	» —					

Ours montant sur un arbre.			Neufs.	Annul.	1864. Effigie de la Reine.		Neufs.	Annul.	
243	1	cuarto, bronzé.	12	7 50	284	2	cuartos, bleu sur lilas.	» 40	» —
244	1	» doré.	»	» —	285	4	» vermillon sur chair.	» 40	» 20
245	5	» bronzé.	»	» —	286	12	» vert sur rose.	» 75	» —
1855. Effigie de la Reine.					287	19	» violet sur rose.	1	» 50
246	6	cuartos, rose vif.	»	» 20	288	1	réal, bronze sur vert.	» 75	» —
247	12	» violet.	»	6 50	289	2	» bleu sur rose.	1	» 25
248	12	» carmin.	»	» —	289 A	2	cuart. (1865), carmin.	» 50	» —
249	2	reales, orange vif.	»	» —	289 C	12	» bleu sur rose.	» 75	» —
250	5	» vert.	10	5 —	289 D	19	» brun s. rose.	1	» 30
251	6	» bleu.	»	» —	289 E	1	real, » vert.	» 75	» —
1854. Armoiries fond blanc.					289 F	2	» violet.	1	» —
252	4	cuartos, carmin s. pap. blanc	2	» 20	289 G	2	cuart. » dentel. carmin.	» 50	» —
253	4	» » s. pap. bleuté	2	50	289 H	4	» » » bleu.	» 40	» —
254	1	réal. noir bleuté.	»	7 50	289 I	12	» » » bleu s. rose.	» 75	» —
1854. Armoiries sur fond de coul.					289 J	19	» » » bruns. rose.	1	» 50
255	6	cuartos, carmin.	2	» 20	289 K	1	real, » » vert.	» 75	» —
256	2	reales, rouge.	10	5 —	259	1	2 » » » violet.	1	» —
257	5	» vert.	10	5 —	Correo oficial 1854.				
258	6	» bleu.	»	» —	290	1/2	onza, orange.	» 40	» —
Armoiries sans millesime.					291	1	» rose.	» 40	» —
259	2	cuartos, vert.	12	7 —	292	4	» vert.	» 40	» —
1855. Effigie de la Reine sur papier bleuté.					295	1	libra, bleu.	» 75	» —
260	2	cuartos, vert.	»	1 75	294	1/2	onza, (1855), orange.	» —	» —
261	4	» brique.	»	» 25	295	1/2	» » paille.	» 40	» —
262	4	» rouge viol.	»	» 25	296	1	» » rose.	» 40	» —
263	4	» brun.	»	» 25	297	4	» » vert.	» 40	» —
264	1	réal, bleu.	»	2 —	298	1	libra, » bleu foncé.	» 75	» —
265	2	» brun.	»	» 75	299	1	» » gris-perle.	» 75	» —
1856. Pap. blanc, diagon. en filigrane.					ÉTATS DE L'ÉGLISE.				
265 A	2	cuartos, vert.	»	» —	500	1/2	bajoque, pensée.	» 50	» —
265 B	4	» rose.	»	» 40	501	1/2	» violet.	» 25	» —
265 C	1	real, bleu.	»	5 50	502	1	» vert d'eau.	» 25	» —
265 D	2	» brun-violet	»	» 50	503	2	» vert.	» 55	» —
1857. Sur papier blanc.					504	5	» jaune.	» 55	» 25
266	2	cuartos, vert.	»	» 50	505	4	» brun jaune	» —	» 50
267	2	» vert-olive.	1	50	506	4	» paille.	» 50	» —
268	4	» rose.	»	75	506 A	4	» jaune.	» 50	» 25
269	1	réal, bleu.	1	» 75	507	5	» rose pâle.	» 50	» 15
270	2	» brun.	»	» —	508	5	» rose vif.	» 50	» 15
271	2	» brun viol.	1	50	509	6	» gris.	» 60	» 25
1860. Effigie à gauche.					510	7	» bleu.	» 70	» 25
272	2	cuartos, vert.	1	25	511	8	» blanc.	» 80	» 15
273	4	» jaune.	1	» 15	512	50	» bleu.	4	» —
274	12	» rouge.	1	» 20	515	1	scudo, vermillon.	6	50
275	19	» brun.	»	» —	FRANCE.				
276	1	réal, bleu.	1	» 50	514	10	cent. (République.) bistre.	5	» 75
277	2	» lilas.	»	» 25	515	15	» vert.	5	» 50
1862. Effigie de la Reine.					516	20	» noir.	5	» 15
278	2	cuartos, bleu.	»	50	517	25	» bleu.	5	» 15
279	4	» brun.	»	50	518	40	» vermillon.	5	» 40
280	12	» bleu.	»	75	519	1	franc, »	»	» —
281	19	» carmin.	1	25	520	1	» carmin clair.	5	» 1
282	1	réal, brun.	»	75	521	1	» carmin foncé	5	» 1
283	2	» vert.	1	» 25	522	10	cent. (Présidence) bistre.	6	50
					523	25	» bleu.	5	» 15
					524	1	cent. (Empire) vert-olive.	» 10	» 02
					525	5	» vert.	» 10	» 02
					526	10	» bistre.	» 50	» 02
					527	20	» bleu.	1	» 02
					528	25	» bleu.	5	» 50
					529	40	» vermillon.	»	» 02
					550	80	» carmin foncé.	1	75
					551	80	» carmin clair.	1	25
					552	1	franc, carmin foncé.	»	1 75

(La suite au prochain numéro.)

Pour les conditions voir le N° 52. (Suite. — Voir le N° du 15 août.)		Neufs.	Annul.	<b>Enveloppes.</b>		Neufs.	Annul.
Même effigie, dentelés.				1840. Vignette.			
555	1 centime, vert-olive.	» 05	» —	572	1 penny, noir.	7 —	» —
554	2 » brun.	» 10	» —	575	2 » bleu.	7 —	» —
555	4 » lilas.	» 10	» —	1841. Effigie à relief, sans millésime.			
556	5 » vert.	» 10	» 02	574	1 penny, rose.	1 25	» 25
557	10 » bistre.	» 15	» 02	575	2 » bleu clair.	2 50	» —
558	20 » bleu.	» 25	» 02	576	2 » bleu foncé.	» —	» —
559	40 » vermillon.	» 50	» 02	Avec millésime, papier blanc.			
540	80 » carmin clair.	» 90	» 05	579	1 penny, rose.	» 25	» —
Chiffre taxe.				580	2 » bleu.	» 50	» —
541	10 centimes, noir lithogr.	» —	» —	581	5 » rose vif.	» 60	» —
542	10 » » typogr.	» 25	» —	582	4 » vermillon.	» 75	» —
543	15 » » »	» 50	» —	583	6 » violet.	1 25	» —
Colonies françaises.				584	1 sh., vert.	2 —	» —
544	1 centime, vert olive.	» 10	» —	Papier blenté.			
545	5 » vert.	» 15	» —	585	1 penny, rose.	» 25	» —
546	10 » bistre.	» 25	» 20	586	2 » bleu.	» 50	» —
547	40 » vermillon.	» 60	» 20	587	5 » rose-vif.	» 60	» —
<b>GRANDE-BRETAGNE.</b>				588	4 » vermillon.	» 75	» —
Effigie de la reine.				589	6 » violet.	1 25	» —
(Sans lignes blanches, papier blanc.)				590	1 sh., vert.	2 —	» —
548	1 penny, noir. V. R.	» —	» —	Mêmes valeurs sur papier rose et paille aux mêmes prix.			
549	1 » » »	» —	» 25	<b>GRÈCE (Royaume de).</b>			
550	2 » bleu foncé.	» —	» 50	Tête de Mercure.			
551	1 » rouge-brique.	» —	» —	591	1 lepton, marron.	» 10	» —
552	1 » chocolat-rougeâtre.	» —	» —	592	2 » jaune-clair.	» 10	» —
553	1 » rouge-brun.	» —	» —	593	5 » vert.	» 15	» 10
Effigie de la reine.				594	10 » brique.	» 40	» 10
(Avec lignes blanches, papier blanc.)				595	20 » bleu.	» 50	» 40
554	2 pence, bleu clair.	» —	» —	596	40 » rouge viol.	» 75	» 40
(Sans lignes blanches, papier blenté.)				596 A	40 » violet.	» 75	» —
555	1 penny, rouge brique.	1 50	» 20	597	80 » carmin.	1 —	» 10
556	1 » » brun.	» —	» —	<b>HAMBOURG (Ville libre de).</b>			
(Sans lignes blanches, pap. blanc, dent.)				Armoiries de la ville.			
557	1 penny, rouge-amarante.	» 25	» 02	598	1/2 schilling, noir.	» 50	» —
(Avec lignes blanches, pap. blanc, dent.)				599	1 » brun.	» 50	» —
558	2 pence, bleu foncé.	» —	» 05	599 A	1 1/4 » lilas.	» 25	» —
559	2 » bleu clair.	» —	» —	400	2 » rouge.	» 60	» —
(Avec lignes blanches et lettres aux quatre angles, dentel.)				400 A	2 1 2 » vert.	» 50	» —
559 A	1 penny, rouge.	» 20	» 05	401	5 » bleu.	» 60	» —
560	2 pence, bleu.	» 50	» 02	402	4 » vert.	» 75	» —
Effigie à relief, octog.				403	7 » orange.	» —	» 25
561	6 pence, violet.	» —	» 25	404	9 » jaune.	1 50	» —
562	10 » brun.	5 50	» 75	404 A	4 2 schil., (dentelés) noir.	» 25	» —
565	1 schilling, vert.	» —	» 60	404 B	1 » brun.	» 25	» 15
Effigie (sans lettres aux angles) dentel.				404 C	1 1/4 » lilas.	» 25	» —
564	4 pence, rose.	» —	» 10	404 D	2 » rouge.	» 50	» —
565	6 » lilas.	» —	» 05	404 E	2 1 2 » vert.	» 50	» —
566	1 schilling, vert.	» —	» 10	404 F	5 » bleu.	» 50	» —
(Avec lettres aux quatre angles) dentel.				404 G	4 » vert.	» 60	» —
567	5 pence, rose.	» 50	» 05	404 H	7 » orange.	1 —	» 25
568	4 » vermillon.	» 60	» 05	404 I	9 » jaune.	1 25	» —
569	6 » lilas.	» 75	» 05	404 J	5 » bleu de ciel.	» 50	» —
570	9 » bistre.	1 25	» —	404 K	7 » violet.	1 —	» 50
571	1 sh. vert.	1 50	» 10	C. Hamer et Cie.			
(Avec grandes lettres aux angles.)				405	1 2 schilling, bleu.	» 10	» —
571 A	5 pence, rose.	» 50	» 05	406	1/2 » citron.	» 10	» —
571 B	4 » vermillon.	» 60	» —	407	1/2 » groseille.	» 10	» —
571 C	6 » lilas.	» 85	» —	408	1/2 » vert foncé.	» 10	» —
571 D	9 » bistre.	» —	» —	409	1/2 » gris.	» 10	» —
571 E	1 schilling, vert.	1 60	» —				



			Neufs.	Annul.	ITALIE.		Neufs.	Annul.
455	BP 1 schilling,	gris foncé.	» 10	» —	Effigie de Victor Emmanuel.			
455	BQ 1 »	vert clair.	» 10	» —	Inscriptions blanches.			
455	BR 1 »	bleu foncé.	» 10	» —	489	5 cent., noir.	5 —	2 —
455	BS 1 »	orange.	» 10	» —	490	20 » bleu.	2 50	» 75
455	BT 1 »	violet.	» 10	» —	491	40 » rose.	5 50	» —
					491	A40 » violet.	5 50	» —
<b>HANOVRE.</b>					Même effigie à relief.			
Armoiries sur papier coul.					Sur papier couleur.			
456	1 gg.,	bleu.	» —	1 —	492	5 cent., vert.	» —	2 50
457	1 »	vert.	» 75	» 40	493	20 » bleu.	2 25	» 75
458	1/50 thaler,	rouge.	» 50	» 40	494	40 » rose.	5 —	» —
459	1/50 »	chair.	» 75	» 40	Même effigie à relief.			
460	1/15 »	bleu.	» 75	» 40	Sur papier blanc, centre blanc.			
461	1/10 »	orange.	1 —	» 50	495	5 cent., vert foncé.	» —	» —
Armoiries fond burelé.					496	5 » vert-olive.	» —	» —
462	5 pfennige,	rose.	» 60	» —	497	20 » bleu.	» —	» 75
465	1 gg.,	vert.	» 75	» —	498	40 » rouge.	» —	» —
464	1/50 thaler,	rose.	» 50	» 40	Même effigie.			
465	1/15 »	bleu.	» 75	» 40	Inscriptions et centre blancs.			
466	1/10 »	jaune.	1 —	» 40	499	5 cent., vert-olive.	» 25	» 05
466	A 5 pfen. (petit burelé),	brun-rouge	» 75	» —	500	5 » vert foncé.	» 25	» 05
466	B 1 gut. (burelé vertic.),	vert.	1 25	» —	501	10 » bistre.	» 25	» 05
466	C 1/50 th. ( » » ),	rose.	» —	» —	502	10 » brun foncé.	» 40	» 10
Imp. coul. sur pap. blanc.					505	10 » jaune.	» 50	» 05
467	5 pfennige,	rose.	» 15	» —	504	15 » bleu.	» 50	» 15
468	5 »	vert.	» 15	» —	505	20 » bleu clair.	» —	» 05
468	A 5 » (dentelé)	vert.	» 15	» —	506	20 » bleu foncé.	» 50	» 05
Effigie du roi Georges V.					507	40 » rouge.	» 60	» 05
469	1 groschen,	rouge.	» 55	» 05	508	80 » jaune.	1 —	» —
470	2 »	bleu.	» 60	» 10	509	5 lire, doré.	5 —	» —
471	5 »	jaune.	1 —	» —	Timbres semblables, dentelés.			
472	5 »	bistre.	» 75	» 10	510	10 cent., bistre.	» 75	» —
475	10 »	vert.	2 —	» —	511	20 » bleu foncé.	1 —	» —
474	1,2 groschen (Cornet),	noir.	» 25	» —	512	40 » rouge.	1 —	» —
474	A 1 » (dentelé),	rouge.	» 25	» —	515	80 » jaune.	1 —	» —
474	B 2 »	bleu.	» 50	» —	Effigie à gauche de V. E.			
474	C 5 »	bistre.	» 60	» —	514	15 cent., bleu.	» 10	» 10
474	D 10 »	vert.	» —	» —	Effigie à gauche de V. E.			
474	E 1/2 »	noir.	» 25	» —	Sur papier glacé, dentel.			
<b>Enveloppes.</b>					515	5 cent., vert d'eau.	» 15	» 05
475	1 gg.,	vert.	» 50	» —	516	10 » ocre-jaune.	» 20	» 05
476	1 silberg.,	rose.	» 50	» —	516	A 20 cent., bleu pâle.	» 55	» 10
477	2 »	bleu.	» 75	» —	517	15 » bleu pâle.	» 50	» 05
478	5 »	jaune.	1 —	» —	518	50 » brun.	» 50	» 05
479	1 groschen,	rose.	» 25	» 15	519	40 » carmin.	» 60	» 05
480	2 »	bleu-foncé.	» 50	» —	520	60 » lilas.	» 75	» 10
480	A 2 »	bleu deciel.	» 50	» —	521	2 lire, orange.	2 50	1 —
481	5 »	jaune.	1 —	» —	Chiffre taxe.			
482	5 »	bistre.	» 60	» 40	522	10 cent., ocre-jaune.	» 25	» —
Bestgeld frei.					Timbres de journaux.			
485	vignette,	paille.	4 —	» —	Chiffre à relief.			
484	trèfle,	vert.	» 50	» —	525	1 cent., noir.	» 10	» —
485	cheval,	»	» 25	» —	524	2 » noir.	» 10	» —
<b>ILES IONIENNES.</b>					525	2 » bistre.	» 10	» —
486	(effigie),	jaune.	» 25	» —	(La suite au prochain numéro.)			
487	»	bleu.	» 50	» —				
488	»	rouge.	» 60	» —				

## 50 centimes la livraison !!!

Un des plus jolis cadeaux que l'on puisse faire à un collectionneur, c'est celui de notre magnifique publication : « *Les Timbres-Poste illustrés* » ou fac-similé de tous les timbres connus, gravés avec le plus grand soin et tirés sur beau papier. Cet ouvrage, par le mérite de la gravure et la fidélité de la reproduction tient véritablement lieu d'une collection de timbres originaux.

2<sup>e</sup> édition, l'ouvrage complet, planches et texte : 10 fr. (Le prix de chaque livraison, gravures seules, sera désormais de 50 centimes et le texte séparément 3 francs).

Le même ouvrage avec une très-jolie demi-reliure en chagrin rouge, doré sur tranche et à petits fers : 14 fr.

Il reste encore quelques exemplaires de luxe, tirés sur grand papier velin satiné, planches sur papier de Chine. Prix : 20 fr.; reliure en maroquin du Levant, dorée sur tranche. Prix : 25 francs.

Cette magnifique publication comprend tous les différents types créés jusqu'à ce jour et reproduits en noir. Elle se compose de 17 livraisons. — Chaque livraison contient de 35 à 40 types; l'ouvrage en renferme 616. Voici le résumé de chacune des livraisons :

1<sup>re</sup> liv., tous les différents types de l'Allemagne Nord et Sud, Autriche, Bade, Bavière, Belgique, Bergedorf, Brème et Brunswick. — 2<sup>e</sup> liv., ceux du Danemark, Schleswig-Holstein, Naples, Sicile, Espagne et Etats de l'Eglise. — 3<sup>e</sup> liv., ceux de la France et de ses colonies, Grande-Bretagne, Grèce, Hambourg et Hanovre. — 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> liv., ceux des Iles Ioniennes, Italie, Lombardie et Vénétie, Lubeck, Luxembourg, Malte, Mœcklenbourg-Schwèrin, Modène, Oldenbourg, Parme, Pays-Bas, Portugal, Principautés Danoises, Prusse, Romagne, Russie, Finlande, Pologne, Saxe, Suède, Norvège et Suisse. — 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> liv., ceux de Suisse (suite), Toscane, Wurtemberg, Ceylan, Indes, Natal, Réunion, Sainte-Hélène, Sierra-Leone, Cap de Bonne-Espérance, Libéria, Maurice, Antilles danoises, Antigua, République Argentine, Bahamas, Barbade et Brésil. — 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> liv., ceux de Buenos-Ayres, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Etats Confédérés et Etats-Unis. — 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> liv., ceux des Etats-Unis (suite). — 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> liv., ceux de la Nouvelle-Grenade, Ile de Grenade, Guyane anglaise, Jamaïque, Nevis, Nicaragua, Nouveau Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Océan Pacifique, Péron, Prince Edouard, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Terre-Neuve, Trinité, l'Uruguay et Venezuela. — 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> liv., ceux de l'Australie du Sud, Australie Occidentale, Hawaïen, Laçon, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Queensland, Van Diemen et Victoria. (Timbres parus depuis la 1<sup>re</sup> livraison) : Autriche, Bade, Bavière, Bergedorf, Brème, Brunswick, France, Grande-Bretagne. — 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> liv., ceux du Hanovre, Italie, Hambourg, Vénétie, Lubeck, Luxembourg, Portugal, Russie, Pologne, Saxe, Norvège, Turquie, Hong-Kong, Ceylan, Indes Néerlandaises, Maurice, Sainte-Hélène, Argentine, Bahamas, Brésil, Costa Rica, Etats Confédérés et Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Guyane anglaise, Jamaïque, Nouveau Brunswick, Venezuela, Laçon et Victoria.

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais par le Dr C. W. Viner. — Prix : texte et planches, 10 fr.

**T**O ENGLISH COLLECTORS! Granel et Michel, 96, Newgate street, London, E. C. Moens' postage stamp albums, cloth, one clasp, 7 s. 6 d.; half-bound, two clasps, 10 s.; bound morocco, 12 s. 6 d.

**H**ÉRALDIQUE UNIVERSEL, armoiries des principaux Etats du Globe, 63 écussons photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 Fr.

**P**REMIÈRE ÉDITION DE MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 1 joli vol. in-12, sur papier vert. — Prix : 1 fr. (franco).

## LE TIMBRE-POSTE. (Première année. — 12 numéros.)

SOMMAIRE DES ARTICLES :

- No 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.  
 No 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.  
 No 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (Suite). — Correspondance.  
 No 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.  
 No 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.  
 No 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers. — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.  
 No 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — De la Timbromanie, son origine et son développement (Suite). — Correspondance.  
 No 8. — Chronique. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.  
 No 9. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (Suite et fin). — Correspondance.  
 No 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.  
 No 11. Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.  
 No 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (Suite et fin). — Correspondance.

Prix : Fr. 4 20, au bureau du journal.

DEUXIÈME ANNÉE. — 12 numéros brochés, et formant un joli volume. — Prix : Fr. 4 20.

**A**LBUM DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 4<sup>e</sup> édit., revue avec soin et considérablement augmentée.

Cet album a mérité les suffrages des principaux collectionneurs de tous pays, par son étendue, son classement judicieux et surtout son exactitude.

Il est enrichi des armoiries de tous les pays qui font usage de timbres, de cinq jolies cartes géographiques et d'un tableau des monnaies. Entièrement des pages, fleuronnées, titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoir, fr. 8-00

Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 1 id. 10-50

Maroquin plein, tranche dorée, 2 id. 12-00

Pour la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, s'adresser au bureau du journal. — Pour tous les autres pays, chez F. Granel, 3, rue Neuve-bourg l'Abbé, à Paris.

**408** TIMBRES-POSTE, offices particuliers des Etats Unis et Confédérés de l'Amérique du Nord, photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 Fr.

**V**IENT DE PARAÎTRE : HÉRALDIQUE UNIVERSEL, 96 armoiries colorées et reliées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les Albums de Timbres-Poste.

Prix : 5 francs (franco).

**H**ISTOIRE, COSTUMES ET DÉCORATIONS de tous les Ordres de chevalerie et marques d'honneur, publié par A. Walhen. Superbe volume grand in-80, illustré de 110 planches en couleur. — Prix : 25 francs.

**L**ES COSTUMES DU MOYEN AGE, 2 volumes in-80, illustré de 150 magnifiques planches colorées. Cet ouvrage est précédé de l'HISTOIRE DES MOEURS AU MOYEN AGE. — Prix : 25 francs.

Pour les conditions, voir le N° 52. (Suite.— Voir le N° du 15 septembre).		Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
	Chiffre orné, dentel.			579	1 cent., ( <i>Armoirie</i> ), brun.	» 10	» —
526	1 cent., vert d'eau.	» 10	» —	580	2 » noir.	» 10	» —
526 A	2 » brun.	» 10	» —	581	4 » jaune.	» 10	» —
<b>LOMBARDIE et VÉNÉTIE.</b>				582	10 » bleu.	» 25	» —
527	5 cent. ( <i>Aigle</i> ), jaune.	» —	1 —	583	12 1/2 » rose.	» 25	» —
528	5 » orange.	» —	1 —	584	25 » marron.	» 50	» —
529	10 » noir.	» —	1 —	585	50 » violet.	» 50	» —
530	15 » rouge.	5 25	» 10	586	57 1/2 » vert.	» 60	» 35
531	30 » brun.	» —	» 10	587	40 » vermillon.	» 60	» 35
532	45 » bleu.	» —	» 10	<b>MALTE (Ile de).</b>			
533	2 soldi ( <i>Effig. à gauche</i> ), jaune.	» 50	» —	588	1/2 penny ( <i>Effigie</i> ), bistre.	» 25	» —
534	5 » noir.	1 25	» 50	<b>MECKLEMBOURG-SCHWERIN.</b>			
535	5 » vert.	» 50	» 50	589	1/4 schilling, rouge.	» 10	» —
536	5 » rouge.	1 50	» 40	590	5 » jaune.	» 50	» 50
537	10 » brun.	1 50	» 25	591	5 » bleu.	» 60	» —
538	15 » bleu.	1 50	» 25	591 A	4 4 sch. (dentelés), rouge.	» 25	» 15
<b>VÉNÉTIE.</b>				591 B	5 » »	» —	» —
539	5 soldi ( <i>Effig. à droite</i> ), rouge.	1 25	» —	591 C	5 » » bistre.	» 60	» —
540	10 » brun.	1 —	» —	<b>Enveloppes.</b>			
541	2 soldi ( <i>Aigle à relief</i> ), jaune.	» 25	» —	592	1 schilling, rouge.	» 25	» 15
542	5 » vert.	» 25	» —	595	1 1/2 » vert.	» 25	» 15
543	5 » rose.	» 40	» —	594	5 » jaune.	» 50	» 50
544	10 » bleu.	» 60	» —	595	5 » bleu.	1 —	» —
545	15 » bistre.	» 75	» 20	595 A	5 » bistre.	» 60	» —
<b>Enveloppes.</b>				<b>MECKLEMBOURG STRÉLITZ.</b>			
546	5 soldi ( <i>Effigie</i> ), vert.	» 40	» —	595 B	1/4 sgr. (arm.), orange.	» 25	» —
547	5 » rouge.	» 50	» —	595 C	1/5 » vert.	» 25	» —
548	10 » rouge brun.	» 75	» —	595 D	1 sch. violet.	» 25	» —
549	15 » bleu.	1 —	» —	595 E	1 sgr. rouge.	» 25	» —
550	20 » orange.	» —	» —	595 F	2 » bleu.	» 50	» —
551	25 » brun-foncé.	» —	» —	595 G	5 » bistre.	» 60	» —
552	30 » violet.	» —	» —	<b>Enveloppes.</b>			
553	35 » bistre.	» —	» —	595 H	1 sgr. rouge.	» 25	» —
554	5 soldi ( <i>Aigle à relief</i> ), vert.	» 25	» —	595 I	2 » bleu.	» 50	» —
555	5 » rose.	» 40	» —	595 J	5 » bistre.	» 60	» —
556	10 » bleu.	» 60	» —	<b>MODÈNE (Duché de).</b>			
557	15 » bistre.	» 75	» —	596	5 centesimi ( <i>Aigle</i> ), vert.	» 75	» 50
558	25 » violet.	1 25	» —	597	5 » vert-olive.	» —	» 40
<b>LUBECK.</b>				598	10 » violet.	» 75	» —
559	1/2 schill. ( <i>Aigle</i> ), lilas.	» 25	» —	599	10 » rose.	» 75	» 40
560	1 » jaune.	» 25	» —	600	15 » jaune.	» 75	» 40
561	1 » orange.	» —	» —	601	25 » paille.	» 75	» 40
562	2 » brun.	» 50	» —	602	40 » bleu.	» 75	» 50
563	2 1/2 » rouge.	» 50	» —	605	1 lira, blanc.	5 —	» —
564	4 » vert.	» 60	» —	<b>Timbres de journaux.</b>			
565	1/2 schill. ( <i>Aigle à relief</i> ), vert.	» 25	» —	604	9 cent., violet.	» —	1 —
566	1 » vermillon.	» 25	» —	<b>Tassa gazzette.</b>			
566 A	1 1/4 » brun.	» 50	» —	605	10 cent., blanc.	1 —	» —
567	2 » rouge.	» 50	» —	<b>GOVERNEMENT PROVISoire.</b>			
568	2 1/2 » bleu.	» 50	» —	Croix de Savoie.			
569	4 » bistre.	» 60	» —	606	5 centesimi, vert.	1 —	» —
<b>Enveloppes.</b>				607	15 » brun-noir.	2 —	» —
570	1/2 schilling, vert.	» 25	» —	608	20 » lilas.	1 50	» —
571	1 » vermillon.	» 25	» —	609	20 » bleu-violet.	1 —	» 75
572	2 » rouge.	» 50	» —	610	40 » rose.	2 —	» —
573	2 1/2 » bleu.	» 50	» —	611	80 » orange.	2 —	» —
574	4 » bistre.	» 60	» —	<b>LUXEMBOURG.</b>			
575	10 cent. ( <i>Effigie</i> ), noir.	2 —	» 25				
576	1 sgr., rose.	» —	» 50				
577	1 » vermillon.	» —	» 50				
578	1 » rouge.	» —	» 50				

OLDENBOURG.			Neufs.	Annul.	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.			Neufs.	Annul.
Armoiries,					Chiffre, imp. coul. octog.				
612	1/5 thaler,	vert.	2 —	1 —	653	5 centesimi,	vert.	1 —	» —
613	1/30 »	bleu.	1 25	» 40	654	5 »	vert-olive.	1 —	» —
614	1/15 »	rose.	» —	» 50	655	10 »	brun.	1 —	» —
615	1/10 »	jaune.	» —	» 50	656	20 »	bleu.	1 —	» 75
Armoiries dans un ovale, imp. noire.					657	40 »	vermillon.	1 50	» —
616	1/3 groschen,	vert.	2 —	1 —	658	80 »	jaune.	2 —	» —
617	1 »	bleu.	1 50	» 40	<b>PAYS-BAS.</b>				
618	2 »	rose.	2 —	» —	659	5 cents,	bleu-foncé	» —	» 10
619	5 »	jaune.	» —	1 50	660	5 »	bleu-clair.	» 35	» 05
Mêmes types, imp. coul.					661	10 »	rouge.	» 50	» 05
620	1/4 groschen,	jaune.	» 60	» —	662	15 »	orange.	» 60	» 05
621	1 5 »	vert.	» 75	» —	662 A	5 » (Eff. à droite).	bleu.	» 25	» 10
622	1/2 »	marron.	» —	» 75	662 B	10 »	rouge.	» 50	» 10
625	1 »	bleu.	1 25	» 50	662 C	15 »	orange.	» 60	» —
624	2 »	rouge.	1 25	» 50	<b>PORTUGAL.</b>				
625	5 »	citron.	2 —	» —	Effigie à relief de Dona Maria.				
Armoiries à relief, ovales.					663	5 reis,	brun-rouge	7 50	» —
626	1/5 groschen,	vert.	» 25	» 10	664	5 » ( <i>réimpression</i> )	chocolat.	1 50	» —
627	1/2 »	vermillon.	» 25	» 10	665	25 »	bleu.	1 —	» 50
628	1 »	rose.	» 25	» 10	666	50 »	vert.	1 50	1 25
629	2 »	bleu.	» 50	» 10	667	100 »	lilas.	2 —	» —
630	5 »	bistre.	» 60	» 20	Effigie à relief de Don Pedro, cheveux lisses.				
<b>Enveloppes.</b>					668	5 reis,	brun-rouge	4 50	» 25
Armoiries à relief ovales.					669	25 »	bleu.	4 —	» —
631	1/2 groschen,	marron.	» 60	» —	670	50 »	vert.	1 50	» 50
632	1 »	bleu.	1 50	» 75	671	100 »	lilas.	1 50	» 50
633	2 »	rose.	2 —	» —	Même type, avec cheveux bouclés.				
634	3 »	jaune.	2 —	» —	672	5 reis,	brun-roug.	» —	» 55
635	1/2 »	vermillon.	» 25	» —	675	5 »	brun.	1 —	» 55
636	1 »	rose.	» 25	» 15	674	25 »	bleu.	» —	» 40
637	2 »	bleu de ciel	» 50	» —	675	25 »	rose.	1 25	» 25
638	5 »	bistre.	» 60	» —	Effigie à relief de Don Luis.				
<b>PARME (Duché de).</b>					676	5 reis,	brun.	» 25	» 05
Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.					677	10 »	jaune d'or.	» 25	» 05
639	5 centesimi,	orange.	» —	2 50	678	25 »	rose.	» 50	» 05
640	5 »	jaune-pâle.	» —	» —	679	50 »	vert.	1 25	» —
641	15 »	rouge.	» —	1 —	680	100 »	lilas.	1 50	» 50
642	25 »	brique.	» —	1 —	<b>PRUSSE.</b>				
Même type, imp. noire sur papier blanc.					Effigie à droite, imp. coul. sur papier blanc, avec couronne en filigrane.				
645	5 centesimi,	jaune.	1 —	» 50	681	4 pfennige,	vert.	» 75	» 25
644	10 »	gris.	1 —	» 50	682	6 »	vermillon.	» 75	» —
643	15 »	rose.	» —	» 40	Sans couronne en filigrane.				
646	25 »	violet.	» —	» 75	685	6 pfennige,	vermillon.	» 60	» 25
647	40 »	bleu.	1 50	» —	Même effigie, imp. noire sur papier coul.				
Fleur de lis dans un petit écusson, avec les mots: <i>Duc di Parma, ecc.</i>					684	1 silbergr. ( <i>réimpr.</i> ),	rouge-vin.	» 50	» 05
648	15 centesimi,	vermillon.	1 —	» 75	685	2 »	bleu.	» 50	» 05
649	25 »	brun.	1 —	» 75	686	5 »	jaune.	» 75	» 05
650	40 »	bleu.	1 —	» —	Même effigie, imp. coul. fond uni.				
<b>Timbres des Journaux.</b>					687	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 20
Chiffres, imp. noire octog.					688	2 »	bleu.	» —	» —
651	6 centesimi,	carmin.	» 75	» —	689	5 »	jaune.	1 25	» 20
652	9 »	bleu.	» 75	» —					

Même effigie, imp. coul., fond quadrillé.			Neufs.	Annul.	RUSSIE.			Neufs.	Annul.
690	4 pfennige,	vert.	» 70	» 25	Armoiries, non dentelé.				
691	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 10	733	10 kopeck,	marron.	» —	» —
692	2 »	bleu.	1 —	» 10	734	20 »	bleu.	» —	» —
693	3 »	jaune.	1 —	» 10	735	50 »	rouge.	» —	» —
Aigle à relief.					735 A	1 »	(dentelés),	jaune.	» 25
693 A	3 pfennige,	violet.	» 15	» —	735 B	5 »	»	vert.	» 25
694	4 »	vert.	» 15	» 05	735 C	5 »	»	lilas.	» 50
695	6 »	vermillon.	» 15	» 05	736	5 »	»	bleu et blanc.	» 60
696	1 sgr.	rose.	» 25	» 05	737	10 »	»	marron.	» 75
697	2 »	bleu.	» 50	» 05	738	20 »	»	bleu.	1 50
698	5 »	bistre.	» 60	» 05	739	50 »	»	rouge.	2 25
<b>Enveloppes.</b>					<b>Enveloppes.</b>				
Effigie à droite, avec fils de soie.					740	5 kopeck,	bleu.	» 75	» —
699	1 silbergrosch.,	rose.	2 50	» 50	741	10 »	noir.	1 —	» —
700	2 »	bleu.	1 50	» 50	742	20 »	bleu.	1 50	» —
701	3 »	orange.	1 50	» —	743	30 »	rouge.	2 25	» —
702	4 »	(réimpression) brun.	1 50	» —	Compe. de navigation à vapeur.				
703	5 »	violet.	1 50	1 50	743 A	6 kopeck,	bleu.	» 75	» —
704	6 »	vert.	1 50	» —	<b>FINLANDE.</b>				
705	7 »	rouge-brique.	1 75	» —	Armoiries, ovale-oblong.				
Avec inscriptions transversales.					744	5 kopeck,	bleu.	» —	» —
706	1 silbergrosch.,	rose.	» 50	» 20	745	10 »	rose.	» —	» —
707	2 »	bleu.	» 50	» 20	Armoiries, rect. dentel.				
708	5 »	jaune.	» 75	» 20	746	5 kopeck,	bleu.	» 75	» —
Aigle à relief, inscriptions transversales.					747	10 »	rose.	1 —	» —
709	1 silbergrosch.,	rose.	1 50	» —	<b>Enveloppes.</b>				
710	2 »	bleu.	1 —	» —	1845. Armoiries, ovales.				
711	5 »	bistre.	1 25	» —	748	10 kopeck,	rose.	2 50	» —
Inscriptions traversant le timbre.					749	20 »	noir.	2 50	» —
712	1 silbergrosch.,	rose.	» 25	» 15	1850. Armoiries, ovale-oblong.				
713	2 »	bleu.	» 50	» 15	750	5 kopeck,	bleu.	1 —	» —
714	3 »	bistre.	» 60	» 15	751	10 »	rose.	1 —	» —
<b>Principautés danubiennes.</b>					752	20 »	noir.	2 —	» —
<b>MOLDAVIE.</b>					752 A	5 »	(rect) bleu.	» 75	» —
Armoiries, tête de bœuf, rond.					752 B	10 »	rose.	1 —	» —
715	54 paras,	vert.	2 50	» —	<b>POLOGNE.</b>				
716	81 »	bleu.	2 50	» —	Armoiries, rect. dentel.				
717	108 »	rose pâle.	2 75	» —	753	10 kopeck,	marron.	» 75	» 40
Tête de bœuf, rectangulaire.					<b>Enveloppes.</b>				
718	5 paras,	noir.	» 75	» —	Armoiries avec inscript. en haut.				
719	40 »	bleu.	1 50	» —	754	1 1 2 kopeck,	rouge.	5 —	» —
720	80 »	rouge.	1 50	» —	Avec inscript. en haut et en bas.				
<b>MOLDO-VALACHIE.</b>					755	1 1 2 kopeck,	rouge.	7 —	» —
Tête de bœuf, octogone.					Armoiries, rondes.				
721	5 paras,	jaune.	» 25	» —	756	5 kopeck,	bleu.	» 50	» —
722	6 »	rouge.	» 25	» —	757	10 »	noir.	1 —	» —
723	50 »	bleu.	» 50	» —	<b>SAXE.</b>				
723 A	2 »	(effigie),	» 25	» —	Chiffre, car.				
723 B	5 »	»	» 25	» —	758	5 pfennige,	rouge.	5 50	2 50
723 C	20 »	»	» 50	» —	Effigie du roi Frédéric-Auguste.				
<b>ROMAGNES.</b>					759	1 2 neugroschen,	gris.	» —	» 40
724	1/2 bajoque,	paille.	» 75	» —	760	1 »	rose.	» —	» 50
725	1 »	gris.	» 75	» —	761	2 »	bleu-clair.	» —	» —
726	2 »	jaune.	» 75	» —	762	2 »	bleu-foncé	» —	» 50
727	3 »	vert.	» 75	» —	765	5 »	jaune.	» —	» 50
728	4 »	fauve.	» 75	» —	Armoiries, rect.				
729	5 »	violet.	1 —	» —	764	3 pfennige,	vert.	» 15	» —
730	6 »	vert-clair.	1 —	» —					
731	8 »	rose.	1 —	» —					
732	20 »	bleu.	2 —	» —					

		Neufs.		Annul.				Neufs.		Annul.		
Effigie du roi Jean.												
763	1/2	neugroschen,	gris.	» 15	» 10							
766	1	»	rose.	» 25	» 10	807	4	skilling,	bleu.	» —	» 40	
767	2	»	bleu-foncé	» 50	» 10			Effigie à gauche du roi.				
768	5	»	jaune.	» 60	» 10	808	2	skilling,	jaune.	» 40	» 15	
769	5	»	bistre.	» —	» —	809	5	»	lilas.	» 50	» 15	
770	5	»	vermillon.	1 25	» —	810	4	»	bleu.	» 50	» 15	
771	10	»	bleu.	2 —	» 75	811	8	»	rouge.	» 75	» 10	
Armoiries à relief.												
772	5	pfennige,	vert.	» 15	» —	812	2	skilling,	jaune.	» 40	» —	
773	1 2	neugroschen,	vermillon.	» 15	» 10	813				» —	» —	
774	1	»	rose.	» 25	» 10	814	4	skilling,	bleu.	» 50	» —	
775	2	»	bleu.	» 50	» 10	815	8	»	rose.	» 60	» —	
776	5	»	bistre.	» 60	» 10	816	24	»	bistre.	2 —	» —	
777	5	»	violet.	1 25	» —	<b>SUISSE.</b>						
<b>Enveloppes.</b> (Effigie du roi Jean).												
778	1	neugroschen,	rose.	» 25	» 15	<b>BALE.</b>						
779	2	»	bleu foncé.	» 70	» —	Colombe à relief dans un écusson rouge.						
780	2	»	bleu de ciel	1 —	» —	817	2	1/2 rappen,	noir et bleu.	» —	2 75	
781	5	»	jaune.	» 75	» —	<b>GENÈVE.</b>						
782	5	»	viol. foncé.	1 25	» —	Armoiries, aigle non couronné, Port cantonal, imp. noire.						
785	5	»	violet clair	2 —	» —	818	5	centimes,	vert pomme.	» —	1 50	
784	10	»	vert.	2 50	» —	Aigle couronné.						
Armoiries à relief.												
784	A 1 2	neugroschen,	vermillon.	» 25	» —	819	5	centimes,	vert bleuté.	» —	» —	
785	1	»	rose.	» 25	» 15	820	5	»	vert pomme.	» —	» —	
786	2	»	bleu.	» 50	» 25	821	10	»	vert pomme.	» —	» 60	
787	5	»	bistre.	» 60	» —	Imp. coul. sur papier blanc.						
788	5	»	violet.	1 25	» —	822	5	centimes,	vert clair.	» —	» 60	
Compagnie particulière de Dresde.												
788	A 5	pfennige,	vert.	» 20	» —	Port local, imp. noire.						
785	B 1/2	neugr.,	jaune.	» 20	» —	825	5	centimes,	vert pomme.	» —	» 60	
788	C 1	»	enveloppe, rose.	» 25	» —	<b>Enveloppes.</b>						
788	D 1/2	»	jaune.	» 20	» —	Aigle couronné.						
788	E 1	»	rose.	» 25	» —	824	5	centimes,	vert clair.	» —	» —	
<b>SCHLESWIG-HOLSTEIN.</b>												
789	1	schilling,	bleu.	2 —	» —	<b>NEUCHÂTEL.</b>						
790	2	»	rose.	2 —	» —	Croix blanche sur écusson rouge, rect.						
790	A 1/2	»	(1865), rose.	» 25	» —	825	5	centimes,	noir sur blanc.	» —	» 60	
790	AA 1	1/4	»	» 55	» —	<b>VAUD.</b>						
790	AB 1	1/5	»	» 55	» —	Croix blanche sur écusson rouge, obl.						
790	AC 2	»	»	» 40	» —	826	4	centimes,	noir sur blanc.	» —	» 60	
790	AD 4	»	»	» 60	» —	827	5	»	» » »	» —	» 60	
790	B 1	1/4	sch. (Holstein),	» 40	» —	<b>ZURICH.</b>						
791	1	1.4	» (dentelé),	» 25	» —	Chiffres, lignes roses horizontales.						
791	A 1	1/4	sch. (Sleswig),	» 50	» —	828	4	centimes (local),	noir.	» —	» —	
791	B 4	»	» rouge.	» 75	» —	829	6	» (cantonal),	»	» —	» —	
<b>SUÈDE.</b>												
Armoiries, rect. dentelés.												
792	5	schilling,	vert.	» —	» 75	850	4	centimes (local),	noir.	» —	» 75	
795	4	»	bleu.	4 —	» 60	851	6	» (cantonal),	»	» —	» 75	
794	6	»	gris.	» —	» 60	Chiffres, lignes roses verticales.						
795	8	»	jaune.	» —	» 50	852	4	centimes (local),	noir.	» —	» 75	
796	24	»	vermillon.	» —	» 75	851	6	» (cantonal),	»	» —	» 75	
Local bref.												
797	sans valeur,		noir.	1 —	» 75	<b>WINTERTHUR.</b>						
798	»		bistre.	1 —	» 75	Ortspost, poste locale.						
Armoiries, rect. dentelés.												
799	5	öre,	bistre.	» 25	» —	852	2	1/2 rap.	noir sur blanc.	» —	» 60	
800	5	»	vert.	» 25	» —	<b>Administration fédérale.</b>						
801	9	»	lilas.	» 55	» —	Croix blanche sur écusson rouge.						
802	12	»	bleu.	» 40	» 20	853	2	1 2 rap.,	noir (orts post).	» —	» 50	
805	24	»	jaune.	» 50	» 20	854	2	1 2	»	noir (poste locale).	» —	» 50
804	24	»	orange.	» —	» 20	855	5	»	noir sur bleu clair.	» —	» 50	
805	50	»	brun.	» 60	» 20	856	5	»	noir sur bleu foncé	» —	» 50	
806	50	»	rouge.	» 90	» 40							

Sans garantie d'authenticité

			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.	
857	5 Rap.	bleu sur blanc.	» —	» 40	890	20 paras,	jaune.	» 50	» 25
858	10 »	noir sur jaune.	» —	» 40	891	1 piastre,	violet.	» 75	» 25
859	10 »	noir sur orange.	» —	» 40	892	2 »	bleu.	» 75	» 40
840	15 »	rose sur blanc.	» —	» 40	895	5 »	carmin.	2 25	» 75
841	15 cent.,	rose sur blanc.	» —	» 40	894	20 paras,	vermillon.	» 50	» 35
	Déesse de face, rect.				895	1 piastre,	»	» 75	» 40
842	2 centimes,	gris.	» 20	» —	896	2 »	»	» 75	» —
843	5 »	bistre.	» —	» 20	897	5 »	»	2 25	» 75
844	5 »	brun foncé	» 40	» 10	898	20 paras (Papier double),	jaune.	» 50	» 25
845	10 »	bleu.	» 40	» 10	899	1 piastre,	lilas.	» 75	» 40
846	15 »	rose.	» —	» 15	900	10 paras (croissant),	vert.	» 25	» —
847	20 »	jaune.	» 60	» 05	901	20 »	jaune.	» 55	» —
848	40 »	vert foncé.	» 60	» 05	901 A	1 piastre,	lilas.	» 75	» —
849	40 »	vert olive.	» —	» —	901 B	2 »	bleu.	1 —	» —
850	1 franc,	gris.	1 40	» —	901 C	5 »	carmin.	2 —	» —
	Déesse à gauche, rect. dentelé.				901 D	25 »	vermillon.	8 —	» —
851	2 centimes,	gris.	» 10	» —	901 E	20 paras,	brun.	» 55	» —
852	5 »	noir.	» 10	» —	901 F	1 piastre,	brun.	» 75	» —
853	5 »	brun.	» 10	» —	901 G	2 »	brun.	1 —	» —
854	10 »	bleu.	» 15	» 10	901 H	5 »	brun.	2 —	» —
855	20 »	jaune.	» 50	» 10	901 I	25 »	brun.	8 —	» —
856	50 »	vermillon.	» 50	» 10					
857	40 »	vert.	» 60	» 10	<b>WURTEMBERG.</b>				
858	60 »	bronzé.	1 —	» 50	902	1 kreuzer (Chiffre),	paille.	» —	» 40
859	1 franc,	doré.	1 25	» —	905	5 »	jaune.	1 50	» 25
	<b>TOSCANE.</b>				904	6 »	vert.	» —	» 25
	Lion sur papier bleuté.				905	9 »	rose.	» —	» 25
860	1 quatrini,	noir.	2 50	1 50	906	18 »	violet.	5 50	» —
861	1 soldo,	jaune olive	» —	2 —	907	1 kr. (Armoir. à relief),	bistre clair	» —	» —
862	2 soldi,	brique.	» —	» —	908	1 »	brun foncé	» —	» —
865	1 crazia,	rouge.	» —	» 40	909	3 »	jaune.	» —	» 10
864	1 »	brun.	» —	» 40	910	5 »	orange.	» —	» 10
865	2 »	bleu foncé.	» —	» —	911	6 »	vert foncé.	» —	» 10
866	2 »	bleu vert.	» —	» —	912	9 »	rose vif.	» —	» 10
867	4 »	vert.	» —	» —	915	18 »	bleu.	5 —	» —
868	6 »	bleu foncé.	» —	» —	914	1 kreuzer (Dentelés),	brun foncé	» —	» 20
869	9 »	brun foncé	» —	» 50	915	5 »	orange.	» 50	» 10
870	60 »	brique.	» —	» —	916	6 »	vert pâle.	» 75	» 10
	Sur papier blanc.				917	9 »	rose.	1 50	» 10
871	1 quatrini,	noir.	» —	1 50	918	9 »	rouge brun	1 50	» —
872	1 soldo,	orange.	» —	2 —	919	18 »	bleu foncé.	1 75	» —
875	1 crazia,	rouge.	» —	» 40	920	1 »	vert.	» 15	» —
874	2 »	bleu clair.	» —	» 25	921	1 »	vert olive.	» 15	» —
875	2 »	bleu foncé.	» —	» 25	922	5 »	rose.	» 50	» 10
876	2 »	bleu vert.	» —	» 25	925	6 »	bleu.	» 50	» —
877	4 »	vert.	1 50	» 25	924	9 »	brun foncé	» —	» —
878	6 »	bleu foncé.	» —	» 25	925	9 »	brun clair.	» 60	» —
879	6 »	bleu ardoise.	» —	» 25	926	18 »	orange.	1 25	» —
880	9 »	brun.	» —	» —					
	<b>GOVERNEMENT PROVISOIRE.</b>				927	Noir. (Commission für retourbrief).		» 50	» —
	Croix de Savoie.								
881	1 centesimi,	violet.	1 25	» —	<b>Enveloppes.</b>				
882	5 »	vert pâle.	» —	» 50	Chiffre à relief, octog. sur papier blanc.				
885	5 »	vert foncé.	» —	» 50	928	5 kreuzer,	rose.	» 75	» —
884	5 »	vert-olive.	» —	» —	929	6 »	bleu clair.	» 75	» —
885	10 »	brun.	1 —	» 50	950	6 »	bleu foncé.	» 75	» —
886	20 »	bleu.	1 25	» 50	951	9 »	brun.	1 —	» —
887	40 »	rouge.	1 50	» 50					
888	80 »	chair.	» —	1 50	Sur papier bleuté, inscriptions vertes.				
889	5 lire,	jaune d'or.	» —	» —	952	5 kreuzer,	rose.	» 25	» 15
					953	6 »	bleu foncé.	» 50	» —
					954	9 »	brun foncé.	» 60	» 50
					954 A	1 » (Inscrip. lilas),	vert.	» 15	» —
					954 B	5 » ( » noires),	rose.	» 25	» —
					954 C	6 » ( » jaunes),	bleu.	» 50	» —

**ASIE.****CEYLAN. (Ile de).**

Effigie à gauche de la reine, rect.

			Neufs.	Annul.
955	1/2 penny,	lilas.	» 50	» —
956	1 »	bleu.	» —	» 50
957	2 »	vert.	1 —	» 50
958	5 »	brun.	» —	» —
959	6 »	brun violet.	» —	» —
940	6 » (pap. bleuté)	»	» —	» —
941	10 »	vermillon.	» —	» —
942	1 shilling,	pensée.	» —	» —

Timbres semblables, dentelés.

942 A	1/2 penny,	lilas.	» 25	» —
945	1 »	bleu.	» 50	» 30
944	2 »	vert-foncé.	» —	» —
944 A	2 »	vert-clair.	1 —	» —
945	5 »	brun.	1 50	» 75
946	6 »	chocolat.	1 50	» 50
947	6 »	brun-jaune.	» —	» —
948	10 »	vermillon.	2 50	1 75
949	1 sh.,	pensée.	5 —	1 25

Effigie à gauche de la reine, octog.

950	4 pence,	rouge.	» —	» —
951	8 »	marronclair	» —	» —
952	9 »	brun.	» —	» —
955	1 shill., 9 pence,	vert.	4 —	» —
954	2 »	bleu.	» —	» —

Timbres semblables, dentelés.

953	4 pence,	rouge.	2 —	» —
955 A	4 »	rose.	1 50	» —
956	8 »	marronclair	2 —	» —
957	8 »	brun-jaune.	» —	» —
958	9 »	brun-foncé.	2 50	» —
959	9 »	brun-jaune.	» —	1 50
960	1 shill., 9 pence,	vert.	» —	» —
961	2 »	bleu.	» —	1 25

**Enveloppes.**

Effigie à relief.

962	1 penny (ovales),	bleu.	» 50	» —
965	2 »	vert.	» 75	» —
964	4 »	rose.	2 —	» —
965	5 »	brun.	2 —	» —
966	6 pence (rondes),	pourpre.	2 —	» —
967	1 shill.	jaune d'or.	4 50	» —
968	8 pence (octog.),	brun.	5 —	» —
969	2 shill.	bleu.	5 —	» —
970	9 pence (rect.),	violet.	5 50	» —
971	1 sh. 9 pence,	vert.	5 —	» —

**HONG-KONG.**

Effigie de la reine Victoria.

972	2 cents,	brun.	» 25	» —
975	4 »	vert-bleuté.	» 50	» 40
974	6 »	lilas.	» 75	» 40
975	8 »	jaune.	1 —	» 40
976	12 »	bleu.	1 25	» 40
977	18 »	lilas.	1 75	» —
978	24 »	vert.	2 25	» 75
979	50 »	vermillon.	2 50	» 75
980	48 »	rose.	4 25	1 —
981	96 »	noir-bleuté.	8 —	2 —
982	96 »	bistre.	» —	» —

**INDES ORIENTALES.**

Possessions anglaises.

Effigie de la reine Victoria.

985	1 2 »	bleu.	2 25	» 75
984	1 »	rouge.	2 25	» 75
985	2 »	vert.	» —	» 50
986	4 »	rouge et bleu.	» —	» 30

Même effigie, rect. dentel. sur papier blanc.

987	1/2 anna,	bleu.	» 50	» —
988	1 »	brun.	» 50	» 10
989	2 »	vert.	» —	» —
990	2 »	rose.	» —	» —
991	2 »	jaune.	» 60	» 10
992	4 »	noir.	1 —	» 10
992 A	4 »	vert.	1 50	» —
995	8 »	rose.	2 50	» 10
994	8 pils,	violet.	» 30	» 25

Sur papier bleuté.

995	4 annas,	noir.	» —	» —
996	8 »	rose.	» —	» 15

**Enveloppes.**

Effigie à relief, rondes.

997	1/2 anna,	bleu sur blanc.	» 50	» —
998	1 »	brun sur azur.	» 50	» —

**INDES NÉERLANDAISES.**

Effigie du roi, rect.

999	10 cents,	rouge.	» 50	» —
-----	-----------	--------	------	-----

**AFRIQUE.****CAP DE BONNE ESPÉRANCE.**

Déesse de l'espérance, triang.

Sur papier bleuté.

1000	1 penny,	brique.	» —	» —
1001	4 »	bleu.	1 50	» —

Sur papier blanc.

1002	1 penny,	brique.	» 50	» 40
1005	1 »	rouge-amar.	» 50	» 40
1004	4 »	bleu.	1 50	» 50
1005	6 »	lilas.	» —	» 50
1006	6 »	violet.	1 75	» 50
1007	1 shilling,	vert-foncé.	3 75	1 —
1008	1 »	vert-clair.	» —	1 —

Lithographiés.

1009	1 penny,	bleu.	» —	» —
1010	1 »	rouge.	» —	» —
1011	4 »	bleu.	» —	4 —
1012	4 »	rouge.	» —	» —

Déesse assise sur une ancre, rect. dentelés.

1013	1 penny.	rouge.	» —	» —
1014	4 »	bleu.	» —	» —
1015	6 »	lilas.	» —	» —
1016	1 shilling,	vert.	2 50	» 75

(La suite au prochain N°)

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

## Offices particuliers.

La plupart de ces timbres ayant été réimprimés sur de nouveaux coins aux Etats-Unis, nous ne garantissons pas leur authenticité.

American express company postage	
2 cents, vert.	0 30
American letter mail Co (Aigle).	
20 for a dollar, noir.	0 40
Bank and insurance letter, 50 will. st.	
Noir, carmin,	0 40
Bank and insurance letter, basement.	
Carmin.	0 40
Bank and insurance letter, 82 Broadway	
Noir, carmin.	0 40
Bank and insurance notice delivery (perystile).	
50 will. str. bleu,	0 40
82 Broadway bleu.	0 40
Baton rouge., La P. O. J. Mc Cornick.	
5 cents rouge.	0 40
Blood's penny post, Philadelphie.	
Or sur gris, bleu sur blanc, or sur noir.	0 25
D. O. Blood's and Cos (messenger sur les toits).	
Noir, noir, noir.	» —
Bouton's rough and ready.	
2 cents, noir.	0 40
Boyd's city express post (aigle).	
<i>Imp. noire.</i>	<i>Imp. dorée.</i>
1 cents, lilas.	2 cents, carm. 0 25
2 » verm.	2 » amar. 0 25
2 » vert.	2 » bleu. 0 25
2 » blanc	2 » vert. 0 25
	2 » blanc. 0 25
	2 » verm. 0 25
Boyd's city post, 39 Fulton st. (envel.)	
Rouge, bleu,	0 40
Brady and Co (coffre).	
Rouge sur jaune.	0 40
Brainard and Co. N. Y.	
20 for a dollar : noir, bleu, 0 40	
Broadway post office (locomotive),	
Blanc.	0 40
Brooklyn city express post (colombe).	
1 cent., bleu, 2 cents amaranthe.	0 25
2 cents, rose.	0 25
Brown and Co, city post.	
1 cent. noir, 2 cents noir.	0 25
Mc Callaway paid.	
2 cents, bleu.	0 40
Carries dispatch.	
1 cent bleu, 1 cent vermill. 0 40	
G. Carters paid dispatch.	
Noir.	0 40

Cheever and Towle (lettres éparpillées).	
2 cents bleu, 2 cents, verm.	0 40
Chicago penny post (ruche).	
Orange.	0 40
City dispatch delivery.	
1 cent, noir.	0 40
City express post (chiffre).	
1 cent noir, 1 cent bleu,	0 40
2 cents noir, 2 cents bleu.	0 40
City Winan's post (bombe ailée).	
2 cents blanc, 5 cents jaune.	0 40
10 cents vert.	0 50
Clarck and Co (coffre).	
1 cent rose, 1 cent bleu.	0 40
Clinton's penny post, Philadelphie.	
Noir.	0 40
Cornwell's post office, Madison square.	
Rose.	0 40
Cresman and Co's penny post.	
Doré sur noir.	0 30
De Ming's penny post, Frankford.	
Noir.	0 40
Dupuy and Schenck post.	
Gris.	0 40
East River P. O. 18 ave. D.	
Vert.	0 40
Essex letter express (vaisseau).	
2 cents, vermillon.	0 40
Floyd's penny post (effigie).	
Vert, noir, brun, bleu.	0 40
Graffin's Baltimore dispatch.	
1 cent, noir.	0 40
Gordon's city express (facteur).	
2 cents vert, vermil., blanc.	0 25
2 cents doré sur blanc, sur vermillon.	0 25
Government city dispatch.	
1 cent noir, 1 cent rouge.	0 40
Hale and Co, 13, Court st.	
Bleu, vermillon.	0 40
Idem, sans indication de rue.	
Bleu vermillon.	0 40
Handford's pony express.	
2 cents jaune.	0 40
Hourly express post letter stamp.	
1 cent vert.	0 40
Hussey's bank and insurance.	
1 cent jaune, brun, rouge, vert, noir.	0 25
1 cent lilas, bleu.	0 25
Hussey's one stamp or cent each delivery.	
1 cent rouge.	0 25
Hussey's S.M. post 50 will. st.	
5 cents verm., 10 cents vert.	0 40

International express.	
2 cents vermillon.	0 40
International letter express.	
2 cents chair.	0 40
Mc Intires city express.	
2 cents carmin.	0 30
Jenkin's Camden dispatch.	
Noir, vermillon, bleu.	0 30
Mc Memphis paid.	
5 cents chair.	0 40
Metropolitan, Errand and Carrier.	
1 cent rouge, 5 cents bleu.	0 40
Metropolitan 13 american bible house.	
Vermillon, brun, bleu.	0 30
Metropolitan p. o. express to mail.	
1 cent bleu, 1 cent vermill.	0 30
Mobile post office paid.	
5 cents bleu.	0 40
Moody's penny dispatch, Chicago.	
Vermillon.	0 40
Nashville tenn. W. D. Mc Nich.	
5 cents mauve. amaranthe.	0 40
New Jersey express Co.	
Vert sur jaune.	0 40
New Orléans post office.	
2 cents vermillon, bleu.	0 40
5 » brun.	0 40
One cent dispatch, Washington.	
Bleu, vermillon.	0 40
Paid eagle post, at Adam's express.	
Rouge, bleu.	0 40
Pomeroy letter express.	
Bleu, noir, brun-jaunâtre.	0 40
Post office dispatch.	
1 cent bleu, vermillon.	0 40
Post office prov. R. 1.	
5 cents noir.	0 75
Prices city express post.	
2 cents vert, vermillon.	0 40
Priet's paid dispatch.	
Jaune, bleu, rose,	0 30
Roadman's penny post.	
Chair.	0 30
Robison and Co (lettre).	
1 cent bleu.	0 40
Squier and Co's city letter dispatch.	
1 cent vert, lilas, rose.	0 40
Staten Island paid express post.	
5 cents rouge.	0 40
Steinmeyer's city post.	
2 cents vert, rose, jaune.	0 40
Swarts, Chatham s. q. post office.	
Rose, noir.	0 30
Swarts for u. s. mail.	
1 cent bleu.	0 30

Swartz Rough and Ready.	
Rouge.	0 40
To the post office, from Johnson's Box.	
Blanc.	0 40
Union square p. o. to the mail N Y	
1 cent vert, 2 cents rose.	0 50
U. S. P. O. paid.	
1 cent or sur noir.	0 40
U. S. P. O. paid L. P.	
1 cent rose.	0 50
Warwick's city dispatch post.	
2 cents jaune, 2 cents brun.	0 50
Wells, Fargo and Co (écusson).	
1 dollar bleu.	0 75
Wells, Fargo and Co. One newspaper, etc.	
Bleu.	0 40
Wells, Fargo and Co. (Cavalier).	
1 dollar rose, 10 cents brun.	0 40
Westervelt's post chester N. Y.	
Chair.	0 40
W. Wyman, 8 court st.	
Noir.	0, 40
Timbres Sanitary.	
10 cents (aigle), bleu.	1 00
20 " " vert.	1 00
50 " " noir.	1 25
Bazar post office.	
10 cents (aigle), rose.	0 50
Utah postage.	
5 cents, rose.	0 40

**ANGLETERRE.**

Timbre pour paquets.	
1 penny,	" 50
Pour journaux par chemins de fer.	
Edinburg et Glasgow, vert.	" 50
Caledonian railway, vert.	" 50
Glasgow et S. Western, paille.	" 50
Mulready (caricature).	
5 différ. envel. authentiq.	à " 75
12 " " imitées	" " 25

**Océan Penny Postage.**

11 différ. envel. authent.	à " 75
14 " " imitées,	" " 25

**CUBA (essais).**

4 2 real, 1 nuance,	à 1 25
1 " 4 " "	à 1 25

**BELGIQUE (essais).**

Timbre proposé en 1849.	
6 nuances,	à 2 50
Voir n° 19 du journal.	
5 cent.,	5 nuances à 1 50
Voir n° 25 du journal.	
Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent.	à 1 50
" 2 : 1, 10, 20, 40 "	" 1 50
" 5 : 1, 10, 20, 40 "	" 1 50
Voir n° 26 du journal.	
Type 1 : 1, 10, 20, 40 cent.	à 1 50
" 2 : 1, 10, 20, 40 "	" 1 50
" 5 : 1, 10, 20, 40 "	" 1 50
Voir n° 27 du journal.	
Type 2 : 1, 10, 20, 40 cent.	à 1 50

**BERNE (effets).**

2 cents (armoiries), vert.	" 10
3 " " bleu.	" 10
6 " " lilas.	" 15
10 " " jaune.	" 25

**BRÈME.**

1 grote (déclaration), rose.	" 25
1 " " jaune.	" 25
5 " " "	" 50
5 " " rose.	" 50
6 " " "	" 75
6 " " jaune.	" 75

**BRUNSWICK (essais).**

2 sgr. (enveloppe).	5 —
2 " "	5 —

**ESPAGNE.**

## Timbres de télégraphes.

1 real (1864), brun.	" 75
4 " " rose.	1 75
16 " " vert.	5 50
1 " (1865), bleu.	" 50
4 " " vert.	1 50
16 " " carmin.	5 50
20 " " "	6 50
Essais 1857, 10 nuances	à 1 25
12 cuartos (1857), orange.	5 50

**FRANCE (essai).**

20 cents (en 2 parties), bleu.	1 —
--------------------------------	-----

**FRIBOURG (effets).**

15 cents (arm.), vermillon.	" 40
-----------------------------	------

**GENÈVE (effets).**

5 cents, violet.	" 20
------------------	------

**GRÈCE (essais).**

Mercure.	6 nuanc. à 1 —
----------	----------------

**ITALIE (essais).**

15 cents (arm.), vert.	2 —
2 cent. (effigie), 5 nuanc. à	" 50
8 timb. actuels (saccio) pour	5 —
6 " (affiches) "	" 5 —

**Enveloppe politique.**

Voir N° 28 du journal.

2 nuances,	à " 60
------------	--------

**LUXEMBOURG.**

10 cents (essai) noir.	2 —
------------------------	-----

**NOUVEAU BRUNSWICK.****(Photographie).**

5 cents, O'Connell.	" 50
---------------------	------

**PHILIPPINES.**

1 real dro judicial,	à 1 —
1/2 " " "	à 1 —

**ROMAGNE.**

4 nuances,	à " 75
------------	--------

**TOSCANE (essais).**

1 quatrini (lion), noir.	2 —
1 solda, " jaune.	2 —
1 crazia, " rouge.	2 —
2 " " bleu.	2 —
4 " " vert.	2 —
6 " " bleu.	2 —
9 " " brun.	2 —
2 " (7 nuances),	à 5 —

**Pour paraître incessamment :** La 5<sup>me</sup> édition de notre ALBUM revu, corrigé et augmenté de toutes les émissions nouvelles parues jusqu'à ce jour. Outre les armoiries que contenaient les précédentes éditions, nous avons ajouté à la présente, celles de *Mecklenbourg-Strelitz, Corrientes, Buénos-Ayres, Equateur*, etc., etc. Les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoirs	fr. 8 —
Demi-reliure, maroquin, tranche dorée	2 " 10 50
Maroquin plein, tranche dorée	2 " 12 —

Les reliures de luxe doivent être commandées d'avance, ainsi que les albums, ou on désire une certaine quantité de feuilles blanches supplémentaires.

**Chaque album, contiendra un bon, donnant droit à un abonnement d'une année à notre journal : Le Timbre-poste. Les frais d'envoi (fr. 1-20) payables en timbres-poste, seront seuls à la charge de l'abonné.**

Pour la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et pays transatlantiques, s'adresser au bureau du journal. Pour tous les autres pays, chez M. F. Grunel, 3, rue Neuve Bourg l'Abbé, à Paris.

**A PARTIR DE CETTE ÉPOQUE,** toute personne qui prendra un abonnement d'un an à notre journal : LE TIMBRE-POSTE, recevra franco en ajoutant 5 francs à son prix d'abonnement : LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, vol. in-12 du prix de 10 francs. Ce magnifique ouvrage, illustré de tous les fac-simile des timbres parus jusqu'à ce jour, donne outre leur nomenclature quelques renseignements géographiques sur les pays qui font usage du timbre-poste.

Nous mettons également à la disposition de nos abonnés, les quelques exemplaires de luxe du même ouvrage qui nous restent, qui ont été imprimés sur grand papier vélin. Joli volume in-8° avec gravures sur chine, du prix de 20 francs que l'on obtiendra au prix net de 12 francs.

Cette faveur toute exceptionnelle ne s'adresse qu'à nos abonnés, à qui nous ne garantissons pas de fournir continuellement cet ouvrage, attendu qu'il ne nous reste que peu d'exemplaires qui, une fois épuisés, ne pourront être remplacés. Les prix restent fixés comme auparavant à 10 et 20 fr. pour les personnes non abonnées.

Afin de prévenir tout malentendu, nous avertissons nos abonnés, qu'aucun abonnement ne sera renouvelé que sur demande expresse accompagnée du montant.



CORRIENTES.			Neufs.	Annul.	BUÉNOS-AYRES.			Neufs.	Annul.
Effigie de la république.					Vaisseau.				
1087	1 real M.-C.,	bleu.	» —	12 50	1151	1 peso,	brun jaunât.	» —	» —
1088	Sans valeur,	bleu.	7 —	» —	1152	1 »	brun foncé.	» —	» —
1088 A	»	vert.	5 —	» —	1153	1 »	bleu.	» —	4 —
<b>BAHAMAS (Iles).</b>					1154	2 »	bleu.	» —	» —
Effigie de la reine.					1155	5 »	vert.	» —	» —
1089	1 penny,	rouge pâle.	» —	» —	1156	4 »	rouge.	» —	» —
1090	1 »	rouge brun.	» 25	» —	1157	5 »	jaune.	» —	» —
1091	1 »	carmin vif.	» 25	» —	1158	4 reales,	brun.	» —	» —
1092	4 »	rose.	1 —	» 50	1159	4 »	brun foncé.	» —	» —
1093	6 »	lilas.	» —	» —	1140	4 »	brun clair.	» —	» —
1094	6 »	violet vif.	1 50	» 75	Tête de la liberté.				
1094 A	1 shilling,	vert.	2 50	» 75	1141	1 peso,	bleu.	1 —	» 40
<b>BARBADE (Ile).</b>					1142	2 »	rouge.	3 —	1 50
Déesse Britannia, papier bleuté.					1143	4 reales,	vert.	» —	1 50
1095	Sans valeur,	vert foncé.	» —	» —	1144	1 peso,	rose.	1 —	» 40
1096	»	bleu.	» —	» —	1145	2 »	bleu.	» —	» 40
1097	»	rouge.	» —	» —	<b>CANADA.</b>				
Sur papier blanc.					1146	1/2 penny,	rose.	2 —	» —
1098	Sans valeur,	vert-olive.	» —	» —	1147	5 »	vermillon.	3 —	1 —
1099	»	bleu.	» —	» —	1148	6 »	noir.	» —	» —
1100	»	rouge.	» —	» —	1149	6 »	vert.	10 —	» —
1101	»	noir-bleuté.	» —	» —	1150	10 »	bleu.	6 —	» —
1102	» (dentel.),	vert-olive.	» 25	» —	Timbres dentelés.				
1105	» »	vert foncé.	» 50	» —	1151	1/2 penny,	rose.	» —	» —
1104	» »	bleu.	» 25	» 40	1152	5 »	vermillon.	» —	1 50
1105	» »	rouge.	1 —	» —	1153	6 »	noir.	» —	» —
Déesse Britannia.					1154	6 »	vert.	» —	» —
1106	6 pence,	rouge.	» —	» —	1155	10 »	bleu.	» —	» —
1107	1 shilling,	noir-bleuté.	» —	1 —	1156	1 cent,	rose.	» 25	» 15
1108	6 pence (dentel.),	rouge.	1 50	» 60	1156 A	2 »	rose.	» 25	» —
1108 A	1 shilling, »	noir-bleuté.	2 50	» 75	1157	5 »	vermillon.	» 50	» 25
<b>BERMUDES (Iles).</b>					1158	10 »	brun.	1 —	» 50
1108 B	1 penny,	rouge.	» 55	» —	1159	12 1/2 »	vert.	1 25	» 25
1108 C	6 »	lilas.	1 50	» —	1160	17 »	bleu.	1 50	» 50
1108 D	1 shilling,	vert.	» —	» —	<b>Enveloppes.</b>				
<b>BRÉSIL.</b>					1161	5 cents,	vermillon.	» 60	» —
Grands chiffres.					1162	10 »	brun.	1 25	» —
1109	50 reis,	noir.	» —	6 —	<b>CHILI.</b>				
1110	60 »	noir.	» —	5 50	Sur papier bleuté.				
1111	90 »	noir.	» —	9 —	1165	5 centavos,	brun.	» —	1 25
Chiffres italiques.					1164	10 »	bleu.	1 —	» 50
1112	10 reis,	noir.	» —	1 —	Sur papier blanc.				
1113	50 »	noir.	5 —	1 —	1165	1 centavo,	jaune.	» 25	» —
1114	60 »	noir.	5 —	1 —	1166	5 »	chocolat.	» —	» —
1115	90 »	noir.	» —	2 —	1167	5 »	rouge.	» 75	» 50
1116	180 »	noir.	» —	» —	1168	10 »	bleu.	» —	» 50
1117	500 »	noir.	» —	» —	1169	20 »	vert.	2 25	1 —
1118	600 »	noir.	» —	» —	<b>COLOMBIE ET VANCOUVER.</b>				
Chiffres droits.					1170	2 1/2 pence,	chair.	1 —	» —
1119	10 reis,	noir.	2 25	1 75	<b>COSTA-RICA.</b>				
1120	20 »	noir.	» 60	» 40	Armoiries, rect.				
1121	50 »	noir.	» 40	» 25	1171	2 centav.,	lilas.	» —	» —
1122	60 »	noir.	» 40	» 25	1172	5 »	vert.	» —	» —
1125	90 »	noir.	1 —	» 50	Chaîne de montagnes.				
1124	180 »	noir.	1 50	» 75	1175	1/2 real,	bleu.	» —	» —
1125	500 »	noir.	2 25	1 —	1174	2 »	rouge.	» —	» —
1126	600 »	noir.	5 50	1 50	1175	1/2 real (dentelé),	bleu.	1 —	» —
1127	10 »	bleu.	» 25	» 15	1176	2 »	rouge.	2 50	1 50
1128	50 »	bleu.	» 40	» 25	1176 A	4 reales,	vert.	5 —	5 —
1129	280 »	vermillon.	2 25	» 75	1176 B	1 peso,	jaune.	10 —	4 —
1130	450 »	jaune.	5 —	» 75					

CUBA ET PORTO-RICO.			Neufs.	Annul.	ÉTATS-UNIS.			Neufs.	Annul.
1855. Effigie de la reine.					Effigies de Franklin et Washington.				
1177	1/2	real plata, noir.	» —	» —	1216	5 cents,	bronze.	5 —	1 25
1178	1/2	» » vert-bleuté.	» —	1 —	1217	10 »	noir.	» —	5 —
1179	1	» » vert.	2 —	1 —					
1180	2	» » rouge-violet.	3 —	1 50					
1181	2 1/4	» » » »	» —	» —					
1182	1/2	real plata, 1856, vert-bleuté.	» —	1 50	1218	1 cent,	bleu.	» —	» 10
1183	1	» » vert.	» —	1 25	1219	5 »	rouge.	» —	» 10
1184	2	» » vermillon.	» —	2 50	1220	5 »	brun.	» —	» —
1185	1/2	real plata, 1857, bleu-vert.	» —	» 40	1221	10 »	vert.	» —	» —
1186	1/2	» » bleu.	» 75	» 40	1222	12 »	noir.	» —	» —
1187	1/2	» » bleu de ciel.	» —	» 40					
1188	1	» » vert-clair.	» —	» 40	1223	1 cent,	bleu.	» 35	» 10
1189	1	» » vert-foncé.	» —	» 40	1224	5 »	rouge.	» 40	» 10
1190	1	» » vert-olive.	1 25	» 40	1225	5 »	brun.	» 75	» 25
1191	2	» » rose.	» —	» —	1226	10 »	vert.	1 25	» 20
1192	2	» » brun-jaunât.	» —	» —	1227	12 »	noir.	1 25	» 50
1193	2	» » carmin.	» —	» —	1228	24 »	lilas.	2 50	» 50
1194	2 1/4	» » rose.	2 —	» —	1229	50 »	orange.	5 50	» 50
					1230	90 »	bleu.	7 —	» —
		Effigie plus petite.			1861. Effigies diverses, dentelées.				
1194	A 1	» » vert clair.	» —	1 50	1231	1 cent,	bleu.	» 15	» 05
		Effigie à gauche.			1232	2 »	noir.	» 25	» —
1194	B 1/4	real pl. noir.	1 50	» —	1233	5 »	rouge.	» 25	» 05
		1864. Même effigie.			1234	5 »	brun-jaune.	» —	» 20
1195	1/4	real pl., noir sur jaune.	» 50	» —	1235	5 »	brun foncé.	» 50	» 10
1196	1/2	» » vert sur rose.	» 75	» 75	1236	10 »	vert.	» 75	» 10
1197	1	» » bleu sur chair.	1 50	» —	1237	12 »	noir.	1 —	» 10
1198	2	» » vermillon sur chair.	2 —	» —	1238	24 »	lilas.	2 —	» 25
					1239	50 »	orange.	2 50	» 25
					1240	90 »	bleu.	5 50	1 50
		<b>EQUATEUR (Républ. de).</b>			Aigle prenant son vol.				
1198	A 1/2	real, bleu.	1 25	» —					
1198	B 1	» » jaune.	2 —	» —	1241	1 cent,	bleu <i>pre-paid</i> .	» 50	» —
1198	C 1	» » vert.	» —	» —					
		<b>ÉTATS CONFÉDÉRÉS.</b>			<b>Enveloppes.</b>				
		Effigie, grande dimension.			Effigie à relief, grande dimension.				
1199	5	cents, vert.	5 —	» —	1242	5 cents,	rouge sur blanc.	5 —	» —
1200	5	» » bleu.	5 —	2 50	1243	5 »	» sur jaune.	5 —	1 50
		Effigie, valeur aux quatre angles.			1244	6 »	vert » »	» —	» —
1201	10	cents, rose.	» —	» —	1245	6 »	vert sur blanc.	» —	» —
1202	10	» » bleu.	4 —	» —	1246	6 »	rouge sur blanc.	4 50	» —
		Effigie, petite dimension.			1247	6 »	rouge sur jaune.	4 50	» —
1203	5	cents, bleu.	1 50	1 25	1248	10 »	vert » »	5 —	» —
1204	1	» » jaune.	» —	» —	1249	10 »	vert sur blanc.	5 —	» —
		Effigie de Andrew Jackson.							
1205	2	cents, vert.	» —	» —	1250	1 cent,	bleu sur jaune.	» 50	» —
1206	2	» » rouge.	» 75	» —	1251	5 »	rouge » »	2 —	» —
		Effigie à droite de Calhoun.			1252	5 »	rouge sur blanc.	2 50	» —
1207	10	cents, bleu-pâle.	1 25	1 —	1253	6 »	» » »	2 50	» —
1208	10	» » bleu-foncé.	» —	» —	1254	6 »	» » jaune.	2 50	» —
		Effigie à gauche, rect.			1255	10 »	vert sur jaune.	2 50	» —
1209	20	cents, vert.	2 —	1 50	1256	10 »	vert sur blanc.	2 50	» —
		<b>Offices particuliers.</b>			1257	4 »	rouge et bleu sur blanc.	1 25	» —
1210	1	cent, (imitation.) noir.	» 25	» —	1258	4 »	rouge et bleu sur jaune.	1 75	» —
1211	2	» » rose.	» 25	» —					
1212	5	» » brun.	» 25	» —	1860. Effigies diverses à relief.				
1213	10	» » bleu.	» 25	» —	1259	2 cents,	noir sur jaune.	» 50	» —
1213	A10	» » brun.	» 25	» —	1260	5 »	rose sur blanc.	» 60	» —
1214	15	» » vert.	» 25	» —	1261	5 »	rose sur bleuté.	» —	» —
1215	20	» » rouge.	» 25	» —	1262	5 »	rose sur jaune.	» 60	» —
					1263	6 »	» » »	» 75	» —
					1264	6 »	rose sur bleuté.	» —	» —
					1265	6 »	» » blanc.	» 75	» —
					1266	10 »	vert » »	» 80	» —

			Neufs.	Annul.				Neufs.	Annul.
1267	10 cents,	vert sur jaune.	» 80	» —	1509	B 5 cents,	jaune.	1 —	» —
1268	12 »	brun et rouge.	1 —	» —	1509	C 10 »	violet.	2 —	» —
1269	20 »	bleu et rouge.	1 75	» —	1509	D 20 »	bleu,	2 50	» —
1270	24 »	vert et rouge.	2 —	» —	1509	E 50 »	vert.	» —	» —
1271	40 »	rouge et noir.	2 75	» —	1509	F 1 peso,	carmin.	» —	» —
		Grands chiffres.							
1271	A 5 »	rose sur blanc.	» 60	» —			<b>GRENADE (Ile de).</b>		
1271	B 5 »	rose sur jaune.	» 60	» —	1510	1 penny,	vert.	» 25	» —
1271	C 6 »	» » »	» 75	» —	1511	6 »	rouge.	1 50	» —
1271	D 6 »	rose sur blanc.	» 75	» —			<b>GUYANE ANGLAISE.</b>		
1271	E 2 »	noir.	» 50	» —			Chiffre dans un cercle.		
1271	F 5 »	brun sur blanc.	» 75	» —					
1271	G 5 »	brun sur jaune.	» 75	» —	1511	A 4 cent.,	jaune.	» —	» —
1271	H 6 »	violet » »	1 —	» —	1511	B 8 »	vert.	» —	» —
1271	I 6 »	violet sur blanc.	1 —	» —	1511	G12 »	bleu.	» —	» —
		<b>ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE</b>							
		<b>GRENADE.</b>							
		Conféd. Granadina, Correos nacionales.			1511	D 1 cent,	bleu.	» —	» —
1272	2 1/2 cent,	vert.	» —	» —	1512	4 cents,	carmin.	» —	» —
1273	5 »	brun.	4 50	» —			1851. Vaisseau, rect. grande dimension.		
1274	5 »	jaune.	» —	» —	1513	1 cent, (réimpress.)	carmin.	4 —	» —
1275	5 »	lilas.	5 —	» —	1514	4 »	bleu foncé.	6 —	» —
1276	5 »	violet clair.	» —	» —	1515	1 cent, 1855.	rouge.	5 50	» —
1277	10 »	brun.	» —	» —	1516	4 »	bleu.	5 50	» —
1278	10 »	jaune.	5 —	» —	1517	1 cent, 1860.	rose.	2 —	1 25
1279	20 »	bleu.	» —	» —	1518	1 »	brun-rouge.	» —	» —
		Même inscription, encadrement plus large.			1519	1 »	brun-foncé.	» —	» —
1280	2 1/2 cents,	vert-olive.	2 50	» —	1520	1 »	noir.	» 25	» 20
1281	2 1/2 »	vert-clair.	2 50	» —	1521	2 »	orange.	» 30	» 20
1282	5 »	bleu.	5 —	» —	1522	4 »	bleu.	» 50	» 50
1283	5 »	lilas.	» —	» —	1525	8 »	chair.	1 —	» —
1284	10 »	brun.	» —	» —	1524	12 »	gris-perle.	» —	» 75
1285	10 »	roux.	5 —	» —	1525	12 »	lilas.	1 25	» 50
1286	10 »	rouge.	» —	» —	1526	24 »	vert.	2 50	1 —
1287	10 »	vermillon.	» —	» —	1527	6 cents, 1863.	bleu.	1 —	» —
1288	20 »	jaune.	» —	» —	1528	24 »	vert.	2 25	1 75
1289	20 »	bleu.	4 —	» —	1529	48 »	rose.	4 50	5 —
1290	1 peso,	rose.	» —	» —			<b>Timbres de journaux.</b>		
1290	A 1 »	rose sur bleuté.	7 —	» —	1530	1 cent,	rose.	» —	» 50
		Estados unidos.			1531	2 »	paille.	» —	» 50
1291	2 1/2 cents,	noir.	» —	» —	1532	4 »	bleu-foncé.	» —	» 50
1292	5 »	jaune-brun.	» —	» —			<b>JAMAÏQUE (Ile de la).</b>		
1293	5 »	jaune.	5 —	» —	1533	1 penny,	bleu.	» 25	» 20
1294	10 »	bleu.	» —	» —	1534	2 »	rose.	» 50	» —
1295	20 »	rouge.	» —	» —	1535	3 »	vert.	» 75	» —
1296	1 peso,	rose-lilas.	» —	» —	1536	4 »	orange.	1 —	» 40
		E. U. de Columbia, fond de couleur.			1537	6 »	lilas.	1 50	» 40
1297	5 cents,	jaune.	» —	» —	1538	1 shilling,	brun.	1 —	» 75
1298	10 »	bleu-violet.	» —	» —			<b>MEXIQUE.</b>		
1299	10 »	bleu.	» —	» —	1539	1/2 real,	bleu.	2 —	» —
1300	20 »	rose.	» —	» —	1540	1 »	jaune.	5 —	1 —
1301	50 »	vert.	» —	» —	1541	2 »	vert.	5 —	1 —
1302	1 peso,	lilas.	» —	» —	1541	A 2 »	vert-olive.	5 —	1 —
		E. U. de Columbia, fond blanc.			1542	4 »	rouge.	5 —	» —
1305	5 cents,	jaune.	1 50	» —	1545	8 »	violet.	10 —	» —
1304	10 »	bleu.	» —	2 —	1544	1/2 real,	1861. Effigie, imp. noire.	2 —	» —
1305	20 »	rouge.	» —	» —	1545	1 »	chamois.	2 —	» —
		Coins ornés.			1546	2 »	vert.	2 —	1 —
1306	5 cents,	jaune.	1 25	» —	1547	4 »	lilas.	2 —	1 —
1307	10 »	bleu-foncé.	2 —	1 50	1548	8 »	jaune.	6 —	» —
1308	20 »	rouge.	2 50	» —			rose.	» —	» —
1309	50 »	vert.	» —	» —	1549	4 reales,	Même effigie, imp. coul.	» —	5 —
1309	A 1 peso,	violet.	» —	» —	1550	8 »	rouge sur jaune.	» —	2 50
							vert sur chamois.	» —	2 50

			Neufs.	Annul.			Neufs.	Annul.
	Aigle, imp. coul.							
1350	A 1/2 real,	brun.	» —	1 50	1387	1 dinero,	bleu.	» — » —
1350	AA1/2 »	lilas.	» 75	» —	1388	1 peseta,	rouge.	» — » —
1350	AB 1 »	bleu pâle.	1 —	» —	1389	1/2 peso, (imitation)	jaune.	» 50 » —
1350	B 1 »	bleu de ciel.	1 50	» 75		Armoiries, fond en zigzag.		
1350	C 2 »	jaune.	2 —	» 50	1390	1 dinero,	bleu.	1 25 » 75
1350	D 4 »	vert.	4 50	1 50	1391	1 peseta, (1 <sup>er</sup> type)	rouge.	» — » —
1350	E 8 »	rouge.	9 —	1 50	1392	1 » (2 <sup>e</sup> »)	rouge.	2 50 » —
	1864. Effigie, imp. coul., dentelés.					Armoiries à relief.		
1350	F 1/2 real,		» —	» —	1395	1 dinero,	rouge.	1 — » 50
1350	G 1 »	rouge.	» —	» —	1394	1 peseta,	brun.	2 — » —
1350	H 2 »	bleu.	» —	» —		<b>PRINCE ÉDOUARD.</b>		
1350	I 4 »	brun.	» —	» —	1395	1 penny,	abricot.	» 25 » —
1350	J 1 peso,	noir.	» —	» —	1396	2 »	rouge.	» 50 » —
	<b>NEVIS (Ile).</b>				1397	5 »	bleu.	» 75 » 50
1351	1 penny,	rouge.	» 25	» —	1398	6 »	vert.	1 50 » 75
1352	4 »	rose.	1 —	» —	1399	9 »	lilas.	2 — » 75
1353	6 »	lilas.	1 50	» —		<b>SAINTE-LUCIE (Ile).</b>		
1354	1 shilling,	vert.	2 50	» —	1400	Sans valeur,	rouge.	» 75 » —
1355	4 pence,	rose sur bleuté.	» —	» —	1400 A	»	rose.	» 50 » —
	<b>NICARAGUA.</b>				1401	»	bleu.	1 — » —
1356	2 centav.,	bleu.	» 75	» —	1401 A	»	bleu-foncé.	» — » —
1357	5 »	noir.	1 —	» —	1402	»	vert.	» — » —
	<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>				1405	»	vert clair.	2 50 » —
1358	5 pence,	rouge.	» —	1 50	1405 A	»	noir.	» 25 » —
1359	6 »	jaune.	» —	» —	1405 B	»	jaune.	1 — » —
1360	1 sh.,	violet.	» —	» —	1405 C	»	violet.	1 50 » —
1361	1 cent.,	gris.	» 25	» —	1405 D	»	orange.	2 50 » —
1361 A	2 »	orange.	» 35	» —	1404	<b>SAINTE-VINCENT (Ile).</b>		
1362	5 »	vert.	» 50	» 30	1405	1 penny,	rouge.	» — » —
1363	10 »	vermillon.	1 —	» 75	1406	6 »	vert.	» — » —
1364	12 1/2 »	bleu.	1 25	» 75	1407	1 » (dentel.)	rouge.	» 25 » —
1365	17 »	noir.	2 —	1 25	1407	6 »	vert.	1 50 » 75
	<b>NOUVELLE ÉCOSSE.</b>					<b>TERRE-NEUVE.</b>		
1366	1 penny,	rouge.	5 —	3 —	1408	1 penny,	brun.	» 25 » —
1367	3 »	bleu.	5 —	1 —	1409	2 »	vermillon.	1 — » —
1368	5 »	bleu sur bleuté.	5 —	1 25	1410	5 »	vert.	1 — » —
1369	6 »	vert.	» —	3 —	1411	4 »	vermillon.	» — » —
1370	1 sh.,	violet.	» —	» —	1412	5 »	brun.	» — » —
1371	1 cent.,	noir.	» 25	» 25	1415	5 »	chocolat.	1 50 » —
1371 A	2 »	lilas.	» 35	» 25	1414	6 »	vermillon.	» — » —
1372	5 »	bleu.	» 50	» 30	1415 G	1/2 »	»	5 50 » —
1373	8 1/2 »	vert.	1 —	» 75	1416	8 »	»	2 75 » —
1374	10 »	vermillon.	1 25	» 75	1417	1 shilling,	»	» — » —
1375	12 1/2 »	noir.	1 50	» 50	1418	2 pence,	carmin.	» 50 » —
	<b>Océan Pacifique.</b>				1419	4 »	»	1 — » —
	Vaisseau dans un ovale.				1420	6 »	»	1 50 » 75
1376	1 real,	bleu.	2 50	» —	1421 G	1/2 »	»	2 — » —
1377	2 »	»	2 50	» —	1422	8 »	»	» — » —
1378	1 »	carmin.	2 50	» —	1423	1 shilling,	»	2 50 1 25
1379	2 »	»	2 50	» —		<b>TRINITÉ (Ile de la).</b>		
1380	1 »	jaune.	2 50	» —	1424	Déesse presque invisible.		
1381	2 »	»	2 50	» —	1425	Sans valeur,	rouge.	1 50 » —
1382	1 »	vert.	2 50	» —	1426	»	bleu.	» — » —
1383	2 »	»	2 50	» —		»	gris.	» — » —
1384	2 »	brun.	2 50	» —	1427	Déesse, sur papier bleuté.		
	<b>PÉROU (République du).</b>				1428	Sans valeur,	rouge.	» — 5 50
	Armoiries, grandes inscriptions.				1429	» (dentel.)	rouge.	» — » —
1385	1 dinero,	bleu-verdat.	» —	» —	1430	»	rouge-brun.	» 25 » 20
1386	1 peseta,	rouge.	» —	» —	1431	»	bleu.	» — » —
					1432	»	noir-bleuté.	» — » —



LUÇON (Ile de).			Neufs.	Annul.	Timbres dentelés.			Neufs.	Annul.
1854-1855. Effigie de la reine.									
1509	5 cuartos,	rouge.	»	»	1550	1 penny,	vermillon.	»	40
1510	10 »	rouge.	20	»	1551	2 »	bleu.	»	50
1511	1 real fuerte,	bleu.	»	»	1552	3 »	vert foncé.	»	»
1512	2 »	vert.	»	»	1553	5 »	vert-olive.	»	75
1512	A 5 cuartos (lith.),	vermillon.	22	»	Même effigie, sur papier glacé, dentelé.				
Effigie de la reine.									
1515	5 cuartos,	vermillon.	»	»	1555	A 1 penny,	vermillon.	»	25
1514	5 »	brique.	»	»	1554	2 pence,	bleu pâle.	»	50
1515	10 »	rose-lilas,	5	»	Même effigie, car.				
1516	1 real plata,	vert-bleuté.	4	»	1555	5 pence,	vert.	»	»
1516	A 1 »	vert-clair.	5	»	1556	6 »	gris-vert.	»	1
Effigie de la reine, Correos. interior.					1557	8 »	orange.	»	»
1517	5 cuartos,	vermillon.	12	50	1558	1 sh.,	rouge pâle.	»	2
Correos : interior.					1559	1 »	carmin vif.	»	»
1518	5 cuartos,	vermillon.	1	50	1560	5 » (rond),	violet.	»	»
1518	A10 »	carmin.	»	»	Timbres semblables dentelés.				
1519	1 real plata,	violet.	»	»	1561	5 pence,	vert-foncé.	2	50
1519	A 2 »	bleu.	15	»	1561	A 5 »	vert-clair.	1	50
1864. Effigie de la Reine.					1562	6 »	gris-vert.	»	»
1520	5 1/8 cents p <sup>o</sup> f <sup>e</sup> ,	noir sur jaune.	»	50	1563	6 »	brun-olive.	»	1
1521	6 2/8 »	vert sur rose.	»	75	1564	6 pence,	violet.	1	50
1522	12 4/8 »	bleu sur chair.	1	25	1565	8 »	orange.	2	1
1525	25 »	vermillon s. chair	2	50	1566	1 shilling,	rouge pâle.	»	»
NOUVELLE CALÉDONIE.					1567	1 »	carmin vif.	2	50
Effigie de l'Empereur.					1568	5 » (rond),	violet.	»	5
1524	10 cents,	gris.	4	»	Registered.				
1525	10 »	photographié.	»	50	1569	Sans valeur,	rouge et bleu.	»	»
NOUVELLE GALLES DU SUD.					1570	»	jaune et bleu.	»	»
Vue de Sidney.					1571	» dentelés,	jaune et bleu.	»	»
1526	1 penny (avec nuages),	rouge.	»	8	1572	» »	rouge et bleu.	2	1
1527	1 »	rouge.	»	8	TIMBRES DE JOURNAUX.				
1528	1 » (sans nuages),	rouge.	»	8	1572	A 1 penny,	vermillon.	»	40
1529	1 »	rouge.	»	»	1572	B 1 » (1865)	»	»	40
Vue de Sidney, fond horizontal.					NOUVELLE ZÉLANDE.				
1530	2 pence (sans nuages),	bleu.	»	6	Effigie de la reine, sur papier bleuté.				
1531	2 » (avec nuages),	bleu.	»	6	1575	1 penny,	brique.	»	»
Vue de Sidney, fond vertical.					1574	2 »	bleu.	»	2
1532	2 pence (avec nuages),	bleu.	»	»	1575	1 sh.,	vert.	»	»
Fond horizontal.					Sur papier blanc.				
1534	5 pence,	vert.	»	»	1576	1 penny,	vermillon.	1	»
Effigie avec couronne de laurier, papier bleuté.					1576	A 1 »	rouge.	»	25
1535	1 penny,	rouge-brun.	»	5	1577	2 »	bleu.	1	»
1536	1 »	rouge-vif.	»	5	1578	5 »	violet.	»	75
1537	2 »	bleu.	»	2	1579	6 »	bistre.	»	75
1538	5 »	vert.	»	2	1580	6 »	brun foncé.	»	50
1539	6 »	brun.	»	5	1580	A 6 »	brun rougeâtre.	2	»
1540	8 »	jaune.	»	»	1581	1 sh.,	vert.	»	50
Papier blanc.					1582	1 »	vert-bleuté.	»	»
1541	1 penny,	vermillon.	»	2	Timbres semblables dentelés.				
1542	2 »	bleu.	»	2	1583	1 penny,	vermillon.	»	»
1545	5 »	vert.	»	2	1584	2 »	bleu.	»	50
Effigie avec diadème.					1585	5 »	violet.	»	»
1546	1 penny,	rouge vif.	»	»	1586	6 »	brun foncé.	»	50
1547	1 »	vermillon.	»	»	1587	6 »	brun-rougeâtre.	»	40
1548	2 »	bleu.	»	»	1588	1 sh.,	vert.	»	50
1549	5 »	vert.	»	»					

QUENSLAND.			Neufs.	Annul.	Reine Victoria sur un trône.			Neufs.	Annul.
Effigie de la reine.									
1589	1 penny,	carmin.	» —	» —	1622	1 penny,	vert.	» —	2 —
1590	2 »	bleu.	» —	» —	1623	2 »	brun-violet.	» —	1 50
1591	5 »	brun.	» —	» —	1624	6 »	bleu.	» —	» 50
1592	6 »	vert foncé.	» —	» —					
1593	1 sh.,	violet.	» —	» —					
1594	Registered,	jaune-serin.	» —	» —	1625	1 penny,	vert.	» —	» 75
	Timbres semblables dentelés.				1626	2 »	lilas.	» —	» 50
1595	1 penny,	carmin.	» —	1 25	1627	2 »	gris.	» —	» 50
1596	1 »	brun-rougeâtre.	» —	» —	1628	4 »	rose.	» —	» 75
1597	1 »	orange.	» 25	» —	1629	4 »	vermillon.	» —	» 75
1598	2 »	bleu.	» 50	» —					
1599	5 »	brun.	1 25	» —					
1599	A 5 »	brun pâle.	» 75	» —	1650	1 penny,	vert.	1 50	» 50
1600	6 »	vert foncé.	» —	1 —	1651	2 »	lilas.	» —	» 50
1601	6 »	vert-olive.	1 50	» 75	1652	4 »	rose.	» —	» 75
1602	1 sh.,	violet.	» —	1 25					
1602	A 1 »	gris-jaunâtre.	» —	1 —					
1603	Registered,	jaune-serin.	2 —	» —	1654	1 penny,	vert.	» 50	» 25
VAN DIEMEN.									
Effigie de la reine.									
1604	1 penny,	bleu pâle.	» —	5 —	1635	1 shilling,	bleu.	» —	» 35
1605	4 »	jaune.	» —	1 —	1636	1 » (dentelé)	bleu.	5 —	» 25
1606	4 »	orange.	» —	1 —	1636	A 1 »	bleu s. bleu.	» —	» 40
1607	1 »	rouge vif.	» —	» —					
1608	1 »	vermillon.	» 25	» —	1637	6 pence,	jaune.	» —	» 50
1609	2 »	vert foncé.	» —	» —	1638	2 sh.,	vert.	» —	» —
1610	2 »	vert-olive.	» —	» —	1639	6 pence (dentelés),	jaune.	» —	» —
1611	2 »	vert-bouteille.	» 50	» —	1640	6 »	noir.	» —	2 —
1612	4 pence,	bleu.	1 —	» 50	1641	2 sh.,	vert.	» —	» 75
1613	6 »	gris-bleuté.	1 50	» 50	1641	A 2 »	bleu.	5 —	» —
1614	6 »	lilas.	» —	» —					
1615	1 shilling,	rouge.	2 50	1 25					
1615	A 1 penny (dentelés),	rouge.	» —	» —	1642	5 pence,	bleu.	1 50	» 40
1615	B 2 »	vert.	» —	» —	1643	4 »	rose.	3 —	» 40
1615	C 4 »	bleu.	» —	» —	1644	6 »	orange.	» —	» —
1615	D 6 »	lilas.	» —	» —	1645	6 »	noir.	» —	» 60
1615	E 1 sh.,	rouge.	» —	1 25					
VICTORIA.									
Buste de la reine.					1646	6 pence,	noir.	1 50	» 25
1616	1 penny,	bistre.	» —	1 —					
1617	1 »	rose.	» —	1 —	1646	A 1 penny,	vert.	» 25	» 20
1618	2 pence,	cendre.	» —	5 —	1646	B 2 »	violet.	» 75	» —
1618	A 2 »	gris jaunâtre.	» —	5 —	1647	4 »	rose.	1 —	» 50
1618	B 2 »	gris-lilas.	» —	5 —	1647	A 8 »	orange.	2 —	» 75
1619	5 »	bleu clair.	» —	1 —					
1620	5 »	bleu foncé.	» —	1 —	1648	Too late, 6 pence,	violet et vert.	» —	7 50
1621	5 » (dentelés)	bleu foncé.	» —	» —	1649	Registered, 1 sh.,	rose et bleu.	» —	5 —

HOLSTEIN.			
1/2 shilling,		vert.	» 20
1 1/4 »		lilas.	» 30
1 1/5 »		rose.	» 30
2 »		bleu.	» 40
4 »		bistre.	» 60
DANEMARK.			
5 skilling,		lilas.	» 25
LUXEMBOURG.			
1 centime	(dentelé),	brun.	» 10
10 »	»	lilas.	» 25
25 »	»	bleu.	» 50

SCHLESWIG.			
1/2, 1 1/4, 1 1/5, 2 et 4 sch., pour fr. 1 80			
BRUNSWICK.			
1 1/5 gr.,		noir (1865).	» 25
1 »		rose.	» 25
2 »		bleu.	» 50
5 »		bistre.	» 60
Enveloppes.			
1 gros.		rose.	» 25
2 »		bleu.	» 50
5 »		bistre.	» 60

Tous ces timbres sont neufs, sauf ceux dont le prix est précédé d'un A, qui sont annulés.

<b>ANGLETERRE.</b>			
Edimbourg, 1 farthing,	violet.	»	25
» 1 »	vert.	»	25
1 penny	Smith, Elder et C <sup>e</sup> . (enveloppe),	rose (A).	» 25
1 penny	Smith and son. (enveloppe),	rose. (A).	» 25
2 »	»	bleu. (A).	» 50
<b>BELGIQUE.</b>			
30 centimes	(1865),	bistre.	» 40
1 franc	»	lilas.	1 20
<b>BRUNSWICK.</b>			
1/5 grosch.	(1865),	noir.	» 25
1 »	»	rose.	» 25
2 »	»	bleu.	» 50
5 »	»	bistre.	» 60
<b>Enveloppes.</b>			
1 grosch.	(1865),	rose.	» 25
2 »	»	bleu.	» 50
5 »	»	bistre.	» 60
<b>CANADA (Effets).</b>			
1 cent	(effigie),	bleu.	» 50
2 »	»	»	» 50
5 »	»	vermillon.	» 50
4 »	»	bleu.	» 60
<b>COLONIES FRANÇAISES.</b>			
20 centimes,	bleu.	»	50
<b>DANEMARK.</b>			
5 skilling,	lilas.	»	25
Timbres de chemin de fer.			
8 skilling,	vert.	»	75
12 »	rouge.	1	—
4 »	jaune.	»	50
<b>ESPAGNE.</b>			
1 real	(1854),	bleu-foncé (A).	5 50
1 »	»	bleu-clair (A).	5 50
Timbres d'effets.			
5 reales,	jaune (A).	»	50
25 »	chair (A).	»	50
50 »	bleu (A).	»	50
Imitation.			
1 cuarto (ours),	bronzé.	»	40
<b>ÉQUATEUR.</b>			
1 real,	vert.	2	—
<b>ÉTATS-UNIS (Inter. revenue.)</b>			
(Diverses inscriptions).			
5, 4, 5, 10, 15, 20 cents,	(A).	»	20
25 cents,	»	1	75
50, 50, 70 cents,	(A).	»	75
1 dollar,	(A).	1	50
<b>FINLANDE.</b>			
Enveloppe entière portant à la patte : le timbre ovale 5 kop et au côté opposé, le timbre 5 kop actuel.			
5 —			
<b>HOLSTEIN.</b>			
1/2 sch.	(1865),	vert.	» 20
1 1/4 »	»	lilas.	» 50
1 1/5 »	»	rouge.	» 50
2 »	»	bleu.	» 40
4 »	»	bistre.	» 60
<b>ITALIE (Timbre d'affiche).</b>			
5 cents	(effigie),	lilas.	» 25

**INDES ORIENTALES.**

(Avec tête d'éléphant en filagramme.)

1/2 anna,	bleu.	»	50
1 »	brun.	»	50
2 »	jaune.	»	60

**Enveloppe 21 18+27 18.**

1/2 anna,	bleu.	»	50
-----------	-------	---	----

**LUXEMBOURG.**

1 cent	(dentelé),	brun.	» 10
10 »	»	lilas.	» 25
25 »	»	bleu.	» 50

**LIVONIE.**

Sans valeur	(obl.),	vert.	» 75
»	(rect.),	rouge et vert.	» 75

**MEXIQUE (Essais).**

1/2 real	(effigie),	vert.	1 25
1 »	»	vert.	1 25
2 »	»	vert.	1 25
1/2 »	»	bleu-verdâtre.	1 25
1 »	»	»	1 25
2 »	»	»	1 25
1 »	»	rose.	1 25
2 »	»	bistre.	1 25

**MODÈNE.**

(Timbres avec erreurs.)

10 cene	(aigle),	rose.	2 —
10 cnet,	»	»	2 —
10 cent,	»	lilas.	2 —
40 cnet,	»	bleu.	2 —
4c cent,	»	»	2 —

**NAPLES (Imitations).**

1/2 torn.	(croix),	bleu.	» 50
1/2 »	(trinacrie),	»	» 50

**SCHLESWIG.**

1/2 sch. (1865),	vert.	»	20
1 1/4 »	»	lilas.	» 50
1 1/5 »	»	rouge.	» 50
2 »	»	bleu.	» 40
4 »	»	bistre.	» 60

**TOUR ET TAXIS.**

1 kreuzer	(dentelé),	vert.	» 15
3 »	»	rose.	» 25
6 »	»	bleu.	» 50
9 »	»	bistre.	» 60
1/2 sgr.	»	orange.	» 25
1/3 »	»	vert.	» 25
1 »	»	rose.	» 25
2 »	»	bleu.	» 50
5 »	»	bistre.	» 60
1 kreuzer,	(enveloppe),	vert.	» 15

**TURQUIE (Essai).**

2 piastres,	noir.	1	—
-------------	-------	---	---

**ZURICH (Effets).**

5 rappen,	gris.	»	50
50 »	bleu.	»	50
50 »	rose.	»	60
75 »	vert.	1	—
100 »	gris.	1	25
100 »	jaune.	1	25
200 »	jaune.	2	25
500 »	jaune.	5	—

(La série des 8 timbres, 9 fr.)  
Le n° 1198B est épuisé.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Offices particuliers.

La plupart de ces timbres ayant été réimprimés sur de nouveaux coins aux États-Unis, nous ne garantissons pas leur authenticité.

American express company postage	
2 cents, vert.	0 30
American letter mail Co (Aigle).	
20 for a dollar, noir.	0 40
Bank and insurance letter, 50 will. st.	
Noir, carmin.	0 40
Bank and insurance letter, basement.	
Carmin.	0 40
Bank and insurance letter, 82 Broadway	
Noir, carmin.	0 40
Bank and insurance notice delivery (perystile).	
50 will. str. bleu,	0 40
82 Broadway bleu.	0 40
Baton roug., La P. O. J. Mc Cornick.	
5 cents rouge.	0 40
Blood's penny post, Philadelphie.	
Or sur gris, bleu sur blanc, or sur noir.	0 25
D. O. Blood's and Cos (messenger sur les toits).	
Noir, noir, noir.	» —
Bouton's rough and ready.	
2 cents, noir.	0 40
Boyd's city express post (aigle).	
<i>Imp. noire.</i>	<i>Imp. dorée.</i>
1 cent, lilas.	2 cents, carm. 0 25
2 » verm.	2 » amar. 0 25
2 » vert.	2 » bleu. 0 25
2 » blanc	2 » vert. 0 25
	2 » blanc. 0 25
	2 » verm. 0 25
Boyd's city post, 39 Fulton st. (envel.)	
Rouge, bleu,	0 40
Brady and Co (coffre).	
Rouge sur jaune.	0 40
Brainard and Co. N. Y.	
20 for a dollar : noir, bleu,	0 40
Broadway post office (locomotive).	
Blanc.	0 40
Brooklyn city express post (colombe).	
1 cent., bleu, 2 cents amaranthe.	0 25
2 cents, rose.	0 25
Brown and Co, city post.	
1 cent. noir, 2 cents noir.	0 25
Mc Callaway paid.	
2 cents, bleu.	0 40
Carries dispatch.	
1 cent bleu, 1 cent vermill.	0 40
G. Carters paid dispatch.	
Noir.	0 40

Cheever and Towle (lettres éparpillées).	
2 cents bleu, 2 cents, verm.	0 40
Chicago penny post (ruche).	
Orange.	0 40
City dispatch delivery.	
1 cent, noir.	0 40
City express post (chiffre).	
1 cent noir, 1 cent bleu,	0 40
2 cents noir, 2 cents bleu.	0 40
City Winan's post (bombe ailée).	
2 cents blanc, 5 cents jaune.	0 40
10 cents vert.	0 50
Clark and Co (coffre).	
1 cent rose, 1 cent bleu.	0 40
Clinton's penny post, Philadelphie.	
Noir.	0 40
Coruwell's post office, Madison square.	
Rose.	0 40
Cresman and Co's penny post.	
Doré sur noir.	0 50
De Ming's penny post, Frankford.	
Noir.	0 40
Dupuy and Schenck post.	
Gris.	0 40
East River P. O. 18 ave. D.	
Vert.	0 40
Essex letter express (vaisseau).	
2 cents, vermillon.	0 40
Floyd's penny post (effigie).	
Vert, noir, brun, bleu.	0 40
Graffin's Baltimore dispatch.	
1 cent, noir.	0 40
Gordon's city express (facteur).	
2 cents vert, vermill., blanc.	0 25
2 cents doré sur blanc, sur vermillon.	0 25
Government city dispatch.	
1 cent noir, 1 cent rouge.	0 40
Hale and Co, 13, Court st.	
Bleu, vermillon.	0 40
Idem, sans indication de rue.	
Bleu vermillon.	0 40
Handford's pony express.	
2 cents jaune.	0 40
Hourly express post letter stamp.	
1 cent vert.	0 40
Hussey's bank and insurance.	
1 cent jaune, brun, rouge, vert, noir.	0 25
1 cent lilas, bleu.	0 25
Hussey's one stamp or cent each delivery.	
1 cent rouge.	0 25
Hussey's SM. post 50 will. st.	
5 cents verm., 10 cents vert.	0 40

International express.	
2 cents vermillon.	0 40
International letter express.	
2 cents chair.	0 40
Mc Intires city express.	
2 cents carmin.	0 50
Jenkin's Camden dispatch.	
Noir, vermillon, bleu.	0 30
Mc Memphis paid.	
5 cents chair.	0 40
Metropolitan, Errand and Carrier.	
1 cent rouge, 5 cents bleu.	0 40
Metropolitan 13 american bible house.	
Vermillon, brun, bleu.	0 50
Metropolitan p. o. express to mail.	
1 cent bleu, 1 cent vermill.	0 50
Mobile post office paid.	
5 cents bleu.	0 40
Moody's penny dispatch, Chicago.	
Vermillon.	0 40
Nashville tenu. W. D. Mc Nich.	
5 cents mauve. amaranthe.	0 40
New Jersey express Co.	
Vert sur jaune.	0 40
New Orleans post office.	
2 cents vermillon, bleu.	0 40
5 » brun.	0 40
One cent dispatch, Washington.	
Bleu, vermillon.	0 40
Paid eagle post, at Adam's express.	
Rouge, bleu.	0 40
Pomeroy letter express.	
Bleu, noir, brun-jaunâtre.	0 40
Post office dispatch.	
1 cent bleu, vermillon.	0 40
Post office prov. R. I.	
5 cents noir.	0 75
Prices city express post.	
2 cents vert, vermillon.	0 40
Priet's paid dispatch.	
Jaune, bleu, rose,	0 50
Roadman's penny post.	
Chair.	0 50
Robison and Co (lettre).	
1 cent bleu.	0 40
Squier and Co's city letter dispatch.	
1 cent vert, lilas, rose.	0 40
Staten Island paid express post.	
5 cents rouge.	0 40
Steinmeyer's city post.	
2 cents vert, rose, jaune.	0 40
Swarts, Chatham s. q. post office.	
Rose, noir.	0 50
Swarts for u. s. mail.	
1 cent bleu.	0 50

Swarts Rough and Ready.  
 Rouge. 0 40  
 To the post office, from Johnson's Box.  
 Blanc. 0 40  
 Union square p. o. to the mail N Y  
 1 cent vert, 2 cents rose. 0 50  
 U. S. P. O. paid.  
 1 cent or sur noir. 0 40  
 U. S. P. O. paid L. P.  
 1 cent rose. 0 50  
 Warwick's city dispatch post.  
 2 cents jaune, 2 cents jaune. 0 50  
 Wells, Fargo and Co (écusson).  
 1 dollar bleu. 0 75  
 Wells, Fargo and Co. One newspaper, etc.  
 Bleu. 0 40  
 Wells, Fargo and Co. (Cavalier).  
 1 dollar rose, 10 cents brun. 0 40  
 Westervelt's post chester N. Y.  
 Chair. 0 40  
 W. Wyman, 8 court st.  
 Noir. 0 40  
 Timbres Sanitary.  
 10 cents (aigle), bleu. 1 00  
 20 " " vert. 1 00  
 50 " " noir. 1 25  
 Bazar post office.  
 10 cents (aigle), rose. 0 50  
 Utah postage.  
 5 cents, rose. 0 40

**ANGLETERRE.**

Timbre pour paquets.  
 1 penny, " 50  
 Pour journaux par chemins de fer.  
 Edinburg et Glasgow, vert. " 50  
 Caledonian railway, vert. " 50  
 Glasgow et S. Western, paille. " 50  
 Mulready (caricature).  
 5 différ. envel. authentiq. à " 75  
 12 " " imitées " " 25

**Océan Penny Postage.**

11 différ. envel. authent. à " 75  
 11 " " imitées, " " 25

**CUBA (essais).**

1 2 real, 1 nuance, à 1 25  
 1 " 4 " à 1 25

**BELGIQUE (essais).**

Timbre proposé en 1849.  
 6 nuances, à 2 50  
 Voir n° 19 du journal.  
 5 cent., 5 nuances à 1 50  
 Voir n° 25 du journal.  
 Type 1: 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50  
 " 2: 1, 10, 20, 40 " " 1 50  
 " 5: 1, 10, 20, 40 " " 1 50  
 Voir n° 26 du journal.  
 Type 1: 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50  
 " 2: 1, 10, 20, 40 " " 1 50  
 " 5: 1, 10, 20, 40 " " 1 50  
 Voir N° 27 du journal.  
 Type 2: 1, 10, 20, 40 cent. à 1 50

**BERNE (effets).**

2 cents (armoiries), vert. " 10  
 5 " " bleu. " 10  
 6 " " lilas. " 15  
 10 " " jaune. " 25

**BRÈME.**

1 grotte (déclaration), rose. " 25  
 1 " " jaune. " 25  
 5 " " " " 50  
 5 " " rose. " 50  
 6 " " " " 75  
 6 " " jaune. " 75

**BRUNSWICK (essais).**

2 sgr. (enveloppe). 4 —  
 2 " " " 4 —

**ESPAGNE.**

Timbres de télégraphes.  
 1 real (1864), brun. " 75  
 4 " " rose. 1 75  
 16 " " vert. 5 50  
 1 " (1865), bleu. " 50  
 4 " " vert. 1 50  
 16 " " carmin. 5 50  
 20 " " " 6 50  
 Essais 1857, 10 nuances à 1 25  
 12 cuartos (1857), orange. 4 50

**FRANCE (essai).**

20 cents (en 2 parties), bleu. 1 25

**FRIBOURG (effets).**

15 cents (arm.), vermillon. " 40

**GENÈVE (effets).**

5 cents, violet. " 20

**GRÈCE (essais).**

Mercure. 6 nuanc. à 1 —

**ITALIE (essais).**

15 cents (arm.), vert. 2 —  
 2 cent. (effigie), 5 nuanc. à " 50  
 8 timb. actuels (saccio) pour 5 —  
 6 " (affiches) " " 5 —

**Enveloppe politique.**

Voir N° 28 du journal.  
 2 nuances, à " 60

**LUXEMBOURG.**

10 cents (essai) noir. 2 —

**NOUVEAU BRUNSWICK.**

(Photographie).  
 5 cents, O'Connell. " 50

**PHILIPPINES.**

1 real dro judicial, à 1 —  
 1/2 " " " à 1 —

**ROMAGNE.**

4 nuances, à " 75

**TOSCANE (essais).**

1 quatrini (lion), noir. 2 —  
 1 soldo, " jaune. 12 —  
 1 crazia, " rouge. 12 —  
 2 " " bleu. 15 —  
 4 " " vert. 15 —  
 6 " " bleu. 15 —  
 9 " " brun. 15 —  
 2 " (7 nuances), à 2 50

**VIENT DE PARAÎTRE :** La 5<sup>me</sup> édition de notre ALBUM

TIMBRES-POSTE, entièrement revu, corrigé et augmenté de toutes les émissions nouvelles parues jusqu'à ce jour. Outre les armoiries que contenaient les précédentes éditions, nous avons ajouté à la présente, celles de Mecklenbourg-Strelitz, Corrientes, Buénos-Ayres, Equateur, etc., etc. Les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoirs . fr. 8 —  
 Demi-reliure, maroquin, tranche dorée 2 " " 10 50  
 Maroquin plein, tranche dorée 2 " " 12 —

Les reliures de luxe doivent être commandées d'avance, ainsi que les albums, ou on désire une certaine quantité de feuilles blanches supplémentaires.

Chaque album, contiendra un bon, donnant droit à un abonnement d'une année à notre journal : *Le Timbre-poste*. Les frais d'envoi (fr. 1-20) payables en timbres-poste, seront seuls à la charge de l'abonné.

Pour la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et pays transatlantiques, s'adresser au bureau du journal. Pour tous les autres pays, chez M. F. Grumel, 3, rue Neuve Bourg l'Abbé, à Paris.

A PARTIR DE CETTE ÉPOQUE, toute personne qui prendra un abonnement d'un an à notre journal : *LE TIMBRE-POSTE*, recevra franco en ajoutant 5 francs à son prix d'abonnement : *LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS*, vol. in-12 du prix de 10 francs. Ce magnifique ouvrage, illustré de tous les fac-simile des timbres parus jusqu'à ce jour, donne outre leur nomenclature quelques renseignements géographiques sur les pays qui font usage du timbre-poste.

Nous mettons également à la disposition de nos abonnés, les quelques exemplaires de luxe du même ouvrage qui nous restent, qui ont été imprimés sur grand papier vélin. Joli volume in-8° avec gravures sur chine, du prix de 20 francs que l'on obtiendra au prix net de 12 francs.

Cette faveur toute exceptionnelle ne s'adresse qu'à nos abonnés, à qui nous ne garantissons pas de fournir continuellement cet ouvrage, attendu qu'il ne nous reste que peu d'exemplaires qui, une fois épuisés, ne pourront être remplacés. Les prix restent fixes comme auparavant à 10 et 20 fr. pour les personnes non abonnées.

Afin de prévenir tout malentendu, nous avertissons nos abonnés, qu'aucun abonnement ne sera renouvelé que sur demande expresse accompagnée du montant.

## ÉTRENNES!

Un des plus jolis cadeaux que l'on puisse faire à un collectionneur, c'est celui de notre magnifique publication : « *Les Timbres-Poste illustrés* » ou fac-similé de tous les timbres connus, gravés avec le plus grand soin et tirés sur beau papier. Cet ouvrage, par le mérite de la gravure et la fidélité de la reproduction tient véritablement lieu d'une collection de timbres originaux.

2<sup>me</sup> édition, l'ouvrage complet, planches et texte : 10 fr. (Le prix de chaque livraison, gravures seules, sera désormais de 50 centimes et le texte séparément 3 francs).

Le même ouvrage avec une très-jolie demi-reliure en chagrin rouge, doré sur tranche et à petits fers : 14 fr.

Il reste encore quelques exemplaires de luxe, tirés sur grand papier vélin satiné, planches sur papier de Chine. Prix : 20 fr.; reliure en maroquin du Levant, dorée sur tranche. Prix : 25 francs.

Cette magnifique publication comprend tous les différents types créés jusqu'à ce jour et reproduits en noir. Elle se compose de 17 livraisons. — Chaque livraison contient de 35 à 40 types; l'ouvrage en renferme 616. Voici le résumé de chacune des livraisons :

1<sup>re</sup> liv., tous les différents types de l'Allemagne Nord et Sud, Autriche, Bade, Bavière, Belgique, Bergedorf, Brême et Brunswick. — 2<sup>e</sup> liv., ceux du Danemark, Schleswig-Holstein, Naples, Sicile, Espagne et Etats de l'Eglise. — 3<sup>e</sup> liv., ceux de la France et de ses colonies, Grande-Bretagne, Grèce, Hanbourg et Hanovre. — 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> liv., ceux des Iles Ionniennes, Italie, Lombardie et Vénétie, Lubeck, Luxembourg, Malte, Mecklembourg-Schwérin, Modène, Oldenbourg, Parme, Pays-Bas, Portugal, Principautés Danubiennes, Prusse, Roumanie, Russie, Finlande, Pologne, Saxe, Suède, Norvège et Suisse. — 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> liv., ceux de Suisse (suite), Toscane, Wurtemberg, Ceylan, Indes, Natal, Réunion, Sainte-Hélène, Sierra-Leone, Cap de Bonne-Espérance, Libéria, Maurice, Antilles danoises, Antigua, République Argentine, Bahamas, Barbade et Brésil. — 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> liv., ceux de Buenos-Ayres, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Etats Confédérés et Etats-Unis. — 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> liv., ceux des Etats-Unis (suite). — 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> liv., ceux de la Nouvelle-Grenade, Ile de Grenade, Guyane anglaise, Jamaïque, Nevis, Nicaragua, Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, Océan Pacifique, Pérou, Prince Edouard, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Terre-Neuve, Trinité, l'Uruguay et Venezuela. — 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> liv., ceux de l'Australie du Sud, Australie Occidentale, Hawaïen, Luçon, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Galles du Sud, Nouvelle Zélande, Queensland, Van Diemen et Victoria. (Timbres purs depuis la 1<sup>re</sup> livraison) : Autriche, Bade, Bavière, Bergedorf, Brême, Brunswick, France, Grande-Bretagne. — 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> liv., ceux du Hanovre, Italie, Hanbourg, Vénétie, Lubeck, Luxembourg, Portugal, Russie, Pologne, Saxe, Norvège, Turquie, Hong-Kong, Ceylan, Indes Néerlandaises, Maurice, Sainte-Hélène, Argentine, Bahamas, Brésil, Costa-Rica, Etats Confédérés et Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Guyane anglaise, Jamaïque, Nouveau Brunswick, Venezuela, Luçon et Victoria.

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais par le Dr C. W. Viner. — Prix : texte et planches, 10 fr.

TO ENGLISH COLLECTORS! Grumel et Michel, 96, Newgate street, London, E. C. Moens' postage-stamp albums. Cloth, one clasp, 7 s. 6 d.; half-bound, two clasps, 10 s.; bound morocco, 12 s. 6 d.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL, armoiries des principaux Etats du Globe, 63 écussons photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 fr.

PREMIÈRE ÉDITION DU MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 1 joli vol. in-12, sur papier vert. — Prix : 1 fr. (franco).

## LE TIMBRE-POSTE. (Première année. — 12 numéros.) SOMMAIRE DES ARTICLES :

- N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.  
N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.  
N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (Suite). — Correspondance.  
N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.  
N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.  
N° 6. — Chronique. — Hanbourg et ses offices particuliers. — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.  
N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — De la Timbromanie, son origine et son développement (Suite). — Correspondance.  
N° 8. — Chronique. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.  
N° 9. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (Suite et fin). — Correspondance.  
N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.  
N° 11. Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.  
N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (Suite et fin). — Correspondance.

Prix : Fr. 4-20, au bureau du journal.

DEUXIÈME ANNÉE. — 12 numéros brochés, et formant un joli volume. — Prix : Fr. 4-20.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. MOENS, 4<sup>e</sup> édit., revue avec soin, et considérablement augmentée.

Cet album a mérité les suffrages des principaux collectionneurs de tous pays, par son étendue, son classement judicieux et surtout son exactitude.

Il est enrichi des armoiries de tous les pays qui font usage de timbres, de cinq jolies cartes géographiques et d'un tableau des monnaies. Encadrement des pages, fleuronné; titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoir. fr. 8-00

Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 1 id. 10-50

Maroquin plein, tranche dorée, 2 id. 12-00

Pour la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, s'adresser au bureau du journal. — Pour tous les autres pays, chez F. Grumel, 3, rue Neuve-bourg l'Abbé, à Paris.

408 TIMBRES-POSTE, offices particuliers des Etats-Unis et Confédérés de l'Amérique du Nord, photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 fr.

VIENT DE PARAÎTRE : HÉRALDIQUE UNIVERSEL. 96 armoiries coloriées et rehaussées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les Albums de Timbres-Poste.

Prix : 5 francs (franco).

HISTOIRE, COSTUMES et DÉCORATIONS de tous les Ordres de chevalerie et marques d'honneur, publié par A. Walheu. Superbe volume grand in-8<sup>o</sup>, illustré de 110 planches en couleur. — Prix : 25 francs.

LES COSTUMES DU MOYEN AGE. 2 volumes in-8<sup>o</sup>, illustré de 150 magnifiques planches coloriées. Cet ouvrage est précédé de l'HISTOIRE DES MŒURS AU MOYEN AGE. — Prix : 25 francs.